

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

FOURTH ORDINARY SESSION

QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1958

Décembre 1958

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

STRASBOURG

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

FOURTH ORDINARY SESSION

QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1958

Décembre 1958

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

STRASBOURG

The *Proceedings* of the second part of the Fourth Ordinary Session of the Assembly of W. E. U. comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la deuxième partie de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée de l'U. E. O. comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Seventh Sitting	11
Eighth Sitting	14
Ninth Sitting	17
Tenth Sitting	20
Texts adopted	23
Eleventh Sitting	26
Text adopted	31
Twelfth Sitting	32
Texts adopted	35
Thirteenth Sitting	38
Texts adopted	41
Official Report of Debates :	
Seventh Sitting	44
Eighth Sitting	60
Ninth Sitting	86
Tenth Sitting	112
Eleventh Sitting	146
Twelfth Sitting	167
Thirteenth Sitting	193
Index	215

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
Ordres du jour et procès-verbaux :	
Septième séance	11
Huitième séance	14
Neuvième séance	17
Dixième séance	20
Textes adoptés	23
Onzième séance	26
Texte adopté	31
Douzième séance	32
Textes adoptés	35
Treizième séance	38
Textes adoptés	41
Compte rendu des débats :	
Septième séance	44
Huitième séance	60
Neuvième séance	86
Dixième séance	112
Onzième séance	146
Douzième séance	167
Treizième séance	193
Index	222

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Soc.
DEHOUSSE Fernand	Soc.
DE KINDER Roger	Soc.
LEFEVRE Théodore J. A. M.	Soc. Chr.
MOTZ Roger	Libéral
STRUYE Paul	Soc. Chr.
VAN CAUWELAERT J. Frans	Soc. Chr.

Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. Chr.
DRÈZE René	Libéral
le HODEY Philippe	Soc. Chr.
LEYNEN Hubert	Soc. Chr.
MOLTER Adolf	Soc.
PIERSON E. M. A.	Soc.
VAN REMOORTEL William	Soc.

FRANCE FRANCE

Representatives — Représentants

MM. CORNIGLION-MOLINIER E.	Rass. gauches rép.
de FÉLICE Pierre	Radical-Soc.
GABORIT Roger	Radical-Soc.
JAQUET Gérard	Soc.
KALENZAGA Christophe	Indép. Outre-mer
LE BAIL Jean	Soc.
LEGENDRE Jean	Indép. paysan
de MENTHON François	M. R. P.
MINJOZ Jean	Soc.
de MOUSTIER Roland	Rép. indép.
MOUTET Marius	Soc.
PERNOT Georges	Rép. indép.
PEZET Ernest	M. R. P.
RADIUS René	Rép. soc.
REYNAUD Paul	Rép. indép.
SENGHOR Léopold Sédar	Indép. Outre-mer
TEITGEN Pierre-Henri	M. R. P.

Substitutes — Suppléants

MM. ALRIC Gustave	Rép. indép.
BICHET Robert	M. R. P.
BONNEFOUS Edouard	U. D. S. R.
CHABAN-DELMAS Jacques	Rép. soc.
CHARPENTIER René	M. R. P.
CONTE Arthur	Soc.
COURANT Pierre	Indép. paysan

MM. DEBRÉ Michel	Rép. soc.
DEVINAT Paul	Radical-Soc.
LAINGO Ralijaona	Rass. d'Outre-mer
LEMAIRE Maurice	Rép. soc.
LONGCHAMON Henri	Rass. gauches rép.
NININE Jules	Soc.
Mme PIERRE-BROSSOLETTE G.	Soc.
MM. PINTON Auguste	Rass. gauches rép.
RINCENT Germain	Soc.
TEMPLE Emmanuel	Indép. paysan

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. ALTMAIER Jakob	S.P.D.
BECKER Max	F.D.P.
Fürst von BISMARCK Otto	C.D.U.
MM. BLACHSTEIN Peter	S.P.D.
FURLER Hans	C.D.U.
HEYE Hellmuth	C.D.U.
Mme HUBERT Elinor	S.P.D.
MM. KALBITZER Hellmut	S.P.D.
KIESINGER Kurt-Georg	C.D.U.
KOPF Hermann	C.D.U.
LEVERKUEHN Paul	C.D.U.
MEYER Ernst Wilhelm	S.P.D.
PAUL Ernst	S.P.D.
Mme REHLING Luise	C.D.U.
MM. SCHMID Carlo	S.P.D.
SCHÜTZ Hans	C.S.U.
SEIDL Franz	C.S.U.
SERRES Günther	C.D.U.

Substitutes — Suppléants

MM. BAUER Hannsheinz	S.P.D.
BIRKELBACH Willi	S.P.D.
ERLER Fritz	S.P.D.
EVEN Johannes	C.D.U.
GERNS Heinrich	C.D.U.
HÖFLER Heinrich	C.D.U.
JACOBS Peter	S.P.D.
JÄGER Richard	C.S.U.
KLIESING Georg	C.D.U.
KÜHN Heinz	S.P.D.
KURLBAUM Georg	S.P.D.
LÜCKER Hans-August	C.S.U.
Mme MAXSEIN Agnes	C.D.U.
MM. MENDE Erich	F.D.P.
METZGER Ludwig	S.P.D.
WAHL Eduard	C.D.U.
Mme WEBER Helene	C.D.U.
M. ZIMMER Alois	C.D.U.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AZARA Antonio	Dém. Chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
BETTIOL Giuseppe	Dém. Chr.
BOGGIANO PICO Antonio	Dém. Chr.
CANEVARI Emilio	Soc. Dém.
CINGOLANI Mario	Dém. Chr.
CODACCI PISANELLI G.	Dém. Chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
DE VITA Francesco	Républicain
GALLETTO Bortolo	Dém. Chr.
GONELLA Guido	Dém. Chr.
Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO	Monarchiste
MM. MONTINI Lodovico	Dém. Chr.
NACUCCHI Nicola	Monarchiste
SANTERO Natale	Dém. Chr.
SPALLICCI Aldo	Républicain
.....
.....

Substitutes — Suppléants

MM. BASILE Guido	Libéral
CARMAGNOLA Luigi	Soc. Dém.
CERULLI IRELLI Giuseppe	Dém. Chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. Chr.
MM. COTTONE Benedetto	Libéral
DE BOSIO Francesco	Dém. Chr.
EBNER Antonio	Groupe mixte
GIARDINA Camillo	Dém. Chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. Chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. Dém.
PECORARO Antonio	Dém. Chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. Chr.
STORCHI Ferdinando	Dém. Chr.
TARTUFOLI Amor	Dém. Chr.
TURANI Daniele	Dém. Chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. Chr.
ZERBI Tommaso	Dém. Chr.
.....

LUXEMBOURG
LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. van KAUVENBERGH Adrien	Soc.
MARGUE Nicolas	Chr. Soc.
SCHAUS Eugène	Libéral

Substitutes — Suppléants

MM. GRÉGOIRE Pierre	Chr. Soc.
KRIER Antoine	Soc.
SCHAFFNER Robert	Libéral

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BIESHEUVEL B. W.	Anti-Révolution.
FENS J. J.	Pop. Cath.
van der GOES van NATERS	Travailleiste
van MEEUWEN P. G. M.	Pop. Cath.
SCHMAL J. J. R.	Chr. Hist.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J. M.	Libéral
M. VOS H.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

MM. DUYNSTEE A. E. M.	Pop. Cath.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
van HULST J. W.	Chr. Hist.
PATIJN C. L.	Travailleiste
van RIEL H.	Libéral
SCHUIJT W. J.	Pop. Cath.
TJALMA J.	Anti-Révolution.

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. R. C. BROOMAN-WHITE	Conservateur
Mr. Knox CUNNINGHAM	Conservateur
Sir Thomas DUGDALE	Conservateur
Rt. Hon. L. John EDWARDS	Travailleiste
Mr. Harold J. FINCH	Travailleiste
Rt. Hon. James GRIFFITHS	Travailleiste
Mr. Charles L. HALE	Travailleiste
Mr. John HAY	Conservateur
Mr. Arthur HOLT	Libéral
Rt. Hon. Dame Flor. HORSBRUGH	Conservateur
Mr. John HUGHES HALLETT	Conservateur
Sir James HUTCHISON	Conservateur
Président de l'Assemblée	
Mr. Peter KIRK	Conservateur
Rt. Hon. Hilary A. MARQUAND	Travailleiste
Mr. Charles ROYLE	Travailleiste
Mr. Thomas STEELE	Travailleiste
Viscount STONEHAVEN	Conservateur
Mr. William WILKINS	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

Mr. Robert CHICHESTER-CLARK	Conservateur
Mrs. Alice CULLEN	Travailleiste
Lord GRANTCHESTER	Libéral
Marquess of LOTHIAN	Conservateur
Mr. John MAITLAND	Conservateur
Mr. Frederick MULLEBY	Travailleiste
Mr. David PRICE	Conservateur
Mr. Harry RANDALL	Travailleiste
Mr. Ronald S. RUSSELL	Conservateur
Mr. Joseph SLATER	Travailleiste
Mr. Peter THOMAS	Conservateur
.....

I

MINUTES OF PROCEEDINGS



PROCÈS-VERBAUX

SEVENTH SITTING

Wednesday, 17th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

1. Resumption of the Fourth Ordinary Session.
2. Selection, by lot, of the five members of the Credentials Committee.
3. Adoption of the draft Order of Business of the Second Part of the Session (Doc. 100).
4. Action taken in national parliaments in support of Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Communication by the President on the action taken in pursuance of Order No. 9 and Debate on the Report tabled by the Working Party for liaison with national parliaments*, Doc. 110).
5. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Presentation by the Chairman of the Council and General Debate*, Doc. 102).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 11.5 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter, and Rule 2 of the Rules of Procedure, the President announced the resumption of the Fourth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sitting of Saturday, 5th July, 1958, were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that that Assembly had ratified the Credentials of Mr. Tjalma, a Netherlands Substitute member, appointed in place of Mr. Rip, resigned.

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the Assembly nominated by lot a

Committee of five members to examine the credentials of Representatives and Substitutes appointed since the last Sitting of the Consultative Assembly.

The members nominated were: MM. Badini Confalonieri, Blachstein, Hay, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Moutet.

4. Tributes to Deceased Members of the Assembly

The President paid tributes to the late Mr. Treves, an Italian Representative, Mr. Paolucci, an Italian Substitute, and Mr. Plaisant, a French Representative.

5. Address by the President of the Assembly

The President delivered an Address.

6. Adoption of the draft Order of Business of the Second Part of the Session (Doc. 100)

Speaker: Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the Second Part of the Session proposed by the Bureau.

SEPTIÈME SÉANCE

Mercredi 17 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

1. Reprise de la quatrième session ordinaire.
2. Désignation, par tirage au sort, des cinq membres de la Commission de Vérification des Pouvoirs.
3. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 100).
4. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la quatrième session ordinaire (*Communication du Président sur l'action entreprise en application de la Directive n° 9 et discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 110).
5. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la quatrième session ordinaire (*Présentation par le Président du Conseil et discussion générale*, Doc. 102).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 11 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et de l'article 2 du Règlement, le Président déclare reprise la quatrième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la séance du samedi 5 juillet 1958 est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Vérification des pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication de M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette Assemblée, des pouvoirs de M. Tjalma, désigné comme Suppléant néerlandais, en remplacement de M. Rip, démissionnaire.

En application de l'article 6 (2) du Règlement, l'Assemblée nomme, par voie de tirage au sort,

une commission de cinq membres, chargée de la vérification des pouvoirs des Représentants et Suppléants désignés postérieurement à la dernière réunion de l'Assemblée Consultative.

Sont désignés : MM. Badini Confalonieri, Blachstein, Hay, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Moutet.

4. Eloges funèbres

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Treves, Représentant italien, de M. Paolucci, Suppléant italien et de M. Plaisant, Représentant français.

5. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président prononce une allocution.

6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 100)

Intervient : Marchese Lucifero d'Aprigliano.

L'Assemblée adopte le projet de calendrier pour la deuxième partie de la session, proposé par le Bureau.

7. Action taken in national parliaments in support of Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session

(Communication by the President on the action taken in pursuance of Order No. 9 and Debate on the Report tabled by the Working Party for liaison with national parliaments, Doc. 110)

The President made a statement to the Assembly on action taken in pursuance of Order No. 9.

The Debate was opened.

The Report of the Working Party was presented by Mr. Moutet, Rapporteur.

Speakers : Mme Hubert, MM. Fens, Bettiol.

The Debate was closed.

The Assembly took note of the Report of the Working Party.

8. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session

(Presentation by the Chairman of the Council and General Debate, Doc. 102)

The Reply of the Council of W.E.U. was presented by the Marquess of Lansdowne, Under-Secretary of State for Foreign Affairs, United Kingdom, acting Chairman of the Council.

The General Debate was opened.

Speakers : Marchese Lucifero d'Aprigliano, the Marquess of Lansdowne, Mr. Corniglion-Molinier, the Marquess of Lansdowne, MM. Fens Badini Confalonieri, the Marquess of Lansdowne.

The General Debate was adjourned until the next Sitting.

9. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.50 p.m.

7. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la quatrième session ordinaire

(Communication par le Président sur l'action entreprise en application de la Directive n° 9 et discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 110)

Le Président de l'Assemblée fait une communication sur l'action entreprise en application de la Directive n° 9.

La discussion est ouverte.

Le rapport du Groupe de Travail est présenté par M. Moutet, rapporteur.

Interviennent : Mme Hubert, MM. Fens, Bettiol.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport du Groupe de Travail.

8. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la quatrième session ordinaire

(Présentation par le Président du Conseil et discussion générale, Doc. 102)

Marquess of Lansdowne, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le Gouvernement du Royaume-Uni, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. présente la communication du Conseil.

La discussion générale est ouverte.

Interviennent : Marchese Lucifero d'Aprigliano, Marquess of Lansdowne, M. Corniglion-Molinier, Marquess of Lansdowne, MM. Fens, Badini Confalonieri, Marquess of Lansdowne.

La discussion générale sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

9. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 heures 50.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance¹:

MM. Altmaier
Azara
Badini Confalonieri
Becker
Bettiol
Tjalma (Biesheuvel)
Fürst von Bismarck
MM. Blachstein
Sibille (Boggiano Pico)
De Kinder (Bohy)
Brooman-White
Cingolani
Corniglion-Molinier
Cunningham
Cottone (Dardanelli)
Molter (Dehousse)
Mailand (Sir Thomas Dugdale)
Mrs. *Cullen* (Edwards)
M. Fens

MM. *Mulley* (Finch)
Höfler (Furler)
Gaborit
Goedhart
(van der Goes van Naters)
Randall (Griffiths)
Hale
Hay
Gerns (Heye)
Dame Florence Horsbrugh
Mme Hubert
MM. Hughes Hallett
Price (Sir James Hutchison)
Metzger (Kalbitzer)
Zimmer (Kiesinger)
Kirk
Legendre
Kliesing (Leverkuehn)
Marchese Lucifero d'Aprigliano
M. *Slater* (Marquand)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Duynstee* (van Meeuwen)
Erler (Meyer)
Temple (de Moustier)
Moutet
Nacucchi
Pierson
Radius
Royle
Schmid
Jaeger (Schütz)
Seidl
Serres
Spallicci
Steele
de la Vallée Poussin (Struye)
Van Cauwelaert
Patiyn (Vos)
Wilkins

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Canevari
Codacci Pisanelli
De Vita
de Félice
Galletto
Gonella
Holt
Jaquet
Kalenzaga
van Kauwenbergh

MM. Kopf
Le Bail
Lefèvre
Margue
de Menthon
Minjoz
Montini
Motz
Paul
Pernot

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

M. Pezet
Mme Rehling
MM. Reynaud
Santero
Schaus
Schmal
Senghor
Mme Stoffels-van Haften
Viscount Stonehaven
M. Teitgen

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

EIGHTH SITTING

Wednesday, 17th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

1. Ratification of Credentials (*Report of the Credentials Committee, Doc. 113*).
2. Reply of the Council to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Resumed General Debate, Doc. 102*).
3. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.5 p.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Ratification of Credentials (*Report of the Credentials Committee, Doc. 113*)

The Report of the Credentials Committee was presented by Mr. Hay, Rapporteur.

The Assembly agreed to the Report, and the Credentials of the following Representatives were approved, subject to ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe:

- Mr. De Kinder, Representative, Belgium.
- Mr. Drèze, Substitute, Belgium.
- Mr. Pierson, Substitute, Belgium.
- Mr. Kliesing, Substitute, Federal Republic of Germany.

Mr. Chichester-Clark, Substitute, United Kingdom.

4. Reply of the Council to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Resumed General Debate, Doc. 102*)

The General Debate was resumed.

Speakers: Mr. Legendre, Marquess of Lansdowne, MM. Brooman-White, Legendre, Hay, Bettiol, Zimmer.

Mr. Pezet, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Sir James Hutchison.

Speakers: Mr. de la Vallée Poussin, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

Sir James Hutchison resumed the Chair.

Speakers: MM. Badini Confalonieri, Patijn.

The General Debate was closed.

The various sections of the Reply by the Council were referred to the appropriate Committees.

The Sitting was suspended at 4.50 p.m. and resumed at 5.15 p.m.

HUITIÈME SÉANCE

Mercredi 17 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

1. Vérification des pouvoirs (*Rapport de la Commission de l'Érification des Pouvoirs*, Doc. 113).
2. Réponse du Conseil aux Recommandations de l'Assemblée au cours de la première partie de la quatrième session ordinaire (*suite de la discussion générale*, Doc. 102).
3. État de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 105).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Vérification des pouvoirs

(Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs, Doc. 113)

Le rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs est présenté par M. Hay, rapporteur.

Les conclusions du rapport sont adoptées, et sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, sont validés les pouvoirs de :

M. De Kinder, Représentant de la Belgique ;
M. Drèze, Suppléant de la Belgique ;
M. Pierson, Suppléant de la Belgique ;
M. Kliesing, suppléant de la République Fédérale d'Allemagne ;

M. Chichester-Clark, Suppléant du Royaume-Uni.

4. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la quatrième session ordinaire

(Suite de la discussion générale, Doc. 102)

La discussion générale est reprise.

Interviennent : M. Legendre, Marquess of Lansdowne, MM. Brooman-White, Legendre, Hay, Bettiol, Zimmer.

M. Pezel, Vice-Président de l'Assemblée, remplace Sir James Hutchison au fauteuil présidentiel.

Interviennent : M. de la Vallée Poussin, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

Sir James Hutchison reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Badini Confalonieri, Patijn.

La discussion générale est close.

Les différentes parties de la communication du Conseil sont renvoyées aux commissions compétentes.

La séance, suspendue à 16 heures 50, est reprise à 17 heures 15.

5. State of European Security

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Mulley, Rapporteur.

Speaker : Mr. Hughes Hallett.

The Debate was adjourned till the next Sitting.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 18th December, 1958 at 10 o'clock.

The Sitting was closed at 6.25 p.m.

5. Etat de la sécurité européenne

(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Mulley, rapporteur.

Intervient : M. Hughes Hallett.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 18 décembre 1958, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 25.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance¹:

MM. Altmaier
Azara
Badini Confalonieri
Becker
Bettiol
Tjalma (Biesheuvel)
Blachstein
Sibille (Boggiano Pico)
Pierson (Bohy)
Ebner (Canevari)
Cingolani
Codacci Pisanelli
Cornignion-Molinier
Cunningham
Molter (Dehousse)
Maitland (Sir Thomas Dugdale)
Mrs. *Cullen* (Edwards)
MM. de Félice
Fens

MM. *Mulley* (Finch)
Goedhart
(van der Goes van Naters)
Randall (Griffiths)
Hale
Hay
Gerns (Heye)
Dame Florence Horsbrugh
Mme Hubert
MM. Hughes Hallett
Price (Sir James Hutchison)
Metzger (Kalbitzer)
Zimmer (Kiesinger)
Kirk
Kopf
Legendre
Kliesing (Leverkuehn)
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Marquand
Schuijt (van Meeuwen)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Erler* (Meyer)
Temple (de Moustier)
Moutet
Paul
Pernot
Pezet
Radius
Mme Rehling
MM. *Courant* (Reynaud)
Royle
Schaus
Seidl
Serres
Spallicci
Steele
Viscount Stonehaven
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Patijn (Vos)
Wilkins
De Kinder

The following Representatives apologised for their absence:

Fürst von Bismarck
MM. Brooman-White
Dardanelli
De Vita
Furler
Gaborit
Galletto
Gonella
Holt
Jaquet

MM. Kalenzaga
van Kauwenbergh
Le Bail
Lefèvre
Margue
de Menthon
Minjoz
Montini
Motz
Nacucchi

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Santero
Schmal
Schmid
Schütz
Senghor
Mme Stoffels-van Haafden
MM. Teitgen
Van Cauwelaert

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

NINTH SITTING

Thursday, 18th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments Doc. 105*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Nominations to Committees

The Bureau proposed the following nominations for seats in Committees :

MM. De Kinder and Pierson, Substitute Members of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of MM. Tahon and Rolin respectively.

MM. Leverkuehn and Kliesing, Substitute Members of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of MM. Höfler and Leverkuehn respectively.

Mr. De Kinder, Substitute Member of the General Affairs Committee, in place of Mr. Tahon.

Mr. Höfler, Substitute Member of the General Affairs Committee, in place of Mr. Meyers.

Mr. Price, Member of the General Affairs Committee, in place of the Marquess of Lansdowne.

The Marquess of Lothian and Mr. Chichester-Clark, Substitute Members of the General Affairs Committee, in place of Mr. Price, and Mr. Armstrong respectively.

Mr. Pierson, Substitute Member of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, in place of Mr. Rolin.

Mr. Chichester-Clark, Substitute Member of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, in place of Mr. Armstrong.

The Assembly agreed to the nominations.

4. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The Debate was resumed.

Speaker : Mr. Duynstee.

The Debate was adjourned till later in the same Sitting.

5. Addition to the Agenda and Reference to Committee

Viscount Stonehaven proposed that a motion for a Recommendation on the Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (Doc. 112), tabled by himself and several of his colleagues, be added to the Agenda and referred to the Committee on Defence Questions and Armaments.

NEUVIÈME SÉANCE

Jeudi 18 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Nominations aux commissions

Le Bureau propose les candidatures suivantes à des sièges dans les commissions :

MM. De Kinder et Pierson comme membres suppléants de la Commission des Questions de Défense et des Armements à la place de MM. Tahon et Rolin, respectivement ;

MM. Leverkuehn et Kliesing comme membres suppléants de la Commission des Questions de Défense et des Armements à la place de MM. Höfler et Leverkuehn, respectivement ;

M. De Kinder comme membre suppléant de la Commission des Affaires générales à la place de M. Tahon ;

M. Höfler comme membre suppléant de la Commission des Affaires générales à la place de M. Meyers ;

M. Price comme membre titulaire de la Commission des Affaires générales à la place du Marquess of Lansdowne ;

Marquess of Lothian et M. Chichester-Clark comme membres suppléants de la Commission des Affaires générales à la place de MM. Price et Armstrong, respectivement ;

M. Pierson comme membre suppléant de la Commission du Règlement et des Immunités à la place de M. Rolin ;

M. Chichester-Clark comme membre suppléant de la Commission du Règlement et des Immunités à la place de M. Armstrong.

Les propositions du Bureau sont adoptées.

4. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

La discussion est reprise.

Intervient : M. Duynstee.

La discussion sera poursuivie au cours de cette séance.

5. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission

Viscount Stonchaven propose l'inscription au rôle de l'Assemblée et le renvoi à la Commission des Questions de Défense et des Armements de la proposition de recommandation sur la revision du protocole n° II, article II et du protocole n° III, annexe III, sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié, déposée par lui-même et plusieurs de ses collègues (Doc. 112).

Speaker : Marchese Lucifero d'Aprigliano, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

The proposal was agreed to.

6. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Blachstein, Hale, Royle, Steele, Jaeger.

The Debate was adjourned till later in the same Sitting.

7. Address by Mr. Wigny, Belgian Minister of Foreign Affairs

Mr. Wigny, Belgian Minister of Foreign Affairs, addressed the Assembly.

8. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The Debate was resumed.

Speaker : Mr. Erler.

Mr. Schmid, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Sir James Hutchison.

Speaker : Mr. Marquand.

The Debate was adjourned till the following Sitting.

9. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.45 p.m.

Intervient : Marchese Lucifero d'Aprigliano, Président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

La proposition est adoptée.

6. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Blachstein, Hale, Roylc, Steele, Jaeger.

La discussion sera poursuivie au cours de cette séance.

7. Communication de M. Wigny, ministre des Affaires étrangères de Belgique

M. Wigny, ministre des Affaires étrangères de Belgique, fait une communication à l'Assemblée.

8. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

La discussion est reprise.

Intervient : M. Erlcr.

M. Schmid, Vice-Président de l'Assemblée, remplace Sir James Hutchison au fauteuil présidentiel.

Intervient : M. Marquand.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

9. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 heures 45.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance ¹:

MM. Altmaier
 Azara
 Badini Confalonieri
 Becker
 Bettiol
Tjalma (Biesheuvel)
 Mme *Weber* (Fürst von Bismarck)
 MM. Blachstein
Sibille (Boggiano Pico)
Pierson (Bohy)
 Brooman-White
Ebner (Canevari)
 Cingolani
 Codacci Pisanelli
 Corniglion-Molinier
 Lord *Lothian* (Cunningham)
 MM. *Cottone* (Dardanelli)
Molter (Dehousse)
 De Vita
Maitland (Sir Thomas)
 Dugdale)
Randall (Edwards)

MM. Fens
Mulley (Finch)
Höfler (Furler)
 Gaborit
Goedhart (van der Goes van
 Naters)
Jannuzzi (Gonella)
 Hay
Gerns (Heye)
 Dame Florence Horsbrugh
 Mme Hubert
 MM. Hughes Hallett
Price (Sir James Hutchison)
Zimmer (Kiesinger)
 Kirk
 Kopf
 Lefèvre
 Legendre
Kliesing (Leverkuehn)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Margue
Dwynstee (van Meeuwen)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Erler* (Meyer)
Temple (de Moustier)
 Moutet
 Nacucchi
 Paul
 Pernot
 Radius
 Mme Rehling
 MM. Royle
 Santero
 Schmid
Jaeger (Schütz)
 Seidl
 Serres
 Spallicci
 Steele
 Viscount Stonehaven
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
 Van Cauwelaert
Patiijn (Vos)
 Wilkins
 De Kinder

The following Representatives apologised for their absence :

MM. de Félice
 Galletto
 Griffiths
 Hale
 Holt
 Jaquet
 Kalbitzer
 Kalenzaga

MM. van Kauenbergh
 Le Bail
 Marquand
 de Menthon
 Minjoz
 Montini
 Motz
 Pezet

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Reynaud
 Schaus
 Schmal
 Senghor
 Mme Stoffels-van Haaften
 M. Teitgen

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TENTH SITTING

Thursday, 18th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

1. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 105*).
2. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and*
3. Competence and Activity of the Assembly in non-Military Questions (*General Debate on the Communication from the President on behalf of the Bureau and on the Communication from the Council in reply, Docs. 98 and 104*).

Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 106).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.5 p.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the Draft Recommendation, Doc. 105).

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Jannuzzi, Mulley.

The Debate was concluded.

Mr. Moutet proposed that the Vote on the draft Recommendation be postponed till General Norstad, Supreme Commander, Allied Powers in Europe, had addressed the Assembly.

Speakers : MM. Hale, Steele.

The proposal was agreed to.

4. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 106)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Hughes Hallett.

The Debate was adjourned till later in the same Sitting.

5. Address by Mr. von Brentano, Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany

Mr. von Brentano, Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, addressed the Assembly.

6. International Status of Berlin

(Motion for a Resolution, Doc. 115)

A Motion for a Resolution, tabled by Mr. Molter and several of his colleagues, was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 13) ¹.

1. See page 23.

DIXIÈME SÉANCE

Judi 18 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

1. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Doc. 105*).
2. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Doc. 106*).
3. Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires (*Discussion générale de la communication du Président au nom du Bureau de l'Assemblée et de la réponse du Conseil, Docs. 98 et 104*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Etat de la sécurité européenne

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Doc. 105*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Jannuzzi, Mulley.

La discussion est close.

M. Moutet propose de remettre le vote sur le projet de recommandation jusqu'au moment où l'Assemblée aura entendu la communication du Général Norstad, Commandant suprême des Puissances alliées en Europe.

Interviennent : MM. Hale, Steele.

La proposition est adoptée.

4. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 106*)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la commission est présenté par M. Hughes Hallett.

La discussion sera poursuivie au cours de cette séance.

5. Communication de M. von Brentano, ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne

M. von Brentano, ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, fait une communication à l'Assemblée.

6. Statut international de Berlin

(*Proposition de résolution, Doc. 115*)

La proposition de résolution déposée par M. Molter et plusieurs de ses collègues, est adoptée à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 13) ¹.

1. Voir page 23.

7. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 106)

The Debate was resumed.

Speakers : Viscount Stonehaven, Mr. Hughes Hallett.

The Debate was concluded.

The Assembly unanimously agreed to the draft Recommendation contained in the Report. (This Recommendation will be published as No. 29) ¹.

The Sitting was suspended at 4.50 p.m. and resumed at 5.5 p.m.

8. Competence and Activity of the Assembly in non-Military Questions

(General Debate on the Communication from the President on behalf of the Bureau and on the Communication from the Council in reply, Docs. 98 and 104)

The President made a communication to the Assembly.

Marchese Lucifero d'Aprigliano moved the previous question.

Speakers : MM. van Cauwelaert, Fens.

The Motion was disagreed to.

The General Debate was opened.

Speakers : MM. Hay, Pezet, Gaborit, Bettiol, Margue, Santero, Kopf, Kirk, Badini Confalonieri, Jannuzzi.

The General Debate was concluded.

In accordance with the conclusions contained in Document 98, the Assembly charged the Bureau with the task of preparing a draft Resolution in the light of the Debate.

9. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 19th December, 1958 at 10.30 a.m.

The Sitting was closed at 6.55 p.m.

1. See page 24.

7. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Doc. 106)

La discussion est reprise.

Interviennent : Viscount Stonehaven, M. Hughes Hallett.

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 29) ¹.

La séance, suspendue à 16 heures 50, est reprise à 17 heures 05.

8. Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires

(Discussion générale de la communication du Président au nom du Bureau et de la réponse du Conseil, Docs. 98 et 104)

Le Président fait une communication à l'Assemblée.

Marchese Lucifero d'Aprigliano pose la question préalable.

Interviennent : MM. van Cauwelaert, Fens.

La question préalable n'est pas adoptée.

La discussion générale est ouverte.

Interviennent : MM. Hay, Pezet, Gaborit, Bettiol, Margue, Santero, Kopf, Kirk, Badini Confalonieri, Jannuzzi.

La discussion générale est close.

Conformément aux conclusions du Document 98, l'Assemblée charge son Bureau de préparer un projet de résolution à la lumière de la discussion qui vient d'avoir lieu.

9. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 19 décembre 1958, à 10 heures 30.

La séance est levée à 18 heures 55.

1. Voir page 24.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance¹:

MM. Altmaier	MM. Gaborit
Azara	<i>Goedhart</i>
Badini Confalonieri	(van der Goes van Naters)
Becker	<i>Jannuzzi</i> (Gonella)
Bettiol	Griffiths
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Hale
Mme <i>Weber</i> (Fürst von Bismarck)	Hay
MM. Blachstein	<i>Gerns</i> (Heye)
<i>Sibille</i> (Boggiano Pico)	Dame Florence Horsbrugh
<i>Pierson</i> (Bohy)	Mme Hubert
<i>Russell</i> (Brooman-White)	MM. Hughes Hallett
<i>Ebner</i> (Canevari)	<i>Price</i> (Sir James Hutchison)
Cingolani	<i>Metzger</i> (Kalbitzer)
Corniglian-Molinier	<i>Zimmer</i> (Kiesinger)
Lord <i>Lothian</i> (Cunningham)	Kirk
MM. <i>Molter</i> (Dehousse)	Kopf
De Vita	<i>Leynen</i> (Lefèvre)
<i>Maitland</i> (Sir Thomas)	Legendre
Dugdale)	Marchese Lucifero d'Aprigliano
<i>Randall</i> (Edwards)	MM. Marquand
Fens	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
<i>Mulley</i> (Finch)	<i>Erler</i> (Meyer)
<i>Höfler</i> (Furler)	<i>Conte</i> (Minjoz)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. <i>Temple</i> (de Moustier)
Moutet
Nacucchi
Paul
Pernot
Pezet
Radius
Mme Rehling
MM. Royle
Schmid
<i>Lücker</i> (Schütz)
Seidl
Serres
Spallicci
Steele
<i>Schuijt</i> (Mme Stoffels-van
Haafden)
Viscount Stonehaven
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
<i>Charpentier</i> (Teitgen)
Van Cauwelaert
Wilkins
De Kinder

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Codacci Pisanelli
Dardanelli
de Félice
Galletto
Holt
Jaquet
Kalenzaga

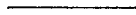
Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. van Kauwenbergh	MM. Reynaud
Le Bail	Santero
Leverkuehn	Schaus
Margue	Schmal
de Menthon	Senghor
Montini	Vos
Motz	

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DIXIÈME SÉANCE

RESOLUTION No. 13
on the situation in Berlin

The Assembly,

Concerned by the grave international tension created by the Note of 27th November from the Government of the Soviet Union relating to the international status of Berlin,

EXPRESSES DISAPPROVAL

of this attempt to open negotiations on that status, not through the appropriate diplomatic channels but by communiqués intended for propaganda,

PROTESTS

against the threat of an ultimatum contained in the Soviet Note,

RECALLS

the economic blockade of Berlin by the U. S. S. R. in 1948,

PAYS TRIBUTE

to the heroic resistance of the people of Berlin and to the efficient and impressive assistance given at the time by Western air forces,

AND WELCOMES WITH SATISFACTION

the firmness of the decisions taken unanimously by the Western Governments, and wholly subscribes to the terms of the NATO communiqué on this subject.

RÉSOLUTION n° 13
sur la situation à Berlin

L'Assemblée,

Préoccupée par la grave tension internationale créée par la note du 27 novembre du gouvernement de l'Union Soviétique relative au statut international de Berlin,

DÉSAPPROUVE

la méthode qui veut ouvrir une négociation sur ce statut non par la voie diplomatique traditionnelle mais par des communiqués destinés à la propagande,

PROTESTE

contre la menace d'un ultimatum que contient ladite note,

SE SOUVIENT

du blocus économique de Berlin établi par l'U. R. S. S. en 1948,

SALUE

la résistance héroïque du peuple de Berlin et l'aide grandiose et efficace prêtée en la circonstance par les forces aériennes occidentales,

ACCUEILLE AVEC SATISFACTION

la fermeté des décisions prises à l'unanimité par les gouvernements occidentaux, et souscrit entièrement aux termes du communiqué de l'OTAN à ce sujet.

RECOMMENDATION No. 29***on the activities of the Agency for the Control of Armaments
and the Standing Armaments Committee***

The Assembly,

Having debated the contents of Chapters V and VI of the Third Annual Report of the Council on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee for the period 1st February to 31st December, 1957, and the supplementary Communication of the Council;

I

Considering that the activities of the Agency for the Control of Armaments in 1957 must be examined with the reservation that some of the legal instruments called for in the Protocols to the modified Brussels Treaty are not yet in force;

Considering that by virtue of its duties and the most encouraging results already achieved, the Agency for the Control of Armaments constitutes a most valuable experiment with a view to the future controlled limitation or reduction of armaments on a wider scale, in territories outside the WEU countries,

EXPRESSES THE OPINION

That the Agency for the Control of Armaments carried out its functions satisfactorily during 1957;

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That by May 1959 it should fix, in accordance with Article V of Protocol No. II of the modified Brussels Treaty, the strengths and armaments of the internal defence and police forces on the mainland of Europe;
2. That it should now apply Article III of Protocol No. III as far as possible so that levels of stocks of any atomic, biological or chemical weapons produced by the continental members may be duly controlled by the Agency immediately effective production commences;
3. That in order to facilitate the implementation of Article XXIII of Protocol No. IV it should request the United States and Canadian governments to communicate directly to the Agency full information concerning military aid to be supplied to forces on the mainland of Europe of members of Western European Union;
4. That by all appropriate means, it encourage the development of the Agency's work and experience as an experiment in the wider field of disarmament control;

RECOMMANDATION n° 29
sur les activités de l'Agence de Contrôle
des Armements et du Comité Permanent des Armements

L'Assemblée,

Ayant examiné le contenu des chapitres V et VI du Troisième Rapport Annuel du Conseil sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements pendant la période allant du 1^{er} février au 31 décembre 1957, ainsi que la communication supplémentaire du Conseil;

I

Considérant que les activités de l'Agence de Contrôle des Armements en 1957 doivent être examinées compte tenu du fait que certains des instruments juridiques prévus par les Protocoles du Traité de Bruxelles modifié ne sont pas encore en vigueur;

Considérant que l'Agence de Contrôle des Armements de par la mission qui lui a été dévolue et les résultats très encourageants qu'elle a déjà obtenus, représente un banc d'essai du plus grand intérêt dans la perspective des applications futures de limitations ou réductions contrôlées d'armements à des territoires autres que ceux de l'U. E. O. et sur une échelle plus étendue,

EMET L'AVIS

Que l'Agence de Contrôle des Armements s'est acquittée de sa tâche de façon satisfaisante en 1957;

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De fixer d'ici mai 1959, conformément à l'Article V du Protocole n° II du Traité de Bruxelles modifié, les effectifs et armements des forces de défense intérieure et de police sur le continent européen;
2. D'appliquer maintenant dans toute la mesure du possible l'Article III du Protocole n° III de manière à ce que les niveaux de stocks de toutes armes atomiques, biologiques ou chimiques produites par les pays membres continentaux soient dûment contrôlés par l'Agence dès le début de la production effective;
3. Aux fins de faciliter l'application de l'Article XXIII du Protocole n° IV, de demander au gouvernement des Etats-Unis et du Canada de communiquer directement à l'Agence tous les renseignements concernant l'aide militaire qui sera fournie aux forces sur le continent européen des membres de l'Union de l'Europe Occidentale;
4. D'encourager, par tous les moyens appropriés, le développement des travaux et de l'expérience de l'Agence à titre d'essai dans le domaine plus étendu du contrôle du désarmement;

II

Considering that within the Atlantic Alliance a European armaments production unit must exist to achieve a rational division of labour between the United States on one side and the European partners on the other ;

Considering furthermore that because of their technical and scientific resources the Member States of Western European Union are most suited to form this unit,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That in future the military staff requirements should be formulated in the Standing Armaments Committee only, and that in addition to army, navy and air staff requirements as well as home and civil defence requirements sub-Committees, a security, a research and development and a production and finance sub-Committee should be created ;

2. That a body of the seven Defence Ministers should be set up within the framework of Western European Union to wield ultimate power of decision in this field and to give the necessary political impetus to the technical activities of the Committee ;

3. That with a view to ensuring close co-ordination with N. A. T. O. and the North American partners,

(a) a copy of the proceedings of all the sub-Committees should be sent to the Secretary-General of N. A. T. O. ;

(b) the Defence Ministers of the United States of America and Canada should be invited to appoint observers to the sub-Committees and to the ministerial meetings ;

(c) a distinction should be made between weapons and equipment which can be produced within the framework of N. A. T. O., those which can be more effectively handled by the Standing Armaments Committee, and those which can best be left to national resources ;

(d) members of Western European Union should in future acquaint the Standing Armaments Committee of offers of arms and equipment from other nations.

II

Considérant que dans le cadre de l'alliance atlantique un ensemble européen de production d'armements doit exister aux fins d'arriver à une répartition rationnelle des tâches entre les Etats-Unis d'une part, les partenaires européens d'autre part ;

Considérant en outre qu'en raison de leurs ressources techniques et scientifiques les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale sont le plus à même de constituer cet ensemble,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. Qu'à l'avenir les caractéristiques militaires communes soient formulées dans le seul Comité Permanent des Armements et qu'outre les sous-comités des Caractéristiques pour l'Armée, la Marine et l'Aviation, ainsi que pour la Défense intérieure et civile, soient créés des Sous-Comités pour la Sécurité, les Recherches et la mise au point, la production et les finances ;

2. Que soit institué un organe des sept Ministres de la Défense dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, disposant du pouvoir de décision en dernier ressort dans ce domaine, et chargé de stimuler sur le plan politique les activités techniques du Comité ;

3. Qu'en vue d'assurer une coopération étroite avec l'O. T. A. N. et les partenaires nord-américains,

(a) le compte rendu des réunions de tous les sous-comités soit communiqué au Secrétaire général de l'O. T. A. N. ;

(b) les Ministres de la Défense des Etats-Unis d'Amérique et du Canada soient invités à désigner des observateurs auprès des sous-comités et des réunions ministérielles ;

(c) une distinction soit faite entre les armes et les matériels qui peuvent être produits dans le cadre de l'O. T. A. N., ceux qui conviennent mieux à une production dans le cadre du Comité Permanent des Armements, et ceux qui doivent continuer à faire l'objet d'une production nationale ;

(d) à l'avenir les pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale informent le Comité Permanent des Armements des offres d'armes et matériel en provenance d'autres pays.

ELEVENTH SITTING

Friday, 19th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

1. Policy of member States of Western European Union
(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft amended Recommendation, Doc. 111)
2. Speech by General Norstad, Supreme Commander Allied Powers in Europe.
3. State of European Security (Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.35 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Policy of Member States of Western European Union

(Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 111)

Mr. Gaborit, Chairman of the Committee, moved a dilatory Motion.

Speaker : Mr. Corniglion-Molinier, Rapporteur.

The Motion was agreed to.

The Sitting was suspended at 10.45 a.m. and resumed at 10.50 a.m.

4. Address by Mr. Luns, Minister of Foreign Affairs of the Netherlands

Mr. Luns, Minister of Foreign Affairs of the Netherlands, addressed the Assembly.

5. Speech by General Norstad, Supreme Commander, Allied Powers in Europe

General Norstad, Supreme Commander, Allied Powers in Europe, addressed the Assembly.

General Norstad answered questions put to him by Members.

Speakers : MM. Corniglion-Molinier, Fens, Margue, Pezet, Altmaier, Erlner, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

6. State of European Security

(Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

MM. Blachstein and Bohy spoke in explanation of their votes on the draft Recommendation as a whole.

On the proposal of Marchese Lucifero d'Aprigliano the Assembly agreed to vote on the Recommendation paragraph by paragraph.

Paragraphs 1 to 3 were agreed to.

The draft Recommendation was agreed to on a roll-call (See Appendix II) by 55 votes to 7, with 4 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 28) ¹.

¹ See page 31.

ONZIÈME SÉANCE

Vendredi 19 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

1. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation amendé, Doc. 111*).
2. Allocution du Général Norstad, Commandant suprême des Puissances alliées en Europe.
3. Etat de la sécurité européenne (*Vote du projet de recommandation, contenu dans le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

3. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 111)

M. Gaborit, président de la commission, présente une motion d'ajournement.

Intervient : M. Corniglion-Molinier, rapporteur.

L'ajournement du débat est adopté.

La séance, suspendue à 10 heures 45, est reprise à 10 heures 50.

4. Communication de M. Luns, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas

M. Luns, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, fait une communication à l'Assemblée.

5. Allocution du Général Norstad, Commandant suprême des Puissances alliées en Europe

Le Général Norstad, Commandant suprême des Puissances alliées en Europe, prononce une allocution.

Le Général répond à des questions qui lui sont posées par des membres.

Interviennent : MM. Corniglion-Molinier, Fens, Margue, Pezet, Altmaier, Erlner, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

6. Etat de la sécurité européenne

(Vote du projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

MM. Blachstein et Bohy expliquent leur vote sur l'ensemble du projet de recommandation.

Marchese Lucifero d'Aprigliano propose de voter séparément sur chaque paragraphe.

Les trois paragraphes du projet de recommandation sont adoptés.

A la suite d'un vote par appel nominal (voir Annexe II), le projet de recommandation est adopté par 55 voix contre 7 et 4 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 28) ¹.

1. Voir page 31.

7. Addition to the Agenda and Reference to Committee

Mr. Badini Confalonieri proposed that a motion for a Recommendation on the Economic Relationships of Member States (Doc. 116), tabled by Mr. Legendre and several of his colleagues be added to the Agenda and referred to the General Affairs Committee, with an instruction to that Committee to report back to the Assembly the next morning.

Speakers : Mr. Marquand, Mr. Gaborit, Chairman of the General Affairs Committee.

The proposal was agreed to.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.55 p.m.

7. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission

M. Badini Confalonieri propose l'inscription au rôle de l'Assemblée et le renvoi à la Commission des Affaires Générales, avec instruction de faire rapport le lendemain, de la proposition de recommandation sur les relations économiques des Etats membres (Doc. 116), déposée par M. Legendre et plusieurs de ses collègues.

Interviennent : M. Marquand, M. Gaborit, président de la Commission des Affaires Générales.

La proposition est adoptée.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 heures 55.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance¹:

MM. Altmaier
Azara
Badini Confalonieri
Becker
Bettiol
Tjalma (Biesheuvel)
Mme *Weber* (Fürst von Bismarck)
MM. Blachstein
Sibille (Boggiano Pico)
Bohy
Russell (Brooman-White)
Ebner (Canevari)
Cingolani
Codacci Pisanelli
Cornignon-Molinier
Cunningham
Cottone (Dardanelli)
Molter (Dehousse)
De Vita
Maitland (Sir Thomas)
Dugdale
Edwards
Fens
Mulley (Finch)
Höfler (Furler)

MM. Gaborit
De Bosio (Galletto)
Goedhart
(van der Goes van Naters)
Jannuzzi (Gonella)
Griffiths
Slater (Hale)
Hay
Gerns (Heye)
Dame Florence Horsbrugh
Mme Hubert
MM. Hughes Hallett
Price (Sir James Hutchison)
Metzger (Kalbitzer)
Zimmer (Kiesinger)
Kirk
Kopf
Leynen (Legendre)
Kliesing (Leverkuehn)
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Margue
Marquand
Duynstee (van Meeuwen)
Erler (Meyer)
Motz

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Temple* (de Moustier)
Moutet
Nacucchi
Paul
Alric (Pernot)
Pezet
Mme Rehling
MM. *Randall* (Royle)
Santero
Van Hulst (Schmal)
Schmid
Jaeger (Schütz)
Seidl
Ninine (Senghor)
Serres
Spallicci
Steele
Mme Stoffels-van Haaften
Viscount Stonehaven
MM. *Pierson* (Struye)
Van Cauwelaert
Wilkins
De Kinder

The following Representatives apologised for their absence:

MM. de Félice
Holt
Jaquet
Kalenzaga
van Kauenbergh

MM. Le Bail
Legendre
de Menthon
Minjoz
Montini

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Radius
Reynaud
Schaus
Teitgen
Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 3 by roll-call on the draft Recommendation relating to the present state of European security (Doc. 105)¹.

Ayes	55
Noes	7
Abstentions	4

Ayes :

MM. Azara
Badini Confalonieri
Bettiol
Tjalma (Biesheuvel)
Mme Weber (Fürst von Bismarck)
MM. *Sibille* (Boggiano Pico)
Bohy
Russell (Brooman-White)
Ebner (Canevari)
Cingolani
Codacci Pisanelli
Cunningham
Cottone (Dardanelli)
Maitland (Sir Thomas)
Dugdale
Fens
Mulley (Finch)
Höfler (Furler)
Gaborit

MM. *De Bosio* (Galletto)
Goedhart
(van der Goes van Naters)
Jannuzzi (Gonella)
Griffiths
Slater (Hale)
Hay
Gerns (Heye)
Dame Florence Horsbrugh
MM. Hughes Hallett
Price (Sir James Hutchison)
Zimmer (Kiesinger)
Kirk
Kopf
Leymen (Lefèvre)
Kliesing (Leverkuehn)
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Margue
Marquand

Noes :

MM. Altmaier
Blachstein

Mme Hubert
M. Metzger (Kalbitzer)

Abstentions :

MM. Becker
Molter (Dehousse)

MM. Moutet
De Kinder

ANNEXE II

Vote N° 3 par appel nominal sur le projet de Recommandation relatif à l'Etat actuel de la sécurité européenne (Doc. 105)¹.

Pour	55
Contre	7
Abstentions	4

Pour :

MM. *Duynstee* (van Meeuwen)
Nacucchi
Alric (Pernot)
Pezet
Mme Rehling
MM. *Randall* (Royle)
Santero
van Hulst (Schmal)
Jaeger (Schütz)
Seidl
Ninine (Senghor)
Serres
Spallicci
Steele
Mme Stoffels-van Haaften
Viscount Stonehaven
MM. *Pierson* (Struye)
Van Cauwelaert
Wilkins

Contre :

MM. *Erler* (Meyer)
Paul
Schmid

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE ELEVENTH SITTING



TEXTE ADOPTÉ A LA ONZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 28
on the present state of European security

The Assembly,

Aware of the conclusions reached by its Committee on Defence Questions and Armaments after visiting Allied forces of the Central Command ;

Having debated the present state of European security,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. (a) That the capabilities and equipment of the new tactical organisations of the forces of all nationalities on the Central front should be sufficiently standardised to ensure full operational interchangeability ;

(b) That urgent steps should be taken to provide better training areas for the forces on the Central front, in particular through international arrangements to make suitable areas in member countries available to all forces of the Alliance for periodical large-scale exercises ;

2. That the existing arrangements whereby SACEUR alone can authorise, within the framework of political decisions, the initial tactical use of nuclear weapons under his command be confirmed ; that the governments of member countries take immediate steps to establish jointly political directives governing such initial use and covering, as far as is possible, all contingencies ; and that authority for subsequent tactical use of nuclear weapons be vested in such military commanders as SACEUR may determine ;

3. That with a view to providing the 30 effective divisions on the Central front called for by the Allied military authorities, a new Protocol to the modified Brussels Treaty should be concluded laying down minimum levels of forces which all member States would undertake to maintain in a full state of readiness at the disposal of the Supreme Commander, and which they would not reduce against the wishes of the majority of the member countries.

RECOMMANDATION n° 28
sur l'état actuel de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Informée des conclusions auxquelles est parvenue sa Commission des Questions de Défense et des Armements après inspection des Forces alliées du Commandement central ;

Ayant examiné l'état actuel de la sécurité européenne,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. (a) Que les moyens et le matériel des nouvelles organisations tactiques des forces de toutes nationalités sur le front central soient suffisamment standardisés pour assurer une interchangeabilité opérationnelle intégrale ;

(b) Que des mesures urgentes soient prises pour fournir de meilleures zones d'entraînement aux forces du front central, en particulier par la voie d'accords internationaux mettant à la disposition de toutes les forces de l'Alliance des zones adéquates dans les pays membres aux fins de grandes manœuvres périodiques ;

2. Que soient confirmées les dispositions actuellement en vigueur en vertu desquelles le Commandement Suprême peut seul, dans le cadre de décisions politiques, autoriser le premier emploi tactique des armes nucléaires sous son commandement ; que des gouvernements des États-Membres prennent dès maintenant des mesures en vue de définir en commun des directives politiques relatives au premier emploi de telles armes et prévoyant dans la mesure du possible toute éventualité ; et que les pouvoirs relatifs à l'emploi ultérieur de telles armes soient conférés aux chefs militaires désignés par le Commandement Suprême ;

3. Qu'en vue de fournir les 30 divisions effectives sur le front central, demandées par les autorités militaires alliées, soit conclu un nouveau protocole au Traité de Bruxelles modifié, stipulant les niveaux minimum des forces que tous les États membres s'engageraient à maintenir prêtes à l'action à la disposition du Commandement suprême, forces qu'ils ne réduiraient pas à l'encontre du désir de la majorité des pays membres.

TWELFTH SITTING

Friday, 19th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

1. Support Costs and Defence Payments in the Alliance (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 107*).
2. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields (*Debate on the Reports of the General*

Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 96, 97 and 109).

3. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 103*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.5 p.m. with Mr. Pezet, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Addition to the Agenda and Reference to Committee

Mr. Molter proposed that the Motion for a Recommendation relating to the budgetary independence of the Assembly (Doc. 114), tabled by Mr. De Kinder and several of his colleagues be added to the Agenda and referred to the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

On the proposal of Mr. Edwards, Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, the proposal was amended by adding at the end thereof the words "and to the Committee on Rules of Procedure and Privileges for an Opinion".

The proposal, as amended, was agreed to.

4. Support Costs and Defence Payments in the Alliance

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 107)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur.

Speakers : MM. Molter, Edwards, de la Vallée Poussin.

The Debate was concluded.

The Assembly unanimously agreed to the draft Recommendation contained in the Report. (This Recommendation will be published as No. 30) ¹.

5. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields

(Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 96, 97 and 109)

The Debate was opened.

The Report of the Committee relating to the Activities of W.E.U. in the Cultural Field (Doc. 96) was presented by Mr. Kopf, Rapporteur.

1. See page 35.

DOUZIÈME SÉANCE

Vendredi 19 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---|
| <p>1. Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance (<i>Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation</i>, Doc. 107).</p> <p>2. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social (<i>Discussion des rapports de</i></p> | <p><i>la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandation</i>, Docs. 96, 97 et 109).</p> <p>3. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (<i>Discussion du rapport de la Commission des Affaires Budgétaires et de l'Administration et vote sur le projet de budget</i>, Doc. 103).</p> |
|---|---|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Pezet, Vice-Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission

M. Molter propose l'inscription au rôle de l'Assemblée et le renvoi à la Commission des Affaires Budgétaires et de l'Administration, de la proposition de recommandation sur l'autonomie budgétaire de l'Assemblée (Doc. 114), déposée par M. De Kinder et plusieurs de ses collègues.

Sur la proposition de M. Edwards, président de la Commission des Affaires Budgétaires et de l'Administration, la proposition est complétée comme suit : « et à la Commission du Règlement et des Immunités pour avis ».

La proposition ainsi amendée est adoptée.

4. Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation*, Doc. 107)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la commission est présenté par M. de la Vallée Poussin, rapporteur.

Interviennent : MM. Molter, Edwards, de la Vallée Poussin.

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 30) ¹.

5. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social

(*Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, et vote des projets de recommandation*, Docs. 96, 97 et 109)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la commission sur les activités de l'U.E.O. dans le domaine culturel (Doc. 96) est présenté par M. Kopf, rapporteur.

1. Voir page 35.

Speakers : MM. Molter, Kopf, Santero.

The Reports relating to the activities of W.E.U. in the Social Field (Docs. 97 and 109) were presented by Mr. Gaborit, Chairman of the Committee.

Speakers : MM. Russell, Griffiths, Mme Weber, Mr. Fens, Mme Weber, MM. Wilkins, Marquand, Kirk.

The Debate was concluded.

The votes on the draft Recommendations were deferred till later in the same Sitting.

6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 103)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Edwards, Chairman of the Committee.

Speakers : MM. Cunningham, Leynen, Zimmer, Hay, Edwards.

The Debate was concluded.

The Assembly agreed unanimously to the draft Budget for the financial year 1959, contained in Document 103.

7. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields

(Votes on the draft Recommendations contained in Docs. 96, 97 and 109)

The draft Recommendation contained in the Report relating to the Activities of W.E.U. in the Social Field (Doc. 97) was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 31) ¹.

The draft Recommendation contained in the Supplementary Report relating to the Activities of W.E.U. in the Social Field (Doc. 109), was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 32) ².

The vote on the draft Recommendation contained in the Report relating to the activities of W.E.U. in the Cultural Field (Doc. 96) was deferred until the next Sitting.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Saturday, 20th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.30 p.m.

1. See page 36.

2. See page 37.

Interviennent : MM. Molter, Kopf, Santero.

Les rapports sur les activités de l'U.E.O., dans le domaine social (Docs. 97 et 109) sont présentés par M. Gaborit, président de la Commission.

Interviennent : MM. Russell, Griffiths, Mme Weber, M. Fens, Mme Weber, MM. Wilkins, Marquand, Kirk.

La discussion est close.

Les votes sur les projets de recommandation auront lieu au cours de cette séance.

6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Doc. 103)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Edwards, président de la Commission.

Interviennent : MM. Cunningham, Leynen, Zimmer, Hay, Edwards.

La discussion est close.

Le projet de budget pour l'exercice financier 1959, contenu dans le Document 103, est adopté à l'unanimité.

7. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social

(Votes sur les projets de recommandation, Docs. 96, 97 et 109)

Le projet de recommandation contenu dans le rapport sur les activités de l'U.E.O. dans le domaine social (Doc. 97), est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 31)¹.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport complémentaire sur les activités de l'U.E.O. dans le domaine social (Doc. 109), est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 32)².

Le vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport sur les activités de l'U.E.O. dans le domaine culturel (Doc. 96), est remis à la prochaine séance.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au samedi 20 décembre à 10 heures.

La séance est levée à 17 heures 30.

1. Voir page 36.

2. Voir page 37.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance ¹ :

MM. Altmaier
Azara
Badini Confalonieri
Becker
Bettioli
Mme *Weber* (Fürst von Bismarck)
MM. Blachstein
Sibille (Boggiano Pico)
Bohy
Russell (Brooman-White)
Ebner (Canevari)
Corniglion-Molinier
Cunningham
Molter (Dehousse)
Maitland (Sir Thomas
Dugdale)
Edwards
de Félice
Fens
Mulley (Finch)
Höfler (Furler)
Gaborit

MM. *De Bosio* (Galletto)
Goedhart
(van der Goes van Naters)
Jannuzzi (Gonella)
Griffiths
Slater (Hale)
Hay
Gerns (Heye)
Dame Florence Horsbrugh
Mme Hubert
Lord *Lothian* (Hughes Hallett)
MM. *Price* (Sir James Hutchison)
Zimmer (Kiesinger)
Kirk
Kopf
Lefèvre
Legendre
Kliesing (Leverkuehn)
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Margue
Duynstee (van Meeuwen)
Erlor (Meyer)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹ :

MM. *Conte* (Minjoz)
Temple (de Moustier)
Moutet
Nacucchi
Paul
Pernot
Mme Rehling
MM. *Alric* (Reynaud)
Santero
Bauer (Schmid)
Seidl
Ninine (Senghor)
Serres
Spallicci
Steele
Mme Stoffels-van Haaften
Viscount Stonehaven
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Van Cauwelaert
Wilkins
Pierson (De Kinder)

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Biesheuvel
Cingolani
Codacci Pisanelli
Dardanelli
De Vita
Holt
Jaquet
Kalbitzer

MM. Kalenzaga
van Kauwenbergh
Le Bail
Marquand
de Menthon
Montini
Motz
Pezet

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. RADIUS
Royle
Schaus
Schmal
Schütz
Teitgen
Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TWELFTH SITTING

TEXTES ADOPTÉS A LA DOUZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 30
on support costs and defence payments in the Alliance

The Assembly,

Aware of the financial problems existing within the Alliance, particularly with regard to the payment of support costs and the supply of military equipment ;

Recalling paragraph 1 of its Recommendation No. 23,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Should, on the basis of the study carried out by the Committee on Defence Questions and Armaments, examine the problem with a view to reaching a satisfactory multilateral solution.

RECOMMANDATION n° 30
sur les frais de stationnement
et le règlement des dépenses de défense dans l'Alliance

L'Assemblée,

Consciente des problèmes financiers et notamment des problèmes de règlement des frais de stationnement et de fourniture d'équipement qui se posent à l'intérieur de l'Alliance ;

Rappelant le paragraphe 1 de sa Recommandation n° 23,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De se servir de l'étude entreprise au sein de la Commission des Questions de Défense et des Armements pour examiner le problème en vue de trouver une solution multilatérale adéquate.

RECOMMENDATION No. 31
on the activities of Western European Union in the social field

The Assembly,

Having examined the chapter of the Report of the Council concerning the social activities of Western European Union ;

Considering the need to continue the work already started,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. To prepare a meeting of the seven Ministers for Social Affairs of the member States to lay the basis of a common social policy and to determine the attitude of Western European Union towards European bodies which are working in the social field ;
2. To have regard to this report conveying the reply to the chapter of the Report of the Council on the social activities of Western European Union and to refer it to the Committees and Sub-Committees concerned ;
3. To refer to the Assembly the reports of the Committees and Sub-Committees on the work of Western European Union in the social field so as to enable the Assembly to hold informed debates, and thus to make a genuine contribution to the work of Western European Union in the social field.

RECOMMANDATION n° 31***sur les activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière sociale***

L'Assemblée,

Après avoir examiné le chapitre du rapport du Conseil relatif aux activités sociales de l'Union de l'Europe Occidentale ;

Considérant la nécessité de poursuivre l'œuvre déjà commencée,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De préparer une réunion des sept ministres des Affaires sociales des États membres pour jeter les bases d'une politique sociale commune et pour déterminer l'attitude de l'Union de l'Europe Occidentale en face des organismes européens qui travaillent en matière sociale ;
2. De prendre en considération le présent rapport portant réponse au chapitre du rapport du Conseil sur les activités sociales de l'Union de l'Europe Occidentale et de le transmettre aux comités et sous-comités intéressés ;
3. De transmettre à l'Assemblée les rapports des comités et sous-comités sur les travaux de l'Union de l'Europe Occidentale en matière sociale afin de lui permettre de juger en connaissance de cause et d'apporter ainsi une contribution réelle aux travaux de l'Union de l'Europe Occidentale en matière sociale.

RECOMMENDATION No. 32
on the activities of Western European Union in the social field

The Assembly,

Recalling its draft reply contained in Document 97 ;

Considering Chapter VII of the Third Annual Report of the Council relating to the activities of Western European Union in the social field ;

Having examined Resolution 150 (1958) by the Consultative Assembly of the Council of Europe, relating to these activities,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That the attention of governments be drawn to the fact that rather than having extended its Agenda in the social field, Western European Union has limited itself to continuing those activities which have proved successful in the past and that Western European Union has devoted every possible effort to collaboration with other European and international institutions which have a role in the social field.

RECOMMANDATION n° 32***sur les activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière sociale***

L'Assemblée,

Rappelant son projet de réponse contenu dans le Document 97 ;

Considérant le Chapitre VII du troisième Rapport annuel du Conseil relatif aux activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière sociale ;

Ayant pris connaissance de la Résolution 150 (1958) de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, relative à ces activités,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'attirer l'attention des Gouvernements sur le fait que, loin d'avoir étendu son Ordre du jour en matière sociale, l'Union de l'Europe Occidentale s'est bornée à poursuivre les activités dans lesquelles elle avait, dans le passé, obtenu des succès certains et que l'Union de l'Europe Occidentale s'était efforcée dans toute la mesure du possible de collaborer avec les autres institutions européennes et internationales ayant vocation en matière sociale.

THIRTEENTH SITTING

Saturday, 20th December, 1958

ORDERS OF THE DAY

1. The Middle East Crisis and European Defence (*General Debate on the preliminary Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 108*).
2. Economic Relationships of member States (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 117*).
3. Activities of Western European Union in the Cultural Field (*Vote on the draft Recommendation, Doc. 96*).
4. Speech by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.5 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Secret Session

The President proposed that in accordance with Rule 20 of the Rules of Procedure the Assembly go into Secret Session at the end of Mr. Spaak's Address to the Assembly in order to put Questions to, and hear answers from Mr. Spaak.

Speakers : Mr. Schmid, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Metzger, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Metzger.

The proposal was agreed to.

4. The Middle East Crisis and European Defence

(General Debate on the Preliminary Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 108)

The General Debate was opened.

The Preliminary Report of the Committee was presented by Mr. Legendre, Rapporteur.

Speaker : Viscount Stonehaven.

Marchese Lucifero d'Aprigliano, Chairman of the Committee, requested, in accordance with Rule 29 (5) of the Rules of Procedure, that the matter be referred back to the Committee.

Speakers (On a point of Order) : MM. Fens, Steele.

The matter was accordingly referred back to the Committee on Defence Questions and Armaments.

5. Economic Relationships of Member States

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 117)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Bohy, Rapporteur.

Speaker : Mr. Hay.

The Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 33)¹.

1. See page 41.

TREIZIÈME SÉANCE

Samedi 20 décembre 1958

ORDRE DU JOUR

1. Crise au Moyen-Orient et défense européenne (*Discussion générale sur le rapport préliminaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 108*).
2. Relations économiques des Etats membres (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 117*).
3. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle (*Vote sur le projet de recommandation, Doc. 96*).
4. Allocution de M. Spaak, Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Huis-clos

Le Président de l'Assemblée propose qu'en application de l'article 20 du Règlement, le huis-clos soit prononcé pour les réponses que M. Spaak voudrait donner aux questions qui lui seraient posées à la suite de l'allocution qu'il prononcera au cours de cette séance.

Interviennent : M. Schmid, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Metzger, Dame Florence Horsbrugh, M. Metzger.

La proposition est adoptée.

4. Crise au Moyen-Orient et défense européenne

(*Discussion générale sur le rapport préliminaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 108*)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport préliminaire de la commission est présenté par M. Legendre, rapporteur.

Intervient : Viscount Stonehaven.

Marchese Lucifero d'Aprigliano, président de la commission, demande le renvoi en application de l'article 29 (5) du Règlement.

Interviennent (sur ce point de procédure) : MM. Fens, Steele.

En conséquence, la question est renvoyée à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

5. Relations économiques des Etats membres (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation Doc. 117*)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la commission est présenté par M. Bohy, rapporteur.

Intervient : M. Hay.

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. Cette recommandation sera publiée sous le n° 33) ¹.

1. Voir page 41.

6. Speech by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation

Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation, addressed the Assembly.

The Sitting was suspended at 12.20 p.m. and resumed at 12.30 p.m.

In accordance with the Resolution of the Assembly of today the Assembly went into Secret Session.

The Assembly resumed open Session at 1.15 p.m.

7. Activities of Western European Union in the Cultural Field

(Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the General Affairs Committee, Doc. 96)

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 34)¹.

8. Texts adopted to be sent to National Parliaments

On the proposal of the Working Party for Liaison with National Parliaments, and in accor-

dance with paragraph (a) of Article V of the Charter, the Assembly instructed the President to transmit to National Parliaments the following texts :

— Recommendation No. 28 on the present state of European security ;

— Recommendation No. 29 on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee ;

-- Recommendation No. 30 on support costs and defence payments in the Alliance ;

and, for information :

— Resolution No. 13 on the situation in Berlin.

9. Close of the Session

The President declared the Fourth Ordinary Session of the Assembly closed.

The Sitting was closed at 1.20 p.m.

1. See page 42.

6. Allocution de M. Spaak, Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

M. Spaak, Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, prononce une allocution.

La séance, suspendue à 12 heures 20, est reprise à 12 heures 30.

En vertu de la décision prise au début de la présente séance, l'Assemblée se constitue en comité secret.

La séance publique est reprise à 13 heures 15.

7. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle

(Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 96)

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 34)¹.

8. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés

Aux termes du paragraphe (a) de l'article V de la Charte et sur proposition du groupe de tra-

vail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, l'Assemblée donne instruction à son président de transmettre aux parlements nationaux :

— la Recommandation n° 28 sur l'état actuel de la sécurité européenne ;

— la Recommandation n° 29 sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements ;

— la Recommandation n° 30 sur les frais de stationnement et le règlement des dépenses de défense dans l'Alliance ;

et pour leur information :

— la Résolution n° 13 sur la situation à Berlin.

9. Clôture de la session

Le président déclare close la quatrième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 13 heures 20.

1. Voir page 42.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance¹:

MM. Altmaier	MM. Fens
Azara	<i>Höfler</i> (Furler)
Badini Confalonieri	<i>Goedhart</i>
Becker	(van der Goes van Naters)
Bettiol	Hay
Mme <i>Weber</i> (Fürst von Bismarck)	<i>Gerns</i> (Heye)
MM. Blachstein	Dame Florence Horsbrugh
<i>Sibille</i> (Boggiano Pico)	Mme Hubert
<i>Pierson</i> (Bohy)	MM. Hughes Hallett
Brooman-White	<i>Price</i> (Sir James Hutchison)
<i>Ebner</i> (Canevari)	<i>Metzger</i> (Kalbitzer)
Cingolani	<i>Zimmer</i> (Kiesinger)
<i>Basile</i> (Codacci Pisanelli)	Kirk
Cornignon-Molinier	Lefèvre
Cunningham	Legendre
<i>Cottone</i> (Dardanelli)	Marchese Lucifero d'Aprigliano
<i>Molter</i> (Dehousse)	MM. Margue
<i>Russell</i> (Sir Thomas Dugdale)	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Edwards	<i>Erler</i> (Meyer)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. <i>Temple</i> (de Moustier)
Paul
<i>Alric</i> (Pernot)
<i>Pezet</i>
Mme Rehling
MM. Santero
<i>van Hulst</i> (Schmal)
Schmid
Schütz
Seidl
Serres
Spallicci
Steele
Mme Stoffels-van-Haafden
Viscount Stonehaven
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Van Cauwelaert
De Kinder

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Biesheuvel
De Vita
de Félice
Finch
Gaborit
Galletto
Gonella
Griffiths
Hale
Holt
Jaquet

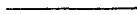
Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Kalenzaga	MM. Nacucchi
van Kauwenbergh	Radius
Kopf	Reynaud
Le Bail	Royle
Leverkuehn	Schaus
Marquand	Senghor
de Menthon	Teitgen
Minjot	Vos
Montini	Wilkins
Motz	
Moutet	

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE THIRTEENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA TREIZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 33
on the economic relationships of member States

The Assembly,

Considering Article I of the amended Brussels Treaty ;

Considering Article VIII, paragraph 3 of the same Treaty, which stipulates that at the request of any of the High Contracting Parties, the Council shall be immediately convened in order to “consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace, in whatever area this threat should arise, *or a danger to economic stability*” ;

Considering the difficult situation which has now been reached in the negotiations undertaken for a multilateral association between the signatories of the Rome Treaty and the other eleven partners of the O. E. E. C. ;

Considering that the main parties to the negotiations are members of Western European Union ;

Considering the need to contribute to an equitable solution with the least possible delay and, in particular, before the negotiations are resumed on 15th January next,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Use its influence to bring about an equitable solution of the problem within the framework of the Organisation for European Economic Co-operation.

RECOMMANDATION n° 33
sur les relations économiques des États membres

L'Assemblée,

Considérant l'Article I du Traité de Bruxelles modifié ;

Considérant l'Article VIII, paragraphe 3, du même Traité stipulant qu'à la demande d'une des Hautes-Parties Contractantes, le Conseil sera immédiatement convoqué en vue « de se consulter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix en quelque endroit qu'elle se produise ou *mettant en danger la stabilité économique* » ;

Considérant les difficultés dans lesquelles se trouvent actuellement les négociations entreprises pour une association multilatérale entre les signataires du Traité de Rome et les autres onze partenaires de l'O. E. C. E. ;

Considérant que l'Union de l'Europe Occidentale réunit les principaux protagonistes de la négociation ;

Considérant l'utilité de rapprocher les points de vue dans un bref délai et particulièrement avant la reprise des négociations le 15 janvier prochain,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'exercer son influence en vue de parvenir à une solution équitable dans le cadre de l'Organisation Européenne de Coopération Economique.

RECOMMENDATION No. 34
on the activities of Western European Union in the cultural field

The Assembly,

Having considered Chapters VIII and IX of the Council Report on the activities of Western European Union in the cultural and public administration fields ;

Noting the progress achieved during the preceding year and aware of its importance ;

Desirous of seeing the work undertaken pursued,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Implement the proposals contained in the Assembly report on the cultural activities of the Council ;
2. Seek to promote effective and harmonious co-operation between the different organisations which have undertaken studies on the shortage of scientists, in particular by the exchange of documents, prior to the meeting of the Conference of University Rectors at Dijon in 1959.

RECOMMANDATION n° 34
sur les activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle

L'Assemblée,

Après avoir pris connaissance des chapitres VIII et IX du rapport du Conseil relatifs aux activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle et en matière d'administration publique ;

Prenant acte des progrès réalisés au cours de l'année précédente et consciente de leur importance ;

Désireuse de voir poursuivie la tâche entreprise,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De mettre en œuvre les propositions contenues dans le rapport de l'Assemblée sur les activités culturelles du Conseil ;
2. De veiller à promouvoir entre les diverses organisations qui ont entrepris des études sur la pénurie en personnel scientifique une coopération harmonieuse et efficace, notamment par l'échange de documents, préalablement à la réunion de la Conférence des recteurs des universités à Dijon en 1959.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES



COMPTE RENDU DES DÉBATS

SEVENTH SITTING

Wednesday, 17th December, 1958

SUMMARY

1. Opening of the Second Part of the Session.
2. Adoption of the Minutes.
3. Attendance Register.
4. Examination of Credentials.
5. Tributes to deceased Members of the Assembly.
6. Address by the President of the Assembly.
7. Adoption of the draft Order of Business of the Second Part of the Session (Doc. 100).
Speakers: The President, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
8. Action taken in National Parliaments in support of Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Communication by the President on the action taken in pursuance of Order No. 9 and Debate on the Report tabled by the Working Party for liaison with National Parliaments*, Doc. 110).
Speakers: The President, Mr. Moutet, Mme Hubert, Mr. Fens, Mr. Bettiol.
9. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Presentation by the Chairman of the Council and General Debate*, Doc. 102).
Speakers: The President, Lord Lansdowne (*Acting Chairman of the Council*), Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Corniglion-Molinier, Mr. Fens, Mr. Badini Confalonieri.
10. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 11.5 a.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

1. Opening of the Second Part of the Session

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter, and Rule 2 of the Rules of Procedure, I declare open the Second Part of the Fourth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

The First Part of the Session was interrupted on Saturday, 5th July, 1958, at the end of the Sixth Sitting.

2. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting, that of Saturday, 5th July, have been distributed.

Are there any comments on these Minutes ?...

The Minutes are agreed to.

3. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

4. Examination of Credentials

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the selection, by lot, of the five Members of the Credentials Committee.

Some new Representatives and Substitutes have been appointed since the end of the First Part of the Session. Firstly, the credentials of Mr. Tjalma (Netherlands) who was appointed as a Substitute in place of Mr. Rip, who resigned, have been ratified in accordance with paragraph

¹. See page 13.

SEPTIÈME SÉANCE

Mercredi 17 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Ouverture de la deuxième partie de la session.
2. Adoption du procès-verbal.
3. Présences.
4. Vérification de pouvoirs.
5. Eloges funèbres.
6. Allocution du Président de l'Assemblée.
7. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 100).
Interviennent : M. le Président, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
8. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des Recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la Quatrième Session ordinaire (*Communication par le Président sur l'action entreprise en application de la Directive n° 9 et discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 110).
Interviennent : M. le Président, M. Moutet, Mme Hubert, M. Fens, M. Bettiol.
9. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Quatrième Session ordinaire (*Présentation par le Président du Conseil de la réponse aux recommandations de l'Assemblée et discussion générale*, Doc. 102).
Interviennent : M. le Président, Lord Lansdowne (*Président du Conseil en exercice*), Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Corniglion-Molinier, Mr. Fens, M. Badini Confalonieri.
10. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 11 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

1. Ouverture de la deuxième partie de la Session

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et de l'article 2 du Règlement, je déclare ouverte la deuxième partie de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La première partie de la session a été close le samedi 5 juillet 1958, à la fin de la sixième séance.

2. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la dernière séance, qui a eu lieu le samedi 5 juillet, a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

3. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste des Représentants présents sera annexée au procès-verbal¹.

4. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la désignation, par tirage au sort, des cinq membres de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

Quelques nouveaux Représentants et Suppléants ont été désignés depuis la clôture de la première partie de la session. En premier lieu, les pouvoirs de M. Tjalma, désigné comme Suppléant néerlandais en remplacement de M. Rip, démissionnaire, ont été ratifiés conformément au

1. Voir page 13.

The President (continued)

1 of Rule 6 of the Rules of Procedure by an act of the Consultative Assembly of the Council of Europe, which has been officially communicated to me by the President of that Assembly. We must also verify the credentials of certain Representatives and Substitutes who have been nominated since the last meeting of the Consultative Assembly.

The procedure in such a case is set forth in paragraph 2 of Rule 6 of the Rules of Procedure as follows:

“In a session beginning before that of the Consultative Assembly, the credentials shall be ratified by the Assembly subject to conformity with the subsequent ratification by the Consultative Assembly, on the basis of the official documents supplied either by the President of the Consultative Assembly or by the Governments of Member States.”

I must emphasise the provisional character of the verification of credentials that we are about to perform; the final decision by the Consultative Assembly has not yet been taken.

A committee of five Representatives, selected by lot, will examine the credentials and, thereafter, report to the Assembly. This Committee will meet at 2.30 p.m., in Room C.19 on the first floor, before this afternoon's Sitting, so that the Report can be presented at the beginning of the Sitting.

The following were selected by lot as Members of the Credentials Committee: Mr. Badini Confalonieri, Mr. Blachstein, Mr. Hay, Marchese Lucifero d'Aprigliano and Mr. Moutet.

5. Tributes to Deceased Members of the Assembly

The PRESIDENT. — Since our last meeting, I regret to announce the death, on 4th August and 4th September last, of two of our colleagues who belonged to the Italian Delegation: Mr. Treves as Representative, and Mr. Paolucci, as Substitute. Yesterday, the news reached us of the sudden death of a French Representative: Senator Plaisant.

Let us pay due respect to the memory of these three outstanding personalities.

In the name of the Assembly, I convey our deep regret to the families of our late colleagues, and to the Members of the Italian Delegation and the French Delegation.

(The Assembly stood in silence as a mark of respect.)

The PRESIDENT. — I have just learned that Mr. Jacobs, a German Substitute, met with an automobile accident on his way to Paris to take part in the work of the Assembly. In the name of the Assembly, I would like to send him our best wishes for a speedy recovery.

6. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT. — Ladies and Gentlemen, my first, easiest, and most pleasant task is to welcome all of you who have come here today.

With the co-operation of the French Government and of the Union Française, we have once again had these buildings put at our disposal, close to the Palais de Chaillot, where so many important matters are being discussed, and important decisions taken at the present time. I think our closeness to N.A.T.O., to SHAPE, and to the Ministers has, once again, shown itself to be of great value.

The events which have taken place since last we met are destined to alter considerably the composition of our Assembly. The inexorable ballot box will, in due course, remove many friendly and familiar French faces and we are indebted to those who, nevertheless, have come here today to take part in our deliberations. The meetings that we are to have over the next few days are important, and in the tempestuous and turbulent times in which we live, they acquire perhaps even a greater significance and a new importance. Whatever value may be attached to our deliberations, it is our duty to hold them and to invest them with a proper sense of responsibility and with serious thought. That we are determined to do. We can do no more, and we should do no less.

To match the importance of the subjects that we are considering we have an impressive list of speakers. Since last we met, the negotiations on the so-called Free Trade Area have been crawling

M. le Président (suite)

paragraphe 1 de l'article 6 du Règlement, par un acte de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe qui m'a été communiqué officiellement par son Président. Il nous reste à vérifier les pouvoirs de certains Représentants et Suppléants qui ont été désignés depuis la dernière réunion de l'Assemblée Consultative.

La procédure à appliquer dans ce cas est énoncée comme suit au paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement :

« Lorsque l'ouverture de la session précède celle de l'Assemblée Consultative, l'Assemblée ratifie les pouvoirs, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative, en se basant sur les documents officiels fournis, soit par le Président de cette dernière, soit par les gouvernements des Etats membres. »

Je voudrais souligner le caractère provisoire de la vérification des pouvoirs à laquelle l'Assemblée va procéder, l'Assemblée Consultative n'ayant pas encore statué définitivement en la matière.

Une commission de cinq Représentants tirés au sort examinera les pouvoirs et fera ensuite rapport à l'Assemblée. Cette commission se réunira à 14 h. 30, salle C.19, au premier étage, avant la séance de cet après-midi, afin de pouvoir présenter son rapport au début de la séance.

Sont nommés membres de la Commission de Vérification des Pouvoirs, après tirage au sort : MM. Badini Confalonieri, Blachstein, Hay, Marchese Lucifero d'Aprigliano et M. Moutet.

5. Eloges funèbres

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'ai le regret de vous annoncer le décès, les 4 août et 4 septembre derniers, de deux de nos collègues de la délégation italienne : M. Treves, Représentant, et M. Paolucci, Suppléant. Hier, nous est parvenue la nouvelle de la mort subite d'un Représentant français, M. le Sénateur Plaisant.

Rendons hommage à la mémoire de ces trois éminentes personnalités.

Au nom de l'Assemblée, j'adresse nos condoléances émues aux familles de nos anciens collègues, ainsi qu'aux membres des délégations italienne et française.

(Les membres de l'Assemblée se lèvent et observent un moment de silence.)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je viens d'apprendre que M. Jacob, Suppléant allemand, qui regagnait Paris pour participer aux travaux de l'Assemblée, a été victime d'un accident d'automobile. Au nom de l'Assemblée, je lui adresse nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

6. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Mesdames et Messieurs, ma première tâche, la plus facile et la plus agréable, consistera à vous souhaiter à tous la bienvenue.

Grâce au Gouvernement français et à l'Assemblée de l'Union Française, nous avons pu, une fois encore, nous réunir dans ces locaux proches du Palais de Chaillot où, à l'heure actuelle, on discute de tant de problèmes essentiels et où tant de décisions importantes sont prises. Une fois encore, la proximité de l'O.T.A.N., du SHAPE et des ministres facilitera grandement notre tâche.

Les événements survenus depuis notre dernière réunion vont modifier très sensiblement la composition de notre Assemblée. Le scrutin inexorable, qui vient d'avoir lieu, éloignera de nous, le moment venu, de nombreux amis français dont les visages nous sont familiers ; nous sommes reconnaissants à ceux qui, malgré tout, ont bien voulu venir aujourd'hui participer à nos travaux. Dans les temps difficiles et agités que nous traversons, nos réunions, déjà importantes en elles-mêmes, vont peut-être revêtir une signification plus grande encore. Quelle que soit la valeur que l'on attache à nos délibérations, il est de notre devoir de les poursuivre de manière approfondie et avec la pleine conscience de nos responsabilités. Cela, nous sommes résolus à le faire. Nous ne pouvons faire davantage, mais nous ne devons pas faire moins.

La liste impressionnante d'orateurs que j'ai sous les yeux témoigne de l'importance des sujets que nous avons à étudier. Depuis notre dernière réunion, les négociations relatives à ce qu'on est

The President (continued)

like a car in a fog ever more slowly and have now come to a stop. To our dismay, those of us who have the unity of Europe at heart, we have even found them going into reverse. It is my duty to be impartial but, wherever the fault for this may lie, we must recognise that a slice has been taken out of the unity for which all of us in this Assembly have laboured for many years.

We must recognise that an advance in unity among Six is no compensation for an increased disunity and isolation among Fifteen. At no time was there a greater need for cool heads and for a fund of good will. We in this Assembly have a fund of good will and we must see that it does not become exhausted. Heaven knows, we have enough dangers from outside without allowing any to erect themselves among ourselves.

Recently the Russian proposals for Berlin have been thrust upon the West. You will have noted with pleasure that there appears to be complete unanimity among the Western nations on this grave problem. We have always admired the courage and sang-froid of the people who live in that isolated and storm-tossed city. I had hoped we might have had the advantage of an address from Herr Brandt whom I invited, and who was anxious to come, but was prevented by his duties at home.

The Rapacki Plan has again been presented, perhaps in a more attractive form. This Assembly has already given to its sister Assembly its views on disengagement in general. Is the new Rapacki Plan more acceptable? To some it still seems to bear a close resemblance to a gangster who has been threatening a girl and who suddenly says "Honey, let us both throw away our revolvers!" Those and other preoccupations will concern us, and we shall have the advantage of speeches from Mr. Spaak and General Norstad. General Norstad will speak on Friday morning and Mr. Spaak on Saturday morning. These, together with other subjects about which our devoted rapporteurs have presented reports, confront us with a pretty loaded Session and will take a good deal of time.

There is another question which I have been asked to put before you and upon which I want your views. It is the question of our own activities. A paper has been presented, which no doubt you have seen, asking for your views on our competence and activities. I do not think the question of competence is much in doubt, but it seemed too important a question for the Presidential Committee or the Bureau to try to decide without putting it before the Assembly as a whole.

It seems clear that we must reply to the papers and to the account given to us annually by the Council of Ministers. The question is, are we to engage in other matters of a more political nature in which there appears to be practically no defence content, although in most questions there is generally some defence content? Are we to engage in debates of that kind? We have always desired to avoid overlapping and "poaching". The question before us will be whether we are to impose upon ourselves any sort of self-denying ordinance in the amount and scope of the activities on which we embark. Therefore, this Paper has been put before you in order to get your views. In accordance with the views expressed by the Assembly, the Bureau will consider the question afresh and present a Resolution to you.

Now let us embark upon what is a heavy but, I hope you will find, an interesting programme. I have always tried to keep the length of our debates on the subjects which we consider down to a minimum, but events have been pressing hard upon us and it is important that whatever resolutions we come to should be reinforced by votes, and consequently by keeping a quorum. May I appeal to Representatives to condense their speeches as much as they can and to remain with us to the end of what I hope will be an interesting and a fruitful Session.

7. Adoption of the draft Order of Business of the Second Part of the Session

(Doc. 100)

The PRESIDENT. — The Bureau has prepared a draft Order of Business for the Second Part of the Fourth Ordinary Session of the Assembly showing the Sittings proposed for the debates on

M. le Président (suite)

convenu d'appeler la zone de libre-échange n'ont guère avancé plus vite qu'une automobile dans le brouillard : je dirais même qu'elles ont progressé de plus en plus lentement et qu'elles sont maintenant au point mort. A notre grand regret, ceux d'entre nous qui ont à cœur l'unité européenne ont même dû constater qu'elles faisaient machine en arrière. Mon devoir est d'être impartial, mais quel que soit le responsable en la matière, force nous est de reconnaître que cette unité à laquelle nous travaillons tous depuis de longues années au sein de cette Assemblée se trouve aujourd'hui entamée.

Il nous faut reconnaître qu'une unité plus grande des Six ne saurait compenser une division et un isolement accrues des Quinze. Jamais la lucidité et la bonne volonté n'ont été plus nécessaires. Ici, au sein de cette Assemblée, nous ne manquons pas de bonne volonté, mais nous devons veiller à ce qu'elle ne se lasse pas. Dieu sait que trop de périls nous menacent à l'extérieur pour que nous en laissions surgir parmi nous.

Les propositions russes sur Berlin viennent de s'abattre sur l'Ouest. Vous aurez certainement remarqué avec plaisir que, devant ce grave problème, les pays occidentaux font montre d'une unanimité totale. Nous n'avons cessé d'admirer le courage et le sang-froid de la population de cette ville isolée et battue par la tempête. J'avais espéré que nous aurions le privilège d'entendre M. Brandt qui désirait tant se rendre à mon invitation, mais les devoirs de sa charge l'ont malheureusement retenu dans son pays.

Le Plan Rapaacki vient d'être présenté à nouveau, sous une forme peut-être plus attrayante. Cette Assemblée a déjà fait connaître à sa sœur jumelle son avis sur le « désengagement » en général. Le nouveau Plan Rapaacki est-il plus acceptable que l'ancien ? Pour certains, il ressemble étrangement à l'histoire du gangster qui après avoir menacé une femme lui dit brusquement : « Chérie, si nous jetions tous deux nos revolvers ! » Nous aurons à nous pencher sur ces problèmes et sur d'autres encore ; nous aurons le privilège d'entendre M. Spaak et le général Norstad. Le général Norstad prendra la parole vendredi matin et M. Spaak samedi matin. Si nous ajoutons à cela les autres questions qui ont fait l'objet de rapports rédigés par nos dévoués rapporteurs, nous verrons que notre session sera assez chargée et qu'elle occupera beaucoup de notre temps.

Il est une autre question que l'on m'a demandé de vous soumettre et au sujet de laquelle j'aimerais vous demander votre avis. Il s'agit de nos propres activités. Vous avez certainement eu connaissance du document dans lequel on sollicitait votre avis sur notre compétence et nos activités. Je ne pense pas que la question de notre compétence soit en cause, mais elle a paru trop importante pour que le Comité des Présidents ou le Bureau tentent d'en décider sans la soumettre au préalable à l'Assemblée dans son ensemble.

Il semble évident que nous devons répondre aux communications et au compte rendu qui nous sont transmis chaque année par le Conseil des Ministres. La question qui se pose à nous est de savoir si l'Assemblée doit entreprendre l'examen de sujets plus proprement politiques et n'ayant pratiquement aucun rapport avec les questions de défense, bien que, la plupart du temps, ces dernières soient plus ou moins implicites. Devons-nous nous engager dans des discussions de ce genre ? Nous avons toujours voulu éviter tout double emploi et tout « braconnage ». Pour nous, la question est de savoir si nous devons nous imposer volontairement une discipline quelconque en ce qui concerne le nombre et l'étendue de nos activités. C'est pour connaître votre réponse que ce document vous a été soumis. Après avoir pris connaissance de l'avis des membres de cette Assemblée, le Bureau procèdera à un nouvel examen de la question et vous soumettra une résolution.

Et maintenant, abordons ce programme chargé certes, mais que vous trouverez intéressant, du moins je l'espère. Je me suis toujours efforcé de réduire au strict minimum la durée de nos débats, mais nous sommes poussés par les événements et il importe que, quelles que soient les résolutions auxquelles nous parviendrons, elles soient renforcées par des votes et que, par conséquent, le quorum soit toujours assuré. Qu'il me soit donc permis d'inviter instamment les Représentants à condenser au maximum leurs interventions et à rester avec nous jusqu'au terme d'une session qui sera, je l'espère, intéressante et fructueuse.

7. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 100)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le Bureau a rédigé un projet de calendrier pour la deuxième partie de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée, dans lequel sont indiquées les

The President (continued)

the questions contained in the Agenda of the Session.

This draft Order of Business has been distributed. It is Document 100 *Final*.

In accordance with the provisions of Rule 18 of the Rules of Procedure, this draft must be submitted to the Assembly at this Sitting.

Are there any objections to it?...

I call the Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — I will not waste the Assembly's time at the moment over a point that you, Mr. President, have already dealt with and to which I shall be returning in due course. I see, however, that according to the draft Order of Business, we shall be discussing the question of competence on the afternoon of 18th December. You have already referred to this and I would like to say at once that I can agree to the draft Order of Business only under reserve of a dilatory motion that I shall put forward when we come to the debate. As I have already said repeatedly in the Presidential Committee, I find it quite incomprehensible that any Assembly should question its own competence when this has never once been queried, either from inside or outside. In my view, we have no powers to discuss it so long as it has not been queried from any quarter.

With this reservation, I approve the draft Order of Business.

The PRESIDENT. — I have taken note of what you have said and I understand that when the question arises you propose to present a dilatory motion.

That being so, the draft Order of Business is agreed to.

8. Action taken in National Parliaments in support of Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session

(Communication by the President on the action taken in pursuance of Order No. 9 and Debate on the Report tabled by the Working Party for liaison with National Parliaments, Doc. 110)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is a communication by the

President and a Debate on the Report of the Working Party for liaison with national parliaments on action taken in support of Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session.

Here, first of all, is a communication which I have to make to the Assembly. It is dated 12th December, 1958.

In Order No. 9, the Assembly instructed me to establish contact with the Speakers and Presidents of the national parliaments of our member States with a view to facilitating the implementation of Resolution No. 12, by which the Assembly requested national parliaments to hold debates on recommendations which it had adopted.

Before so doing, I thought it right to await the reopening of Parliament after the recess, and I likewise waited for the institutions provided for in the new French Constitution to be set up before writing to the Presidents of the French National Assembly and of the Senate.

In letters I wrote to the Presidents of the Assemblies of the six other member States on 17th October last, I stressed that debates should if possible be held on the recommendations adopted by the Assembly of Western European Union before the end of the year. In each of these letters I named the member of our Assembly designated by the Working Party for liaison with national parliaments to follow up the implementation of that resolution. I likewise wrote to these Representatives requesting them to make every possible effort to attain the goal set by the Assembly.

There is no doubt that it is still too soon to draw final conclusions from this action. Nonetheless, I think the Assembly will appreciate the replies we have received up to now.

Mr. Paul Struye, President of the Belgian Senate, who is also a Member of our Assembly, informed me as early as 30th July that the Belgian Senate had referred the text adopted by our Assembly to its Foreign Affairs Committee, and that there would be a special debate on this subject at the beginning of January.

The President of the Italian Senate informed me in a letter of 20th November that it was for the Members of our Assembly who are Members

M. le Président (suite)

séances proposées pour l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la session.

Ce projet de calendrier a été distribué. Il s'agit du Document 100 *Final*.

Conformément à l'article 18 du Règlement, ce projet doit être soumis à l'Assemblée au cours de la présente séance.

Il n'y a pas d'objections ?...

La parole est au Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Je n'entends pas entretenir l'Assemblée du sujet que vous avez abordé dans votre exposé et sur lequel je reviendrai en temps opportun. Seulement, comme je constate que le projet de calendrier de la séance d'après-midi du 18 décembre prévoit la discussion des compétences auxquelles vous avez fait allusion, Monsieur le Président, je tiens à déclarer dès maintenant que je ne puis approuver ce calendrier que sous réserve d'une question préalable que j'ai l'intention de poser le moment venu. En effet, ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises au Comité des Présidents, il m'est absolument incompréhensible qu'une assemblée discute de ses compétences alors que ce problème n'a été soulevé, ni ici, ni ailleurs. C'est pourquoi j'estime que nous ne sommes pas qualifiés pour discuter de nos compétences lorsque personne ne soulève cette question.

C'est donc, sous cette réserve, que j'approuverai le projet de calendrier.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'ai pris note de ce que vous venez de dire. Si j'ai bien compris, vous vous proposez de présenter une motion préjudicielle lorsque cette question viendra en discussion.

Compte tenu de cette réserve, le projet de calendrier est adopté.

8. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la Quatrième Session ordinaire

(Communication par le Président sur l'action entreprise en application de la Directive n° 9 et discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 110)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le point suivant de l'ordre du jour concerne une com-

munication du Président et la discussion du rapport du Groupe de Travail sur l'action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la quatrième session ordinaire.

Voici tout d'abord une communication que je dois faire à l'Assemblée. Elle est datée du 12 décembre 1958.

Conformément à sa Directive n° 9, l'Assemblée m'a chargé de prendre contact avec les Présidents des parlements nationaux afin de faciliter la mise en œuvre de la Résolution n° 12 par laquelle l'Assemblée demande aux parlements nationaux de mettre en discussion les recommandations qu'elle a adoptées.

Auparavant, j'ai pensé qu'il convenait d'attendre la réouverture des parlements après l'intersession, et j'ai également attendu que les institutions créées par la nouvelle Constitution française aient été mises en place pour écrire aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat français.

Dans les lettres que j'ai adressées le 17 octobre dernier aux présidents des Assemblées des six autres pays membres, j'ai souligné que ces assemblées devraient, si possible, examiner les recommandations de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale avant la fin de l'année. Dans chacune de ces lettres, j'ai indiqué le nom du membre de notre Assemblée qui a été désigné par le Groupe de Travail pour assurer la liaison avec les parlements nationaux en vue de la mise en œuvre de cette résolution. J'ai écrit en outre à ces Représentants pour leur demander de faire tout leur possible pour que l'objectif fixé par l'Assemblée soit atteint.

Il est certain qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives de cette démarche. Je pense toutefois que l'Assemblée aura tout lieu d'être satisfaite des réponses reçues jusqu'à présent.

M. Paul Struye, Président du Sénat belge, et membre de notre Assemblée, m'a informé dès le 30 juillet que le Sénat belge avait saisi sa Commission des Affaires étrangères du texte adopté par notre Assemblée et qu'une discussion spéciale à ce sujet aurait lieu au début de janvier.

Dans une lettre en date du 20 novembre, le Président du Sénat italien m'a avisé qu'il appartenait aux membres de notre Assemblée qui font

The President (continued)

of the Italian Senate to table a Motion reflecting the contents of the above recommendations.

The President of the German Bundestag informed me that the contents of the texts adopted by our Assembly in July, 1958, have been brought to the attention of the members of the Bundestag and are at present being examined by the parliamentary groups of the Bundestag.

For my own country, the Speaker in the House of Commons, in a letter addressed to me on 23rd October, replied that it is the Government's responsibility to draw up the agenda and he has transmitted the Assembly's resolution to the Chief Whip. In the House of Lords, the Lord Chancellor for his part informed me that he would take similar action.

I have no doubt that satisfactory replies will also reach us from the other national parliaments.

In the report of the Committee concerned, which is to be discussed in the Assembly this morning, the many questions and debates which have been held will be set out.

There is no doubt that the prestige and efficiency of the Assembly depends to a great extent on the subsequent action taken in national parliaments, and I appeal to all Members to take every opportunity to press home our resolutions and recommendations.

I now call on Mr. Moutet, Rapporteur of the Working Party for liaison with national parliaments to address us.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, the Report I have to present on the activities of the Working Party is perforce brief, reflecting as it does action taken in national parliaments, by the parliaments themselves and by governments.

The President's remarks just now give us cause for satisfaction and hope since, if direct contact is maintained with the presidents of national parliaments and with governments, we have reason to think that our deliberations in future will elicit an automatic and regular response from those parliaments.

In my report I have enumerated our decisions and the action taken on them, the latter in the

appendices following the introduction. I have also pointed out how important it is for Members of this Assembly to keep their own parliaments informed of what is done here on whatsoever pretext they can find — when arrangements are being made for debates, a vote taken on the order of business for the session, or in relation to any other matters normally tabled in parliament — so that all our parliaments may be aware of our activities.

I also suggest that it might be useful to hold debates in parliamentary foreign affairs committees, where such exist. In some cases, too, a direct approach to governments on practical matters may achieve results.

The comparative brevity of my report is partly due to the parliamentary recess, in some cases longer than usual. From my own country, for example, I cannot report any activity, since parliament had not met for some time until a few days ago, when it merely elected its bureau and there was no opportunity for debate. Things will return to normal, I think, early in January, and I am sure our parliamentary system will continue as before. The new constitution, although it reduces the powers of our various assemblies to some extent, stands firmly by the parliamentary system in which we all believe.

As regards the Federal Republic of Germany, Mme. Rehling has passed on to the Chairmen of the Parliamentary Foreign Affairs and Defence Committees the various resolutions adopted by this Assembly.

In the Italian Parliament, one of our colleagues reported to the Foreign Affairs Committee.

Only two of our members, however, have really managed to make their voices heard either by having motions put to the vote in parliament or by eliciting a response from their respective governments. One of these was Mr. de la Vallée Poussin, in the Belgian Parliament. In the Netherlands Parliament, in the course of the presentation of a provisional report on the foreign

M. le Président (suite)

partie du Sénat italien de déposer une motion reflétant le contenu des recommandations ci-dessus.

Le Président du Bundestag allemand m'a fait savoir que la teneur des textes adoptés par notre Assemblée en juillet 1958 a été portée à l'attention des membres du Bundestag, et qu'à l'heure actuelle, ces textes étaient étudiés par les différents groupes parlementaires.

En ce qui concerne mon propre pays, le Speaker de la Chambre des Communes m'a répondu par lettre en date du 23 octobre qu'il incombait au Gouvernement de fixer l'ordre du jour et qu'il avait transmis la résolution de l'Assemblée au « Chief Whip ». A la Chambre des Lords, le Lord Chancelier m'a averti qu'en ce qui le concernait, il agirait de même.

Je suis certain que nous obtiendrons également des réponses satisfaisantes des autres parlements nationaux.

Dans le rapport de la Commission intéressée, qui doit être discuté ce matin à l'Assemblée, se trouvent résumés les nombreux débats qui ont eu lieu en commission.

Il est incontestable que le prestige et l'efficacité de l'Assemblée dépendent dans une large mesure de l'action qui sera entreprise par les parlements nationaux et je fais appel à tous les membres pour qu'ils ne négligent aucune occasion d'appuyer nos résolutions et recommandations dans leurs pays respectifs.

La parole est maintenant à M. Moutet, rapporteur du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, le rapport que j'ai à vous présenter sur l'activité du groupe de travail est assez succinct ; il est à l'image de l'activité déployée par les parlements, dans les parlements et par les gouvernements.

La communication qui vient de nous être faite par M. le Président nous remplit de satisfaction et d'espérance, puisque, en liaison directe avec les présidents des assemblées parlementaires et avec les gouvernements, nous pouvons penser que désormais nos délibérations auront un écho normal et régulier au sein même de ces parlements.

Dans mon rapport, j'ai rappelé les décisions que nous avons prises et les suites qui ont pu y

être données ; ces suites figurent dans les annexes après l'introduction de mon rapport, dans lequel je suggère qu'évidemment il faut, autant que possible, que les membres de cette Assemblée fassent connaître aux parlements notre activité, en profitant des occasions qui peuvent se présenter — fixation des débats, vote des ordres du jour ou toutes autres questions qui se trouvent normalement portées à la tribune de ces assemblées — et qu'ainsi nos délibérations soient connues dans chacun de nos parlements.

J'indique aussi, du point de vue de l'efficacité, qu'il peut être nécessaire d'avoir des débats dans les commissions des affaires étrangères, là où il en existe ; parfois, même, l'action directe auprès des gouvernements sur les questions d'ordre technique permet d'obtenir des résultats.

Si je ne peux pas vous présenter un rapport très substantiel, il est évident que cela tient aux vacances parlementaires, les unes normales, les autres un peu anormales. Pour mon propre pays, par exemple, il m'est impossible de vous rapporter une activité qui n'a pas pu s'exercer, puisque, pendant un certain temps, ce parlement fut en vacances et que la seule session que nous ayons eue, il y a quelques jours, avait pour objet la constitution du bureau des assemblées, sans autre possibilité de délibérations. L'activité normale reprendra, je pense, au début de janvier, et notre régime parlementaire poursuivra, j'en suis convaincu, sa route sans qu'il y soit porté atteinte. La nouvelle Constitution, si elle réduit, dans une certaine mesure, les pouvoirs de nos assemblées, maintient tout de même très fermement ce régime parlementaire auquel nous-mêmes sommes attachés.

En ce qui concerne la République Fédérale d'Allemagne, notre collègue, Mme Rehling a transmis au président de la commission des affaires étrangères et au président de la commission de la défense, les diverses motions qui avaient été adoptées par vous.

Au sein de l'Assemblée italienne, un de nos collègues a fait un rapport devant sa commission des affaires étrangères.

Mais seuls deux collègues ont pu être entendus et faire voter des motions par leur parlement ou obtenir des réponses de leur gouvernement : c'est le cas de M. de la Vallée Poussin, au sein du parlement belge ; d'autre part, au cours du rapport provisoire sur le budget des affaires étrangères dans l'assemblée des Pays-Bas, des questions ont été posées sur nos résolutions et feu le

Mr. Moutet (continued)

affairs budget, questions were asked about our resolutions and the late Netherlands Government gave a reply which I have appended to my report.

I think that, to give you an idea of the action taken, it will be enough for me to read to you the motion adopted by the Foreign Affairs Committee of the Belgian Senate on the report of Mr. de la Vallée Poussin. The two matters dealt with are those stressed by you in your resolutions. I quote:

“The Committee proposes that the Senate adopt the following motion:

“The Senate, having taken note of Resolution No. 12 and Recommendations Nos. 23 and 27 of the Assembly of Western European Union, approves the principle that the greatest care should be taken to preserve the solidarity of member States in their military efforts within N.A.T.O.;

“Considers that no member State should unilaterally reduce its contribution to a level below that to be fixed on the basis of a realistic inventory of the resources of the Alliance;

“Agrees, however, that if at any time a member State experiences exceptional difficulty in meeting its commitments, the amount outstanding shall be shared between the other members of the Alliance.”

This paragraph sums up our debates both in the Defence Committee and in the Assembly.

“Requests that N.A.T.O. introduce a power of joint decision for the strategic use of nuclear weapons.”

This will be discussed, I think, when the next report is presented to the Assembly.

“Approves the principle of co-ordinating the operational plans of all sections of internal defence forces.

“As regards armaments, the Senate endorses the proposal to draw up an inventory of requirements and to make a survey of the scientific, industrial and fuel and power resources of member countries available for meeting them, and recommends the establishment, on

the basis of this inventory, of an integrated production programme as part of N.A.T.O.'s general programme.”

I really must congratulate Mr. de la Vallée Poussin, on my own behalf, and, I believe, on yours also, for having had such a motion adopted by the Committee. In understand that the Belgian Senate also voted on it in January. This shows what could be done in each of our national parliaments.

Another idea expounded when the provisional report on foreign affairs was presented to the Netherlands Parliament was that of the rationalisation of European institutions and assemblies, in view of the fact that in our various assemblies we hold the same debates, frequently with the same speakers, while even our committees bear the same names. I understand that at a recent meeting of the Organisation for European Economic Co-operation member governments decided that a report on this subject should be presented within six months.

I would like to call your attention to the importance of this matter, as I am convinced that this duplication of effort is doing great harm to the European cause at the very time when, instead of prospering, it is going through a critical period. If I were allowed to make a suggestion as Rapporteur of the Working Party, it would no doubt link up with the President's remark just now that the various treaties bringing the European assemblies into being aimed at uniting Europe for the purpose of common administration and defence, and that if we do not see to it that this basic principle is respected, we might as well say goodbye to the whole idea of a European community. This might suit some people, but it does not fit in with our aims. We must convince our governments, parliaments and peoples of the need for a united Europe; otherwise the succession of heated arguments, threats, interrupted negotiations and withdrawals will lead to the downfall of the institutions we have worked so hard to set up.

I do not think I have departed from my rôle as Rapporteur of the Working Party in recalling

M. Moutet (suite)

gouvernement des Pays-Bas y a répondu ; vous trouverez cette réponse en annexe à mon rapport.

Je pense, pour que vous connaissiez bien le sens de ces interventions, qu'il me suffira de vous lire la motion adoptée par la commission des affaires étrangères du Sénat de Belgique sur le rapport de notre collègue, M. de la Vallée Poussin. Les deux questions qui y sont traitées sont les deux questions essentielles sur lesquelles, par vos résolutions, vous aviez mis l'accent. Je cite :

« La commission propose au Sénat de voter l'ordre du jour suivant :

« Le Sénat, ayant pris connaissance de la Résolution n° 12 et des Recommandations n°s 23 et 27 de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, approuve l'idée de maintenir soigneusement la solidarité des Etats membres dans leur effort militaire au sein de l'O.T.A.N. ;

« Estime nécessaire qu'aucun de ceux-ci ne réduise unilatéralement sa contribution à un niveau inférieur à celui qui sera fixé en fonctions de l'inventaire réaliste des ressources de l'Alliance ;

« Admet cependant que si l'un des Etats membres rencontre des difficultés exceptionnelles à tenir ses engagements, l'excès de la charge soit réparti entre les autres membres de l'Alliance. »

Ainsi, dans ce paragraphe se trouvent résumés les débats que nous avons eus, soit à la Commission de défense, soit dans notre Assemblée.

« Il demande que soit créé dans le cadre de l'O.T.A.N. un pouvoir de décision commun concernant l'emploi stratégique des armes nucléaires. »

Je pense que c'est un débat qui va avoir lieu à l'occasion du prochain rapport dont vous êtes saisis.

« Approuve l'idée d'harmoniser les plans opérationnels de tous les services des forces de défense intérieure.

« En ce qui concerne les armements, le Sénat approuve l'idée de procéder à un inventaire des besoins en armements et à une étude des ressources scientifiques, industrielles et énergétiques qui, dans les différents pays, permettraient d'y satisfaire, et il recommande l'éta-

blissement, sur base de cet inventaire, d'un programme intégré de production destiné à être inséré dans le programme général de l'O.T.A.N. »

Je ne puis donc, en mon nom personnel et je pense au vôtre aussi, que féliciter notre collègue M. de la Vallée Poussin d'avoir ainsi pu faire adopter cette motion par une commission. Je crois savoir que le Sénat belge s'est également prononcé sur cette motion en janvier. Par conséquent, de ce côté, nous avons l'exemple de ce que nous pourrions faire dans chacun de nos parlements.

Une autre idée développée à l'occasion du rapport provisoire des affaires étrangères au sein de l'Assemblée des Pays-Bas a été celle de la rationalisation des institutions européennes et des assemblées européennes, en partant de cette constatation que dans nos diverses assemblées nous poursuivons les mêmes débats, parfois entre les mêmes membres et dans les commissions qui portent les mêmes noms. Nous savons que, récemment, à la réunion, si je ne me trompe, de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, les gouvernements ont décidé que dans un délai de six mois devrait être présenté un rapport sur cette coordination.

Je me permets d'appeler l'attention de nos collègues sur l'importance de ce problème. Je suis convaincu que la dispersion de ces activités nuit beaucoup à la formation de l'Europe, dans un moment où cette idée, au lieu de faire des progrès, paraît être en état de crise. Mais si le rapporteur du groupe de travail peut se permettre de vous faire une suggestion, elle rejoindra, j'en suis sûr, celle que notre président vous faisait tout à l'heure, à savoir que les divers traités qui ont abouti à la formation des assemblées européennes ont eu pour but la création de l'Europe dans une pensée commune d'organisation et de défense, et que si nous laissons porter atteinte à cette idée fondamentale de nos institutions, nous pourrions dire : « Adieu, l'Europe ! » — Certains s'en réjouiraient, mais ce n'est pas le but que nous devons poursuivre. C'est cette idée essentielle de la nécessité de l'Europe unie dont il faut convaincre à la fois nos gouvernements, nos parlements et nos opinions publiques, car si nous les laissons aller sur la voie de controverses passionnées, de menaces, de retraits dans les négociations, de départs, nous allons à une véritable défaite des institutions que nous avons voulu créer.

Je crois qu'en vous rappelant ces idées fondamentales, je reste dans mon rôle de rapporteur

Mr. Moutet (continued)

these basic facts. I am sure you are all aware of the need for constant reminders that we must remain united if we are to overcome all obstacles and build the Europe which is the goal of our common effort.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Moutet. We recognise the help you have given to this Assembly and to our work and we are indebted to you.

I now call Mme. Hubert.

Mme. HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. Let me first express my sincere thanks to our Rapporteur, Mr. Moutet, for having once more undertaken so successfully the laborious and often thankless task of preparing the report of the Working Party on liaison with national parliaments. I think we share his disappointment that our Resolution No. 12 of 5th July of this year should not yet have borne the fruit we hoped for in the national parliaments. We are here as representatives of our own parliaments, and I am sure we would soon find the ground slipping from under our feet if we did not keep in close touch with our fellow Members.

It is not enough, however, for our colleagues at home to be informed of what we are doing; they too must debate the problems that concern us here. In this way, public opinion in member countries can be given a greater insight than hitherto into the work of European institutions and can take a more lively interest in them. This is the only way to foster the European idea in our individual countries.

I think, however, the report Mr. Moutet was obliged to make this time was unsatisfying, largely because there had been too little time to consider our resolutions. He himself pointed out that the long summer recess had made it impossible for most parliaments to discuss the latest resolutions before Christmas.

The Bundestag in Bonn has several times already debated matters concerning European institutions and their resolutions in plenary session, and several important decisions were endorsed. Other resolutions are brought regularly to the notice of members of the Bundestag. I am sure this will be the case again after the Christmas recess.

As Mr. Moutet said in his report, each member of this Assembly must act as its spokesman in his own country. It is the Working Party's duty to establish and maintain as close relations as possible with national parliaments. We members of the Working Party, however, must have the support of all our colleagues here, acting as its emissaries, in Mr. Moutet's words, if we really wish to see Resolution No. 12 of 5th July implemented as we intended.

I am sure Mr. Moutet will be able to present a more satisfactory — and satisfying — report next time.

The PRESIDENT. — Thank you, Mme. Hubert.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I am sorry that, for reasons which are known to you, I was unable to be present yesterday at the meeting of the Working Party. I might perhaps have had the opportunity of saying there what I must now say here. In the first place, I would like to take this opportunity of congratulating Mme. Hubert on her election as Chairman of our Working Party. I have always been impressed by the great interest Mme. Hubert has shown in the activities of the Working Party ever since she became a member of it, and I think the Committee's choice was an excellent one.

Mr. Moutet's report has really already dealt with the measures adopted in the Netherlands to inform the public on the work of our own Assembly. I would have preferred to report yesterday in the Working Party on the results of the preparatory work dealt with in the report, but, as I have already said, I was unable to be present and will therefore do it now.

M. Moutet (suite)

du groupe de travail et je suis convaincu que vous avez tous compris la nécessité de rappeler à tout moment combien cette union est indispensable pour la création d'une Europe que nous avons voulue et que nous réaliserons malgré toutes les difficultés qui peuvent se présenter.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie, M. Moutet. Nous vous sommes extrêmement reconnaissants de votre collaboration si efficace aux travaux de l'Assemblée.

La parole est à Mme Hubert.

Mme **HUBERT** (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements à notre éminent rapporteur, M. Moutet, qui a bien voulu assumer, comme il l'a déjà fait si souvent et aussi excellemment, la tâche difficile et parfois assez ingrate de faire rapport au nom du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux. Je crois que nous partageons sa déception de ce que notre Résolution n° 12 du 5 juillet de cette année n'ait pas encore eu dans ces divers parlements le retentissement que nous avions escompté. En effet, c'est en qualité de représentants de nos parlements respectifs que nous siégeons ici et je pense que nous perdrons pied peu à peu si nous ne maintenons pas une coopération et un contact étroits avec nos collègues des parlements nationaux.

Il ne suffit pas que ces collègues soient informés de nos travaux ; il est indispensable qu'ils se penchent à leur tour sur les problèmes qui nous préoccupent dans cette enceinte. C'est la meilleure façon d'intéresser davantage l'opinion publique des Etats membres à l'activité des institutions européennes, et de l'informer plus amplement. C'est à cette condition seulement que l'idée européenne pourra se développer dans chacun de nos pays.

Si le rapport que M. Moutet a dû nous présenter cette fois est peu satisfaisant, je crois que c'est simplement en raison de la brièveté du délai qui nous avait été imparti pour examiner nos résolutions. Il a déjà souligné lui-même que les longues vacances d'été n'ont pas laissé à la plupart des parlements le temps nécessaire pour discuter, avant les fêtes de Noël, les dernières résolutions.

Le Parlement de Bonn a déjà examiné en séance plénière, et à diverses reprises, des questions relatives aux institutions européennes ainsi que des résolutions adoptées par celles-ci. Certaines décisions importantes, prises par les institutions européennes, y ont été approuvées. D'autres sont portées régulièrement à la connaissance des membres du Bundestag. Je suis convaincu que le Parlement allemand continuera dans cette voie après les vacances de Noël.

Dans son rapport, M. Moutet a déclaré que l'Assemblée, en se séparant, envoie, dans les diverses capitales, autant de messagers porteurs de ses décisions. La tâche du Groupe de Travail consiste à assurer la liaison avec les parlements nationaux en lui donnant la forme d'une étroite coopération. Mais, pour ma part, je crois que le Groupe de Travail ne peut se passer de l'aide de ces messagers dont parle M. Moutet, c'est-à-dire de tous nos collègues de l'Assemblée, si nous voulons vraiment voir appliquer la Résolution n° 12 du 5 juillet comme nous l'avons espéré.

Enfin, j'ai la conviction que M. Moutet pourra nous présenter, la fois prochaine, un rapport plus satisfaisant pour nous, et pour lui-même.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie Mme Hubert.

La parole est à M. Fens.

M. **FENS** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le président, je regrette de n'avoir pu assister hier, pour des raisons qui vous sont connues, à la réunion du Groupe de Travail. J'aurais probablement eu l'occasion d'y faire la déclaration qu'il me faudra faire ici. Je voudrais, tout d'abord, saisir l'occasion qui m'est offerte de féliciter chaleureusement Mme Hubert de son élection à la présidence de notre Groupe de Travail. Depuis que Mme Hubert en fait partie, j'ai eu le plaisir de constater le vif intérêt qu'elle manifeste pour les travaux de ce Groupe. Aussi, je suis convaincu que la commission a fait là un choix judicieux.

M. le Président, le rapport de M. Moutet fait état de l'effort de propagande déployé au sein du Parlement néerlandais en faveur des travaux de notre Assemblée. J'aurais volontiers exposé hier le résultat des travaux préparatoires dont il est question dans le rapport, mais, comme je vous l'ai déjà dit, il m'a été impossible d'être présent. J'en parlerai donc maintenant.

Mr. Fens (continued)

In our Parliament last week we debated the foreign affairs budget. During the debate several members took the opportunity of discussing answers given by the Minister for Foreign Affairs to written questions which we had submitted to him. Among the members taking part in this debate were Mr. Goedhart, Mr. Korthals and myself. Mr. Goedhart and Mr. Korthals dealt in particular with the decision of W.E.U. to propose the setting up of a committee of investigation on the progress made in common armaments production. This debate was fruitful in that the Minister responsible for replying showed he had been well briefed on the ideas and recommendations of the Assembly.

A further point discussed was the resolution adopted as a result of the Defence Report last July. The Minister's reply to our question as to whether he intended to follow up the resolution we had adopted was very inadequate, in that he indicated that, in his view, the resolution was the concern of N.A.T.O. and not that of W.E.U. We are up against the same lack of understanding here as we unfortunately meet continually in our dealings with Ministers. I took the liberty of explaining the situation to the Minister in fairly strong terms. I do not know whether or not I succeeded in making my point. Of one thing, however, I am certain, and that is that I failed to convince the Secretary of State for Foreign Affairs, who continued to maintain his position. I believe, however, that the Minister for Foreign Affairs showed signs, if not of coming round to our view, at least of beginning to understand it.

I heard, to my great satisfaction, that Mr. de la Vallée Poussin had had an opportunity of tabling a motion on the subject in Belgium. Our failure to do the same in the Netherlands Parliament was not due to any lack of zeal on our part, but to the fact that our parliamentary system does not allow us to deal with such matters by means of motions. It can be done, of course, but we usually reserve motions for very exceptional circumstances. For instance, we can use a motion to provoke a parliamentary crisis such as happened a few days ago.

I hope what I have said will be an inducement to our Rapporteur, Mr. Moutet, to include in his next report the information I have given him here.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Fens.

I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, it is certainly of the utmost importance that the work we do here and the work done in our national parliaments should be properly co-ordinated. There is no sense in thinking that the matters we discuss here and those that ought to be discussed and decided in our parliaments at home belong in two watertight compartments, with an impassable gulf between them. I need only remind you of the impact on our national parliaments of the decision taken by this Assembly to reject the Rapacki Plan, that most subtle and consequently most dangerous, version of the policy of disengagement. There can be no doubt as to the effect of this decision in strengthening the determination of every member of the Italian parliamentary majority to fight to the end for a policy of co-operation.

I do not think it possible to draw up any general scheme for co-ordinating the work done here and in our national parliaments. That is a technical problem, and the answer in each case depends on the varying technical arrangements in the different parliaments. So far as the Italian Chamber is concerned, the Assembly's debates or resolutions can be brought to its attention by a private member when making a speech on foreign policy, or tabling a formal motion, or else, and this is extremely important, by the official Rapporteur for the Foreign Office vote making a specific reference to them, and thus enabling such resolutions to be commented on and discussed by the Italian Chamber.

This year we have been particularly successful. The Rapporteur, Mr. Vedovato, who is also a Member of this Assembly, made one very detailed speech in which he successfully achieved his object of giving the Italian Chamber not just a faint echo of the proceedings here, but a really specific account of the substance of the Assembly's decisions. Our deputies were thus fully informed of what had been done in the Assembly and by this means, for the first time, a really use-

M. Fens (suite)

Le Parlement néerlandais a consacré la semaine dernière un débat au budget des affaires étrangères. A cette occasion, plusieurs de mes collègues ont commenté les réponses que le Ministre des Affaires étrangères a cru devoir donner aux questions que nous lui avons posées par écrit. A ce débat ont pris part nos collègues MM. Goedhart et Korthals, ainsi que moi-même. MM. Goedhart et Korthals ont attiré l'attention particulière du Parlement néerlandais sur la résolution de l'U.E.O. proposant la création d'une commission d'enquête en vue d'examiner les progrès accomplis en matière de production commune d'armements. Ce débat a été fructueux en ce sens que le ministre, qui avait à répondre aux questions posées, a été informé de façon très précises des vœux formulés dans ce domaine par notre Assemblée.

D'autre part, le Parlement néerlandais a examiné la résolution adoptée par l'U.E.O. à la suite du rapport sur la défense européenne qui a été présenté au mois de juillet de cette année. Le ministre, interrogé sur le point de savoir s'il était décidé à donner suite à la résolution que nous avons adoptée, avait donné une réponse insuffisante : il estimait en effet que la question était du ressort de l'O.T.A.N. et non de l'U.E.O. Voilà un malentendu qui surgit constamment dans nos rapports avec les ministres. Je me suis permis d'attirer, en termes énergiques, l'attention du ministre sur les dispositions existantes. J'ignore si j'ai réussi. Mais ce qui est certain, c'est que je ne suis pas parvenu à convaincre le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Ce dernier maintient en effet son point de vue, mais j'estime que le ministre des Affaires étrangères, pour sa part, est plutôt enclin à comprendre, sinon à adopter notre thèse.

J'ai été heureux d'apprendre que M. de la Vallée Poussin a eu l'occasion de déposer, sur ce point, une motion devant le Parlement belge. Si nous n'avons pas fait de même devant le Parlement néerlandais, ce n'est pas que nous ayons moins de zèle, bien au contraire. Mais notre régime parlementaire ne permet pas de déposer une motion pour régler ce genre d'affaires. Chez nous, en effet, les motions sont réservées aux problèmes d'une gravité tout à fait exceptionnelle. Il nous est possible, par exemple, d'y recourir pour déclencher une crise parlementaire. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé il y a quelques jours.

J'espère que notre honorable rapporteur, M. Moutet, pourra insérer, dans son prochain rapport, les éléments que je viens de lui fournir.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci M. Fens.

La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, le problème de la coordination de nos travaux avec ceux des parlements nationaux a, certes, une grande importance car il serait absurde de croire à l'existence de compartiments étanches et de fossés infranchissables entre les questions dont les parlements sont saisis et celles qui nous sont soumises ici. Je tiens à rappeler la répercussion qu'a eue dans les parlements nationaux, la décision de notre Assemblée de rejeter le Plan Rapacki, qui était l'expression la plus raffinée et la plus dangereuse de la politique du désengagement. Cette décision a indubitablement renforcé en nous tous, députés de la majorité parlementaire italienne, la volonté de lutter jusqu'au bout pour la politique de l'engagement.

Toutefois, en ce qui concerne le point de savoir comment il faut s'y prendre techniquement pour réaliser la coordination des travaux de l'Assemblée avec ceux de nos assemblées nationales, je pense qu'il n'est pas possible de donner une réponse générale. Tout dépend de la procédure qui est propre à chaque parlement, et cette procédure diffère d'un pays à l'autre. En ce qui concerne la Chambre des Députés italienne, la possibilité d'y faire connaître, nos débats et nos résolutions peut dépendre de l'intervention directe d'un député, dans son discours de politique étrangère, ou du dépôt d'une motion, ou bien — et ceci est très important — du fait que le rapporteur officiel du budget des affaires étrangères insiste sur les résolutions prises au sein de l'Assemblée de l'U.E.O., afin de provoquer les réflexions et les commentaires des députés italiens.

Je dois dire que cette année nous avons obtenu des résultats heureux : le député, le rapporteur Vedovato, délégué à l'U.E.O., s'est attaché, avec succès d'ailleurs, dans un rapport remarquable, à apporter à la Chambre italienne, non seulement l'écho lointain, mais la substance même de nos décisions, afin d'informer les députés de ce qui a été fait par l'Assemblée de l'U.E.O.. C'est grâce à cette méthode que nous sommes parvenus, pour la première fois à établir un lien vrai-

Mr. Bettiol (continued)

ful link was established between the work they were doing and that done here. We shall continue this method, which has proved its worth and which makes us realise that there is a direct and concrete link between the various national policies which influence the joint decisions taken by the WEU Assembly while these decisions, in their turn, influence the debates in the various parliaments.

To facilitate this co-ordination, from the purely technical point of view, I suggest that our Assembly invite each of the national parliaments to set up a special office to form a direct link with the international assemblies, and particularly with W.E.U. All documents, papers and resolutions dealing with the Assembly's work would be sent to these offices, where the national deputies, whether or not they were members of the Assembly, would be able to inform themselves directly of all decisions taken by it. I think this is a suggestion that might prove of use to us all.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bettiol. Does any other delegate want to take the floor?...

Then I declare the debate closed.

The Assembly takes note of the Report of the Working Party, which has just been presented by its eminent Rapporteur.

9. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session

(Presentation by the Chairman of the Council and General Debate, Doc. 102)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the presentation by the Chairman of the Council of the reply to the Recommendations of the Assembly made during the First Part of the Fourth Ordinary Session. This is Document 102.

I am particularly happy to welcome Lord Lansdowne, Joint Under Secretary of State for Foreign Affairs in the Government of the United Kingdom, to whom it falls today, as Acting

Chairman of the Council of Western European Union, to address us. Lord Lansdowne was recently a member of our own Assembly, so we know that he understands well our idiosyncracies and susceptibilities. After his address, there will be a general debate in accordance with paragraph 4 of Rule 27 of the Rules of Procedure. I therefore propose that this morning we should begin by hearing Lord Lansdowne, and then those speakers who have put down their names for the general debate. Before calling on Lord Lansdowne to address us, I would ask all those who wish to take part in the general debate to put down their names as soon as possible.

I now have great pleasure in asking Lord Lansdowne to address us.

Lord LANSDOWNE (*Acting Chairman of the Council*). — Mr. President, I am most grateful to you for your words of introduction, and I assure you that I appreciate them deeply. As you have pointed out to my colleagues, only two months ago I had the honour of still being a member of the British Delegation to this Assembly, while today I address you as a member of your Council. I do not believe it is necessary for me to assure you, Mr. President, and Ladies and Gentlemen, that from whatever seat or in whatever capacity I find myself taking part in the affairs of this Assembly, the driving force behind my thoughts and actions will always remain the same. It is the common will that unites all of us who are associated with this Assembly. Whether as members of the Secretariat and permanent staff, as members of the Council, or whether as members of the national delegations, there is the same impulse behind all our actions. It is the determination to maintain and develop the closest possible union between the countries of the Western European partnership.

Today, I have the honour of representing the Chairman of the Council, Mr. Selwyn Lloyd, who, as you all know, is, unfortunately, too heavily engaged to be able to be present. Mr. Selwyn Lloyd has charged me to give you his warm good wishes for the success of your deliberations this week.

I wish you now, if you will, to pay particular attention to what I am about to say. I want to make it clear to you that I have no special communication to transmit to you from the Council. It is not usual at this time of the year, and the Council does not feel that anything so extraordinary has happened in its affairs since July

M. Bettiol (suite)

ment efficace et solide entre les travaux de la Chambre des Députés italienne et ceux de notre Assemblée. Je crois que nous continuerons à utiliser cette méthode à l'avenir, car elle a donné des résultats réellement intéressants qui permettent d'apercevoir directement ce lien entre les diverses politiques nationales qui influent sur les décisions communes de l'Assemblée de l'U.E.O., et les décisions de l'Assemblée de l'U.E.O. qui s'insèrent à leur tour dans les discussions des parlements nationaux.

D'un point de vue plus technique, pour faciliter ce travail de coordination, je trouve qu'il serait opportun que notre Assemblée invite les parlements nationaux à créer un bureau spécial chargé d'assurer la liaison directe avec les assemblées internationales, et en particulier avec celle de l'U.E.O., auquel seraient transmis immédiatement toutes les résolutions et tous les documents ayant trait à nos travaux et où les députés, qu'ils soient membres ou non de notre Assemblée, pourraient prendre connaissance des décisions que celle-ci a prises. C'est là, à mon avis, une suggestion susceptible de rendre service à tous.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci M. Bettiol. Personne ne demande plus la parole ?

Dans ce cas, la discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport du Groupe de Travail que vient de nous présenter son éminent rapporteur.

9. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Quatrième Session ordinaire

(Présentation par le Président du Conseil et discussion générale, Doc. 102)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le point suivant de notre ordre du jour est la présentation par le Président du Conseil de la réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la quatrième session ordinaire. Il s'agit du Document 102.

Je suis particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue à Lord Lansdowne, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Gouvernement du Royaume-Uni qui, en sa qualité de Pré-

sident en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, doit prendre aujourd'hui la parole. Lord Lansdowne était récemment encore membre de cette Assemblée, et il connaît bien les questions qui nous tiennent à cœur. Conformément au paragraphe 4 de l'article 27 du Règlement, une discussion générale fera suite à son intervention. Je vous propose donc d'écouter tout d'abord ce matin Lord Lansdowne, puis les orateurs inscrits dans la discussion générale. Avant de donner la parole à Lord Lansdowne, je demanderai à tous ceux qui désireraient prendre part à la discussion générale de se faire inscrire aussi rapidement que possible.

J'ai maintenant le grand plaisir de donner la parole à Lord Lansdowne.

Lord LANSDOWNE (*Président du Conseil en exercice*) (Traduction). — Monsieur le Président, je vous remercie des paroles aimables que vous venez de prononcer à mon égard et auxquelles j'ai été, je vous en donne l'assurance, extrêmement sensible. Ainsi que vous l'avez fait remarquer à mes collègues, il y a deux mois, j'avais encore l'honneur d'être membre de la délégation britannique à cette Assemblée, alors qu'aujourd'hui, je m'adresse à vous en tant que membre de votre Conseil. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je ne crois pas nécessaire de vous donner l'assurance que, quels que soient le siège ou les fonctions que j'occupe dans cette Assemblée, la détermination qui anime mes pensées et mes actes est toujours la même. C'est cette volonté commune qui unit tous les membres de cette Assemblée. Que nous soyons membres du Secrétariat, des cadres permanents, du Conseil ou des délégations nationales, une même résolution nous anime : maintenir et développer une union aussi étroite que possible entre les pays de l'Union de l'Europe Occidentale.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de représenter M. Selwyn Lloyd qui, comme vous le savez, n'a malheureusement pas pu se libérer pour venir parmi nous. M. Selwyn Lloyd m'a prié de vous transmettre ses vœux les plus chaleureux pour le succès de vos travaux de cette semaine.

Maintenant, si vous voulez bien, je voudrais vous demander de prêter une attention particulière à ce que je vais vous dire. Je tiens à souligner que je n'ai aucune communication spéciale à vous transmettre de la part du Conseil. Ce n'est de toute façon pas l'usage à cette époque de l'année, et le Conseil estime qu'aucun événement

Lord Lansdowne (continued)

last as to warrant a supplementary report. I bring you the Council's greetings and good wishes for a fruitful meeting.

This is the time of the year when, in most walks of life, people begin to wonder what they have achieved during the past year. We, in the Western European Union Council, will be doing the same soon, and I do not propose now to anticipate our annual report. There are, however, certain features of our work here that, I think, are worthy of mention now. I speak, of course, of the whole organisation of Western European Union, and not just of its Council, and I should add that I speak on my own responsibility, and am not conveying a collective Council view.

The most satisfactory feature of the year has, I am sure, been the development of the relations between the Council and the Assembly. The Council has had two joint meetings with the Assembly Defence Committee under the new procedure introduced at the beginning of the year to provide your Defence Committee with defence information falling outside the activities of the Council itself. We have also had another joint meeting with your Presidential Committee. I do not think I would be falsely interpreting your feelings, and those of the Council, if I were to say that these joint meetings have generally been regarded as constructive and successful. I sincerely hope this process will continue. I am sure I speak on behalf of my colleagues in the Council when I say that we are always happy to see your Assembly engaged in constructive debate, not only of the Council's own activities — for that must always remain your Assembly's main function under the Treaty — but also of other political and military matters of significance in Europe.

I am much impressed by the range of the subjects under debate for this week. I must confess that I have not been able closely to study all the reports, partly because some of your reports reached me rather late in the day and partly because this is a very busy time of the year for us all, but I must tell you that it is chiefly because these reports did reach me rather late in

the day. From some personal experience of the difficulties in which these reports are produced I speak with great sympathy, but I hope you will not mind me making this gentle criticism.

Now I would like to dwell briefly on one or two of the topics you have under discussion and also on one or two matters of moment in Europe today. Uppermost in our minds is, of course, the question of Berlin. It is a situation with important defence implications. I think it is proper therefore that I should make a few observations on this subject in your Assembly.

As we all know, the Foreign Ministers of the three Western countries with a special responsibility in German matters, together with the Foreign Minister of the Federal Republic of Germany have just met here in Paris to consider the implications of the Soviet Note of 27th November about Berlin. You know the broad results of their deliberations and those of the North Atlantic Council yesterday. This is a very complex problem, but there are certain fundamental principles, it seems to me, that stand out and which cannot be reaffirmed too often.

Our general attitude has been stated time and again. The Russians can be in no doubt about it. On 3rd October, 1954, the Governments of the United Kingdom, of France and of the United States, in a Declaration issued at the London Nine-Power Conference, stated quite categorically that they would treat any attack against Berlin from any quarter as an attack upon their forces and themselves. That is our fundamental position and we stand by it. We shall stand by our obligations and we expect the Soviet Government to do the same. We do not accept that the Soviet Government can unilaterally repudiate their share in quadripartite obligations in respect of Germany and in particular of Berlin. The Soviet Government have informed us that they regard certain specific Agreements relating to Berlin as null and void.

This is a position which we cannot accept. We all know the position of Berlin is basically an unsatisfactory and unhappy one. It is one aspect, and the most important one, of the broader pro-

Lord Lansdowne (suite)

assez marquant pour justifier un rapport supplémentaire n'est survenu dans ses affaires depuis le mois de juillet dernier. Je vous transmets donc simplement les meilleurs vœux du Conseil pour le succès de nos réunions.

Nous sommes à l'époque de l'année où, dans la plupart des milieux, chacun s'efforce de dresser le bilan des douze mois écoulés. C'est ce que nous ferons bientôt nous-mêmes, au sein du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale et je n'ai pas l'intention d'anticiper sur notre rapport annuel. Nos travaux présentent cependant certains traits saillants qui méritent, à mon avis, d'être mentionnés dès maintenant. Je veux parler, bien entendu, de l'organisation de l'Union de l'Europe Occidentale dans son ensemble, et non pas simplement du Conseil ; j'ajoute que je parle en mon nom seul, et que je ne vous transmets pas ici le point de vue collectif du Conseil.

Je suis certain que le fait le plus satisfaisant de l'année a été le développement des relations entre le Conseil et l'Assemblée. Conformément à la procédure instituée au début de l'année, qui a pour but de fournir à votre Commission de Défense des informations en matière de défense qui ne sont pas à proprement parler du ressort du Conseil, le Conseil et la Commission de Défense de l'Assemblée ont tenu deux réunions communes. Nous avons eu également une autre réunion commune avec votre Comité des Présidents. Je ne crois pas donner une fausse idée de votre sentiment, ni de celui du Conseil, en disant que ces réunions ont été généralement considérées comme utiles et constructives. Je souhaite sincèrement que cette procédure continue d'être appliquée à l'avenir. Je suis certain d'être l'interprète de mes collègues du Conseil en vous disant que nous sommes toujours heureux de voir votre Assemblée engagée dans des discussions constructives, non seulement sur les activités propres au Conseil — car, telle doit être, aux termes du traité, la fonction essentielle de cette Assemblée — mais encore sur d'autres questions politiques et militaires d'une importance européenne.

Je suis très frappé par la variété des sujets qui doivent venir en discussion cette semaine. Je dois avouer qu'il ne m'a pas été possible d'étudier attentivement tous les rapports, d'une part, parce que certains d'entre eux ne me sont parvenus qu'assez tardivement, et d'autre part, parce que cette époque de l'année est très chargée pour nous tous ; mais à dire vrai, c'est sur-

tout parce que ces rapports me sont parvenus assez tard. Connaissant personnellement les difficultés auxquelles se heurte la préparation de ces rapports, je puis vous assurer de toute ma compréhension, mais j'espère que vous me pardonneriez cette légère critique.

Qu'il me soit permis maintenant de m'arrêter un instant sur un ou deux sujets inscrits à l'ordre du jour et une ou deux questions importantes sur le plan européen. Au premier rang de nos préoccupations se trouve, bien entendu, la question de Berlin. Cette situation a d'importants prolongements sur le plan de la défense. Je pense qu'il ne serait donc pas inutile que je fasse quelques remarques à ce sujet devant votre Assemblée.

Comme nous le savons tous, les Ministres des Affaires étrangères des trois pays occidentaux qui ont des responsabilités spéciales dans les questions allemandes, et le Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne viennent de se réunir à Paris pour étudier les conséquences de la note soviétique du 27 novembre sur Berlin. Vous connaissez dans leurs grandes lignes les résultats de leurs discussions et de celles du Conseil de l'Atlantique Nord qui ont eu lieu hier. Il s'agit d'un problème très complexe, mais qui met en jeu certains principes fondamentaux qu'on ne saurait réaffirmer avec trop d'insistance.

Nous avons déjà défini notre attitude à maintes reprises. Les Russes ne peuvent avoir le moindre doute à ce sujet. Le 3 octobre 1954, dans une déclaration faite au cours de la Conférence des Neuf à Londres, les Gouvernements du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis, ont fait savoir catégoriquement qu'ils considéreraient toute attaque contre Berlin, d'où qu'elle vienne, comme une attaque contre leurs forces armées et eux-mêmes. C'est là notre position fondamentale et nous nous y tenons. Nous resterons fidèles à nos engagements et nous attendons du Gouvernement soviétique qu'il fasse de même. Nous ne pouvons admettre que le Gouvernement soviétique répudie unilatéralement sa part des engagements quadripartites que nous avons contractés à l'égard de l'Allemagne et de Berlin en particulier. Le Gouvernement soviétique nous a fait savoir qu'il considérerait certains accords relatifs à Berlin comme nuls et non avenue.

C'est là une position que nous ne pouvons accepter. Nous savons tous que la situation de Berlin est essentiellement boîteuse et regrettable. C'est là l'un des aspects, et même le plus impor-

Lord Lansdowne (continued)

blems of the reunification of Germany in freedom on which the Soviet Government have always been completely intransigent. We maintain that progress towards international settlements is not secured by the unilateral repudiation of solemn agreements, nor by the issue of an arbitrary ultimatum, nor indeed by attempts to force the other side to negotiate under duress.

We have, however, repeatedly made it clear to the Soviet Government that we are ready at any time to discuss the future of Germany, which, of course, includes the future of Berlin. We reaffirmed this in a Note to the Soviet Government of 30th September. I know I am preaching to the converted when I say that we must and shall maintain a common front on this. We shall not be frightened into submission, or into appeasement, by Russian threats.

Now let us consider for a moment the longer term problem of European security and the disengagement plans of Mr. Rapacki. We were made aware through a Press Conference which he held in Warsaw on 4th November, that Mr. Rapacki had revised his Plan. We still await details. From what we can gather, there would appear to be two main differences between these proposals and the earlier ones put forward in February and rejected by the Western countries. The first is that instead of denuclearisation taking place as a single step it is now to come about gradually in two stages. The first stage will involve, in effect, a standstill on nuclear weapons in the area and the second their withdrawal from the area. The second difference between the revised and the original proposals is, apparently, that in the second stage agreed reductions of conventional forces will take place at the same time as the withdrawal of nuclear weapons.

In making these changes it seems clear that Mr. Rapacki has tried to meet some of the Western objections to his earlier proposals. We can certainly be grateful to him for that, even though the revised version of the Plan still seems to contain some of the fundamentally objectionable features of the original. I think it would be wrong to reach a final conclusion on this, still worse to reject the proposals outright when they have not yet been put forward officially or in

detail by the Polish Government. All we can do is to reaffirm the criteria by which we must judge such proposals as the Rapacki Plan. We are not opposed to the idea of disengagement as such. It is not a word which has a very precise meaning. In a sense, the idea has found its place in Western proposals ever since the Geneva Conference of 1955. But we must judge new proposals on their merits and have regard to their likely military and political effects.

Our first criterion is whether the proposals would change the balance of military security to the disadvantage of the West. We have to keep in mind, of course, when considering proposals for the withdrawal of forces or limitation of armaments, that the West lacks depth, both in territory and in manpower, compared with the vast area and manpower resources of the Soviet Union.

Our second criterion is whether the proposals are consistent with the retention of N.A.T.O., and the continued presence of United States forces in Europe or, more precisely, in Germany. We could contemplate the military risk of a withdrawal of these forces only if it were the free choice of an all-German Government after reunification in freedom.

The third point we have to consider in judging disengagement proposals is the relationship between the proposed military withdrawals and the solution of outstanding political problems and, in particular, the relationship to the problem of German reunification. We all rightly regard the link between German reunification and European security as crucial. Unfortunately, the same cannot be said of the Soviet Government and its friends, but we must not be too rigid in our attitude to these problems.

As we agreed at the NATO Heads of Government Conference a year ago, we must be ready to examine new proposals on their merits, from whatever source. At the same time we must remain quite firm that if such proposals are to have any chance of acceptance by the West, they must not jeopardise our essential security interests. That is vital and we need not be afraid to say so.

Lord Lansdowne (suite)

tant, du problème plus large de la réunification de l'Allemagne dans la liberté, problème au sujet duquel le Gouvernement soviétique s'est toujours montré intraitable. Nous maintenons que ce n'est pas par la répudiation unilatérale d'accords solennels ni par des ultimatums arbitraires que l'on parviendra à régler des différends internationaux, et encore moins en s'efforçant d'obliger l'autre partie à négocier sous la contrainte.

Nous avons pourtant précisé maintes et maintes fois au Gouvernement soviétique que nous serions prêts à tout moment à discuter de l'avenir de l'Allemagne, ce qui, bien entendu, implique également celui de Berlin. Nous l'avons affirmé de nouveau dans une note que nous lui avons envoyée le 30 septembre. Je sais que je prêche des convertis en répétant que nous devons maintenir et que nous maintiendrons un front uni en ce qui concerne cette question. Les menaces soviétiques ne nous feront pas reculer ou céder à la crainte.

Arrêtons-nous maintenant quelques instants à un problème à plus long terme : la sécurité européenne et les plans de désengagement de M. Rapacki. Une conférence de presse, tenue à Varsovie le 4 novembre, nous a appris que M. Rapacki avait révisé son plan. Nous attendons toujours des détails à ce sujet. A notre connaissance, il y aurait deux différences essentielles entre ces propositions et celles qui avaient été présentées en février et rejetées par les pays occidentaux. La première différence est que la dénucléarisation se ferait désormais, non plus en une, mais en deux étapes : la première impliquant en fait un arrêt de la fabrication des armes nucléaires dans la zone considérée et la seconde, leur retrait de cette zone. La deuxième différence entre les anciennes propositions et les nouvelles semble résider dans le fait qu'au cours de la seconde étape, des réductions acceptées d'un commun accord seraient opérées dans les forces conventionnelles en même temps que s'effectueraient le retrait des armes nucléaires.

Il semble évident que par ces modifications, M. Rapacki a essayé de faire droit à certaines objections qu'avaient soulevées les pays de l'ouest à ses propositions précédentes. Nous devons sans aucun doute lui en savoir gré, bien que la version révisée de son plan semble toujours contenir certains des éléments fondamentalement inacceptables de l'original. Je crois que nous aurions tort de tirer des conclusions définitives à ce sujet, et encore plus de rejeter d'emblée ces pro-

positions, tant qu'elles n'auront pas été présentées officiellement ou en détail par le Gouvernement polonais. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de rappeler les critères selon lesquels il nous faut juger des propositions telles que le plan Rapacki. Nous ne sommes pas opposés à l'idée du désengagement en tant que tel. Ce mot n'a du reste pas une signification bien précise. En fait, cette notion a toujours trouvé place dans les propositions occidentales depuis la Conférence de Genève de 1955, mais il nous faut examiner de nouvelles propositions selon leurs mérites, et en tenant compte de leurs incidences militaires et politiques probables.

Notre premier critère est le suivant : ces propositions modifieraient-elles l'équilibre de la sécurité militaire au détriment de l'Ouest ? Lorsque nous étudions des propositions visant le retrait des forces ou la limitation des armements, nous ne devons pas oublier que l'Ouest est défavorisé, aussi bien en ce qui concerne la profondeur de son territoire que ses effectifs si on les compare à l'étendue et aux ressources en hommes de l'Union Soviétique.

D'autre part — et c'est là notre deuxième critère — ces propositions sont-elles compatibles avec le maintien de l'O.T.A.N. et de forces américaines en Europe, ou, plus précisément, en Allemagne ? Nous ne pourrions envisager le risque que représenterait sur le plan militaire un retrait de ces forces, que si ce dernier était la conséquence du libre choix d'un gouvernement pour toute l'Allemagne, après la réunification de ce pays dans la liberté.

Un troisième point est à considérer si nous voulons apprécier les propositions de désengagement à leur juste valeur : c'est la relation entre les retraits de forces proposées et la solution des problèmes politiques en suspens, et, en particulier, du problème de la réunification allemande. Nous estimons tous à juste titre que la réunification allemande et la sécurité européenne sont indissolublement liées. Malheureusement, le Gouvernement soviétique et ses amis pensent différemment, mais notre attitude à l'égard de ces problèmes ne doit pas être trop rigide.

Ainsi que nous en avons décidé, il y a un an, à la Conférence de l'O.T.A.N. réunissant les Chefs de gouvernement, nous devons être prêts à examiner toutes nouvelles propositions d'où qu'elles viennent, selon leurs mérites. En même temps, nous devons ne laisser subsister aucun doute sur le fait que, pour être considérées comme acceptables par l'Ouest, ces propositions

Lord Lansdowne (continued)

Now I would like to say a few words about armaments co-operation. The reverse of the coin, of course, is how we look after those security interests as it were from within. You will be debating the state of our defence later this week, and you will then have Mr. Spaak addressing you. I do not propose to anticipate that debate. It is to another more technical aspect of our defences that I would like to address myself for the moment. It is an aspect that is still not well understood, outside this organisation and certain NATO circles, and I think it merits our close attention. This is the subject of armaments co-operation. I know you will be discussing it later in your meeting. You will be doing so on the basis of a most interesting Report by your Defence Committee. We, in the Council, welcome the keen and useful work the Defence Committee is doing in stimulating interest in this important subject.

The problem of co-operation in the research, development and production of armaments is one which has always attracted the attention of Western European Union. This is natural since many of the countries represented in Western European Union are both producers and consumers of armaments. Every effort to bring countries closer together in the military field is accompanied by problems of standardisation — everything from aircraft even down to pronunciation. We all know how important it is to make the various weapons used by the forces of Western Europe compatible one with the other.

We are acutely aware, too, that the cost of developing and producing complex modern weapons is so great that no Western European state can economically shoulder the whole burden of meeting its national defence requirements. The more we can share the very expensive labour of development with our friends and the more we can avoid duplicating test facilities, the better it is for us all. Similarly, we all gain if we share the burden of the manufacture of arms, so that

those countries which are joined together in the defence of Western Europe can use aeroplane engines or machine guns produced in whichever country has the best facilities. This we consider to be one of the most important examples of the concept of interdependence first enunciated in the Declaration of Common Purpose of President Eisenhower and Mr. Macmillan in October 1957.

Now speaking for the United Kingdom Government, I can say without hesitation that we regard co-operation in this field as of great significance to Europe; and that is why we have taken active steps bilaterally and multilaterally to foster it. In Europe we now have close and regular association with France, with Germany, with Italy and with the Netherlands and we are hoping to widen the field. Bilateral co-operation is, of course, only one stage towards our goal. There must also be multilateral co-operation. Within Western European Union we are all developing this through the medium of the Standing Armaments Committee and in N.A.T.O. we are developing it through the medium of the Armaments Committee. We in Western European Union can, I think, be reasonably pleased with the progress achieved in our Standing Armaments Committee, with, I should add, the able assistance of the Assistant Secretary-General, Mr. Cristofini. We can derive particular satisfaction from the close working relations now established with N.A.T.O. on the one hand and the bilateral and trilateral groups on the other.

We need patience, of course, because one of our major difficulties in this field is that it can be really fruitful only in the long term. Countries are already committed to the weapons they have in use at the moment, and are also frequently committed up to five years ahead. Thus the real fruits of interdependence seem likely to be gathered not in this generation of weapons, nor in the next, but perhaps in the one after. But we must not be discouraged by this. It is not a long time ahead for which to work in this field. Interdependence is a novel concept. It involves the rethinking of many political and economic and

Lord Lansdowne (suite)

ne doivent en aucun cas porter atteinte aux éléments essentiels de notre sécurité militaire. C'est là un point vital, et nous ne devons pas avoir peur de le dire.

J'aimerais maintenant dire quelques mots au sujet de la coopération en matière d'armements. L'envers de la médaille est bien entendu la question de savoir comment sauvegarder notre sécurité, pour ainsi dire de l'intérieur. Dans quelques jours, vous discuterez de l'état de notre défense, et il vous sera donné d'entendre M. Spaak. Je n'ai pas l'intention d'anticiper sur cette discussion. C'est à un aspect plus technique de notre défense que je voudrais m'arrêter pour l'instant. Il est encore assez mal connu en dehors de cette organisation et de certains milieux de l'O.T.A.N. et mérite pourtant, à mon avis, toute notre attention. Il s'agit de la coopération en matière d'armements. Je sais que vous en discutez en cours de la présente session. Vous allez le faire sur la base d'un rapport très intéressant de votre Commission de Défense. Au Conseil, nous nous félicitons du travail extrêmement utile que la Commission de Défense accomplit en stimulant l'intérêt que mérite cette importante question.

Le problème de la coopération en matière de recherche, de développement et de production des armements est l'un de ceux qui ont toujours retenu l'attention de l'Union de l'Europe Occidentale. Cela n'a rien d'étonnant étant donné que de nombreux pays représentés au sein de l'Union de l'Europe Occidentale sont à la fois producteurs et consommateurs d'armements. Tout effort d'association de nos pays, dans le domaine militaire, soulève des problèmes de standardisation — depuis l'aviation jusqu'à des questions mineures comme celles de terminologie. Nous savons tous combien il importe de faire en sorte que les différentes armes des forces de l'Europe Occidentale puissent être utilisées indifféremment par l'un ou l'autre des pays membres.

Nous n'ignorons pas non plus que le coût du développement et de la production d'armes modernes complexes est si élevé qu'aucun pays de l'Europe Occidentale ne peut, économiquement parlant, assumer à lui seul toute la charge de sa propre défense. Plus il nous sera possible de partager avec nos amis les frais considérables du travail d'étude et de recherche et plus nous pourrions éviter de multiplier les installations d'essais destinées aux mêmes fins, mieux cela vaudra

pour nous tous. De même, nous avons tout à gagner en partageant la lourde charge que représente la fabrication des armements de façon que les pays qui se sont unis pour la défense de l'Europe Occidentale puissent utiliser les moteurs d'avion ou les mitrailleuses fabriqués dans le pays qui est le mieux outillé pour les produire. Nous estimons que ceci est l'une des illustrations les plus éloquents de cette notion d'interdépendance qui fut énoncée pour la première fois en octobre 1957, dans la Déclaration d'Intention Commune du Président Eisenhower et de M. Macmillan.

Pour ce qui est du Gouvernement du Royaume-Uni, je dirai sans la moindre hésitation qu'il considère une coopération dans ce domaine comme d'une extrême importance pour l'Europe; c'est la raison pour laquelle il a pris, en vue de la stimuler, des mesures bilatérales et multilatérales. A cet égard nous avons maintenant en Europe des liens étroits et réguliers avec la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas et nous espérons élargir encore ce champ d'activité commune. La coopération bilatérale n'est naturellement qu'un premier pas vers le but que nous nous sommes fixé. Une coopération multilatérale s'impose également. Nous sommes actuellement en train de développer cette coopération au sein de l'Union de l'Europe Occidentale par l'intermédiaire du Comité permanent des Armements et, au sein de l'O.T.A.N., par l'intermédiaire du Comité d'Armements. En ce qui concerne l'Union de l'Europe Occidentale je crois que nous avons tout lieu d'être satisfaits des résultats obtenus par notre Comité permanent des Armements, grâce, en partie, je dois le dire, à la compétence du Secrétaire général adjoint, M. Cristofini. Nous devons tout particulièrement nous féliciter des étroites relations de travail qui existent maintenant, d'une part avec l'O.T.A.N., et d'autre part, avec les groupes bilatéraux et trilatéraux.

Il nous faut certes de la patience car l'une de nos difficultés majeures dans ce domaine est qu'il ne peut s'agir ici que d'une réussite à long terme. Les pays sont déjà liés par les armes qu'ils utilisent en ce moment et nombre d'entre eux le sont même pour les cinq années à venir. Ainsi l'interdépendance ne semblera pouvoir réellement porter ses fruits que lorsque la génération d'armes actuelle, et même la suivante auront disparu. Mais que ceci ne nous décourage pas; nous n'aurons pas longtemps à attendre. L'interdépendance est une notion nouvelle. Elle nous oblige à repenser maints problèmes poli-

Lord Lansdowne (continued)

commercial problems. In the end I am convinced that interdependence will be made to work. The countries of the free world can maintain their security only by combining their resources and by sharing their tasks. We have made a promising start. I will give just one example, the G.91 fighter. This, as you know, is a fighter which was designed in Italy; it has a British engine and some British instruments, and now I believe it is being considered for use by France, Italy and Germany. That is a beginning. There are many other examples. They have a significance not merely in the defence field. They are the pioneers in a field of co-operation that will, I feel sure, ultimately make an important contribution to the cause of European unity.

Now, Mr. President, I feel you will expect me to say a few words on the subject of the Free Trade Area. We here are all devoted to the cause of European unity. It is, indeed, the reason for this organisation. It is, I know, a matter of distress to us all, therefore, that we should be meeting under the shadow of a crisis in the negotiations for a multilateral association of the six Rome Treaty countries and their eleven partners in the O.E.E.C.

We have been struggling now for two whole years to achieve a fruitful form of association. For want of a better title at the time we called it a European Free Trade Area. Active negotiations have been proceeding in the Inter-governmental Committee of O.E.E.C. for over a year. Recently this Committee had to suspend its labours. This became inevitable when it transpired that not everyone was working on the same concept.

There always has been, of course, a fundamental difference between the association set up by the Rome Treaty, and that proposed for the European Free Trade Area. If there had not been this difference there would have been no reason to make our proposals. We could simply have joined the European Economic Community, instead of proposing some form of complementary association. You are aware, of course, that for a number of reasons, the majority of member countries of O.E.E.C. did not feel able to subscribe to all the terms of the Rome Treaty. Some have

good economic reasons — either they were not economically strong enough or they had other important economic obligations. Others have good political reasons. That is the background. You are familiar with it. But now we must look to the future.

The OEEC Ministerial Council has just met. It had before it certain decisions of the Six about how they would act towards the Eleven after the Common Market comes into force on 1st January. Unfortunately, a considerable number of countries felt that these proposals would give rise to significant discrimination. The British Delegation also made a new proposal that all industrial quota concessions being made by the Six to each other should be applied as between the Seventeen. It was not possible to reach agreement on any of these proposals, and the Council meet again on 15th January.

If we are not successful in finding a solution to these problems, I cannot disguise from you the seriousness with which we view the situation. This is not just a question of trade. The dangers are political. We in the United Kingdom want the European Economic Community to prosper. It is nonsense to suggest otherwise. Our interests are global and our vision is global. A strong Europe is essential to the West. The Six are among our closest allies, and we have a thousand and one bonds of comradeship and partnership. We cannot envisage a split; nor can our other European friends and allies. But we must be realistic.

We have built up over the last ten years a multilateral non-discriminatory trading system which is at the basis of our mutual prosperity and strength in Europe. If we weaken this, I do not see how we can fail to weaken our co-operation in the military and in the political spheres.

I believe there is only one satisfactory solution to this problem, and that is the multilateral one. In the months to come, we must strive to preserve our unity. We must strive again to achieve an economic association between the Six and the

Lord Lansdowne (suite)

tiques, économiques et commerciaux. Je suis convaincu qu'en fin de compte elle sera une réussite. Les pays du monde libre ne peuvent maintenir leur sécurité qu'en mettant en commun leurs ressources et en se répartissant les tâches. Nous avons pris un bon départ. Permettez-moi de ne vous en donner qu'un exemple : l'avion de chasse G. 91. Comme vous le savez, il est de conception italienne ; il a un moteur britannique, quelques instruments britanniques également et, à l'heure actuelle, je crois qu'on songe à l'utiliser en France, en Italie et en Allemagne. C'est déjà un début. On pourrait citer bien d'autres exemples encore. Ils n'ont pas seulement une signification du point de vue de la défense. Ils sont les pionniers d'une coopération qui, j'en suis certain, apportera une contribution importante à la cause de l'unité européenne.

Et maintenant, Monsieur le Président, je sens que vous attendez de moi quelques mots au sujet de la zone de libre échange. Nous sommes tous ici profondément attachés à la cause de l'unité européenne. Celle-ci est, à vrai dire, la raison d'être de notre organisation. C'est pourquoi nous déplorons tous que notre session ait lieu au moment où se projette l'ombre d'une crise sur les négociations qui doivent assurer une association multilatérale des six pays du Traité de Rome et de leurs onze partenaires de l'O.E.C.E.

Il y a maintenant deux ans que nous luttons pour parvenir à une forme d'association efficace. Faute de mieux, nous lui avons donné à l'époque le nom de « zone européenne de libre échange ». Pendant plus d'un an, des négociations ont été activement poursuivies au sein du Comité intergouvernemental de l'O.E.C.E. Dernièrement, ce comité a suspendu ses travaux. Ceci était devenu inévitable à partir du jour où l'on s'était aperçu des divergences qui existaient entre les conceptions en présence.

Il est évident qu'il y a toujours eu une différence fondamentale entre l'association créée par le Traité de Rome et celle qui est proposée pour la zone européenne de libre échange. Si cette différence n'avait pas existé, il va de soi que nos propositions n'auraient eu aucune raison d'être. Il nous aurait suffi d'adhérer à la Communauté Economique Européenne, au lieu de proposer une forme d'association complémentaire. Vous savez évidemment que, pour un certain nombre de raisons, la majorité des pays membres de l'O.E.C.E. ne se sont pas estimés en mesure de

souscrire à toutes les clauses du Traité de Rome. Les uns avaient de bonnes raisons d'ordre économique — soit que leur économie ne soit pas assez solide, soit qu'ils aient d'autres obligations économiques importantes. Les autres avaient de bonnes raisons politiques. Tel est, en bref, l'historique du problème ; vous le connaissez parfaitement. Mais c'est vers l'avenir que nous devons maintenant nous tourner.

Le Conseil ministériel de l'O.E.C.E. vient de se réunir. Il a été saisi de certaines décisions des Six concernant l'attitude qu'ils adopteraient à l'égard des Onze, après l'entrée en vigueur du Marché Commun, le 1^{er} janvier. Malheureusement, un grand nombre de pays ont estimé que ces propositions donneraient lieu à des discriminations très marquées. De son côté, la délégation britannique a présenté une nouvelle proposition tendant à ce que toutes les concessions relatives aux quotas que les Six s'accordaient entre eux, pour les produits industriels, fussent appliquées entre les Dix-Sept. Il ne fut pas possible d'arriver à un accord sur aucune de ces propositions et le Conseil doit se réunir à nouveau le 15 janvier.

Si nous ne parvenons pas à trouver de solution à ces problèmes, je ne puis vous dissimuler l'inquiétude avec laquelle nous envisageons la situation. Il ne s'agit pas simplement d'une question commerciale. Les dangers sont aussi d'ordre politique. Au Royaume-Uni, nous souhaitons le succès de la Communauté Economique Européenne. Il serait ridicule de prétendre le contraire. Nos intérêts ont un caractère global et notre optique aussi. Une Europe forte est nécessaire à l'Occident. Les Six figurent au nombre de nos plus proches alliés et les liens de camaraderie et d'association qui nous unissent à eux sont innumérables. Nous ne saurions envisager une rupture, non plus que ne le peuvent nos autres amis et alliés européens. Mais nous devons être réalistes.

Nous avons mis sur pied au cours des dix dernières années un système commercial d'un caractère multilatéral et non discriminatoire qui est à la base de notre prospérité et de notre force communes en Europe. Si nous le laissons s'affaiblir, je ne vois pas comment nous pourrions éviter un affaiblissement de notre coopération dans les domaines militaire et politique.

Je crois qu'il n'existe qu'une solution satisfaisante à ce problème, et c'est la solution multilatérale. Dans les mois à venir, nous devons nous efforcer de préserver notre unité. Nous devons nous efforcer, une fois encore, de parvenir à une

Lord Lansdowne (continued)

Eleven — an association that avoids discrimination between one part of our European family and the other. It must, of course, respect the provisions and integrity of the European Economic Community. It must also respect, of course, the pre-occupations and external obligations of the Eleven. But we have not abandoned our hope that this can be achieved. However, it will need courage, it will need understanding, and, above all, it will need the will to co-operate.

In conclusion, Mr. President, I wish to raise one other subject which I consider to be of the greatest importance. If I may say so, it is a subject that none of us here can afford to ignore, in whatever forum we may be. When we debate the state of European security, we shall be debating in a vacuum if we do not recognise that the weakest link we can have is disunity among ourselves. Our sights must always be set beyond the confines of Europe to the other side that is so ready to exploit our weaknesses and any disunity among us. That must always be our first preoccupation, so long as the threat is there — and Berlin is a reminder of just how present that threat is.

It is my belief that this Assembly, through the high standard of its debates, has much to contribute towards a wider public understanding of some of the problems with which Europe is at present confronted. I believe it can stimulate thought on these problems, and on how they may be resolved. Speaking again for the United Kingdom — and I think this applies equally to our partners in Western European Union — Her Majesty's Government are constantly reviewing policies and new methods that might be adopted to resist the menace of Communism. I am certain, that, should your Assembly decide to address itself to the consideration of this vast problem in the light of developments during recent years, your debates and suggestions will be listened to with great interest.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Lord Lansdowne, for the interesting survey you have just given to the Assembly. I am sure I am speaking for all my colleagues when I say how much we appreciate the fact that you came over from London last night so as to be able to speak to us knowing that you will have to return to London later today. Thank you very much.

I have four names inscribed for the continuation of this discussion.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — May I ask Lord Lansdowne a question?

The PRESIDENT. — I am not sure whether Lord Lansdowne, representing the Chairman of the Council, is in a position to answer questions. In any case, I think it would be rather difficult for him to reply immediately. I would, however, ask him if he would like to listen to the questions and answer in writing — or would you, Lord Lansdowne, prefer not to have any questions at all?

Lord LANSDOWNE. — Mr. President, I always feel there is something rather cowardly in asking to be allowed to reply to questions in writing. Most certainly, I would not like to avoid a question from my old friend, the Chairman of the Defence Committee, but I must explain, not only to him but to the other Members of the Assembly, that I have come here today, as perhaps it may seem, under false pretences. Nonetheless, I am very glad to have had the honour of addressing you.

Document 102 is the reply from the Council to certain questions addressed to it by the Assembly. I have not been empowered by my colleagues of the Council to enlarge on it. There will be, as you all know, an Annual Report, which comes out in March, and you may remember that in the earlier part of my observations I alluded to this. I come here with no special communication for the Assembly from the Council, nor do I come here with a brief to protect, fight for, enlarge on or substantiate anything which is in this document. If, however, in my personal capacity, I am able to answer any questions that members may care to address to me, I shall be very pleased to try.

The PRESIDENT. — Having heard what Lord Lansdowne has said about the responsibilities that have been given to him, does Marchese Lucifero still want to ask his question?

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I just want to ask Lord Lansdowne one question which he

Lord Lansdowne (suite)

association économique entre les Six et les Onze — une association qui évitera toute discrimination entre certains membres de notre famille européenne et les autres. Elle devra, bien entendu, respecter les clauses et l'esprit du Traité de la Communauté Economique Européenne. Elle devra respecter également les préoccupations et les obligations extérieures des Onze. Mais nous n'avons pas abandonné l'espoir d'y parvenir. Cela demandera toutefois du courage, de la compréhension et, par-dessus tout, la volonté de coopérer.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais évoquer une autre question que je considère comme de la plus haute importance, une question que nul d'entre nous ne peut se permettre d'ignorer, quelle que soit la tribune qu'il occupe. Toute discussion sur l'état de la sécurité européenne sera vaine si nous ne reconnaissons tout d'abord que notre faiblesse la plus grave serait notre désunion. Nous ne devons pas perdre de vue qu'au delà des confins de l'Europe, on est toujours avide d'exploiter le moindre signe de faiblesse ou de désunion qui pourrait naître parmi nous. Ceci doit demeurer notre préoccupation majeure aussi longtemps que subsistera la menace — et Berlin est là pour nous rappeler à quel point cette menace est réelle.

Je suis convaincu que cette Assemblée, en raison de la haute tenue de ses débats, peut contribuer grandement à faire mieux connaître certains des problèmes qui se posent actuellement à l'Europe. Je crois qu'elle peut faire réfléchir les esprits sur ces problèmes et sur la façon dont ils peuvent être résolus. Pour en revenir au Royaume-Uni — et je pense que cela s'applique également à nos partenaires de l'Union de l'Europe Occidentale — le Gouvernement britannique étudie constamment les lignes d'action et les nouvelles méthodes qu'il conviendrait d'adopter pour résister à la menace communiste. Je suis certain que si votre Assemblée décide de se pencher sur ce vaste problème, à la lumière des événements de ces dernières années, vos discussions et suggestions seront écoutées avec le plus grand intérêt.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie beaucoup, Lord Lansdowne, de l'exposé si intéressant que vous venez de nous faire. Je suis certain de parler au nom de tous mes collègues en vous disant à quel point nous vous sommes reconnaissants d'être venu exprès de Londres, hier soir, pour prendre la parole à l'Assemblée ce matin, alors que vous devez re-

tourner à Londres aujourd'hui même. Je vous adresse encore une fois nos remerciements.

J'ai encore quatre noms inscrits pour la suite de cette discussion.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Puis-je me permettre de poser une question à Lord Lansdowne ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je ne suis pas certain qu'en tant que représentant du Président du Conseil, Lord Lansdowne soit en mesure de répondre à des questions. De toute façon, je crois qu'il serait assez difficile d'y répondre immédiatement. Je lui demande cependant s'il désire prendre connaissance de ces questions et y répondre ultérieurement par écrit — ou peut-être, Lord Lansdowne, préférez-vous que l'on ne vous pose aucune question ?

Lord LANSDOWNE (Traduction). — Monsieur le Président, j'ai toujours pensé qu'il y avait une certaine lâcheté à demander l'autorisation de répondre à des questions par écrit. Assurément, je ne voudrais pas me dérober à une question de mon vieil ami, le Président de la Commission de Défense, mais je dois lui dire, ainsi du reste qu'aux autres membres de cette Assemblée, qu'aujourd'hui, je suis venu pour ainsi dire en fraude. Je suis néanmoins très heureux d'avoir eu l'honneur de m'adresser à vous.

Le Document 102 contient la réponse donnée par le Conseil à certaines questions que lui avait adressées l'Assemblée. Mes collègues du Conseil ne m'ont pas donné pouvoir pour vous en parler longuement. Comme vous le savez, le rapport annuel sera publié en mars et vous vous souviendrez peut-être que j'y ai déjà fait allusion lors de mes observations antérieures. Le Conseil ne m'a chargé d'aucune communication pour l'Assemblée ; il ne m'a pas davantage donné d'instructions en vue de défendre, commenter ou justifier un point de vue quelconque exprimé dans ce document. Cependant si je puis, en mon nom personnel, répondre aux questions que les membres de l'Assemblée désireraient me poser, j'es-saierai très volontiers de le faire.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous venons d'entendre Lord Lansdowne nous parler des responsabilités qui lui ont été confiées. Dans ces conditions, le Marchese Lucifero tient-il toujours à lui poser sa question ?

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Monsieur le Président, je voudrais simplement poser une question à Lord Lansdowne

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

may or may not be able to answer. Lord Lansdowne has himself referred to the friendship existing between us, and I certainly have no wish to embarrass him, but his reply may be of use to our subsequent discussion.

You will recall that on 14th December, 1957, the Council signed an Agreement on the strength and armaments of our internal defence and police forces as well as a Convention making provision for due process of law in respect of the protection of private interests against any abuses arising as a result of the control of armaments. Have these been ratified by all member States and are they now in force? Has the Council done anything to ensure the speedy entry into force of these Agreements for which it was itself responsible?

All I am asking Lord Lansdowne to give us is a piece of information; I am not asking for an opinion. If he is unable to reply straight away, he can give me the answer at his convenience.

The PRESIDENT. — There are two ways in which Lord Lansdowne could reply. He could do so verbally, now, or if, as it seemed to me while the question was being asked he found it fairly complicated, he could consider it and reply after lunch. Would you like to reply now Lord Lansdowne?

Lord LANSDOWNE. — I am in the very happy position of having had put in my hand a piece of paper, which I have had the opportunity of studying, and which, I think, supplies the correct answer.

The agreement on the internal defence and police forces has been approved by five member States. The Convention giving legal guarantees has not yet been ratified by any member government. Ratification proceedings have, however begun in several countries. That is the limit of my knowledge on this question. If the Marchese has any further questions, I shall require notice of them, but will see that he is given a reply.

The PRESIDENT. — I call General Corniglion-Molinier to ask a question.

Mr. CORNIGLION-MOLINIER (*France*) (Translation). — Mr. President, during a pre-

vious session the Assembly adopted Resolution No. 6 expressing the importance it attached to the suspension of nuclear tests.

Can our friend Lord Lansdowne, now that he has become a Minister, on which we would all like to congratulate him, give us a brief account of the present state of the Geneva negotiations in which the British Government is taking part?

The PRESIDENT. — Would Lord Lansdowne like to reply to that question now, have it in writing and reply to it later, or ignore it?

Lord LANSDOWNE. — Mr. President, in a sense this is somewhat of a Pooh-Bah act, because I must now reply to the General's question as a Minister of the United Kingdom and not as a member of the Council. I reply, as I say, in my capacity as a Minister of the United Kingdom.

There is certainly difficulty in replying to the question. On the 4th December, in the foreign affairs debate in the House of Commons, similar questions were addressed to the Foreign Secretary, and he drew the attention of Members of Parliament to the fact that what are now going on in Geneva are complicated private negotiations, and not public debates. For that reason, we, in the United Kingdom, have not published any documents whatsoever in connection with what has been going on. However, I think I may, perhaps, help the General by giving to him the information on this subject that I propose to give tomorrow in the House of Lords. It does not take us very far, but it takes us some of the way. As this matter is complicated and delicate, I hope the Assembly will excuse me if I read verbatim what I have put down.

Some progress has been made at the Geneva Conference on nuclear tests. In the first place, agreement has been reached on the first three draft Articles of the Treaty. These deal with the obligations to prohibit tests, and to co-operate with an international control organisation and with the principal components of such an organisation. Secondly, there has been an informative exchange of views about control. While we welcome this advance, which, as the General well knows, follows very prolonged debates and sequences of discussion on the nature of the Treaty Document, we do not consider that we are by any means out of the wood. We believe that a period of arduous negotiation still lies ahead,

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

qui y répondra s'il le peut. Lord Lansdowne a rappelé nos rapports personnels d'amitié et ce n'est pas moi qui le mettrai dans l'embarras. La réponse qu'il me donnera pourrait être utile pour la suite de la discussion.

Je rappelle que, le 14 décembre 1957, le conseil a signé un accord sur les effectifs et sur les armements de défense intérieure et de police et une convention établissant la garantie d'ordre juridictionnel pour la protection des intérêts contre les abus auxquels pourrait donner lieu le contrôle des armements. Ces deux accords ont-ils été ratifiés par tous les États membres et sont-ils entrés en vigueur ? Le Conseil a-t-il fait quelque chose pour obtenir une rapide entrée en vigueur de ces accords qu'il a lui-même établis ?

Je demande simplement à Lord Lansdowne une information et non pas une opinion sur la question. S'il n'a pas l'information sous la main, il répondra quand il le voudra.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Lord Lansdowne peut répondre de deux façons différentes. Il peut le faire verbalement maintenant ou bien, étant donné qu'il m'a paru trouver la question assez compliquée au moment où elle était posée, il peut, s'il le désire, y réfléchir et y répondre cet après-midi. Lord Lansdowne, préférez-vous répondre maintenant ?

Lord LANSDOWNE (Traduction). — Je suis très heureux de vous dire que j'ai entre les mains un document que j'ai pu étudier et qui vous donnera, je crois, la réponse que vous attendez.

L'accord sur les effectifs et les armements de défense intérieure et de police a été approuvé par cinq États membres. La convention portant les garanties juridiques n'a encore été ratifiée par aucun des gouvernements membres. Elle est toutefois en cours de ratification dans plusieurs pays. A cela se borne ma connaissance de la question. Si le Marchese a une autre question à poser, j'en prendrai note et veillerai à ce que réponse lui soit donnée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est au général Corniglion-Molinier.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*). — Monsieur le Président, notre Assemblée a pris, au

cours d'une session précédente, une Résolution n° 6 qui montre l'intérêt qu'elle attache à la suspension des explosions nucléaires.

Est-ce que notre ami Lord Lansdowne peut, maintenant qu'il est notre ministre, ce dont nous le félicitons tous, nous donner un aperçu de l'état d'avancement des négociations qui se poursuivent actuellement avec la participation du gouvernement britannique à Genève ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Lord Lansdowne désire-t-il répondre à cette question maintenant, ou préfère-t-il qu'elle lui soit remise par écrit et y répondre plus tard. Peut-être ne tient-il pas à y répondre du tout ?

Lord LANSDOWNE (Traduction). — M. le Président, j'ai un peu l'impression de jouer à l'homme-orchestre, car il me faut maintenant répondre à une question du général en tant que ministre du Royaume-Uni et non plus en ma qualité de membre du Conseil.

Il est certainement difficile de répondre à cette question. Le 4 décembre dernier, au cours du débat sur les affaires étrangères qui a eu lieu aux Communes, des questions similaires ont été posées au Secrétaire d'État aux Affaires étrangères : il a attiré l'attention des membres du Parlement sur le fait qu'à Genève, les débats publics avaient fait place à des négociations privées et compliquées. C'est pourquoi, au Royaume-Uni, nous n'avons publié aucun document à leur sujet. Je pense cependant que le général aimerait avoir connaissance de l'information que je compte donner demain à la Chambre des Lords. Cela ne nous mène pas très loin, mais c'est toujours quelque chose. Cette question étant assez compliquée et délicate, l'Assemblée ne m'en voudra pas, j'espère, de lui donner lecture du texte que j'ai préparé.

Certains progrès ont été réalisés à la Conférence de Genève sur les essais nucléaires. En premier lieu, l'accord s'est fait sur les trois premiers projets d'articles du Traité. Ceux-ci traitent de l'obligation d'interdire les expériences et de coopérer avec une organisation internationale de contrôle et avec les principaux organes d'une telle organisation. En second lieu, un échange de vues a eu lieu au sujet du contrôle. Si nous ne pouvons que nous féliciter de ces progrès qui, « comme le général ne l'ignore pas », font suite à des débats prolongés et à des séries de discussions sur la teneur du traité, nous ne sommes pas encore au bout de toutes nos peines. Nous restons persuadés que des négociations laborieuses nous

Lord Lansdowne (continued)

and that during this period we shall have to work for agreement on the nature and functions of an international control organisation ; for it has become clear to us that these are subjects on which our views and those of the Soviet Government are some way apart. I hope, Mr. President, that that reply has been helpful. I am afraid that, at this juncture, I cannot go any further.

The PRESIDENT. — Your reply has, indeed, been helpful, and we thank you for it. I think Mr. Fens wants to ask a question, so I now call him.

Mr. FENS (*Netherlands*). — In Recommendation No. 23, the Assembly showed its interest in strengthening co-operation between the internal defence forces of member countries. In its reply, the Council considered that co-ordination of work had already shown appreciable results. However, it is public knowledge that both SA-CEUR and other States consider this co-ordination to be still too restricted. The Chairman of the Council is requested to comment on this situation. I may add, Mr. President, that I do not expect an answer from the Chairman of the Council now, but might I ask him to give an answer in due course ?

The PRESIDENT. — Yes. I do not think we can expect to get an answer off the cuff. I see that Mr. Badini Confalonieri wishes to ask a question.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — There is one question I would like to put, Mr. President, to which I do not expect an immediate answer. It is this : what is the effect on European defence policy of the change in American strategic policy involving the replacement of the IRBM bases that were to have been installed in Europe by ICBM bases in the United States ?

The PRESIDENT. — Would Lord Lansdowne like to answer that question now, or would he

like time to consider it and answer later, and, if so, when ?

Lord LANSDOWNE. — The answer is that I cannot reply to it. I have not the necessary information. But I will take note of the question.

The PRESIDENT. — At this stage, I think we must thank Lord Lansdowne again for having addressed us, and for answering questions. We are greatly indebted to him. I do not know, but, perhaps, he will be with us again this afternoon.

I have Mr. Hay's name down for a ten-minute speech, but I think we will adjourn now and resume the debate after lunch.

10. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly should hold its next Sitting this afternoon at 3 o'clock with the following Orders of the Day :

1. Ratification of Credentials (Report of the Credentials Committee, Document 113).
2. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (Resumed General Debate, Document 102).
3. State of European Security (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 105).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anybody wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.50 p.m.)

Lord Lansdowne (suite)

attendent encore et que, durant cette période, il nous faudra travailler à un accord sur la nature et les fonctions d'une organisation internationale de contrôle ; car il ne fait plus de doute pour nous qu'en cette matière, nos vues et celles du Gouvernement soviétique sont assez éloignées les unes des autres. J'espère, Monsieur le Président, que cette réponse aura été de quelque utilité. A l'heure actuelle je ne puis malheureusement en dire davantage.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Votre réponse nous a certainement éclairés et nous vous en remercions. Je crois que M. Fens désire également poser une question. Je lui donne donc la parole.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Dans sa Recommandation n° 23, l'Assemblée a montré l'intérêt qu'elle attachait à la coopération entre les forces de défense intérieure des pays membres. Dans sa réponse, le Conseil estimait que la coordination du travail avait déjà donné des résultats appréciables. Cependant, il est de notoriété publique qu'aussi bien le SACEUR que les autres Etats considèrent que cette coordination est encore trop limitée. Il a été demandé au Président du Conseil quelle était son opinion à ce sujet. Je me permets d'ajouter, Monsieur le Président, que je n'attends pas du Président du Conseil qu'il nous réponde sur le champ, mais je voudrais lui demander s'il lui serait possible de le faire, le moment venu.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Oui. Je ne crois pas que nous puissions nous attendre à une réponse immédiate. Je vois que M. Badini Confalonieri désire poser une question.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — Je voudrais, Monsieur le Président, poser une question à laquelle je ne demande pas une réponse immédiate. Ma question est la suivante : quelle signification le remplacement, dans la politique stratégique américaine, des bases des IRBM, prévues en Europe, par des bases ICBM installées aux Etats-Unis, a-t-il dans la politique de défense européenne ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Lord Lansdowne désire-t-il répondre à cette question

maintenant ou préfère-t-il y réfléchir et répondre plus tard ? Dans ce cas, à quel moment pourrat-il le faire ?

Lord LANSDOWNE (Traduction). — Je n'ai pas les informations nécessaires pour répondre à cette question mais j'en prends bonne note.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous pouvons maintenant remercier à nouveau Lord Lansdowne d'avoir bien voulu prendre la parole et répondre aux questions qui lui ont été posées. Nous lui en sommes très reconnaissants. Peut-être nous fera-t-il le plaisir de revenir parmi nous cet après-midi.

L'orateur suivant est M. Hay dont le temps de parole a été fixé à dix minutes, mais je pense qu'il est préférable de renvoyer la suite du débat à la séance de cet après-midi.

10. *Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance*

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Vérification des pouvoirs (Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs, Document 113).
2. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Quatrième Session ordinaire (Suite de la discussion générale, Document 102).
3. Etat de la sécurité européenne (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 105).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 50.*)

EIGHTH SITTING

Wednesday, 17th December, 1958

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Ratification of Credentials (*Report of the Credentials Committee, Doc. 113*).
Speakers: The President, Mr. Hay (*Rapporteur*).
4. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session (*Resumed General Debate, Doc. 102*).
5. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105*).
Speakers: The President, Mr. Mulley (*Rapporteur*), Mr. Hughes Hallett, Mr. Hale.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.5 p. m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Ratification of Credentials

(*Report of the Credentials Committee, Doc. 113*)

The PRESIDENT. — The first item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Credentials Committee.

I call Mr. Hay, Rapporteur of the Committee.

Mr. HAY (*United Kingdom*). — Mr. President, the Committee of five Representatives met to examine, in conformity with the new proposals in paragraph 2 of Rule 6 of the Rules of Procedure which resulted in Resolution No. 10 adopted by the Assembly on 5th July, 1958, the documents designating one new Representative and four new Substitutes. On the basis of official documents supplied by the Governments of Belgium, the Federal Republic of Germany and the United Kingdom, it has examined the credentials of Mr. De Kinder, previously a Belgian Substitute who is designated as a Representative in the place of Mr. Rolin who has resigned; MM. Pierson and Drèze, designated as Belgian Substitutes to replace MM. De Kinder and Tahon; Mr. Kliesing designated as a German Substitute to replace Mr. Meyers; Mr. Chichester-Clark designated as a United Kingdom Substitute to replace Mr. Armstrong.

The Government of the United Kingdom has appointed Lord Lansdowne as Under-Secretary of State for Foreign Affairs. He has resigned as a Substitute and his place has not yet been filled. The credentials have been certified by the Ministers for Foreign Affairs of the Governments concerned. There having been no dissentients, the Committee unanimously proposed that the Assembly should ratify the credentials of the

1. See page 16.

HUITIÈME SÉANCE

Mercredi 17 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Vérification des pouvoirs (*Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs*, Doc. 113).
Interviennent : M. le Président, M. Hay (*rapporteur*).
4. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Quatrième Session ordinaire (*Suite de la discussion générale*, Doc. 102).
Interviennent : M. le Président, M. Legendre, Lord Lansdowne, M. Brooman-White, M. Hay, M. Bettiol, M. Zimmer, M. de la Vallée Poussin, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Badini Confalonieri, M. Patijn.
5. Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 105).
Interviennent : M. le Président, M. Mulley (*rapporteur*), M. Hughes Hallett, M. Hale.
6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 heures 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la séance précédente a été distribué.

Y a-t-il des commentaires ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la précédente séance ont été affichés. La liste des Représentants présents sera annexée au procès-verbal¹.

3. Vérification des pouvoirs

(*Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs*, Doc. 113)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Au premier point de l'ordre du jour figure l'examen du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

La parole est à M. Hay, rapporteur de la Commission.

M. HAY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, la Commission de cinq Représentants s'est réunie pour examiner, conformément aux nouvelles propositions du paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement qui a donné lieu à la Résolution n° 10 adoptée par l'Assemblée le 5 juillet 1958, les documents désignant un nouveau Représentant et quatre nouveaux Suppléants. Sur la base des documents officiels fournis par les Gouvernements de la Belgique, de la République Fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni, cette Commission a examiné les pouvoirs de M. De Kinder, précédemment Suppléant belge et désigné comme Représentant en remplacement de M. Rolin, démissionnaire ; de MM. Pierson et Drèze désignés comme Suppléants belges en remplacement de MM. De Kinder et Tahon ; de M. Kliesing désigné comme Suppléant allemand en remplacement de M. Meyers, et de M. Chichester-Clark désigné comme Suppléant britannique en remplacement de M. Armstrong.

Le Gouvernement du Royaume-Uni a nommé Lord Lansdowne Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Lord Lansdowne s'est démis de ses fonctions de Suppléant et son poste n'a pas encore été pourvu. Les pouvoirs ont été certifiés par les ministres des Affaires étrangères des gouvernements intéressés. Aucune objection n'ayant été présentée, la Commission a proposé à l'unanimité que l'Assemblée ratifie les pouvoirs

1. Voir page 16.

Mr. Hay (continued)

Representatives and Substitutes as follows : Representative : Belgium, Mr. De Kinder. Substitutes : Belgium, MM. Drèze and Pierson. Federal Republic of Germany, Mr. Kliesing. United Kingdom, Mr. Chichester-Clark.

However, in order to respect the provisions of the Treaty instituting W.E.U., which lays down that the Assembly is "composed of Representatives of the Brussels Treaty Powers to the Consultative Assembly of the Council of Europe", the Committee referring specifically to paragraph 2 of Rule 6 of the Rules of Procedure of the Assembly, stipulates that if the Assembly adopts its conclusions, ratification of the credentials proposed shall only be confirmed subject to eventual ratification later by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

That is the report of the Committee, and I ask for its adoption by the Assembly.

The PRESIDENT. — I am obliged to you, Mr. Hay. The position now is that, subject to the eventual ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe, the Committee recommends that the credentials of the following be confirmed : Mr. De Kinder, Belgian Representative ; MM. Drèze and Pierson, Belgian Substitutes ; Mr. Kliesing, German Substitute ; Mr. Chichester-Clark, United Kingdom Substitute.

Does anyone wish to oppose the Committee's Recommendation ?...

The Committee's report is agreed to.

Accordingly, and subject to the qualification that I have already announced, the following may take their seats during the Fourth Session of the Assembly of W.E.U. : as a Representative, Mr. De Kinder ; as Substitutes, MM. Drèze, Pierson, Kliesing and Chichester-Clark.

4. Reply of the Council to Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fourth Ordinary Session

(Resumed General Debate, Doc. 102)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the Resumed General Debate on the Reply by the Council to the Recommendations adopted by the Assembly during the

First Part of the Fourth Ordinary Session, Document 102. In short, it is a continuation of the debate we were having this morning when the Sitting was adjourned.

I call Mr. Legendre.

Mr. LEGENDRE (*France*) (Translation). — I asked to speak, Mr. President in order to give the Assembly some of my reactions to Lord Lansdowne's very interesting speech this morning. Only a short time ago, Lord Lansdowne was a member of this Assembly and in that capacity earned the friendship and esteem of all his colleagues here. Now he has crossed the boundary, so to speak, and we all congratulate him on his promotion, for which he is so well qualified alike by his talents and his character. His appointment as Minister has not altered him, but his speech this morning has certainly altered, or rather enlarged, the terms of reference of this Assembly, and part of our work here must be to discuss this.

Lord Lansdowne referred this morning to a matter which we would not, in the usual way, be discussing here — I mean the recent negotiations which have, it must be admitted, brought about a very serious situation in connection with the proposals for a free trade area. While we have not so far discussed this in W.E.U., it has now become our duty to do so, and our debate will be all the more proper, as well as useful, because this Assembly is the only international organisation inside which Great Britain can join in discussion with the six countries of the Common Market. I would like, therefore, to thank Lord Lansdowne for having opened the discussion and thus enabled us to continue it, though possibly from a slightly different angle.

Very rightly, Lord Lansdowne stressed the basic difference between the two concepts of the Free Trade Area and the Common Market. He also said that Great Britain was asking to be allowed to benefit from all the advantages from which the six members of the European community will benefit as from 1st January. This did not come as news to us, since for the past two years this has been the object of our so far unsuccessful negotiations.

Why have they been unsuccessful ? Simply because we on our side see very great, if not insuperable, difficulties in the way of granting countries outside the Common Market the same advantages as those negotiated by the Six between themselves, which are the result of a whole

M. Hay (suite)

des Représentants et Suppléants dont les noms suivent : Représentant : Belgique, M. De Kinder. Suppléants : Belgique, MM. Drèze et Pierson. République Fédérale d'Allemagne : M. Kliesing. Royaume-Uni : M. Chichester-Clark.

Toutefois, afin de respecter les dispositions du traité instituant l'U.E.O. qui établit que l'Assemblée est « composée de représentants des puissances du Traité de Bruxelles à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe », la Commission, se référant particulièrement au paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement de l'Assemblée, stipule que si l'Assemblée adopte ses conclusions, la ratification des pouvoirs proposés ne sera acquise que sous réserve de validation par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, à une date ultérieure.

Voici le rapport de la Commission et je demande à l'Assemblée de l'adopter.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Hay. La situation est donc la suivante : sous réserve de validation par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, la Commission recommande de confirmer les pouvoirs des personnes suivantes : M. De Kinder, Représentant belge ; MM. Drèze et Pierson, Suppléants belges ; M. Kliesing, Suppléant allemand ; M. Chichester-Clark, Suppléant britannique.

Quelqu'un s'oppose-t-il à la recommandation de la Commission ?...

Le rapport de la Commission est adopté.

En conséquence et sous réserve de la condition que j'ai déjà formulée, les personnes suivantes sont autorisées à siéger pendant la quatrième session de l'Assemblée de l'U.E.O. : comme Représentant, M. De Kinder ; comme Suppléants, MM. Drèze, Pierson, Kliesing, Chichester-Clark.

4. Réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Quatrième Session ordinaire

(Suite de la discussion générale, Doc. 102)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale sur la réponse du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première

partie de la quatrième session ordinaire (Document 102). Il s'agit en fait de la suite de la discussion qui était engagée ce matin, lorsque la séance a été levée.

La parole est à M. Legendre.

M. LEGENDRE (*France*). — Monsieur le Président, je me suis inscrit dans ce débat pour faire part à notre Assemblée des réflexions qui m'ont été, ce matin, suggérées par l'intervention très importante de M. le ministre Lord Lansdowne. Il a siégé il y a peu de temps encore sur nos bancs et il bénéficie de la sympathie et de l'estime de tous ses collègues. Il est passé de l'autre côté de la barricade. C'est une promotion dont nous nous réjouissons ; elle consacre son talent et son caractère. Tel il était en tant que parlementaire, tel il reste en tant que ministre, mais il a ce matin, par son discours, singulièrement élargi les compétences de notre Assemblée : il paraît qu'au cours de nos travaux nous devons en discuter.

Or, il a abordé ce matin un problème qui, d'ordinaire, ne faisait pas l'objet de nos préoccupations, en évoquant les récentes négociations qui ont abouti aussi, il faut le dire, à une crise grave en ce qui concerne les propositions sur la Zone de libre-échange. Nous n'en discutons pas à l'U.E.O. Nous sommes donc maintenant fondés à en parler, avec d'autant plus de compétence, voire d'opportunité, que notre Assemblée est la seule organisation internationale où l'Angleterre puisse engager le dialogue avec les Six du Marché commun. Je remercie donc Lord Lansdowne d'avoir abordé ce débat pour nous permettre de l'aborder ici à notre tour, avec un point de vue peut-être légèrement différent du sien.

Il a souligné combien les deux concepts de Zone de libre-échange et de Marché commun étaient différents en leur essence, et il a eu raison de le faire. Il nous a dit que la Grande-Bretagne demande à bénéficier de tous les avantages qui, à partir du 1^{er} janvier, vont être accordés aux Six de la Communauté Européenne. Cela, nous le savons puisqu'aussi bien, depuis deux ans, des négociations sont engagées qui n'ont pu, jusqu'à présent aboutir.

Pourquoi n'ont-elles pas abouti ? Parce qu'il nous paraît extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'accorder aux pays extérieurs au Marché commun les mêmes avantages qui ont été négociés entre les Six et qui sont assortis de contreparties et d'engagements. Ils comptent

Mr. Legendre (continued)

series of concessions and counter-concessions. These advantages involve, for example, the adoption of a common agricultural policy, the unification, or at least the harmonisation, of wage scales and social security payments, and at least the beginnings of economic integration. They also involve the establishment of a customs tariff vis-à-vis third countries so as to protect the Common Market countries from a flood of imports from outside. If Great Britain were willing to enter into similar undertakings, there would no longer be any reason to withhold the corresponding advantages from her, but she has so far refused to do so.

Not only that, but, to my great regret, Lord Lansdowne reaffirmed once again this morning his Government's intention of maintaining the system of preferential tariffs with the Commonwealth. It is all very well to talk of discrimination on the part of the Six, but it may surely be asked whether there is not an equal degree of discrimination on the part of the United Kingdom which — for reasons which I perfectly understand and am not criticising — is keeping the Commonwealth as its own private preserve into which it refuses to invite outsiders.

This is the bone of contention which, over the last two years, has prevented any reconciliation between the two points of view. For our part, we say that we are perfectly willing for an association between the Eleven and the Six, and we are ready to examine any and every formula that might make that association possible, provided only that the creation of a united Europe, which is our fundamental object, is not thereby compromised.

I have already spoken on this subject at the Council of Europe, about eighteen months ago, when I told our British colleagues how French public opinion regarded the proposal for a free trade area, and I can tell them again today, especially after the recent meetings at O.E.E.C., that that opinion has not changed.

I am not going to mince my words; I think it is only honest to be absolutely frank. I have just been fighting an election in the course of which I spoke at 115 meetings. At each of them I was asked what I thought of the Common Market and what I thought of the Free Trade Area.

French public opinion has now accepted the idea of the Common Market, in spite of the fact that it still shows considerable concern as to its immediate effects in certain sectors, but it is basically opposed to the Free Trade Area. Its attitude can be summed up as follows: The British are opposed to the Common Market, so it must be a good thing for France; they are in favour of the Free Trade Area, so it must be a bad thing for France. That is a crude but accurate summary of the view of the average Frenchman at the moment.

So long, therefore, as the United Kingdom is unwilling to make the slightest concession, I am afraid negotiations will remain bogged down.

There was, however, something else in Lord Lansdowne's speech which I regard as even more serious, and it is to this that I want to draw the Assembly's attention, because it directly concerns a field — that of defence — in which the Assembly's competence is unquestioned and unquestionable. The Minister said: "If we weaken our multilateral, non-discriminatory trading system... I do not see how we can fail to weaken our co-operation in the military and in the political sphere".

This is an open threat, the same as was made a few days ago at O.E.E.C. I even, to my great surprise, found it repeated in an interview which the President of our Assembly — I apologise for bringing in his name — gave to "The Times". Now the Minister has brought it up again, but he has said either too much or too little. We must have a clear statement.

Is it really the case — because Lord Lansdowne this morning was speaking less as the representative of the WEU Council than as that of the British Cabinet — is it really the case that, for a matter of 3 %, because that is all it is, the United Kingdom is ready to put back into the melting pot the whole question of its political and especially of its military co-operation with the other European countries? We must know clearly once and for all.

Any suggestion of such a thing would certainly be extremely dangerous and seems particularly ill-timed at a moment when the Russians are intervening, even if indirectly, in the Middle East as well as stepping up the cold war in Berlin. Stalin, in his political testament, said that the Communists would conquer the free countries because the latter were divided by their contradictory economies and their internal

M. Legendre (suite)

en effet pour l'avenir, en matière agricole par exemple, la définition d'une politique commune ; ils comportent l'unification, ou tout au moins l'harmonisation des charges salariales et sociales et un minimum d'intégration économique. Enfin, ils stipulent qu'au pourtour du Marché commun, sera établi un régime douanier, pour le protéger de l'invasion des produits venant de l'extérieur. Si la Grande-Bretagne voulait souscrire à des engagements de cette sorte, nous n'aurions aucune raison de lui refuser les avantages qui en sont la contre-partie, mais jusqu'à présent, elle se refuse à prendre de tels engagements.

J'ai même relevé dans le discours de Lord Lansdowne, et ceci m'a quelque peu navré, la réaffirmation que son pays entendait maintenir le système préférentiel du Commonwealth. Quand on parle de discrimination à l'encontre de l'Europe des Six, on peut se demander s'il n'y a pas là aussi une discrimination puisqu'aussi bien le Commonwealth — et je le comprends, je ne le critique pas — est la chasse gardée du Royaume-Uni, qui n'invite personne d'autre à venir y chasser avec lui.

C'est cela qui nous divise, c'est cela qui, depuis deux ans, fait que les points de vue n'ont pu se rapprocher. Pour notre part, nous avons dit : « Nous voulons bien associer les Onze à la politique des Six, nous sommes prêts à envisager toutes les formules d'association possibles, dès l'instant où elles ne compromettent pas la réalisation de cette Europe à laquelle nous tenons avant tout. »

J'ai fait à ce sujet une intervention à la tribune du Conseil de l'Europe, il y a de cela dix-huit mois. J'avais indiqué à mes collègues britanniques quel était l'état de l'opinion publique française à l'égard du projet de zone de libre-échange. Ce que je peux leur dire aujourd'hui, surtout depuis les récentes réunions de l'O.E.C.E., c'est que l'état de notre opinion publique n'a pas changé.

Je vais être brutal, mais je crois que la franchise l'exige. Je viens de faire une campagne électorale, j'ai participé à 115 meetings ; dans chacun d'eux la question m'a été posée : « Que pensez-vous du Marché commun, que pensez-vous de la Zone de libre-échange ? »

L'opinion publique française est acquise à l'idée du Marché commun, même lorsque, dans certains secteurs, elle en redoute les effets immédiats ; mais elle est profondément hostile à la Zone de libre-échange et je pourrais résumer son état d'esprit dans cette formule : les Anglais sont contre le Marché commun, c'est qu'il est bon pour nous ; ils sont pour la Zone de libre-échange, c'est que c'est mauvais pour nous. Tel est à l'heure actuelle, brutalement, mais franchement résumé, l'état de l'opinion publique française.

Si donc la Grande-Bretagne ne veut pas faire la moindre concession, je crois que les négociations demeureront dans une impasse.

Mais ce qui est plus grave — et c'est sur ce point que je voudrais surtout attirer l'attention de notre Assemblée, car nous touchons là au domaine de sa compétence indiscutée et indiscutable, au domaine de la défense — c'est que M. le ministre nous a dit ce matin : « Si nous affaiblissions notre système commercial multilatéral de caractère non discriminatoire... je ne vois pas comment nous pourrions éviter d'affaiblir notre coopération dans les domaines militaire et politique. »

Il y a là une menace non déguisée. Elle a été proférée, voici quelques jours, à l'O.E.C.E. Je l'ai même retrouvée, à mon grand étonnement, dans une récente interview que le Président de notre Assemblée — je m'excuse de le mettre en cause — a donnée au « Times ». M. le ministre Lord Lansdowne l'a reprise ce matin. Il en a trop dit ou pas assez. Il faut, en effet, préciser les termes.

Est-ce que vraiment — car il parlait ce matin, non pas en tant que ministre représentant le Conseil de l'U.E.O., mais en tant que ministre représentant le cabinet britannique — est-ce que vraiment, pour une affaire de 3 %, car il s'agit de cela et de rien d'autre, la Grande-Bretagne est prête à remettre en cause sa coopération politique et surtout sa coopération militaire avec les autres pays de l'Europe ? Il faut qu'on nous le dise et que, dans ce domaine, on soit clair.

D'ailleurs, un tel propos n'est pas sans péril. Au moment où les Soviets, par personnes interposées, interviennent dans le Moyen-Orient, au moment où ils font une sorte de relance de la guerre froide à Berlin, est-ce que le moment est bien choisi pour tenir un semblable propos ? Dans son testament politique, Staline déclarait : « Nous vaincrons les peuples libres parce qu'ils se diviseront en raison de leurs contradictions éco-

Mr. Legendre (continued)

squabbles. Khrushchev may have repudiated Stalinism, but I would be surprised to hear that he had also dropped the whole of Stalin's teaching including that particular doctrine. The Western powers ought at this moment to be presenting a solid front against the threat from the East and that is surely the last moment for a suggestion of the kind which, indeed, I find it hard to believe really represents the intentions of the British Government.

Let me say again: the Common Market, the Europe of the Six, is not and has no intention of making itself self-sufficient. It has no intention of dividing Europe into two. It is a club that anyone can join provided they will pay their entrance fee. If, for perfectly valid political or economic reasons, some countries are unable to join the club, then it is ready to consider with those countries — but not under threats or blackmail — what measures can be adopted to harmonise the Europe of the Six that we are trying to create with the Europe of the Eleven, whose perfect right also to call itself Europe we have no wish to gainsay.

That, Mr. President, is what I wished to say. If I have been too outspoken I apologise, but Lord Lansdowne knows, I am sure, that I intended nothing personal. I think, however, it is high time the question was discussed frankly and openly, and that is what I have attempted to do this evening.

The PRESIDENT. — Lord Lansdowne would appear to be trying to catch my eye. Before I call on the next speaker, perhaps he would like to speak.

Lord LANSDOWNE (*Acting Chairman of the Council*). — In view of the fact that Mr. Legendre has been good enough to allude to my observations of this morning, I wonder whether I might be allowed to repeat something which I said then, in order to correct an impression which I think may be false.

The PRESIDENT. — Will you do that at the end of the debate or now, Lord Lansdowne?

Lord LANSDOWNE. — May I do it at once? I understood Mr. Legendre, with whom I have had many conversations on the subject of the Free Trade Area, to say that the United Kingdom was against the European Economic Community. I would like to remind him of two sentences which form part of my speech: "We in

the United Kingdom want the European Community to prosper. It is nonsense to suggest otherwise." I stand by those two sentences.

Mr. BROOMAN-WHITE (*United Kingdom*). — May I ask Mr. Legendre a question? There is much that I would like to debate in his speech, but I think this is not the time. We have all come here with a desire to understand French difficulties and, so far as we can, to help France out of those difficulties, and debating speeches would not help; but in much of what he said he referred on occasions to the special difficulties of the Commonwealth, though he repeatedly referred to "Great Britain" or "England". Would he not accept that it would have been more accurate in most of those points to have referred to "Those members of the O.E.E.C. who are not members of the Common Market"? These difficulties are surely common to very many countries.

Mr. LEGENDRE (*France*) (Translation). — Mr. President, I quite understand the question put by our colleague but he is an Englishman and seems to me to be displaying the traditional English modesty. Everyone knows the leading part taken by his country in the present negotiations and that it has always been at the head of the crusade for the Free Trade Area. If I have referred throughout to Great Britain, it has only been because I wish to pay my tribute to this leadership.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Legendre.

I call Mr. Hay.

Mr. HAY (*United Kingdom*). — Most of my colleagues will think it somewhat piquant that it falls to me to follow Mr. Legendre, who has been talking particularly about economic affairs, a subject with which I think most of the Representatives present know that I have been very much concerned in the other Assembly of which we are all members. I do not propose, for the reasons which Mr. Brooman-White quite shortly put to us a few minutes ago, to try to make a debating speech on that subject, although I would dearly like to do so.

I would suggest that so far as this matter is within our competence — and in a moment I

M. Legendre (suite)

nomiques et de leurs luttes intestines ». Khrouchtchev a peut-être répudié Staline, mais je doute fort que la doctrine stalinienne soit pour autant abandonnée et que cet évangile soit perdu. Alors que les peuples de l'Occident doivent, au contraire, serrer les coudes devant les menaces qui se précisent à l'Est, est-ce bien le moment de tenir semblable propos dont je ne veux pas croire qu'il soit dans les réelles intentions du gouvernement britannique ?

Nous le répétons : le Marché commun, l'Europe des Six, n'est pas et ne veut pas être une autarcie, elle n'entend pas faire la division de l'Europe ; elle est un club ouvert à tous, à condition que chacun consente à payer la cotisation à l'entrée. Et si, pour des raisons politiques ou économiques fort respectables, certains n'y peuvent pas entrer, elle est prête à étudier, en accord avec eux, mais pas sous la menace et pas sous le chantage, les mesures qui permettront d'harmoniser l'Europe des Six, que nous voulons faire, avec l'Europe des Onze, que nous ne renions pas en tant qu'Europe.

Voilà, Monsieur le Président, les quelques observations, un peu vives peut-être, et je m'en excuse — mais Lord Lansdowne sait quelle amitié j'ai pour lui — que je voulais présenter. Je crois que le temps de la franchise et du langage direct est venu. C'est pourquoi je l'ai employé ce soir.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Il me semble que Lord Lansdowne désire prendre la parole. Peut-être aimerait-il parler avant que je ne donne la parole à l'orateur suivant ?

Lord LANSDOWNE (*Président du Conseil en exercice*) (Traduction). — M. Legendre ayant eu la bonté de faire allusion à mes observations de ce matin, peut-être puis-je me permettre de rappeler ce que j'ai dit alors, afin de dissiper une impression qui me semble inexacte.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Préférez-vous, Lord Lansdowne, le faire maintenant ou à la fin de la discussion ?

Lord LANSDOWNE (Traduction). — Puis-je le faire tout de suite ? J'ai cru comprendre que M. Legendre, avec qui j'ai eu de nombreux entretiens sur la Zone de libre-échange, avait déclaré que le Royaume-Uni était opposé à la Communauté Economique Européenne. J'aimerais lui rappeler deux phrases qui figuraient dans mon

discours : « Au Royaume-Uni, nous souhaitons que la Communauté Européenne prospère. Il serait stupide de prétendre le contraire. » Je m'en tiens à ces deux phrases.

M. BROOMAN-WHITE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je poser une question à M. Legendre ? Il y a beaucoup de choses dont je désirerais discuter dans son discours, mais je ne pense pas que ce soit le moment. Nous sommes tous venus ici avec le désir de comprendre les difficultés de la France et, dans la mesure de nos moyens, de l'aider à les surmonter ; des polémiques ne serviraient à rien ; mais dans ses déclarations, M. Legendre fait état çà et là des difficultés particulières du Commonwealth, bien qu'il ait fait mention, à plusieurs reprises, de la « Grande-Bretagne » ou de l'« Angleterre ». N'accepterait-il pas de reconnaître qu'il eût été plus exact, dans la plupart des cas, de parler « des membres de l'O.E.C.E. qui ne sont pas membres du Marché commun » ? Ces difficultés sont certainement communes à bien des pays.

M. LEGENDRE (*France*). — Monsieur le Président, j'ai très bien compris la question de notre collègue, mais il est Anglais et fait preuve d'une excessive modestie. On sait le rôle éminent que joue son pays dans les négociations actuelles et aussi le fait qu'il a pris la tête de la croisade pour la Zone de libre-échange. Par conséquent, c'est à ce rôle éminent que j'ai voulu rendre un hommage en citant surtout la Grande-Bretagne.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Legendre.

La parole est à M. Hay.

M. HAY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La plupart de mes collègues trouveront assez piquant que ce soit à moi qu'il revienne de prendre la parole après M. Legendre, qui vient de parler surtout de questions économiques, alors que, comme le savent la plupart des Représentants ici présents, je me suis moi-même beaucoup occupé de ces questions dans l'autre Assemblée dont nous sommes tous membres. Je n'ai pas l'intention, pour les raisons que M. Brooman-White vient d'indiquer il y a un instant, d'essayer de discuter de ce sujet, bien que je sois fort tenté de le faire.

Je voudrais dire que, dans la mesure où cette question relève de notre compétence — et je dirai

Mr. Hay (continued)

will say that it is definitely within our competence as the Assembly of Western European Union — it behoves us now not to go back over all the arguments with which we have become so familiar in the course of the last two years, but rather to turn our attention to what we can do now to settle the very serious situation which has undoubtedly arisen.

My attention has been drawn to the revised Article I of our Treaty, which says this :

“Convinced of the close community of their interests and of the necessity of uniting in order to promote the economic recovery of Europe, the High Contracting Parties will so organise and co-ordinate their economic activities as to produce the best possible results, by the elimination of conflict in their economic policies...”

I pause there to say this is surely the situation in which we find ourselves today —

“...the co-ordination of production and the development of commercial exchanges.”

I would have thought, therefore, that such a subject as the economic difficulty about to arise in Europe in January falls entirely within the competence of this Assembly. I think it is right that Lord Lansdowne, speaking as a Minister of the United Kingdom, should have made clear, about half way through his speech, that what we really should do is to take advantage of the situation mentioned by Mr. Legendre — that this is the sole institution in which the United Kingdom and the members of the Six are together. Here, as Mr. Legendre quite rightly said, we are able to discuss these questions among ourselves. Here we are the Seven. We are not the Fifteen — nor are we the Seventeen of O.E.E.C.

What is to happen? We are told that some Representatives of the United Kingdom have been threatening and have been using blackmailing methods. Really, I think that language is altogether too strong and too high to describe what has been happening recently. The plain fact is that the coming into operation of the Common Market on 1st January next, with the changes in tariff levels and quotas, will create a situation in Europe, inside O.E.E.C., which is contrary to the work of that body in the last eight or nine

years to obtain multilateral modifications of trade policies, because if certain concessions are made by some of the countries of the Seventeen of O.E.E.C. which are not extended to all the members of the Seventeen — and that is to be the situation, apparently — then, obviously, a measure of discrimination must arise. As I understand what has been happening recently at the Council of the O.E.E.C., it is simply that the Ministers from the Eleven — the non-members of the Common Market — have drawn attention to this, and, in the light of the breakdown of the negotiations for a free trade area, have asked “what can be done?”

We know the Six put forward a suggestion — which I warmly applaud — that they should extend to the other members of the O.E.E.C. the same concessions that they are to give to each other from 1st January — with one exception. Mr. Legendre wrote off that exception by saying that it is “a simple matter of 3 %” in quotas and, therefore, too negligible to argue about. But it happens to be an extremely important point. It is not 3 % in quotas but 3 % of the national production, over a whole range of articles on which there are not, at present, any, or virtually any, quotas; articles known to those who are concerned, as the “hard core”. They are articles, products, goods, which countries have not been prepared to admit within their borders from other countries. That is where the element of discrimination will arise.

What is the broad situation? Here are our Ministers — whether they sit as a Council of Western European Union, as members of the Committee of Ministers of the Council of Europe, or as members of the Council of the Organisation for European Economic Co-operation — at loggerheads over this very difficult matter. Is there anything that we, as parliamentarians, can say at this moment that would help? This debate has arisen more or less on the spur of the moment. When I put down my name as wishing to take part in this debate, the last thing about which I intended to speak was the Free Trade Area. I intended to speak about more domestic matters, to which I shall refer later.

One thing that we could now do that might help, would be, once again, to underline the great importance of ensuring that no lasting damage to that spirit of unity in Europe that animates all of us, arises, or should arise, in the long term

M. Hay (suite)

bientôt qu'elle relève effectivement de la compétence de cette Assemblée en tant qu'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale — il convient maintenant, non pas de reprendre tous les arguments qui nous sont devenus si familiers au cours des deux dernières années, mais plutôt de nous préoccuper des mesures à prendre pour remédier à la situation assez grave dans laquelle nous nous trouvons.

Mon attention a été attirée sur l'article I révisé de notre Traité dont le texte est le suivant :

« Convaincues de l'étroite solidarité de leurs intérêts et de la nécessité de s'unir pour hâter le redressement économique de l'Europe, les Hautes Parties Contractantes organiseront et coordonneront leurs activités économiques en vue d'en porter au plus haut point le rendement, par l'élimination de toute divergence dans leur politique économique... »

Je voudrais m'arrêter ici pour faire observer que c'est bien là la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

« ...par l'harmonisation de leurs productions et par le développement de leurs échanges commerciaux. »

Il me semble donc que la situation économique difficile qui risque de se présenter en Europe au mois de janvier relève entièrement de la compétence de cette Assemblée, et que Lord Lansdowne a eu raison, lorsqu'il a parlé en sa qualité de Ministre du Royaume-Uni, de déclarer nettement que nous devons en fait tirer parti de la situation mentionnée par M. Legendre, à savoir que cette Assemblée est la seule institution qui réunisse le Royaume-Uni et les membres des Six. Comme l'a fait observer fort justement M. Legendre, nous avons la possibilité dans cette enceinte de discuter de ces questions entre nous. Ici, nous sommes les Sept. Nous ne sommes pas les Quinze, ni les Dix-Sept de l'O.E.C.E.

Que va-t-il se passer ? Certains Représentants du Royaume-Uni se seraient, paraît-il, livrés à des menaces et à du chantage. Vraiment, je trouve que ces termes sont loin de correspondre à ce qui vient de se passer récemment. La vérité, c'est que l'entrée en vigueur du Marché commun, le 1^{er} janvier prochain, avec ses changements qu'il implique dans les tarifs et les contingents, créera en Europe, au sein de l'O.E.C.E., une situation qui ira à l'encontre des efforts faits par cet organisme au cours des huit ou neuf dernières

années pour obtenir des modifications multilatérales des politiques commerciales, car, si certains des dix-sept pays de l'O.E.C.E. font des concessions qui ne sont pas étendues à tous ces dix-sept pays — et ce sera apparemment le cas — alors, des discriminations apparaîtront fatalement. A mon sens, ce qui vient de se passer au Conseil de l'O.E.C.E. peut se résumer comme suit : les ministres des Onze — ceux qui ne font pas partie du Marché commun — ont simplement attiré l'attention sur cette éventualité et, devant l'échec des négociations sur la création d'une Zone de libre-échange, se sont demandé ce que l'on pouvait faire.

Nous savons que les Six ont proposé (et c'est là une suggestion que j'approuve chaleureusement), d'accorder aux autres membres de l'O.E.C.E. les concessions qu'ils s'accorderont mutuellement à partir du 1^{er} janvier — à une seule exception près. M. Legendre a minimisé l'importance de cette exception en déclarant qu'il s'agit simplement d'« une affaire de 3 % » des contingents, et qu'elle est trop négligeable pour donner lieu à des discussions. Or, il se trouve que c'est au contraire une question extrêmement importante. Il ne s'agit pas de 3 % des contingents, mais de 3 % de la production nationale, couvrant toute une gamme d'articles pour lesquels il n'existe pas, ou pratiquement pas, à l'heure actuelle, de contingentement ; d'articles, de produits et de marchandises connus des intéressés sous le nom de « noyau irréductible » et que les pays ne sont pas disposés à importer. C'est là que l'élément de discrimination apparaîtra.

Quelle est la situation générale ? Nous voyons nos ministres (qui siègent en tant que Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, en tant que membres du Comité des ministres du Conseil de l'Europe ou en tant que membres du Conseil de l'Organisation Européenne de Coopération Economique) en désaccord sur ce problème très épineux. Pouvons-nous, en tant que parlementaires, nous rendre utiles d'une façon quelconque ? Cette discussion s'est ouverte plus ou moins sous l'inspiration du moment. Lorsque j'ai inscrit mon nom sur la liste de ceux qui désiraient y participer, la Zone de libre-échange était bien la dernière chose dont j'avais l'intention de parler. Je voulais parler de questions plus proprement intéressées, sur lesquelles je reviendrai plus tard.

Il est une chose que nous pourrions faire pour nous rendre utiles : ce serait de souligner une fois de plus qu'il est très important de veiller à ce que cette situation ne fasse pas ou ne risque pas de faire à la longue un tort durable à l'es-

Mr. Hay (continued)

from this situation. After all, the things that unite us are so very much greater than those that divide us. Normally, this Assembly is far more concerned with military or defence matters. In the Council of Europe we are far more concerned with political, social and other matters. Those are things on which there is a very broad measure of agreement from day to day and from year to year.

Here is a new situation that could, as the Minister quite rightly said, divide us, and we should, and must, say to our Ministers: "In what you do and say, do have regard to the long-term consequences to this Continent, of which, whether or not we are geographically divided from it, we are all part". I would urge, therefore, that although it may, perhaps, be inappropriate to have a written document issuing from our discussion, at least a message should go out saying that although we are in a very difficult situation and there is risk of discrimination from 1st January, although the various countries are...

(Mr. Legendre indicated dissent.)

...Well, Mr. Legendre, I ask to be excused from again traversing the position about discrimination. I thought I had put it as clearly as possible, and I do not wish to take up the time of the Assembly in putting it again.

We should say to the Ministers: "We have this situation arising, but it is not the end of the world". There are other things that still unite us, and from the unity we have in other spheres we should draw encouragement, and try to reach unity on this economic affair. That could do a lot to help us in the years to come.

That is all I have to say about that, and now, if the Assembly will permit me, I turn to the points arising from Document 102, about which I really wished to speak. When Lord Lansdowne told us he had virtually nothing to say to us except to wish us a happy Christmas, my spirits fell, because I see some things in the document that I dislike intensely. There is, for example, the reply to Recommendation No. 26. We had a long debate on this subject, and I find the

answers communicated to us by the Ministers extremely unsatisfactory.

They deal, first of all, with salary scales. In effect, they say that although there is this extraordinary disparity between the salary scales for our staff and those for other European organisations — and the salary scales now established for the staffs of the six-power communities — nevertheless, they do not foresee a revision of the new salary scales to the level of those to be adopted for the staffs of the six-power communities.

I call on my noble Friend, as we say in the United Kingdom Parliament, I ask the Minister to take back from the Assembly to his colleagues an expression of great disagreement and disapproval. We have often said that our staff are badly treated, and particularly so in salaries, by comparison with other European organisations. For a number of years, people have been trying hard to create a European Civil Service, and we have often voted in favour of Motions to that effect. How are we to have anything like that when we have such an extraordinary disparity in salaries? Cannot the Assembly imagine the great temptation there is for some of our staff, knowing that much better pay can be obtained in the six-power communities, to throw up their jobs with us and try to get a job there? Really, there should be uniformity in salaries, and I urge the Council to reconsider the matter, and to grant our request.

Next, there is the paragraph dealing with the pension scheme. Here, again, we put forward a suggestion that there should be instituted a proper pension scheme for our staff. For some extraordinary reason the Council considers this to be "a matter related to indemnities payable when a post is suppressed". I cannot follow that reasoning. The Council says, in effect, that it is studying this, and will let us know its views. All I can say to the Minister here, for report to his colleagues, is that they should really hurry up. The Council of Europe Working Party on a European Civil Service has been studying this for years, and we are still no further forward.

Now I turn to rent allowances for staff who have to live in this country. We have often debated this subject, and have agreed that there

M. Hay (suite)

prit d'unité européenne qui nous anime tous. Tout compte fait, ce qui nous unit est bien plus important que ce qui nous divise. En principe, cette Assemblée s'occupe beaucoup plus de problèmes militaires ou de défense. Au Conseil de l'Europe, nous nous occupons davantage de questions politiques, sociales et autres. Ce sont des questions sur lesquelles il nous sera possible d'arriver à un accord très large de jour en jour et d'année en année.

Nous nous trouvons en présence d'une situation nouvelle qui pourrait, comme le Ministre l'a fort justement remarqué, nous diviser ; aussi devons-nous dire à nos ministres : « Dans vos actes et dans vos paroles, tenez compte des conséquences lointaines qu'ils peuvent avoir pour ce continent auquel nous appartenons tous, que nous en soyons géographiquement séparés ou non. » Je voudrais donc recommander instamment, bien qu'il ne soit peut-être pas opportun de rédiger un document sur notre discussion, que nous publions tout au moins un message déclarant que, bien que nous nous trouvions dans une situation très difficile et qu'un risque de discrimination se présentera à partir du 1^{er} janvier ; bien que les divers pays soient...

(M. Legendre exprime son désaccord.)

... Monsieur Legendre, je vous demande de m'excuser de reparler une fois de plus de cette question de discrimination. Je croyais l'avoir exposée aussi clairement que possible et je ne veux pas absorber le temps de l'Assemblée en l'exposant à nouveau.

Nous devrions dire aux ministres : « Nous nous trouvons en face de cette situation, mais ce n'est pas la fin du monde. » D'autres liens nous unissent encore ; notre unité dans d'autres domaines devrait être pour nous une source de réconfort et nous devrions essayer de parvenir à cette même unité sur le plan économique. Ceci pourrait nous être d'un grand secours dans les années à venir.

C'est tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, et maintenant, avec la permission de l'Assemblée, je voudrais aborder les problèmes soulevés dans le Document 102, sur lesquels je désirais, en fait, parler. Lorsque Lord Lansdowne nous a déclaré qu'il n'avait pratiquement rien à nous dire, si ce n'est nous souhaiter un joyeux Noël, je me suis senti soudain découragé, car il y a, dans ce document, des choses qui me déplaisent énormément. Il y a, par exemple, la réponse à la Recomman-

dation n° 26. Nous avons eu une longue discussion à ce sujet et je trouve les réponses qui nous ont été faites par les ministres fort peu satisfaisantes.

Elles ont trait, tout d'abord, aux barèmes des traitements. Elles signalent que, bien qu'il existe cette extraordinaire disparité entre les barèmes des traitements de notre personnel et ceux des autres organisations européennes — et les barèmes fixés maintenant pour le personnel des Communautés des Six — il n'est pas prévu d'aligner les nouveaux barèmes des traitements sur ceux qui doivent être adoptés pour le personnel des Communautés des Six.

Je fais appel à mon honorable ami, comme nous disons au Parlement anglais, je demande au Ministre de faire part à ses collègues du profond désaccord et de la désapprobation formelle de cette Assemblée. Nous avons souvent fait remarquer que notre personnel est défavorisé, par rapport aux autres organisations européennes, en particulier en ce qui concerne les traitements. Des efforts sont faits depuis des années pour créer une « fonction européenne » et nous avons souvent voté en faveur de motions à cet effet. Comment espérer y parvenir tant que nous aurons des disparités de traitements aussi invraisemblables ? L'Assemblée se rend-elle compte de la grande tentation qu'ont certains membres de notre personnel de nous quitter et de trouver un emploi auprès de ces organismes, sachant qu'ils y seront beaucoup mieux payés ? Les traitements devraient être uniformes et je demande instamment au Conseil de reconsidérer la question et d'accéder à notre requête.

Ensuite, il y a le paragraphe qui a trait au système de retraite. Là encore, nous avons proposé pour notre personnel un système de retraite adéquat. Pour une raison mystérieuse, le Conseil estime que « cette question est liée à celle des indemnités payables en cas de suppression de poste ». Je n'arrive pas à suivre ce raisonnement. Le Conseil déclare en substance qu'il étudie actuellement ce problème et qu'il nous fera connaître son avis. Tout ce que je puis dire au ministre ici présent, pour qu'il le rapporte à ses collègues, c'est qu'ils devraient vraiment se hâter. Le Groupe de Travail du Conseil de l'Europe sur la fonction européenne étudie cette question depuis des années, et nous en sommes toujours au même point.

Je passe maintenant aux indemnités de logement pour le personnel qui doit vivre dans ce pays. Nous avons souvent discuté cette question

Mr. Hay (continued)

should be a payment of proper allowances to enable the staff to live properly. We made a very strong recommendation on 5th July, and asked that the Council should approach the French Government to help our staff to obtain permanent accommodation, and that the Council should grant, as an interim measure, the rent allowances we had previously requested. The Council now says it cannot agree to an interim allowance. This, again, is not good enough. Anyone interested enough to follow the matter should look at paragraph 7 of the Report given to us by Mr. Bichet last July. Ministers, who must have experience of what it costs to live in big cities, such as Paris, should realise what the difficulty must be for some members of our staff who, treated badly in respect of salaries, have still to pay very high rents.

Those are the critical comments that I have to make about Document 102. I have done so because, as Lord Lansdowne reminded us — and I took down his words: “The main function of this Assembly is to debate and to criticise the activities of the Council”. Thank you very much! That is what I have been trying to do. I hope my criticisms will be carried back to the Council of Ministers, whose new Representative we were so delighted to see among us this morning.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Hay.

I now call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. It was with the greatest attention and interest that I listened this morning to the speech made by the British Minister on behalf of the Council of Ministers, and I received the strong impression that his visit was not made merely as a formal gesture but with the object of presenting us with a carefully worded and important statement at this difficult moment of history through which we are all passing.

I do not intend to make a long speech, nor do I intend to deal with the question of the Free Trade Area, which has already given rise to so

much violent discussion. I merely express the hope that a *modus vivendi* can be reached between the two opposite viewpoints in the course of the next month so as to avoid a serious political as well as economic breach in Western Europe. We must remain united in every sector if we are to make a successful stand against the new Russian offensive. This fresh offensive, the extent and danger of which were stressed by the British Minister this morning, now has a name. It is called Berlin. At this very moment the tidal wave of Russian Communism is battering against the Brandenburg Gate, threatening to overwhelm the Western parts of the city which has now become a symbol of resistance for all free men in the free world.

This offensive follows that against Quemoy, which represented a failure for Communist policy. My coupling of these two, Quemoy and Berlin, should cause no surprise. However much they may differ in size, basically they are identical because they represent, the one a small and the other a large, part of the free world and because each is of the utmost importance in the overall defence of that world against the attack launched upon it by the Communists.

Looking at Berlin, Ladies and Gentlemen, we can say that here too Communist Russia has systematically violated every single international engagement she has entered into with the Western Powers. She has done so deliberately, in the name of her own peculiar concept of right, which is to ignore all the legal rules and forms of procedure that we recognise in the West and replace them, even in international matters, by a new concept of right based solely on her own exclusive interests and her dream of world conquest through the spread of Communism.

How are we to explain this offensive against Berlin, in the light of the slackening of the offensive against Quemoy after the sudden failure of the first attempt, and also of the present slackening of the offensive in the Middle East? To my mind it can be explained by the fact that the Russians feel themselves stronger today than they did yesterday. They have weathered a serious political and economic crisis at home and also feel they are in a stronger position than the West militarily speaking with regard to atomic weapons and guided missiles. Now that Mao-Tse-Tung has been put on the shelf, the Russians have a freer hand than they could have had a

M. Hay (suite)

et nous avons convenu que des indemnités décentes devraient être accordées à ce personnel afin de lui permettre de vivre décemment. Nous avons formulé une recommandation très ferme le 5 juillet, et demandé au Conseil de faire des démarches auprès du Gouvernement français pour aider notre personnel à obtenir des logements permanents ; nous l'avons prié aussi d'accorder, à titre de mesure intérimaire, les indemnités de logement que nous avons déjà demandées. Le Conseil déclare maintenant qu'il ne peut accorder d'indemnités intérieures. Cela non plus ne nous satisfait pas. Ceux qui s'intéressent assez à la question devraient regarder le paragraphe 7 du rapport de M. Bichet de juillet dernier. Les ministres, qui doivent savoir combien il est coûteux de vivre dans de grandes villes comme Paris, devraient se rendre compte de la situation difficile dans laquelle se trouvent certains membres de notre personnel qui, déjà défavorisés du point de vue des traitements, doivent encore payer des loyers très élevés.

Telles sont les critiques que j'ai à apporter au Document 102. Si je les fais, c'est parce que, comme Lord Lansdowne nous l'a rappelé, et j'ai noté ses paroles : « Cette Assemblée a pour principale fonction de discuter et de critiquer les activités du Conseil. ». C'est ce que j'ai essayé de faire. J'espère que mes critiques seront rapportées au Conseil des Ministres dont nous avons été si heureux d'accueillir ce matin le nouveau représentant.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Hay.

La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (Italie) (Traduction). — Monsieur le Président, honorables collègues, en écoutant, ce matin, avec une attention et un intérêt particuliers, le discours que le ministre britannique a prononcé au nom du Conseil des Ministres, j'ai eu aussitôt la nette impression qu'il n'était pas venu seulement pour nous dire « bonjour » et « bonsoir », mais pour nous dire des choses extrêmement importantes et extrêmement délicates, dans la difficile période que nous traversons.

Je déclare tout de suite que, dans ma brève intervention, je ne m'occuperai pas du problème de la Zone de libre-échange qui a déjà suscité de

vives polémiques. J'espère seulement que, d'ici un mois, on pourra trouver un *modus vivendi* entre les deux thèses qui s'affrontent, afin d'éviter, non seulement sur le plan économique mais politique, une rupture qui serait grave pour l'Europe occidentale. Celle-ci a tout intérêt à rester unie dans tous les domaines afin de pouvoir faire face à la nouvelle offensive soviétique, de grande envergure, qui s'est déchaînée. Cette nouvelle offensive, dont le ministre britannique a souligné l'ampleur et le danger, est aujourd'hui dirigée contre Berlin. La grande vague russo-communiste déferlant vers l'Ouest, se jette en ce moment contre la porte de Brandebourg, cherchant à submerger les quartiers occidentaux de la ville qui est devenue le symbole de résistance pour tous les hommes libres du monde libre.

Elle succède à celle déclenchée, sans succès, contre Quemoy. Que personne ne s'étonne que je rapproche ces deux pôles : Quemoy et Berlin sont deux termes différents en quantité mais identiques en qualité, car il est certain que ce sont deux parties du monde libre (l'une petite, l'autre grande) extrêmement importantes pour la défense générale du monde libre.

Or, mes chers collègues, en ce qui concerne Berlin, nous pouvons dire que là encore, la Russie communiste a violé systématiquement tous les engagements de caractère international auxquels elle avait souscrit avec les puissances occidentales ; elle les a violés intentionnellement, au nom de sa conception particulière du droit qui prétend renier toute règle juridique, de la même façon que nous, Occidentaux, nous l'acceptons, tandis qu'elle ramène la conception du droit (même du droit international) à la notion de l'intérêt, de l'intérêt pur et simple, recherché en fonction de la politique expansionniste du communisme visant la conquête du monde.

Comment nous expliquer cette offensive contre Berlin, alors que celle de Quemoy s'est atténuée après un échec rapide, alors que, en ce moment, l'offensive au Moyen-Orient faiblit ? A mon avis, la vérité est qu'aujourd'hui les Russes se sentent plus forts qu'hier. Les Russes ont aujourd'hui surmonté une grave crise intérieure de caractère politique et économique. Les Russes, aujourd'hui, se sentent plus forts que les Occidentaux dans le domaine des armes nucléaires et des fusées. Après la liquidation de Mao Tsé Toung, ils ont les mains plus libres qu'il y a quelques semaines encore, car la politique peu claire de Mao Tsé Toung en Extrême-Orient n'était pas toujours en

Mr. Bettiol (continued)

few weeks ago when he was still pursuing his somewhat obscure policy in the Far East, which did not always run parallel with that of Mr. Khrushchev. Knowing themselves, therefore, to be in a stronger position than hitherto, the Russians are now doing their utmost to batter down the Brandenburg Gate, which, let me remind you all once again, is also the gate of Western Europe. If the Communists were to succeed, we would inevitably see them marching next through the Arc de Triomphe in Paris and the Arch of Constantine in Rome. The Western world would be unable any longer to resist Communist pressure and Western Europe would be finished, politically and militarily, as a democratic force.

Faced with this dangerous situation, Ladies and Gentlemen, what ought we, as responsible Europeans, to do, and what, moreover, does it lie in our power to do? Obviously, our first objective must be to remain united — united as when facing the ultimate dangers in the past, united in the present, and united in the future. This does not mean that we have abandoned our intention or desire to discuss our differences with our opponents, but any discussion must be an informed discussion. We must be sure of the bases from which we start, the objects we are aiming at and the procedure we intend to follow. We here particularly, the European representatives appointed under the WEU defence pact, ought to say and say again that, in face of Mr. Khrushchev's threats (the six months breathing space conceded to the West) it is not possible for us to enter into any serious political discussion because to do so would be to accept what he is trying to impose on us, to give way to violence and to undermine our own psychological and political position. In any case, the problem of Berlin cannot be discussed in isolation, because if it were, I think the West could hardly avoid sooner or later being forced into some sort of concession and the slightest concession with regard to Berlin would have disastrous repercussions on the whole of the German, and hence on the whole European, problem.

That is why I feel that, if we must discuss Berlin, the discussion should be part of a full discussion on free and democratic lines of the whole complex of problems concerning the reunification of Germany. For the same reason, it seems to me that when we turn to the other aspects of Western security and defence, the

whole framework, that is, of the Western policy of psychological, political and military co-ordination, it will only be by following a policy of co-ordination that we shall be enabled at a later stage to adopt a policy of disengagement, which itself must, however, be based on certain clearly defined concepts of unity, moral and military strength and political solidarity. These are the only terms on which we can treat with our opponents.

Therefore, if I may turn for a moment to the Rapacki Plan, now in its second edition, it seems to me that, as a responsible body, this Assembly ought to turn down this second edition in the same way as, a few months ago, it turned down the first. Either version would be equally fatal to the West, for, by lulling it into a sense of false security, they would induce it to withdraw its troops from the centre of Europe, thus opening the way to psychological and political pressure from the East and ultimately breaking up the whole Western system of military defence. I am wholly opposed to our even giving consideration to this fresh document that has now appeared under the title of the Rapacki Plan, because that Plan, even in its new form, represents a policy of disengagement that, for us in the West, can only be a prelude to capitulation, to surrender.

Finally, Ladies and Gentlemen, coming back to the question of Berlin and the policy of co-ordination, in this historic and critical moment when, after ten years, we are once again faced with a Soviet threat in the very heart of Europe, I think we must stress yet again the absolute necessity of reaffirming our unity and our policy of solidarity, and also of demonstrating our strength, because it is only strength that can overcome the dangers before us and give us hope in the future of achieving a true measure of peace and security for the whole of Europe.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bettiol.

I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I asked to speak in this debate in order to express my own views on the reply received from the Council of Ministers, and also because I felt impelled to comment briefly on Mr. Bettiol's remarks.

M. Bettiol (suite)

accord avec celle de M. Khrouchtchev. Voilà pourquoi, se sentant plus forts qu'hier, les Russes tentent aujourd'hui de forcer la porte de Brandebourg qui est, nous devons l'affirmer une fois de plus, la porte de l'Europe occidentale : si demain les communistes devaient la franchir, ils passeraient fatalement sous l'Arc de Triomphe à Paris, ou sous l'Arc de Constantin à Rome ; fatalement, le monde occidental serait incapable de résister à la pression communiste et ce serait la fin de l'Europe occidentale, du point de vue politique, militaire et démocratique.

Mes chers collègues, en face de cette situation périlleuse, nous Européens responsables, que devons-nous et que pouvons-nous faire ? Evidemment, la première conclusion qui s'impose c'est que nous devons être unis ; unis comme nous l'avons été dans le passé face aux plus grands dangers ; unis aujourd'hui et unis demain. Cela ne veut pas dire que cette politique d'unité et de solidarité doive nous empêcher de discuter avec l'adversaire mais, avant toute discussion, il faut se mettre d'accord sur le point de départ, sur le but à atteindre et sur les méthodes à suivre pour y arriver. Avant tout, les membres de l'U.E.O. doivent dire et réaffirmer que, sous la menace de M. Khrouchtchev (les six mois de répit concédés à l'Occident), aucune discussion valable ne peut se concevoir, car ce serait déjà accepter la capitulation, subir la violence et partir de positions psychologiques et politiques minées par la base. En second lieu, nous ne pouvons examiner isolément la question de Berlin, car si nous le faisons, je pense que l'Occident serait fatalement contraint, tôt ou tard, à faire quelque concession, et la moindre concession au sujet de Berlin aurait des répercussions catastrophiques sur l'ensemble du problème allemand et du problème européen.

C'est pourquoi j'estime que la question de Berlin ne peut être examinée que dans le contexte de toutes les autres questions intéressant l'unification de l'Allemagne sous le signe de la liberté et de la démocratie et de celles qui touchent à la sécurité et à la défense de l'Occident ; en d'autres termes, dans le cadre de toute une politique

d'engagement moral, politique et militaire de l'Occident. J'estime, en effet, que seule cette politique d'engagement permettra d'arriver demain à la politique de désengagement. Mais la politique de désengagement doit se fonder sur des conditions précises d'unité, de force morale, de force militaire et de cohésion politique. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de traiter avec l'autre partie.

Voilà pourquoi, soit dit en passant, l'Assemblée doit rejeter la deuxième édition du Plan Rapacki, comme elle l'a fait pour la première, il y a quelques mois. On y retrouvera le même poison qui doit endormir l'Occident, afin de provoquer le retrait des forces occidentales du cœur de l'Europe, de permettre ainsi la pression psychologique et politique de l'Est et de briser, en dernière analyse, la résistance militaire même de l'Occident. Je me déclare fermement opposé à ce que ce document révisé qui s'appelle Plan Rapacki soit pris en considération, car ce plan, tel qu'il se présente aujourd'hui, tend à une politique de désengagement qui mènerait les Occidentaux au seuil de la capitulation et de l'abandon.

En conclusion, mes chers collègues, le problème de Berlin et celui de l'engagement doivent nous inciter à réaffirmer la nécessité absolue, en ce moment historique, face à cette offensive soviétique qui se répète à dix ans de distance au cœur de l'Europe, à réaffirmer, dis-je, l'absolue nécessité de nous unir, de renforcer la cohésion de nos politiques, l'absolue nécessité d'être forts, car ce n'est qu'en étant forts que nous pourrons surmonter le danger et envisager, demain, des solutions capables d'apporter à l'Europe entière une authentique sécurité dans la paix.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Bettiol.

La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, mes chers collègues, si j'ai demandé la parole, c'est pour prendre position à mon tour sur la réponse du Conseil des Ministres et parce que j'estime que les considérations que vient de développer notre collègue, M. Bettiol, appellent quelques brèves observations.

Mr. Zimmer (continued)

You will understand that we — by which I mean myself and my closest political friends — welcome with gratitude Lord Lansdowne's clear statement of the Ministers' point of view. You will also understand that I as a German am deeply moved by the deep sincerity and understanding with which Mr. Bettiol, as a free democratic politician from a friendly country, has outlined the German problem and stated his attitude to it. We are very grateful for such words today. I do not wish to go into details now, as I think we shall have ample opportunity in the next few days of analysing and criticising all aspects of this subject and of making constructive proposals.

After these brief general remarks, let me pass on to Mr. Hay's comments on the reply to Recommendation No. 26. I agree wholeheartedly with Mr. Hay's criticism, to which, for various reasons, I would like to add a word of my own. We should realise once and for all that the individual circumstances of officials and employees of European organisations are merely an incidental consideration. Basically, the question is whether, by the introduction of a rational, just, efficient and uniform system, the internal administration of all European organisations can be placed on a sound footing without their being brought permanently into disrepute.

I am afraid the state of affairs described by Mr. Hay, who gave only one or two illustrations, might lead, in the long run, to misunderstandings which would be taken up by public opinion and the Press and help to discredit our institutions. If this were to happen, the blame would lie not with the officials, but with the political authorities of the institutions, namely the ministerial councils and our own assemblies.

The same question happened to be raised yesterday in one of our sister bodies, the Joint Committee of the Council of Europe. We ourselves are members of the Council of Europe, and as such have different, though parallel, obligations calling for very close co-operation. For

some time now several very welcome tendencies have been noticeable in this field. For example, here in Western European Union we are considering a report on the subject. At the same time the matter is being dealt with by the Council of Europe Working Party referred to in the Ministers' reply, and which has already produced two outstanding reports. Both these memoranda have been submitted to the Joint Committee of the Council of Europe, although not to the Budget Committee of W.E.U.

It is essential to co-ordinate this work. I therefore propose, Mr. President, that you or the Bureau should see to it that our Budget Committee considers this matter so far as possible in conjunction with the Joint Committee of the Council of Europe, with a view to putting forward common proposals or criticising and amending proposals already made. This co-operation would mean — I am speaking now to the Ministers' representative — that we would no longer receive the meagre answers with which we are now faced.

We have a series of urgent matters to settle as soon as possible. I insist — and request Lord Lansdowne to pass this on to the Ministers — that we cannot allow the executive body to treat these matters, if I may say so, as negligently as they have been doing, whether intentionally or not.

At present differences in salaries are far too great, and this state of affairs cannot be allowed to persist. I need mention no names as they are well known. This difference in salaries has led, for example, to forty officials in a single ministry in one of our member countries seeking to transfer to the European Economic Community. Secondly, many basic questions relating to the status of civil servants have not yet been settled, nor have those of provision for the future and pensions. I intend to express the attitude of my colleagues and myself to this problem at the January Session of the Council of Europe, as the European Parliamentary Assembly is meeting at the same time and will be discussing it.

May I ask, Mr. President, that this proposal be given a favourable hearing, so that in future we may co-ordinate our work at committee level and reach uniform decisions on this matter.

M. Zimmer (suite)

Vous comprendrez que nous — je parle en mon nom personnel et au nom de mes amis les plus proches — nous avons entendu avec la plus grande satisfaction et avec reconnaissance la déclaration faite en termes très clairs par Lord Lansdowne, au nom du Conseil des Ministres. Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que, en tant qu'Allemand, j'ai été très sensible à la grande sincérité et à l'intelligence avec lesquelles M. Bettiol s'est exprimé en homme politique attaché aux libertés démocratiques et citoyen d'un pays ami, lorsqu'il a exposé succinctement le problème allemand et fait connaître son point de vue. C'est avec beaucoup de gratitude que nous entendons actuellement pareilles déclarations. Je n'entends pas aujourd'hui entrer dans les détails, car j'estime que les prochaines journées nous donnerons amplement l'occasion de préciser notre point de vue, dans des propositions qui seront empreintes d'un esprit à la fois critique et constructif.

Permettez-moi maintenant, après ces quelques brèves considérations d'ordre général, d'en venir aux déclarations faites par notre collègue, M. Hay, au sujet de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 26. Je m'associe sans réserve aux critiques qu'il a formulées, mais diverses raisons m'incitent à y ajouter quelques mots. Il faut se dire que le sort du personnel des organisations européennes n'est pas la question essentielle. Ce qui importe, en définitive, c'est de savoir si l'adoption d'un statut, uniforme et rationnel, inspiré par la justice, permettra d'assurer durablement le fonctionnement interne de tous les organismes européens, sans porter atteinte à leur prestige.

Je crains que, si elle se prolongeait, la situation que M. Hay a évoquée en citant quelques exemples, ne crée peu à peu un désordre dont l'opinion publique et la presse pourraient s'emparer pour discréditer nos institutions. Si cela devait arriver, la responsabilité en incomberait, non pas aux fonctionnaires, mais aux personnalités politiques siégeant aux Conseils des Ministres et à nous-mêmes, en notre qualité de membres des Assemblées parlementaires européennes.

Or, il se fait que nous avons examiné ce problème hier, dans un collège apparenté au nôtre, le Comité mixte du Conseil de l'Europe. Faisant partie de ce Conseil, nous avons une mission différente, mais parallèle; entre les deux organismes, la coopération la plus étroite s'impose. Depuis un

certain temps déjà, le monde est témoin des efforts entrepris de part et d'autre et dont il faut se réjouir. Par exemple, à l'Union de l'Europe Occidentale, nous nous occupons d'un rapport à ce sujet. En même temps, s'exerce l'activité à laquelle il est fait allusion dans la réponse du Groupe de Travail, qui a rédigé jusqu'ici deux excellents mémoires. Ces deux mémoires sont actuellement soumis à la Commission mixte du Conseil de l'Europe, mais non à la Commission des Affaires budgétaires de l'U.E.O.

Nous devons absolument arriver à coordonner ces travaux et c'est pourquoi je propose que le Président ou le Bureau de cette Assemblée fasse le nécessaire pour que notre Commission des Affaires budgétaires examine la question, autant que possible de concert avec le Comité mixte du Conseil de l'Europe, afin d'aboutir à des propositions communes ou de nous permettre de critiquer et de corriger celles qui auraient déjà été faites. Grâce à cette coopération, il serait désormais exclu que nous recevions — ceci s'adresse au représentant du Conseil des Ministres — des réponses aussi maigres que celles qui nous sont faites actuellement.

Il y a une série de questions urgentes qu'il faut régler au plus tôt. Nous ne pouvons admettre — et j'insiste beaucoup sur ce point, en priant Lord Lansdowne d'en faire part à MM. les Ministres — que l'exécutif traite ces questions, si je puis ainsi dire, avec une insouciance qui n'est peut-être pas voulue, mais qui n'en est pas moins réelle.

Tout d'abord la disparité qui existe entre les traitements est intenable à la longue. Je m'abstendrai de citer des noms. Ils sont bien connus. Mais le fait, pour ne citer qu'un exemple, a eu pour conséquence que, dans un seul ministère d'un de nos pays, 40 fonctionnaires ont demandé en bloc de passer à la Communauté Economique Européenne. Ensuite, de nombreuses questions de principe que pose le statut des fonctionnaires n'ont pas encore été réglées. Troisièmement, il y a le problème de la pension de retraite qui reste également sans solution. Au cours de la session de janvier du Conseil de l'Europe, je me propose, d'accord avec mes collègues, d'aborder le fond de cette question, profitant du fait que l'Assemblée parlementaire européenne se réunira à ce moment et qu'elle en est précisément saisie.

Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien donner suite à cette suggestion, afin qu'à l'avenir nous puissions coordonner nos activités sur le plan des commissions, en vue d'aboutir à des décisions uniformes en la matière.

(*Mr. Pezet, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Sir James Hutchison*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I would like to begin by congratulating Mr. Hay on his excellent speech. I was very glad to hear him say that this was not the time for Europe to split into two camps and that, however serious the difficulties in which we found ourselves at the moment, our first duty was to realise the necessity for keeping the unity of the Western powers intact. I think Mr. Hay is quite right and that we ought all to take his words to heart.

On the other hand, it is useless to try to reach agreement on mere empty phrases. If we are really to avoid misunderstanding, we must speak out frankly and see exactly where we stand.

I have now been an active worker in the European Movement for some seven or eight years, during the course of which I have often had occasion to point out to our British friends that a United Europe was now in the making and that it was regrettable that they should take so little interest in it. I therefore found something more than a little curious in the speech made by the British Joint Under-Secretary of State for Foreign Affairs. Why should our friends in Great Britain be so upset, and indeed surprised, at finding themselves suddenly confronted with a Common Market and a European Economic Community that necessarily have a political basis and will inevitably one day, if not at once, become a political entity? I can see no reason for such surprise, considering that it has been plain for the last five years that this was what was going to happen.

It is no use trying to hide the fact that, besides the larger countries on the European continent, such as Germany, France and Italy, feeling the need to unite because they know they are not large enough by themselves to play their full part in the world, the smaller countries, such as Belgium and Holland are even more concerned because they realise they cannot survive without an economic union going far beyond a mere customs union, and that they must form themselves into a single political entity with a common economic policy.

That is a fact which is confirmed by all we have seen during the last few years. A superficial study of some of the more disquieting aspects of French policy may have raised doubts in some minds, but anyone who has followed the development of French thought with the smallest attention and realised that the old France was still alive beneath the France of the parliaments, could not avoid seeing that France was in fact following the same policy as the other five countries. Today, she is following that policy openly and directly.

That being so, I ask again, why all this surprise and dismay?

In theory, of course, we may regret that after the Messina Conference Great Britain did not join with us in setting up the Common Market. If she had, it might perhaps have taken a different form; but all that is past history and cannot be altered now. We shall never get anywhere unless we begin by looking at things as they are. This involves accepting a fact that our British friends find it hard to grasp, but which is nevertheless of the essence of the new situation. I mean the fact of discrimination.

How can a common market possibly exist without discrimination? It is by definition obliged to be discriminatory. A common market is an economic entity with its members enjoying certain economic advantages denied to non-members. If Great Britain insisted on remaining outside the Common Market and there were no discrimination, there would be no Common Market either, and the Six would have failed to achieve their political objective. In other words, one way or the other, a country must either belong to the Common Market or remain outside.

Admittedly, there has been what I might call an accident. The negotiations on the Free Trade Area have failed. We are all agreed that there is no question of the Common Market being directed against any country whatever, least of all against our colleagues in O.E.E.C. What is required is a practical formula enabling the eleven other O.E.E.C. countries to be associated in some way with the Common Market on conditions that are as satisfactory as possible for everyone. That admits of no doubt.

It was thought at one time that the solution lay in the Free Trade Area and this was natural enough, seeing that GATT may be said, by and large, to provide two formulas that allow of discrimination in the matter of tariffs: an econo-

(*M. Pezet, Vice-Président de l'Assemblée, remplace Sir James Hutchison au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord rendre hommage au fort beau discours qu'a prononcé ici M. Hay. M. Hay a dit que ce n'était vraiment pas le moment pour l'Europe de se couper en deux et que si, présentement, nous nous trouvions en présence de difficultés graves il fallait songer, avant tout, à la nécessité de maintenir la complète union de l'Occident dans cette période difficile. Je suis heureux d'avoir entendu M. Hay tenir de tels propos. A mon avis, il a raison et nous devons tous nous inspirer de ses paroles.

Cependant, je crois qu'il serait vain d'essayer de s'entendre sur des phrases et des mots creux. Pour éviter réellement tout malentendu, il convient d'abord de s'exprimer avec la plus grande franchise et de voir exactement la situation dans laquelle on se trouve.

A la vérité, dans le discours de l'honorable ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil, il y avait quelque chose d'un peu étonnant pour quelqu'un qui, comme moi, milite depuis sept ou huit ans dans le Mouvement Européen où j'ai eu très souvent l'occasion d'indiquer à nos amis britanniques que l'Europe se construisait et qu'il était fort malheureux qu'ils ne s'y intéressent pas suffisamment. En effet, pourquoi nos amis de Grande-Bretagne sont-ils émus, presque surpris même, de se trouver tout à coup en présence d'un Marché commun, d'une Communauté Economique Européenne, laquelle comporte, évidemment un substrat politique et devient ou deviendra nécessairement une entité politique ? Pourquoi sont-ils étonnés alors que tout indique depuis cinq ans que cela se réalisera ?

Il n'y a aucun doute, et personne ne peut se dissimuler ce fait, que sur le plan du continent, non seulement les grandes nations comme l'Allemagne, la France, l'Italie éprouvent le besoin de s'unir et sentent qu'elles constituent des entités trop petites, laissées à elles-mêmes, pour jouer leur rôle dans le monde, mais bien plus encore, des petites nations comme la Belgique ou la Hollande savent qu'il n'y a pas de salut pour elles hors d'une union économique qui soit beaucoup plus qu'un accord douanier : une politique économique commune, une entité politique com-

mune. C'est là un fait qui résulte de toutes les observations que nous avons pu faire depuis des années. Lorsqu'on étudiait d'une façon un peu superficielle les aspects quelque peu mouvants de la politique française, certains doutes pouvaient entrer dans les esprits. Mais ceux qui suivaient de près l'évolution des idées en France, ceux qui sentaient la France éternelle sous la France parlementaire, devaient comprendre que la France pratiquait la même politique que les cinq autres. Aujourd'hui, elle le fait très clairement et très nettement.

Dans ces conditions, pourquoi cette surprise et pourquoi cette émotion ?

Peut-être pourrions-nous théoriquement regretter qu'au lendemain de la conférence de Messine, la Grande-Bretagne ne se soit pas unie à nous pour créer ensemble ce Marché commun ; peut-être ce Marché commun eût-il pris à ce moment une autre forme ; mais c'est là du passé, ce sont des faits définitifs. Pour commencer il convient surtout de se mettre en présence de la réalité. Celle-ci comporte une donnée que nos amis britanniques ont peine à comprendre, mais qui est l'essence même de la situation nouvelle : la discrimination.

Comment imaginer un marché commun sans discrimination ? C'est la définition même d'un marché commun. Un marché commun est un ensemble économique dont les membres jouissent d'avantages économiques refusés aux autres. Dans la mesure où la Grande-Bretagne voudrait rester en dehors du Marché commun et où il n'existerait pas de discrimination, il n'y aurait pas de Marché commun et le but politique visé par les Six ne serait pas atteint. Autrement dit, d'une façon ou de l'autre, il faut appartenir au Marché commun ou rester en dehors.

Bien entendu, il est arrivé ce que j'appellerai un accident : les négociations sur la Zone de libre-échange n'ont pas abouti. Nous sommes tous d'accord pour dire que le Marché commun ne doit en aucun cas être dirigé contre quiconque, et encore moins contre nos amis associés à nous dans l'O.E.C.E. Il importe de trouver une formule pratique qui permette d'une façon ou d'une autre d'associer les onze pays de l'O.E.C.E. au Marché commun dans des conditions optima pour tous ; ce n'est pas douteux.

On avait cru trouver la solution dans la Zone de libre-échange, et c'était fort naturel puisque le GATT offrait somme toute deux formules pour permettre des mesures discriminatoires en matière douanière : l'Union économique ou la zone

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

mic union and a free trade area. The latter, however, is a purely theoretical invention on the part of GATT and, in fact, such a thing as a free trade area has never existed anywhere, with the possible exception, I believe, of the one linking Australia and Tasmania.

When, as the result of detailed study, we began to understand a little more clearly what a free trade area really meant, we found ourselves up against a number of extremely difficult technical problems. This is the new element in the situation: we are now forced to face facts.

Is it, however, a reason for allowing ourselves to be discouraged? My reply would be, certainly not. It took three years for the Six to reach an acceptable formula for the Common Market. The discussions continued for a very long time and took place in very much more favourable circumstances, psychologically speaking, than those surrounding discussions on the Free Trade Area. We ought not therefore to be surprised if we have not found a solution after only a year's discussion.

We must not allow ourselves to be either discouraged or surprised; we must simply keep on trying. As, however, the Common Market will be coming into operation almost at once, some formula must be found now, perhaps even before we look for a final answer. In this connection I do feel, however, that our British friends ought to recognise that the Six have made a really serious effort. So far as I know, this is the first time that six sovereign States have all lowered their customs tariffs simultaneously vis-à-vis all other countries without demanding anything in return. What we are really doing is making a free gift to our friends in the O.E.E.C.

In theory at least we could, of course, have restricted this gift to the Eleven, but as this is forbidden under GATT we are obliged to extend it to all the independent countries of the world. We are willing to make that effort to show we have no intention in any circumstances of allowing the creation and entry into force of the Common Market to provoke economic difficulties for our neighbours.

In the case of quotas, naturally, we cannot adopt quite such a generous procedure and some discrimination is inevitable. As I have said, it is inherent in the very nature of a common market, which necessarily owes its existence to

the establishment of a regime that is more favourable to its members than to outsiders. That is unavoidable. The negotiations must go on, however, and the Six are united in their determination to seek the most satisfactory temporary solution that can be found within the Common Market framework.

Of course, we must also look for a long-term solution, and I need not tell you that this is one of the preoccupations of the European Economic Community. Moreover, if you question the officials of that Community, or the members of its research units, you will find you are dealing with men who are looking for something in the full hope of finding it.

Three years were required for the Six to find the right formula for the Common Market, so you must not be surprised if it perhaps takes two or three years before we find the right formula for associating the Eleven with the Six. It must also not be forgotten that these negotiations were begun in a most unfavourable year and at a time when France was already facing the necessity of carrying out a basic alteration in her whole traditional economic policy to enable her to join the Common Market and was naturally unwilling to duplicate this effort. It must be remembered, too, that France's internal situation at that time and the Algerian war combined to render it practically impossible for her to make the altogether exceptional effort required. In short, it can be said that circumstances in 1958 were in every way unfavourable to these negotiations. There is nothing surprising in this, so why should we let it discourage us?

The present situation is not a permanent one. The Six are fully determined to find a formula that will sooner or later satisfy Great Britain, to which the problem is of considerably more importance than to the rest of the eleven countries. It would be possible to satisfy Switzerland, or the Scandinavian countries, or the other members of the Eleven within the framework of the most-favoured-nation clause. The economic problems involved are not so many, nor so complicated, and it would be possible for the rest of the Eleven to make tariff concessions in this or that sector that would considerably facilitate the economic life of various of their partners. When it comes to Great Britain, however, the task is much more difficult, partly because she is a much larger economic entity and the number of sectors in which problems will arise is much greater, and partly because the whole

M. de la Vallée Poussin (suite)

de libre-échange ; mais cette dernière est une invention du GATT purement théorique ; en réalité, on n'a jamais vu de zone de libre-échange dans le monde : plus exactement, je crois qu'il n'en existe qu'une unissant l'Australie et la Tasmanie.

Lorsque des études plus approfondies ont permis de se rendre mieux compte de ce que représentait la Zone de libre-échange, nous nous sommes heurtés à des difficultés techniques extrêmement grandes. Voilà la nouveauté : ce sont des réalités qu'il faut voir.

Est-ce une raison de se décourager ? Sur ce point, je voudrais réagir. Trois ans ont été nécessaires aux Six pour trouver une bonne formule de Marché commun. Les discussions ont duré très longtemps et se sont déroulées dans des conditions psychologiques beaucoup plus favorables que celles qui ont entouré l'élaboration de la Zone de libre-échange. Alors pourquoi s'étonner qu'en un an de discussion, on ne soit pas arrivé à une solution ?

Il ne faut ni s'en étonner ni s'en décourager, il faut poursuivre l'effort. Mais, étant donné que le Marché commun entre bientôt en vigueur il importe de trouver une formule immédiate, avant peut-être de chercher une formule définitive. A cet égard, je crois cependant que nos amis britanniques devraient reconnaître qu'un très gros effort a été fait par les Six. Car enfin, est-il jamais arrivé que six États abaissent en même temps leurs droits de douane au profit de tous les autres, sans demander aucune contrepartie ? C'est un véritable cadeau que nous faisons à nos amis de l'O.E.C.E.

Evidemment, nous aurions pu, théoriquement, réserver ce cadeau aux Onze. Mais cela nous est interdit en vertu même du GATT. Par conséquent, nous devrions étendre cette faveur à tous les pays indépendants du monde. Nous consentons cependant un effort pour manifester qu'en aucun cas nous ne voulons que la création et l'entrée en vigueur du Marché commun aient pour résultat de provoquer des difficultés économiques chez nos voisins.

Bien entendu, en matière de contingentements, il n'est pas possible d'adopter une règle aussi complètement généreuse. Des discriminations s'imposeront, je l'ai dit, c'est la nature même du Marché commun, qui ne peut naître que par la

création d'un régime plus favorable à ses membres qu'aux non-membres. C'est inévitable. Les négociations ne doivent pas cesser aujourd'hui et l'ensemble des Six a une volonté certaine de chercher, dans le cadre du Marché commun, la meilleure solution provisoire.

Certes, il faut chercher une solution à longue échéance et nous savons bien que la Communauté européenne s'en préoccupe. Et si vous interrogez les fonctionnaires de cet organisme, ou qui appartiennent aux services d'études, vous rencontrerez des hommes qui cherchent avec l'espoir de trouver.

De même que trois ans ont été nécessaires pour découvrir la bonne formule du Marché commun entre les Six, ne vous étonnez pas que deux ou trois ans s'écoulent peut-être avant de trouver la bonne formule d'association des Onze aux Six. Et rendons-nous compte de même qu'on a commencé cette négociation au cours de l'année la plus défavorable, au moment où la France, qui devait déjà entreprendre une modification très importante de toute sa politique économique séculaire pour entrer dans le Marché commun, était naturellement peu disposée à multiplier par deux cet effort. Rendez-vous compte aussi qu'il s'agissait d'un moment où les circonstances intérieures françaises et la guerre d'Algérie ne permettaient pas réellement à la France d'accomplir un effort tout à fait exceptionnel. Bref, les conditions particulières propres à l'année 1958 ont été véritablement défavorables à la négociation. Rien d'étonnant à ça. Mais pourquoi se décourager ?

Cette situation ne durera pas. Les Six ont la volonté bien arrêtée de trouver une formule qui permette à la Grande-Bretagne de se déclarer satisfaite à un moment donné. D'ailleurs, le problème intéresse beaucoup plus la Grande-Bretagne que les autres pays des Onze. Pourquoi ? Parce qu'on pourrait trouver des solutions favorables à la Suisse, ou aux pays scandinaves ou aux autres pays des Onze dans le cadre de la clause de la nation la plus favorisée. Les problèmes économiques ne sont pas si nombreux et si compliqués et les Onze pourraient faire des concessions sur leurs tarifs dans tel ou tel secteur particulier, de manière à faciliter considérablement la vie économique de certains de leurs voisins. Avec la Grande-Bretagne, la tâche est beaucoup plus difficile, d'abord parce que la Grande-Bretagne est une entité économique beaucoup plus grande et que le nombre des secteurs dans

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

question of the Commonwealth is involved. It is only natural that a solution that will satisfy Great Britain should take longer to find.

Finally, I would like to say this. Never let us forget that what we have here is a seven-power Assembly that includes Great Britain, an Assembly, that is, in which the Six and Great Britain can genuinely negotiate with each other in particularly favourable conditions. I think too that what we are doing at the moment is paying for some of our former mistakes and that part, at least, of the reasons for our present situation are to be found in the past.

I would remind you that the WEU Treaty states that the seven governments are "resolved to promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe". Had the WEU Council of Ministers been genuinely convinced, ever since the signature of the Treaty, that this particular provision must be brought into force and that the Treaty provided a plan of work which, in the interests of all the European countries, must be carried out, and if they had really regarded this as one of their primary duties, I feel certain that substantial progress would have been made during these last five years and that the Six and the Seven would have been much more closely associated than they actually are. Far more problems would have been solved and solved more easily because the problem that has arisen between the Six and the Seven is more than an economic one; it is one of general policy involving the overall action to be taken by Europe. If we fail to find a formula at economic level, we shall find ourselves faced with something very much worse than a series of mere economic disputes; we shall be running the risk of a real split at political level.

All this, Mr. President, brings us to the conclusion that the present breakdown in the negotiations may be a blessing in disguise, because it is obliging us to face not only the really serious nature of the problems confronting us, but also certain ineluctable facts including, in particular, the grouping of the six States in an Economic Community. This is a fact, and any attack on that Community, or any attempt to nullify

what has taken place, can result only in increasing the spirit of nationalism among the Six.

Another thing that requires to be said in this Assembly is that all this is no reason for not trying to reach an agreement covering the whole of Europe. The attempt must be made and everyone must contribute his share, but it can be done only if governments finally grasp the fact that there is a real danger either of Europe being split in two or of a continental power being formed with the United Kingdom remaining outside. I would myself regard this as a disaster for the whole world, but it is, in fact, the situation, and the situation we have got to face, if we wish to deal realistically with our present difficulties.

(Sir James Hutchison resumed the Chair)

The PRESIDENT. — I call the Marchese Lucifero d'Aprigliano.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I really had no intention of speaking in this debate, if only because I can see that I shall be asking for the floor again more than once during the present Session. But it is always difficult for someone from the Mediterranean to resist the call of the Sirens. Ulysses stopped his men's ears with wax and had himself bound to the mast with cords, but I have neither here. It is also true that neither the Council of Ministers nor the British Cabinet could possibly have found a more seductive siren than Lord Lansdowne, whose song this morning sounded so many chords and provided the overture to a discussion that had seemed to be precluded by the dilatory motion which I felt obliged to move at the beginning of the debate.

As I say, Lord Lansdowne sounded many chords this morning: that of the Council of Ministers and that of the British Cabinet, the chord of his personal views and the chord of our common friendship. So accomplished a singer was thus able to achieve his object of striking the first note of a discussion that we all know to be both indispensable and inevitable between the Six and the Seventh in this parliamentary Assembly.

The invitation emanating from the representative of the Council of Ministers and of the British Cabinet, and also, if I may be allowed to say so, from the speaker's own good sense, has

M. de la Vallée Poussin (suite)

lesquels les problèmes se posent est beaucoup plus important, ensuite parce que se trouve évoqué tout le problème du Commonwealth. Tout naturellement, il faut donc plus de temps pour trouver une solution qui satisfasse la Grande-Bretagne.

Je terminerai en disant ceci. Rappelons-nous que nous sommes ici, précisément, dans une Assemblée à Sept, qui comprend la Grande-Bretagne, dans une Assemblée où les Six et la Grande-Bretagne peuvent réellement négocier dans des conditions particulièrement favorables. Je crois aussi que nous payons ici certaines fautes et que le passé n'est pas tout à fait sans donner les raisons de la situation actuelle.

Rappelez-vous que le traité de l'U.E.O. déclare que « les Sept Gouvernements doivent prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ». Si le Conseil des ministres de l'U.E.O. avait été absolument convaincu, depuis la date de la signature du traité, que cette disposition du traité devait entrer en vigueur, que le traité donnait un plan de travail et que celui-ci devait être suivi dans l'intérêt de tous les pays d'Europe, si les gouvernements avaient eu ce sentiment, s'ils avaient vraiment vu là une de leurs obligations primordiales, on aurait pu — j'en suis convaincu — parcourir beaucoup de chemin depuis cinq ans et réaliser une association beaucoup plus intime entre les Six et les Sept. Des problèmes bien plus nombreux eussent été élucidés, d'autant plus facilement que, ce n'est pas seulement un problème économique qui se pose entre les Six et les Sept ; c'est aussi un problème politique général, c'est l'action générale de l'Europe qui est en cause. Et si nous ne réussissons pas à trouver une formule sur le plan économique, c'est beaucoup plus que des désaccords économiques qui pèseront sur nous, c'est véritablement une scission sur le plan politique qui risque de se préparer.

Dans ces conditions, Monsieur le Président, nous devons conclure que la difficulté actuelle de la négociation est peut-être un bien parce qu'elle nous oblige à prendre conscience et de la gravité réelle des problèmes qui se posent à nous, et de certains faits sur lesquels personne au monde ne peut revenir, notamment la constitution des six Etats en Communauté économique, c'est un fait définitif, et l'on ne pourra que ren-

forcer le nationalisme des Six qui sont réunis dans la mesure où on les attaquera, et où l'on voudra contrecarrer leur action.

Il faut dire aussi dans cette Assemblée que ce n'est pas une raison pour ne pas trouver un accord pour l'ensemble de l'Europe. Un effort doit être fait, auquel chacun doit prendre part, mais qui suppose que les gouvernements comprennent enfin que, ou bien l'Europe se coupera en deux, ou bien une puissance continentale se formera, l'Angleterre restant en dehors d'elle. A mon sens, ce serait un très grand malheur pour tout le monde, mais c'est vraiment cette situation que nous devons regarder en face si nous voulons régler les difficultés actuelles dans un esprit vraiment réaliste.

(Sir James Hutchison reprend place au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est au Marchese Lucifero d'Aprigliano.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, honorables collègues, à vrai dire je n'avais nullement l'intention de prendre la parole dans ce débat, notamment parce que je prévois qu'au cours de cette session j'aurai encore à la prendre plus d'une fois. Mais il est extrêmement difficile, pour un tempérament méridional, de résister au chant des sirènes. C'est si vrai qu'Ulysse a eu recours à la cire et aux cordes mais moi, ici, je ne dispose ni de cire ni de cordes. Et, de fait, le Conseil des Ministres et le Cabinet britannique ne pouvaient choisir une sirène plus fascinante que Lord Lansdowne, dont le chant, ce matin, sur des notes très nombreuses, a provoqué une discussion qui semblait devoir être ajournée par suite de la question préalable que j'avais posée.

Lord Lansdowne a chanté ce matin sur plusieurs notes, sur la note du Conseil des Ministres et sur celle du Cabinet britannique ; sur sa note personnelle et sur celle de nos collègues. Ce parfait chanteur a su, grâce à cette harmonie, obtenir le résultat qu'il désirait, c'est-à-dire ouvrir le dialogue indispensable et inévitable entre les Six et le Septième dans une assemblée parlementaire.

Cette invitation du Représentant du Conseil des Ministres et du Cabinet britannique qui témoigne, permettez-moi de l'ajouter, de beaucoup de bon sens, a donné lieu à trois réponses,

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

evoked three replies but each is confined to a single note. Mr. Legendre gave the view of the Six, Mr. Hay that of the other countries and Mr. de la Vallée Poussin an undoubtedly depressing, though not necessarily hopeless, picture of the facts as he saw them. One point of view, a second point of view and a factual summary. What, we may well ask, has this achieved? The first two speakers gave the reasoning, if that is what we like to call it, of each side and the third spoke as an outside observer. I believe, however, that over and beyond the point of view of either side put forward by each in the hope of convincing the other, we should have the WEU point of view. If Lord Lansdowne achieved anything this morning when he opened the present debate rather than the present Session, it was that, at a given moment, he managed to transfer this discussion from the closed if responsible world of diplomacy and from that other open but irresponsible world of public opinion to a responsible body containing representatives of both.

The reply recently given to Mr. Brooman-White by Mr. Legendre admits of no argument. The problem does not centre on the Eleven; it centres on Great Britain, on the United Kingdom, because it is the United Kingdom that is linked with the Commonwealth and the United Kingdom that has to face the traditional and vital question of preferential tariffs. From the little that has been said from the WEU point of view, I feel myself that we have today been officially seized of this question for the first time, if not by the Council of Ministers itself, at least by its representative who has been addressing us in that capacity, even though he very rightly took care at one point to stress that he was giving only his personal view.

Here I think there are two brief comments to be made, though I do not intend to try to justify or criticise what is past. I do not believe in crying over spilt milk and my friends all know that my instinct, however great the disaster, is always to see what can be salvaged rather than to hold a post mortem on its original causes. That is the last thing it ever occurs to me to do.

The main point of today's speech is this: the negotiations for the so-called Free Trade Area failed because they were wrongly conceived. The name given to the discussions was wrong and so was the basis on which they were organised. This

is not the first time I have said this; I have said the same thing in the Council of Europe and more than once elsewhere. The effect of trying to arrange discussions on a free trade area between two bodies, one of which was already in existence but was not a free trade area, while the other was only in process of formation but would not be a free trade area either, was to render negotiations so difficult that they could terminate only as in fact they did. The attempt to create one real fact out of two non-existent ones merely prevented the former from ever coming into being at all.

I asked to speak because I have no wish to see us organise the second stage of this discussion, which is not only essential but must inevitably one day lead to a conclusion, on another mistaken basis. My suspicions that this may well prove the case arise from something said both by Lord Lansdowne and Mr. Legendre, in other words the representatives of both sides. Their words were understood by some of their hearers as constituting a threat and they could constitute one more impediment to peaceful and satisfactory negotiation. In this hall this morning, I heard a number of speakers ask whether it really mattered that there should be a risk of Europe being divided into two camps as a result of the failure of these negotiations, whether it really mattered that we should be faced today with the possibility of a collapse in our economic and, still worse, military co-operation at a moment when, as Mr. Bettiol has just very rightly reminded us, a heavily armed enemy is at our very doors. What does all that mean anyway? The first requirement is that the opposing parties should themselves be convinced that this is a ridiculous and impossible way of arranging discussions which must lead to positive results.

But, Ladies and Gentlemen, why should the Common Market split Europe in two. Was it not split into seven before the Common Market was thought of? Does a multiplicity of entities matter in the economic sphere? States have always been in that position, and we can count it as a step in advance that they are beginning to adopt a united policy. That is to simplify, not to complicate, their procedure. On the other hand, why should we follow Mr. Legendre and Mr. Hay in raising an alarm on account of something that does not yet exist? Do you really believe that unless by tomorrow we succeed in finding a formula for economic integration — of course we cannot talk of anything less than integration — between the Commonwealth and the countries of

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

toutes trois sur une seule note : M. Legendre pour présenter les arguments des Six, M. Hay pour défendre ceux des « autres » et enfin M. de la Vallée Poussin, pour constater des faits, sur un ton mélancolique, sinon désespéré. Au fond, qu'ont fait M. Legendre en justifiant un point de vue, M. Hay en justifiant un autre point de vue et M. de la Vallée Poussin en constatant les faits ? Les deux premiers ont expliqué les raisons, si l'on peut dire, des deux adversaires et le troisième fait figure d'observateur. Mais, au delà des points de vue de l'une et de l'autre parties, celle-ci étant partie adverse parce qu'elle espère devenir partie contractante, je crois qu'il convient maintenant d'entendre celui de l'U.E.O. Ce qui est important dans l'ouverture, par Lord Lansdowne, non pas de la session, mais de ce colloque, c'est précisément qu'à un moment donné la discussion est arrachée au milieu responsable, mais fermé, de la diplomatie et au milieu irresponsable, quoique ouvert, de l'opinion publique, pour être portée devant un organe responsable qui relève de l'un et de l'autre.

La réponse que M. Legendre vient de faire à M. Brooman-White est définitive : il ne s'agit pas des Onze, il s'agit de la Grande-Bretagne, il s'agit du Royaume-Uni, car c'est le Royaume-Uni qui est lié au Commonwealth, c'est le Royaume-Uni qui doit faire face au problème traditionnel et vital des tarifs préférentiels. Je pense donc qu'il y a lieu pour l'U.E.O. de dire quelques mots pour exprimer son point de vue, car c'est aujourd'hui la première fois qu'elle est officiellement saisie de ce problème, sinon par le Conseil des Ministres, tout au moins par son Représentant puisque c'est en cette qualité qu'il a parlé, bien qu'il ait pris soin de déclarer qu'il ne faisait qu'exprimer son point de vue personnel.

Ici, je pense qu'il y a lieu de faire deux brèves observations, non pas pour justifier et critiquer le passé, car ce n'est pas dans mon tempérament de pleurer sur le lait renversé, et mes amis savent que lorsqu'un malheur est arrivé, tout ce que je dis c'est : « Bah ! Voyons si nous pouvons le réparer », mais faire le procès des causes du malheur est contraire à ma nature.

Et voici le point important du discours d'aujourd'hui. Messieurs, si les négociations sur ce qu'on appelle la Zone de libre-échange ont échoué, c'est parce qu'il y a eu une équivoque au départ. Les discussions ont porté sur un mot erroné et se

sont déroulées d'une façon erronée. Ce n'est pas la première fois que je le dis. Je l'ai dit au Conseil de l'Europe et je l'ai répété dans d'autres assemblées. Dès qu'on s'est mis à parler d'une Zone de libre-échange entre une entité existante, qui n'est pas une Zone de libre-échange, et une entité naissante qui n'en sera pas une non plus, les négociations se sont révélées si difficiles qu'elles devaient forcément aboutir au point où elles en sont. Il est évidemment impossible de concilier deux choses qui, en réalité, n'existent pas.

Je ne voudrais pas — et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé la parole — que nous abordions le deuxième chapitre de cette discussion nécessaire, qui devra conduire un jour à une conclusion, en partant d'un point de vue aussi faux que le premier. Que la base de départ soit faussée, je l'ai compris d'après les paroles de Lord Lansdowne et celles de M. Legendre, paroles qui ont été interprétées par certains comme une menace et qui pourraient constituer une nouvelle entrave à une négociation sereine et efficace. Ce matin, dans cette enceinte, j'ai entendu dire de plusieurs côtés : mais que signifie cette menace d'une Europe divisée en deux à la suite de l'échec de ces pourparlers ? Que signifie cette éventualité d'un affaiblissement de la collaboration économique et, pis encore, de la collaboration militaire, devant un ennemi puissamment armé qui fait pression aux portes ? M. Bettiol a bien fait de nous le rappeler. Tout cela n'a aucun sens. Il faut que les parties elles-mêmes soient convaincues au départ que cette façon de discuter est absurde et impossible quand il s'agit d'obtenir un résultat positif.

Mais pourquoi, Messieurs, l'Europe serait-elle divisée en deux par le Marché commun ? N'était-elle pas divisée en sept avant le Marché commun ? La multiplicité des réalités agit-elle dans le domaine de l'économie ? La vie des États a toujours été ainsi faite et l'on peut même considérer comme un pas en avant le fait qu'ils commencent à avoir une politique unitaire. C'est une simplification du procédé, certainement pas une multiplication. D'autre part, pourquoi devons-nous jeter l'alarme, comme M. Legendre et M. Hay, sur un fait qui n'existe pas ? Mais, croyez-vous donc vraiment que si on ne réussissait pas demain à trouver une formule d'intégration économique (car il ne peut s'agir que d'intégration) entre le monde du Commonwealth et le

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

the Common Market, this will genuinely reduce the extent of our co-operation over European defence? Do you really believe that either the European States or the United Kingdom are anxious to find themselves alone and isolated before the common enemy because some even very important economic negotiations have been unsuccessful? If so, it means that you do not believe, I will not say in the wisdom of mankind, which is something I do not believe in myself, but in the existence of a certain minimum degree of common sense, as to which we ought certainly to have no doubts.

Whether or not these economic agreements are achieved, that at least cannot be the case. Such of the basic problems of our common existence as are inevitably linked, will remain so linked. It is impossible for anyone seriously to believe in the rupture of our co-operation on the basic problems of existence because of a failure in economic negotiations however important.

We must take care, therefore. We are responsible Members of Parliament belonging to the seven countries most directly interested in the question, both here and at home, and from this moment onwards we ought to refuse to allow the question to be presented in this way. I have no wish to know who bears the ultimate responsibility of having so presented it in the first place; all I say is that it is an even more mistaken presentation, if possible, than the previous one, and I want to give my colleagues on both sides a serious warning. Even if I were a strong supporter of one side or the other myself, I would still want to do so, but in fact I do not think anyone could have a more impartial outlook, viewing the question, as I do, not as a partisan but in terms of the common interests of the WEU countries, for whose defence and protection we here are all responsible. What I want to say is this: do not let us begin the discussion on this basis; do not let us start by encouraging false notions of wounded dignity or by taking up bargaining positions as inadequately explained as they are inadequately understood. Let us talk matters over quietly, realising that the negotiations are important, that they concern the question of the so-called Free Trade Area, that is, of the European Economic Community. The path we have followed hitherto has not led to a solution, so we are going to look for others; there is no question of giving up. On the contrary, what we have to do is to work even harder,

following such lines as already seem to offer the possibility of agreement and developing any tentative points of agreement as and when they may offer themselves, instead of beginning our discussions from a position which, to my mind at least, runs such a risk of complicating matters by introducing a moral element into the affair. We are here to unite, not to divide. Let us find grounds for union, not division.

There is one fact that we must all accept, and that is the new fact in the political sphere that the Minister, speaking here in a triple capacity, brought this problem before the Assembly with the result that the ultimate fount of authority, the Assembly, is now seized of it. From the political point of view, this is the fact that must not only be accepted but emphasised today. Other aspects of the question are no more than passing expressions of opinion; but this fact remains. It is one to kindle men's hopes, those hopes from which, in due course, the splendour of the future will arise.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Lucifero.

Perhaps I may make an observation to the Assembly on the Debate which we are now holding. It is perfectly true, as I myself said, that if some solution is not found for the Free Trade Area negotiations it will have a very bad effect on our military problems. The risk could widen so as to encompass such political questions as Mr. de la Vallée Poussin was pointing out, and consequently military ones, but I would like to appeal to Representatives not to try to apportion blame or to dissect the technical questions of the Free Trade Area and the Common Market, because that really is outside our competence. It is the effect on military questions with which we are concerned. Therefore, I appeal to you to keep the debate on those sort of general lines rather than on the technical lines of the Free Trade Area.

I now call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I had intended to speak about the Free Trade Area and the Common Market, but if your suggestion is to be interpreted as a request, then all I can do is to keep quiet. If, however, as I think, you do believe, without going into questions of ropes, sirens and songs, that the matter is one within

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

monde du Marché commun, cela diminuerait la collaboration dans le domaine de la défense européenne? Croyez-vous vraiment que l'une ou l'autre des parties, que ce soient les Etats continentaux ou que ce soit la Grande-Bretagne, serait disposée à se trouver seule et isolée en face d'un ennemi commun, sous prétexte qu'une négociation économique, quelque importante qu'elle puisse être, n'a pas réussi? Ce serait un manque de confiance, je ne dis pas dans la sagesse des hommes, car je n'y crois pas, moi non plus, mais dans ce minimum de bons sens auquel nous devons certainement croire.

Donc cela n'est pas vrai que ces accords économiques soient ou ne soient pas réalisés. Les problèmes fondamentaux de l'existence commune qui sont inséparables continueront à l'être. Il n'est pas possible de songer sérieusement à une rupture de la coopération dans le domaine de défense sous prétexte qu'une négociation économique, quelque importante qu'elle soit, a échoué.

Alors, regardez : nous sommes des parlementaires responsables des sept pays les plus intéressés à cette affaire, ici et dans nos pays. Nous ne devons plus accepter cette façon de poser la question. Je ne veux pas savoir qui est le premier responsable de l'avoir posée, mais elle est posée dans des termes plus faux encore, si c'est possible que la précédente. Je voudrais véritablement sonner la cloche d'alarme et dire à mes collègues de l'une et de l'autre parties, encore que j'appartienne à l'une d'elles, mais je crois qu'on ne peut parler avec plus de sérénité du point de vue, non de l'une ou de l'autre, mais de l'intérêt commun des pays de l'U.E.O. dont nous avons tous ici assumé la protection et la défense : ne posons pas la question ainsi, ne commençons pas, de prime abord, à encourager des velléités de dignité offensée, avec des chantages mal présentés ou mal compris. Disons-nous tranquillement, Messieurs, qu'il s'agit d'une négociation importante et qui intéresse le problème de la prétendue Zone de libre-échange, c'est-à-dire de la Communauté Economique Européenne. La voie que nous avons choisie n'a pas abouti à des solutions : nous en chercherons d'autres. Mais nous continuerons. Bien plus, il est de notre devoir d'intensifier l'effort là où il y a déjà une possibilité d'accord, et de développer l'accord là où il existe, plutôt que de commencer dès le premier jour à poser la question sur un plan qui, à mon humble avis, relève presque de la morale. Nous sommes ici pour nous unir, non pour nous divi-

ser. Nous devons chercher les motifs d'union et non exalter ceux de division.

Nous devons tous accepter un fait : le fait politique nouveau qui a permis à un ministre d'en parler à cette tribune, en une triple qualité et d'en saisir ainsi l'organe le plus autorisé qui est notre Assemblée. Voilà le fait politique d'aujourd'hui qui doit être souligné et accepté. Les autres aspects du problème doivent ne garder la valeur que de mots qui passent. Le fait politique demeure, mes chers collègues, et c'est un de ceux qui suscitent l'espoir d'où jaillit à la longue la splendeur de l'avenir.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Monsieur Lucifero, je vous remercie.

Je me permettrai de faire une observation à l'Assemblée au sujet de la discussion que nous avons actuellement. Il est parfaitement vrai, comme je l'ai dit moi-même, que si une solution n'intervient pas dans les négociations pour la Zone de libre-échange, cela aura des incidences très graves sur nos problèmes militaires. Le danger pourrait même s'étendre aux questions politiques que signalait M. de la Vallée Poussin et, par conséquent, aux questions militaires. Je voudrais toutefois demander instamment aux Représentants de ne pas essayer de répartir les torts ou de disséquer les problèmes techniques de la Zone de libre-échange et du Marché commun, car cela n'est vraiment pas de notre ressort. Ce qui nous intéresse, ce sont leurs répercussions sur les questions militaires. Je vous demande donc instamment de limiter la discussion à ces considérations de caractère général plutôt qu'aux aspects techniques de la Zone de libre-échange.

La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'avais l'intention de parler de la Zone de libre-échange et du Marché commun. Si votre suggestion est une invitation, il ne me reste qu'à me taire. Au contraire, si vous estimez, comme je le pense, sans parler de... cordes, de chants et de sirènes, que ce problème relève de notre compétence, qu'il

Mr. Badini Confalonieri (continued)

our competence and that perhaps it ought not — if I may speak frankly — to be confined to discussions between the French and the British but discussed by their other European partners as well so that everyone may have an opportunity of making an honest and friendly contribution to it — if this is what you believe, then there are one or two remarks I would like to make.

It ought not to be a question of a purely Franco-British discussion, and I agree with the President that there ought above all to be no question of a Franco-British conflict, even though I may not go quite all the way with our British colleague, Mr. Brooman-White. But it is certainly a question of special concern to the Seven, which is the reason why it comes specifically within the terms of reference of this Assembly. All I wish to say is that no-one here denies that the European Common Market involves discrimination, in the sense given to the term by Mr. de la Vallée Poussin. It is not in any way an illegal discrimination, or one that has suddenly come up for the first time without there ever having been any talk of it in the Council of Europe or O.E.E.C., or, what is more important, in GATT, which includes representatives of third countries as well as of the six Common Market and the eleven other O.E.E.C. countries. It is not reasonable to talk about illegal discrimination when other common markets or similar associations, such as Benelux and the Commonwealth, have existed for some time. The Common Market is, of course, a regional group which, as Mr. de la Vallée Poussin so rightly said, is already a reality from which there can be no turning back for the Six, and which can, in the form of the Free Trade Area, develop into a group covering a wider field in exactly the same way as W.E.U., to which we belong, is a regional group forming part of the wider group of countries known as N.A.T.O.

It is not here that the difficulty seems to me to lie. The difficulty, I think, is to find a way for all of us to encourage the development of the already existing Common Market without at the same time shutting the door to the development of other wider associations of countries, which it is not only our ambition to see, but which are actually provided for under the Common Market Treaty. That Treaty is, of course, open to any country that wishes to adhere to it, and this fact

alone should be enough to prevent any talk of illegal discrimination, by which is meant illegal privilege, since any country that so desires can come in and share the same privileges. But it means more than that; it means that the lines we must follow to achieve the association that we all desire between the Six and the Eleven are those of a free trade area, an area, however, that is not restricted in scope either to industry or to agriculture in relation to countries with different types of economy, some of which are mainly agricultural and others mainly industrial. We must see that the increase in trade, that we all hope and expect will result from the Free Trade Area, is an increase in both directions, for if we restrict it to industrial products and exclude agricultural ones, we shall succeed in increasing trade in one direction only, without increasing its natural two-way movement.

I fully agree with Mr. Hay when he says we must take care not to damage the spirit of unity in Europe, and, for the same reason, I think we should all associate ourselves with his suggestion of trying to send out some sort of statement or message in whatever seems the most appropriate form — the form is immaterial compared with the substance — that would facilitate the re-opening of negotiations. Even granting we have had a failure, it may turn out no more than a temporary interruption that will show us all how urgent it is to find just that extra amount of goodwill needed to achieve our common aim. As Mr. Bettiol has said, the situation is a difficult one. The Russians, to use his metaphor, are battering at the Brandenburg Gate, which is also the gate of Western European civilisation. We have a common resolve. It is not a case of the supporters of the Common Market on one side and those of the Free Trade Area on the other; it is a case of the supporters of the Common Market wishing that Market to be surrounded by a free trade area. Some people may query our competence to deal with this or that question, but it seems to me, Mr. President, that, apart altogether from the terms of the Treaty that established W.E.U., the work we do for Europe lies at the very heart of the competence of this Assembly.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Badini Confalonieri.

The last speaker on my list is Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — It is clear that the breakdown of negotiations on the Free Trade

M. Badini Confalonieri (suite)

est peut-être opportun qu'il ne soit pas traité uniquement (je parle en toute franchise) par des Français et des Anglais, mais également par les autres partenaires européens, de sorte que chacun puisse apporter sa contribution amicale et sincère à sa définition, alors je voudrais faire quelques brèves observations.

Il ne faut pas que ce soit un dialogue franco-anglais ni, surtout, que ce soit (et sur ce point je suis d'accord avec notre Président) une controverse franco-anglaise, même si je ne suis pas d'accord sur ce qu'a affirmé notre collègue anglais, M. Brooman-White, dans la mesure où il s'agit d'un problème intéressant particulièrement les Sept, d'où surgit la compétence spécifique de cette Assemblée. Je voudrais simplement dire que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le Marché commun européen est une discrimination dans le sens exact que notre collègue, M. de la Vallée Poussin, lui a donné, mais sans que cette discrimination ait quelque chose d'illégal, quelque chose qui serait apparu aujourd'hui pour la première fois, alors qu'elle n'aurait jamais donné lieu à discussion, ni au Conseil de l'Europe, ni au sein de l'O.E.C.E., ni même, et ceci est plus important, au sein du GATT qui comprend, non seulement les Six du Marché commun et les Onze de l'O.E.C.E., mais également des pays tiers. On ne peut pas parler de discrimination illicite alors qu'il existe depuis longtemps d'autres marchés communs ou associations analogues, du Benelux au Commonwealth. Il est évident qu'il s'agit d'une union régionale qui, comme l'a dit fort justement M. de la Vallée Poussin, est désormais une réalité entre les Six, sur laquelle on ne peut pas revenir, mais qui accepte de devenir une union régionale plus étendue dans la Zone de libre-échange, de même que l'U.E.O., dont nous sommes membres, est une union régionale faisant partie d'un complexe plus vaste : l'O.T.A.N.

Il me semble que le problème est différent : il s'agit de donner toute l'impulsion possible à ce qui existe déjà au Marché commun, mais, en même temps, de ne pas empêcher la naissance d'autres associations plus larges, que non seulement nous sommes unanimes à désirer, mais que prévoit le Traité du Marché commun. Il les prévoit non seulement en ce sens que c'est un traité ouvert à tous ceux qui veulent y entrer (et ce fait suffit à montrer qu'il ne peut être question de discrimination illégale, ce qui voudrait

dire privilège, alors que tous ceux qui le souhaitent peuvent en bénéficier), mais il signifie quelque chose de plus, à savoir que les lignes directrices qui permettront d'aboutir à cette association que nous souhaitons entre les Six et les Onze, sont celles de la Zone de libre-échange, d'une zone de libre-échange qui ne soit pas limitée au secteur industriel ou agricole, face à des pays dont les systèmes économiques sont différents, certains étant à prédominance agricole, d'autres à prédominance industrielle. Il faut que l'augmentation du trafic que nous prévoyons et que nous désirons obtenir, grâce à la Zone de libre-échange, se produise dans les deux sens. Si nous devons restreindre son champ d'activité aux produits industriels en excluant les produits agricoles, l'accroissement du commerce serait à sens unique, ce qui serait contraire à la règle naturelle de réciprocité.

Je suis quant à moi parfaitement d'accord avec notre collègue, M. Hay, pour reconnaître que nous ne devons pas faire tort à l'esprit européen et c'est pour cette raison, précisément, qu'il me semble que nous devrions tous nous associer à l'idée que notre collègue, M. Hay, a présentée ici, c'est-à-dire de chercher par un message ou une déclaration rédigée sous la forme qui semblera la plus opportune (la forme importe moins que le fond) à faciliter la reprise des négociations. Même s'il y a eu un petit échec, il est peut-être l'interruption passagère qui prouve à tous la nécessité d'une bonne volonté plus grande pour atteindre un but commun. La situation est difficile, comme nous l'a rappelé notre collègue, M. Bettiol, parce que les Russes cherchent à défoncer, c'est l'image qu'il a employée, la porte de Brandebourg, qui est la porte de notre civilisation occidentale. Nous sommes animés par une volonté commune, non pas en partisans du Marché commun contre partisans de la Zone de libre-échange, mais en partisans du Marché commun souhaitant que s'établisse, autour du Marché commun, une Zone de libre-échange. On pourrait objecter qu'un problème de compétence se pose à nous, mais il me semble, Monsieur le Président, qu'au delà des textes constitutifs de l'U.E.O., lorsque nous travaillons pour l'Europe, nous remplissons notre véritable mission.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Badini Confalonieri.

Le dernier orateur inscrit sur ma liste est M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Il est évident que l'échec des négociations sur la

Mr. Patijn (continued)

Area is as much in the minds of the Representatives as is the question of Berlin. As the debate has developed in this way, perhaps I may be allowed to make a few remarks on the same point.

I was very much impressed by the speech this morning from Lord Lansdowne and also by the fact that he devoted so much of it to this point. He stated that we have developed since 1948 a multilateral trading system in Europe based on non-discrimination. And now the European Community of the Six will present a trade discrimination. That is true and it may be put in that way. But it means that the Common Market is seen entirely from the point of view of O.E.E.C. as the only possible philosophy for European co-operation. It is judged entirely in the light of the rules of O.E.E.C., an inter-governmental and purely economic system of international trade.

It is true that the Common Market is a trade market ; but it is more. It is also a common economic policy and it has common instruments to carry out such policies, and it is even more : a political concept of the highest importance. Of course, Lord Lansdowne knows that and acknowledges it, but he rejects it on the basis of the O.E.E.C. philosophy of non-discrimination.

We from the countries of the Six do not quite understand a certain lack of understanding on the part of our British friends in this matter. We believe that the political concept of the Six will be in the interests of Europe as a whole and therefore cannot be rejected on arguments of trade policy only.

It was also stated by our British colleagues that the breakdown of the negotiations might prove a real danger to the unity of Europe. As Lord Lansdowne said, "We cannot envisage a split". What does that mean? I find it difficult to understand, that, in view of the entry into force of the Rome Treaty the British Government or any other of the O.E.E.C. countries, should talk in terms of a political split in Western Europe. Considering the geographical realities of Europe and thinking in terms of the atomic age, I find it somewhat difficult to be-

lieve this. It is difficult for us to accept an argument which cannot be taken seriously and it is not in the interests of Europe to put the matter in that way.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Patijn.

I have been asked by Lord Lansdowne to say that all the points raised in the debate will be given close consideration by him. Many of them are of such importance that he feels they should be passed on to his Council. He would be unhappy if he tried to reply to them personally today.

I do not know whether, before I close the debate, there is anything more you wish to say, Lord Lansdowne? If not, the General Debate is closed. The Assembly will no doubt wish to refer the different parts of the Council's communication in Document 102 to the appropriate Committee.

Is there any opposition ?...

The proposal is agreed to.

(The Sitting was suspended at 4.50 p.m. and resumed at 5.15 p.m.)

5. State of European Security

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is Mr. Mulley's Report, which I will now ask him to present.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — On behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, I have the honour to present the Report on the state of European security. I recognise that, in following in the footsteps of Mr. Fens, I have a most formidable task. On the last four occasions it has been he who has presented this Report. It is because I have felt that I could not measure up to the excellence of the comprehensive survey that he then gave us that my Report is more restricted in scope. In addition, the Report that Mr. Fens presented to the Assembly last July was very comprehensive and is still up to date. Accordingly, I have taken a more restricted subject for consideration.

M. Patijn (suite)

Zone de libre-échange préoccupe les Représentants tout autant que la question de Berlin. Comme la discussion s'est orientée dans cette direction, je me permettrai de faire quelques observations à ce sujet.

J'ai été très frappé par le discours de Lord Lansdowne, de ce matin, et par le fait qu'il a consacré une si large part de son discours à cette question. Il a déclaré que nous avons mis au point en Europe, depuis 1948, un système d'échanges multilatéral fondé sur le principe de la non-discrimination, et la Communauté Européenne des Six va donner lieu désormais à des discriminations commerciales. Cela est vrai et l'on peut en effet exposer la situation de cette manière ; mais cela signifie que le Marché commun est considéré uniquement du point de vue de l'O.E.C.E., et comme étant la seule doctrine possible de coopération européenne. Il est jugé uniquement à la lumière des règles de l'O.E.C.E., système inter-gouvernemental et purement économique de commerce international.

Il est vrai que le Marché commun est un marché commercial ; mais, ce n'est pas cela seulement. C'est également l'émanation d'une politique économique commune, disposant d'instruments communs pour l'application de cette politique ; j'irai encore plus loin : c'est une conception politique d'une importance décisive. Naturellement, Lord Lansdowne le sait et le reconnaît, mais la rejette au nom de la doctrine de non-discrimination de l'O.E.C.E.

Nous qui appartenons aux Six ne comprenons pas très bien pourquoi nos amis britanniques témoignent d'un certain manque de compréhension sur cette question. Nous estimons que la conception politique des Six servira les intérêts de l'Europe dans son ensemble et qu'elle ne peut donc pas être repoussée uniquement pour des arguments de politique commerciale.

Nos collègues britanniques ont également déclaré que l'échec des négociations pourrait créer un danger réel pour l'unité de l'Europe. Comme l'a dit Lord Lansdowne : « Nous ne pouvons pas envisager une scission ». Que veut-il dire par là ? J'ai du mal à comprendre comment, alors que le Traité de Rome est entré en vigueur, le Gouvernement britannique ou tout autre pays de l'O.E.C.E. peut parler d'une scission politique en Europe occidentale. Si l'on tient compte des réalités géographiques de l'Europe et si l'on considère que nous sommes dans l'ère atomique, je

trouve la chose assez difficile à croire. Il nous est difficile d'accepter un argument qui ne peut pas être pris au sérieux, et l'Europe n'a pas d'intérêt à poser le problème de cette façon.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Patijn.

Lord Lansdowne m'a demandé de faire savoir à l'Assemblée que toutes les questions soulevées au cours de la discussion feront l'objet d'un examen approfondi de sa part. Nombre d'entre elles ont une telle importance qu'il estime qu'elles devraient être communiquées à son Conseil. Il serait bien embarrassé s'il essayait d'y répondre personnellement aujourd'hui.

Je ne sais pas, Lord Lansdowne, si vous désirez encore dire quelque chose avant que je ne close le débat. Sinon, la discussion générale est close. L'Assemblée voudra sans doute renvoyer les différentes parties de la communication du Conseil, contenue dans le Document 102, à la Commission compétente ?

Y a-t-il des objections ?...

La proposition est acceptée.

(La séance est suspendue à 16 h. 50 et reprise à 17 h. 15.)

5. Etat de la sécurité européenne

(Discussion sur le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion sur le rapport de M. Mulley, que je lui demanderai de bien vouloir présenter maintenant.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai l'honneur de présenter, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, le rapport sur l'état de la sécurité européenne. Je me rends compte que, prenant la suite de M. Fens, je me trouve devant une tâche redoutable. C'est lui qui a présenté ce rapport les quatre dernières fois. C'est parce que je me suis estimé incapable de présenter une étude aussi remarquable et aussi complète que celle qu'il nous a soumise alors, que j'ai limité la portée de mon rapport. De plus, le rapport que M. Fens a présenté à l'Assemblée en juillet dernier était très approfondi et est encore valable aujourd'hui. Aussi, ai-je décidé d'examiner un sujet plus restreint.

Mr. Mulley (continued)

My task would have been quite impossible without the great assistance and guidance I have received from the Chairman and members of the Defence Committee. Whilst there has been absolutely no compromise on principle in our discussions, there has been a flexibility of mind and a desire to find common ground. If I may, I would like to pay a personal tribute to the Chairman of that Committee for his efforts to find a common solution to our problems without surrendering any aspect of European security.

As we have followed the course of today's proceedings, we have recognised that we meet at an extremely crucial time for European co-operation. There is the question of Berlin, and the impact between East and West. In Western Europe itself, we have the impact and controversy about the Common Market and the Free Trade Area. We know that, as we meet today, the Council of Ministers of N.A.T.O. is concerned with most important discussions. It would be improper for me to express a view about these matters, because they have not been the subject of a detailed consideration by the Committee, but it is important to realise that this Report and this discussion must be set against that difficult background. I suggest that our meeting underlines the importance of Western European Union and of this Assembly — an Assembly in which the United Kingdom is an equal partner in a common enterprise for Europe.

In examining these problems of the central trend we have endeavoured to follow the tradition so firmly set by the reports of the debates on the subject in the past. I believe that a good deal of the thought that has gone on in many circles on military questions has been influenced by the Reports and proceedings of previous Committees, in particular the increasing emphasis on conventional weapons and the possibility of a limited war. I believe that this Report and this debate may play a part in the wider consideration of these important questions.

In pursuance of the study of these subjects the Committee had the opportunity of visiting Germany, and we visited both British units and German manoeuvres. At the same time we had

the opportunity to discuss these issues with leading members of both German and British commands. Though it is already recorded in the Report, I think it would be remiss of me if I did not say how much we appreciate the facilities afforded to us and the excellent arrangements made for the visits of the Committee on those occasions.

The first problem with which we were confronted was that of the tactics and type of organisation which should now be adopted in view of the development of nuclear weapons. It is quite clear that in the battlefield where nuclear weapons are expected to be deployed considerable revision of conventional tactics is required. This matter has been studied at length not only by SHAPE but by the individual Governments concerned. There is a need for a much wider dispersal of troops, yet there needs to be great mobility in order that they may concentrate after a nuclear strike, if the need is there. At the same time, because of the uncertainty of lines of communication and supplies from base depots, the unit must be capable of sustained action for considerable periods without support or supplies. In short, the quest has been for the smallest effective self-contained unit. SHAPE has not felt able to make any recommendation on the basis of a standard unit or standard division for the whole of the Allied command, but I think in the shallow and crucial central front, with the probability that there must be an interchange of units and of national commands, there is a stronger case for some standard division or some compatibility between the various units and the various nations contributing to this command.

In fact each country has found its own solution to the problems. Germany and the United Kingdom have turned to brigade groups but have not abolished the division as a major tactical entity. The United Kingdom has provided for various members of brigade groups to come under the command of a divisional brigade headquarters from time to time. The brigades must have the capability of fighting independently, but divisions must exercise control over supporting units where possible. Belgium, France, the Netherlands and the United States of America have retained the division as a permanent organisation but have provided for its being split up into combat commands of varying size. All countries have introduced some armour

M. Mulley (suite)

Ma tâche n'aurait pas été possible sans l'aide et les conseils que j'ai reçus du Président et des membres de la Commission de défense. Bien que nous n'ayons transigé à aucun moment sur les questions de principe au cours de nos discussions, celles-ci ont été caractérisées par une grande souplesse d'esprit et le désir de trouver un terrain d'entente. Qu'on me permette à ce propos de rendre personnellement hommage au Président de cette commission pour les efforts qu'il a faits en vue de trouver une solution commune à nos problèmes sans renoncer pour cela à aucun impératif de la sécurité européenne.

Au cours des débats d'aujourd'hui, nous avons reconnu que nous nous réunissons à un moment particulièrement critique pour la coopération européenne. Il y a la question de Berlin et la tension entre l'Est et l'Ouest. En Europe occidentale, nous avons la tension et les controverses résultant du Marché commun et de la Zone de libre-échange. Nous savons que, pendant que nous nous réunissons aujourd'hui, le Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. procède à des discussions d'une importance capitale. Il serait déplacé de ma part d'exprimer une opinion sur ces questions, car elles n'ont pas fait d'objet d'un examen détaillé de la Commission, mais il importe de comprendre que ce rapport et cette discussion doivent être replacés dans ce contexte difficile. Je suggère que nous soulignons l'importance de l'Union de l'Europe Occidentale et de cette Assemblée — Assemblée où le Royaume-Uni participe sur un pied d'égalité avec les autres pays à une entreprise européenne commune.

Nous nous sommes efforcés, en examinant ces problèmes de caractère général, de nous conformer à une tradition qui a été solidement établie par les rapports sur les discussions qui ont eu lieu dans le passé sur ce sujet. J'estime qu'une bonne part des idées qui ont prévalu dans de nombreux milieux sur les questions militaires ont été influencées par les rapports et les débats de commissions antérieures, notamment en ce qui concerne l'importance de plus en plus grande qui est accordée aux armes classiques et à la possibilité d'une guerre limitée. Je crois que ce rapport et cette discussion peuvent contribuer à élargir l'examen de ces importantes questions.

Au cours de l'étude de ces questions, la Commission a eu l'occasion de se rendre en Allemagne auprès d'unités britanniques et d'assister à des manœuvres de forces allemandes. Nous avons

également pu discuter de ces problèmes avec de hautes personnalités militaires allemandes et britanniques. Bien que nous l'ayons déjà dit dans le rapport, je manquerais à mes devoirs si je ne disais combien nous avons apprécié les facilités qui nous ont été offertes et la façon excellente dont les visites de la Commission ont été organisées.

Le premier problème qui s'est posé à nous a été celui de la tactique et du type d'organisation à adopter pour répondre au développement des armes nucléaires. Il est évident qu'une révision considérable de la tactique classique est nécessaire sur un champ de bataille où se déploieront probablement des armes nucléaires. Cette question a été longuement étudiée, non seulement par le SHAPE, mais aussi par les divers gouvernements intéressés. Il faut prévoir une plus grande dispersion des forces tout en leur laissant une grande mobilité, afin qu'elles puissent être concentrées sur tel ou tel secteur, après une attaque nucléaire, en cas de besoin. Par ailleurs, étant donné l'incertitude des lignes de communication et du ravitaillement en provenance de l'arrière, l'unité au combat doit pouvoir fournir un effort soutenu pendant des périodes de temps considérables sans soutien ni ravitaillement. Bref, on a cherché à mettre au point la plus petite unité autonome possible, sans nuire à l'efficacité. Le SHAPE ne s'est pas estimé en mesure de recommander une unité ou une division standard pour l'ensemble du Commandement allié, mais je pense que sur le front central, peu profond mais vital, où il y aura nécessairement échange d'unités et de commandements nationaux, il est encore plus nécessaire de prévoir une division standard ou une certaine compatibilité entre les diverses unités et les divers pays participant à ce commandement.

En fait, chaque pays a résolu ces problèmes à sa manière. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont adopté les groupes de brigades, sans abolir pour autant la division en tant que grande unité tactique. Le Royaume-Uni a prévu que divers éléments des groupes seraient de temps à autre placés sous le commandement d'un quartier général de brigade divisionnaire. Ces brigades doivent être capables de conduire des opérations indépendantes, mais les divisions doivent exercer, si possible, un contrôle sur les unités de soutien. La Belgique, la France, les Pays-Bas et les États-Unis d'Amérique ont conservé la division comme organisation permanente, mais ont prévu son éclatement en unités de combat d'importance variable. Tous les pays ont introduit des engins

Mr. Mulley (continued)

into infantry formations, and all armoured formations continue to include infantry transported in armoured carriers.

I do not think I need go into the details of the organisation adopted by the various members of W.E.U. and, by comparison, that of the United States of America. They are set out in the Report itself in as full detail as security considerations permit, but the Committee is strongly of the opinion that there should be a standard pattern or, if that is not feasible, that there must be compatibility between the various formations adopted in order to have the most effective defence in the central front.

Now of course is an apposite time for considering this matter because in practically every case the country concerned regards the existing formations as experimental. If the experimental period passes without there being sufficient compatibility, it may be difficult to make changes in the future. The new tactical organisations have been decided independently by the member countries. The Committee was interested to hear from British commanders that they could envisage no war in Europe in which nuclear weapons would not be used. In contrast, the German military authorities, while fully appreciating the need for nuclear weapons to deal with major attacks, considered that the political situation in Eastern and Central Europe would present a constant and real danger of local conflict, where the aggressor would not employ nuclear weapons and where it might not be appropriate for allied forces to use nuclear weapons to deal with that aggression, until at least its real nature and size had been established beyond doubt. Accordingly, in the German view, sufficient fire power from conventional weapons should be retained in the new formations to deal with local incidents if they should arise.

The British considered that, for a day or two, they would be able to hold off a conventional attack of about the size of a division without using nuclear weapons, but they did not think that such a situation was likely to develop. From the purely military point of view, it is clear in any case that nuclear weapons cannot replace close support artillery. The two are complemen-

tary. The latter can fire to within 200 yards of its own troops whereas even tactical nuclear weapons, presumably, require a safety distance of several thousand yards. To deal with enemy forces at grips with allied forces conventional weapons will be required for the foreseeable future.

Whether or not individual countries within the Alliance differ in their views as to the type of warfare and the nature of the tactical problems to be encountered, it is interesting to note that the proportion of conventional supporting weapons in the new tactical organisations does not differ widely from one country to another.

The other aspect of the central front organisation with which the Committee was concerned was that of the standardisation of weapons and supplies. The Assembly will realise that we were concerned as regards this Report only from the purely military point of view, because in the Committee, as we shall have later in the Assembly, we had an excellent Report, Document 106, prepared by Admiral Hughes Hallett, on the whole question of standardisation, with particular reference, of course, to the economic and political characteristics. From the point of view of military operations, ammunition, fuel and food seem to be the most urgent items which should be interchangeable. Food would appear to present the least problem, because a soldier's stomach is probably the most adaptable part of our defence forces, although of course not the least important.

We again considered that this was a very timely occasion to contemplate this matter because over the last few years there has been a good deal of artificial standardisation among NATO forces, artificial in the sense that practically all the forces have been supplied with American equipment and in that respect standardisation has been achieved. But at present, although in the case of ammunition there is an agreed 0.300 NATO round, tank guns, field artillery, mortars and anti-tank weapons have no standard ammunition. The Report refers to the fact that United Kingdom troops in Germany are not yet equipped with standard rifles and 0.300 ammunition. Since the Report was prepared, and in answer to a parliamentary question, the Secretary of State for War has given an

M. Mulley (suite)

blindés dans leurs formations d'infanterie et toutes les formations blindées comportent toujours des forces d'infanterie transportées sur véhicules blindés.

Je ne crois pas nécessaire d'entrer dans le détail de l'organisation adoptée par les divers membres de l'U.E.O. d'une part et, par les Etats-Unis d'Amérique, d'autre part. Elle est exposée dans le rapport d'une façon aussi détaillée que le permettent les exigences de la sécurité, mais la Commission est convaincue qu'il devrait exister une structure standard ou, du moins, si cela est impossible, compatibilité entre les diverses formations adoptées, afin d'assurer une défense aussi efficace que possible sur le front central.

Sans doute est-ce aujourd'hui le moment d'examiner cette question, car, dans presque tous les cas, le pays intéressé considère les formations existantes comme expérimentales. Si la période expérimentale passe sans qu'une compatibilité suffisante soit réalisée, il sera peut-être difficile d'opérer des changements à l'avenir. Les Pays membres ont fixé chacun de son côté leur nouvelle organisation tactique. La Commission a appris avec intérêt de chefs militaires britanniques que ceux-ci ne pouvaient envisager en Europe une guerre dans laquelle des armes nucléaires ne seraient pas employées. Par contre, pour les autorités militaires allemandes, qui reconnaissent pleinement la nécessité d'armes nucléaires afin de parer à des attaques de grande envergure, la situation politique en Europe centrale et orientale présenterait un danger constant et réel de conflits locaux, où l'agresseur n'utiliserait pas d'armes nucléaires et où il ne serait peut-être pas indiqué que les forces alliées emploient de telles armes nucléaires pour répondre à cette agression, du moins jusqu'à ce que sa nature et son ampleur aient été établies avec certitude. Par conséquent, d'après les Allemands, il faudrait conserver dans les nouvelles formations une puissance de feu suffisante en armes conventionnelles, pour faire face, le cas échéant, à des incidents locaux.

Les Britanniques estiment qu'ils seraient capables, pendant un jour ou deux, de contenir une attaque classique de l'importance d'une division environ, sans utiliser d'armes nucléaires, mais ils estiment qu'une telle situation a peu de chances de se produire. Du point de vue purement militaire, il est en tout cas évident que les armes nucléaires ne peuvent pas remplacer l'ar-

tillerie de soutien rapprochée : les deux moyens sont complémentaires. Cette artillerie peut tirer jusqu'à moins de 200 mètres des troupes amies alors qu'on peut estimer que les armes nucléaires, même tactiques, exigent une marge de sécurité de plusieurs millions de mètres. Des armes classiques resteront nécessaires, dans l'avenir prévisible, pour faire face à des forces ennemies aux prises avec des forces alliées.

De toute façon, que les divers pays de l'Alliance aient ou non des opinions différentes quant au type de guerre et à la nature des problèmes tactiques qui peuvent se présenter, il est intéressant de noter que la proportion d'armes classiques de soutien dans les nouvelles organisations tactiques ne diffère pas sensiblement d'un pays à l'autre.

L'autre aspect de l'organisation du front central dont s'est occupée la Commission est celui de la standardisation des armements et des approvisionnements. L'Assemblée verra que, dans ce rapport, nous ne nous sommes occupés que du point de vue purement militaire, car nous disposons à la Commission, comme nous disposerons plus tard à l'Assemblée, d'un excellent rapport, le Document 106, préparé par l'amiral Hughes Hallett, sur l'ensemble du problème de la standardisation, avec, et en particulier évidemment, une allusion sur ses aspects économiques et politiques. Du point de vue des opérations militaires, les munitions, les carburants et les vivres sont les domaines dans lesquels l'interchangeabilité semble s'imposer avec le plus d'urgence. Les vivres présentent le moins de problèmes à cet égard, car l'estomac du soldat est peut-être la partie la plus adaptable de nos forces de défense, bien que ce ne soit naturellement pas la moins importante.

Là encore, nous avons estimé que c'était une excellente occasion d'examiner cette question, car nous avons assisté, au cours des dernières années, à une standardisation artificielle assez poussée dans les forces de l'O.T.A.N. ; quand je dis artificielle, je veux dire que pratiquement toutes ces forces ont été dotées de matériel américain et que, à ce point de vue, la standardisation a été réalisée. A l'heure actuelle, cependant, bien que l'O.T.A.N. ait adopté, pour les munitions, une munition standard O.T.A.N. de 0,3 pouce, aucune munition standard n'existe pour les canons de chars, l'artillerie de campagne, les mortiers, et les armes anti-chars. Le rapport mentionne que les troupes britanniques en Allemagne ne sont pas encore dotées de fusils standard ni de munitions de 0,3. Depuis l'établissement de ce rapport

Mr. Mulley (continued)

assurance that early next year this deficiency will be remedied and British troops in Germany will have the 0.300 arms and equipment.

There is also the question of replacements and repairs and there would seem to be an extremely strong case for standard components or at least interchangeable components. In the view of the Committee a political ruling is required to ensure that, wherever practicable, any new items of conventional equipment put into production shall incorporate only agreed NATO standard components. Little can be done about existing equipment. Eventually it will wear out and can be replaced by interchangeable items.

These considerations of the Committee are embodied in paragraph 1 (a) of the Recommendation which we put before the Assembly: "The capabilities and equipment of the new tactical organisations of the forces of all nationalities on the central front should be sufficiently standardised to ensure full operational interchangeability".

As I said, in our visit to Germany we had the opportunity of discussions with leading members of the German forces and we were informed that in September the total of the Bundeswehr was about 160,000, including territorial elements. It was made up of an army of 100,000 organised in seven divisions plus artillery of 10,000 strength; an air force of 33,000 personnel and a navy of 17,000. These figures fall short of the forecast for this time but not seriously so, and I am sure the Assembly will agree that encouraging progress has been made in the last two years.

The Committee had the privilege of being present at the manoeuvres of the new German army, in which the new German brigade group formation was tested for the first time. The Committee was greatly impressed with the enthusiasm and spirit of co-operation of all ranks. We were told of two main difficulties facing the German defence ministry at the present time; first, the question of training and recruitment. The view was expressed that twelve month's military service was probably too short a period. It gave no

time for the utilisation of the soldiers after they had been trained. There is also the shortage of junior NCOs and technicians, which is very largely connected with pay. These difficulties of recruitment and so on are familiar to all of us in our own countries.

It is understood, also, that in Germany there is the sheer problem of time — it takes time to build up an effective organisation. There is the problem of accommodation and training areas, and this, of course, is peculiar to Germany, because the greater part of the NATO troops are stationed in the Federal Republic, which is one of the most densely populated areas in Europe. There is also, of course, the traditional and understandable conflict, in a democratic society, between the civilian and the soldier.

The Committee feels this is something that must be examined afresh, and before it does dangerous harm to the relationships between allied peoples. First, local authorities, and public opinion in general must realise that troops in Germany need space for their daily exercises, or the efficiency of their training is greatly reduced. Again, compensation formulae must be drawn up to provide either for lump-sum payments for the land used, or quick, on-the-spot payment of claims.

Suitable land in other member countries must be made available for large annual exercises so as to reduce the demand on German training areas. If that were done, some of the allied troops would conduct their manoeuvres outside Germany. There is also need to spend more time and thought on achieving better public relations, by trying to get both soldiers and civilians to appreciate each other's point of view and problems. This matter is covered by paragraph 1 (b) of our Recommendation:

"That urgent steps should be taken to provide better training areas for the forces on the Central Front, in particular through international arrangements to make suitable areas in member countries available to all forces of the Alliance for periodical large-scale exercises."

M. Mulley (suite)

et, en réponse à la question d'un parlementaire, le Secrétaire d'Etat à la Guerre a donné l'assurance qu'au début de l'an prochain, cette lacune serait comblée et que les unités britanniques en Allemagne seraient équipées en armements et matériel de 0,3.

Nous avons aussi à résoudre le problème des remplacements et des réparations et il semble que là aussi la nécessité d'éléments standardisés, ou du moins interchangeables, s'impose. La Commission estime qu'une décision politique doit intervenir afin que, dans toute la mesure du possible, tout nouveau matériel classique dont on entreprend la production ne comprenne que des éléments standard agréés par l'O.T.A.N. Il n'y a pas grand'chose à faire pour le matériel existant. Il finira par s'user et pourra alors être remplacé par des éléments interchangeables.

Ces observations de la Commission sont résumées dans le paragraphe 1 (a) de la Recommandation que nous avons soumise à l'Assemblée : « Que les moyens et les matériels des nouvelles organisations tactiques des forces de toutes les nationalités sur le front central soient suffisamment normalisés pour permettre une interchangeabilité opérationnelle intégrale ».

Comme je l'ai déjà dit, nous avons eu l'occasion, au cours de notre visite en Allemagne, de discuter avec des chefs des forces allemandes et nous avons appris que la Bundeswehr totalisait, en septembre, environ 160.000 hommes, y compris les territoriaux. Elle était constituée par une armée de terre de 100.000 hommes, répartis en sept divisions plus une force d'artillerie de 10.000 hommes ; une armée de l'air de 33.000 hommes et une armée de mer de 17.000 hommes. Ces chiffres sont inférieurs aux prévisions pour cette époque, encore que dans une assez faible mesure ; et je suis sûr que l'Assemblée conviendra que des progrès encourageants ont été réalisés au cours des deux dernières années.

La Commission a eu le privilège d'assister aux manœuvres de la nouvelle armée allemande, au cours desquelles la nouvelle formation allemande de groupes de brigades a été mise à l'épreuve pour la première fois. La Commission a été très favorablement impressionnée par l'enthousiasme et l'esprit de coopération manifestés à tous les échelons. Nous avons été informés des deux difficultés principales devant lesquelles se trouve, à l'heure actuelle, le ministre allemand de la Défense ; tout d'abord, le problème de l'instruction

et du recrutement. Il nous a été déclaré que le service militaire de douze mois est probablement trop court, car il ne permet pas d'utiliser les soldats après leur instruction. L'armée allemande manque également de sous-officiers et de techniciens, ce qui tient en grande partie à l'insuffisance des soldes. Ce genre de difficultés, notamment en ce qui concerne le recrutement, est bien connu dans nos propres pays.

Il va de soi aussi qu'en Allemagne, les difficultés tiennent aussi à une simple question de temps : il faut du temps pour mettre sur pied une organisation efficace. Il y a le problème du logement et des terrains d'entraînement ; ceci, bien entendu, est particulier à l'Allemagne, car la plupart des unités de l'O.T.A.N. sont stationnées sur le territoire de la République Fédérale qui est l'une des régions les plus peuplées d'Europe. Et, naturellement, il y a le conflit traditionnel et compréhensible, au sein d'une société démocratique, entre le civil et le militaire.

La Commission estime qu'il y a lieu de réexaminer ce problème, avant qu'il ne nuise gravement aux relations entre les peuples alliés. Tout d'abord, les autorités locales et l'opinion publique en général, doivent reconnaître que les unités stationnées en Allemagne ont besoin d'espace pour leurs exercices quotidiens, faute de quoi leur entraînement perdrait beaucoup de son efficacité. Là encore, il faut mettre au point une formule d'indemnisation prévoyant soit un paiement forfaitaire pour les terrains utilisés, soit le versement comptant et immédiat d'indemnités.

Des terrains adéquats doivent être rendus disponibles dans d'autres pays membres pour les grandes manœuvres annuelles, afin de réduire l'utilisation des terrains d'entraînement allemands. Si cela était fait, certaines manœuvres des unités pourraient se faire hors de l'Allemagne. Il faut également se préoccuper davantage d'améliorer les relations publiques, en essayant de faire comprendre aux militaires et aux civils leurs points de vue et leurs problèmes réciproques. Cette question fait l'objet du paragraphe 1 (b) de notre Recommandation :

« Que des mesures urgentes soient prises pour fournir de meilleures zones d'entraînement aux forces du front central, en particulier par la voie d'accords internationaux mettant à la disposition de toutes les forces de l'Alliance des zones adéquates dans les pays membres aux fins de grandes manœuvres périodiques. »

Mr. Mulley (continued)

Inevitably, the Committee concerned itself with the matter that always crops up in our Sessions — the level of forces, and the size of the national contributions to the central front. We recall the military advice that we must have a minimum of 30 effective divisions. The position today is better than it has been on previous occasions, but it is still woefully short of that minimum. We have 21 divisions, but not all of them are at full strength; some, indeed, are very much below that.

The Committee recognises that the word "division" is now, perhaps, a little confusing in view of the substantial reorganisation in the respective armies. We suggest that we should regard the old division as being now equivalent to 17,500 troops, including not only the fighting men but those required in supply and base units to serve them. Thus, the thirty-division minimum represents a force of 525,000 men.

We were also concerned with the United Kingdom contribution. The Committee was happy when, on 17th October, it was announced that the United Kingdom contribution to the NATO troops stationed in Germany would remain at 55,000 until at least the end of 1959. The Committee hopes very much that, even after that date, there will be no further reductions in the numbers of British troops, particularly in view of the increased emphasis now being placed on the need to be able to meet any local challenge falling short of a global war.

The Assembly will realise, no doubt, that the United Kingdom is in a special position here. By Article 6 of the Brussels Treaty, we are required to station a minimum number of troops in Germany, on the Continent, and cannot reduce that number without the consent of the Council of Ministers. Speaking as an Englishman at this particular juncture in the controversies that are dividing, or, at least, perplexing Europe, I find great satisfaction in the fact that Britain is the only country that is committed by Treaty to the defence of Europe and to the stationing of a definite number of troops in it. Indeed, if we look back in history, we see that Britain has never failed Europe in her hour of need.

On the other hand, Britain has special balance-of-payment and economic difficulties. Happily, I do not need now to go into these matters in detail, as the Committee has had the advantage of a very careful study of support costs and all that they imply by Mr. de la Vallée Poussin — Document 107 — which will later be before the Assembly.

The Committee was concerned that there should be a willingness on the part of member countries to share the defence burdens. We cannot possibly have a partnership in any sense if there is a feeling that some partners are trying to get a profit at the expense of some of the others. I thought it would be of assistance for the Assembly to have the actual detailed facts about defence expenditure. These are set out in the Appendix, and for comparison they include as well as the countries of Western European Union the other members of N.A.T.O. I think one general trend is important and should be noted. It is that in every case from year to year there has been a falling in defence expenditure as measured as a percentage of national income; in other words, as national income has risen defence expenditure has not risen by the same proportion. Frankly as I see it, that is the great dilemma that faces us all in democratic societies because — let us face it — defence expenditure stands between us and the additional houses, hospitals and schools which are not only very desirable but also much more popular with the electorates that we represent.

In Britain, in the Welfare State of which we are extremely proud, the total expenditure on social services is only a little more than we spend on defence. In round figures on social services we spend £ 1,500 million and on defence £ 1,400 million. Quite clearly, as I see it, and as the Committee see it, if we are to have defence it must be effective both in terms of numbers and equipment, and the Committee considers that the maxima set by the Brussels Treaty for the other countries, apart from Great Britain, are no longer of any great point, although of course we would not suggest they should be taken away. They must be retained and also the valuable work of the Agency for the Control of Armaments should continue, but we believe at this stage that if we are to get 30 divisions there should be a minimum contribution fixed for every member State of W.E.U. and not only for Great Britain. We feel that if this were done

M. Mulley (suite)

La Commission a naturellement été amenée à s'occuper du problème qui se pose toujours au cours de nos sessions, à savoir le niveau des forces et l'importance des contributions nationales au front central. Nous rappelons que, selon les experts militaires, le minimum indispensable serait de 30 divisions effectives. La situation est aujourd'hui meilleure qu'auparavant, mais elle est malheureusement encore largement au-dessous de ce minimum. Nous avons 21 divisions, mais elles ne sont pas toutes à effectifs complets ; de fait, certaines sont encore très loin de compte.

La Commission reconnaît que le mot « division » prête peut-être maintenant à confusion, par suite de l'importante réorganisation des différentes forces terrestres. A notre avis, nous devrions considérer l'ancienne division comme équivalent maintenant à 17.500 hommes, y compris non seulement les combattants, mais aussi le personnel des unités de ravitaillement et de base. Ainsi le minimum de trente divisions représenterait une force de 525.000 hommes.

Nous avons également examiné la contribution du Royaume-Uni. La Commission a été heureuse d'apprendre, le 17 octobre, que la contribution du Royaume-Uni aux forces de l'O.T.A.N. stationnées en Allemagne resterait de 55.000 hommes jusqu'à la fin de 1959 au moins. La Commission espère vivement que, même après cette date, aucune autre réduction ne sera opérée dans les effectifs des unités britanniques, étant donné surtout l'importance de plus en plus grande que l'on attache maintenant à la nécessité de pouvoir répondre à toute provocation locale qui reste en deçà d'une guerre générale.

L'Assemblée comprendra certainement que le Royaume-Uni se trouve dans une situation particulière. Aux termes de l'article 6 du Traité de Bruxelles, nous sommes tenus de faire stationner un nombre minimum d'unités en Allemagne, sur le continent, et nous ne pouvons réduire ce nombre sans le consentement du Conseil des Ministres. Parlant en tant qu'Anglais, à ce moment particulier des controverses qui divisent, ou tout au moins qui troublent l'Europe, je trouve un grand réconfort dans le fait que la Grande-Bretagne est le seul pays qui soit engagé par traité à défendre l'Europe et à y faire stationner un nombre précis d'unités. En fait, si nous jetons un regard sur l'histoire, nous constatons que la Grande-Bretagne n'a jamais abandonné l'Europe au moment du péril.

En revanche, la Grande-Bretagne a des difficultés particulières dans son économie et sa balance des paiements. Je n'ai heureusement pas besoin d'entrer maintenant dans le détail de ces questions, car la Commission a eu le privilège de disposer d'une étude très approfondie de M. de la Vallée Poussin sur les frais de stationnement et toutes leurs conséquences (Document 107). Cette étude sera soumise ultérieurement à l'Assemblée.

La Commission aimerait que les pays membres se montrent disposés à se partager les charges de défense. Aucune association n'est viable si certains partenaires ont l'impression que d'autres essaient d'obtenir des avantages à leurs dépens. J'ai pensé qu'il serait utile à l'Assemblée d'avoir les détails précis sur les dépenses de défense. Ils figurent dans l'appendice et intéressent aux fins de comparaison, non seulement les pays de l'Union de l'Europe Occidentale, mais aussi les autres membres de l'O.T.A.N. J'estime qu'il y a lieu de noter une tendance générale très importante, à savoir que, d'année en année, et dans tous les cas, on a enregistré une diminution des dépenses de défense calculées en pourcentage du revenu national. Il s'agit là, à mes yeux, du de défense n'ont pas augmenté en proportion du revenu national. Il s'agit là, à mes yeux, du grave dilemme dans lequel se trouvent les sociétés démocratiques car, il faut le reconnaître, les dépenses de défense sont un obstacle à la construction de maisons, d'écoles et d'hôpitaux qui sont non seulement très souhaitables, mais aussi bien plus populaires auprès des électeurs que nous représentons.

En Grande-Bretagne, dans le régime social dont nous sommes si fiers, le total des dépenses pour les services sociaux est à peine supérieur à nos dépenses de défense. Nous dépensons, en gros £ 1.500 millions pour les services sociaux et £ 1.400 millions pour la défense. Il me semble évident, ainsi qu'à la Commission, que si nous voulons assurer notre défense, nous devons le faire de façon efficace, à la fois du point de vue des effectifs et du matériel et la Commission estime que les maxima fixés par le Traité de Bruxelles pour les autres pays, à l'exception de la Grande-Bretagne, n'ont plus guère de raison d'être, bien que nous ne prétendions naturellement pas qu'ils doivent être supprimés. Il faut, au contraire, les conserver et l'Agence de Contrôle des Armements doit également poursuivre son travail extrêmement utile, mais nous estimons qu'au point où nous en sommes, il faudrait, si nous voulons obtenir 30 divisions, fixer

Mr. Mulley (continued)

it would be a much more satisfactory basis on which to plan the defence of the West than the annual NATO review. Defence is much too important and involves too long-term a plan to depend on year to year agreements.

Accordingly the Committee recommends in paragraph 3 that with a view to providing the 30 effective divisions on the central front called for by the allied military authorities, a new Protocol to the modified Brussels Treaty should be concluded, laying down minimum levels of forces which all member States would undertake to maintain in a full state of readiness at the disposal of the Supreme Commander, and which they would not reduce against the wishes of the majority of member countries.

Finally, the Committee considered the availability and control of nuclear weapons, with special reference to the central front. As to availability, we saw clearly on our visit that the only units equipped with nuclear weapons and the only nuclear warheads were all in southern Germany. It seems obvious that one must have either American units stationed with the forces they are to support, or nuclear weapons and warheads available to nations which desire to have them. I say no more than that. The Committee did not wish to intervene in controversies raging within member States, but clearly if we are to have defence it must be efficient and effective.

Whatever our views, nuclear weapons are part — perhaps the main part — of our defence on the central front. We cannot, therefore, ignore questions concerning their control and employment. The Committee examined again the problems of the tactical use of nuclear weapons in support of allied forces on any future battlefield, and the Committee believe that there is a difference of principle between such first use and subsequent uses. The decision to employ these nuclear weapons involves the gravest consequences and is essentially political in character, but I think it must be quite clear that in our view — indeed I think in anyone's view — it cannot be argued that these nuclear warheads are just simply a new kind of artillery and should be subject to the same employment and the same control as conventional artillery.

There is an immense difference both in kind and size, and I would refer the Assembly back to the Report of Mr. Fens which we considered and approved at our last Session. In that Report, under the very graphic phrase "the balance of terror", Mr. Fens told us that the smallest warheads have an explosive force practically equivalent to the Hiroshima bomb, and the fact is that the largest of these so-called tactical nuclear weapons have an explosive capacity between two and three times that of the bomb which destroyed Hiroshima.

I would suggest that the utilisation, or at least the consequences of the utilisation, of these weapons defies human comprehension. It may well be that if very substantially smaller warheads are developed we may need to review the procedure for control, although I believe the important distinction between the initial and the subsequent use of the weapons would remain.

If the worst happens, despite all our efforts to avoid it, and hostilities begin on the central front it is pure guesswork to predict the precise shape they will take. It may be that an attack will be mounted which leaves no doubt that the Soviet forces intend an all-out assault on the central front. In such circumstances, the decision for the strategic use of nuclear weapons will in all probability have been given, and thereafter the political importance of the use of nuclear weapons is overshadowed. Alternatively, the attack may be mounted by Soviet forces in such close contact with advanced allied forces that the earlier tactical deployment of nuclear weapons may be impracticable and there may be time for the situation to be clarified before such use becomes militarily expedient.

But, although there are differences of opinion on this matter, it seems that, while armed forces are facing each other across the frontier, the possibility of incidents of a local character, due to errors of judgment or over-enthusiasm and not intended as calculated steps to a full scale aggression, cannot be totally discounted. After the Committee had decided this matter I was much fortified to find that the views of Mr. Sandys, the British Defence Minister, are along similar lines. In a debate on the 4th December he said :

"In the present state of nuclear armaments and air power, the Russians would not dream,

M. Mulley (suite)

une contribution minimum pour chaque Etat membre de l'U.E.O. et non pas seulement pour la Grande-Bretagne. A notre avis, cela permettrait d'établir les plans de défense de l'Ouest sur des bases bien plus satisfaisantes que l'examen annuel de l'O.T.A.N. La défense est une question bien trop importante et qui nécessite des plans à trop long terme pour dépendre d'accords ne portant que sur une seule année.

Au paragraphe 3, la Commission conseille donc, afin de fournir les 30 divisions effectives du front central réclamées par les autorités militaires alliées, la conclusion d'un nouveau protocole au Traité de Bruxelles amendé, fixant les niveaux de forces minima que tous les Etats membres s'engageraient à maintenir en état de préparation à la disposition du commandement suprême, et à ne pas réduire si la majorité des pays membres s'y opposait.

Enfin, la Commission a étudié la disponibilité et le contrôle des armes nucléaires, plus particulièrement en ce qui concerne le front central. Pour ce qui est de la disponibilité, nous avons constaté, au cours de notre visite, que les seules unités équipées d'armes nucléaires et les seules ogives nucléaires se trouvent toutes dans le sud de l'Allemagne. Il semble évident qu'il faut, soit stationner des unités américaines avec les forces qu'elles doivent soutenir, soit mettre des armes et des ogives nucléaires à la disposition des pays qui désirent en avoir. Je n'en dis pas plus. La Commission n'a pas voulu intervenir dans les violentes controverses entre les Etats membres, mais il va de soi que si nous devons avoir une défense, elle doit être efficace et effective.

Quelles que soient nos opinions, les armes nucléaires font partie, et sont peut-être l'essentiel, de notre défense sur le front central. Nous ne pouvons donc pas nous désintéresser des questions relatives à leur contrôle et à leur emploi. La Commission a étudié à nouveau les problèmes soulevés par l'affectation des armes nucléaires au soutien des forces alliées sur tout champ de bataille éventuel, et elle a estimé qu'il y a une différence de principe entre ce premier emploi et leurs emplois ultérieurs. La décision d'utiliser ces armes nucléaires aura les plus graves conséquences et sera de nature essentiellement politique, mais je pense qu'il doit être clair qu'à notre avis — et je crois de l'avis de n'importe qui — on ne peut prétendre que ces ogives nucléaires sont seulement une artillerie d'un nouveau genre et doivent être soumises à la même

utilisation et au même contrôle que l'artillerie classique.

La différence, aussi bien de nature que d'importance, est immense et j'aimerais que l'Assemblée se reporte au rapport de M. Fens que nous avons examiné et approuvé lors de la dernière session. Dans ce rapport, sous l'expression très pittoresque de « l'équilibre de la terreur », M. Fens nous faisait remarquer que les plus petites ogives ont une puissance explosive pratiquement équivalente à celle de la bombe d'Hiroshima et que les plus grosses de ces armes nucléaires dites tactiques ont une puissance explosive deux à trois fois plus grande.

L'emploi ou tout au moins les conséquences de l'emploi de ces armes dépasse l'imagination humaine. Il se peut que si l'on met au point des ogives nettement plus petites, nous ayons à ré-examiner la procédure de contrôle ; je crois néanmoins que l'importante distinction entre l'emploi initial et l'emploi ultérieur de ces armes subsistera.

Si le pire se produit, malgré tous nos efforts pour l'éviter, si les hostilités s'engagent sur le front central, qui pourrait dire quelle forme elles prendront ? Il se peut qu'une attaque soit montée qui ne laisse aucun doute sur le fait que les forces soviétiques se préparent à l'assaut général du front central. Dans ce cas, l'emploi stratégique des armes nucléaires aura très probablement été décidé ce qui réduira d'autant l'importance politique de l'emploi des armes nucléaires. D'autre part, le contact entre les forces soviétiques et les forces alliées avancées pourra être si étroit que le déploiement tactique des armes nucléaires risque d'être impossible ; dans ce cas la situation aura peut-être le temps de se clarifier avant que pareil emploi ne devienne militairement indiqué.

Bien qu'il y ait des divergences d'opinion en ce domaine, il semble cependant qu'avec des forces armées, face à face, de chaque côté de la frontière, on ne puisse exclure complètement la possibilité d'incidents de caractère local, dus à des erreurs de jugement ou à un enthousiasme excessif, sans pour autant être calculés comme devant aboutir à une agression de grande envergure. Après la décision de la Commission à ce sujet, il a été pour moi très réconfortant de voir que M. Sandys, Ministre de la Défense britannique, partage la même opinion. Il a déclaré qu'au cours d'un débat, le 4 décembre :

« Etant donné l'état actuel des armements et de l'aviation nucléaires, je pense que les

Mr. Mulley (continued)

I think, of deliberately starting a global nuclear war. Therefore, the only way in which a major war could come about in Europe is by accident or through miscalculation."

There is some evidence that Soviet troops have been alerted and have assumed battle positions when minor allied exercises have taken place in the vicinity of the frontier. It is not impossible to envisage that some such set of circumstances or some civil disturbances might provoke a local incident. Alternatively, Soviet manoeuvres or the massing of Soviet forces on their side of the frontier may convince a local commander that an attack is imminent, as well as provide an ideal target for a preventive nuclear strike.

If such a local attack mounted by conventional weapons is countered by similar arms, political action may contain it and prevent total war; whereas the immediate use of nuclear weapons by a local commander, unaware of the position over the whole front and taking the most effective means of protecting the troops under his command, may make total war inevitable because of the nature of the nuclear weapons. Because we cannot say with absolute certainty that these circumstances will not arise and because, if they do, clearly grave political as well as military judgments are involved, your Committee believes that responsibility for the decision for the first use of nuclear weapons cannot rest with the military commander in the field. Fear that a premature decision to use nuclear weapons may be made by a subordinate military commander may also foster the opposition to the equipping of allied forces with such weapons. A clear decision on these lines may reduce such opposition and accordingly contribute to the strength of the Alliance.

The major objection to this proposal is that valuable time would be lost while a decision was made, but this is rightly not held to be insuperable in the matter of authorisation of the strategic use of nuclear weapons and this is really as crucial a part of allied defence measures as the tactical use of nuclear weapons. The political

consequences of the first tactical use of nuclear weapons are surely no less important than their strategic employment. We must remember that it may be the use of a bomb bigger than that dropped on Hiroshima. The importance of this matter demands that equally expeditious procedure should be devised for the political decision necessary for the initial tactical use of nuclear weapons as those laid down for the strategic use of nuclear weapons.

The Committee, while insisting that the initial use of nuclear weapons must be a political decision, is also concerned that there should be no delay in reaching a decision if, unhappily, appropriate circumstances for their employment should arise. It appreciates that it would be undesirable to publish, for the information of potential aggressors, the detailed circumstances in which nuclear weapons would be employed. But, nevertheless, the Committee considers it is of fundamental importance that political directives to SACEUR should be established now, covering, so far as is practicable, all contingencies, and that these directives should not be left until hostilities are probable, or have in fact begun.

Some suggestions for a basis of the directives is set out in some detail in paragraphs 43 and 44 of the Report. Shortly, if the more difficult decision about the strategic use of nuclear weapons is made, that would free the Supreme Commander to use tactical weapons if he wished. Also, of course, it is practicable to lay down the framework of directives concerning the size and nature of an attack where it is quite clear that an all-out offensive has been mounted. I believe it unlikely that the Soviets would make the first tactical use of nuclear weapons. A surprise strategic attack is quite another matter but, with their vast numerical superiority, I believe they would prefer to oblige the Allies to be the first to use these weapons in a tactical sense, and thus enable themselves to make propaganda in the uncommitted countries of Asia and Africa against nuclear aggressors. But if nuclear weapons were used against us, that would provide the basis within a political directive for the Supreme Allied Commander to retaliate in the same kind.

M. Mulley (suite)

Russes n'auraient pas l'idée de déclencher de façon délibérée une guerre nucléaire générale. Par conséquent, ce n'est que par accident ou par faux calcul qu'une guerre majeure pourrait éclater en Europe. »

Certains indices montrent que les troupes soviétiques ont été mises en état d'alerte et ont occupé leurs positions de combat lorsque de petites manœuvres alliées ont eu lieu au voisinage de la frontière. Il n'est pas impossible d'envisager que pareil concours de circonstances ou certains troubles dans la population civile risquent de provoquer un incident local. D'autre part, des manœuvres soviétiques ou la concentration de forces soviétiques de l'autre côté de la frontière orientale pourraient convaincre un commandant local de l'imminence d'une attaque, tout en fournissant simultanément un objectif idéal pour une action nucléaire préventive.

Si pareille attaque locale, menée avec des armes classiques amenait une riposte au moyen d'armes classiques également, une action politique pourrait la limiter et l'empêcher de dégénérer en conflit général ; alors que l'emploi immédiat d'armes nucléaires par un commandant local, ignorant la position sur l'ensemble du front et prenant les mesures les plus efficaces pour la protection des troupes sous son commandement, risquerait de rendre la guerre totale inévitable, en raison de la nature même des armes nucléaires. Comme nous ne pouvons affirmer que ces circonstances ne se présenteront pas, et du fait que, si elles se produisent, des décisions politiques aussi bien que militaires, évidemment graves, s'imposeront, votre Commission estime que ce n'est pas au commandant militaire que doit revenir la décision d'employer en premier lieu les armes nucléaires. La crainte de voir la décision prématurée d'employer des armes nucléaires prise par un commandant militaire subordonné, peut également encourager l'opposition qui se manifeste contre l'équipement des forces alliées en armes nucléaires tactiques. Une claire décision en ce domaine pourrait réduire cette opposition et contribuer d'autant au renforcement de l'Alliance.

La principale objection que peut soulever cette proposition est que l'on risquerait de perdre un temps précieux dans l'attente d'une décision. Ce n'est pas là un obstacle jugé insurmontable, pour ce qui est de l'autorisation de l'emploi stratégique des armes nucléaires, qui constitue un élément tout aussi essentiel de l'arsenal de défense

allié que l'emploi des armes nucléaires ; les conséquences politiques de l'emploi tactique immédiat des armes nucléaires sont certainement tout aussi importantes que celles de leur emploi stratégique. Nous ne devons pas oublier qu'il pourrait s'agir d'une bombe plus grosse que celle qui fut lâchée sur Hiroshima. L'importance de cette question exige que des procédures soient mises au point concernant la décision politique nécessaire à l'emploi tactique initial des armes nucléaires et que ces procédures soient aussi expéditives que celles élaborées pour l'emploi stratégique des armes nucléaires.

La Commission, tout en insistant sur le fait que l'emploi initial des armes nucléaires doit être le résultat d'une décision politique, désire également qu'une telle décision puisse intervenir sans aucun retard au cas où les circonstances viendraient malheureusement à l'exiger. Elle reconnaît qu'il ne serait pas souhaitable de préciser, pour le plus grand profit des agresseurs éventuels, les circonstances exactes dans lesquelles les armes nucléaires seraient employées. Elle estime néanmoins essentiel que soient établies dès maintenant les directives politiques destinées au SACEUR, afin de couvrir toutes éventualités, dans toute la mesure du possible. Il ne faudrait pas, en effet, attendre, pour formuler ces directives, que les hostilités paraissent probables ou soient même déclenchées.

Les paragraphes 43 et 44 du rapport donnent quelques suggestions détaillées qui pourraient servir de base à ces directives. Si la décision la plus difficile sur l'emploi stratégique des armes nucléaires était prise, elle donnerait au commandant suprême la liberté d'employer des armes tactiques s'il le désirait. De même, naturellement, il est possible d'établir le cadre général des directives concernant l'importance et la nature d'une attaque lorsqu'il est tout à fait évident qu'une offensive généralisée a été prévue. Je crois peu probable que les Soviétiques aient recours les premiers à l'emploi tactique d'armes nucléaires. Une attaque stratégique par surprise est évidemment une tout autre affaire, mais, étant donné leur grande supériorité numérique, je pense qu'ils préféreraient contrairement les alliés d'être les premiers à employer ces armes à des fins tactiques, afin de donner un aliment à leur propagande auprès des pays non-engagés d'Asie et d'Afrique contre les agresseurs nucléaires. Mais si les armes nucléaires étaient employées contre nous, ceci permettrait au commandant suprême des forces alliées d'exercer, dans le cadre d'une directive politique, des représailles de même nature.

Mr. Mulley (continued)

I wish to stress again, as it was much stressed in the Committee, that these directives must be established now in peacetime and not left until hostilities are likely, or have in fact begun. In these proposals we do not suggest any great change in the military status quo. The present relationship is that the decision to make the initial tactical use of nuclear weapons is reserved to SACEUR subject to political control. At present it is American political control, because only the Americans have the warheads and because of American law these are kept in American custody. A double decision is now required : first a decision by the country possessing the weapon to fire it, and secondly, a decision on the part of the United States Government to release the warheads.

In considering how this would work, one can foresee immense practical difficulties. It would seem that all allied units would have to be followed by an American truck carrying the warhead. Apart from the political difficulties presented by this system of control, it provides a stimulus to other countries to develop their own nuclear warhead — with duplication of effort and a spreading of nuclear power — so that they could be independent of this double decision. The Committee proposed that the political control should remain, but that it should be a joint political decision based on political directives agreed jointly by the governments of the member countries. This follows the decision taken by this Assembly last July concerning the joint power of decision over the strategic employment of nuclear weapons.

We recommend that it should be made clear that the first tactical use of nuclear weapons is a political decision ; secondly, that it should be a joint political decision, or a decision based on political directives jointly agreed ; thirdly, that the subsequent use, if the worst happens and a nuclear war begins, should be a high level military decision. This is the basis of the second recommendation of the Committee, "That the existing arrangements whereby SACEUR alone can authorise, within the framework of a political decision, the initial tactical use of nuclear weapons under his command be confirmed ; that the governments of member countries take imme-

diately steps to establish jointly political directives governing such initial use and covering, as far as possible, all contingencies ; and that authority for subsequent tactical use of nuclear weapons be vested in such military commanders as SACEUR may determine."

I conclude as I began with the observation that we must consider problems of defence in the context and framework of the political situation as we find it.

Throughout the deliberations of the Committee it was stressed by Representative after Representative from different countries with different political points of view that our main objective must be to prevent war and not to concern ourselves so much with what happens after it has begun ; because a nuclear war, no matter how it comes, is bound to be catastrophic and would probably bring about the destruction of western civilisation as we know it.

A good foreign policy is perhaps the best defence policy, and we should be so much stronger if all Europe could speak with one voice in this matter. Political initiative in many directions as well as defence measures are required for our security, although no doubt neither the Defence Committee nor this Assembly could agree on them in detail. I merely say we must bear these considerations in mind. We have tried to be realistic, to rub our noses in the realism of the situation, but one must always remember that if we try to be too realistic, reality may slip from our grasp. Realism is a dangerous drink which can intoxicate by stealth — as my unfortunate colleague discovered when he imbibed liberal quantities of Pernod in the belief that it was a new kind of Coca-Cola.

We know that idealism can be very heady and we approach it with this knowledge. But, as well as realism, we need a little idealism particularly the great ideals we have shared concerning our faith and hope for political, military and economic co-operation in Europe.

I believe that this Report and the recommendations which I have the honour to submit are

M. Mulley (suite)

Je désire souligner à nouveau, comme il a été souvent souligné au sein de la Commission, qu'il faut fixer ces directives dès maintenant, en temps de paix, et ne pas attendre que les hostilités deviennent probables ou aient effectivement commencé. Dans ces propositions, nous ne suggérons pas d'apporter de grands changements au statu quo militaire. Dans l'état des relations actuelles, la décision du premier emploi tactique des armes nucléaires relève du SACEUR, sous réserve d'un contrôle politique. Actuellement, il s'agit d'un contrôle politique américain, parce que les Américains sont les seuls à posséder les ogives et qu'en vertu des lois américaines, elles sont maintenues sous la garde des Américains. Une double décision est donc maintenant nécessaire ; tout d'abord, la décision du pays qui possède l'arme de lancement et deuxièmement, la décision du gouvernement des Etats-Unis de libérer les ogives.

Lorsqu'on envisage le fonctionnement de ce système, on peut prévoir d'immenses difficultés d'ordre pratique. Toutes les unités alliées devraient probablement être suivies par un camion américain transportant l'ogive. Sans compter les difficultés politiques qu'il présente, ce système de contrôle inciterait les autres pays à produire leur propre ogive nucléaire (entraînant une dispersion des efforts et l'extension de la puissance nucléaire) pour ne pas avoir à dépendre de cette double décision. La Commission a proposé de conserver le contrôle politique, mais que celui-ci soit une décision politique inter-alliée fondée sur des directives politiques, adoptées conjointement par les gouvernements des pays membres. Ceci fait suite à la décision prise par cette Assemblée en juillet dernier, concernant le pouvoir de décision inter-allié sur l'emploi stratégique des armes nucléaires.

Nous recommandons qu'il soit bien spécifié que le premier emploi tactique d'armes nucléaires relève d'une décision politique ; deuxièmement, qu'il doit faire l'objet d'une décision politique inter-alliée ou d'une décision fondée sur des directives politiques adoptées conjointement ; troisièmement, que leur emploi ultérieur, si le pire se produit et si une guerre nucléaire éclate, doit relever d'une décision militaire à un échelon élevé. C'est sur ce principe qu'est fondée la deuxième Recommandation de la Commission, à savoir « que soient confirmées les dispositions actuellement en vigueur en vertu desquelles le Commandement Suprême peut seul, dans le cadre

de décisions politiques, autoriser le premier emploi tactique des armes nucléaires sous son commandement ; que les gouvernements des Etats membres prennent dès maintenant des mesures en vue de définir en commun des directives politiques relatives au premier emploi de telles armes et prévoyant, dans la mesure du possible, toutes éventualités ; et que les pouvoirs relatifs à l'emploi ultérieur de telles armes soient conférés aux chefs militaires désignés par le Commandement Suprême ».

Je conclurai comme j'ai commencé, en observant que nous devons considérer les problèmes de défense dans le contexte et dans le cadre de la situation politique où nous nous trouvons.

Pendant toutes les délibérations de la Commission, des Représentants de différents pays ayant des points de vue politiques différents, ont souligné, l'un après l'autre, que notre principal objectif doit être d'empêcher la guerre et non pas de nous préoccuper tellement de ce qui se passera lorsqu'elle aura commencé ; une guerre nucléaire, quel qu'en soit le déroulement, serait catastrophique et entraînerait probablement la destruction de la civilisation occidentale telle que nous la connaissons.

Une bonne politique étrangère constitue peut-être la meilleure politique de défense et nous serions bien plus forts si toute l'Europe pouvait être unanime sur cette question. Notre sécurité exige de l'initiative politique dans divers domaines ainsi que des mesures défensives, quoiqu'il soit évident que, ni la Commission de défense, ni cette Assemblée ne peuvent s'accorder sur le détail. Je dis simplement que nous devons garder ces considérations présentes à l'esprit. Nous nous sommes efforcés d'être réalistes, de voir la situation bien en face, mais il ne faut pas oublier que, si nous essayons d'être trop réalistes, la réalité peut nous échapper. Le réalisme est une bonne boisson dangereuse qui peut enivrer sournoisement, comme l'a découvert mon infortuné collègue lorsqu'il a absorbé d'abondantes quantités de Pernod, croyant que c'était un nouveau genre de Coca-Cola.

Nous savons que l'idéalisme monte facilement à la tête et nous l'abordons en connaissance de cause. Mais, à côté de réalisme, nous avons besoin d'un peu d'idéalisme, en particulier de ces grands idéaux que nous partageons au sujet de notre foi et notre espoir dans une coopération politique, militaire et économique en Europe.

Je pense que ce rapport et les recommandations que j'ai l'honneur de présenter contribue-

Mr. Mulley (continued)

a small contribution towards a collective European purpose, and as such I commend them to the Assembly. If we can have a unanimous vote on these proposals, I believe we shall dispel a little of the fog in which at present the future of Europe is shrouded.

The PRESIDENT. — Thank you very much Mr. Mulley for your Report. This Assembly has become accustomed to receiving high level reports on the state of European security on each occasion that it meets, and that is the right of the only international Assembly which is charged with the responsibility for defence. You have not let us down. We all appreciate the amount of hard work, examination and travelling which must have gone into the preparation of your Report. We are indebted and obliged to you.

I propose now to call Admiral Hughes Hallett and after his speech and after giving certain notices about the work for tomorrow to adjourn the Sitting.

I call Admiral Hughes Hallett.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — My intervention will be quite short. I supported this draft Recommendation when it was before the Defence Committee and I would like to say why I think the Assembly would be well advised to accept it.

As the Rapporteur explained, the first part of the Recommendation derives from the first part of the Report. It deals with highly technical matters, and I will say, quite frankly, that, not being a soldier, I do not profess to understand them. On the other hand, Mr. Mulley tells us they are based on what was learned by the Committee when it visited Germany and saw the army on manoeuvres. I feel, therefore, that we are right in putting these ideas before the Council of Ministers. It will, at least, give that Council the opportunity of telling us what, in its opinion, the answer is.

The third paragraph of the Recommendation, dealing with the levels of forces in Germany, is as I am sure everyone will agree, a statement of a theoretical ideal. Nobody can question that. For that reason, again, it is right that we should

put forward this proposal to the Council. Having said that, I must admit to foreseeing one practical difficulty — which will, however, face the governments, and not us. There may be some difficulty in finding an agreed way of defining the level of a contribution. I very much doubt whether it can be done by counting divisions. Indeed, Mr. Mulley explained how different in strength are the divisions in various countries. I also doubt whether it can usefully be done by counting the heads of the soldiers. However, that was not a matter for me or, if I may say so, for the Assembly.

It is the second paragraph of the Recommendation that is the most controversial and the most important. Whatever else we may or may not do, we must never forget that the Western Alliance relies very largely on the nuclear deterrent. In fact, many of us believe that the peace of the world is largely maintained by the knowledge that the deterrent exists. Of one thing I am certain, and that is that nothing would suit the Russians better than to get rid of that deterrent — nothing whatever. Yet it is an illusion to suppose that, whatever we may say or do about it here, the deterrent can be got rid of, if we think in terms of a long war.

Whatever might happen in peace, if we had a long war, the knowledge of how to make the bombs would still survive, and we can imagine the tremendous race there would be between belligerents to manufacture and prepare a second crop of these terrible weapons. Therefore, when we think in terms of putting the brake on the use of the deterrent — or even doing away with it in the earlier stages of war — we must be very careful lest all that we achieve is to bring about a war ending in a nuclear holocaust instead of starting with one.

On the other hand, there is the very real risk that Russia, or any other potential aggressor, might come to believe that a short war waged for a limited objective might be fought and won without nuclear weapons being brought into action at all. There is an obvious reason. If we imposed any serious form of delay in giving permission for these weapons to be used, an aggressor might achieve his objective, rather as Hitler did between the wars, and, by the time we awoke

M. Mulley (suite)

ront modestement à la réalisation de notre objectif européen commun et c'est à ce titre que je les recommande à l'Assemblée. Si nous arrivons à obtenir l'unanimité sur ces propositions, je crois que nous aurons dissipé, en partie, ce brouillard qui obscurcit actuellement l'avenir de l'Europe.

M. le PRESIDENT. (Traduction). — Monsieur Mulley, je vous remercie beaucoup de votre rapport. L'Assemblée a coutume de recevoir, chaque fois qu'elle se réunit, des rapports d'une haute tenue sur l'état de la sécurité européenne ; c'est là le droit de la seule Assemblée internationale qui assume la responsabilité de la défense. Vous n'avez pas failli à cette tradition. Nous n'ignorons pas la somme considérable de travail, d'enquêtes et de voyages qui a été indispensable à l'établissement de votre rapport et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Je voudrais maintenant donner la parole à l'amiral Hughes Hallett. Après son intervention, je vous fournirai quelques indications concernant nos travaux de demain, puis je vous propose d'interrompre les débats.

La parole est à l'amiral Hughes Hallett.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Mon intervention sera très brève. J'ai appuyé ce projet de recommandation lorsqu'il a été soumis à la Commission de défense et je voudrais vous dire maintenant pourquoi, selon moi, l'Assemblée aurait raison de l'adopter.

Comme vous l'a expliqué le rapporteur, la première partie de la Recommandation découle de la première partie du Rapport. Elle traite de questions extrêmement techniques et je vous dirai très franchement que, n'étant pas militaire moi-même, je ne prétends nullement les comprendre. M. Mulley nous dit, d'autre part, qu'elles sont fondées sur les informations recueillies par la Commission lors de son séjour en Allemagne, au cours duquel il lui a été possible d'assister à des manœuvres de l'armée de terre. Je crois qu'il était opportun, dans ces conditions, de soumettre ces idées au Conseil des Ministres. Cela lui fournira tout au moins la possibilité de nous donner son avis.

Je pense que vous conviendrez avec moi que le troisième paragraphe de la Recommandation, qui traite des niveaux des forces en Allemagne, a un caractère purement théorique. Nul ne peut le contester et c'est une raison de plus pour sou-

mettre cette proposition au Conseil. Ceci dit, je vous accorde que je prévois une difficulté d'ordre pratique qui, cependant, concernera nos gouvernements et non pas nous. Il serait peut-être difficile de se mettre d'accord sur le moyen de fixer le niveau des contributions en forces. Je doute que l'on puisse y parvenir en comptant les divisions. En fait, M. Mulley nous a expliqué que les effectifs des divisions variaient largement suivant les pays. De même, je doute que l'on y parvienne davantage en comptant les soldats. Quoiqu'il en soit, cette question n'est pas de mon ressort ni — qu'on me permette de le dire — de celui de l'Assemblée.

C'est le second paragraphe de la Recommandation qui est le plus important et le plus discutabile. Quoi que nous fassions par la suite, nous ne devons jamais oublier que l'Alliance occidentale repose, pour une grande part, sur la force de dissuasion nucléaire. En fait, beaucoup d'entre nous estiment que, si la paix mondiale a pu être maintenue, c'est avant tout parce que l'on connaît l'existence de cette force. Une chose me paraît certaine : c'est que rien, absolument rien ne conviendrait mieux aux Russes que le désarmement nucléaire. Il serait cependant illusoire de croire, quoi que nous fassions et disions ici à ce sujet, qu'il serait possible de faire abstraction de cette force si nous envisageons un conflit prolongé.

Quoi qu'il puisse arriver en temps de paix, il est évident qu'en cas d'une guerre longue, on saurait toujours fabriquer ces bombes et l'on peut imaginer alors la course effrayante à laquelle se livreraient les belligérants pour fabriquer et préparer une nouvelle fournée de ces armes. Si donc nous avons dans l'idée de mettre un frein à l'utilisation de la force de dissuasion nucléaire, ou si nous songions à ne pas nous en servir aux premiers jours d'une guerre, il nous faudrait être extrêmement prudents, de crainte que le seul résultat de nos efforts ne soit un holocauste nucléaire, non pas au commencement de la guerre, mais à la fin.

D'autre part, nous courons le risque très réel de voir la Russie ou tout autre agresseur éventuel s'imaginer qu'une guerre courte, répondant à un objectif limité pourrait être engagée et gagnée sans l'intervention des armes nucléaires. Il y a une raison évidente à cela. Si nous imposons un délai important avant d'autoriser l'utilisation de ces armes, un agresseur pourra atteindre son objectif, comme Hitler le fit entre les deux guerres, et lorsque nous nous éveillerons à

Mr. Hughes Hallett (continued)

to reality, we should be told that the war was over and that we could all attend the peace conference.

That is a danger. For that reason I believe that those who campaign for nuclear disarmament are doing a disservice to the cause of peace. In the same way, I think that the generals — and now, recently, I see, the admirals — who tell us from time to time that we ought not to take too seriously the declarations of our governments about the use of nuclear retaliation, are also doing a disservice to the cause of peace. Hitherto, they have not carried any great weight, because we have always had a safeguard in the knowledge that nuclear weapons would, in any case, be used in a defensive tactical role. We must be extremely careful to avoid giving the impression that we, as parliamentarians, have cold feet over this, that we might, perhaps, wish to tie the hands of the fighting men in a moment of crisis. Mr. Mulley draws a distinction between the initial use of these weapons and their subsequent use. There is, of course, a distinction, but I would suggest to the Assembly that there is another, and, to my mind, a very much more important distinction. It is, surely, an entirely different thing to explode a nuclear weapon, in the defence role, over one's own territory, or on the high seas, from exploding the same weapon for the first time over enemy territory. This decision to explode the first weapon over enemy territory must, as I am sure we all agree, rest upon a political decision. I would agree with what is, I think, Mr. Mulley's point of view, that it makes no difference whether we call the weapon strategic or tactical. The decision to use it for the first time over the other man's territory — his towns or villages — is something that must rest upon a political decision.

On the other hand, nuclear weapons can also be used to destroy a flight of raiding bombers, perhaps approaching Paris, or they can be used to sink a warship in the North Atlantic that is about to attack our trade, or to annihilate an enemy column that has already crossed the frontier and penetrated deeply into the homeland of one of us. Surely, in those conditions, the use of nuclear weapons is something we would like to have regarded as an inevitable possibility, and something that, in these days, is the automatic price of aggression.

If that is so, it is right that we should, at least, hold ourselves willing to delegate that sort of decision to the commander on the spot, if our governments think that is proper.

Mr. HALE (*United Kingdom*). — What is the speaker saying?

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I am speaking of the use of nuclear weapons in defence, over one's own territory.

Mr. HALE (*United Kingdom*). — Then will he make it clear whether the Russians should have the same right to use them in defence of their own towns — or whether that use will be regarded as an act of aggression?

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I do not see how one can regard a defensive act as an act of aggression. By hypothesis, the act of aggression is committed by the person producing the bombing fleet over the other person's territory. I do not think we can invert the argument and pretend that one is aggressive when one defends oneself.

The draft Recommendation — and this is the point to which I wish to draw the attention of the Assembly — permits this delegation. It is drawn very carefully indeed. It permits it for two reasons. In the first place, Mr. Mulley, quite rightly, used the words "political directives" as opposed to political decisions. By directives, one visualises something that is decided in advance — something that is in the possession of the responsible commanders. Secondly, and, perhaps, even more significantly, the draft Recommendation refers only to the forces under the command of SACEUR, and the conditions I have been laying before the Assembly for the use of these weapons in defence of one's own territory or on the high seas would, in the ordinary way, occur in relation to forces that are excluded from the terms of the draft Recommendation. The fleets on the high seas are not under SACEUR's command and, as I understand it, the sort of anti-aircraft defences that might exist for Paris, or for London, or for Brussels, would not be those that, with our present organisation, are normally placed under the command of SACEUR.

M. Hughes Hallett (suite)

la réalité, on nous fera savoir que la guerre est terminée et que nous n'avons plus qu'à nous rendre à la conférence de la paix.

Voilà le danger. C'est pourquoi j'estime que ceux qui font campagne en faveur du désarmement nucléaire desservent la cause de la paix. De même, je considère que les généraux — et depuis peu les amiraux — qui nous incitent parfois à ne pas prendre trop au sérieux les déclarations de nos gouvernements concernant l'utilisation de la riposte nucléaire, portent également préjudice à la cause de la paix. Jusqu'à présent, ces déclarations n'ont jamais eu un très grand poids, car nous savions, ce qui était une garantie, que les armes nucléaires seraient, de toute façon, utilisées dans un but tactique de défense. Nous autres parlementaires, devons nous garder de donner l'impression que nous avons nous-mêmes des craintes à ce sujet et que nous voudrions peut-être paralyser l'action des militaires au moment d'une crise. M. Mulley fait une distinction entre l'emploi initial de ces armes et leur emploi ultérieur. Cette distinction existe certes, mais je voudrais en suggérer une autre qui, selon moi, est bien plus importante. Faire exploser une arme nucléaire dans un but défensif sur son propre territoire, ou en haute mer, ou la faire exploser pour la première fois en territoire ennemi, sont deux choses entièrement différentes. La décision de faire exploser la première arme nucléaire en territoire ennemi doit être, et nous sommes tous d'accord, j'en suis certain, une décision d'ordre politique. Je suis prêt à partager le point de vue exprimé je crois par M. Mulley et selon lequel il importe peu que cette arme soit appelée stratégique ou tactique. Le premier emploi de cette arme sur le territoire d'un autre pays, sur ses villes et ses villages, ne peut être que la conséquence d'une décision de caractère politique.

D'autre part, l'utilisation des armes nucléaires pourrait également être envisagée pour détruire une formation de bombardiers approchant, par exemple, de Paris ou bien pour couler un navire de guerre qui se prépare à attaquer nos navires marchands dans l'Atlantique nord ; ou encore pour anéantir une colonne ennemie qui a déjà traversé la frontière et pénétré profondément dans le territoire de l'un de nos pays. Dans ces conditions, il me semble que nous sommes bien obligés de considérer aujourd'hui l'utilisation des armes nucléaires comme inévitable et comme la rançon automatique de l'agression.

S'il en est ainsi, il est juste que nous nous montrions prêts à déléguer ce genre de décision au chef militaire se trouvant sur les lieux, si nos gouvernements estiment que c'est la meilleure chose à faire.

M. HALE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Que dit l'orateur ?

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je parle de l'utilisation par un pays des armes nucléaires à des fins défensives, sur son propre territoire.

M. HALE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Hughes Hallett pourrait-il alors affirmer que les Russes seraient également en droit d'utiliser ces armes pour la défense de leurs propres villes, ou cette utilisation serait-elle considérée comme un acte d'agression ?

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne vois pas comment une action défensive pourrait être considérée comme un acte d'agression. En principe, l'acte d'agression est commis par le pays qui envoie ses formations de bombardiers attaquer le territoire d'un autre pays. Je ne crois pas que nous puissions renverser l'argument et traiter d'agresseur quiconque assure sa propre défense.

Rédigé avec un très grand soin, le projet de recommandation, et c'est le point sur lequel je voudrais attirer l'attention de cette Assemblée, permet cette délégation de pouvoirs à deux titres : tout d'abord, M. Mulley utilise avec raison les mots « directives politiques » par opposition aux décisions politiques. Si l'on parle de directives, on comprend qu'il s'agit d'une décision prise antérieurement et qui a donc été portée à la connaissance des chefs militaires responsables : en second lieu, et ceci est peut-être encore plus important, le projet de recommandation ne se réfère qu'aux forces placées sous le commandement du SACEUR, et les conditions que j'ai exposées à l'Assemblée concernant l'utilisation de ces armes pour la défense d'un territoire ou en haute mer, s'appliqueraient, en principe, aux forces n'entrant pas dans le cadre du projet de recommandation. Les flottes naviguant en haute mer ne se trouvent pas sous le commandement du SACEUR et, si j'en juge par notre organisation actuelle, la défense anti-aérienne éventuelle de Paris, Londres ou Bruxelles ne serait pas, elle non plus, placée en principe sous le commandement du SACEUR.

Mr. Hughes Hallett (continued)

For those reasons, I regard the draft Recommendation as acceptable, and I shall support it.

The PRESIDENT. — Thank you, Admiral Hughes Hallett.

I have two names inscribed for the debate tomorrow — Mr. Duynstee and Mr. Blachstein, and we will hear them when we resume the debate tomorrow.

I now propose that the Assembly should adjourn the debate, and resume it tomorrow morning.

Is that agreed?...

It is agreed.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next Sitting tomorrow morning, 18th December, at 10 o'clock, with the following Order of the Day :

State of European security (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 105).

Are there any objections?...

The Order of the Day is therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.25 p.m.)

M. Hughes Hallett (suite)

Pour toutes ces raisons, je considère que le projet de recommandation est recevable et je voterai en sa faveur.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Monsieur Hughes Hallett.

Deux orateurs sont inscrits pour la discussion de demain : MM. Duynstee et Blachstein, que nous entendrons donc lors de la reprise de nos débats.

Je vous propose maintenant de suspendre les débats et de les reprendre demain matin.

Il n'y a pas d'objections ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain, 18 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Etat de la sécurité européenne (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 105).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 25.)

NINTH SITTING

Thursday, 18th December, 1958

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Nominations to Committees.
4. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105*).
Speakers : The President, Mr. Duynstee.
5. Addition to the Agenda and Reference to Committee.
Speakers : The President, Lord Stonehaven, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
6. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105*).
Speakers : The President, Mr. Blachstein, Mr. Hale, Mr. Royle, Mr. Erlor, Mr. Steele, Mr. Jaeger.
7. Address by Mr. Wigny, Belgian Minister of Foreign Affairs.
8. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105*).
Speakers : The President, Mr. Erlor, Mr. Marquand.
9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.10 a. m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments ? . . .

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Nominations to Committees

The PRESIDENT. — As a result of the ratification of the credentials of the new mem-

bers of the Assembly, the Bureau has received the following proposals for changes in the membership of certain Committees :

Committee on Defence Questions and Armaments

Belgium — Substitute Members

Mr. De Kinder in place of Mr. Tahon.

Mr. Pierson in place of Mr. Rolin.

Federal Republic of Germany — Substitute Members

Mr. Leverkuehn in place of Mr. Höfler.

Mr. Kliesing in place of Mr. Leverkuehn.

General Affairs Committee

Belgium — Substitute Member

Mr. De Kinder in place of Mr. Tahon.

Federal Republic of Germany — Substitute Member

Mr. Höfler in place of Mr. Meyers.

1. See page 19.

NEUVIÈME SÉANCE

Judi 18 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Nominations aux commissions.
4. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 105).
Interviennent : M. le Président, M. Duynstee.
5. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission.
Interviennent : M. le Président, Lord Stonehaven, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
6. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 105).
Interviennent : M. le Président, M. Blachstein, M. Hale, M. Royle, M. Erler, M. Steele, M. Jaeger.
7. Communication de M. Wigny, ministre des Affaires étrangères de Belgique.
8. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 105).
Interviennent : M. le Président, M. Erler, M. Marquand.
9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal des débats de la dernière séance a été distribué.

Y a-t-il des commentaires ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste des Représentants sera annexée au présent procès-verbal¹.

3. Nominations aux commissions

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — A la suite de la validation des pouvoirs de nouveaux

membres de l'Assemblée, le Bureau a reçu les propositions de modifications suivantes dans certaines commissions :

Commission des Questions de Défense et des Armements

Belgique — Membres remplaçants

M. De Kinder, en remplacement de M. Tahon.

M. Pierson, en remplacement de M. Rolin.

République Fédérale d'Allemagne — Membres remplaçants

M. Leverkusuhn, en remplacement de M. Höfler.

M. Kliesing, en remplacement de M. Leverkusuhn.

Commission des Affaires Générales

Belgique — Membre remplaçant

M. De Kinder, en remplacement de M. Tahon.

République Fédérale d'Allemagne — Membre remplaçant

M. Höfler, en remplacement de M. Meyers.

1. Voir page 19.

The President (continued)

United Kingdom — Member

Mr. Price in place of Lord Lansdowne.

Substitute Members

Lord Lothian in place of Mr. Price.

Mr. Chichester-Clark in place of Mr. Armstrong.

Committee on Rules of Procedure and Privileges

Belgium — Substitute Member

Mr. Pierson in place of Mr. Rolin.

United Kingdom — Substitute Member

Mr. Chichester-Clark in place of Mr. Armstrong.

The Bureau submits these proposals for alterations in Committee membership to the Assembly in accordance with paragraph 6 of Rule 39 of the Rules of Procedure.

Are there any objections ? . . .

It is therefore agreed.

4. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The PRESIDENT. — The only item on the Orders of the Day is the resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European Security, Document 105.

I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I have read with considerable interest and admiration Mr. Mulley's report contained in Document 105. I am rather glad to have been given the opportunity of speaking after Admiral Hughes Hallett, since his speech yesterday met with my full agreement, which means that I can be fairly short.

Two important problems are touched on in Document 105. The first is the question of the political control of the use of tactical nuclear weapons, and the second the question of the standardisation and interchangeability of armaments. I would first like to say something about the question of political control of the use of tactical nuclear weapons. To begin with, I should perhaps point out that I am a confirmed supporter of general disarmament both for conventional and for strategic and tactical nuclear weapons — as, I think, any responsible and right-minded person should be — but it is important to be realistic and today we are considering Document 105.

I am essentially in agreement with paragraph 2 which recommends : "that the governments of member countries take immediate steps to establish jointly political directives governing such initial use and covering, so far as is possible, all contingencies ; and that authority for subsequent tactical use of nuclear weapons be vested in such military commanders as SA-CEUR may determine."

To my way of thinking, however, it would strengthen the Recommendation if this paragraph were broadened and clarified. I presume the intention was to produce a good workable plan and frame directives which both can and will be applicable in practice. It might also have been possible to do the opposite and frame some political directives which would serve to reassure public opinion in our countries, but which could not be applied in practice and as such could not, and indeed should not, be taken seriously by the military, although they might pay lip service to them. Directives are desirable and useful only in so far as they have a practical application. Bogus directives for the political control of tactical nuclear weapons of a nature likely to pacify public opinion may perhaps seem extremely useful — this is a type of reasoning that I can, to a certain extent, understand — but, taking everything into consideration, I have come to the conclusion that I must oppose something which is so obviously mere camouflage. It takes too high a psychological toll of that same public opinion and of the armed forces if in a period of crisis or on the outbreak of hostilities it becomes clear that the directives cannot and even ought not to be applied.

M. le Président (suite)

Royaume-Uni — Membre titulaire

M. Price, en remplacement de Lord Lansdowne.

Membres remplaçants

Lord Lothian, en remplacement de M. Price.
M. Chichester-Clark, en remplacement de M. Armstrong.

Commission du Règlement et des Immunités

Belgique — Membre remplaçant

M. Pierson, en remplacement de M. Rolin.

Royaume-Uni — Membre remplaçant

M. Chichester-Clark, en remplacement de M. Armstrong.

Le Bureau soumet ces propositions de remplacements à l'Assemblée, conformément au paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement.

Y a-t-il des objections ?...

Ces modifications sont approuvées.

4. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le seul point à l'ordre du jour est la suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne, le Document 105.

La parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, c'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu le remarquable rapport de M. Mulley qui fait l'objet du Document 105. A vrai dire, je suis heureux de pouvoir prendre la parole après l'amiral Hughes Hallett. Après l'exposé qu'il a fait hier et que j'ai écouté avec beaucoup d'attention, mon intervention pourra être brève, car je suis parfaitement d'accord avec lui.

Deux problèmes importants sont abordés dans le Document 105. En premier lieu, la question du contrôle politique de l'emploi des armes atomiques tactiques et, en second lieu, celle de la standardisation et de l'interchangeabilité des armements. Je voudrais, tout d'abord, dire quelques mots à propos du contrôle politique à exercer sur l'emploi des armes atomiques tactiques. Certes, comme tout homme conscient de ses responsabilités morales, je suis un partisan convaincu du désarmement général, tant dans le domaine des armes classiques que dans celui des armes atomiques stratégiques et tactiques, mais il faut rester réaliste et, aujourd'hui, il s'agit d'examiner le Document 105.

Pour l'essentiel, j'approuve entièrement le paragraphe 2 de la Recommandation qui réclame : « que les gouvernements des Etats membres prennent dès maintenant des mesures en vue de définir en commun des directives politiques relatives au premier emploi de telles armes et prévoyant, dans la mesure du possible, toute éventualité ; et que les pouvoirs relatifs à l'emploi ultérieur de telles armes soient conférés aux chefs militaires désignés par le commandement suprême. »

Toutefois, j'estime que ce paragraphe devrait être rédigé dans des termes plus précis et plus nuancés. Je pars du principe que nous avons l'intention de fournir un travail sérieux et pratique, c'est-à-dire de fixer des directives qui pourront être mises en pratique et seront effectivement suivies. Car l'inverse est également possible : on peut fixer des directives politiques afin de rassurer l'opinion publique de nos différents pays, tout en sachant qu'elles ne pourront jamais être appliquées dans la pratique, directives que les militaires approuveraient en paroles, mais qu'ils ne pourraient jamais prendre au sérieux. Seules sont bonnes ou utiles les règles applicables en pratique. Certes, un simulacre de contrôle politique sur les armes atomiques pourrait apaiser l'opinion publique et, par là, paraître hautement utile. Cette philosophie je la comprends un peu mais, après mûre réflexion, je suis arrivé à la conclusion que je dois marquer mon hostilité à pareil camouflage parce qu'il exigerait une rançon psychologique excessive de cette même opinion publique, ainsi que de l'appareil militaire, au moment d'une crise ou au début d'un conflit, lorsqu'il apparaîtrait que les directives données sont impossibles à appliquer ou qu'il serait dangereux de les mettre en pratique.

Mr. Duynstee (continued)

In paragraph 37 of the Report, Mr. Mulley bases himself on the assumption that the smallest tactical nuclear weapon is the equivalent of the Hiroshima bomb. I agree entirely that the use of a bomb of this calibre, although it is called tactical and is so-called "clean", should be subject to political directives. But, if my information is correct, there are also smaller tactical nuclear weapons. Some of them are scarcely bigger than the conventional hand-grenade, although the effect of a 'nuclear hand-grenade' of this type is almost equal to the explosive force of the heaviest artillery shell of the Second World War.

It is the suggestion that the use of the smaller tactical "clean" nuclear weapon should also be controlled by political directives that causes me anxiety. In my view this would be a serious error. Tactically speaking, the defence of a bridgehead, against a numerically superior enemy, demands that the bridgehead should possess considerable, in fact considerably superior, firing power. In my humble opinion Western Europe is a bridgehead. The manpower superiority of the Communist bloc is enormous. The West has barely twenty-one divisions representing little more than the so-called "thin red line" of the time of Balaclava and the Charge of the Light Brigade.

The Western countries have insufficient depth of territory in which to manoeuvre, either tactically or strategically. In view of the manpower supremacy of the East, it is probable that, in the event of war, the Soviet bloc would launch not a nuclear, or even a tactical-nuclear attack, but a purely conventional attack on this "thin red line" where a massive break-through at some specific point would be more than possible.

Once that line had been broken — even given a modern system of hedgehog defence — the West would find itself in a very unpleasant position.

In the first place, the East is vastly superior in conventional weapons and, in the second, the amount of territory available for tactical, not to mention strategic, manoeuvring in the Western bridgehead is extremely limited. If Western Europe is to hold out to the last, the Allies will

almost be forced to use nuclear weapons of the heavier, even of the heaviest, type to hold up the attack from the East. In so doing, the West would incur the odium of being the first to use tactical nuclear weapons and, what is more, tactical nuclear weapons of the heavier or heaviest type.

If, however, in the initial stage, a small tactical nuclear weapon were used — the decision would have to be taken by the officer commanding on the spot — it might mean that, at a later stage, we could avoid being the first users of the heavy tactical nuclear weapon, while the East was still restricting itself to conventional warfare and naturally making great play with our failure to continue to do the same.

Prevention is better than cure. This saying might well be adapted to the present situation as follows: "Timely prevention with small tactical nuclear weapons is better than a cure with large tactical nuclear weapons that comes too late." I agree with Mr. Mulley that the tactical nuclear weapons mentioned in paragraph 37 of his Report should come under political control, but I do not think this should apply to smaller tactical nuclear weapons. The decision to use these should for the moment be left to the officer commanding on the spot. I am no expert in military matters, Mr. President, and it is difficult for me to make my meaning clear, but I might define it as follows. I want to exclude from political directives those tactical "clean" nuclear bombs, the destructive effect of which is limited to the area held by an enemy regiment or small brigade when it is deployed for a frontal attack. These "clean" tactical nuclear bombs can be fired either from tactical nuclear equipment on the spot, or, so far as this is technically compatible with accurate delivery, from a distance, at the request of the officer commanding at the front, by what I will call long or medium-range ballistic delivery.

I would also exclude from political directives the use of nuclear weapons in the circumstances mentioned by Admiral Hughes Hallett. In practice, air defence today is not really possible unless tactical nuclear weapons are used from

M. Duynstee (suite)

Au paragraphe 37 de son rapport, M. Mulley part du principe que la plus petite bombe atomique tactique a une puissance égale à celle des bombes d'Hiroshima. Je suis d'accord avec M. Mulley pour dire que l'emploi d'une bombe de ce calibre, même si on la qualifie de « propre », doit être subordonné à des directives politiques. Mais, il existe des bombes atomiques tactiques bien plus petites. Certaines dépassent à peine la taille des grenades à main classiques, mais leur puissance explosive est presque égale à celle des plus gros obus d'artillerie utilisés au cours de la deuxième guerre mondiale.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'on voudrait soumettre également à certaines directives politiques, l'emploi des plus petites bombes atomiques tactiques « propres ». Ce serait, à mon sens, une erreur capitale. Sur le plan tactique, la défense d'une tête de pont exige, lorsque l'adversaire dispose de la supériorité numérique, une puissance de feu de loin supérieure à celle de l'assaillant. Or, à mon humble avis, l'Europe occidentale n'est qu'une tête de pont. La supériorité en effectifs du bloc communiste est énorme. En réalité, les vingt et une divisions dont dispose l'Occident tiennent une ligne rouge relativement mince, la « thin red line » comme on l'appelait à l'époque de la bataille de Balaclava et de l'époque de la « charge de la brigade légère ».

Les pays occidentaux ne disposent que d'un espace très restreint pour leurs manœuvres tactiques ou stratégiques. L'Est ayant la supériorité en effectifs, il faut, en cas de conflit, s'attendre de sa part à une attaque classique, c'est-à-dire non atomique, sans l'emploi même d'armes atomiques tactiques. Pareille attaque, appuyée uniquement sur l'armement classique, pourrait très bien, étant donné le peu de profondeur de la ligne rouge de défense, aboutir à une percée massive en un point déterminé.

Après la rupture de cette ligne relativement mince et, même si l'on appliquait la formule moderne de la défense en hérisson, l'Occident se trouverait dans une situation très pénible.

Tout d'abord, les moyens classiques que possède l'Est dépassent de loin ceux de l'Occident et, ensuite, l'espace nécessaire à la manœuvre tactique, sinon stratégique, est très réduit sur la tête de pont occidentale. Si l'on voulait, dans ces conditions, garder malgré tout l'Europe occi-

dentale, on serait presque forcé de recourir à l'emploi de grosses bombes atomiques tactiques ou même des plus grosses, afin d'arrêter in extremis l'attaque venant de l'Est. Dans ce cas, l'Occident serait responsable d'avoir été le premier à utiliser les armes atomiques tactiques et précisément celles du type le plus puissant.

Par contre, l'utilisation d'une petite bombe atomique tactique au stade initial (la décision devrait être prise directement par l'officier commandant sur place) éviterait peut-être de devoir, à un stade ultérieur, recourir à l'emploi d'une bombe atomique tactique d'un type plus lourd, initiative que l'Est, qui ferait la guerre avec des armes classiques, ne manquerait évidemment pas de nous reprocher.

Il vaut mieux prévenir que guérir. En appliquant ce principe à la situation présente, on pourrait dire qu'il est préférable de « prévenir » le pire en utilisant de petites bombes atomiques tactiques plutôt que de « guérir » en intervenant tardivement au moyen de grosses bombes atomiques tactiques. Je partage donc le point de vue que M. Mulley a exposé au paragraphe 37 de son rapport : il est nécessaire de soumettre l'utilisation des bombes atomiques tactiques à un contrôle politique, mais, à mon sens, cette règle ne doit pas s'appliquer à l'emploi des bombes atomiques tactiques d'un type plus petit. Il appartient au commandant local de prendre immédiatement une décision sur ce point. Comme je ne suis pas un expert militaire, il m'est difficile, Monsieur le Président, de définir ces notions avec toute la précision voulue. Je me contenterai de dire qu'il faudrait exclure de toute directive politique les bombes atomiques tactiques « propres » dont l'effet destructeur ne s'étend pas au delà de la zone d'opérations d'un régiment ou d'une petite brigade ennemie, lorsque ces unités sont mises en ligne en vue d'une attaque de front. Pareille bombe atomique tactique « propre » pourrait être prélevée sur les stocks atomiques tactiques disponibles sur place. Elle pourrait aussi prendre la forme d'un engin balistique à longue ou moyenne portée, lancé de loin, à la demande de l'officier commandant le front, pour autant que la technique des armes de ce genre permette de l'utiliser avec la précision requise.

D'autre part, je voudrais qu'échappe aussi à toute directive politique, l'emploi de bombes atomiques dans les cas cités par l'amiral Hughes Hallett. La défense anti-aérienne moderne est impossible sans l'utilisation immédiate de bombes

Mr. Duynstee (continued)

the start. The same applies to the so-called missile-to-missile bombs.

I listened yesterday with the greatest interest to Admiral Hughes Hallett's speech, with which I found myself in complete agreement. In view of my remarks and more especially by reason of the importance of the question we are now discussing, I wonder whether it would not be useful if General Norstad, when he comes on Friday, were if possible to tell us something about the various smaller kinds of tactical nuclear weapons, which are clearly being increasingly developed.

If you agree with this idea, Mr. President, I would suggest that either you yourself or the Rapporteur ask General Norstad whether he would be prepared to do this.

I would like now to make a few short comments on the standardisation of armaments. I agree with the Rapporteur when he says in paragraph 67 that this is a question where "political ruling is required". This extremely important matter, which I broached in my own Parliament last year, is touched on again by Admiral Hughes Hallett in Document 106, and I hope to be able to discuss it at greater length when he presents his Report. For the moment I will confine myself to saying that I am in general agreement with the spirit of his Recommendation, but that I disagree strongly with certain of the points made in the Report itself. I think myself the whole problem should be dealt with under N.A.T.O. and that, as a step towards achieving the standardisation of armaments, preferably every country, but at least the WEU countries, should allot a certain percentage — say 25 % initially, to be increased gradually over the years — of their military budget or their gross national product to a common military pool. In this way we would have available a common financial "mass of manoeuvre" which would enable effective work to be done, especially in the field of armaments standardisation. It is my earnest hope that the United Kingdom would agree to take part, for if, and I repeat if, the experiment of Little Europe finally succeeds both economically and politically, I think it highly probable that unless the United Kingdom is willing, within the framework of W.E.U., to join in setting up a common pool of this kind, the Little Europe of the Six will do so, will in

fact be forced to do so, because in the present unfortunate state of the world, armed forces and armaments are essential to the preservation of freedom and independence, and the common financing of armed forces and armaments is also ultimately essential to the preservation of the freedom and independence of the European Economic Community.

I earnestly hope the United Kingdom is not going to miss what it is not, perhaps, quite unrealistic to call our financial and military boat, but that we shall have its help in building up something of the sort within the WEU framework. Admiral Hughes Hallett may, of course, be able to say something about this when he introduces his Report.

I would like to make one final comment, Mr. President. I read with considerable interest the review of the organisation of tactical formations in paragraphs 3 to 33 of Mr. Mulley's Report. As I have said, I am no expert in military matters, so it is a little difficult for me to judge, but, speaking as a necessarily interested amateur — if I may so describe myself — with some practical experience, my own preference would be for the German type of organisation described in paragraph 9. The high degree of mobility and flexibility there described seems to me indispensable in modern warfare. The German formula, plus what I would call a "roving second-in-command headquarters", seems to me the right one. Transport by means of caterpillar tractors is also, I think, absolutely essential. In general, it seems to me that Europe has too few of these and that insufficient thought has been given to this point. We are also too apt to use ordinary motor vehicles for purposes of transport, a practice that in wartime might prove highly unsuitable. Consideration should be given to the use of caterpillar tractors as well as of vehicles with a combination of caterpillar tracks and balloon tyres enabling them to keep up in the water and also to be used on swampy ground.

Another advantage I see in the German type of organisation is that it provides for the application of naval tactics to land warfare. It is

M. Duynstee (suite)

atomiques tactiques. Il en va de même pour les engins anti-engins.

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai écouté le discours de l'amiral Hughes Hallett, dont je partage sans réserve le point de vue. Monsieur le Président, je pense qu'à la lumière des observations que j'ai formulées et surtout eu égard à l'importance de la question que nous étudions à présent, il serait utile que le général Norstad nous donne, si possible vendredi prochain, quelques explications au sujet des différentes sortes de bombes tactiques d'un type plus petit, qui sortiront probablement bientôt des arsenaux.

Si vous êtes du même avis, Monsieur le Président, je voudrais vous demander, à vous ou au rapporteur, M. Mulley, d'adresser une invitation dans ce sens au général Norstad.

Permettez-moi encore de formuler quelques brèves observations au sujet de la standardisation des armements. Je partage, sur ce point, l'opinion du rapporteur lorsqu'il écrit, au paragraphe 67, qu'« une décision politique s'impose ». Cette question extrêmement importante, que j'ai d'ailleurs déjà abordée l'année dernière devant mon propre Parlement, est soulevée aussi dans le Document 106 rédigé par l'amiral Hughes Hallett, ce qui me permettra, sans doute, d'y revenir d'une façon plus approfondie. Dès à présent, je dirai que, tout en marquant mon accord sur la teneur de sa Recommandation, mon opinion s'écarte peut-être assez fort, sur certains points, de celle exprimée par le rapporteur. A mon avis, les pays d'Europe, tout au moins ceux de l'U.E.O., devraient, sous l'égide de l'O.T.A.N. et en vue d'apporter une solution au problème que pose la standardisation des armements, verser une partie déterminée ou un certain pourcentage (25 % par exemple) de leur budget militaire ou de leur produit national brut dans un fonds militaire commun. Ce pourcentage augmenterait progressivement. De la sorte, on disposerait d'une masse de manœuvre financière commune qui permettrait d'agir efficacement, surtout dans le domaine de la standardisation des armements. Je souhaite vivement que l'Angleterre soit disposée à contribuer à la constitution de ce fonds, car il est très probable que la petite Europe des Six serait finalement obligée de créer pareil pool financier et militaire, si, j'y insiste, l'expérience de la petite Europe réussissait dans le domaine économique et politique, et si l'Angleterre refusait, au sein de l'U.E.O., de parti-

ciper au pool envisagé. Car, hélas, le monde est ainsi fait qu'il faut des troupes et des armes pour sauvegarder la liberté et l'indépendance. Aussi, faudra-t-il, en définitive, assurer en commun le financement de cet instrument militaire indispensable à la liberté et à l'indépendance de la Communauté Economique Européenne.

J'espère de tout cœur que le Royaume-Uni ne voudra pas manquer l'occasion qui lui est offerte de participer à cette entreprise de financement en commun de notre effort militaire, entreprise d'ailleurs empreinte de réalisme, et qu'il voudra joindre ses efforts aux nôtres en vue de la réaliser dans le cadre de l'U.E.O. L'amiral Hughes Hallett pourra peut-être déjà nous éclairer sur l'attitude de son pays lorsqu'il présentera son rapport.

Une dernière observation, Monsieur le Président. J'ai lu très attentivement les paragraphes 3 à 33 du rapport de M. Mulley qui traitent de l'organisation des unités tactiques. N'étant pas expert militaire, il m'est assez difficile de porter un jugement sur ce point. Mais, amené par la force des choses à m'intéresser à ces questions, et ayant acquis quelque expérience pratique dans ce domaine, je ne cacherai pas mes préférences pour le système adopté par la République Fédérale Allemande, tel qu'il est esquissé au paragraphe 9. La mobilité et l'élasticité y sont poussées à l'extrême, ce qui est de la plus haute importance dans la guerre moderne. La formule allemande, combinée avec celle d'un « quartier général itinérant du commandant en second », me paraît la bonne. Il me semble absolument indispensable, dans la guerre moderne, d'assurer le transport des troupes par des véhicules à chenilles. En général, nos armées européennes ne disposent pas d'un nombre suffisant de ces véhicules ; je pense d'ailleurs que nous ne sommes pas assez attentifs à cette question. Trop souvent, le transport se fait par des moyens dont l'utilisation est parfois très compromise en cas de guerre. Il faut accorder l'importance qu'il mérite au problème du transport par véhicules montés sur chenilles, tout en cherchant à combiner chenilles et pneus ballons, ce qui, en cas de nécessité, permet de créer un moyen de transport semi-flottant, et autorise des déplacements en terrain marécageux.

A mes yeux, le système allemand présente encore un autre avantage : il se prête à l'application, dans la guerre terrestre, de la tactique pro-

Mr. Duynstee (continued)

not improbable that in any third world war the strategy and tactics applied to ground warfare will, in fact, have largely to be based on theories which have up to now been applied only to naval warfare. I believe we are on the threshold of great changes in methods of warfare, which will probably result from the development of the machine. In this connection it is sad but interesting to recall what the Austrian writer Schumpeter said in 1919 in his book "The Sociology of Imperialism": "Created for the needs of war, the machine created wars to meet its own needs".

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Duynstee.

I shall now interrupt the debate for two purposes. The first is to inform you that the Belgian Minister for Foreign Affairs, Mr. Wigny, is coming here this morning, and will address us at 11.30 a.m., and I hope, and believe, that Mr. von Brentano, the German Foreign Minister will be with us this afternoon between 4.15 and 4.30. I must bear in mind also that we have a fairly full day. We are all indebted to the Ministers for coming. In view of their visit, I propose to close the list of speakers in this debate at 11 a.m., otherwise we shall run into time difficulties.

5. Addition to the Agenda and Reference to Committee

The PRESIDENT. — Secondly, I propose to interrupt this debate in order, since Lord Stonehaven is now here, to take the proposal he had intended to put forward before we started this morning's debate. Lord Stonehaven and several of his colleagues have tabled a Motion for a Recommendation on the Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty, Document 112. On the question of this Motion being added to the Agenda, the following only may be heard: one speaker for the Motion,

one speaker against, and the Chairman of any Committee concerned. I would ask them to be brief, and to keep to the time allotted to them, which is five minutes.

I call Lord Stonehaven.

Lord STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I wish first, Mr. President, to apologise to you for not being in my place when I should have been. I am extremely sorry for this discourtesy for which I also apologise to the Assembly.

I can be extremely brief regarding the substance of this Recommendation. The list of signatures shows that it is backed by nearly everyone. If Germany, which is our full partner, and our German friends, ask to review restrictive parts of protocols entered into some time ago, when conditions were not exactly the same as today, I think that should be done; and that the best place to do it would be in the Defence Committee. That is the reason for this Recommendation. I do not think I need say any more.

The PRESIDENT. — Thank you, Lord Stonehaven.

I will now call on one speaker to speak against the Motion.

There are no speakers against the Motion. Therefore, I ask the Chairman of the Committee concerned if he wishes to say anything on this subject.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — I have very little to add, Mr. President, to what Lord Stonehaven has already said. The Motion has been signed by members of my Committee and, as you have just informed the Assembly, there are no speakers against it. I can therefore say, without fear of contradiction, that the majority of the Committee are in favour of it.

The PRESIDENT. — Thank you, Marchese. No doubt the Assembly will wish to include this Motion on its Agenda and refer it to the Committee on Defence Questions and Armaments.

M. Duynstee (suite)

pre aux forces navales. Il n'est pas du tout invraisemblable qu'il faille, dans l'éventualité d'une troisième guerre mondiale, adopter pour ces opérations terrestres une stratégie et une tactique inspirées des théories qui, jusqu'à présent, ne régissaient que la guerre navale. Il faut s'attendre à de grands changements dans les méthodes utilisées pour la conduite de la guerre. Ces modifications sont dues à l'évolution du machinisme. Il est assez triste, mais intéressant, de citer à ce propos ce que l'écrivain autrichien Schumpeter écrivait déjà en 1919 dans son livre « La sociologie des impérialismes » : « Créée par la guerre qui en avait besoin, la machine créa la guerre dont elle avait besoin. »

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Duynstee.

Je vais maintenant interrompre la discussion pour deux raisons : tout d'abord, pour vous informer que le Ministre des Affaires étrangères de Belgique, M. Wigny, doit venir ici ce matin et qu'il prendra la parole à 11 heures 30 et que, comme je l'espère, M. von Brentano, Ministre des Affaires étrangères d'Allemagne sera également parmi nous cet après-midi entre 16 heures 15 et 16 heures 30. Je dois aussi tenir compte du fait que nous avons aujourd'hui un programme très chargé. Nous sommes tous reconnaissants à ces ministres d'avoir bien voulu venir. En vue de leur visite, je propose de clore à 11 heures la liste d'inscription des orateurs pour cette discussion, sans quoi nous ne pourrions nous conformer à l'horaire prévu.

5. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Deuxièmement, comme Lord Stonehaven est parmi nous, je me propose d'interrompre cette discussion afin de nous saisir de la proposition qu'il avait eu l'intention de formuler avant que nous ayons commencé la discussion de ce matin. Lord Stonehaven et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation concernant la révision du Protocole N° II, article II, et du Protocole N° III, annexe III, sections IV et V du Traité de Bruxelles amendé, Document 112. Seuls peuvent prendre la parole sur l'inscription de cette proposition à l'ordre du jour, un

orateur en faveur de la proposition, un orateur contre la proposition, et le Président de toute commission intéressée. Je leur demanderai d'être brefs et de s'en tenir au temps qui leur est accordé, c'est-à-dire cinq minutes.

La parole est à Lord Stonehaven.

Lord STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désire tout d'abord, Monsieur le Président, vous faire mes excuses pour ne m'être pas trouvé à ma place lorsque j'aurais dû y être. Je suis désolé de cette impolitesse dont je m'excuse également auprès de l'Assemblée.

Je serai extrêmement bref en ce qui concerne la substance de cette recommandation. La liste des signatures montre qu'elle est soutenue par presque tout le monde. Si la République Fédérale d'Allemagne, qui est notre associée à part entière, et nos amis allemands demandent de ré-examiner les clauses restrictives des protocoles conclus il y a quelque temps, alors que les conditions n'étaient pas exactement les mêmes qu'aujourd'hui, je pense qu'il faut leur donner satisfaction, et que le meilleur endroit pour le faire serait la Commission de Défense. Tel est l'objet de cette recommandation. Je crois qu'il n'est pas nécessaire que j'en dise davantage.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Lord Stonehaven.

Je vais maintenant demander à un orateur de parler contre cette proposition.

Il n'y a personne contre cette proposition. Je demande donc au Président de la commission intéressée s'il désire dire quelque chose à ce sujet.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je n'ai pas besoin d'ajouter grand chose à ce qu'a dit Lord Stonehaven. La proposition est signée de membres de la commission que je préside et, ainsi que vous venez d'en faire part à l'Assemblée, aucune opposition ne s'est manifestée. Je peux donc dire tranquillement que la commission, dans sa majorité, est favorable à l'adoption de cette proposition.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Lucifero. Je pense que l'Assemblée voudra inscrire cette proposition à son ordre du jour et la renvoyer à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

The President (continued)

Are there any objections to this normal procedure ? . . .

It is therefore agreed.

6. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The PRESIDENT. — We will now resume the debate.

I call Mr. Blachstein.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentleman, I would like to begin by thanking Mr. Mulley for his report on the state of European security, though I must add that I found the original draft better than the final version submitted to you by the Rapporteur on behalf of the Defence Committee.

At one point in the second Recommendation of Document 105 the amended version seems to me not only no improvement on the original, but even obscure and dangerous — dangerous because the decision to use tactical nuclear weapons may be delegated even to military commanders.

I think Mr. Mulley's report also indicates the size of these weapons and the nature of their effects. One example makes it clear that the smallest of these tactical bombs will be about the size of the one that fell on Hiroshima.

We do not believe it is the right time to issue directives about the use of tactical nuclear weapons. It is said that nothing will be changed by reason of the fact that the use of strategic nuclear weapons is made subject to a political decision on the part of the competent authorities. But it is extraordinarily difficult today to draw the line between strategic and tactical weapons. I think Admiral Hughes Hallett's contribution to the debate on this subject yesterday was particularly clear and quite horrifying in the possibilities it revealed.

My Dutch colleague, Mr. Duynstee, said we would have to accept the disagreeable responsibility of making provision in our defence plans for the use of nuclear weapons from the beginning, or even, if need be, of large bombs. Ladies and Gentleman, what would be left of all we are called upon to safeguard if we were to approve a policy involving the use of these large strategic bombs to defend this tiny Western Europe where, as was said today, there is so little room to manoeuvre ? Is there any point in defence if it involves the annihilation of everything worth defending ?

Surely this illustrates the whole problem facing us today. We must find some way out of the vicious circle which obliges us to adopt the use of large strategic weapons as a deterrent. Is there not a danger that if such deterrents are used in limited conflicts, even in local conflicts, which are by no means impossible, steps may be taken which would lead inevitably to world war ?

We should not underestimate Soviet Russia. I believe our failure to appreciate Soviet Russia at its true worth twenty or thirty years ago was one of the reasons for the outbreak of the Second World War. We should not make the same mistake again. It often seems to me that Soviet Russia's size and military power are not fully appreciated in the West. I also think we are only too ready to believe we can change Soviet policy by a wave of the hand.

Yesterday the unfortunate remark was made that disengagement is the first step towards capitulation. Now, Mr. President, Ladies and Gentleman, we German Social Democrats differ in no way from yourselves in our rejection of Communism and our determination to preserve freedom in this part of Europe and in the world. Perhaps now during the 1958 Berlin crisis I may remind you that in 1948 also, ten years ago, the German Social Democrats were one with the people of Berlin and the whole German nation in their efforts to secure the freedom of this city and the freedom and independence of the

M. le Président (suite)

Y a-t-il des objections à cette procédure normale ?...

Cette procédure est acceptée.

6. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous allons maintenant reprendre la discussion.

La parole est à M. Blachstein.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je désire, tout d'abord, remercier M. Mulley du rapport qu'il a présenté à l'Assemblée et qui nous informe de l'état de la sécurité européenne. J'estime toutefois que le projet initial était meilleur que les conclusions auxquelles ont abouti les débats de la Commission des Questions de Défense et qu'elle a chargé son rapporteur de vous faire connaître

En effet, il est un passage de la deuxième Recommandation du Document 105 que je ne considère pas comme une amélioration, parce qu'il est conçu dans des termes imprécis et même dangereux. J'estime qu'il est dangereux de déléguer à certains chefs militaires le pouvoir de décider de l'emploi tactique des armes atomiques.

Je crois, d'autre part, que le rapport de M. Mulley fait ressortir aussi le degré de puissance des armes dont il s'agit et les effets qu'elles pourront produire. La situation est bien caractérisée par l'exemple de la plus petite de ces bombes tactiques qui aurait une puissance comparable à celle de la bombe d'Hiroshima.

J'insiste qu'il ne convient pas, à l'heure actuelle, de définir des directives sur l'emploi des armes nucléaires tactiques. On dit que cela n'entraînerait aucun changement dans le statu quo ; que l'emploi stratégique des armes nucléaires est subordonné à la décision des autorités politiques responsables. Or, il est aujourd'hui extrêmement difficile de faire le départ entre les armes stratégiques et tactiques. L'intervention de l'amiral Hughes Hallett dans la discussion d'hier m'a paru particulièrement claire à cet égard et de nature à provoquer l'effroi lorsqu'on

songe aux interprétations qu'on pourrait donner à la Recommandation.

Notre collègue néerlandais, M. Duynstee, estime que les plans de défense doivent prévoir l'emploi des armes nucléaires dès le début des opérations et qu'il faut, au besoin, aller jusqu'à recourir aux grosses bombes, sans reculer devant l'odieux qui s'y attacherait. Mesdames et Messieurs, que resterait-il de notre petite Europe, de cette Europe occidentale que nous avons le devoir de défendre et dans laquelle, comme on l'a déjà déclaré aujourd'hui, les possibilités de manœuvre sont si étroitement limitées, si vous considérez comme de bonne politique de recommander l'emploi des grosses bombes stratégiques ? La défense a-t-elle encore un sens si elle doit aboutir à l'anéantissement de ce qui doit être défendu ?

Cette conception des choses montre bien la complication des multiples problèmes avec lesquels nous sommes confrontés. Je crois qu'il faudrait trouver des voies qui nous permettent de sortir de ce cercle vicieux qui nous oblige, d'après vous, à aller jusqu'à l'emploi préventif des armes stratégiques lourdes. Si l'adoption de pareille mesure était autorisée dans l'hypothèse d'un conflit limité, hypothèse que l'on ne peut tout de même pas écarter, ne faudrait-il pas craindre qu'elle ne conduise fatalement à une guerre généralisée ?

Ne sous-estimons pas la force de la Russie soviétique. Ce serait répéter l'erreur que l'on a commise il y a vingt ou trente ans et qui a été l'une des causes, à mon avis, de la seconde guerre mondiale. C'est une erreur dans laquelle il ne faut pas retomber. Il me semble quelquefois que l'Occident n'estime pas à sa juste valeur l'importance et la puissance militaire de l'Union soviétique. Il me semble aussi que l'on a parfois trop tendance à croire à la possibilité de renverser la politique de ce pays en un tour de main.

Hier, nous avons, non sans déplaisir, entendu déclarer ici que le « désengagement » serait l'antichambre de la capitulation. Mais, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'attitude des sociaux-démocrates allemands ne diffère en rien de la vôtre lorsqu'il s'agit de rejeter le bolchevisme et nous ne sommes pas moins résolus que vous tous à sauvegarder la liberté de cette partie de l'Europe et du monde. Puis-je vous rappeler que, dans la crise berlinoise de 1958 que nous traversons, tout comme il y a dix ans, les sociaux-démocrates et le peuple allemand tout entier ont été aux côtés de la population de Berlin, dans la

Mr. Blachstein (continued)

Western half of our country. Perhaps in recalling the year 1948 we ought to think not only of Berlin, but also of what went before, for example, of the prevention of the union of the Social Democrat and Communist parties in West Germany. We believe this put a stop to the spread of Communism to the whole of Germany at a time when the Communists had a place in most Western European governments, and that we contributed thereby to the preservation of freedom in this part of Europe and above all made possible the resistance in 1948 and our present participation in the efforts to uphold the liberty of Europe.

Today we do not think the policy of disengagement need necessarily mean a first step towards capitulation; on the contrary, we believe every effort should be made, through disengagement, to profit from the lessons of the Second World War and to place on a new footing relations between the various regimes in the world and between East and West.

It is particularly important for us in Germany that this problem should be solved, as we are right on the demarcation line, although it is true that the Netherlands, Belgium, France and Great Britain are not very far from it. We think if we are to escape from the vicious circle in which every bomb is matched by a larger one, we must be prepared to take political steps — or at least attempt to do so — in the hope of solving in the political sphere problems that have become almost insoluble by military means.

We realise, however, that the whole problem cannot be solved at once, but that its various aspects must be dealt with separately, as suggested in the British Government proposals of 1955, those of the Polish Minister for Foreign Affairs this year, and others. The aim of the negotiations as a whole should be to ease tension and achieve a lasting state of security in Europe.

We do not agree with the suggestion made in this report, to arm our forces still further with nuclear weapons, particularly small or tactical ones, insofar as they do not already possess them. It seems especially inappropriate in the case of the German army, so long as there is still hope of solving the German problem without war and preventing the breach from widening into a permanent one. So long as the division of Germany and the isolation of Berlin cannot be ended by peaceful means, they will be a permanent source of unrest in Europe.

We are afraid of our small Europe one day becoming a nuclear battlefield. We do not wish both halves of Germany to become a testing ground for nuclear weapons, either as a result of a mistaken policy on the part of the West or of a disastrous policy pursued by the countries of the Warsaw Pact.

If it is objected that the inferiority of the West in conventional weapons and troops makes defence with nuclear weapons essential — General Norstad is to speak of this tomorrow — then we may well ask what is to be gained by possessing twenty divisions, even equipped with tactical nuclear weapons, when the other side must also have such weapons, since we know that they have larger ones.

We think that, in spite of all the efforts on the part of the Rapporteur and the Committee which went into the Report, its conclusions do not fit either the times or present requirements but, on the contrary, accentuate the differences between the powers, and far from stopping the nuclear armaments race between East and West, are bound to accelerate it, thus closing the vicious circle.

For these reasons, Mr. President, we are unable to vote for the Report and would like to add that a genuine policy of *détente* is essential for the solution of the practical military problems facing us today.

M. Blachstein (suite)

lutte pour la liberté de cette ville, et pour la liberté et l'indépendance de la partie occidentale de l'Allemagne. Et, lorsque nous évoquons l'année 1948, sans doute devrions-nous penser, non seulement à Berlin, mais aussi aux événements antérieurs : quand, par exemple, nous nous sommes opposés à la fusion du parti social-démocrate et du parti communiste en Allemagne occidentale. Nous sommes convaincus qu'en empêchant ainsi le bolchevisation de toute l'Allemagne à une époque où les communistes faisaient encore partie de la plupart des gouvernements d'Europe occidentale, nous avons, nous aussi, apporté notre contribution au maintien de la liberté dans cette partie de l'Europe et que, sans cela, la résistance de l'année 1948 n'eût pas été possible, pas plus que notre participation actuelle aux efforts tendant à sauvegarder la liberté de l'Europe.

Néanmoins, nous estimons aujourd'hui que la politique de désengagement ne doit pas nécessairement nous conduire dans la voie de la capitulation. Cependant, nous devons absolument nous efforcer, par le « désengagement », de tirer parti des leçons de la deuxième guerre mondiale et de régler, sur une base nouvelle, les relations entre les différents régimes qui prévalent dans le monde et entre les zones occidentale et orientale.

Pour les Allemands qui se trouvent sur la ligne de contact entre l'Est et l'Ouest, la solution de ces problèmes revêt une urgence particulière, même si nous avons conscience du fait qu'aujourd'hui les Néerlandais, les Belges, les Français et même les Anglais n'en sont guère plus éloignés que nous-mêmes. Si l'on veut rompre le cercle fatal des bombes minuscules, petites, moyennes et grandes, il faudra se décider à prendre des mesures politiques, ou du moins à faire un effort dans ce sens, afin de préparer et de réaliser, sur le plan politique, la solution de problèmes devenus presque insolubles sur le plan militaire.

Il est évident qu'on ne pourra parvenir du jour au lendemain à une solution d'ensemble. Il faudra, au contraire, rechercher d'abord des solutions partielles, dans le genre de celles qui ont été esquissées par le Gouvernement britannique en 1955, ou par le Ministre des Affaires étrangères de Pologne cette année. Toutes ces démarches devraient constituer une partie des négociations destinées à promouvoir la détente et à as-

surer la sécurité européenne d'une manière durable.

La formule proposée dans le rapport, de compléter l'équipement des forces armées au moyen d'armes atomiques, d'abord petites ou tactiques, ceci pour autant que les armées en soient encore dépourvues, ne nous paraît pas adéquate. Elle nous semble particulièrement inadéquate en ce qui concerne la Bundeswehr, tant que subsistera la plus petite chance de résoudre la question allemande, sans guerre, et d'empêcher que la division de l'Allemagne ne soit perpétuée. La division de l'Allemagne et l'isolement de Berlin maintiendront en Europe un foyer permanent d'agitation, aussi longtemps qu'on n'aura pas réussi à y mettre fin par des moyens pacifiques.

Ce que nous redoutons, c'est qu'un jour, et précisément en raison du rétrécissement de l'espace européen, on puisse faire de l'Europe un champ de bataille atomique. Nous ne voulons pas non plus qu'une politique maladroite de l'Occident et une politique hasardeuse des pays signataires du Pacte de Varsovie, aboutissent à transformer les deux parties de l'Allemagne en un champ d'exercice atomique.

Lorsque vous déclarez que l'infériorité des forces occidentales dans le domaine des effectifs et des armes classiques nous oblige à recourir aux armes atomiques, le général Norstad nous en parlera demain, l'on se demande vraiment à quoi peuvent nous servir les vingt divisions que l'on veut doter d'armes nucléaires tactiques, dont l'adversaire doit être pourvu lui aussi, alors que nous savons qu'il possède des armes atomiques lourdes.

Nous croyons qu'en dépit de tous les efforts déployés par le rapporteur et par la Commission, les conclusions du rapport ne répondent pas aux exigences de l'époque à laquelle nous vivons, mais qu'elles accentuent, au contraire, les antagonismes entre les puissances, en amenuisant les possibilités d'arrêter la course aux armements atomiques à laquelle l'Est et l'Ouest se sont livrés jusqu'ici.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous estimons ne pas pouvoir donner notre approbation à ce rapport. Nous tenons à déclarer devant cette Haute Assemblée que, même pour résoudre les questions pratiques d'ordre militaire qui se posent à nous, il est absolument indispensable de mettre en œuvre une politique conforme aux nécessités de notre époque qui exige impérieusement une détente.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Blachstein.

I call Mr. Hale.

Mr. HALE (*United Kingdom*). — Mr. President, I have put my name down for a fifteen minute speech but I shall not speak for that time, not so much because of your appeal but because Mr. Blachstein has said so much more ably than I could what I had intended to say.

I think I would be fair if I say that I hold myself to be a pacifist and therefore my position here has always been rather equivocal. I have not myself thought that to call myself a pacifist gives me any moral status. I do not share the view that a pacifist is any more concerned about his children than are my colleagues who take different views. I dislike my fellow pacifists very much because of their oppressive habits and their demonstrations. I do not myself believe that to sit on one's backside in the mud gives one any claim to clarity or purity of mind, therefore I find myself at this moment speaking in some difficulty.

The argument is put that this Report is in pursuance of the Brussels Treaty and that we are here to pursue our obligations under the Brussels Treaty, but I do not regard that Treaty as the Ark of the Covenant. My own great difficulty is in a sense almost a personal one. This is a brilliant Report very ably prepared by a very able colleague of mine, and I know that his views on nearly every political subject are nearly identical with mine. I feel I may be rather ungenerous when I say I intend to vote against this Report.

The facts about the tragic situation of Germany in relation to what are called tactical weapons have been put so fairly by Mr. Blachstein that I need not repeat his argument. However, I believe that this Report depends on two false assumptions. We talk about political decisions and we talk about them based on information, so the whole history of the last 40 years shows that we do not know the truth about any war, and certainly not at the time. In the war of 1914-1918 the German decision to march was based upon a false report that the French had bombed Freiburg. In the war of 1939-1945 we are told, and we still do not know with what accuracy, that German troops in Polish uniforms

crossed the frontier in order to provide a false *casus belli*. None of us knows what happened in relation to Korea, and if I do not pursue the circumstances with regard to Suez it will no doubt be regarded as an act of abnegation on my part and I shall at least have the merit of not making a point which I think could be easily in anyone's mind.

Secondly, we are told that to put a theoretical brake upon military decisions by saying they must be political is an act of restraint. So far as the British constitution is concerned a political decision in such a matter is not a democratic decision. It is taken at Cabinet level; it does not matter whether it is a Conservative or a Labour Cabinet. The House of Commons is not consulted about such a matter, but the decision is taken at Cabinet level and personally I would rather trust myself to General Norstad than to General Eisenhower. I would rather trust myself to a military decision in such a matter than to a political decision taken behind closed doors and never submitted to Parliament and never subject to debate until it is all over. These are two of my difficulties.

Then the argument is put to me that this is a step in the right direction. I do want to say with all sincerity that I appreciate what was in his mind. I appreciate that he was trying, as I might very well have done in his place, to bring about a position of at least endeavouring to provide a solution. But a step in the right direction may very well be a retrograde step unless there is any chance of reaching one's objective. If one leaves a position of clarity on the road to another position of clarity and remains in a fog, one has not made any appreciable advance, and it seems to me the danger of this Report is that it provides a political alibi for a military decision.

I listened last night to a very clear speech by Admiral Hughes Hallett, and I hope he will forgive me if I remark that it was a very honest and sincere speech in which he put a perfectly tenable point of view. If they are being bombed by what are now called conventional bombs, of course the population will demand the maximum defence. Of course if London is having what we now call small bombs which will only destroy 3,000 or 4,000 children at once, the parents of

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Blachstein.

La parole est à M. Hale.

M. HALE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je me suis inscrit pour parler pendant un quart d'heure, mais je ne parlerai pas aussi longtemps ; non pas tant parce que vous nous l'avez demandé, mais parce que M. Blachstein a exposé tellement mieux que je n'aurais pu le faire moi-même ce que j'avais l'intention de dire.

J'estime ne pas mentir en disant que je me considère comme un pacifiste et ma position ici a donc toujours été assez équivoque. Je n'ai jamais pensé que le fait de me dire pacifiste me confère une distinction morale. Je ne suis pas de ceux qui disent qu'un pacifiste se préoccupe davantage de ses enfants que mes collègues qui ne partagent pas mes opinions. Je désapprouve les habitudes tyranniques et les démonstrations de mes camarades pacifistes. Je n'estime pas que le fait de s'asseoir dans la boue permette de prétendre à la clarté ou à la pureté d'esprit ; il m'est donc assez difficile de parler en ce moment.

On dit que ce rapport est conforme au Traité de Bruxelles, et que nous sommes ici pour remplir nos obligations aux termes de ce traité. Personnellement, je ne considère pas ce traité comme l'Arche d'alliance. Pour moi, la difficulté est, en un sens, d'ordre presque personnel. Voici un brillant rapport qui a été établi avec beaucoup de compétence par un de mes collègues, très expert et je sais que, sur presque toutes les questions politiques, ses opinions sont très voisines des miennes. Je crains donc de paraître peu généreux en disant que j'ai l'intention de voter contre ce rapport.

La vérité sur la situation tragique de l'Allemagne, en ce qui concerne les armes dites tactiques, a été si justement exposée par M. Blachstein que je n'ai pas à répéter ses arguments. J'estime toutefois que ce rapport se fonde sur deux hypothèses erronées. Nous parlons de décisions politiques fondées sur les renseignements, alors que toute l'histoire des quarante dernières années montre qu'on ne sait la vérité sur aucune guerre et surtout pas au moment où elle a lieu. Dans la guerre de 1914-1918, la décision des Allemands de déclencher la guerre était fondée sur un rapport mensonger d'après lequel les Français auraient bombardé Fribourg. Dans la guerre de 1939-1945, on nous a dit, et nous ne savons

toujours pas jusqu'à quel point c'est exact, que des troupes allemandes en uniforme polonais ont franchi la frontière afin de provoquer un faux *casus belli*. Aucun d'entre nous ne sait ce qui s'est passé pour la Corée et si je ne poursuis pas ma démonstration en ce qui concerne Suez, je pense que l'on considérera cela comme un acte d'abnégation de ma part et j'aurai pour le moins le mérite de ne pas faire valoir un argument qui, je crois, se présenterait facilement à l'esprit de n'importe qui.

Deuxièmement, on nous dit que le fait de mettre un frein théorique aux décisions militaires, en spécifiant qu'elles doivent être politiques, constitue une preuve de modération. En ce qui concerne la constitution britannique, une décision politique sur ce sujet n'est pas une décision démocratique. Elle est prise à l'échelon gouvernemental ; peu importe que ce soit un ministre conservateur ou travailliste. La Chambre des Communes n'est pas consultée et personnellement, je me fierais plutôt au général Norstad qu'au général Eisenhower. Pour cette question, je me fierais davantage à une décision militaire qu'à une décision politique prise à huis clos qui n'est même pas soumise au parlement, ni mise en discussion avant que tout ne soit fini. Voici deux de mes difficultés.

On me dit ensuite que c'est déjà un pas dans la bonne voie. Je dois dire en toute sincérité que je ne méconnais pas ce que mon collègue avait à l'esprit. Je reconnais qu'il essayait, comme je l'aurais probablement fait à sa place, de faire en sorte qu'on s'efforce pour le moins d'arriver à une solution. Mais un pas dans la bonne voie peut très bien être un pas en arrière, à moins qu'on ait une chance quelconque d'atteindre son objectif. Si, abandonnant une position bien nette sur la route pour une autre position bien nette, on reste dans le brouillard, on n'a pas réalisé de progrès sensible, et il me semble que ce rapport est dangereux en ce sens qu'il fournit un alibi politique à une décision militaire.

J'ai écouté hier soir le discours très clair de l'amiral Hughes Hallett. J'espère qu'il me pardonnera de faire observer que c'était un discours très honnête et sincère dans lequel il a exprimé un point de vue parfaitement soutenable. Il est évident que si elle est bombardée par ce qu'on appelle maintenant des bombes classiques, la population réclamera les moyens de défense maxima. Il est évident que si Londres reçoit ce que nous appelons maintenant des petites bombes qui

Mr. Hale (continued)

those children, if they survive, will demand and will get the maximum possible defence, and so it would be on the other side. So we really are committing ourselves to a proposal which in fact is merely an expression of a pious intention to which in my view one can never give effect. We are told that over Paris and London we shall have bombs that can destroy 3,000 or 4,000 people; that over Germany we shall be using tactical nuclear weapons which can destroy half a million people at once and wipe out the whole of middle Europe, and that we shall still be exercising restraint.

The real fact of the situation in my humble submission is that if one is envisaging, as is clearly the case both in the Report and the speech, the possibility of a world war between the NATO forces and Russia it is nonsense to say that nuclear weapons will not be used in that war. We may not start with them but neither side will give way and neither side will surrender until they have used what has been called the "ultimate deterrent". When it comes to the last hope of victory, neither side will be deterred by any consideration when they see their populations being wiped out by tactical weapons, and the nuclear deterrent will be used.

I say this very humbly and very reluctantly because in a sense it is a form of cowardice and a form of contracting out. I know my views on this would not be acceptable to many people and are hardly worth putting but I just cannot feel, and I say it with great reluctance, that I can either vote for this Recommendation or abstain from voting. I feel I must vote against it, because a situation I cannot accept is a thing in which I cannot acquiesce.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Hale. You are one of the speakers who has taken less time than I asked should be taken.

I call Mr. Royle.

Mr. ROYLE (*United Kingdom*). — It is perhaps a pity that three speeches of the same character should follow one another. In effect, I shall be saying the same things as have been said by Mr. Blachstein and Mr. Hale, and it

might have been more desirable if speakers who are more in favour of the Report had intervened between our speeches. But perhaps, Mr. President, it was inevitable that this should happen.

Although I put down my name to speak on these Recommendations, I rise to do so with some diffidence because I find it very difficult to oppose conclusions reached by a colleague who has arrived at them after much travel and hard work. Mr. Mulley and I know each other well enough for me to say that he will understand that I do not need to gild the lily when I pay a tribute to him. I am not concerned with paragraphs 1 and 3 of the Recommendations in his excellent Report, and I shall concentrate on paragraph 2 which centres round the use of nuclear weapons and who shall have the power to order their use.

I confess at once that I am anxious as to what may arise. I know little about the technical side of this great problem. I fought with a Lee-Enfield rifle, a Lewis machine gun and with small howitzers, but we all know enough fully to appreciate what may result from the use of nuclear weapons. In the past the argument always has been that we must have the deterrent. We must possess and hold the hydrogen bomb in order to scare the other side from using it. Now, even within the terms of this Report, we are declaring our readiness in undefined circumstances, so far as possible in all contingencies, to use the nuclear weapon under the control of undefined political and military authorities, that the governments of the member countries shall take immediate steps to establish political directives.

Who are these governments? Who are they who are to instruct SACEUR? Mr. Hale has indicated whom they may be in his opinion. When I read the utterances of some Western leaders in both the political and the military spheres, I am convinced that I cannot trust them to be hesitant over the use of these weapons. The word "brinkmanship" has become part of the English language and it is a very dangerous term. If we could limit the use of nuclear weapons to the dropping of such missiles on the men responsible for taking away freedom, and

M. Hale (suite)

ne détruiront que 3.000 ou 4.000 enfants à la fois, les parents de ces enfants, s'ils survivent, exigeront et obtiendront le maximum de défense possible et il en sera de même de l'autre côté ; de sorte qu'en réalité, nous adoptons une proposition qui, en fait, n'est que l'expression d'un vœu pieux qui ne pourra jamais, à mon avis, se réaliser. On nous dit que nous aurons sur Paris et sur Londres des bombes qui peuvent détruire 3.000 ou 4.000 personnes ; que sur l'Allemagne, nous utiliserons des armes nucléaires tactiques qui peuvent détruire un demi-million de personnes à la fois et anéantir toute l'Europe centrale, et que même comme cela, nous ferons preuve de modération.

La vérité, à mon humble avis est que si l'on envisage, comme c'est manifestement le cas à la fois dans ce rapport et ce discours, l'éventualité d'une guerre mondiale entre les forces de l'O.T.A.N. et la Russie, il est absurde de dire que les armes nucléaires ne seront pas employées. Il se peut que nous ne soyons pas les premiers à les utiliser, mais aucun camp ne voudra céder et aucun des adversaires ne capitulera avant d'avoir utilisé ce qu'on a appelé « la force dissuasive suprême ». Lorsqu'il s'agira du dernier espoir de victoire, aucun des adversaires ne reculera devant quoi que ce soit lorsqu'il verra sa population anéantie par les armes tactiques et la force de dissuasion nucléaire sera alors employée.

Je dis cela très humblement et bien à contre-cœur, car c'est, dans un sens, une forme de lâcheté et d'abandon. Je sais que mes idées à ce sujet seraient inacceptables pour bien des gens et ne valent guère la peine d'être exposées ; pourtant, je le dis à grand regret, je ne puis me résoudre ni à voter en faveur de cette Recommandation, ni à m'abstenir. Je me sens obligé de voter contre, car il m'est impossible de donner mon assentiment à une situation que je ne puis accepter.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Hale. Vous êtes parmi les orateurs qui ont été encore plus brefs que je ne l'avais demandé.

La parole est à M. Royle.

M. ROYLE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il est peut-être dommage que l'Assemblée doive entendre à la suite trois interventions de même caractère. En fait, je ne vais faire que répéter ce qui a déjà été dit par MM. Blachstein et Hale,

et il aurait peut-être été préférable d'entendre, entre temps, des orateurs plus favorables au rapport. Mais, Monsieur le Président, sans doute était-il inévitable qu'il en fût ainsi.

Bien que je me sois inscrit dans l'intention de parler de ces recommandations, ce n'est pas sans quelque hésitation que je me lève maintenant pour prendre la parole. Il me paraît en effet très difficile d'aller à l'encontre de conclusions auxquelles l'un de mes collègues n'est parvenu qu'après bien des voyages et un travail acharné. Nous nous connaissons suffisamment, M. Mulley et moi-même, pour que je puisse lui rendre hommage sans qu'il me taxe d'exagération. Je laisserai de côté les paragraphes 1 et 3 des recommandations de son excellent rapport pour m'intéresser surtout au paragraphe 2 qui est consacré à l'utilisation des armes atomiques et à ceux qui auront le pouvoir d'ordonner cette utilisation.

J'avoue tout de suite que je suis très soucieux en ce qui concerne l'avenir. Je connais mal le côté technique de cet important problème ; j'ai fait la guerre avec un fusil Lee Enfield, une mitrailleuse Lewis et quelques obusiers de petit calibre, mais nous en savons suffisamment pour avoir pleinement conscience des conséquences que pourrait entraîner l'utilisation des armes nucléaires. Naguère, on nous répétait sans cesse qu'il nous fallait disposer d'une force de dissuasion. Nous devons posséder et conserver la bombe à hydrogène afin de pouvoir dissuader l'adversaire de l'utiliser. Mais maintenant, aux termes de ce rapport, nous nous déclarons prêts, dans des circonstances mal définies, et couvrant autant que possible toutes les éventualités, à utiliser les armes nucléaires sous le contrôle d'autorités politiques et militaires également mal définies : il est dit en outre, que les gouvernements des pays membres doivent prendre des mesures immédiates pour formuler des directives politiques.

Quels sont ces gouvernements ? Qui doit donner des instructions au SACEUR ? M. Hale nous a donné son opinion personnelle à ce sujet. Quand je lis les propos tenus par certaines personnalités dirigeantes de l'Ouest, tant politiques que militaires, je suis convaincu qu'elles n'hésiteraient guère au moment d'une utilisation éventuelle de ces armes. Le mot « brinkmanship » (ou « goût du risque ») est entré maintenant dans la langue anglaise ; c'est un mot très dangereux. Je pourrais moi-même être tenté d'utiliser les armes nucléaires si nous pouvions en limiter

Mr. Royle (continued)

those responsible for the suspicion, mistrust and fear which exist in the world today, because of their threats to world peace, even I might be tempted to try the nuclear missiles. But, apart from those people, I say to the Assembly that I am not prepared to agree to the use of these weapons against any one at any time, and that, Mr. President, includes the millions of innocent Soviet and satellite citizens.

Let us picture for a moment the alternatives which may be presented to us. Some Soviet madman may order the dropping of a bomb or the firing of a missile, or himself may discharge a nuclear weapon. We would retaliate, and the whole holocaust would have begun.

Secondly — I have read the Report very carefully and I have tried to read between the lines — an incident might occur which was regarded as a real threat to the West and to world peace. This might cause political leaders to authorise SACEUR to fire the hydrogen bomb, and then retaliation would take place. Land forces would begin to move and from then authority for the subsequent tactical use of nuclear weapons would be vested in such military commanders as SACEUR might determine.

My friend, Admiral Hughes Hallett, would fire his weapon from the Mediterranean. How far down the military hierarchy does this go? At this stage in our political and military history who is prepared to define the difference between strategic and tactical weapons? Who, further, is prepared to define the difference between strategic and tactical targets? It would appear that political decisions are necessary for the initial act, by which millions may be killed, and, subsequently, some general lower down the scale may be able to kill hundreds of thousands of innocent people and thus call for similar treatment for our own folk.

I aver that if we used nuclear weapons first it would be a complete reversal of the policy of the deterrent. If the opposite side use it, either some of our potentiality for retaliation is de-

stroyed, or I have to ask myself what satisfaction I would have, in my death throes, to know that innocent Russian citizens were suffering the same hell. We do not need to limit the choice to pacifism and militarism. Between them, there is the emphasis on negotiation, and it may well be that the discussion of negotiation is not part and parcel of the work of the Defence Committee, or of its Rapporteur. However, this Assembly has a duty to consider the question of negotiation. Even Western European Union, with all its military tradition, has a right to discuss negotiation, with a greater emphasis on that than on discussion of military methods.

I hesitate, even at this stage of the debate to say how I shall vote. I shall certainly not vote for the Recommendation. Whether I vote against it rests mainly on my personal loyalty to the Rapporteur, who is a very close colleague. I trust the intentions of Mr. Mulley, but I have very grave doubts about the other people's interpretations. I am most unhappy in my dilemma, and I shall find the burden of my vote a very heavy one indeed. In particular, I hope my colleague, Mr. Mulley, will not regard what I have said as disloyalty to a personal associate. I feel extremely strongly about these matters.

When we start to discuss such details as the type of tyres on some of our weapons, they are questions with which someone else should be concerned. I am concerned about the tremendous issues that face us, as responsible parliamentarians in this Continent of Europe. It is because of that, while I have all sympathy with the work put in by the Committee, that I find myself in such tremendous difficulty this morning.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Royle.

I will take your advice and interrupt the flow of British eloquence by calling upon Mr. Januzzi. He does not appear to be present, although his name has been inscribed for a ten-minute speech.

I therefore call on Mr. Erlor.

M. Royle (suite)

l'emploi et ne les lancer que sur les hommes responsables d'avoir violé la liberté, de faire régner ce scepticisme, cette méfiance et cette peur qui sévissent aujourd'hui dans le monde, car ces hommes menacent assurément la paix mondiale. Mais ces individus mis à part, je déclare à l'Assemblée que je ne suis pas disposé à donner mon accord à une utilisation de ces armes contre qui que ce soit ni à quelque moment que ce soit et ici, Monsieur le Président, je fais également allusion aux millions d'innocents qui vivent en Russie et dans les pays satellites.

Réfléchissons un instant aux différentes possibilités qui pourraient se présenter à nous. Quelque fou furieux soviétique pourrait ordonner ou déclencher lui-même le lancement d'une bombe ou d'un engin nucléaire. Il nous faudrait riposter et ce serait le commencement de l'holocauste.

D'autre part, j'ai étudié le rapport très attentivement et j'ai même essayé de lire entre les lignes, un incident pourrait survenir qui serait considéré comme une menace réelle contre l'Occident et la paix mondiale. Les chefs politiques pourraient être amenés à donner au SACEUR l'autorisation de lancer la bombe à hydrogène et les représailles ne se feraient pas attendre. Les forces terrestres se mettraient en mouvement et, dès lors, la responsabilité de l'utilisation tactique ultérieure des armes nucléaires serait confiée aux chefs militaires que le SACEUR désignerait lui-même.

Mon ami, l'amiral Hughes Hallett, voudrait lancer ses engins de la Méditerranée. Jusqu'où cela nous fait-il descendre dans la hiérarchie militaire ? A ce stade de notre histoire politique et militaire, qui serait disposé à dire la différence qui existe entre les armes tactiques et les armes stratégiques ? Qui serait prêt à dire la différence qui existe entre les objectifs stratégiques et les objectifs tactiques ? Il semble que des décisions politiques devraient obligatoirement précéder l'acte initial qui entraînera peut-être la mort de millions d'hommes. Par la suite, un général quelconque serait en mesure de faire tuer des centaines de milliers d'innocents, et provoquer le déclenchement sur nos populations de représailles aussi meurtrières.

J'affirme que le fait d'utiliser les premières armes nucléaires représenterait un renversement complet de notre politique de dissuasion. Si c'est l'adversaire qui en prend l'initiative, ou

bien nos moyens de représailles seront en partie détruits, ou bien je me demande quelle satisfaction je pourrai tirer, lorsque je serai dans les affres de l'agonie, de savoir que des citoyens russes innocents sont en proie aux mêmes tourments. Nous n'avons pas simplement à choisir entre le pacifisme et le militarisme ; entre les deux, il y a la négociation et il se peut que la question de la négociation ne fasse pas partie intégrante du travail de la Commission de Défense ou de celui de son rapporteur, mais cette Assemblée a le devoir d'étudier cette question. L'Union de l'Europe Occidentale elle-même, malgré sa tradition militaire, est en droit d'en discuter et même de s'y intéresser davantage qu'à l'examen des méthodes militaires.

Même à ce stade de la discussion, j'hésite encore à dire dans quel sens je vais voter. Je ne voterai certainement pas pour la Recommandation. Je ne sais pas si je voterai contre, car je ne voudrais pas être déloyal envers le rapporteur qui est l'un des mes très proches collègues. J'ai confiance dans les intentions de M. Mulley, mais je crains fort les interprétations qui pourraient en être données. Ce dilemme m'embarrasse beaucoup et ce vote sera pour moi très difficile. J'espère que mon collègue M. Mulley ne verra pas dans ce que je viens de dire une marque de déloyauté envers un associé. Tout ceci me contrarie beaucoup.

Quand nous nous lançons dans des questions de détail, telles que celle de savoir quel type de pneu il conviendrait d'adopter pour certaines de nos armes, je ne puis m'empêcher de penser que ces questions devraient être étudiées ailleurs. Je suis préoccupé par les vastes problèmes qui se posent à nous sur ce continent européen, en tant que parlementaires responsables. C'est pourquoi, bien que le travail effectué par la Commission ait toute ma sympathie, je me trouve ce matin dans une situation particulièrement délicate.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Royle.

Je suivrai votre conseil et endiguerai ce flot d'éloquence britannique en donnant la parole à M. Jannuzzi. Il ne me semble pas être là, bien qu'il soit inscrit pour une intervention de dix minutes.

Dans ces conditions, je donne la parole à M. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*). — I thank you, Mr. President, but I suggest that in the flow of English speakers against the Recommendation we should have one or more to speak in favour of it.

The PRESIDENT. — In that case, I have to call another Englishman.

I call Mr. Steele.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — Coming from you, Mr. President, as a fellow Scot, I rather object to being called another Englishman, but it is perhaps fitting that a fellow Scot, or an Englishman, should take the floor at this stage, after two speakers who have opposed the Report.

The three previous speakers have all paid tribute to my colleague, Fred Mulley, for his work, and for the magnificence of his Report. They have also said they have read the Report, but what worries me is that they should so misrepresent it in this Assembly. I want to congratulate Mr. Mulley on his Report. I wish to congratulate him on following Mr. Fens in the tradition of bringing realism to these discussions, of seeing the situation as it is, and drawing to our attention the failures that there may be in regard to the military position.

Listening to the three previous speakers and, in particular, to Mr. Royle — who spent most of his time dilating on the horrors of a nuclear war — I wondered why we have an Assembly at all. I think it is because we are all conscious of those horrors, conscious that a nuclear war would mean the end of the world and, if we were defeated, the end of democracy as we know it, that we are meeting as the Assembly of Western European Union, doing our best to discuss these matters and to make the necessary representations to the Ministers on the lines we think best for the prevention of the very holocaust Mr. Royle mentioned.

In bringing forward his Report, Mr. Mulley said that we have to take it against the back-

ground of what is happening in Europe today. He mentioned the discussions on, and the divergence of views about, the Free Trade Area and the Common Market. He also drew attention to the NATO discussions. But what I consider to be the most important event of the year is that the Committee of Experts, brought together in Geneva from behind the Iron Curtain and from the West, made a Recommendation that it was possible to have a control system for nuclear tests.

Let us not forget that, at this moment, political discussion is going on in Geneva to try to find agreement, first of all, on the abolition of nuclear tests and, second, on the setting up of a control system to ensure that tests will not be carried out. This Committee, and those who put forward the plea that we should be taking political initiative, should pray to God that the political discussions in Geneva will be successful. If they are successful, I believe we shall have taken the greatest step forward towards faith and understanding between nations, which is essential if progress is to be made.

Admiral Hughes Hallett's speech yesterday seems to have caused some consternation. I do not think that speech was altogether relevant to the Report. If bombers were loosing off nuclear bombs on Paris then, frankly, the whole conception of NATO policy would have failed. That policy is the policy of the deterrent, and if those bombers were raining their terrible weapons on Paris, we would have failed. N.A.T.O. would have failed, the whole policy of the deterrent would have failed, and the holocaust would be upon us. It may be that, as Admiral Hughes Hallett said, countries should be left free to defend themselves in this way, but we are not discussing that. We are discussing the power of SACEUR, and what will happen in central Europe, where troops face each other across the border.

I want to draw attention to last year's Fens Report on strategic weapons, and to the fact that this present Report has shown quite clearly what others have mentioned, that we no longer talk about strategic and nuclear weapons. We talk now about the strategic and tactical use of nuclear weapons. One of my colleagues who spoke earlier thought there should be no political

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je vous remercie, Monsieur le Président, mais, étant donné le nombre d'orateurs anglais qui se sont prononcés contre la Recommandation, je crois que nous devrions entendre maintenant un ou plusieurs autres Représentants nous parler en faveur de cette Recommandation.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Dans ce cas, je donnerai la parole à un autre Anglais.

La parole est à M. Steele.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Venant de vous, Monsieur le Président, qui êtes Écossais comme moi-même, je trouve un peu amer que vous m'appeliez « un autre Anglais » ; mais il convient sans doute, à ce stade de la discussion, que l'un de vos compatriotes écossais ou un autre Anglais prenne la parole à la suite des deux orateurs qui viennent de se prononcer contre le rapport.

Les trois orateurs précédents ont rendu hommage à mon collègue, Fred Mulley, pour son travail et son excellent rapport. Ils ont dit également qu'ils avaient lu le rapport, mais ce qui m'inquiète, c'est qu'ils en aient donné une image si déformée devant cette Assemblée. Je voudrais féliciter M. Mulley de son rapport ; je lui sais gré d'avoir suivi l'exemple de M. Fens en donnant à nos discussions un caractère réaliste, en nous présentant les choses telles qu'elles sont et en attirant notre attention sur les imperfections de la situation militaire.

En écoutant les trois orateurs précédents et en particulier M. Royle — qui a consacré le plus clair de son intervention à nous décrire les horreurs d'une guerre nucléaire — je me suis demandé quelle était en fait la raison d'être de notre Assemblée. Je crois qu'en fait c'est parce que nous sommes tous conscients de ces horreurs, conscients du fait qu'une guerre nucléaire signifierait la fin du monde et, si nous étions vaincus, la fin de la démocratie telle que nous la connaissons, que nous nous réunissons dans le cadre de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, faisant de notre mieux pour discuter de ces questions et adresser ensuite les représentations nécessaires à nos ministres, selon les principes qui nous paraissent les plus propres à prévenir cet holocauste évoqué par M. Royle.

En présentant son rapport, M. Mulley nous a demandé de l'examiner à la lumière des évé-

nements européens actuels. Il a fait allusion aux discussions et aux divergences de vue concernant la Zone de libre-échange et le Marché commun. Il a également attiré notre attention sur les discussions de l'O.T.A.N. Mais, ce qui est, à mon avis, l'événement le plus important de l'année, c'est que le Comité réunissant à Genève des experts venus de pays situés des deux côtés du rideau de fer, a formulé une recommandation selon laquelle un système de contrôle des expériences nucléaires est possible.

N'oublions pas qu'en ce moment même, les discussions politiques de Genève ont pour but de parvenir à un accord, tout d'abord sur l'interdiction des essais nucléaires, et ensuite, sur la création d'un système de contrôle permettant de s'assurer que ces expériences n'auront pas lieu. Ce comité ainsi que ceux qui ont demandé que nous prenions l'initiative sur le plan politique devraient prier Dieu pour que les discussions politiques de Genève soient couronnées de succès. Dans ce cas, nous aurons fait un grand pas vers le renforcement de la confiance et de la compréhension entre les nations, conditions indispensables à tout progrès.

Le discours qu'a prononcé hier l'amiral Hughes Hallett semble avoir causé une certaine consternation. Je ne pense pas que ce discours avait un lien réel avec le rapport. Si des bombardiers lâchaient des engins nucléaires sur Paris ce serait alors, il faut l'admettre, la faillite de la politique de l'O.T.A.N. qui est celle de la dissuasion nucléaire ; si donc ces bombardiers déchargeaient leur effroyable chargement sur Paris nous aurions échoué, l'O.T.A.N. aurait échoué, toute la politique de la dissuasion nucléaire aurait échoué et la catastrophe fondrait sur nous. Il se peut, comme l'a dit l'amiral Hughes Hallett, que certains pays doivent être laissés libres de se défendre de la même manière, mais ce n'est pas de cela que nous discutons maintenant. Nous discutons des pouvoirs du SACEUR et de ce qui pourrait arriver en Europe centrale où les armées se font face de chaque côté de la frontière.

Je voudrais attirer votre attention sur le rapport Fens de l'année dernière qui traite des armes stratégiques, et sur le fait que le rapport actuel a démontré sans la moindre ambiguïté ce que d'autres n'avaient fait que mentionner, à savoir que nous ne parlons plus d'armes stratégiques et nucléaires, mais de l'utilisation stratégique et tactique des armes nucléaires. L'un de

Mr. Steele (continued)

control of the smaller nuclear weapons. As a member of the Defence and Armaments Committee, I was horrified to learn that those weapons are not there; that the only nuclear weapons we have in Central Europe at present — and which have, as I think, misguidedly been called tactical weapons — are about the size of those dropped on Hiroshima.

We have to take cognisance of the position. In paragraph 37 of the Report, Mr. Mulley makes it perfectly clear that, in present conditions, and with the present size of these weapons, it is absolutely essential that there should be some form of political control, or directive, but that, perhaps, when the smaller weapons are available, it may be time for the Defence and Armaments Committee to consider the question anew. That is what we have to consider.

It is all very well for Mr. Blachstein to say that he disagrees with the Report, to draw attention to a particular part of the Recommendation, and then to say that what we all want is to escape from the horrors of atomic weapons. We all want that, but we cannot escape from the horrors of those weapons merely by ignoring them. They are there. But Mr. Blachstein, and others who talk like him, advance no constructive suggestions about what ought to be done. It is so very easy to talk about political initiative, and to say we should negotiate and so on. Of course we want to negotiate. That, surely, is what we all seek, but today we have to face the facts of life. We have to realise that these nuclear weapons are there, and the Committee has to realise that, and not to run away from it. What Mr. Mulley has tried to do in his Report, and what I think ought to be done, is not to run away from reality but to say what, in those circumstances, we think should be done. What we say should be done, in the present circumstances, is that there should be this political directive, these political discussions, and this political control.

We would be running away from reality if we said that the governments of the countries

should publish those directives dealing with the circumstances in which the nuclear weapons should be used. That would be dangerous. It would inform any aggressor of the circumstances in which we would not use those weapons. That is neither our job nor our duty. Our duty is to ensure that the political directives are sound, and that no military commander should have the opportunity to fire those weapons without political control.

Mr. Duncan Sandys, the United Kingdom Minister of Defence — with whom, as you, Mr. President, will realise, I do not altogether agree — has said that the danger today is miscalculation and accident. As to miscalculation, the whole conception of the American Strategic Air Command is clear. The American Government have departed entirely from the old conception that, in warfare, the advantage lies in seeking to hide one's power. The Strategic Air Command is so based as to make it perfectly clear that it is present, that it is capable of delivering the deterrent, and that that will be done, if necessary.

That is done for the sole and simple purpose of ensuring that there will be no miscalculation by the Russians. So miscalculation is out. Accident is not out and that is what we deal with in this Report, and that is why Mr. Mulley stresses this particular point so realistically. What we attempt to do is to ensure that if some accident does happen — if in fact there is the kind of thing that Mr. Royle mentions, that some madman in Russia might do something — then political directives and political controls will be there to stop the holocaust beating us because of this accident.

On those grounds I, too, hope we are going to be realistic and that we are going to support this Report, and I think Western European Union would be doing a great service to Europe if they supported it unanimously.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Steele.

Now that we have heard a speaker in support of the Report, I would like to call on Mr. Erlar to address us.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*). — As we now have one other Representative of the delegation who will speak in favour of the

M. Steele (suite)

nos collègues nous a déjà dit qu'à son avis, il ne devait pas y avoir de contrôle des petites armes nucléaires. En tant que membre de la Commission de Défense et des Armements, j'ai été horrifié d'apprendre que nous ne détenions pas ces armes et que les seules armes nucléaires que nous possédions à l'heure actuelle en Europe centrale, et qui ont été appelées à tort, je crois, armes tactiques, ont à peu près la taille de celles qui ont été lâchées sur Hiroshima.

Nous devons avoir une vue claire de la situation. Au paragraphe 37 de son rapport, M. Mulley précise on ne peut plus nettement qu'étant donné les conditions actuelles et la taille de ces armes, un contrôle ou des directives politiques sont absolument essentiels mais que, lorsque des armes de plus petit calibre seront disponibles, le moment sera peut-être venu pour la Commission de Défense et des Armements de réexaminer la question. Tel est le problème qui se pose à nous.

Libre à M. Blachstein de nous dire qu'il n'est pas d'accord avec le rapport, d'attirer notre attention sur un point particulier de la Recommandation ; libre à lui d'affirmer ensuite que nous n'avons qu'un désir : celui d'échapper aux horreurs des armes atomiques. C'est parfaitement exact, mais on ne peut échapper à cette menace en voulant purement et simplement l'ignorer, car elle existe. M. Blachstein et les autres orateurs qui ont parlé dans le même sens que lui ne nous apportent aucune suggestion constructive quant à ce que nous devrions faire. C'est tellement facile de parler d'initiative politique, de dire que nous devrions négocier, etc. Evidemment, nous voulons négocier. C'est sans aucun doute ce que nous essayons tous de faire, mais aujourd'hui, il nous faut regarder la réalité en face. Nous ne devons pas nous dissimuler le fait que ces armes nucléaires existent ; la Commission doit en prendre conscience et ne pas se cacher la tête dans le sable. Ce que M. Mulley a essayé de faire dans son rapport, et ce qui, je crois, devrait être fait, c'est formuler des propositions constructives, en rapport avec les circonstances actuelles, et non pas refuser de voir les choses en face. Ce que nous préconisons maintenant, c'est une ligne d'action politique, des discussions politiques, et le contrôle politique dont il a été question.

Ce serait vouloir ignorer la réalité que de prétendre que les gouvernements nationaux de-

vraient publier les directives définissant les conditions d'utilisation des armes nucléaires. Ce serait dangereux, cela reviendrait à informer un agresseur éventuel des conditions dans lesquelles nous n'utiliserions pas ces armes. Ce n'est ni notre tâche, ni notre devoir. Notre devoir est de nous assurer que les directives politiques sont valables et qu'aucun chef militaire ne devrait avoir la possibilité d'utiliser ces armes sans un contrôle politique.

M. Duncan Sandys, Ministre britannique de la Défense, avec qui vous en conviendrez, Monsieur le Président, je ne suis pas toujours d'accord, a dit que le danger aujourd'hui résidait dans une erreur de calcul ou un accident. En ce qui concerne l'erreur de calcul, la conception du commandant aérien stratégique des États-Unis est claire et précise. Le Gouvernement américain a entièrement abandonné la vieille conception selon laquelle en temps de guerre, il y a avantage à dissimuler ses moyens d'action. Le commandement aérien stratégique a maintenant pour principe de faire comprendre sans équivoque qu'il est là, qu'il est en mesure d'utiliser sa force de dissuasion et qu'il le fera au besoin.

Une telle attitude a pour but de prévenir toute erreur de calcul du côté russe. Ce risque est donc éliminé. Reste l'accident ; c'est ce que nous étudions dans ce rapport et c'est la raison pour laquelle M. Mulley insiste sur ce point particulier de manière aussi réaliste. Ce que nous essayons de faire, c'est de nous assurer qu'en cas d'accident, si, par exemple, comme l'a suggéré M. Royle, un geste démentiel était commis en Russie, les directives et le contrôle politiques seront là à temps pour arrêter l'holocauste.

Pour toutes ces raisons, j'espère moi aussi, que nous serons réalistes et que nous appuierons ce rapport ; j'estime que l'Union de l'Europe Occidentale rendrait un grand service à l'Europe en l'approuvant à l'unanimité.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Steele.

Maintenant que nous avons entendu un orateur parler en faveur du rapport, je voudrais donner la parole à M. Erler.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Un autre Représentant de la délégation allemande désirant également par-

Mr. Erlar (continued)

Report, may I submit the proposal that he be allowed to speak next ?

The PRESIDENT. — The difficulty I am in is that I do not know whether people are going to speak for or against. One cannot assume, for example, that all the British Socialists are going to speak against the Report. I merely have a list of names submitted to me.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*). — With respect, Mr. President, you have got the information as to which Representatives of the German delegation would like to speak in support of the Report. In fact, Mr. Jaeger is able to speak for it.

The PRESIDENT. — In the case of one name it is quite true that I do know because you told me, Mr. Erlar.

I call Mr. Jaeger.

Mr. JAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, it was not really my intention to speak now, but I do not want to make things more difficult for the Chair and shall therefore bow to your wishes. In fact, I always think it is a good thing to do as the Chairman asks.

I had not intended to speak as it is my first appearance in this Assembly, but when I heard the long list of speakers opposing Mr. Mulley's report, I thought I ought to come to his aid, however inadequately. And so I would like to begin not only by thanking Mr. Mulley for his well thought-out report, as all the speakers have done, but by expressing at the same time my admiration for its content. My political colleagues and I are in complete agreement with his three Recommendations.

The second Recommendation, on nuclear weapons, is particularly controversial. I think this Assembly has already taken a basic decision on

this point. In any case, such a decision has been taken by my own parliament, the German Bundestag. We have secured recognition of the fact that the NATO countries, and hence Western European Union, need nuclear weapons for tactical purposes. They need them not only because of the superiority of the East in conventional weapons, but also for the reason put forward by Mr. Blachstein. He said the East probably also had such weapons, and if we have to admit that, then we must have them too, unless we wish to be placed in a position of dangerous inferiority.

After much discussion, we reached the conclusion that no European country, not even Germany, could dispense with nuclear weapons for tactical purposes. We are ready, therefore, insofar as N.A.T.O. wishes us to do so, to equip the German Army with such weapons. We are ready to do this because we realise that we must have at least as effective weapons as any potential enemy, and also because the defence of the Western world would be made infinitely more difficult if the Allied divisions in Germany had such tactical weapons while the German Army had not. In that case, a potential enemy would know he had only to attack the German divisions in order to break through the Western line of defence. That would be tantamount to inviting a war, which is exactly what we want to prevent by means of the nuclear deterrent.

Mr. Blachstein said it was not the right time to speak of such things as nuclear weapons and directives for their use. What would be the right time, I wonder. Ladies and Gentlemen, we must not allow Soviet diplomacy to dictate to us on this point. So far as the Soviet Union is concerned, it will never be the right time for us to arm to the level the East reached long ago. If we had reacted in this way to the various notes from Russia, all designed to delay Western armament, there would not be a single German soldier today. You all know that such a state of affairs would represent a further weakening of Western defence, since we have already been

M. Erler (suite)

ler en faveur de ce rapport, je me permets de proposer qu'on lui permette de le faire maintenant.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Il m'est difficile de savoir à l'avance si les orateurs vont parler pour ou contre le rapport. On ne peut garantir par exemple, que tous les socialistes britanniques se prononceront contre. Je n'ai sous les yeux que les noms des orateurs inscrits.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je m'excuse, Monsieur le Président, mais en ce qui concerne les membres de la délégation allemande, nous vous avons indiqué ceux qui désiraient parler en faveur de ce rapport. En fait, c'est le cas de M. Jaeger.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Dans ce cas particulier, il est tout à fait exact que je le sais, car vous me l'avez déjà fait savoir, M. Erler.

La parole est à M. Jaeger.

M. JAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, à vrai dire, je ne m'étais pas préparé à prendre la parole maintenant, mais je ne voudrais pas vous rendre la tâche plus difficile et c'est pourquoi je vais déférer à votre invitation en parlant immédiatement, car je crois que c'est un usage salubre que de donner suite aux vœux du Bureau.

C'est la première fois que je participe aux travaux de cette Assemblée. Aussi n'avais-je nullement l'intention de prendre la parole. Mais, lorsque j'ai constaté qu'un grand nombre d'orateurs étaient opposés au rapport de M. Mulley, j'ai estimé devoir apporter à celui-ci mon modeste soutien. Ainsi donc, au début de mon intervention, je tiens non seulement à m'associer aux remerciements que tous les orateurs ont adressés à notre collègue, M. Mulley, pour la haute tenue intellectuelle du travail qu'il a fourni et pour la peine qu'il s'est donnée, mais aussi à marquer mon accord sur la teneur même de son rapport. Les idées exprimées dans les trois recommandations rencontrent l'adhésion sans réserve de mes amis politiques ainsi que mon adhésion personnelle.

C'est la deuxième recommandation, traitant de la question des armes nucléaires, qui soulève les plus vives controverses. Je crois que notre

Assemblée a déjà pris une décision de principe à cet égard. En tout cas, pareille décision a été prise par le Parlement allemand, dont je fais partie. Nous sommes arrivés, non sans effort, à la conclusion que les pays de l'O.T.A.N., et donc les pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale, ont besoin d'armes atomiques, même tactiques. Elles en ont besoin, non seulement en raison de la supériorité de l'Est en armes classiques, mais précisément pour un motif dont notre collègue, M. Blachstein, a fait état. Il a, en effet, déclaré que, selon toute vraisemblance, les pays de l'Ouest étaient, eux aussi, pourvus de telles armes. C'est justement parce qu'il faut bien admettre qu'ils en détiennent que l'Occident doit équiper également ses armées sous peine de voir affaiblir tragiquement son dispositif de défense vis-à-vis de l'Est.

Après de longs débats nous sommes aussi arrivés à la conviction qu'aucun peuple européen, le peuple allemand pas plus que les autres, ne peut échapper à la nécessité de s'équiper en armes nucléaires tactiques. C'est la raison pour laquelle nous sommes prêts, si l'O.T.A.N. le désire, à en doter la Bundeswehr. Si nous avons adopté cette attitude, c'est que nous sommes convaincus, comme je viens de le dire, de la nécessité d'avoir des armes au moins égales à celles de l'adversaire éventuel. En outre, notre position se fonde sur l'idée que la défense du monde occidental serait rendue infiniment plus difficile si les troupes alliées possédaient ces armes tactiques, alors que la Bundeswehr en serait dépourvue. Car dans ce cas, l'adversaire éventuel saurait évidemment qu'il lui suffit d'attaquer les divisions allemandes pour enfoncer le front occidental. Ce serait l'encourager à faire la guerre, que nous voulons empêcher par la crainte de représailles atomiques.

Notre collègue, M. Blachstein, pense que ce n'est pas le moment de parler de l'équipement en armes atomiques et de directives concernant leur emploi. Mais alors, quand viendra ce moment, je me le demande ? Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons tout de même pas nous en remettre à la diplomatie soviétique pour nous le fixer ! S'il fallait en croire la diplomatie soviétique, ce ne serait jamais le moment de nous procurer les armes dont les pays de l'Est disposent depuis longtemps. Mieux encore : si nous avions donné suite à toutes les notes qu'ils nous adressent dans le dessein de retarder le réarmement de l'Ouest, il n'y aurait pas un seul soldat allemand, à l'heure actuelle. Or, tout cela serait

Mr. Jaeger (continued)

asked to make a limited but essential contribution to the defence of Western Europe.

The first speaker this morning, my Dutch colleague, Mr. Duynstee, said that provision must be made even for nuclear bombs with their terrifyingly destructive effect. This was contested by Mr. Blachstein, but at the same time he said the Soviet Union should not be underestimated. There I agree with him. We certainly should not underestimate the greatest continental power in the world. And since we neither ought to underestimate it nor wish to do so, we must make provision for heavy weapons such as the Russians possess, and without which no defence would be possible.

Mr. Blachstein asked what would be left of Europe if such bombs were used. Now, I have no desire to minimise the facts, and it would be quite wrong, in view of the fearful effects of such weapons, to say that many speakers exaggerate their horror. But I would like to turn the question round and ask how we are to defend ourselves against an enemy such as the Soviet Union, equipped with both nuclear and conventional weapons, if we do not possess equally effective weapons ourselves. How could there be any question of defence in such circumstances? No, Ladies and Gentlemen, if our troops do not possess these weapons, no defence will be possible, and we would do better to capitulate on the spot to Soviet threats, in which case Europe would cease to exist, since it is not primarily a geographical entity but a vital intellectual, cultural and social concept. This Europe of ours would disappear the moment the Red Army crossed the Elbe, with or without the use of force. There is only one solution to this problem, namely to have the same weapons as our potential enemy, not in order to wage war — may Heaven and the Soviet statesmen spare us that in the future as they have done during the past twelve years! — but to avert war, by invoking the deterrent power of all kinds of weapons, including the strategic ones held by the Americans and British and the tactical ones held by the other NATO allies, and by building up our strength to such a point that

no attack will ever come from the East. That is at once our political and our military task.

It has been said that negotiation is the best course. I have nothing against negotiations, but I have little confidence in the desire of the East to carry them through to a conclusion, instead of dragging them out indefinitely. Nobody knows when the East will be ready to negotiate seriously with a real desire to achieve results. One thing we do know, however: if we continue to pursue the policy whereby we have avoided war over the past years, and to this end make the great sacrifice of arming all our countries with nuclear weapons, we shall at least be able to preserve peace until the East is prepared to negotiate honourably.

May I add one last remark. Mr. Blachstein pointed out something which I would like to confirm, even though I am his opponent in internal German politics. He said the German Social Democrats opposed Communism and Bolshevism just as much as the other members of the German Bundestag and of this Assembly. In view of recent events in Germany, I can only agree with him. I can only say that the German Social Democrats have taken all possible steps to hinder the progress of Communism inside Germany, and that like the other parties, they have achieved excellent results. There is now scarcely any internal danger to Germany from Communism.

The mistake made by Mr. Blachstein and his colleagues seems to me to be that they base their internal policy on opposition to Communism, but neglect to draw the essential conclusions for their external policy. For Europe, and not least for Germany, Communism is an external rather than an internal danger, symbolised by the threats from the Red Army. Knowing as I do that my political opponents in Germany, the Social Democrats, are as staunch as my own party in their opposition to the Communists, I

M. Jaeger (suite)

de nature à affaiblir davantage encore la défense de l'Occident, vous le savez, puisque vous nous avez demandé de fournir à cette défense une contribution limitée, mais nécessaire.

Le premier orateur de ce matin, notre collègue néerlandais M. Duynstee, a dit que l'on devait prendre des mesures allant jusqu'à l'emploi de ces bombes lourdes dont la puissance de destruction est terrifiante. Ce à quoi s'est opposé M. Blachstein qui a déclaré en même temps qu'il ne fallait pas sous-estimer l'Union soviétique. Sur ce dernier point, je ne puis que marquer mon accord. Nous ne pouvons vraiment pas sous-estimer la plus grande puissance continentale du monde. Or, c'est là précisément la raison qui doit nous inciter à prendre toutes nos précautions, y compris l'emploi éventuel des armes lourdes, dont l'Union soviétique dispose elle-même, et sans lesquelles notre défense serait impossible.

M. Blachstein s'est alors demandé ce qui resterait de l'Europe si l'on recourait à leur emploi. Certes, je ne veux rien minimiser. Eu égard aux effets effroyables de ces armes, ce serait une erreur, encore que j'estime que nombre d'orateurs ont vu ces effets terrifiants à travers des lunettes grossissantes. Mais je voudrais retourner la question : comment faut-il organiser la défense contre un adversaire aussi bien pourvu en armes atomiques et classiques si nous n'avons pas les mêmes armes que lui ? Pourrait-on parler encore de défense ? Non, Mesdames et Messieurs, si nos armées sont démunies de ces armes, nous ne pourrions plus songer à nous défendre et, dès lors, le mieux que nous ayons à faire serait de capituler à la première menace soviétique. Et alors, à n'en pas douter, l'Europe aurait vécu, car l'Europe c'est avant tout une réalité non pas géographique, mais humaine, spirituelle, culturelle et sociale. Cette Europe-là disparaîtrait au moment où l'armée rouge franchirait l'Elbe, en faisant ou non usage de ses armes. Mesdames et Messieurs, il n'existe qu'une seule solution au problème : avoir les mêmes armes que l'adversaire éventuel, non pour lui faire la guerre (que le Ciel et la sagesse des dirigeants soviétiques nous préservent de ce fléau, comme ils l'ont fait pendant les douze dernières années !) mais précisément afin d'empêcher la guerre même d'éclater, grâce à des représailles qui seraient exercées par toutes les armes dont on dispose, aussi bien les armes stratégiques qui

sont aux mains des Américains et des Britanniques, que les armes tactiques destinées aux autres nations de l'O.T.A.N., afin d'être assez forts pour qu'une attaque venant de l'Est ne se produise pas. Voilà le problème politique qu'il s'agit de résoudre également sur le plan militaire.

On a dit qu'il fallait entrer dans la voie des négociations. Je n'y suis nullement hostile mais je doute toujours que l'Est ait véritablement l'intention de faire aboutir les négociations au lieu de les traîner éternellement en longueur. Nous ignorons quand le moment sera venu de négocier, avec quelque chance de succès, quand le bloc oriental voudra vraiment arriver à un résultat pratique. Mais nous savons une chose : c'est que, si nous poursuivons la politique qui nous a permis de maintenir la paix pendant les dernières années et si tous nos États acceptent les énormes sacrifices exigés pour le réarmement, y compris l'armement nucléaire, nous parviendrons tout au moins à sauvegarder la paix jusqu'au moment où les pays de l'Est auront enfin l'intention de négocier honnêtement.

Permettez-moi d'aborder une dernière question. Notre collègue, M. Blachstein, a exposé un certain point de vue sur lequel je tiens à lui marquer mon adhésion, bien que je sois son adversaire sur le plan de la politique intérieure. Il a dit que les sociaux-démocrates allemands rejettent le communisme et le bolchevisme avec la même énergie que les autres membres, non seulement du Bundestag, mais aussi de cette Assemblée. L'histoire récente de l'Allemagne est là pour confirmer la chose. Je ne puis que déclarer que les sociaux-démocrates allemands ont pris, en politique intérieure, toutes les mesures propres à barrer la route au communisme et qu'en cela, ils ont obtenu d'excellents résultats comme les autres partis. En effet, il ne subsiste guère, heureusement, en Allemagne, de danger communiste venant de l'intérieur.

Mais l'erreur que M. Blachstein et ses amis me paraissent commettre, c'est qu'après avoir tiré de leur hostilité au bolchevisme, les conclusions politiques qui s'imposent sur le plan intérieur, ils ne veuillent appliquer les mêmes principes à la politique étrangère. Pour l'Europe, et particulièrement pour ma patrie, le bolchevisme constitue un danger venant de l'extérieur plutôt que de l'intérieur, et ce danger s'incarne dans cette armée rouge qui nous menace. C'est précisément parce que je sais que mes adversaires

Mr. Jaeger (continued)

would like to ask them, in view of the great majority in Europe in favour of a common external policy, even amongst their political colleagues in other countries, to reconsider their own attitude to external policy, in order to pursue the struggle against Communism as effectively as possible externally as well as internally.

On behalf of my political colleagues and myself, who represent the majority in the German Bundestag and in the German Delegation here, I would like to announce that, for the reasons I have given, we intend to vote in favour of Mr. Mulley's report.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Jaeger. If I may be allowed to do so without presumption, I would like to congratulate you on what we in Britain call a very successful maiden speech.

As I told the Assembly earlier we have the pleasure of the presence of Mr. Wigny, the Foreign Secretary of Belgium, who, among the many preoccupations and problems with which the Foreign Ministers are concerned at this time, has nevertheless done us the honour of coming here to listen to our debate and has expressed his willingness quite shortly to say a few words to us.

**7. Address by Mr. Wigny,
Belgian Minister of Foreign Affairs**

Mr. WIGNY (*Belgian Minister of Foreign Affairs*) (Translation). — I must begin, Mr. President, by thanking you for your kindness in suspending the debate in order to allow me to address the Assembly for a few minutes.

As a former chairman of a European parliamentary group, I know from experience with what devotion all our colleagues have laboured to ensure, by increased unity and co-ordination, that the future of our continent shall be worthy of its past.

Mr. President, the establishment of contacts between executives and representative assemblies is more than a matter of courtesy; it is a vital necessity. What use would it be for us to meet here and try to agree on joint action if, at the same time, we risked compromising, or perhaps even losing altogether, the democratic ideal we are each trying to preserve in our own country? The only way of achieving this ideal is to make sure that the executives continue to have the necessary contacts with those who represent the different States and their peoples.

You, Mr. President, are well aware of the difficulty, largely due to faulty organisation, of maintaining these contacts, and I would like to begin what will be a short speech by dealing with this question. I shall give you my views more or less as they come into my head, as I have not really had time to arrange them in logical order or to prepare a set speech and the first point I want to consider is why this is so. Ministers are expected to have the gift of omnipresence. The present week bristles with diplomatic activity and we ought really to have gone to Strasbourg where the Six-Power Parliamentary Assembly is discussing the important question of the Common Market budget, which also involves certain institutional questions. Feeling ran very high at the Strasbourg Assembly and it would have been natural for the Foreign Ministers to be present. We were able, fortunately, to send the Chairman of the Ministerial Finance Committee down to represent us and make an explanatory statement on our behalf. All the same, we were sorry that we could not go ourselves. Never mind, you will say, we were in Paris. Yes, but even then we ought to have learnt to be in at least two places at once, and Paris is a very large city. You are meeting here, N.A.T.O. is still meeting this morning. O.E.E.C. has been meeting too, and I would remind you that the Committee of Ministers of the Council of Europe has also had a session. All these organisations meet simultaneously to deal with the most urgent problems, all often connected with the same subject.

What aggravates the existing anarchy in our multiplicity of organisations is that they are all dealing with the same questions at the same time. Take the question of Berlin, for example. It is on your agenda, you are discussing it and

M. Jaeger (suite)

politiques, les sociaux-démocrates allemands, rejettent le bolchevisme avec la même force que nous que je voudrais leur demander, eu égard à la grande majorité qui existe dans toute l'Europe en faveur d'une politique étrangère commune, même chez leurs coreligionnaires socialistes des autres pays, de reconsidérer leur attitude en matière de politique étrangère, afin que le bolchevisme soit combattu, non seulement sur le plan intérieur, mais aussi et de la manière la plus adéquate, sur le plan extérieur.

Quant à moi et mes amis politiques, qui constituent la majorité au Bundestag et à la délégation allemande, je tiens à déclarer que, pour les raisons que j'ai eu l'honneur d'exposer, nous voterons le rapport de la commission, qui nous a été présenté par M. Mulley.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Jaeger. Qu'il me soit permis, sans être taxé de présomption, de vous féliciter de cette première intervention en tous points remarquable.

Comme je l'ai déjà dit à l'Assemblée, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique qui a bien voulu, malgré les occupations si absorbantes de sa charge, nous faire l'honneur de venir assister à nos débats. Il a accepté avec beaucoup de bonne grâce de prendre la parole pour quelques instants.

**7. Communication de M. Wigny,
ministre des Affaires étrangères de Belgique**

M. WIGNY (*Ministre des Affaires étrangères de Belgique*). — Monsieur le Président, je vous remercie d'abord de bien vouloir interrompre le débat quelques instants pour me donner la parole.

Ayant été président d'un groupe parlementaire européen, je sais, par expérience, quel est le travail et la somme de dévouement fournis par chacun de nos collègues pour assurer une meilleure unification et une meilleure organisation de notre continent, de telle façon que celui-ci n'ait pas seulement derrière lui un grand passé, mais voie aussi se projeter devant lui un grand avenir.

Monsieur le Président, établir un contact entre l'exécutif et les assemblées représentatives n'est pas seulement une question de politesse, c'est aussi une véritable nécessité. En effet, je vous le demande, quelle utilité aurions-nous en nous réunissant et en essayant de grouper nos efforts si nous risquons en même temps de compromettre et même de désavouer l'idéal démocratique que nous défendons dans chacun de nos pays ? Cet idéal ne peut être atteint que dans la mesure où les exécutifs gardent le contact nécessaire avec les représentants des peuples et des Etats.

Vous constatez, Monsieur le Président, combien il est difficile de maintenir ce contact, notamment pour une raison de mauvaise organisation. Je voudrais en effet développer ce premier point au cours de ma brève intervention. Je ferai mon exposé véritablement au débotté, si j'ose dire, sans avoir pu donner un déroulement bien logique ni une forme soignée à ma communication, simplement faute de temps. Pourquoi ? C'est ce premier point que nous devons examiner ensemble. On attend des Ministres qu'ils possèdent le don d'ubiquité. Cette semaine est une grande semaine diplomatique. Il nous aurait fallu nous rendre à Strasbourg, où l'Assemblée parlementaire européenne des Six discute d'une importante question, l'établissement du budget du Marché commun, qui soulève des aspects institutionnels. L'Assemblée de Strasbourg était extrêmement émue et il eût été normal que les ministres des Affaires étrangères fussent présents. Heureusement, nous avons pu y déléguer le président du comité ministériel des finances pour donner les explications nécessaires. Nous regrettons cependant notre absence. Bien sûr, direz-vous, nous étions à Paris. Oui, mais il aurait fallu pouvoir nous diviser entre les différents quartiers et Paris est une grande ville ; vous êtes réunis ici, l'O.T.A.N. tient séance ce matin encore, l'O.E.C.E. s'est réunie également et je rappelle que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a tenu aussi une session ; tous ces organismes travaillent simultanément, traitant de questions pressantes, urgentes et portant souvent sur le même sujet.

Circonstance aggravante à cette anarchie de nos institutions : non seulement elles sont multiples, mais elles s'occupent toutes, au même moment, des mêmes problèmes. Je cite, à titre d'exemple, celui de Berlin : vous en êtes saisis,

Mr. Wigny (continued)

I understand you are to hear a fuller statement on it this afternoon. Quite naturally, the Council of Europe is also dealing with it, and it is one of the major subjects of discussion in N.A.T.O.

There are several ways of dealing with the various European institutions. One is to regard them with a kind of indulgent contempt, leaving them to carry on in their own way without bothering too much about the amount they achieve. The best way to wash one's hands of the assemblies is probably to leave them all to discuss everything and then plead one's inability to follow what they all do. To my mind, however, this is neither a satisfactory nor a reasonable line to take. I think we ought all to try to rationalise these institutions and to improve the contacts between the legislative and the executive sides at the same time as the effectiveness of the Assemblies. I took the liberty of making this suggestion to the Council of Europe and, I am glad to say all the members present accepted it, with the result that we decided that the question of rationalisation should be gone into.

If you ask for my personal views, there are two I would like to put before you, although I must stress once again, Mr. President, that I am not here as the official representative of the Council of Ministers. We had no time in the Council to discuss the content of my speech, but I always take care when expressing my personal views although, on this point, they are not in fact very different from the views you would hear from my colleagues.

If we are to ensure some sort of co-operation between the European institutions, we must remember that co-operation between the European States is itself on different levels. I am a "Beneluxer" and I often meet my two other Benelux friends either at The Hague or Brussels, but that is not the same as being a "European". I merely quote this as an example of co-operation at the narrowest, by which I do not mean the lowest, level.

The next step up the ladder brings us to the Europe of the Six. This must be dealt with differently because it is a Europe to which the word "supranational" has been applied, a word that rouses infinite suspicion, although all it means is that the executive has the right to take decisions because it has behind it a network of

committees and high authorities representing Europe, and because its assemblies have real powers, however limited. In other words, we are here dealing with sovereign bodies which have to take their own decisions and with which there can be no interference.

In our parliaments, Ladies and Gentlemen, the seats on the floor of the House are reserved for those with the right to attend and take part in debates and, by this means, influence the decisions taken. Once you have a Europe of the Six which has to take important decisions on matters as vital as economics, scientific development, nuclear research and the basic industries of coal and steel, you cannot deny their organs the right to do some work themselves.

There is also another form of co-operation carried out at another level. I refer to co-operation at the level of the whole of Western Europe, grouping, as the case may be, the fifteen countries of N.A.T.O., the seventeen countries of O.E.E.C., or the seven countries of your own organisation. These all have one common characteristic. Their executives take their decisions unanimously and their assemblies are consultative bodies only which have their own importance and can give expression to their views, but are unable to impose their decisions. Here, I would like to see some co-ordination and simplification between the three executives and the three representative assemblies, thus giving us all sufficient leisure to consider every important question once, not three times, and to keep up the contacts that ought to exist between us.

If you ask me how this is to be achieved, I can only say it will not happen today or tomorrow. All I ask for now is your indulgence and, may I say, your confidence rather than your criticism when I assure you that the matter will be studied in a truly European spirit. Let us first be sure you approve and support the work done so far, which I promise you has been carried out in the interests of the community as a whole.

There is also a third level of co-operation which stretches beyond Europe and unites thirteen of the European countries with Canada and the United States of America in a joint defence organisation under the North Atlantic Treaty. You know without my telling you how

M. Wigny (suite)

vous le discutez, on l'exposera, je crois, plus complètement cet après-midi. En même temps, et tout naturellement, le Conseil de l'Europe s'en est préoccupé, et c'est un des sujets majeurs qui ont fait l'objet des discussions de l'O.T.A.N.

On peut traiter les institutions européennes de diverses manières. La première est de leur manifester un indulgent mépris; on laisse les affaires poursuivre leur cours sans trop se préoccuper de l'efficacité. C'est peut-être le meilleur moyen de se débarrasser des assemblées que de les laisser discuter chacune de leur côté en excipant de sa propre impuissance à les suivre toutes. A mes yeux, ce n'est pas là une bonne méthode. Ce n'est pas raisonnable et j'estime que nous devrions faire un effort, vous et nous, pour essayer de rationaliser ces institutions et pour améliorer à la fois nos contacts entre le législatif et l'exécutif et l'efficacité de votre propre action. C'est ce que je me suis permis de proposer au Conseil de l'Europe, suggestion qui a été, à ma joie, retenue avec satisfaction par tous les membres présents. Nous avons donc décidé d'étudier le problème de la rationalisation.

Si vous voulez quelques idées strictement personnelles sur ce sujet, je me bornerai à en développer deux en soulignant, encore une fois, Monsieur le Président, que je ne suis pas ici un représentant officiel du Conseil des ministres. Nous n'avons pas eu le temps de délibérer sur cette intervention; mais je suis assez prudent pour exposer des idées personnelles qui ne sont, d'ailleurs, pas très éloignées de celles que pourraient exprimer mes collègues.

Messieurs, si nous voulons assurer une certaine coordination des institutions, nous devons considérer que la coopération des Etats européens se place à différents niveaux. Moi qui suis un « beneluxien », je rencontre souvent à La Haye ou à Bruxelles mes deux amis du Benelux... Mais cela n'est pas « européen », je cite le fait à titre d'exemple, au niveau, je ne dis pas « le plus bas », mais le plus étroit de la coopération.

Nous élevant d'un degré dans l'échelle, nous arrivons à l'Europe des Six. L'Europe des Six doit être traitée à part. Pourquoi? Parce que l'Europe des Six, on l'a dit, est « supranationale », mot suspect qui signifie cependant que les exécutifs ont le droit de prendre des décisions parce qu'ils sont assistés par une branche de

commissions et de hautes autorités représentant l'Europe et parce que les assemblées ont des pouvoirs limités mais réels. En d'autres termes, vous vous trouvez là en face d'organismes souverains, devant prendre des décisions en toute indépendance et ne pouvant pas admettre d'interférences.

Messieurs, dans chacun de nos parlements, les hémicycles sont réservés uniquement à ceux qui ont le droit de prendre part aux débats, d'assister aux délibérations et d'influer, par la discussion, aux décisions prises. Du moment que vous organisez une Europe des Six où des décisions importantes doivent être prises dans des matières aussi essentielles que l'économie, le développement scientifique, la recherche nucléaire, les industries de base du charbon et de l'acier, vous devez admettre que les organes de ces communautés travaillent de leur côté.

Mais il y a un autre degré et une autre forme de collaboration : celle qui se place au niveau de toute l'Europe occidentale, groupant, selon les cas quinze pays à l'O.T.A.N., dix-sept pays à l'O.E.C.E. ou sept pays au sein de votre organisation. Un point est commun à toutes ces organisations : les exécutifs prennent des décisions à l'unanimité et par ailleurs les assemblées ont un caractère consultatif. Très importantes, elles donnent leur avis, mais sans pouvoir imposer leur décision. Sur ce point, je souhaiterais que, tant du côté de l'exécutif que des assemblées représentatives, soient assurée une coordination et trouvée une simplification de façon, que nous trouvions le temps, les uns et les autres, d'examiner une seule fois, et pas trois, les problèmes importants et de maintenir les contacts qui doivent être établis entre nous.

Comment, Messieurs? Ce sera pour après-demain. Je vous prie simplement d'avoir quelque indulgence, peut-être même un peu de confiance, la certitude que l'on entreprendra cette étude dans un esprit européen, et de réserver vos critiques. Accordez de prime abord votre approbation et votre soutien à l'effort déjà fait, je vous l'assure, dans un esprit communautaire.

Il existe un troisième degré, un troisième niveau, celui qui débordant l'Europe, unit treize de nos pays au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique dans un effort de défense au sein de l'Alliance atlantique. Vous sentez qu'il existe un lien très étroit entre le Conseil de l'Europe, votre

Mr. Wigny (continued)

close is the link between the Council of Europe, your Assembly here and N.A.T.O. Your most urgent tasks, the business connected with your essential function, which is to supervise our military effort, keep you in constant touch with N.A.T.O. The question inevitably arises whether some formula cannot be found that will preserve American independence and European unity, but at the same time ensure the necessary degree of co-ordination between the second and third levels of co-operation. This is the first question which I think deserves study with the sole object, I say again, of increasing effectiveness. Mere talk about independence does no good; the only thing that matters is getting results.

The second point I would like to raise, Mr. President, concerns economic co-operation and is the result of a rapid glance at the report of your meeting yesterday. I have read the speeches of the Chairman of your Executive Council and of Mr. de la Vallée Poussin, both of which I found extremely interesting. They dealt with economic co-operation between the countries of Western Europe, which has caused a certain amount of discussion at O.E.E.C. The discussion was often lively and at times tempers mounted high, but there is no doubt that the newspapers have also enjoyed adding that little extra amount of spice that will appeal to their readers.

If I may, I will sum up the question as it appears to me.

We must begin by realising that the Six-Power Community is a concrete reality. There can be no going back. I believe the Common Market to be a good thing because it is the result of a belief on the part of the Six that it is the only way for them to attain the technical and economic efficiency that will enable them to stand up to competition from the large countries, such as the United States today and Russia tomorrow. As I say, there can be no going back. The Treaties have been signed, and governments and individuals alike are bound by them, since they are now the law of their lands. Regardless of what we may then want, or of any second thoughts we may then have, the 1st January will see the opening of the first stage in the complete freeing of trade.

There is something else that also needs to be done. Some system of co-operation must be established between the Six and the Eleven and bet-

ween the Six and the rest of the world. I cannot help feeling very strongly that we ought seriously to consider along what lines we intend to develop the Six-Power Community. Do we intend, as too many people think, to keep ourselves to ourselves by erecting a tariff barrier between the Community and the outside world, thus giving the latter the impression that we are building up our own prosperity at the expense of others, cutting all our traditional economic links and altering the currents of trade that have benefited us all for the past hundred years? It is not only the Eleven that feel anxiety on this point; the South American States and the countries of Africa and Asia are all afraid they may find themselves up against a new economic bloc.

This must never form part of our aim, as we have already said often enough. Our aim is to create a Europe of the Six and a Common Market founded on a liberal economic concept and willing to trade with the whole world. It is an aim that is consonant not only with our economic intentions but, believe me, with our political intentions as well. We are anxious to maintain a benevolent and peaceful influence in the world and the best way of doing this is no longer by sending a battleship. Let me repeat this because it is important: in place of battleships we must be ready to send merchantmen. It is no longer a case merely of exporting our own surplus products; we must learn to buy others' products and thus, through increasing prosperity, give them the opportunity of earning an honest livelihood, as they wish to do, by working.

That is why the Six-Power Community or Common Market must, from the very first, be a liberal market forming an integral part of the world trading system. That is why Benelux, whose good intentions on this point no one can question, took the initiative in November, at the beginning of the crisis, when some people were beginning to say that agreement would never be reached between the Six and the Eleven and others that, things being as they were, it would be better to stop, or at least suspend, the working of the Maudling Committee.

The 1st of January is a historic date, because it is the day when the Common Market is to open and because the concepts on which it is based will then be made manifest. It is therefore important that we should adopt such provisional measures as will make it clear that we intend

M. Wigny (suite)

Assemblée et l'O.T.A.N., puisque même au point de vue de vos occupations les plus immédiates, de vos préoccupations les plus nécessaires, de votre fonction primordiale qui est de surveiller l'effort militaire, vous êtes sans cesse en contact avec l'O.T.A.N. Et l'on se pose la question de savoir si l'on ne pourrait trouver des formules qui respecteraient l'indépendance américaine et l'unité européenne tout en assurant à ce troisième niveau une collaboration nécessaire avec le second. Telle est la première étude qui, à mon sens, doit être faite, je le répète, dans un souci d'efficacité car il ne sert à rien de parler avec indépendance : il faut surtout agir avec résultat.

Ma deuxième observation, Monsieur le Président, concerne la coopération économique. Elle m'est inspirée par la lecture hâtive du compte rendu de la séance d'hier : je viens de parcourir à la fois le discours fort intéressant du président de votre Conseil exécutif et l'exposé non moins intéressant de M. de la Vallée Poussin. On y traite de la collaboration économique entre tous les pays de l'Europe occidentale, qui a soulevé un certain nombre de discussions à l'O.E.C.E., discussions qui furent vives, pour ne pas dire dramatiques parfois, mais auxquelles les journaux ont aimé ajouter ce petit « zeste » qu'apprécient leurs lecteurs.

Je voudrais reprendre et définir la question telle que je la vois.

Il faut bien partir de l'idée que la communauté des Six est une réalité ; nous ne pouvons revenir en arrière ; le Marché commun est, je crois, un bien parce que les six pays du continent ont estimé que c'était la seule manière pour eux d'arriver à un certain niveau d'efficacité technique et économique leur permettant de résister à la concurrence des grands pays comme les États-Unis d'Amérique aujourd'hui, comme la Russie demain. C'est un fait sur lequel il n'y a pas à revenir ; les traités sont conclus ; les gouvernements sont aussi liés que les individus par ces traités qui sont la loi de leurs différents pays ; le 1^{er} janvier, quelles que soient notre volonté ou nos réflexions ultérieures, s'ouvre la première période de libération des échanges.

Il est un second fait aussi nécessaire : il serait souhaitable d'établir une collaboration entre les Six et les Onze, et même entre les Six et le reste

du monde. C'est une pensée qui me poursuit, nous devons bien concevoir la manière dont nous allons créer la communauté des Six : allons-nous la refermer sur elle-même, comme de trop nombreuses personnes le pensent, et la mettre à l'abri de barrières douanières, donnant au monde entier l'impression que nous créons notre prospérité au détriment des autres, coupant des liens économiques traditionnels, des échanges datant d'un siècle et qui se faisaient à l'avantage de tous les pays ? L'inquiétude, à ce point de vue, est ressentie non seulement parmi les Onze, mais aussi parmi les pays de l'Amérique latine, parmi les Afro-Asiatiques qui craignent de voir de nouveau une citadelle économique s'opposer à eux.

Telle ne doit pas être notre intention ; nous l'avons toujours affirmé : nous voulons faire une Europe des Six, un marché commun économiquement libéral qui soit engagé dans le commerce mondial. Et ceci est justifié non seulement par des intentions économiques, mais aussi, croyez-m'en, par des préoccupations politiques. Nous désirons garder dans le monde une influence bienfaisante et pacifique. Et pour ce faire, il ne s'agit plus maintenant d'envoyer des bâtiments de guerre ; je répète cette formule à laquelle je tiens : il faut se préparer à envoyer partout des bâtiments de commerce. Il convient non seulement de donner son surplus, mais aussi de savoir acheter les produits des autres et, par la prospérité, leur fournir une chance de plus de gagner honnêtement leur vie comme ils le veulent, c'est-à-dire en travaillant.

Voilà pourquoi cette Communauté des Six, ce Marché commun, doit être au départ conçu comme un Marché commun libéral, qui reste intégré dans le commerce mondial. Et voilà pourquoi le Benelux, qui ne peut pas être suspect à ce point de vue, a pris une initiative, dès le début, au mois de novembre, au moment de la crise, lorsque certains prétendaient qu'on n'arriverait jamais à une conclusion entre les Six et les Onze, et que d'autres préconisaient, dans ces conditions, de mettre fin aux travaux du comité Maudling, ou tout au moins de les suspendre.

La date du 1^{er} janvier est dramatique, dramatique parce que doit s'ouvrir le Marché commun des Six, et aussi parce qu'il lui faut montrer dans quel esprit il s'est établi. Il importe donc de tenter d'établir par des mesures provisoires,

Mr. Wigny (continued)

that date to presage the opening of an era of free European economy.

The Benelux proposals received final sanction after the meeting between Dr. Adenauer and General de Gaulle at Bad-Kreuznach, and were handed to the Eleven after they had been unanimously adopted at Brussels. They had the dual aim I have already described : in the first place — and this shows that they had a definite policy behind them — unilaterally and without any compensating advantages, to lower customs duties on imports from all over the world and, in the second, by enlarging quotas, to take the first provisional steps towards setting up a special economic regime in relation to the Eleven. There has never been any question of adopting a final system which could not possibly have been set up in time for 1st January ; what was intended was merely to set up a provisional system to show goodwill and give us a year in which to consider the terms of the final arrangement that could be reached between the Six and the Eleven.

You know as well as I do that to reach an arrangement between the Six and the Eleven is a delicate business and we shall not improve matters by abusing each other. Some people say, wrongly — I apologise for speaking so openly — that the British intention is to break up the Six-Power Community by squeezing in through the back door, but this is plainly out of the question because, from the political angle, there is a fixed determination to set up a Common Market. Other people say that it is, on the contrary, the French who are against any kind of co-operation between the Six and the Eleven and who are trying to arrange for discriminatory action aimed directly at Great Britain.

The whole question is both difficult and complicated and you must already have realised that what is required is some kind of technical formula. I am not an expert myself and I am always impressed by their incredible ingenuity. They begin by multiplying the number of problems and making them far more complex and hard to understand than they were originally, so that it takes the wretched politicians far more time to achieve their political objectives as a result of the maze of technical difficulties with which they are confronted.

However, let us now drop this talk of discrimination because there has not been any so far and, after all, customs duties are ultimately to be abolished between us, though there may always perhaps have to be something of the sort vis-a-vis the outside world.

Let us also drop this talk of the division of Europe, because hitherto there have been seventeen units whereas, now we are the Six, there are only eleven units plus one, which does after all represent a certain advance. So let us skirt round these difficulties as best we can and see how to extricate ourselves.

Why is the situation in O.E.E.C. so critical? But, Ladies and Gentleman, you must have read it all in the newspapers. It is because the British, with a degree of imagination that should command our respect, have brought out a new proposal. These provisional decisions that you have taken, they say, concern only quotas and customs duties, the first of which are to be increased by 20% and the latter reduced by 10% vis-à-vis the whole world. But you have made one reservation and agreed to a special arrangement between yourselves with regard to goods for which there are either no quotas or else very small ones. These quotas are to be increased not merely by 20% but up to a figure representing 3% of the national production, and this increase you are not willing to extend to us. If you did extend it to us, we for our part would probably, in fact almost certainly be willing to do as much for you.

That, Ladies and Gentleman, is an extremely important statement which was made verbally at five o'clock one afternoon.

I have already said I find it hard to understand questions such as these when they are written down for me. I find it even harder when I am given them verbally. I hope therefore we may be allowed to examine the implications of this statement and not be accused of making difficulties if we say that they need further study and that between now and the 15th January, when we shall be meeting again, we will look into the figures and see what the position is. This is the real result of that meeting. It certainly had its moments of crisis, but it ended well, thanks to a new and fruitful proposal and to the promises we have exchanged to consider it and its implications before 15th January next.

M. Wigny (suite)

que le 1^{er} janvier on tente d'instaurer une Europe économique libérale.

Ces propositions du Benelux ont été ultérieurement sanctionnées après l'entrevue du chancelier Adenauer et du général de Gaulle à Bad-Kreuznach ; elles ont été admises à l'unanimité à Bruxelles puis proposées aux Onze. Elles avaient ce double but que j'ai défini il y a un instant, d'une part, abaisser les droits de douane unilatéralement et sans contrepartie à l'égard du monde entier, et ceci manifeste bien une politique, et d'autre part, amorcer à titre provisoire un régime économique spécial avec les Onze, par l'élargissement des contingents. Il ne s'agissait pas, Messieurs, d'un régime définitif, impossible à établir pour le 1^{er} janvier, mais d'un régime provisoire qui marquait une bonne volonté et permettait d'envisager, pendant une année, le régime définitif susceptible d'être instauré entre les Six et les Onze.

Vous savez que c'est un problème délicat d'établir des relations entre les Six et les Onze, et nous n'améliorerons pas la situation en nous faisant des reproches mutuels. Les uns disent à tort, et je m'excuse de parler avec cette simplicité, que les Anglais veulent absolument détruire la Communauté des Six et s'introduire comme un coin à l'intérieur de leur association, ce qui est évidemment irréalisable, parce qu'il y a là une volonté politique de réaliser le Marché commun. Les autres disent au contraire que ce sont les Français qui veulent s'opposer à toute collaboration entre les Six et les Onze, et qui cherchent à établir des discriminations visant directement la Grande-Bretagne.

Cette matière est complexe, difficile. Vous devez vous rendre compte qu'il faut trouver des formules techniques. Moi, je ne suis pas un expert. Je suis toujours frappé de la science incroyable des experts ; ils commencent par multiplier les problèmes, par les rendre plus complexes, plus difficiles à comprendre ; et les pauvres hommes politiques doivent prendre quelque temps pour parvenir à réaliser leur intention politique à travers cet écran des difficultés techniques qu'on leur présente.

Mais ne parlez pas de discriminations, parce que jusqu'à présent nous n'en avons pas encore fait et parce que, après tout, il n'y aura plus finalement aucun droit entre nous ; il y aura toujours, peut-être, quelque chose vis-à-vis des tiers.

Ne parlez pas non plus de division de l'Europe parce que jusqu'à présent nous étions dix-sept et que maintenant nous ne sommes plus que six et onze plus un, ce qui représente déjà une certaine réduction. Sur ce point donc, évitons les difficultés et voyons comment nous pourrions en sortir.

Pourquoi la situation à l'O.E.C.E. est-elle dramatique ? Messieurs, vous l'avez lu dans les journaux, simplement parce que les Britanniques, dans un esprit imaginaire auquel il faut rendre hommage, sont arrivés avec une proposition nouvelle. Après tout, ont-ils dits, les décisions provisoires que vous avez prises intéressent les contingents et les droits de douane. Ceux-ci vont être abaissés de 10 % à l'égard du monde entier ; les contingents vont être élargis de 20 %. Mais vous faites une réserve : entre vous vous avez prévu un régime spécial pour les petits contingents, faibles ou nuls ; ceux-là ne sont pas seulement élargis de 20 %, il faut qu'ils soient élargis jusqu'à ce qu'ils correspondent à 3 % de la production nationale. Or, ce deuxième avantage, vous ne nous le donnez pas ; si vous nous le donniez nous serions de notre côté prêts à vous accorder peut-être, probablement, le même avantage chez nous.

Messieurs, c'est une très intéressante proposition. Elle a été faite verbalement à dix-sept heures.

Je vous ai dit tout à l'heure quelles difficultés j'éprouve déjà à comprendre ces problèmes lorsqu'ils sont couchés par écrit ; à plus forte raison, lorsqu'ils sont exposés dans une formule verbale. Souffrez donc qu'on étudie les implications d'une pareille proposition. Il ne faut pas nous taxer de mauvaise volonté lorsque nous disons : « Cela doit être réétudié, nous nous reverrons le 15 janvier, d'ici là nous referons nos comptes et nous verrons ce qu'il en est. » Voilà à quoi se ramène cette séance, qui, certainement, a été dramatique, mais qui s'est bien terminée grâce à une proposition nouvelle et enrichissante et à la promesse mutuelle de l'examiner d'ici le 15 janvier et d'étudier les résultats auxquels on aboutirait.

Mr. Wigny (continued)

The proposals put forward by the Six still stand. It may prove possible to extend them on the basis of the British statement. I do not know what the promptings of your experts will be, nor what we shall reply, because one must always give the experts the political angle.

Never forget, however, that we have a clear and well-defined political aim and that both the Six and the Eleven are anxious to strengthen the links between the latter and the Common Market in Western Europe, not in any circumstances to rupture them.

This, Mr. President, brings us to the last point I wish to make. It may be asked — some newspapers are asking already, though this seems to be a very dangerous attitude for them to adopt — whether these temporary difficulties that have arisen in the economic sector between the Six and the Eleven may not ultimately provoke a rift in our political and military solidarity, this time at NATO level. You and I have both read the newspapers and you will have noted that what has characterised the recent NATO session, besides the breadth and frankness of its debates and the important questions with which they dealt, has been the firmness shown in the decisions taken and the political unanimity of which they were the expression, by which I, for one, was very greatly impressed.

That concludes the summary of recent events that I wished to give the Assembly. It is only my own personal summary, but I believe it to be an honest one.

May I say once more that I have been speaking only for myself. As I have already told you, I did not discuss what I was going to say with my colleagues, but I think I have given you an accurate interpretation and covered the main outlines of the problems I have raised without descending to details which are always debatable. I do not imagine I have told you anything you did not know already, but I do not think either that there is any harm in saying it again, because the Europe that is in the making is above all a Europe of goodwill.

We must each acquire the conviction that our partners are not our enemies, or the enemies of a united Europe. We must increase the contacts

between executives and parliamentary assemblies. That is why I have come here today to say these things to you once again.

Lastly, Mr. President, I want to express my own confidence. If I remember rightly, it took the United States a hundred years and a civil war to unite their continent, and it was only after long delay and many difficulties that they succeeded in creating a common market in which goods of all kinds could be exchanged freely.

We in Western Europe have endured two disastrous wars and have now, in less than ten years, achieved results that can justly be described as astonishing. That is why I am full of confidence. History holds no precedent for so rapid a political revolution, one that may prove a decisive influence for the future of our continent. Do not let us be distracted by non-essentials, of which there are still too many. Let us retain our confidence in the ultimate result which we need not doubt will be achieved, thanks to the goodwill of all and in particular that of the members of the Parliamentary Assembly of Western European Union.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Wigny for giving us such an interesting address on two subjects, which, although a little disconnected from our main debate are nevertheless of intense interest. We are indebted to you and we appreciate your presence.

8. State of European Security

(Resumed debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The PRESIDENT. — We will now resume the debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security.

I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to begin by thanking three people in the Assembly — in the first place, the Belgian Foreign Minister, Mr. Wigny, for having come here

M. Wigny (suite)

Les propositions des Six sont toujours là. On peut les élargir selon les propositions anglaises. Je ne sais pas ce que les experts vont nous souffler dans l'oreille. Je ne sais pas non plus ce que nous leur répondrons, car il faut toujours répondre quelque chose aux experts, du point de vue politique.

Retenez cependant que l'intention politique est claire, droite, et que le désir se manifeste chez les Six comme chez les Onze, de ne pas briser les liens, mais au contraire de les resserrer, entre le Marché commun qui se crée et les onze autres pays de l'Europe occidentale.

Monsieur le Président, voici ma dernière considération. On aurait pu se demander, et certains journaux l'ont écrit, ce qui me paraît grave et dangereux, si cette difficulté provisoire que nous avons rencontrée, du point de vue économique, entre les Six et les Onze, ne pourrait pas éventuellement provoquer une réaction sur le plan de la solidarité politique et militaire, cette fois sur le plan de l'O.T.A.N. Vous lisez comme moi les journaux et vous avez pu vous apercevoir que cette session de l'O.T.A.N. qui s'achève maintenant a été particulièrement intéressante, non seulement par l'ampleur, par la franchise des discussions, par l'intérêt des thèses qui se sont confrontées, mais aussi par une fermeté dans les décisions et par une unanimité des conceptions politiques qui m'ont fortement impressionné.

Tel est le compte rendu, personnel mais, je crois, fidèle, que je croyais utile de vous faire des événements.

Je me permets de vous répéter encore une fois que je le fais sous ma propre responsabilité. Ainsi que je vous le disais ce matin, je n'en ai pas discuté avec mes collègues, mais je crois que c'est une interprétation tout à fait juste, ne prenant les problèmes que par le sommet et évitant les nuances sur lesquelles on peut toujours discuter. Je suppose que vous saviez ces choses là. Je ne crois pas qu'il était inutile de vous les répéter, parce que l'Europe qui se fait est avant tout l'Europe de la bonne volonté.

Il faut que chacun, de son côté, soit convaincu que les partenaires ne sont pas des adversaires, non seulement de soi-même, mais aussi de cet

idéal européen d'unité. Il faut multiplier les contacts entre les exécutifs et les assemblées parlementaires. Voilà pourquoi je suis venu vous répéter ces choses aujourd'hui.

En terminant, Monsieur le Président, je voudrais exprimer ma confiance. Après tout, les Etats-Unis, pour réaliser l'unité de leur continent ont mis, si mes souvenirs sont bons, cent ans et ont fait une guerre et ce n'est qu'après tant de temps et de difficultés qu'ils ont créé un marché commun dans lequel toutes les marchandises s'échangent librement.

Quant à nous, c'est après deux guerres tragiques que, en moins de dix ans, nous sommes déjà parvenus à des résultats dont on peut reconnaître qu'ils sont étonnants. C'est cela qui me donne tant de confiance. Il est sans précédent dans l'histoire qu'on ait assisté aussi rapidement à une révolution politique qui peut avoir tant d'influence sur l'avenir de notre continent. Ne nous laissons pas distraire par les péripéties. Celles-ci seront encore nombreuses. Gardons confiance dans le résultat qui sera certainement atteint grâce à la bonne volonté de tous, en particulier grâce à celle des parlementaires de l'Union de l'Europe Occidentale.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. Wigny, je vous remercie de nous avoir exposé, de façon si intéressante, deux sujets qui, bien qu'un peu en marge de notre discussion générale, n'en présentent pas moins un immense intérêt. Nous vous en sommes très reconnaissants ainsi que de votre présence parmi nous.

8. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du Rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous allons reprendre maintenant la discussion du Rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne.

La parole est à M. Erlar.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, je dois, en commençant, adresser des remerciements à trois membres de cette Assemblée. Je remercie tout d'abord M. le Ministre Wigny

Mr. Erler (continued)

today to tell us so frankly and informally his views on several problems of interest to us all. He has created an excellent precedent and in this connection I would like to ask him a great favour. I would like him to ask the Ministers in the WEU Council whether, when addressing us in future, they would be as informal and frank as he was just now. I would like him to make sure that the Council's representatives no longer have their lips sealed, as was so unfortunately the case yesterday. Perhaps the good example set by Mr. Wigny today will improve future relations between the Ministers and the Assembly, if he would exert his influence on his colleagues to this end. We are sincerely grateful to him for coming here and for the way in which he spoke.

My second remark links up with my thanks to Mr. Wigny. Many ideas have been mooted. In my opinion we should support those favouring a rationalisation of European institutions and, without undertaking anything too ambitious, at least endeavour through our Bureau — as is already being attempted — to reach agreement with other parliamentary assemblies upon some kind of timetable for European meetings.

It is as though Europe were made up of a multitude of different companies of varied membership. Not only are the company directors constantly on the move, furthering the interests of their countries or of their shareholders with various other companies, but the shareholders also, represented by ourselves, are always rushing hither and thither. That is why I think it would be a good thing if we could come to some more satisfactory arrangement in this field.

The second person I wish to thank, Mr. President, is yourself, for ensuring a lively debate by the order in which you have called on the speakers.

In the third place, I want to thank my colleague, Dr. Jaeger, who made his maiden speech today. I am grateful to him for being so ready to speak when called upon and for making an interesting and valuable contribution to the debate by putting the arguments of the other side. My thanks are due not for the content of his maiden speech, with which I totally disagree, since my own opinions are diametrically opposed to his, but for having put the essential features of his point of view so clearly.

This brings us to the subject of the Report. As Mr. Steele rightly said, we all have an ingrained fear of a nuclear war because we know it could wipe out the whole human race.

He did not recommend, however, that we should overlook or neglect nuclear weapons. No-one can do that. On the contrary, he said it was our duty to grasp the problem of security as a whole. Military plans are only one aspect of security. All its aspects must be considered as part of a single policy. Diplomacy and government policy, and even the very delicate Geneva negotiations on the limitation and control of armaments, are part of a single whole, because in the nuclear world of today, an armaments race alone can never spell security for any of our countries.

I deplore that terrifying kind of specialisation which causes some people to devote all their energies to arming while others look upon disarmament as their special concern. Specialists of both kinds regard one another with distrust. We must come to consider defence policy and the campaign in favour of disarmament as inter-related, and encourage our governments and communities to co-ordinate their action in these two fields.

The question arises as to whether, in view of the present armaments race — for there is one — we can change over from one day to the next to a policy of controlled disarmament. Nobody believes that is possible, and so we must first try to put a stop to the armaments race. Once it has come to a standstill, we must right about turn in a common effort — no easy matter when we remember that the other side must be per-

M. Erler (*suite*)

d'être venu aujourd'hui parmi nous pour prendre position, de façon très franche et très nette, sur un certain nombre de problèmes qui nous intéressent tous. Il a créé ainsi un précédent très heureux et, à ce sujet, Monsieur le Ministre Wigny, j'ai une demande importante à vous faire. Ce que j'ose vous demander, c'est d'intervenir au Conseil de l'U.E.O., afin qu'à l'avenir les ministres qui prendront la parole dans cet hémicycle puissent s'exprimer avec autant de franchise et de netteté que vous. Je vous prie d'intervenir pour que, désormais, le Conseil renonce à imposer des liens au représentant qu'il envoie parmi nous, comme il l'a fait, malheureusement, pour le ministre que nous avons entendu hier. Peut-être, M. le Ministre Wigny pourra-t-il, grâce à l'exemple qu'il a donné aujourd'hui, contribuer à améliorer les rapports entre les ministres et l'Assemblée, s'il veut bien agir en ce sens auprès de ses collègues. Nous lui sommes sincèrement reconnaissants de sa présence parmi nous ainsi que de la teneur et de la forme de son discours.

Ma seconde observation, Monsieur le Président, n'est pas sans rapport avec les remerciements que je viens d'exprimer à M. le Ministre Wigny. Certaines idées étaient dans l'air et je crois que, renonçant à toute espèce de projet grandiose ou ambitieux, nous devrions, à notre tour, écouter les voix qui s'élèvent en faveur d'une rationalisation des institutions européennes, en recherchant, par l'intermédiaire de notre Bureau, un accord, qui est d'ailleurs à l'étude, avec les autres assemblées parlementaires, en vue d'établir une sorte de calendrier des assemblées européennes.

Cette Europe comprend une multitude de firmes aux participations très variables. Les directeurs de ces firmes se préoccupent constamment de défendre avec les diverses filiales, les intérêts de leur pays respectif, d'une part, et de leurs actionnaires, d'autre part, mais les actionnaires eux-mêmes ne restent jamais inactifs et nous représentons ces actionnaires. J'estime, en conséquence, que ce serait une bonne chose si nous parvenions à coordonner nos efforts.

En second lieu, Monsieur le Président, mes remerciements s'adressent à vous-même, parce que vous avez contribué d'avance à mettre un peu de piment dans les débats, en réglant, comme vous l'avez fait, l'ordre des interventions.

En troisième lieu, je remercie mon collègue, le Dr. Jaeger, dont nous avons entendu aujourd'hui le premier discours. Je tiens à le remercier d'avoir très aimablement répondu à l'invitation qui lui en avait été faite, et d'avoir accru l'intérêt des débats en présentant des arguments opposés à ceux des orateurs qui avaient pris la parole avant lui. Si je l'ai remercié vivement, ce n'est pas que j'approuve la teneur de son discours. Non, puisque mon opinion est toute différente. C'est simplement parce qu'il a su, avec beaucoup de clarté, poser les problèmes, dont il s'agit essentiellement.

Nous en arrivons ainsi à l'objet même du rapport. Notre collègue, M. Steele, a déclaré à juste titre que nous étions tous obsédés par la terreur devant les conséquences d'une éventuelle guerre atomique, capable d'entraîner la disparition du genre humain.

Certes, il ne nous a pas demandé de fermer les yeux devant les armes nucléaires, de les ignorer. Personne n'en aurait le pouvoir. Ce qu'il a demandé, c'est que l'on voie la politique de sécurité dans son ensemble. Le dispositif militaire n'est jamais qu'un aspect de la politique de sécurité, qui doit être envisagée globalement. La diplomatie, la politique des gouvernements, comme aussi les négociations fort épineuses sur la limitation et le contrôle des armements, qui ont eu lieu à Genève, sont indissolublement liées puisque dans l'ère atomique, il est désormais exclu de garantir la sécurité de nos pays par le seul moyen de la course aux armements.

Je déplore la spécialisation effrayante qui consiste en ce que les uns se sont faits, en quelque sorte, les professionnels de l'armement, tandis que les autres sont les professionnels du désarmement. Les tenants des deux thèses se considèrent alors avec une méfiance réciproque. Il faut que l'on arrive à comprendre comme une seule et même entité la politique de défense et les efforts tendant au désarmement, et que l'on parvienne à harmoniser les démarches de nos gouvernements et de nos communautés.

Nous sommes ainsi amenés à nous demander s'il est possible de passer d'emblée de l'actuelle course aux armements, car telle est la réalité, à un régime de désarmement général contrôlé. Personne, dans cette Assemblée, n'y croit. C'est pourquoi nous devons nous efforcer d'arrêter cette course. Une fois atteint cet objectif, il faudra faire marche arrière en vue de passer progressivement, (par des efforts communs, qui se-

Mr. Erler (continued)

suaed to do the same — to change over gradually from an armaments race to the limitation and control of armaments.

In addition we must face up, rather more seriously than hitherto, to the problem of the regional restriction of armaments in certain areas. Otherwise, if we plunge immediately into universal disarmament, we are not likely to succeed.

The further question arises as to whether, assuming that we do not neglect nuclear weapons, we are to encourage their acquisition by the armed forces of a number of other States which do not yet possess them. We stand today at the crossroads between the possession of nuclear weapons by three world powers — three too many, it is true, but the damage is already done — and nuclear chaos. Let me speak frankly. Once this movement has begun, it certainly will not be confined to the member States of Western European Union; it will go on all over the world and particularly where it is most dangerous for us.

It has been said here, and Duncan Sandys has said it in England, that the great danger of a nuclear war breaking out is not so much that one side might deliberately start it, but that it might break out as the result of an error of judgment or — this is the serious point — even by accident.

Now, does this not suggest that if an accident like this, leading to the outbreak of a nuclear war, could be brought about by the premature use of nuclear weapons, the danger attending such an accident would be less if the forces possessing nuclear weapons were further away from each other? The idea is mine; the report makes no mention of it, I am sorry to say.

We have often discussed this proposal, Mr. President. I will not be satisfied so long as it is

obstructed merely for the sake of obstruction, but only when the whole matter has been thoroughly investigated here in all its political and military aspects.

It is said that the policy pursued to date has achieved results. True, it has prevented any further expansion of Soviet power. But, when we look at the events of recent years, we realise that the influence of the Soviet Union, far from diminishing, has increased in many parts of the world to the great detriment of our own interests. The means whereby the Soviet Union has extended its power — and this shows that the problem is not a purely military one — is certainly not the Red Army. Mr. Jaeger and I undoubtedly agree on one point, namely that we must protect ourselves not only internally but externally against the onslaughts of Communism and the Soviet Union. Where we differ is not on the principle itself, but on the best way to achieve our aim, and there I still have not made up my mind.

The unification of Germany, for example, which is one of our avowed aims, has obviously been put off to the Greek Kalends. We were unable to help Hungary in its struggle for freedom. The recent Berlin crisis does not seem to me to be exactly a success for Western policy. It naturally forces us to stand firm against all the extortionate demands of the Soviet Union. At the same time, it is a warning to us not to leave the initiative to the other side in essential political matters but to bestir ourselves and endeavour to unravel the complex problems facing us today.

Unfortunately, none of this is even hinted at in Mr. Mulley's report. I have a great admiration for Mr. Mulley, who has gone to great trouble to express intelligent ideas in a specific field, but so long as we confine ourselves to this particular field and do not consider it as part of a vaster political plan, our thinking must be incomplete, being based on incomplete premises.

I would like to add something to what Mr. Duynstee said about the effects of nuclear wea-

M. Erlor (suite)

ront très ardu, car il est nécessaire d'obtenir que l'adversaire fasse de même, la chose est évidente pour chacun d'entre nous), de la course aux armements, que nous connaissons en ce moment, à leur limitation et à leur contrôle.

Dans cet ordre d'idées, il sera également nécessaire de prendre en plus sérieuse considération l'idée de limitation régionale des armements. Faut de quoi, Monsieur le Président, si nous comptons uniquement sur un désarmement mondial, nous ne nous rapprocherons pas du but final.

C'est ce qui m'amène à poser la question suivante. Nous ne voulons pas ignorer les armes nucléaires ? Fort bien. Mais pourquoi faut-il que nous contribuions à l'équipement atomique des armées de toute une série d'États qui en sont dépourvues jusqu'ici ? C'est là qu'est le point crucial de notre époque : au lieu de voir trois puissances mondiales détenir les armes nucléaires (cela fait trois de trop, bien sûr, mais enfin, telle est la situation), faut-il donc créer le chaos atomique ? Permettez-moi de m'exprimer en toute franchise à ce sujet. Lorsqu'une telle situation aura commencé à se généraliser, il est certain qu'elle ne se limitera pas aux États membres de l'Union de l'Europe Occidentale ; une évolution identique s'accomplira dans d'autres régions du globe, et précisément là où elle constituera une menace pour nous.

On a dit que l'un des dangers de voir éclater une guerre atomique, M. Duncan Sandys l'a déclaré en Angleterre, ne serait pas que l'un des antagonistes la veuille délibérément, mais plutôt qu'une telle guerre éclate, soit par suite d'une erreur de calcul, soit, et c'est cela qui est grave, à l'occasion d'un incident, d'un accident fortuit.

Or, cela n'amène-t-il pas tout naturellement à penser que, si un accident de nature à provoquer un conflit nucléaire peut prendre la forme d'un emploi prématuré d'armes atomiques, on pourrait, dès maintenant, réduire les risques de voir se produire un pareil accident en s'efforçant de maintenir à bonne distance, les unes des autres, les forces dotées d'un équipement atomique ? C'est là une simple suggestion que je vous sou mets et dont on ne trouve pas trace dans le rapport que nous examinons en ce moment. Je le déplore.

Nous avons déjà eu souvent l'occasion, Monsieur le Président, de nous entretenir de ce sujet.

Je n'aurai tous mes apaisements que le jour où on cessera de nous opposer un simple non, et où l'Assemblée aura l'occasion de se livrer à un examen sérieux des aspects politiques et militaires de cette question.

On nous dit que la politique suivie jusqu'ici a été couronnée de succès. Certes, la puissance soviétique ne s'est plus étendue par les armes. Mais, lorsque nous considérons les événements des dernières années, nous constatons à notre grand regret que, loin de faiblir, l'influence russe n'a cessé d'augmenter dans de vastes régions du globe. Il est incontestable que cette expansion de la puissance soviétique n'est pas due à l'intervention de l'armée rouge, et c'est la meilleure preuve qu'il ne s'agit pas d'une question purement militaire. Mon honorable collègue Monsieur Jaeger et moi-même sommes d'accord pour dire que s'il faut se prémunir contre l'extension du communisme et de la puissance soviétique, il ne suffit pas de le faire sur le plan national. Il faut agir de même sur le plan international. Les divergences d'opinion qui nous séparent ne portent pas sur les principes mais sur la méthode à suivre pour les mettre en pratique. Je suis très sceptique quant à celle que vous préconisez.

N'est-il pas évident que la réunification allemande, par exemple (c'est là un des buts que nous avons proclamés), est renvoyée à un avenir plus lointain ? N'avons-nous pas été incapables d'aider la Hongrie dans sa lutte pour la liberté ? Quant à la récente crise berlinoise, il ne me paraît pas que l'on puisse y voir un succès de la politique occidentale. Si elle nous oblige à résister avec fermeté à toutes les revendications et pressions soviétiques, elle doit nous inciter aussi à ne pas laisser l'initiative à l'autre camp dans toutes les grandes questions politiques, mais à secouer notre torpeur et nous atteler à la solution des graves problèmes de notre temps.

Or, malheureusement, on ne trouve rien qui ressemble à tout cela dans le document rédigé par notre collègue, M. Mulley. J'ai une grande estime pour lui et il s'est donné beaucoup de peine pour rassembler de bonnes idées dans un certain domaine, mais, tant que nous nous croirons obligés de nous confiner dans des limites étroites, au lieu de voir les choses dans le cadre d'une conception politique plus large, notre pensée sera défectueuse parce que fragmentaire.

Je voudrais ajouter deux mots à ce que nous a dit notre collègue, M. Durnstee, en parlant des

Mr. Erler (continued)

pons. We should not dramatise unnecessarily, but the facts are horrible enough. As Mr. Steele said, the Report states that the weapons our armed forces are to have are still roughly the size of the Hiroshima bomb. We know that bombs with less far-reaching effects also exist, but the order of magnitude is about that of the one which fell on Hiroshima.

The nuclear hand-grenade with the effect of an artillery shell of the Second World War, mentioned by Mr. Duynstee, is not yet perfected, and we would be deceiving our people if, by speaking of it, we gave them the impression that it constituted the main problem. The real problem is how to prevent disasters like that of Hiroshima from occurring in our own countries.

In order to make sure I had understood it aright, I read through — after having heard with horror yesterday — what Mr. Hughes Hallett had to say on this subject. He said we must make a clear distinction and use such weapons not over the territory of the enemy himself but over the territory of the State being attacked, against the ground forces of the attacker. In the case of a country such as Germany, situated right on the first line of defence, it may well be asked whether any defence is possible with weapons of the size of the Hiroshima bomb. The present Report deals with this point alone. It quite neglects the totally different question of the deterrent power of the nuclear weapons now in the hands of the world powers and their air forces. These weapons, indeed, are not included in European defence plans, nor are they subject to the NATO command in Europe, so that we do not need to speak, in relation to them, of any "international division of labour".

The theory put forward by Mr. Hughes Hallett may therefore be interpreted to mean that if we comply with the directives laid down, we shall have to face the thought of fighting with these weapons in the territory where an attack may be expected, namely in the Federal Republic of

Germany. The result would be to wipe out what we were seeking to defend in the shape of one of the members of our Western European Union.

It seems clear to me that there is a direct connection between the military and political considerations. Let us make no mistake : there is no question of the West laying down the nuclear weapons it possesses while allowing the Soviet Union to keep them. This would mean subjecting the West to Soviet blackmail, and is therefore no policy for us to pursue. In fact, by exerting firmer political pressure in the direction of the control and limitation of armaments as well as by discussing seriously the proposals for separating the two nuclear powers in the centre of Europe, we must ensure that steps are taken to pursue a policy of security without exposing our countries and mankind itself to the risk of annihilation.

(Mr. Schmid, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Sir James Hutchison)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, before calling on Mr. Marquand, I would like to say that I propose that the present Sitting should end at half past twelve. Mr. Marquand will be followed by two other speakers and Mr. Mulley will then make the closing speech of the debate.

Are there any objections ? . . .

It is therefore agreed.

I call Mr. Marquand.

Mr. MARQUAND (*United Kingdom*). — Having heard the excellent speech of Mr. Wigny, one is tempted to talk about the subject he mentioned, but one must stick strictly to the Report of Mr. Mulley, I would like to add my word to the many words of praise and appreciation which have been voiced regarding Mr. Mulley's Report, and to say how much we appreciate particularly the clarity with which he put before us the limited problem with which he was dealing. His Report deals entirely with Europe which seems right to me, for, after all, this Assembly is a Western European Assembly and its

M. Erler (suite)

effets de l'arme nucléaire. Il ne faut certes pas dramatiser les choses ; elles sont assez effrayantes sans cela. On lit dans le rapport, et la chose a été confirmée par M. Steele, que les armes dont on a l'intention d'équiper nos armées ont une puissance comparable à celle de la bombe d'Hiroshima. Certes, nous n'ignorons pas qu'il en existe déjà, dont l'effet est un peu moins redoutable, mais, en tout cas, il s'en rapproche sensiblement.

La grenade atomique à main, dont a parlé M. Duynstee, et dont les effets seraient analogues à ceux d'un obus de la dernière guerre, n'est pas encore mise au point, et ce serait leurrer nos peuples que de leur faire croire que le problème serait résolu par l'emploi de cet engin. Le véritable problème consiste à empêcher que des catastrophes pareilles à celles d'Hiroshima ne se reproduisent sur le territoire de nos pays.

Pour plus de certitude, j'ai vérifié dans le compte rendu, après les avoir entendues avec effroi, les déclarations faites hier à ce propos par notre collègue, M. Hughes Hallett. D'après lui il faudrait décider clairement qu'en cas de guerre, il sera fait usage des armes nucléaires, non pas sur le territoire de l'adversaire éventuel, mais sur celui de l'Etat attaqué, par exemple contre les armées de terre de l'agresseur. Voilà qui oblige les Allemands, qui se trouvent aux avant-postes, dans la toute première tranchée, à se poser la question essentielle de savoir si de telles armes, comparables à la bombe d'Hiroshima, n'excluent pas toute idée de défense. Le rapport ne traite que de ce seul problème. Il passe sous silence la question, toute différente, du pouvoir d'intimidation des armes atomiques dont disposent les puissances mondiales et leurs flottes aériennes, puisque ces armes sont exclues de l'organisation de la défense européenne ; elles y restent étrangères et ne ressortissent pas davantage au commandement de l'O.T.A.N. en Europe ; par conséquent nous n'avons pas à délibérer sur cette « division du travail » internationale.

Ainsi donc, la déclaration de M. Hughes Hallett revient à dire qu'au cas où ces directives seraient appliquées, il faudrait s'attendre à ce que des armes nucléaires soient utilisées sur le territoire envahi, c'est-à-dire, avant tout, sur celui de la République Fédérale d'Allemagne.

Cette décision aurait pour effet d'anéantir ce qu'il s'agit de défendre, à savoir la vie même de l'un des peuples qui se sont associés pour former l'Union de l'Europe Occidentale.

Je me rends fort bien compte des rapports qui existent entre les aspects militaires et politiques. Monsieur le Président, ne nous faisons aucune illusion sur ce point ! Il est inconcevable que l'Occident renonce unilatéralement à l'arsenal nucléaire dont il dispose, en laissant les Soviétiques conserver le leur. Ce serait nous livrer sans défense aux exactions soviétiques. Ce n'est pas cette politique-là que nous devons adopter. Notre tâche véritable consiste, grâce à une pression politique un peu plus sérieuse dans le sens du contrôle et de la limitation des armements, grâce aussi à un examen plus approfondi des plans qui ont été proposés, afin de tenir les deux principales puissances atomiques assez éloignées l'une de l'autre au cœur de l'Europe, à réaliser des conditions permettant de pratiquer une politique de sécurité, sans s'exposer au risque de voir disparaître les peuples auxquels nous appartenons.

(M. Schmid, Vice-Président de l'Assemblée, remplace Sir James Hutchison au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, avant de donner la parole à M. Marquand, je vous propose de suspendre la séance à 12 heures 30. Après l'intervention de M. Marquand, deux orateurs sont encore inscrits. Après eux, M. Mulley prendra la parole pour clore le débat.

L'Assemblée est-elle d'accord ? ...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Marquand.

M. MARQUAND (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Après avoir entendu le remarquable discours de M. Wigny, on serait tenté de continuer à parler du sujet qu'il a traité, mais nous devons nous en tenir strictement au rapport de M. Mulley. Je voudrais à mon tour, après tous les éloges et les remerciements qui ont été déjà exprimés au sujet de ce rapport, dire à M. Mulley combien nous apprécions en particulier la clarté avec laquelle il nous a présenté le problème limité qu'il a étudié. Son rapport est entièrement consacré à l'Europe, ce qui me paraît logique puisque cette Assemblée est une Assemblée de l'Europe Occidentale, et que, pour

Mr. Marquand (continued)

only competence is in regard to matters concerning Western Europe.

The most remarkable disclosure in this Report is that once again the level of armed forces agreed as necessary for the defence of Western Europe has not been attained. This is not the first year that this fact has been reported, yet we are still safe. Nobody has attacked us and we have, in this Assembly and elsewhere in Europe, no fear that anyone will attack us in the near future. From this I conclude that the fact that we have suffered no aggression arises from two reasons. One is that we remain united and firm in our determination not to be overcome by Communism. One of the main reasons why we remain free is because we are firm and united. I was glad to hear from Mr. Erler that the German Social Democrats have also taken that view and, with the rest of us, are united in a determination to defend the institutions of liberty remaining in Western Europe.

We in the British Labour Party have reiterated this determination time and time again. Let there be no doubt about the loyalty of my party to the North Atlantic Treaty Organisation and to the Brussels Treaty. These things we accepted. Indeed, the Brussels Treaty was initiated by us when we were in office and I am glad to hear that our Social Democrat colleagues in Germany are of no different opinion.

The second reason why we have not been attacked, despite the apparent inadequacy of our military forces, is that there has been a relaxation of tension. Particularly is this noticeable in the success, so far, of the Conference on the suspension of nuclear tests. One result of this situation has been that the competition between the Western way of life and the Communist way of life has moved to the sphere of men's minds; to endeavour to prove that by our system, our institutions and our economic arrangements we can provide as well as they can for raising the standard of living of people in the underdeveloped areas. As a result of this we can, and do, reject the present Russian proposals regarding the future of Berlin without any mis-

givings. We know that the Russian proposals are unacceptable. We say so without fear that this may involve us in a world war.

Therefore, I say that the situation is one in which we can at this moment feel confidence without advocating any extra preparation beyond what we have already agreed to. Indeed it is hopeful that, because we are reasonably strong now, we can put forward constructive proposals as well as a negative reply to what the Russians have suggested. Certainly in the Labour Party in England we are pressing on our Government all the time that a mere negative reply on the question of Berlin is not sufficient, and that this opportunity should be taken to put forward constructive proposals for a further relaxation of tension and for an opportunity for the remainder of the German people — those who now live in the Eastern zone — to obtain their freedom.

I agree with every word that Mr. Blachstein said about this problem. I agree with all that he said about disengagement. Disengagement has been put forward by many statesmen: not merely by my leader, Mr. Gaitskell, not merely by Mr. Rapacki of Poland but also, as we have been reminded in this debate, by Sir Anthony Eden. This is, of course, the only conceivable means by which the peoples of Eastern Europe could regain their freedom. They cannot do it by revolution — the events of Hungary have proved that. They cannot do it by war because that war would involve the whole of mankind in complete destruction. They can do it only by disengagement, and I hope with my Socialist friends of Western Germany that the opportunity may now come further to explore some measure of disengagement.

So I agree not only with Mr. Blachstein in all he said about disengagement, but with Mr. Erler about the utter undesirability of the extension of atomic armaments to other nations who do not yet possess them. With all these things I am in agreement, but where I cannot agree with either Mr. Erler or Mr. Blachstein is in their belief that the Report now in front of us increases these dangers. I cannot see that this is so. The debate has shown that the danger of atomic war comes from three sources. First of

M. Marquand (suite)

cette raison, sa compétence s'étend uniquement aux questions intéressant l'Europe occidentale.

Le fait le plus notable que ce rapport met en lumière est, qu'une fois encore, le niveau des forces armées jugé indispensable à la défense de l'Europe occidentale n'a pas été atteint. Ce n'est pas la première année que ce fait nous a été signalé et, cependant, nous sommes toujours sains et saufs. Personne ne nous a attaqués, et ni ici à l'Assemblée, ni ailleurs en Europe, nous n'éprouvons la crainte d'être attaqués dans un proche avenir. Je vois à cela deux raisons. La première est que nous sommes restés unis et résolus dans notre volonté de ne pas succomber au communisme. Notre fermeté et notre union ont été jusqu'à présent deux des plus sûrs garants de notre liberté. J'ai été heureux d'apprendre, de la bouche de M. Erler, que les sociaux-démocrates allemands voyaient les choses de la même façon et qu'ils étaient, comme nous, unis et fermes dans leur détermination de défendre les fondements de liberté qui subsistent encore en Europe occidentale.

Cette détermination, mes amis du Parti travailliste britannique et moi-même l'avons affirmée maintes et maintes fois. L'attachement de mon parti à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et au Traité de Bruxelles ne saurait être mis en doute par personne. Ce sont des faits que nous avons acceptés. A vrai dire, c'est même nous qui avons jeté les bases du Traité de Bruxelles lorsque nous étions au pouvoir, et je suis heureux que nos collègues sociaux-démocrates allemands aient exprimé la même opinion.

La seconde raison pour laquelle nous n'avons pas été attaqués, en dépit de l'insuffisance apparente de nos forces militaires, est le relâchement de la tension internationale. L'un des meilleurs indices en est le succès qu'a eu, jusqu'à présent, la Conférence sur la suspension des essais nucléaires. Il en est résulté que la concurrence entre l'Ouest et l'Est est désormais transposée sur le plan des esprits, et que nous devons nous efforcer de prouver par nos conceptions, nos institutions et notre système économique que nous pouvons contribuer aussi bien qu'eux à élever le niveau de vie des populations dans les régions sous-développées. Aussi devons-nous rejeter, et rejetons-nous sans la moindre hésitation, les propositions russes actuelles concer-

nant l'avenir de Berlin. Nous savons que les propositions soviétiques sont inacceptables et nous le disons sans craindre d'être entraînés dans une guerre mondiale.

C'est pourquoi la situation actuelle me paraît encourageante et nous n'avons pas besoin, à mon avis, de préconiser d'autres mesures de préparation en dehors de celles dont nous sommes déjà convenus. Il faut même espérer qu'étant suffisamment forts maintenant, nous pourrions non seulement opposer une réponse négative aux suggestions russes mais aussi présenter des propositions constructives. Il est certain qu'en Angleterre, le Parti travailliste ne cesse de répéter à notre gouvernement qu'une simple réponse négative sur la question de Berlin ne suffit pas, et qu'il faut saisir cette occasion pour présenter des propositions constructives, de nature à réduire encore davantage la tension internationale et à permettre à la population allemande de la zone orientale de recouvrer sa liberté.

Je suis en tous points d'accord avec M. Blachstein, aussi bien à propos de ce problème qu'à propos du désengagement. Le désengagement a été préconisé par de nombreux hommes d'Etat : non seulement par le leader de mon parti, M. Gaitskell ou par M. Rapacki en Pologne, mais aussi, comme on nous l'a rappelé au cours de ce débat, par Sir Anthony Eden. C'est certainement pour les peuples d'Europe orientale le seul moyen concevable de recouvrer leur liberté. Ils ne peuvent le faire par une révolution, les événements de Hongrie l'ont prouvé. Ils ne le peuvent pas davantage par une guerre, parce que cette guerre vouerait l'humanité tout entière à une destruction totale. Ils ne peuvent le faire que par le désengagement et j'espère, avec mes amis socialistes d'Allemagne occidentale, que nous aurons maintenant la possibilité d'étudier plus avant le moyen de parvenir à une certaine mesure de désengagement.

Ainsi je suis d'accord, non seulement avec M. Blachstein sur tout ce qu'il nous a dit au sujet du désengagement, mais aussi avec M. Erler, qui s'est élevé catégoriquement contre l'extension des armements atomiques aux pays qui n'en possèdent pas encore. Oui, je suis entièrement d'accord sur tout cela, mais là où je ne le suis plus, ni avec M. Erler, ni avec M. Blachstein, c'est lorsque tous deux estiment que les dispositions contenues dans le rapport que nous avons sous les yeux aggravent le danger. Je ne vois

Mr. Marquand (continued)

all, there is the major deterrent, the hydrogen bomb, which could be launched from missile bases or from aircraft. These weapons exist and their existence cannot be denied. They are held by the Soviet Union, by the United States of America and by Great Britain, but in the use of this ultimate deterrent, this weapon which could destroy civilised existence all over the globe, political responsibility is clear. The decision to use such a weapon must be, and would be in all these circumstances, a political decision. I am very glad indeed that it is.

I think perhaps my friend Leslie Hale's enthusiasm for epigrams led him to go a little far when he said that he would rather leave this decision in the hands of General Norstad than in the hands of General Eisenhower. Surely he did not really mean this? It is surely an unthinkable proposition to put before us that the decision whether or not to use weapons which might destroy the whole of mankind could be left with confidence in the hands of a general not responsible to any political assembly at all.

The fact that my friend Mr. Hale can come to a conclusion of that kind which is so utterly opposed to everything for which he stands in the rest of his political life suggests to me how dangerously wrong he is to misread the document that we have in front of us. The logical conclusion of his argument against Mr. Mulley's Report is that it is better to leave it to General Norstad than to the elected representative of the United States of America who changes every four years. General Eisenhower will not remain President for more than another eighteen months and then there will be an election in the United States of America and a new President at that time. To suggest it is better to leave it to generals than to the political heads of states is an awful conclusion for Mr. Hale to draw, and yet that is the conclusion to which he is forced to come because he wants to find reasons for rejecting the proposals in Mr. Mulley's Report. I, for one, could never accept that.

In the case of the major deterrent the responsibility still, thank God, lies in the hands of political leaders. The other element of danger in the situation is the existence of the so-called tactical weapons. Here the value of this Report is that it has illuminated two things: first of all, the enormous and deadly power of those so-called tactical weapons. I do not know who started calling them "tactical weapons" but he was a skilled user of words. He tried to disguise the power and the danger of these weapons by calling them "tactical" instead of "strategic", but Mr. Mulley's report has revealed to this Assembly as never before the enormous power of these weapons and the great danger we shall incur if we allow that power to be solely in the hands of military commanders.

So the Report proposes that there shall be political control of those weapons also, and that political control shall be shared between the United States of America and Europe. At present such political control as exists, in this field as in the other, lies in the United States of America. What does the Report mean? It surely means that if this proposal is adopted, and if a Labour Government comes into power in Great Britain before the end of this year, we shall have a share in the political control over the use of these weapons. Do our German Social Democrat friends not want that to happen? Do they say it is a bad proposal, that in future there shall be no opportunity for a British Labour Government to share in the control of these weapons?

I agree, of course, that the actual words in the Report providing for this greater measure of political control and this share in political control by the nations of Europe are not exactly the words which I myself would have chosen.

I quite sympathise with Mr. Blachstein, who was a member of the Committee but was unable to get it to adopt the formula that he would have preferred. I am sure his formula would have been one that I would have liked better than that in the Report, but I cannot, in so important a matter, let the best be the enemy of the better.

The Report is an advance towards common sense, and gives us some hope of protection

M. Marquand (suite)

pas comment il pourrait en être ainsi. La discussion a montré que les risques d'une guerre atomique provenaient de trois sources. Il y a tout d'abord la force de dissuasion majeure, la bombe à hydrogène, qui pourrait être lancée d'une base ou d'un avion. Cette arme existe, nul ne peut le nier. L'Union Soviétique la possède, de même que les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, mais en ce qui concerne l'utilisation de cet ultime moyen de dissuasion, de cette arme qui pourrait anéantir le monde civilisé sur toute la surface du globe, la responsabilité politique est évidente. La décision d'utiliser une telle arme doit être et ne peut être, quelles que soient les circonstances, qu'une décision politique. Je suis très heureux qu'il en soit ainsi.

Je crois que la passion de mon ami Leslie Hale pour les épigrammes le conduit peut-être un peu trop loin, lorsqu'il nous dit qu'il préférerait laisser le soin de prendre cette décision au général Norstad plutôt qu'au général Eisenhower. Je ne puis croire que ce soit réellement là sa pensée. Il serait assurément inconcevable de s'en remettre à un général non responsable devant une Assemblée politique du soin de décider de l'emploi d'armes pouvant entraîner l'anéantissement de l'humanité tout entière.

Le fait que mon ami M. Hale puisse parvenir à une telle conclusion, en opposition si complète avec toutes les causes qu'il défend par ailleurs dans sa vie d'homme politique, me fait comprendre à quel point il peut être dangereux de ne pas interpréter correctement le document qui nous est soumis. La conclusion logique du raisonnement que M. Hale a opposé au rapport de M. Mulley, est qu'il vaudrait mieux laisser le soin de la décision au général Norstad plutôt qu'au représentant élu du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dont on sait qu'il change tous les quatre ans. Dans dix-huit mois environ, le général Eisenhower ne sera plus président ; il y aura des élections et un nouveau président sera élu. M. Hale aboutit à une conclusion redoutable lorsqu'il déclare qu'il vaut mieux laisser le soin de la décision aux généraux plutôt qu'aux chefs d'Etat ; c'est pourtant la conclusion à laquelle il est obligé d'arriver, à force de vouloir trouver des raisons de rejeter les propositions contenues dans le rapport de M. Mulley. Pour ma part, c'est une chose que je ne pourrais jamais accepter.

Dans le cas de la force de dissuasion majeure, la responsabilité incombe toujours, Dieu merci, aux chefs politiques. L'autre élément dangereux de la situation actuelle est l'existence des armes dites tactiques. Ici, le rapport nous a aidés à mettre deux faits en lumière : tout d'abord, le pouvoir immense et meurtrier de ces prétendues « armes tactiques ». Je ne sais qui a eu le premier l'idée de les nommer ainsi, mais c'était sans aucun doute un dialecticien subtil. Il a essayé de masquer la puissance et le danger de ces armes en substituant le mot « tactique » au mot « stratégique » ; cependant le rapport de M. Mulley a démontré, mieux qu'on ne l'avait jamais fait auparavant à cette Assemblée, la puissance énorme de ces armes et l'immense danger auquel nous nous exposerions en confiant cette puissance aux seuls chefs militaires.

Ainsi donc, le rapport propose un contrôle politique de ces armes, contrôle qui serait partagé entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe. A l'heure actuelle, le seul contrôle politique dans ce domaine est exercé par les Etats-Unis d'Amérique. Que veut dire le rapport ? Il veut certainement dire, qu'au cas où cette proposition serait adoptée, et, où le Parti travailliste viendrait au pouvoir en Grande Bretagne avant la fin de l'année, nous participerions également au contrôle politique sur l'utilisation de ces armes. Nos amis sociaux-démocrates allemands veulent-ils empêcher cela ? Estiment-ils que c'est là une proposition néfaste, et qu'à l'avenir toute possibilité devra être interdite à un gouvernement travailliste britannique de participer au contrôle de ces armes ?

Certes, je vous l'accorde, les termes employés dans le rapport pour préconiser cette plus large mesure de contrôle politique et la participation des nations européennes à ce contrôle, ne sont pas ceux que j'aurais personnellement choisis.

Je compatis avec M. Blachstein qui, bien que membre de la Commission, n'a cependant pas pu l'amener à adopter la formule qui avait sa préférence. Je suis certain que je l'aurais moi-même trouvée meilleure que celle qui figure dans le rapport, mais je ne puis, étant donné l'importance de la question, laisser le mieux être l'ennemi du bien.

Le rapport marque un progrès dans la voie du bon sens, et nous donne quelque espoir

Mr. Marquand (continued)

against danger. I believe that the strength of the opposition to the Report is due, partly, to failure to understand the limited competence of this Assembly, about which my colleague, Mr. Steele, has already spoken, but mainly to the speech of Admiral Hughes Hallett. Admiral Hughes Hallett told us that, in addition to the major deterrent and the so-called tactical weapons now available in Europe, the Great Powers could still use their atomic weapons outside Europe without the sort of control that this paper provides.

The only part of his speech with which I could for one second agree was the Admiral's statement that it makes no difference whether we call the weapon strategic or tactical. I quite agree with him there, but not in the rest of his remarks, and I hope I am now making it quite clear, particularly to my Socialist colleagues in Western Germany, that we entirely disagree with the main content of that speech. When Mr. Mulley heard it, he must have said to himself, "Heaven defend me from my friends."

I hope those who attach importance to that speech — as I know many do — will not over-estimate that importance. I wish Admiral Hughes Hallett were here now. I would rather say what I have to say in his presence than in his absence, but I am not responsible for his absence. I hope no-one over-estimates the words of a back-bench Conservative member of the British Parliament. He was once a man of responsibility in the Royal Navy and, I am sure, a very courageous person and a splendid Admiral of the Fleet. All that is true, but he is now a back-bench member in the House of Commons. He is fully entitled to state his opinion, but do not let those who heard him imagine that, because he was once an Admiral, his voice carried greater weight than that of my colleague Mr. Mulley, that of Mr. Steele or those of any of my other colleagues from the British Parliament.

He may be right in saying that political control is not complete. Perhaps it is true, as he

suggested, that some Admiral in the Mediterranean, the Atlantic or some other ocean now has the right to fire an atomic weapon at a Russian battleship because he suspects, although that Russian battleship may be 20 or 30 miles away from him, that it is about to interfere with or attack British vessels. That may be true — I hope it is not. But, if it is true, we must put that situation right also.

We must go forward. If we have now secured political control over the major deterrent, and if we are seeking in this Paper to provide for increased political control over the second-size deterrent in Europe, then, at our next meeting we must ensure that we get political control over such a situation as Admiral Hughes Hallett has described. We must put that right.

The Admiral said that we must be extremely careful to avoid giving the impression that we, as Parliamentarians, have cold feet, and might wish to tie the hands of the fighting men in a moment of crisis. I do wish to tie the hands of the fighting men. In their own interests, I do not want to leave this dreadful responsibility in their hands. As a democrat, I insist that that responsibility should be in the hands of a duly elected political party. We certainly do want to tie the hands of the fighting men up to the point where the prime decision is made to use these weapons. We do not want to leave any loophole for a general or an admiral, however devoted he might be in his mind to the cause of democracy, to take this decision without democratic authority.

It is not because we lack courage, or because we have cold feet that we want to take this power from the admirals and the generals. We have not cold feet but, as politicians, we must have cool heads. In the place of courage we must put wisdom. And cool heads and wisdom point to the conclusion that we must be quite sure that no military commander in any part of the world has the right to launch these dreadful weapons without political direction. It is because this paper aims at making effective that political control that I hope the Assembly will accept the Report.

M. Marquand (suite)

d'être protégés contre le risque d'une guerre atomique. Je pense que la forte opposition qui s'est manifestée à l'égard du rapport est due, en partie, au fait que l'on comprend mal le caractère limité de la compétence de cette Assemblée, qui a été évoqué non seulement par mon collègue M. Steele, mais aussi et surtout par l'amiral Hughes Hallett. L'amiral Hughes Hallett nous a dit qu'outre la force de dissuasion majeure et les prétendues armes tactiques disponibles maintenant en Europe, les grandes puissances pourraient encore utiliser leurs armes atomiques hors d'Europe, sans le contrôle préconisé par ce document.

La seule partie de son discours, sur laquelle je pourrais être momentanément d'accord, est celle où l'amiral déclare que le fait d'appeler l'arme stratégique ou tactique n'a aucune importance. Je suis pleinement d'accord avec lui sur ce point, mais non sur ses autres remarques; j'espère que je me fais bien comprendre, en particulier de mes collègues socialistes d'Allemagne occidentale, lorsque je dis que nous sommes en complet désaccord sur l'essentiel de ce discours. En l'entendant, M. Mulley a dû se dire tout bas : « Seigneur, préservez-moi de mes amis. »

J'espère que ceux qui attachent de l'importance à ce discours, et je sais qu'ils sont nombreux, n'en exagéreront cependant pas la portée. J'aurais souhaité que l'amiral Hughes Hallett fût parmi nous en ce moment. J'aurais préféré dire ce que j'ai à dire en sa présence, mais je ne suis pour rien dans son absence. J'espère que personne n'attache trop d'importance aux paroles d'un membre sans portefeuille du parti conservateur britannique. Il assumait jadis de lourdes responsabilités dans la Marine royale et fut, j'en suis sûr, un homme très courageux et un grand amiral. Tout cela est vrai, mais il est maintenant un membre sans portefeuille de la Chambre des Communes. Il a parfaitement le droit de donner son avis, mais que ceux qui l'écoutent n'aillent pas s'imaginer que, parce qu'il fut jadis amiral, ses paroles ont plus de poids que celles de mon collègue, M. Mulley, de M. Steele ou de tout autre membre du Parlement britannique ici présent.

Il a peut-être raison de dire que le contrôle politique est incomplet. Peut-être est-il vrai,

comme il l'a suggéré, que n'importe quel amiral en Méditerranée, dans l'Atlantique ou quelque autre océan, a désormais le droit de lancer une bombe atomique sur un cuirassé soviétique qu'il soupçonne, bien que ce bâtiment soit peut-être à 20 ou 30 milles de lui, de vouloir entraver la marche de navires britanniques ou de vouloir les attaquer. C'est peut-être vrai, bien que je souhaite le contraire. Mais, si c'est vrai, nous devons, là aussi, mettre les choses au point.

Il faut aller plus loin. Si nous avons obtenu maintenant le contrôle politique de la force de dissuasion majeure, et si nous nous efforçons dans ce document d'obtenir un contrôle politique accru de la deuxième force de dissuasion en Europe, nous devons alors, à notre prochaine réunion, obtenir le contrôle politique pour une situation du genre de celle décrite par l'amiral Hughes Hallett. Là aussi, nous devons mettre nettement les choses au point.

L'amiral a dit que nous autres parlementaires devons nous garder de donner l'impression de céder à la peur et de vouloir paralyser l'action des militaires au moment d'une crise. Je désire en effet, dans leur propre intérêt, lier les mains aux militaires; je ne veux pas leur laisser cette responsabilité écrasante. En tant que démocrate, j'insiste pour que cette responsabilité incombe à un parti politique dûment élu. Nous voulons certainement lier les mains aux militaires tant que la décision initiale d'utiliser ces armes n'aura pas été prise. Nous voulons retirer à un général ou un amiral, quel qu'il soit et quelque dévoué qu'il puisse être, lui-même, à la cause de la démocratie, toute possibilité de prendre cette décision sans y avoir été habilité au préalable par une autorité démocratique.

Ce n'est ni par manque de courage, ni par crainte, que nous voulons retirer ce pouvoir aux amiraux et aux généraux. Nous n'avons pas peur, mais en tant que politiciens, nous devons garder une tête lucide. Nous devons substituer la sagesse au courage. Et la lucidité comme la sagesse nous commandent de veiller à ce qu'aucun chef militaire, en quelque partie du monde que ce soit, n'ait le droit d'utiliser ces armes sans directive politique préalable. C'est parce que ce document a pour objet de traduire ce contrôle politique dans les faits que j'espère que l'Assemblée voudra bien l'adopter.

9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I am afraid, Ladies and Gentlemen, it is time to bring this debate to a close.

I propose that the Assembly should hold its next Sitting this afternoon at 3 o'clock with the following Orders of the Day :

1. State of European Security (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 105), it being understood that the question of when the vote will be taken is held over for the moment.
2. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (Debate on the Report

of the Committee on Defence Questions and Armaments and vote on the draft Recommendation, Document 106).

3. Competence and Activity of the Assembly in non-Military Questions (Communication from the President on behalf of the Bureau and reply from the Council, General Debate, Documents 98 and 104).

Mr. von Brentano will probably speak at about half-past four.

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.45 p.m.)

9. *Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance*

M. le PRESIDENT. — Je pense, Mesdames, Messieurs, qu'il est temps d'interrompre nos débats.

Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 105), étant entendu que la question de savoir quand le vote interviendra reste en suspens.
2. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (Discussion du rapport de la

Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Document 106).

3. Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires (Communication du Président au nom du Bureau et réponse du Conseil, discussion générale, Documents 98 et 104).

M. le Ministre von Brentano prendra la parole probablement vers 16 h. 30.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 45.)

TENTH SITTING

Thursday, 18th December, 1958

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 105*).
Speakers: The President, Mr. Jannuzzi, Mr. Mulley, Mr. Moutet, Mr. Hale, Mr. Steele.
4. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 106*).
Speakers: The President, Mr. Hughes Hallett (*Rapporteur*).
5. Address by Mr. von Brentano, Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany.
6. International Status of Berlin (*Motion for a Resolution, Doc. 115*).
7. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 106*).
Speakers: The President, Lord Stonehaven, Mr. Hughes Hallett.
8. Competence and Activity of the Assembly in non-Military Questions (*General Debate on the Communication from the President on behalf of the Bureau and on the Communication from the Council in reply, Docs. 98 and 104*).
Speakers: The President, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Van Cauwelaert, Mr. Fens, Mr. Hay, Mr. Pezet, Mr. Gaborit, Mr. Bettiol, Mr. Margue, Mr. Santero, Mr. Kopf, Mr. Kirk, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Jannuzzi.
9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.5 p.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments on these Minutes ?...

The Minutes of Proceedings are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 22.

3. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 105)

The PRESIDENT. — The first item on the Orders of the Day is the resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security, Document 105.

I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, I propose to comment on the military rather than the political aspects of the draft Recommendation before us.

Its first paragraph calls for the standardisation of the new tactical organisations of the forces of all nationalities on the central front. In any war involving the combined forces of several nations, it is obviously essential that the organisation and method of employment of the units concerned and their commands should be

DIXIÈME SÉANCE

Judi 18 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de Recommandation, Doc. 105*).
Intervient : M. le Président, M. Jannuzzi, M. Mulley, M. Moutet, M. Hale, M. Steele.
4. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 106*).
Intervient : M. le Président, M. Hughes Hallett (*rapporteur*).
5. Discours de M. von Brentano, ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne.
6. Statut international de Berlin (*Proposition de résolution, Doc. 115*).
7. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 106*).
Intervient : M. le Président, Lord Stonehaven, M. Hughes Hallett.
8. Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires (*Discussion générale de la communication du Président au nom du Bureau de l'Assemblée et de la réponse du Conseil, Docs. 98 et 104*).
Intervient : M. le Président, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Van Cauwelaert, M. Fens, M. Hay, M. Pezet, M. Gaborit, M. Bettiol, M. Margue, M. Santero, M. Kopf, M. Kirk, M. Badini Confalonieri, M. Jannuzzi.
9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés et la liste de présence sera annexée au présent procès-verbal¹.

1. Voir page 22.

3. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de Recommandation. Doc. 105)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le premier point de notre ordre du jour est la suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne, Document 105.

La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — Mes chers collègues, je voudrais examiner, sous un angle plutôt militaire que politique, certains points de la recommandation soumise à l'Assemblée.

Le premier point souligne la nécessité d'une standardisation des nouvelles organisations tactiques des forces armées de tous les pays, tout au moins sur le front central. Il est tout à fait évident que des unités et des formations normalisées d'après les mêmes critères organiques et d'emploi soient indispensables dans une guerre

Mr. Jannuzzi (continued)

along uniform lines. This is chiefly for the sake of the general staff, who would find their operations seriously hampered if they had under their command a variety of different types of unit, all adapted to different purposes; but it is also essential that, during the battle itself, the various units should be able to support or relieve each other, and this is impossible unless they have all been given the same type of technical training.

I need not tell you that the type of unit best suited to the needs of modern warfare, if there is a possibility of tactical nuclear weapons being used, is the small, largely independent, and highly mobile unit which facilitates dispersion, so that smaller targets are offered to these destructive nuclear weapons. Such units can also be employed independently of each other, on occasions when the enemy has used nuclear weapons to cut roads and communications, although their mobility must never be allowed to prevent their rapid concentration under a single command whenever the plan of operations requires it.

Unfortunately we seem to have made very little progress in the direction of standardisation. Admittedly, it presents great difficulties when considered in relation to this enormous western front, which stretches from the Caucasus to the North Cape and offers an infinite variety of terrain, skilled labour, climate and industrial production. As the Rapporteur has pointed out, however, the difficulties are much less serious in respect of the front in Central Europe.

We have to consider the question from the dual aspect of our present resources and our will ultimately to achieve standardisation. The former involves internal political and administrative problems, often of a most complicated nature, but here the member States must be encouraged to accept any and every sacrifice in order to achieve even the limited amount of standardisation referred to. With regard to the will to achieve our ultimate objective, our countries must be warned that, quite apart from what any of us may think as individuals, our common existence depends on the possession of adequate technical equipment of the type best suited to ensure our common defence and final victory.

In connection with the economic aspect of our preliminary defence measures, we should not forget paragraph 1 (b) of the Recommendation which refers to the lack of training areas for large-scale exercises. This involves various extremely delicate economic questions, especially in connection with agriculture, as well as a certain number of internal social problems, but it is necessary for our Governments and, even more, for our peoples to realise that defence is a common good for which they must be ready to make some sacrifices in peacetime because, when the final hour strikes, defence will or will not prove effective in direct proportion to the degree of preparatory training received by our defence forces.

Up to this point, Ladies and Gentlemen, I cannot believe that both the Report and the draft Recommendation will not receive the firm and unanimous support of the whole Assembly.

A certain amount of opposition has, however, been raised by paragraph 2 of the Recommendation. This proposes that the initial tactical use of nuclear weapons should be subject to prior political decision. In fact, the real difference of opinion is concerned less with this specific question than with the more fundamental question of whether or not such weapons should be used at all. On this point I myself have no doubts. The units occupying the type of shallow front that, as we have already seen, demands a modern type of warfare are bound to leave gaps which can be filled only by nuclear weapons. The tactical use of these weapons is not to be regarded as a substitute for the use of conventional supporting artillery, but the two combined form an effective defence. If we renounced the use of tactical nuclear weapons against an enemy who was himself prepared to use them, we would reduce our power of defending ourselves to a dangerous degree.

It may seem curious that responsibility for authorising the initial use of tactical nuclear weapons should devolve upon political bodies. I need not tell you that the main conditions of success in any military operation are speed and surprise, in other words, the immediate use of the selected weapons. This would be impossible if the political body were to delay its decision.

In default of a formal declaration of war, which, in the old days, used to give the politicians as well as the armed forces a certain time

M. Jannuzzi (suite)

à laquelle participeraient des forces armées de différentes nationalités. Et cela, tout d'abord, pour assurer l'efficacité des commandements, qui s'adapteraient mal à une disparité des formations et de l'utilisation des unités; ensuite, pour garantir l'interchangeabilité des unités elles-mêmes sur un même champ d'opérations, avec des emplois alternatifs ou consécutifs qui supposent l'uniformité de la conduite technique.

Vous n'ignorez pas que le type d'unité qui répond le mieux aux exigences de la guerre moderne, dans la mesure où celle-ci prévoit l'emploi des armes nucléaires tactiques, est celui des petites unités dotées d'une certaine autonomie et d'une grande mobilité, qui permettent une facile dispersion des forces, de manière à offrir le moins de prise possible à la puissance destructrice des armes nucléaires, et qui se prêtent à un emploi séparé et non interdépendant, au cas où les armes nucléaires ennemies atteindraient les voies de communication; mobilité qui ne doit toutefois jamais être dissociée du pouvoir de concentration rapide des forces sous le même commandement, lorsque le déroulement des opérations l'exigerait.

Or, il semble que peu de progrès aient été faits, jusqu'ici, dans le domaine de la standardisation des forces. Et s'il est vrai que de graves difficultés surgissent lorsqu'il est question de cet immense front occidental, qui va du Caucase au Cap Nord, en raison des diversités de terrain, de main-d'œuvre spécialisée, de climat et de production industrielle, il n'est pas moins vrai, comme l'a souligné le rapporteur, que ces difficultés sont fort réduites en ce qui concerne le front du Centre Europe.

Il s'agit d'une part, de trouver les moyens propres à réaliser la standardisation des forces armées, et d'autre part, d'avoir la volonté d'y arriver. En ce qui concerne les moyens, qui entraînent des problèmes politiques et administratifs souvent complexes à l'intérieur des divers Etats, il y a lieu d'inciter les pays membres à faire tous les sacrifices pour parvenir à leur standardisation, tout au moins dans le sens restreint qui lui est donné. Quant à la volonté, il importe de souligner qu'au delà des vues particularistes, il y a la nécessité collective de disposer d'instruments techniquement adéquats convenant le mieux à la défense commune et susceptibles d'être utilisés avec succès.

Dans le cadre des efforts économiques et de la préparation de la défense, il ne faut pas négliger le deuxième paragraphe du premier point de la recommandation, concernant la pénurie de terrains d'entraînement pour les grandes manœuvres. En vérité, on touchera à des problèmes brûlants de caractère économique, notamment d'économie agricole, et de caractère social, qui se posent à chaque Etat; mais il faut que les gouvernements et, plus que les gouvernements, les populations, se rendent compte que la défense est un bien commun auquel il faut savoir sacrifier quelque chose en temps de paix pour que, si sonnait l'heure suprême de la vie ou de la mort, elle puisse tirer toute son efficacité du plus haut degré possible de préparation atteint par les forces militaires au cours de leur entraînement.

Jusqu'ici, chers collègues, je crois que le rapport et la recommandation ne peuvent que faire l'objet d'une décision ferme et unanime de l'Assemblée.

En revanche, des divergences de vue se sont fait jour à propos du deuxième point de la recommandation, qui prévoit que l'emploi initial des armes nucléaires tactiques nécessitera l'autorisation préalable des autorités politiques. En réalité, la discussion a porté, moins sur ce point particulier, que sur la question, plus profonde, de l'admissibilité même de l'emploi des armes nucléaires à des fins tactiques. A cet égard, ma position est claire. Des unités, occupant des fronts resserrés, tels que l'exigent, comme il a été dit, les critères opérationnels modernes, laissent évidemment des vides que seules peuvent combler les armes nucléaires. Par conséquent, les armes nucléaires tactiques, sans se substituer aux armes classiques telles que l'artillerie de soutien, les complètent de manière efficace. Se priver d'armes nucléaires tactiques en face d'un adversaire prêt à les utiliser à son avantage, serait diminuer de façon dangereuse notre potentiel de défense.

Il y a plutôt lieu de se montrer quelque peu perplexe sur le fait que ce sont les autorités politiques qui doivent autoriser en premier l'emploi des armes nucléaires tactiques. Vous savez que la condition du succès, dans les opérations militaires, et la rapidité foudroyante dans l'emploi des moyens: condition qui ne serait pas remplie si l'autorisation de l'autorité politique devait tarder à intervenir.

A défaut du système traditionnel de la déclaration de guerre en bonne et due forme, qui permettrait aux autorités politiques, comme aux

Mr. Jannuzzi (continued)

for preparation, the most we can ensure, if faced with the sudden need to use tactical nuclear weapons, is the urgent summoning of the competent political body. What we cannot ensure is that that body will take an immediate decision. As a matter of fact, conflicting views, coupled with the probable scarcity of information and the natural unwillingness of political bodies to give a considered judgment on what is exclusively a question of military technique, could well result in a long drawn-out discussion with the consequent military situation best summed up in the Latin tag: "*Dum Romae consulitur Saguntum expugnatur.*"

Steps must be taken to ensure that, when the political body intervenes in the conduct of a war, its action cannot compromise the results of the military operations. Its decisions must not be delayed and it should be possible to dispense with them altogether in cases of extreme urgency when the ultimate responsibility for weighing up the situation, from the political as well as the military point of view, must be left to the high command.

On the other hand, I am in full agreement with the third paragraph of the draft Recommendation. If we are to be true to our principles of military and political solidarity, it is essential that each member State should maintain a minimum level of forces at the disposal of the Supreme Commander. Furthermore, it is only logical that they should undertake not to reduce this level against the wishes of the majority of the other members. To accept this is only to recognise the general rule that the success of joint defence arrangements depends upon individual States resisting the temptation to try to impose their own wishes against the wishes of the majority expressed through the usual democratic procedure.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Jannuzzi. The list of orators for this debate has now been exhausted, and it remains for me to ask the Rapporteur if he wishes to say anything in winding up this debate which his Report has brought about.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — While I do not wish unduly to prolong the debate I think it would be less than courteous if I did not

attempt to deal with some of the points that have been raised in the discussion.

First of all, I would like to thank the many speakers who have said kind things about me and my Report, but since the point was put at issue by one or two of my colleagues in the Labour Party in Britain I would like to stress that I hope no-one will judge or will be influenced in their decision by any personal considerations. I ask everyone to look at these issues on their merits and in accordance with what is actually said in the text, and not what they think might have been there or perhaps ought to have been there. Quite frankly, the course of this debate rather surprised me. Perhaps it is my political innocence, but I did not really think these proposals would have produced so much controversy. My mind went back to my philosophy tutor some years ago who said that the important thing in philosophy was to understand the question. If one did that it would probably be found that one knew the answer already or if one did not know the answer probably it was quite impossible to find an answer to the question at all. It seems to me that we have to make clear what exactly are the questions at issue here.

We are not asked to form a view about whether or not armies should be equipped with nuclear weapons. With great respect to Mr. Erler, putting forward this answer to a question which has not been asked is really confusing the issue. The important thing as I see it is that these nuclear weapons and nuclear warheads are actually here in Europe — in Germany — and the question is should they be subject to control, and if so, what control? It is no good putting an issue aside.

In the same way, with great respect to my colleagues who said they were very unhappy about the Report because of the frightening things it contained, I would say that I am very unhappy about it, too, but one cannot become happy just by ignoring these things. While the individual citizen may sleep peacefully in his bed by refusing to think of nuclear weapons, we in this Assembly have a responsibility to the people we represent. We cannot put the problem away and prefer not to know that these so-called tactical weapons are approximately the size of the Hiroshima bomb. With great respect to the remarks made by Mr. Duynstee, the fact is that the best information I have been able to get so

M. Jannuzzi (suite)

forces armées, de se préparer, le maximum que l'on puisse assurer, c'est que, face à la nécessité imprévue d'employer des armes nucléaires tactiques, l'autorité politique compétente soit convoquée de toute urgence. Mais personne ne peut garantir que la convocation serait immédiatement suivie par la décision. Et, de fait, la diversité des points de vue, l'insuffisance éventuelle des renseignements, le fait, naturel en soi, que les organes politiques ne sont pas préparés à exprimer des jugements approfondis sur des situations de caractère strictement technico-militaire, peuvent entraîner des discussions de longue haleine et être la cause de ce que les Romains exprimaient en ces termes : « *Dum Romae consulitur, Saguntum expugnatur* ».

L'intervention de l'autorité politique dans la conduite de la guerre doit donc nécessairement être liée à un système qui ne compromette jamais la réussite des opérations par des retards éventuels dans ses décisions et grâce auquel il soit possible de passer outre, dans des cas d'extrême urgence dont l'appréciation doit faire partie des responsabilités, non seulement militaires, mais politiques, des hauts commandements militaires.

Enfin, je souscris sans réserve au troisième point de la recommandation. Un niveau minimum de forces mises à la disposition du commandement par chacun des pays membres, dans le cadre de cette défense commune, est une condition indispensable pour la mise en œuvre des principes de solidarité militaire et politique. L'interdiction de réduire le contingent minimum lorsque la majorité des pays membres s'y oppose, découle logiquement de ces principes et est l'application de la règle plus générale selon laquelle les rapports de défense commune ne peuvent être efficaces que pour autant que la volonté de chaque État ne s'oppose pas, pour prévaloir, à la volonté des majorités démocratiquement exprimées.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Jannuzzi. La liste des orateurs inscrits pour ce débat est maintenant épuisée ; il ne me reste donc qu'à demander au rapporteur s'il a quelque chose à ajouter avant que nous en terminions avec la discussion soulevée par son rapport.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Bien que je ne désire pas prolonger indûment cette discussion, la plus élémentaire courtoisie

veut que j'essaie de reprendre certains points qui ont été soulevés.

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier les nombreux orateurs des paroles aimables qu'ils ont prononcées à mon égard et au sujet du rapport ; cependant, la question dont il s'agit ayant été soulevée par un ou deux de mes collègues du parti travailliste britannique, je voudrais vous demander instamment à tous de ne pas vous laisser influencer dans vos jugements et décisions par des considérations d'ordre personnel. Je demande à chacun d'examiner ces propositions selon leurs mérites, en fonction du texte qu'ils ont sous les yeux et non pas en fonction de ce que ce texte contient peut-être ou aurait dû contenir. A ne vous rien cacher, j'ai été extrêmement surpris de la tournure prise par la discussion. Je suis peut-être naïf sur le plan politique, mais je n'aurais jamais pensé que ces propositions susciteraient de telles controverses. C'est alors que je me suis souvenu de mon professeur de philosophie qui me disait jadis qu'en philosophie, l'essentiel était de comprendre la question. On s'aperçoit généralement qu'on connaît déjà la réponse et, si on ne la connaît pas, c'est probablement qu'elle n'existe pas. Il faut donc, à mon avis, préciser avant tout le sens exact et la portée des questions dont nous discutons.

On ne nous demande pas de dire si nos forces armées devraient ou non être dotées d'armes nucléaires ? Malgré tout le respect que je dois à M. Erler, je suis obligé de dire que formuler une réponse à une question qui n'a pas été posée ne fait vraiment qu'embrouiller les choses. Selon moi, ce qui importe, c'est que ces armes et ces ogives nucléaires existent réellement en Europe, en Allemagne pour être plus précis, et la question est de savoir si elles doivent être soumises à un contrôle, et dans l'affirmative, à quel sorte de contrôle ? A quoi bon éluder cette question ?

De même, malgré la très grande estime que j'ai pour ceux de mes collègues qui ont exprimé leur contrariété au sujet du rapport, en raison des choses effrayantes dont il fait état, je dirai que j'en suis moi-même très contrarié, mais ce n'est pas en voulant ignorer la réalité que nous parviendrons à trouver la sérénité. Si un individu quelconque veut dormir paisiblement dans son lit en refusant de penser aux armes nucléaires, libre à lui, mais ici, à l'Assemblée, nous sommes responsables vis-à-vis des peuples que nous représentons. Nous ne pouvons pas écarter ce problème et préférer ne pas savoir que ces prétendues armes tactiques sont à peu près de la taille de la bombe d'Hiroshima. Malgré le prix

Mr. Mulley (continued)

far is that there are no small weapons yet available at all. The smallest is at the very least half the size of the Hiroshima bomb and, as I said, some are very much bigger. For security reasons one obviously cannot go into very great detail. It is true there are development projects with regard to much smaller weapons, but no such small weapons are likely to be available in the near future, so we have to judge the situation as it is.

Yesterday I said that a foreign policy is as important as a defence policy, and in different circumstances I would have a lot to say about these important political issues, but they are of course outside the scope of the considerations of the Defence Committee. We were not charged with the task of producing a political Report. If we had been, I doubt very much whether we would have got anywhere near a unanimous Report, but I think all of us would agree that the security of Europe depends on both political and military considerations.

At the same time, I think one cannot say that because it is more than defence one must ignore defence altogether. I agree very much with what Mr. Erler said this morning, that security must be seen as a whole. The only way in which one can judge whether proposals are good or bad is to see whether they will move in the general direction in which one wants to go. In our own domestic spheres we all have many things that are wrong and many things we would like to put right, but quite clearly we do not condemn an individual piece of legislation on the ground that it is dealing only with education and makes no provision for housing or taxation. The only yardstick one can apply is whether, within the general framework, it is moving towards the objectives we want, and I think if that test were applied to the proposals contained in the Report a good deal of the controversy would disappear.

I respect, of course, the special problems which apply within Germany. Of course, no-one at all

doubts the great sincerity of the speakers who have found themselves unable to agree with the Recommendations in the Report. There would be no point now in going into the text that was before the Committee and the text that has emerged from the Committee. In any event, I am charged with the task of speaking on behalf of the Committee on the final form of the Recommendation. It is true one might have preferred a clearer text, but of course it is open to every Representative here to move amendments if they so desire, and if there were some dispute about the wording, surely it would have been open for amendments to be put forward.

Frankly, I find it extremely difficult to draw either an ethical or a practical distinction between the strategic and the tactical use of weapons. At the same time, it is very difficult to be satisfied, when weapons are in American or British hands, that we can say that the same things are of a different character in some other hands. Of course, the basis of the Recommendation is that there should be a joint political decision among the Allies which, surely, is in the line towards the European development we want.

I am sure my friends who have expressed pacifist points of view will not expect to go very far into the argument. I very much appreciated what my colleague, Mr. Hale, said about demonstration being no substitute for discussion, but I have, unhappily, the personal experience of proving that one cannot have a rational argument with a man who has a gun if one has not a gun oneself.

I also put to Mr. Royle that the events in Hungary did not show that if there were no arms against the Soviet they would be deterred from the most brutal suppression of democratic peoples.

But there is no point in sustaining a pacifist argument. I accept the sincerity of those who hold that view, but I cannot agree with them. I see that it is a logical position to adopt. What I cannot understand is the graduated pacifist position. I can quite understand that a person is against war and against armaments. On the other hand, if one believes, as I do, that, in the circumstances of the world, we must have defence forces, those forces have to be as efficient and effective as we can make them.

M. Mulley (suite)

que j'attache aux remarques de M. Duynstee, il est certain que l'information la plus intéressante que j'aie pu me procurer jusqu'ici, est que nous ne disposons pour l'instant d'aucune arme nucléaire de petite taille. La plus petite a au moins la moitié de la taille de la bombe d'Hiroshima et, comme je l'ai déjà dit, certaines sont même beaucoup plus grosses. Pour des raisons de sécurité, il est évident que l'on ne peut entrer dans tous les détails. Il est exact que certains projets de mise au point d'armes nucléaires beaucoup plus petites sont en cours, mais elles ne seront vraisemblablement pas disponibles dans l'immédiat. Nous devons donc juger la situation telle qu'elle se présente à l'heure actuelle.

J'ai dit hier que la politique étrangère était aussi importante que la politique militaire et, en d'autres circonstances, j'aurais eu beaucoup à dire au sujet de ces questions politiques si essentielles, mais elles ne sont naturellement pas de la compétence de la Commission de Défense. Nous n'avons pas été chargés de présenter un rapport politique. Si tel avait été le cas, je doute fort que nous aurions pu parvenir à un rapport tant soit peu susceptible d'être approuvé à l'unanimité, mais je crois cependant que nous conviendrons tous que la sécurité de l'Europe dépend de considérations tant politiques que militaires.

D'autre part, je ne crois pas que l'on puisse dire que, parce que cette question dépasse le cadre de la défense, l'on doit totalement se désintéresser de cette dernière. Je suis tout à fait de l'avis exprimé ce matin par M. Erler : il faut considérer la sécurité comme un tout. La seule façon de se rendre compte si des propositions sont bonnes ou mauvaises est de voir si elles peuvent nous faire progresser sur la voie que nous nous sommes tracée. Dans chacun de nos pays, sans exception, il y a bien des choses qui ne vont pas et que nous voudrions améliorer ; mais il est bien évident qu'on ne condamne pas une loi pour la seule raison qu'elle ne traite que de l'éducation et ne contient aucune disposition concernant le logement ou les impôts. Le seul critère en la matière est d'essayer de savoir si, dans le cadre d'ensemble, elle répond aux objectifs que l'on s'est fixés ; je crois que si ce critère était appliqué aux propositions contenues dans le rapport, nous verrions disparaître presque toute polémique.

Je n'ignore pas, bien entendu, les problèmes particuliers qui se posent en Allemagne. Il est

évident que personne ne doute de l'entière sincérité des orateurs qui n'ont pas cru devoir approuver les recommandations du rapport. Il ne servirait à rien d'étudier dans le détail le texte original qui avait été soumis à la Commission et ensuite le texte mis au point par cette Commission. De toute façon, c'est de la version définitive de la recommandation que je dois vous parler au nom de la Commission. Il est exact qu'un texte plus clair aurait été préférable, mais il appartient à chaque Représentant de proposer des amendements s'il le désire, et de présenter des modifications au texte lui-même si une autre rédaction lui paraît meilleure.

Je trouve franchement qu'il est extrêmement difficile de faire une distinction d'ordre pratique ou moral entre l'utilisation stratégique et l'utilisation tactique de ces armes. Il est de même très difficile, alors que ces armes sont entre les mains des Américains ou des Britanniques, de nous contenter de dire qu'elles n'ont plus le même caractère lorsqu'elles sont en d'autres mains. Fondamentalement la recommandation demande bien entendu une décision politique commune des alliés ce qui, sans aucun doute, va dans le sens du développement européen que nous demandons.

Je suis sûr que ceux de mes amis qui ont exprimé un point de vue pacifiste attendent de moi de longs commentaires à ce sujet. C'est avec le plus grand intérêt que j'ai entendu mon collègue M. Hale nous dire qu'on ne saurait substituer la démonstration à la discussion, mais mon expérience personnelle m'a malheureusement appris que l'on ne pouvait discuter raisonnablement avec un homme armé d'un fusil quand on n'en pas un soi-même.

J'ai également fait remarquer à M. Royle que les événements de Hongrie n'avaient pas prouvé qu'au cas où nous ne posséderions pas d'armes nucléaires, les Soviétiques seraient découragés de commettre des actes de violence contre les peuples démocratiques.

Mais à quoi bon entamer une discussion sur le pacifisme ? Je crois à la sincérité de ceux qui avancent de tels arguments mais je ne puis être d'accord avec eux. Je reconnais la logique d'une telle attitude, mais ce que je comprends beaucoup moins bien, c'est le pacifisme mitigé. Je comprends parfaitement que l'on puisse être contre la guerre et les armements. Mais, si l'on croit, comme moi, que dans la conjoncture actuelle, il est indispensable d'avoir des forces de défense, alors ces dernières doivent être aussi efficaces que possible.

Mr. Mulley (continued)

Many German speakers, probably because their armies were always very well equipped, did not have the experience I had in 1940, of having to attack tanks and mortars — which we ourselves did not have to support us — with a 1914 rifle. Should hostilities begin, I would not like anyone to have to go ill-equipped against an aggressor. The choice is between having forces, and not having them. Politically, we should bend our efforts to seek a stage where there is no armament, but that stage has not arrived yet, and it would be difficult for this Assembly, or for the Defence Committee to duplicate, in these matters, the work of the Council of Europe and other bodies.

I must now refer to the speech made by Admiral Hughes Hallett. He put, very clearly and fairly, the point of view he raised in the Committee, but I think that, in suggesting that if these weapons were used over the NATO territories it would then be a matter that could be left to the generals, he over-simplified the position. We have had the reaction of the Germans, who see in that proposal — although I am sure Admiral Hughes Hallett did not intend to convey that view — the idea that so long as the weapons were exploded over Germany, it would be all right. I am sure that is not what Admiral Hughes Hallett wanted to say. It would, however, unreasonably restrict the decision, because, from purely military considerations, if there were to be hostilities, the troops engaged within NATO territory, and at grips with each other, would be too close for the use of these weapons. It might be necessary to use the weapon against an enormous massing of reserves well behind the lines but, in those circumstances, it would be in enemy territory. As I say, I think Admiral Hughes Hallett over-simplified matters.

He then raised two important questions about the use of nuclear weapons at sea and in anti-aircraft defence. I did not say anything about these subjects because Section 2 of the Report is headed: "The Control and Availability of Nuclear Weapons in Tactical Support" and speaks of the use of such weapons in "... close support of Allied Forces on any future battlefield."

It is clear, therefore, that we have within our competence only the forces at the command of SACEUR. SACEUR can give no instructions about warships in the Atlantic or the air defence of Paris. I believe that, in both these circum-

stances, political control should be retained; not, of course, the political control of N.A.T.O., because it is outside the province of N.A.T.O. It may be that on some future occasion we can look more closely at some of these matters.

I am afraid I have not in front of me the cutting from which I quoted during the deliberations of the Committee, where another admiral put another point of view on the use of nuclear weapons at sea. It was rather an important admiral, because it was Admiral Brown, commanding the Sixth Fleet, which has these weapons. He drew no distinction between the strategic and the tactical use; he went into very great detail, and made it very clear that he was terrified of the prospect of nuclear war. I mention that because I know a good deal of importance has been attached to the use of these weapons in warship, and nationally, as against NATO defence, although they are quite outside our control.

I would like to stress again what I said yesterday, and what has been said frequently in the Committee. Surely, our concern is to prevent war. I would repeat the proverb quoted by Mr. Duynstee: "Prevention is better than cure." But there can be no cure; the result will be catastrophic, and will probably mean the end of civilisation. I therefore ask the Assembly to ponder very closely the issues before us. We should not run away from them. It may make us unhappy, but in putting ourselves forward in public life to speak for the people we represent, it is our responsibility to worry about these matters. I think if anything has come out of these discussions, it has probably clarified some of the questions, even though we may not be able to agree on the answers.

I am, of course, somewhat disappointed that no comments have been made on the other parts of the Report. Mr. Duynstee referred to tactical formations, and also to standardisation, and

M. Mulley (suite)

Nombre d'orateurs allemands, sans doute parce que leurs armées ont toujours été très bien équipées, n'ont pas eu, comme moi en 1940, à attaquer des tanks et des mortiers qui nous faisaient alors totalement défaut, avec un fusil de 1914. Si la guerre éclatait, je ne souhaiterais à personne d'avoir à aller combattre avec un mauvais équipement. Il faut choisir entre avoir des forces ou n'en pas avoir. Sur le plan politique, nous devons nous efforcer de parvenir à un stade où il ne serait plus du tout question d'armements, mais nous n'en sommes pas encore là, et il serait difficile à cette Assemblée ou à la Commission de Défense de faire double emploi dans ce domaine avec le Conseil de l'Europe et d'autres organismes.

J'en viens maintenant au discours de l'amiral Hughes Hallett. Il a présenté très clairement et très justement le point de vue qu'il avait déjà exprimé en Commission, mais je crois qu'il simplifie la situation à l'excès en suggérant, qu'au cas où ces armes seraient utilisées sur le territoire des pays de l'O.T.A.N., il appartiendrait alors aux généraux de prendre des décisions en la matière. On sait que les Représentants allemands ont déduit de l'exposé de l'amiral Hughes Hallett qu'à ses yeux, tout irait très bien tant que ces armes n'exploseraient qu'en Allemagne. Je suis certain que ce n'est pas ce que l'amiral Hughes Hallett a voulu dire. De toute façon, ce serait une aberration car, pour des considérations purement militaires, en cas d'hostilités, les troupes aux prises avec l'adversaire sur le territoire de l'O.T.A.N. se trouveraient trop rapprochées de lui pour que l'on puisse envisager l'utilisation de ces armes. Il pourrait être nécessaire d'utiliser ces armes pour détruire d'énormes concentrations de réserves, loin du front, mais dans ces conditions, ce serait en territoire ennemi. Comme je l'ai dit, je crois que l'amiral Hughes Hallett simplifie le problème à l'excès.

Il a ensuite soulevé deux importantes questions concernant l'utilisation des armes nucléaires en mer et pour les besoins de la défense anti-aérienne. Je n'ai rien dit à ce sujet, car la section 2 est intitulée : « Contrôle et disponibilité des armes nucléaires d'appui tactique » et traite de « l'appui relativement rapproché des forces alliées sur un champ de bataille de l'avenir ».

Il est clair par conséquent que nous n'avons à nous occuper que des forces placées sous le commandement du SACEUR. Le SACEUR n'a

pas à donner d'instructions concernant les navires de guerre dans l'Atlantique ou la défense anti-aérienne de Paris. J'estime que dans ces deux cas, un contrôle politique doit être maintenu. Je ne veux pas dire, bien entendu, un contrôle politique assuré par l'O.T.A.N., car ce sont là des questions en dehors de sa compétence, nous aurons peut-être l'occasion d'étudier de plus près, par la suite, certains de ces problèmes.

Je n'ai malheureusement pas sous les yeux la coupure dont je vous avais donné des extraits au cours des débats en Commission. Elle faisait état d'un point de vue différent, exprimé par un autre amiral, sur l'utilisation des armes nucléaires en mer. Cet amiral n'était autre que l'amiral Brown, commandant la Sixième flotte américaine qui détient ces armes. L'amiral Brown ne fait pour sa part aucune distinction entre leur utilisation stratégique ou tactique ; il a étudié la question de façon très approfondie et ne nous a pas caché que l'idée d'une guerre nucléaire le terrifiait. Si je mentionne ce fait, c'est parce que je sais la grande importance qu'on attache, sur le plan national comme dans le cadre de la défense O.T.A.N., à l'utilisation de ces armes sur les navires de guerre, et bien que cette question soit tout à fait en dehors de notre compétence.

Je voudrais insister à nouveau sur ce que j'ai déjà dit hier et ce qui a été répété à maintes reprises en Commission. Notre objectif essentiel est, cela ne fait aucun doute, d'essayer d'empêcher la guerre. Je vous rappellerai le proverbe cité par M. Duynstee : « il vaut mieux prévenir que guérir » ; si nous n'y parvenions pas, les conséquences en seraient catastrophiques et signifieraient probablement la fin de la civilisation. C'est pourquoi je voudrais demander à l'Assemblée de réfléchir très sérieusement aux questions qui nous sont posées. Nous n'avons pas le droit de nous y dérober. Ce n'est pas là une tâche facile, mais puisque nous avons choisi la vie publique pour parler au nom des peuples que nous représentons, il est de notre devoir de nous préoccuper de ces problèmes. Je crois que malgré tout, ces discussions auront certainement servi à éclaircir certaines questions, même si nous n'avons pu tomber d'accord sur les réponses à leur donner.

Je suis, bien entendu, quelque peu déçu que les autres parties du rapport n'aient donné lieu à aucun commentaire. M. Duynstee a fait allusion aux formations tactiques et à la standardi-

Mr. Mulley (continued)

Mr. Jannuzzi also referred to some of these matters but, generally speaking — and, perhaps, understandably so — the debate has been solely concerned with nuclear weapons. It is, in my view, a very great step forward towards European unity that there is general agreement in the Assembly — as, I hope, we may take it there is — that all the other countries of Western European Union are prepared to bind themselves to keep a minimum number of forces on the Continent of Europe.

That is probably the most significant contribution that could be made to Western defence. Of course, if, as I believe, we have to pay more attention to the use of conventional weapons, with the additional demands on manpower that may be implied, the blessing of the Assembly to the proposal so to modify the Brussels Treaty as to commit not only Britain, as she is now alone committed, but all the countries to maintain a minimum number of troops on the Continent, may be extremely important.

I do not wish to detain the Assembly. If I have not replied in detail to speeches which have been made I hope Representatives will understand. In particular, I have not commented on the speeches which were made in support of my point of view. In many ways Mr. Steele said things more clearly and forcibly than I have been able to say them, and I think my speech has already indicated the debt I owe to him for his speech and his general support and guidance in discussing these matters over the last months. The same applies to Mr. Marquand, Mr. Jaeger and others who have spoken in support of the proposals.

Unless there are questions, I am very happy to leave the Report and the Recommendation to the judgment of the Assembly, asking Representatives to judge what the proposals are as they are written down and not to let some ghost intervene between the text and what they think it may be construed to be.

The PRESIDENT. — Normally we would have proceeded to a vote on this Report, but it has been represented to me that since we have General Norstad coming to speak to us tomorrow it would perhaps be desirable that the vote should be postponed. I think Mr. Moutet wants to put this point of view forward.

Will Mr. Moutet now take the floor?

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President, as I told you this morning, after the meeting of the Socialist Group at which I took the Chair, the majority of that group would prefer to put off the vote until after we have heard General Norstad. There are two reasons for this, neither of which goes beyond the terms of the Report or the Resolution on which we shall be voting.

In the first place, it is plain that responsibility must be divided between the political and military authorities. We have to decide who, in certain contingencies, is to take responsibility for ordering the use of this or that type or weapon, particularly the use of strategic or tactical nuclear bombs. We think it would be a good thing to know the views of the High Command of the NATO and Western European forces on these points.

Our second reason is the contradictory nature of the information we have been given. It is all very well for the Rapporteur to tell us he has done his best to show that there is very little, perhaps hardly any, difference between tactical and strategic bombs, on the grounds that, according to him, there are at present no tactical bombs capable of producing a lesser effect than that produced at Hiroshima.

Every speaker has not accepted this, however, and some of them have told us that we have, or will have very shortly, what can genuinely be called tactical bombs, the destructive powers of which can be measured. This did rather surprise us, and we feel that these are points on which full information would be useful.

I know that when General Norstad appears before a parliamentary assembly he is very kind about answering any questions put to him. Perhaps before he comes tomorrow morning the President could send him the Socialist Group's two questions, of which I have just given an explanation, or else could ask him whether he would agree to answer any questions we may wish to put.

That is all I have to say on my proposal, but I do think it would be only reasonable to do as you suggest, Mr. President, and listen to what

M. Mulley (suite)

sation, M. Jannuzzi également, mais en règle générale, et cela se comprend, sans doute, la discussion a porté uniquement sur les armes nucléaires. Le fait que cette Assemblée tout entière, du moins, je crois que nous pouvons l'affirmer, et tous les autres pays de l'Union de l'Europe Occidentale se soient engagés à maintenir des contingents minima sur le continent européen, représenté, à mon avis, un très grand pas en avant sur la voie de l'unité européenne.

C'est là probablement, la plus importante contribution qui pouvait être faite à la défense occidentale. Si, comme je le crois, nous devons étudier de plus près l'utilisation des armes conventionnelles et les besoins supplémentaires en effectifs qu'elle pourrait entraîner, l'assentiment de l'Assemblée à la proposition visant à amender le Traité de Bruxelles, de façon que les autres pays et non seulement la Grande-Bretagne, comme c'est le cas à l'heure actuelle, soient engagés à maintenir des effectifs minima sur le continent, peut avoir une extrême importance.

Je ne voudrais pas retenir trop longtemps l'attention de l'Assemblée. Si je n'ai pas répondu en détail à toutes les interventions, j'espère que les Représentants ne m'en tiendront pas rigueur. C'est ainsi que je n'ai pas fait de commentaires sur les discours favorables à mon rapport. A bien des égards, M. Steele a exposé la question avec beaucoup plus de clarté et de conviction que je n'avais pu le faire moi-même, et je crois avoir déjà dit à quel point je lui sais gré de son discours et de l'appui qu'il m'a apporté au cours des débats de ces derniers mois. Ma gratitude va également à M. Marquand, à M. Jaeger et aux autres orateurs qui ont appuyé ces propositions.

A moins que vous n'ayez d'autres questions à me poser, je serais très heureux de soumettre le rapport et la recommandation au jugement de l'Assemblée, et je demanderai aux Représentants de juger ces propositions telles qu'elles leur sont soumises et sans se laisser influencer par quelque interprétation fantaisiste.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — En temps normal, nous aurions procédé à un vote sur ce rapport, mais on m'a fait remarquer que, le général Norstad devant prendre la parole demain à l'Assemblée, il serait peut-être souhaitable que ce vote soit ajourné. Je crois que M. Moutet désire exprimer son avis à ce sujet.

M. Moutet veut-il prendre la parole ?

M. MOUTET (*France*). — Monsieur le Président, je vous ai, en effet, fait part ce matin, à l'issue de la réunion du groupe socialiste que j'avais eu l'honneur de présider du désir de sa majorité d'ajourner le vote jusqu'après l'audition du général Norstad. Les deux raisons essentielles de notre attitude, en restant strictement dans les termes du rapport et de la résolution qui sont soumis à notre vote, sont les suivantes :

Il est d'abord incontestable qu'il y a une répartition des pouvoirs à faire entre les autorités politiques et les autorités militaires. A qui appartiendra en certains cas la décision d'utiliser telle ou telle forme d'armement, en particulier en ce qui concerne les bombes nucléaires stratégiques ou tactiques ? Sur ces points, il nous est apparu qu'il serait bon de connaître l'opinion du commandement qui disposera à la fois des forces de l'O.T.A.N. et des forces de l'Europe occidentale.

La deuxième raison tient à l'existence d'informations contradictoires. M. le Rapporteur veut bien nous faire savoir qu'il s'est efforcé de montrer qu'il n'y avait pas grande différence à faire, sinon, peut-être, aucune différence, entre les bombes atomiques, qu'elles soient stratégiques ou tactiques, puisque, à son avis, il n'y a pas actuellement de bombes tactiques susceptibles d'avoir des effets inférieurs à ceux que produisit la bombe jetée sur Hiroshima.

Néanmoins, nous avons entendu ici des opinions contraires selon lesquelles l'on possédait, ou l'on était sur le point de posséder, des bombes qui pourraient avoir un caractère strictement tactique pour des destructions dont il serait possible de mesurer le degré d'ampleur. Nous en sommes tout de même un peu surpris. Ce sont donc des points sur lesquels il serait bon d'avoir des informations.

Je sais qu'assez libéralement le général Norstad, quand il se présente devant une assemblée parlementaire, accepte de répondre aux questions qui peuvent lui être posées. Peut-être suffirait-il que M. le Président lui transmitt préablement les deux questions qui ont amené cette explication du groupe des parlementaires socialistes, ou qu'il lui demandât si, allant plus loin, il accepterait de répondre ici aux questions qui pourraient lui être posées.

Voilà toutes les explications que j'avais à vous fournir sur ma proposition. Mais je crois qu'il serait en effet opportun, sinon sage, comme vous

Mr. Moutet (continued)

General Norstad has to say before taking our decision on the Report and draft Resolution.

The PRESIDENT. — I understand that Mr. Steele wishes to say a word, and Mr. Hale has risen in his place. As Mr. Steele will in a sense be winding up for the Rapporteur I will call Mr. Hale.

Mr. HALE (*United Kingdom*). — If we are to have someone who believes in arms to speak to us on this subject, let us also have someone speaking to us who believes in love. Why do we not invite Dr. Donald Soper to speak to us on the implications of this matter? Why defer a vote on Mr. Mulley's excellent Report to which I have paid all the tribute I can? If we are to call in experts on this matter, let us have experts on both sides. Why ask a general to talk to us about the sort of policy we should adopt in relation to the future of a highly controversial and complex political question? Why should we not ask Dr. Niemöller from Germany or Dr. Donald Soper from Britain to speak to us? I would also suggest Sir George Macleod from Scotland, who would be able to reply to my colleague, Tom Steele, in terms which, I feel, might on the whole easily give Sir George the better of the debate. I beg to suggest that if we are to defer the vote at all we should hear both sides democratically.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — In the absence of the Chairman of the Defence Committee and as Vice-Chairman of that Committee, I can only say that we have had no opportunity of discussing this proposal and therefore I cannot speak on behalf of the Committee. To my colleague, Mr. Hale, I might say, on the question of love and war, that probably more battles have been fought about love than about anything else, and that in general it is true that pacifists set out to be great military strategists. But all I can say now is that I leave it in the hands of the Assembly. I think the suggestion a good one but I must leave it to the Assembly to make the decision.

The PRESIDENT. — Does anyone else wish to speak on this subject?...

There is no one else.

I have to put this Motion to the Assembly and I have just rung the bell to indicate a vote, because it is only right to allow time for those interested in this subject to take their places in the Assembly. In a minute or so we will take a vote.

We will now proceed to a vote. I am afraid the counter suggestion made by Mr. Hale of having a protagonist of the other point of view is physically impossible. Therefore the Assembly will have to vote on whether the vote on the Report of Mr. Mulley shall be taken now or after General Norstad has spoken tomorrow.

The question I have to put to the Assembly is as follows: That the vote on the Report submitted by Mr. Mulley on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, shall be delayed until tomorrow after the speech of General Norstad.

(A vote was taken by sitting and standing)

The vote on this Report will be delayed until tomorrow.

4. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 106)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee, Document 106.

I call on Mr. Hughes Hallett, the Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, to introduce his Report.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I rise to present the Report submitted on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing

M. Moutet (suite)

le suggérez, Monsieur le Président, d'entendre d'abord le général Norstad avant de nous prononcer sur le rapport et sur la proposition de résolution.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vois que M. Steele et M. Hale désirent tous deux prendre la parole. Cependant, puisque M. Steele doit en quelque sorte conclure les débats à la place du rapporteur, je donnerai tout d'abord la parole à M. Hale.

M. HALE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Si nous devons entendre un orateur défendre la cause des armements, qu'il nous soit donné d'entendre également un orateur nous parler au nom de l'amour. Pourquoi ne pas demander par exemple au Dr. Donald Soper de venir nous exprimer son point de vue à ce sujet ? Pourquoi surseoir au vote sur l'excellent rapport de M. Mulley dont j'ai déjà dit tout le bien que j'en pensais ? Si nous devons faire appel à des experts, qu'ils appartiennent du moins à l'un et l'autre bord. Pourquoi demander à un général de nous exposer la ligne de conduite que nous devrions adopter à l'égard d'une question politique aussi complexe que controversée ? Pourquoi ne pas demander à un Allemand, le Dr. Niemoeller, ou à un Anglais, le Dr. Donald Soper de prendre la parole ? J'aimerais également suggérer le nom d'un Ecossais, Sir George Macleod, qui pourrait répondre à mon collègue Tom Steele en des termes qui, je crois, lui assureraient facilement l'avantage dans la discussion. Qu'il me soit permis de suggérer que si nous ajournons le vote, nous ayons la possibilité d'entendre les deux parties, comme le veut la règle démocratique.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Tout ce que je puis dire en l'absence du président de la Commission de Défense, et en ma qualité de vice-président de cette Commission, c'est qu'il ne nous a pas encore été possible de discuter de cette proposition et que, par conséquent, je ne peux en parler au nom de la Commission. En ce qui concerne la question de l'amour et de la guerre, je voudrais dire à mon collègue, M. Hale, que l'amour a probablement été à l'origine de bien plus de batailles que les autres passions humaines et qu'il est généralement vrai que les pacifistes se posent en grands stratèges. Pour l'instant, tout ce que je puis dire, c'est que je m'en remets à l'Assemblée. La suggestion me paraît judicieuse mais c'est à

l'Assemblée qu'il appartient de statuer en la matière.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Personne ne demande plus la parole ?...

Il semble que non.

Je dois donc mettre cette motion aux voix. Je viens d'agiter la sonnette pour permettre aux Représentants qui désireraient voter de gagner leur place. Nous procéderons au vote dans un instant.

Nous allons maintenant procéder au vote. Je crains malheureusement qu'il ne me soit matériellement impossible de donner suite à la contre-proposition de M. Hale demandant qu'un protagoniste vienne défendre le point de vue contraire. C'est pourquoi je demanderai à l'Assemblée de décider si le vote sur le rapport de M. Mulley doit avoir lieu maintenant ou demain, après le discours du général Norstad.

La question que je dois mettre aux voix est la suivante : le vote sur le rapport présenté par M. Mulley au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements est ajourné jusqu'à demain, après le discours du général Norstad.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le vote sur ce rapport est renvoyé à demain.

4. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements

(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Doc. 106)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le point suivant de l'ordre du jour est la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements.

La parole est à M. Hughes Hallett, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, qui va nous présenter son rapport.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vais donc vous présenter le rapport que j'ai soumis au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les activités de l'Agence de Contrôle des

Mr. Hughes Hallett (continued)

Armaments Committee. Perhaps I may begin with an apology to the Committee. I have a slight cold which may make me a little inaudible before I have finished. I also warn in advance my Labour colleagues among the Representatives that I shall be dealing with very controversial matters in this Report. I hope it may be found that they are matters of controversy about which we are all on the same side.

The first two paragraphs of the Report are confined to explaining the general lay-out which follows the practice of previous occasions and divides the Report into two parts. The first deals with arms control and the second with arms production. I would remind the Assembly that these two subjects in reality are entirely distinct. I will deal first with the question of arms control.

The year 1957 saw the beginning of effective control both by documentary methods and through actual field control, that is to say, visits and inspections of armament depots, installations and, indeed, factories. It is laid down in Article XI to Protocol No. IV to the Treaty as an overriding principle that the Agency should do its work "in a spirit of harmony and co-operation". No doubt that is vital, if one comes to think of it, for an activity which, after all, does offend all the old-fashioned ideas of national sovereignty. Fortunately the Agency has succeeded in building up a genuine atmosphere of confidence for which we have to thank its distinguished Director, Admiral Ferreri, and his subordinates.

It is sometimes argued that because no member nation of our alliance is, at the moment, showing any sign of maintaining excessive forces, but rather the reverse, the idea of control might be given up. It is even asked, "Why not amend the Treaty and abolish the Agency?" I believe that would be a profound mistake.

All the nations of the world want disarmament, or at least they profess to want disarmament. Yet it is well recognised that disarmament will come about only if it can be accompanied by an effective system of control. That has hitherto proved to be the great stumbling block. Yet we,

the member nations of Western European Union have a system of control built-in, as it were, into our Alliance. What is more it is working, and it may well become a pattern for a world control in due course. That is the idea behind paragraph 23 of my Report and behind paragraph 4 of the draft Recommendation. It is also to be found more fully and very much more eloquently expressed in the remarkable Memorandum of Senator Cerulli Irelli which, with his consent, has been published as an Appendix to this Report.

In spite of the progress which has been made, a number of difficulties remain to be overcome before the Agency can fully discharge the duties laid upon it by the Brussels Treaty. These difficulties are set forth in some detail in the Report. Indeed, one of them was referred to yesterday by the distinguished Chairman of the Defence and Armaments Committee in a question put to Lord Lansdowne. Today I will mention two.

Under Article V of Protocol No. II to the Treaty, it is laid down that the strength of the forces under national command for internal defence and police duties may be fixed by mutual agreement. Until this has been done the Agency merely takes and accepts levels which are notified to them by individual countries for this purpose.

Your Committee believes the time has now come to reach an agreement with regard to these levels.

The other difficulty to which I want to refer is of quite a different nature. At present the Agency is hampered in its work by the fact that the United States of America do not communicate to them information or details concerning the supply of arms made in the form of external aid to member States. As representatives are well aware, such supplies are in some cases on quite an important scale, and information is necessary if the control exercised by the Agency is to be fully effective. Bearing in mind the known devotion of the United States Government to the concept of European unity, and also to the ideal of disarmament, I myself cannot doubt that the American administration will meet us on this point as soon as it is explained to them. These two difficulties to which I have just referred are those which are also referred to in the first

M. Hughes Hallett (suite)

Armements et du Comité Permanent des Armements. Je voudrais tout d'abord présenter des excuses à la Commission. J'ai, en effet, un léger rhume, mais j'espère qu'il ne me rendra pas complètement aphone. Je tiens également à prévenir mes collègues travaillistes que je vais reprendre quelques-unes des questions très controversées qui figurent dans le rapport. J'espère que nous pourrions ainsi constater que, bien que ces questions aient été fort débattues, nous sommes tous finalement d'accord.

Les deux premiers paragraphes du rapport sont consacrés à la présentation générale du rapport, qui est conforme à la pratique suivie en d'autres occasions. Le rapport est divisé en deux parties. La première traite du contrôle des armement et la seconde de la production d'armements. J'aimerais rappeler à l'Assemblée que ces deux sujets sont en fait entièrement distincts. Je parlerai tout d'abord de la question du contrôle des armements.

L'année 1957 a vu le début d'un contrôle effectif, aussi bien par des méthodes documentaires que par des contrôles sur place, c'est-à-dire des visites et des inspections de dépôts d'armements, d'installations et même d'usines. L'article XI du Protocole n° IV du Traité de Bruxelles pose en principe absolu que l'Agence doit s'acquitter de sa tâche « dans un esprit d'harmonie et de coopération ». Si l'on y réfléchit, cela est sans aucun doute capital, étant donné qu'il s'agit d'une activité qui, après tout, bouleverse les vieilles idées que l'on avait sur la souveraineté nationale. L'Agence a heureusement réussi à créer une atmosphère de réelle confiance, et nous devons en savoir gré à son éminent directeur, l'amiral Ferreri et à ses collaborateurs.

On dit parfois que l'idée d'un contrôle pourrait être abandonnée puisque aucun pays membre de l'Alliance ne semble maintenir des forces trop importantes et serait plutôt tenté de faire le contraire. La question suivante a même été posée : « Pourquoi ne pas modifier le Traité et supprimer l'Agence ? ». Je crois, pour ma part, que ce serait une erreur profonde.

Tous les pays du monde veulent le désarmement, ou tout au moins font profession de le vouloir. Il est cependant reconnu qu'un désarmement ne pourrait être réalisé sans un système de contrôle efficace ; c'est bien, semble-t-il, ce qui a été jusqu'ici la pierre d'achoppement. Ce-

pendant, nous autres, pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale avons un système de contrôle qui fait, pour ainsi dire, partie intégrante de notre Alliance. Bien plus, ce système fonctionne et pourrait facilement, le cas échéant, servir de modèle à un système de contrôle mondial. Telle est l'idée qui est à la base du paragraphe 23 de mon rapport et du paragraphe 4 du projet de recommandation. On la retrouve également, plus développée et rédigée en termes bien plus convaincants dans le remarquable memorandum de M. le Sénateur Cerulli Irelli, qu'il nous a autorisés à joindre en annexe au rapport.

Malgré les progrès réalisés, un certain nombre de difficultés restent à surmonter avant que l'Agence puisse s'acquitter pleinement des tâches que lui a fixées le Traité de Bruxelles. Ces difficultés sont exposées de façon assez détaillée dans le rapport. En fait, l'une d'elles a déjà été évoquée hier par l'éminent président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, dans une question posée à Lord Lansdowne. Aujourd'hui, je me propose à mon tour de vous en signaler deux.

Aux termes de l'article V du Protocole n° II du Traité, l'importance des effectifs et des armements des forces de défense intérieure et de police sous commandement national peut être fixée d'un commun accord. En attendant, l'Agence ne peut qu'enregistrer les niveaux qui lui sont notifiés à cet effet par chacun des pays.

Votre Commission estime que le moment est venu de parvenir à un accord au sujet de ces niveaux.

La seconde difficulté à laquelle je voudrais faire allusion est de tout autre nature. A l'heure actuelle, le travail de l'Agence se trouve entravé du fait que les Etats-Unis d'Amérique ne lui fournissent pas d'indications sur les livraisons d'armes qu'ils font aux Etats membres, à titre d'aide extérieure. Les Représentants n'ignorent pas que de tels approvisionnements sont parfois fournis sur une très grande échelle, et que des indications à ce sujet sont indispensables si l'on veut que le contrôle exercé par l'Agence soit pleinement efficace. Si l'on tient compte du dévouement bien connu du Gouvernement des Etats-Unis à la cause de l'unité européenne et à celle du désarmement, je ne doute pas un instant quant à moi, qu'il ne se rende à nos raisons dès que nous lui en aurons fait part. Les deux difficultés dont je viens de parler font également

Mr. Hughes Hallett (continued)

and the third items of the draft Recommendations.

Looking ahead to the future, the time may be approaching — and I emphasise the word “may” because this is a matter on which I at any rate have no inside information at all — the time may be approaching when Articles III and IV of Protocol No. III to the Treaty will fail to be implemented. These articles are concerned with the levels and with the control of atomic weapons when any European member State passes from the experimental to the production stage. If we are to judge from what appears in the Press, it is commonly believed that in France the time is approaching when this may come about, and certainly the attitude of the French Government as to their right to manufacture nuclear weapons has been made abundantly clear. Speaking purely personally I would like to say in passing that this is an attitude which I fully understand, fully accept, and indeed with which I sympathise. However, in this Report I would stress that we are not concerned with the rights or wrongs of nuclear weapons, or indeed with any aspect of policy concerning their use. As an Assembly we are solely concerned in this Report to see that the Treaty is carried out both in spirit and in letter. Accordingly the second item in the draft Recommendation draws the attention of the Council of Ministers to this matter and asks them what their proposals and intentions are.

I now turn to the second part of the Report, that part which deals with the production of arms. I think there is no doubt at all that the conclusion of the Brussels Treaty raised great hopes that a new era had dawned in Western European Defence. Men believed that close co-operation leading to real interdependence would follow, and would follow particularly in this field of the production of arms and equipment. It was hoped that this in turn would lead to Europe becoming less dependent on the resources and the tremendous generosity of the American nation. I say “hoped” and I use that word advisedly. I say it not through any lack of trust or gratitude towards the United States of America but merely because as a European I feel it is high time Europe was able to stand on her own feet in this important field.

Few men can have believed more fervently in the importance of this particular matter than did my predecessor as Rapporteur, Mr. Teitgen. Few, if we are to judge by his Reports, felt a greater sense of frustration at the apparent lack of progress. While I think Mr. Teitgen may perhaps have under-estimated the technical difficulties and possibly over-estimated the political factors, I am nevertheless deeply conscious that there is very little indeed in my Report today that has not at least been touched upon in one shape or form by Mr. Teitgen in the previous Reports which have been before this Assembly. As the Assembly will recall, this sense of frustration was shared by us here, because it was here in this very chamber last July that a unanimous Resolution was passed in favour of setting up a Committee of Investigation into the whole question of arms production. We still await a formal reply from the Council of Ministers. However, we have had, perhaps I may say, a very strong hint that the Council would prefer us to be satisfied with periodic joint meetings between our Defence Committee and Representatives of the Council. I have no authority now to speak on behalf of my colleagues on the Defence Committee, but speaking purely personally I do not think such joint meetings are likely to solve our difficulties or to resolve our doubts. I think such meetings are too large to permit of detailed discussion about what after all are highly technical matters, and, as I see it, one at least of the objections to the present state of affairs is that your Rapporteur for the time being, whoever he may be, is bound to find it very difficult indeed to become accurately acquainted with the views of any Government other than his own. That is a weakness of which I am fully conscious in this Report.

For these reasons I must say I greatly hope that some means may be found whereby we can have a closer and a more intimate association with those who are actually responsible for the production of arms — using the word “responsible” in its widest sense — throughout our Alliance.

In the meantime, I thought it might be useful in this Report to attempt a careful, and I hope a reasonably objective survey of the factors which at present govern the problem. This survey is to be found in paragraph 29, which representatives may think is of inordinate length. I confess it is rather long, but I want to comment on that paragraph briefly. Before I do so I think it right to draw the attention of the Assembly to the very

M. Hughes Hallett (suite)

l'objet des premier et troisième points des projets de recommandation.

Si nous considérons l'avenir, le jour est peut-être proche, et j'insiste sur le mot « peut-être » car, personnellement du moins, je n'ai jamais eu de renseignement particulier à ce sujet, le jour est peut-être proche, dis-je, où les articles III et IV du Protocole n° III du Traité ne pourront pas être appliqués. Ces articles concernent les niveaux et le contrôle des armes atomiques au moment où, en Europe, l'une quelconque des Hautes Parties Contractantes passera du stade expérimental à celui de la production. A en juger par la presse, on estime en général que ce jour n'est pas loin pour la France ; il est certain que l'attitude du gouvernement français quant à son droit de fabriquer des armes nucléaires a été clairement définie. Parlant strictement à titre personnel, je voudrais dire en passant que c'est une attitude que je comprends parfaitement et que j'approuve sans réserve. Cependant, je voudrais souligner que, dans ce rapport, nous ne nous préoccupons par des avantages ou désavantages des armes nucléaires ni, du reste, d'un aspect quelconque de la politique concernant leur utilisation. En tant qu'Assemblée, nous devons dans ce rapport veiller uniquement à ce que l'esprit, aussi bien que la lettre du Traité, soient respectés. C'est pourquoi le second article du projet de recommandation attire l'attention du Conseil des Ministres sur cette question et lui demande de préciser ses propositions et intentions.

Je voudrais en venir maintenant à la seconde partie du rapport, celle qui traite de la production d'armements. Je crois qu'il ne fait de doute pour personne que la conclusion du Traité de Bruxelles avait suscité de grands espoirs de voir se lever une aube nouvelle pour la défense de l'Europe occidentale. On avait cru qu'une coopération étroite allait suivre qui mènerait à une interdépendance réelle, et ceci tout particulièrement dans le domaine de la production des armes et du matériel. On avait espéré qu'en retour, l'Europe serait moins tributaire des ressources et de l'immense générosité de la nation américaine. C'est à dessein que j'emploie le mot « espéré », non certes par manque de confiance ou de gratitude envers les Etats-Unis d'Amérique, mais parce que, en tant qu'Européen, j'estime que dans cet important domaine, il est grand temps que l'Europe soit en mesure de se suffire à elle-même.

Il n'y a guère de gens qui aient été plus convaincus de l'importance de ce point particulier que le rapporteur précédent, M. Teitgen. A en croire ses rapports, peu de gens ont éprouvé un tel sentiment de frustration devant le manque manifeste de progrès. Si M. Teitgen a peut-être, selon moi, sous-estimé les difficultés techniques et surestimé par contre les facteurs politiques, je suis toutefois parfaitement conscient du fait que mon rapport ne contient que bien peu d'éléments qui n'aient été étudiés, sous une forme ou sous une autre, dans les précédents rapports que M. Teitgen a soumis à l'Assemblée. Cette dernière se souviendra que nous avons, nous aussi, ce sentiment de frustration, puisque c'est ici même, en juillet dernier, que nous avons adopté à l'unanimité une résolution préconisant une commission d'enquête qui se consacrerait entièrement à la production d'armements. Nous attendons toujours une réponse officielle du Conseil des Ministres. Mais je crois déjà pouvoir vous dire que le Conseil préférerait que nous nous contentions de réunions communes périodiques entre notre Commission de Défense et ses Représentants. Je ne suis pas habilité pour vous parler maintenant au nom de mes collègues de la Commission de Défense, mais je doute, quant à moi, que de telles réunions puissent résoudre nos difficultés ou dissiper nos doutes. Je crois qu'elles ne sont pas suffisamment restreintes pour permettre la discussion approfondie de questions extrêmement techniques et, du train où vont les choses, une objection se présente déjà, à savoir qu'il sera fatalement très difficile à votre rapporteur, qu'il s'agisse de moi ou d'un autre, de connaître avec précision les vues d'un autre gouvernement que le sien. C'est l'un des points faibles de ce rapport et je m'en rends parfaitement compte.

Pour toutes ces raisons, j'espère sincèrement, je l'avoue, que nous trouverons un moyen de parvenir à une association beaucoup plus étroite avec ceux qui, dans le cadre de notre alliance, sont réellement responsables de la production des armements, et j'utilise ici le mot « responsables » dans son sens le plus large.

En attendant, j'ai pensé qu'il était peut-être utile de tenter dans ce rapport de faire une étude approfondie et j'espère raisonnablement le problème. Cette étude figure au paragraphe 29 que les Représentants trouveront peut-être d'une longueur excessive. Je reconnais qu'il est en effet un peu long, mais je voudrais faire quelques brèves remarques à son sujet. Auparavant, j'aimerais attirer l'attention de

Mr. Hughes Hallett (continued)

real efforts, and for that matter the very real progress, which the Standing Armaments Committee have been making in this field. We have every reason to be grateful to Mr. Cristofini and his team, and we must not under-estimate what they have already achieved.

I now return to paragraph 29. Of course the first basic factor governing this problem is the declared support of all our Governments for the principle of common arms production. In this connection the Assembly will recall that only yesterday Lord Lansdowne renewed the assurance of the support of his country for this ideal. Today Mr. Duynstee asked me to say whether I thought England would join in some form of common pool for arms production. I am sure he will appreciate that I am not in a position to speak on behalf of Her Majesty's Government. As a mere humble back-bencher I do not know, but I do know that my Government are genuinely concerned to see more progress in this field, and I have some reason to think that at any rate in principle, although not necessarily in detail, they would not be opposed to the various suggestions and recommendations to be found in the second part of this Report.

While recognising the desire of all our Governments to come forward with a policy of common arms production I think we must at the same time realise that we cannot possibly ignore both the position and the interest of the United States of America in this field. After all, America is the most powerful nation of the NATO Alliance, of which Western European Union is in a sense one part. The American research and development effort far exceeds that of all the nations of our Alliance put together, with the result that in certain fields at least American arms and equipment are perhaps in advance of what we have produced ourselves. Then again certain of our member nations stand in a very special position vis-à-vis the United States of America by virtue of the extent to which their armament production is financed with American help, or the extent to which their forces rely upon supplies of American weapons.

As I have mentioned before — I referred to it when I spoke on the subject last July — the United Kingdom is in a special position by virtue of the fact that so many of our modern weapons have been developed in the past 18 years on the basis of information exchanged with the American authorities, information given to us or by us, as the case may be, in confidence, and information which we are not free agents to release without the concurrence of the American authorities.

That brings me to the next point mentioned in the paragraph, the extent to which interdependence raises the question of security. Many of these modern weapon projects may cost about £100 million in the process of development, and the development may take a decade. Nations cannot be expected to, and will not, share such valuable secrets unless they are perfectly satisfied that there are mutually acceptable security arrangements. We asked the Chairman, or the Representative of the Chairman, of the Council of Ministers at the most recent joint meeting whether he considered that security was an inhibiting factor, and I am glad to be able to record that he answered in the negative. In the Report we raise the question of asking the Council of Ministers whether they think that is equally true of N.A.T.O. as a whole. I shall return to that matter in a minute.

The next great factor which governs this problem is that of common staff requirements, or common military characteristics, the term sometimes used instead. In my opinion, the most difficult aspect of any project for common arms design or development is to secure agreement in regard to the staff requirements. I use the English term "staff requirements", and perhaps I should make it clear that I mean not technical details but the actual operational requirements, the sort of things which concern the generals, admirals or airmen who have to use the weapons.

The question next arises, which nation in the Alliance will take the lead in the development if we are to have a common project. Here the difficulty is one of finance. There are two separate points of view. There are some who hold that from the very beginning there should be a common pool of money made available to finance the development. There is another view, the view we have accepted in the Report and which we recommend to the Assembly, that it is better in the

M. Hughes Hallett (suite)

l'Assemblée sur les efforts et aussi les progrès très réels qui ont été accomplis dans ce domaine par le Comité Permanent des Armements. Nous avons toute raison d'en savoir gré à M. Cristofini et à ses collaborateurs et nous ne devons pas sous-estimer les résultats auxquels ils sont déjà parvenus.

J'en reviens au paragraphe 29. Le facteur fondamental de ce problème est évidemment en premier lieu l'appui ouvertement accordé par tous nos gouvernements au principe d'une production commune d'armements. L'Assemblée se souviendra à ce propos qu'hier encore, Lord Lansdowne a confirmé que son pays était favorable à cette idée. Aujourd'hui, M. Duynstee me demande de dire si je pense que l'Angleterre est prête à adhérer, sous une forme ou une autre, à un pool commun de production des armements. Il se rendra certainement compte que je ne suis pas qualifié pour parler au nom du Gouvernement de Sa Majesté. En tant que modeste membre des Communes, je n'en sais rien ; tout ce que je sais, c'est que mon gouvernement désire sincèrement que de nouveaux progrès soient réalisés dans ce domaine et j'ai de bonnes raisons de croire, qu'en principe tout au moins, sinon forcément dans le détail, il ne serait pas opposé aux diverses suggestions et recommandations qui se trouvent dans la seconde partie de ce rapport.

Tout en reconnaissant le désir de tous nos gouvernements de présenter une politique commune en matière de production d'armements, nous ne devons cependant pas perdre de vue qu'il ne nous est possible d'ignorer ici ni la position, ni les intérêts des Etats-Unis d'Amérique. Après tout, l'Amérique est le membre le plus puissant de l'Alliance atlantique dont l'Union de l'Europe Occidentale n'est, en un sens, qu'une partie. Les efforts américains en matière de recherche et de développement dépassent de loin la somme des efforts de tous les pays de notre alliance ; il en résulte que, dans certains domaines tout au moins, les armes et les matériels américains sont peut-être plus perfectionnés que ce que nous avons produit en Europe. Ici encore, certains de nos pays membres sont dans une position très particulière vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique étant donné l'importance de l'aide financière que ces derniers accordent à leur production d'armements ou la mesure dans laquelle les forces de ces pays dépendent des fournitures d'armes américaines.

Comme je l'ai déjà dit en juillet dernier, le Royaume-Uni est, lui aussi, dans une situation particulière du fait que nombre de nos armes modernes ont été fabriquées au cours des 18 dernières années à partir d'informations officielles échangées avec les autorités américaines, informations reçues ou données selon le cas, mais que nous n'étions pas libres de divulguer sans l'agrément des autorités américaines.

Ceci m'amène au point suivant du paragraphe, à savoir dans quelle mesure l'interdépendance pose la question de la sécurité. Nombre de ces programmes d'armements modernes coûteront peut-être 100 millions de livres sterling environ et leur réalisation demandera une dizaine d'années. On ne saurait demander à un pays quel qu'il soit, qui du reste le refuserait, de communiquer des secrets importants avant d'avoir la certitude que les dispositions de sécurité acceptables pour les deux parties existent. Effectivement, au cours de la dernière réunion commune, nous avons demandé au Président du Conseil des Ministres ou à son représentant, s'il considérait que les exigences de la sécurité constituait un obstacle ; je suis heureux de pouvoir vous informer que sa réponse a été négative. Dans le rapport, nous demandons au Conseil des Ministres s'il estime que cette réponse est également valable pour l'O.T.A.N. Je reviendrai sur cette question dans un instant.

Un autre facteur très important est celui des besoins du personnel commun ou, si l'on préfère, celui des caractéristiques militaires communes. A mon avis, le plus difficile dans un projet d'élaboration ou de mise au point d'armement commun, c'est de se mettre d'accord sur les besoins du personnel. J'emploie le terme anglais « staff requirements » mais peut-être devrais-je préciser que je n'entends pas par là les détails techniques, mais les besoins opérationnels proprement dits, c'est-à-dire ceux des généraux, amiraux ou aviateurs qui auraient à utiliser ces armes.

La question qui se pose ensuite est de savoir quel est le pays de l'Alliance qui prendrait éventuellement la tête dans l'exécution d'un projet commun. La difficulté ici est d'ordre financier et deux points de vue bien distincts s'affrontent. Les uns affirment qu'un fonds commun de financement est indispensable dès la mise en œuvre du projet. Les autres, et c'est leur point de vue que nous avons accepté dans le rapport et que nous recommandons à l'Assemblée, esti-

Mr. Hughes Hallett (continued)

first instance for the nation carrying out the research to find the money itself, subject to recognition of the fact that it can be recovered later in the form of royalties. This is a highly complicated matter, and I am sure it could not be the wish of the Assembly that I should pursue it in any greater detail at this stage.

There is also the problem of production, but, curiously enough, I believe it will be found that agreement in regard to which nation or nations should undertake the production of a weapon once it has been designed will prove very much easier to solve than will the early stages.

I have outlined some of the difficulties and factors which govern the problem of common arms production and the Report goes on in paragraphs 30 and 31 to suggest at least one way in which the machinery and the organisation of the Standing Armaments Committee might be developed to facilitate this work. I would stress, first, that this is only one solution; there are other ways in which the same object might be achieved. Secondly, I stress that what is visualised in the proposals in the Report is that the senior members of the various sub-committees of our Standing Armaments Committee should be not officers or officials who reside permanently in Paris and work only on the Committee but rather that they should be men who hold the appropriate responsible position in their own national administrations for the weapon or weapons in question.

After that the Report goes on to make some rather obvious recommendations to ensure that there is the very closest liaison with N.A.T.O. at every stage.

In paragraph 34, I return to the theme that the Standing Armaments Committee can operate with real authority only if, and when, its membership includes persons who have real authority within their own countries.

I come to the two closing paragraphs. Here, I must be quite frank with the Assembly, and admit at once that they are of an extremely controversial and delicate nature. This was well known and understood by the Committee on Defence Questions and Armaments when the Report was accepted; yet, Mr. President, there are occasions when difficulties and dilemmas ought to be

baldly stated and boldly faced. I suggest that this is one. I think it is time we should recognise quite frankly that there is a school of thought represented with various degrees of force in all our countries, which considers that Western European Union is redundant in this field, and that the activities of the Standing Armaments Committee could be entirely taken over by N.A.T.O.

Yet I pose the question: "Need there be any conflict between the two organisations?" I accept, and I think we all would, that common production by N.A.T.O. as a whole is the ideal, but I would ask the Assembly to consider the difficulties. Precisely the same factors, precisely the same difficulties will govern any NATO project as those I have already mentioned, quite briefly, as governing a Western European Union project, but they will be enormously greater than they would be for a smaller and more homogeneous group of nations such as that which comprises our Alliance.

For example, the evolution of common staff requirements for all the fifteen NATO countries would be a difficult and lengthy process — far more difficult than it would be for our own group of nations, not merely by virtue of the larger number but by the great disparity in their wealth, and the conditions in which their forces might be expected to operate. Security again, might well prove a greater impediment, and that is why we put to the Council of Ministers the questions to which I referred a few minutes ago. Finally, there is a point mentioned by Mr. Teitgen. America's great wealth enables her to accept arms and equipment of a complexity and a cost that, in some cases, are beyond our own resources.

On the other hand, I think if the NATO organisation is kept continuously informed of any projects that our Standing Armaments Committee has in mind, and if W.E.U. embarks on some project which, in the opinion of the Secretary-General of N.A.T.O., could be appropriately handled on a NATO basis, there is nothing to prevent N.A.T.O. informing our Defence Ministers at once when, no doubt, work would be suspended on the Western European Union basis and taken up on the wider NATO one. I would

M. Hughes Hallett (suite)

ment préférable que le pays qui effectue le travail de recherche trouve lui-même les fonds, quitte à être remboursé ultérieurement sous forme de redevances. C'est une question très compliquée, et je suis certain que l'Assemblée ne désire pas me voir entrer plus avant dans le détail pour le moment.

Il y a également le problème de la production, mais aussi curieux que cela puisse paraître, je crois qu'il sera beaucoup plus facile de se mettre d'accord sur le choix du ou des pays qui devront entreprendre la fabrication d'une arme, une fois que cette arme aura été conçue et non tout au début du processus.

J'ai esquissé quelques-unes des difficultés et des facteurs inhérents au problème de la production commune d'armements ; aux paragraphes 30 et 31, le rapport suggère encore un moyen au moins d'améliorer le fonctionnement et la structure du Comité Permanent des Armements de façon à faciliter ce travail. Je voudrais faire observer tout d'abord que ceci n'est qu'une solution ; il existe d'autres moyens d'arriver au résultat. En second lieu, je ferai remarquer que les propositions contenues dans le rapport impliquent que les membres les plus importants des différents sous-comités de notre Comité Permanent des Armements ne devraient pas être choisis parmi des officiers ou des personnalités officielles résidant à Paris et ne travaillant que pour le Comité, mais plutôt parmi les personnes qui ont la responsabilité de la fabrication de l'arme en question dans les services officiels de leur pays respectif.

Le rapport énonce ensuite quelques recommandations assez évidentes sur la manière d'assurer, à tous les stades, une liaison aussi étroite que possible avec l'O.T.A.N.

Au paragraphe 34, je reviens à l'idée selon laquelle le Comité Permanent des Armements ne peut réellement avoir d'autorité que si ses membres ont eux-mêmes une réelle autorité dans leur propre pays.

J'en arrive aux deux derniers paragraphes. Ici je dois être très franc et admettre tout de suite qu'ils portent sur des points très délicats et qui peuvent prêter à controverse. La Commission des Questions de Défense et des Armements l'a fort bien compris lorsqu'elle a adopté le rapport ; cependant, Monsieur le Président, on a parfois intérêt à mal exposer les difficultés et

les dilemmes mais à les affronter hardiment. A mon avis, c'est le cas ici. Je crois qu'il est grand temps que nous reconnaissons franchement, qu'à l'heure actuelle, il y a une tendance, plus ou moins prononcée selon les pays, à considérer que l'Union de l'Europe Occidentale n'a aucune raison d'être dans ce domaine et que les activités du Comité Permanent des Armements pourraient être entièrement prises en charge par l'O.T.A.N.

Je voudrais vous poser malgré tout une question : « Doit-il nécessairement exister un conflit entre les deux organisations ? » Je veux bien, et je crois que nous pourrions tous être d'accord là-dessus, qu'une production commune de tous les pays de l'O.T.A.N. serait la solution idéale, mais je demande à l'Assemblée de ne pas méconnaître les difficultés. Les mêmes facteurs et les mêmes difficultés que j'avais mentionnés brièvement à propos d'un projet de l'Union de l'Europe Occidentale se rencontreraient également dans n'importe quel projet de l'O.T.A.N. ; et ils y prendraient même une importance beaucoup plus grande que dans le groupe beaucoup plus restreint et homogène que forme notre alliance.

C'est ainsi que l'évolution des besoins du personnel commun pour l'ensemble des quinze pays de l'O.T.A.N. serait longue et difficile, beaucoup plus difficile que pour notre propre groupe de nations, non pas seulement en raison du nombre plus élevé de pays, mais à cause de la grande disparité de leurs ressources et des conditions dans lesquelles leurs forces pourraient être appelées à opérer. Encore une fois, la sécurité pourrait bien être un obstacle majeur et c'est la raison pour laquelle nous avons soumis au Conseil des Ministres la question dont j'ai parlé il y a un instant. Il y a enfin un point qui a été mentionné par M. Teitgen. L'énorme richesse de l'Amérique lui permet d'accepter de fabriquer des armes et des matériels d'une complexité et d'un coût tels que dans certains cas, ils dépassent nos propres possibilités.

Je crois, d'autre part, que si l'O.T.A.N. est constamment tenue au courant de tout projet que le Comité Permanent des Armements pourrait envisager, et si l'U.E.O. lance un projet qui, de l'avis du Secrétaire général de l'O.T.A.N., pourrait être réalisé de façon plus satisfaisante au niveau de l'O.T.A.N., rien n'empêche cette dernière d'en informer immédiatement nos ministres de la Défense ; sans nul doute, le travail serait alors suspendu dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale et repris dans le cadre

Mr. Hughes Hallett (continued)

suggest that there need be no difficulty at all in deciding whether any given weapon project would best be handled on the general NATO basis or on the Western European Union basis, or whether it could be more effectively left to national resources.

However, Mr. President, I repeat that these are far-reaching and controversial matters. Great commercial interests are touched by them — interests that, as we know, exert, and rightly exert influence on all our governments. At the same time, if we are to make independence a reality, with all the benefits that might bring to the strength and stability of Europe, we surely have no choice but to move forward on these lines. I beg to move the adoption of the draft Recommendation.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Hughes Hallett, for your Report. It deals with a highly technical and, in some senses, a detailed subject, but it is one the important tasks that have been confided to Western European Union. The amount of enquiry and investigation you have made must have been great, and we are indebted to you.

Before calling on the next speakers in this Debate, I propose to take advantage of the presence of a friend among the Ministers of Western European Union, who has often come to see us, and who is very welcome this afternoon. I refer, of course, to Mr. von Brentano, who, like Mr. Wigny, this morning, has, in spite of the many preoccupations and anxieties with which he is assailed at present, found time to come to speak to us this afternoon.

If you are ready, Mr. von Brentano, we would be glad to have you speak to us now.

5. Address by Mr. von Brentano, Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany

Mr. von BRENTANO (*Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I am most grateful for this opportu-

ity of saying a few words to the Assembly of Western European Union on the situation in Berlin, a situation which can be said to be weighing on the minds of the whole German people and causing grave concern to the world as a whole.

It would take too long to go into all the details of this situation. The status of Berlin is governed by valid agreements concluded in 1944, ratified in 1945 and brought into force once more in 1949 at the end of the Berlin blockade. I would remind you, too, that this special status was also confirmed in the treaties concluded by the Soviet Union in 1955 with the authority of the Soviet occupied area, the so-called German Democratic Republic. This, in my opinion, makes it all the more important to read the Soviet Note of 27th November with great attention and to denounce it unequivocally as an attempt to break international agreements.

Let me tell you briefly what would happen in Berlin and elsewhere if the Soviet Union had its way. Germany, whose division into two is the reflection of the state of international tension and disorder in which we live, would henceforth be divided into three. The City of Berlin, which only a fortnight ago gave such a clear and impressive demonstration of its loyalty to the cause of freedom and democracy, would become another appendage of the Communists and be robbed of its independence and access to the free word. That the existence of Berlin, which, with the support of the German people and the whole free world, has risen from its ashes in the last few years, would be impossible as a so-called free city, seems to me obvious.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, please believe me when I say that we Germans, and the German Government in particular, are far from regarding the problem of Berlin as a purely German one. We know that Berlin's struggle for freedom is being watched by the whole world. I think I may say, therefore, that the developments in this city deserve the attention of the whole world today, since their outcome, if you will permit me to say so, will far surpass in importance the fate of its two million inhabitants.

M. Hughes Hallett (suite)

plus large de l'O.T.A.N. J'ajoute qu'il ne devrait y avoir absolument aucune difficulté à décider si tel ou tel projet d'arme doit être pris en charge par l'O.T.A.N. ou par l'Union de l'Europe Occidentale ou s'il serait préférable d'en laisser la responsabilité aux pays intéressés.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, je répète qu'il s'agit-là de questions d'une très grande portée et pouvant donner lieu à controverse. Elles touchent à des intérêts commerciaux importants, intérêts qui, comme nous le savons, exercent, et à juste titre, une influence sur tous nos gouvernements. Mais si, en même temps, nous voulons faire de l'indépendance une réalité, avec tout ce que cela pourrait apporter à la cause d'une Europe forte et stable, nous n'avons sûrement pas le choix et ne pouvons que poursuivre dans cette voie. Qu'il me soit permis de vous demander d'adopter le projet de recommandation.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie beaucoup de votre rapport, M. Hughes Hallett. Il traite d'un sujet extrêmement technique et en un sens, très minutieux, mais c'est là l'une des tâches importantes qui avaient été confiées à l'Union de l'Europe Occidentale. Ce travail vous a obligé à faire un très grand nombre d'enquêtes et de recherches, et nous vous en sommes très reconnaissants.

Avant de donner la parole aux orateurs suivants, je vous propose de profiter de la présence parmi les ministres de l'Union de l'Europe Occidentale d'un ami qui est souvent venu parmi nous et que je suis très heureux d'accueillir cet après-midi. Je veux parler naturellement de M. von Brentano qui, comme M. Wigny ce matin, a trouvé le temps de venir prendre la parole cet après-midi, en dépit des multiples soucis qui l'assaillent en ce moment.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, M. von Brentano, nous serions très heureux de vous entendre maintenant.

5. Discours de M. von Brentano, Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne

M. von BRENTANO (*Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous suis reconnais-

sant de me donner l'occasion d'entretenir brièvement l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale de la situation à Berlin, situation dont je puis dire qu'elle affecte profondément le peuple allemand dans son ensemble et qu'elle donne de grands soucis au monde.

Je n'entends pas entrer dans le détail de cette situation complexe, il me faudrait beaucoup de temps pour le faire. Le statut de Berlin repose sur des accords qui sont toujours valables, qui ont été signés en 1944, confirmés en 1945 et remis en vigueur en 1949, après la fin du blocus. Je vous rappelle aussi que ce statut spécial a été reconnu par les traités conclus en 1955 par l'Union Soviétique, avec les autorités de la zone d'occupation russe, que l'on appelle la République Démocratique Allemande. A mon sens, cela devrait nous inciter à examiner avec la plus grande attention la note soviétique du 27 novembre et à la repousser énergiquement parce qu'elle constitue une tentative de rompre des accords internationaux.

Permettez-moi de vous dire en quelques mots ce qui arriverait à Berlin et ailleurs si les propositions soviétiques étaient acceptées. Au lieu d'une Allemagne divisée en deux où s'exprime dans toute sa force la tension internationale et le désordre dans lequel nous vivons, on se trouverait en face d'une Allemagne coupée en trois. La ville de Berlin, qui vient de nous donner voici quinze jours à peine, une preuve éclatante de son attachement aux libertés démocratiques, se verrait non seulement entraînée dans le sillage du bolchevisme, mais privée de son indépendance et de ses communications avec le monde libre. Qu'une ville comme Berlin, qui, avec l'appui du peuple allemand et du monde libre, a pu renaître au cours de ces dernières années, à une vie et à une prospérité nouvelles, ne soit pas viable comme prétendue ville libre, voilà qui, je crois, n'a guère besoin de démonstration.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous en prie, croyez-moi, lorsque je vous dis que les Allemands et le Gouvernement de Bonn sont les premiers à ne pas considérer le problème de Berlin sous un angle purement national. Ils savent que les regards du monde entier se sont tournés ces jours-ci vers la lutte de Berlin pour sa liberté. C'est pourquoi j'ose dire que cette ville mérite que le monde soit attentif à une évolution possible dont les effets, permettez-moi d'insister, dépasseraient de loin en gravité le sort qui serait réservé à deux millions d'êtres humains.

Mr. von Brentano (continued)

Berlin's special status has been guaranteed by the United Kingdom, the United States and France. The States of the Atlantic Community which are also represented here in Western European Union renewed this guarantee in 1954, 1955 and again in December 1957, at the meeting of their Heads of Government.

I think I may say without risk of being misunderstood that not only the two million people in Berlin, but the 52 million in the Federal Republic and the 17 million in the Soviet Zone, are waiting anxiously to see whether these commitments will be respected. People all over the world are wondering whether these undertakings and proclamations of the solidarity of the free world can survive a critical period like the present.

I am well aware that the situation created by the Soviet Note is a serious one and when, as my country's representative, I asked for moral and political support at the meeting of the four Foreign Ministers a few days ago and then again at the meeting of the Foreign Ministers of the Atlantic Community, as in fact I do now at the Assembly of Western European Union, I must admit to a certain feeling of hesitation, for I know that the tragic position in which the German people find themselves today — and of which I have just been speaking — is an after-effect of the evils of German policy in the past.

Let me emphasise once more, however, that the effect of the Soviet Note is to put to the test here and now the determination, reliability and good faith of the free world in pursuit of its common policy.

That is why I am so glad that at the meeting of the four Foreign Ministers on Sunday full agreement was expressed within a few hours with the views of the Federal Government and the City of Berlin, represented by its present Mayor.

For the same reason I am very relieved that the Foreign Ministers of the Atlantic Community did not hesitate, in their communiqué of 17th December, to uphold firmly and unreservedly at a time of grave danger the undertakings spontaneously entered into.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, you have seen both these communiqués. In both, the Foreign Ministers made an earnest and insistent appeal to the Soviet Union, which I now repeat. All we want is to put an end to the division of Germany which, apart from being intolerable and abnormal, is also a danger to world peace. We are asking for the German people neither more nor less than the rights due to all the peoples of the world under the Charter of the United Nations, of which the Soviet Union is a signatory. We want to settle our own affairs in peace. We have no desire to interfere in the affairs of other countries, nor are we prepared to allow others to interfere in our affairs. We want to live in peace as a free people among other free peoples. You may be sure that no nation is more aware of the benefits and importance of peaceful development than Germany, which has experienced all the worst horrors of war.

That is why I repeat that we want to negotiate, but not on a one-sided basis. Negotiations can succeed only if all taking part are ready to listen to the arguments of the other side and to discuss their problems seriously in the knowledge that they are responsible for the peace of the world, and that some solution must be found whereby the rights of the other side are respected without loss to their own.

It is this will to negotiate that we are appealing to — as did the three Western Powers in their Note of 30th September, and the Federal Republic in its Note of 17th November. We would like discussions to take place on every aspect of the German problem and all matters directly or indirectly connected with it: problems of European security, which we all desire, and disarmament, which is perhaps the only, or at least the best, way of bringing into being the psychological and political conditions required for genuine and fruitful negotiations.

My wish today, and I have great hopes of its fulfilment, is that the Soviet Union may realise that our determination to preserve peace and to claim our just rights is entirely divorced from any aggressive intention, that it may realise that this determination is directed towards maintain-

M. von Brentano (suite)

Le statut spécial de Berlin est couvert par la garantie des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France. Les Etats membres de l'Alliance atlantique qui font partie de l'Union de l'Europe Occidentale ont confirmé cette garantie en 1954, en 1955, et, plus récemment en décembre 1957, lors de la réunion des chefs de leurs gouvernements.

Je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être mal compris, que les deux millions de Berlinoises, les 52 millions de citoyens de la République Fédérale et les 17 millions d'habitants de la zone d'occupation soviétique ne sont pas seuls à observer l'évolution des événements et à se demander, avec inquiétude, si ces engagements seront tenus. Je crois pouvoir affirmer, qu'avec le peuple allemand, c'est le monde entier qui s'interroge et qui voudrait savoir si les déclarations et témoignages de solidarité du monde libre résisteront à une phase critique.

Je me rends parfaitement compte que la situation créée par la note soviétique est grave ; que si, comme je l'ai fait il y a quelques jours, à la réunion des quatre ministres des Affaires étrangères, puis à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique, je viens aujourd'hui en tant qu'Allemand, solliciter l'appui moral et politique de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, je ne puis m'empêcher de ressentir une certaine gêne. Car je me rends compte aussi que cette tragédie dans laquelle est plongé le peuple allemand n'est que l'une des séquelles de la politique néfaste que l'Allemagne a suivie dans le passé.

Néanmoins, permettez-moi de le souligner une fois de plus, je crois que la note soviétique mettra durement à l'épreuve la politique commune du monde libre et nous montrera si celle-ci est vraiment constante et digne de notre confiance.

C'est pourquoi je suis heureux que la réunion de dimanche, des quatre ministres des Affaires étrangères, ait abouti, en l'espace de quelques heures, à un accord unanime sur la position prise par la République Fédérale et la ville de Berlin, représentée par son Bourgmestre.

C'est pourquoi je me félicite également que les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique n'aient pas hésité, dans leur communiqué du 17 décembre, à réaffirmer clairement et sans réserve, en face d'un grave danger, leur volonté de tenir les engagements qu'ils ont volontairement contractés.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, vous avez lu ces deux communiqués, où les ministres des Affaires étrangères adressent à l'Union Soviétique un appel pressant et solennel que je réitère à cette tribune. Nous ne voulons qu'une chose : mettre fin à la situation intolérable, anormale et dangereuse pour la paix qui découle de la division de l'Allemagne. Nous ne demandons, pour le peuple allemand, ni plus ni moins de droits que n'en peut revendiquer toute autre nation du globe, et que lui accorde la Charte des Nations-Unies, document signé par l'Union Soviétique. Nous entendons gérer librement nos affaires. Renonçant à toute immixtion, nous ne la tolérerons pas chez nous. Ce que nous voulons, c'est trouver notre place dans le concert pacifique des peuples libres. Soyez convaincus que le peuple allemand qui a connu la guerre dans toute son horreur est peut-être celui qui est le mieux à même d'apprécier les bienfaits d'une évolution pacifique et sa nécessité.

C'est pourquoi je répète que si nous voulons négocier, ce ne peut être sur la base de conditions fixées unilatéralement. Des négociations ne peuvent se concevoir que si chacune des parties est prête à écouter les arguments des autres, si chacune d'elles en prenant place à la table de conférence veut prendre sa part de responsabilité pour la sauvegarde de la paix et contribuer à la réalisation d'un ordre qui, tout en respectant les droits d'autrui, ne porte pas atteinte aux siens.

Voilà donc pourquoi nous avons lancé cet appel à la bonne volonté et aux négociations, comme les trois Puissances occidentales l'avaient déjà fait dans leurs notes du 30 septembre, comme le Gouvernement fédéral l'a fait lui-même dans sa note du 17 novembre. Nous souhaitons des négociations sur le problème allemand considéré dans son ensemble et sous tous ses aspects. Nous souhaitons des négociations sur les questions qui s'y rattachent directement ou indirectement : celle de la sécurité européenne à laquelle nous aspirons tous, celle du désarmement, qui est sans doute le meilleur, sinon l'unique moyen de créer les conditions psychologiques et politiques requises pour assurer des négociations véritables et fécondes.

Du haut de cette tribune, j'exprime le vœu, et l'espoir confiant, que l'Union Soviétique comprendra que notre ferme résolution de sauvegarder la paix et de maintenir le droit n'a rien à faire avec des intentions agressives, que cette résolution ne vise qu'au maintien de la paix, et

Mr. von Brentano (continued)

ing peace, and that it may be influenced by the solidarity of the free world to agree to the negotiations we have all been awaiting so long.

Let me say in conclusion that I shall leave Paris with a feeling of deep satisfaction and gratitude for the understanding attitude I have encountered everywhere for the problem of Berlin, which, though primarily a German problem, is also an international one. I am grateful for the understanding displayed in this Assembly and for the universal desire to arrive at a solution.

I am grateful, too, for what has been said about Berlin in the Assembly, first by Lord Lansdowne, as the Representative of the United Kingdom Government, and then by such speakers as Mr. Bettiol and others.

I would also like to support what my friend, Mr. Wigny, said here yesterday. We know that European co-operation still has many difficulties to overcome, and we have all been watching the recent meeting of O.E.E.C. with concern. I am convinced our member countries will succeed by their common efforts in eliminating these difficulties altogether and achieving the aim of us all, namely to strengthen O.E.E.C. and maintain it side by side with the European Economic Community, while enlarging the latter by means of multilateral association.

We none of us have any intention — and by “us” I mean the member States of O.E.E.C. — of relapsing into ideas of autarky and of closing frontiers instead of opening them. But I disagree with the pessimists who said that these economic discussions might influence the political decisions with which we were faced. The outstanding achievement of this meeting in Paris seems to me that, irrespective of our differences of opinion

on points of detail, we have shown a united front on matters of principle which will not fail to impress the rest of the world.

We have shown that we regard freedom as indivisible, thereby proclaiming our faith that the moral force of our loyalty to the cause of freedom must and will prove stronger than any appeal to force.

6. International Status of Berlin

(Motion for a Resolution, Doc. 115)

The PRESIDENT. — You will have heard, Mr. Minister, by the applause of the Assembly how much we appreciate your speech and your being present here this afternoon. It may not be without interest to you, Sir, to hear the announcement which I have now to make and which takes the following form. I have just been seized of a resolution on the present Berlin situation which has been tabled by Mr. Molter, Mr. Goedhart and several of their colleagues, and with which I understand the Chairmen of the three political groups are in agreement.

If the Assembly is unanimous I would like to put the text of this Resolution to the Assembly, which I now do.

Are there any objections to this Resolution?...

The Resolution is agreed to¹.

7. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 106)

The PRESIDENT. — We will now resume the debate on the Report by Mr. Hughes Hallett on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee, and I call on Viscount Stonehaven.

1. See page 23.

M. von Brentano (suite)

qu'impressionnée par la solidarité des nations libres, elle acceptera les négociations que depuis des années nous appelons de nos vœux.

Permettez-moi de vous dire enfin que je quitterai Paris avec un sentiment de profonde satisfaction et de gratitude pour la compréhension que rencontre partout le problème de Berlin, problème qui intéresse en premier lieu l'Allemagne certes, mais qui, dans l'ensemble, ne relève pas moins, sans aucun doute, de la politique mondiale. Je vous sais gré de la bienveillance avec laquelle ce problème a été traité dans cette enceinte et de la volonté, qui s'est manifestée sur tous les bancs, de lui apporter une solution.

Je remercie les membres de cette Assemblée pour les paroles réconfortantes qu'ils ont bien voulu prononcer sur la question de Berlin, et je m'adresse particulièrement à Lord Lansdowne pour lui dire combien j'ai été sensible aux déclarations qu'il a faites au nom du Gouvernement britannique, ainsi qu'à M. Bettiol et aux autres orateurs qui se sont intéressés à la question de Berlin.

Je me plais également à relever les idées qu'a développées aujourd'hui mon collègue et ami, M. Wigny. Nous n'ignorons pas qu'il nous reste bien des difficultés à résoudre dans le domaine de la coopération européenne et ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous avons vu arriver le moment de la réunion de l'O.E.C.E. qui vient d'avoir lieu. Je suis fermement convaincu que, grâce à la détermination commune de tous nos pays associés, nous parviendrons à les surmonter, que nous atteindrons le but que nous poursuivons tous : en même temps que la Communauté Economique Européenne, maintenir l'O.E.C.E. et en favoriser le développement, élargir et renforcer la Communauté Economique Européenne par la création d'une association multilatérale.

Aucun des Etats membres de l'O.E.C.E. ne songe à revenir à l'autarcie et à fermer les frontières au lieu de les ouvrir. Je crois que les pessimistes ont eu tort de penser que ce débat sur des problèmes économiques pourrait influencer les décisions politiques que nous avons à prendre. Il me semble que l'un des résultats les plus importants des réunions de Paris est sans doute, qu'en dépit de certaines divergences

de vue sur des points de détail, nous avons fait preuve de cohésion sur l'essentiel, et je suis sûr que le monde entier en sera impressionné.

Nous avons affirmé notre foi en la liberté indivisible. C'est que nous savons que l'ascendant moral de cet attachement à la liberté sera plus fort et doit parler plus haut que l'appel à la violence.

6. Statut international de Berlin

(Proposition de résolution, Doc. 115)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Monsieur le Ministre, vous avez certainement compris d'après les applaudissements de l'Assemblée combien nous avons apprécié votre discours et votre présence parmi nous cet après-midi. Cela vous intéressera peut-être d'entendre ce que j'ai maintenant à annoncer : je viens d'être saisi d'un projet de résolution sur la situation actuelle de Berlin, qui a été déposé par M. Molter, M. Goedhardt et plusieurs de leurs collègues, et qui, je crois a reçu l'agrément des présidents des trois groupes politiques.

Si l'Assemblée est unanime, j'aimerais lui soumettre le texte de cette résolution ; c'est ce que je fais maintenant.

Y a-t-il des objections à cette résolution ?...

La résolution est adoptée¹.

7. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 106)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Nous allons maintenant reprendre la discussion du rapport présenté par M. Hughes Hallett au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur les activités de l'Agence de Contrôles des Armements et du Comité Permanent des Armements. Je donne la parole à Lord Stonehaven.

1. Voir page 23.

Lord STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I only wish to enlarge very briefly on one aspect of the admirable Report presented by Admiral Hughes Hallett. The point upon which I wish to concentrate is the utopia called "standardisation", and the relevant part of the Report is to be found in paragraph (*viii*) on page 16.

At this stage I would like to pay tribute to the extremely friendly and helpful relationships which have now been established between the Defence Committee and our Council of Ministers, and I would not like it to be inferred from any remarks I make here that I am in any way criticising the Council of Ministers. When we had our joint meeting in London, their answers were frank, friendly and informative. As one of the Ministers is a great friend of mine and a kinsman, it may be thought I am somewhat prejudiced, but I think in fact I am voicing the opinion of the Committee on Defence Questions and Armaments. Nevertheless, I am not sure that everything is being done which might be done in the field of standardisation. So very often the best, which is never perfect anyway, is the enemy of something that is good.

I understand that the staff requirements of motor transport for the NATO forces have been agreed, and this in itself is a very great step forward and no mean accomplishment. Can we not follow this up and possibly use this agreement in order to insert the thin end of the wedge of what we all desire, namely, a real approach to standardisation? As I see the problem of standardisation, to which we all pay lip service and which we all resolutely refuse to implement, it is a matter which causes fundamental mistrust between industrialists and, I must admit, between ourselves in various countries. It is overshadowed really by nothing more nor less than human greed, and that human greed appears to defeat all our plans for getting anything done, other than meeting in committees and going round in circles. Therefore I want to attack the problem from that direction for a few minutes.

In order to do that, I propose for the moment to scrap the name "standardisation" and substitute for it the term "unit interchangeability". As I have said, staff requirements of motor

transport for NATO forces have been agreed, and I would like to congratulate those responsible on that very great accomplishment. As I understand the situation with regard to staff requirements, an agreement has been reached on ten to twelve types of vehicle sizes. Nevertheless, the argument as to who is to manufacture these vehicles and which country is to get the work remains unsolved. Are these vehicles to be standardised or not?

It is quite possible to break down a vehicle into a matter of about six major units: wheels and tyres, front axle, back axle, springs, engine, gear box and propeller shaft. Let us consider engines first. The engine is attached to the chassis in only three places and it does not matter who manufactures the engine provided the part that joins on to the chassis and gear box is the same size. If there are three standard dimensions, it does not matter in which country the engine is manufactured. That is a point worth considering and we are assuming it is possible to get agreement on this.

If we now take the question of maintenance, there are various ordnance depots up and down the defence line of various countries. We cannot agree among ourselves which country shall manufacture each particular part and so we all manufacture something different. That is all right provided the key dimensions remain the same. There are about 50 key dimensions and I would have thought we could agree on those. If we do that, it will be possible to have a vehicle starting at the top of the line with French or Italian wheels on it; it may lose its tyres but it will be possible to fit British tyres to it. A little further along the line something happens to the engine but that will not matter because an Italian engine can be put in which will have the same key dimensions. Still further down the line, the back axle goes and so a German one is fitted.

I really think that aspect of the problem has not been sufficiently explored and I suggest we might appoint an ad hoc committee to work through the Council of Ministers and ask them to give us the information and facilities if necessary to investigate this problem. There would be opposition to the suggestion, as there

Lord STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désire seulement parler très brièvement d'un des aspects de l'admirable rapport présenté par l'amiral Hughes Hallett. Le point sur lequel j'ai l'intention de concentrer mon attention est cette utopie qu'on appelle « standardisation »; la partie du rapport qui traite de cette question se trouve au paragraphe (*viii*) de la page 17.

J'aimerais, à cette occasion, rendre hommage aux relations extrêmement cordiales et fructueuses qui se sont maintenant établies entre la Commission de Défense et notre Conseil des Ministres, et je ne voudrais pas qu'on interprète les remarques que je fais ici comme des critiques envers le Conseil des Ministres. Lors de notre réunion commune à Londres, leurs réponses ont été franches, amicales et instructives. L'un des ministres étant à la fois un parent et l'un de mes meilleurs amis, on pourra croire que cela me rend quelque peu partial, mais je pense exprimer, en réalité, l'opinion de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Je ne suis pas sûr toutefois qu'en matière de standardisation tout ce qui pourrait être fait le soit effectivement. Car le mieux, qui, de toute façon, n'est jamais parfait, est très souvent l'ennemi du bien.

Je crois que les besoins des forces de l'O.T.A.N. en véhicules motorisés ont été approuvés et ce fait en lui-même constitue un grand pas en avant et une réalisation non négligeable. Ne pouvons-nous continuer dans cette voie et nous servir éventuellement de cet accord pour arriver peu à peu à nos fins, c'est-à-dire à trouver réellement un moyen de réaliser la standardisation ? Pour autant que j'en puisse juger, la standardisation, dont nous vantons tous les mérites mais que nous refusons tous obstinément de mettre en œuvre, est une question qui engendre une méfiance fondamentale entre les industriels et, je dois le reconnaître, entre nous-mêmes dans divers pays. En réalité, ce n'est, ni plus ni moins, la rapacité humaine qui l'emporte et cette rapacité semble faire échouer tous nos plans dès qu'il s'agit de faire autre chose que de se réunir en comités et d'entamer d'interminables palabres. C'est pourquoi je désire aborder le problème sous cet angle pendant quelques minutes.

Pour cela, je propose de mettre pour le moment le terme « standardisation » au rancart et de le remplacer par l'expression « interchangeabilité des éléments ». Comme je l'ai dit, les be-

soins au personnel des forces de l'O.T.A.N. en véhicules motorisés ont été approuvés, et j'aime-fais féliciter ceux qui sont à l'origine de cette très belle réalisation. Si je comprends bien la situation en ce qui concerne les besoins du personnel, un accord a été conclu sur dix à douze dimensions de véhicules. Toutefois, le point de savoir qui fabriquera ces véhicules et quel pays sera chargé du travail n'est toujours pas réglé. Ces véhicules devront-ils ou non être standardisés ?

Il est tout à fait possible de décomposer un véhicule en six éléments principaux : roues et pneus, pont-arrière, trains avant, suspension, moteur, boîte de vitesses et arbre de transmission. Examinons tout d'abord les moteurs. Le moteur n'est fixé au châssis qu'en trois endroits et peu importe qui fabrique le moteur, pourvu que la pièce qui le relie au châssis et à la boîte de vitesse soit de la même dimension. S'il y a trois dimensions standard, peu importe dans quel pays le moteur est fabriqué. C'est un point qui mérite d'être considéré et nous estimons qu'il devrait être possible de parvenir à un accord là-dessus.

Si nous passons maintenant au problème de l'entretien, il existe plusieurs dépôts de matériel échelonnés tout le long de la ligne de défense des différents pays. Nous n'arrivons pas à nous entendre entre nous pour savoir quel pays fabriquera telle ou telle pièce, de sorte que nous fabriquerons tous quelque chose de différent. Cela n'a pas d'importance pourvu que les cotes restent les mêmes. Il existe environ 50 cotes et je pensais que nous pourrions parvenir à un accord à leur sujet. Si nous y parvenons, un véhicule pourra partir à l'extrémité de la ligne avec des roues françaises ou italiennes ; il pourra perdre ses pneus, mais il sera possible de le rechausser avec des pneus britanniques. Un peu plus loin sur la ligne, une avarie survient au moteur, mais cela n'aura pas d'importance, car on pourra le remplacer par un moteur italien qui aura les mêmes cotes. Encore un peu plus loin sur la ligne, c'est au tour du pont-arrière ; on le remplace par un pont allemand.

Je pense réellement que cet aspect du problème n'a pas été suffisamment étudié et je suggère que nous nommions un comité ad hoc pour travailler sous la direction du Conseil des Ministres et leur demander au besoin de nous fournir les renseignements et les moyens nécessaires à l'étude de ce problème. Cette suggestion rencon-

Lord Stonehaven (continued)

always is from any person who has not thought of it himself, but nevertheless I think the position is that if we agree at technical level that the suggestion is sound then those who do not toe the line will not get the orders. That seems to be giving the Ministers the whip hand over the industrialists, which as yet they have not had. I feel this is a point which could be pursued to its conclusion and to our satisfaction.

This sort of thing can be multiplied in other fields to an enormous extent. I quote that one case because it is an easy one. I feel that that is a thing we should push and that we should get an answer, right or wrong, about whether the whole theory is possible or, for some reason which I do not at the moment know, entirely impracticable.

The PRESIDENT. — Are there any other speakers on this subject before I call the Rapporteur to reply, if he wishes to do so?...

If not, will you say something in reply, Admiral Hughes Hallett?...

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — Perhaps I might reply very briefly to the point made by my colleague, Lord Stonehaven. I think his idea or unit interchangeability is at once interesting and ingenious, if I may say so without impertinence, and I can only hope that the Standing Armaments Committee, which I have no doubt studies our proceedings, will take due notice of it. I agree with him also that it might well be the sort of thing that a small sub-committee might assist by looking into.

I was rather interested — I am sure Representatives were — in the wider suggestion he made at the outset of his remarks when he implied that in his opinion one of the chief obstacles to progress in this field of common production was industrial competition. I do not know whether that is so or not. It is a very important question. Some people think this is the main reason. Others think there is nothing sinister in the difficulty beyond the great administrative difficulties in getting common pro-

duction. That is the sort of thing I imagine Mr. Teitgen had in mind when he proposed a Committee of Investigation and which I imagine the Assembly had in mind when it approved the proposal.

I want to make an apology to the Assembly. Towards the end when I was introducing my Report, Mr. von Brentano came in and the chamber began to fill. With that sense of one's audience that one develops, something told me that the influx of Representatives was perhaps more connected with what Mr. von Brentano was about to say than with my peroration, and in consequence I referred to the controversial nature of one of the proposals in the Report but forgot to mention what the proposal was. So that Representatives should not carry the Report without being aware of it, I would like to draw attention to it.

It is paragraph 3 (*d*) of Part II of the draft Recommendation, and it simply says it is recommended that members of Western European Union should in future acquaint the Standing Armaments Committee of offers of arms and equipment from other nations. It is a perfectly simple recommendation, but I would be misleading the Assembly if I were not to draw its attention to the fact that it is controversial.

The fact remains, if I may repeat what I said previously, that it is very difficult for the Standing Armaments Committee, and rather disheartening for it if it puts in a lot of work on a particular project, only to find when it is nearing its conclusion that the particular line of weapons, whatever it may be, has already been provided for by an offer from America or some other country about which the Standing Armaments Committee had no knowledge during the course of its labours. That is the reason for this suggestion. It was discussed in the Committee. It was a compromise. All we ask of Governments is that at least the Standing Armaments Committee should be taken into their confidence, and I submit to the Assembly that that is not unreasonable.

The PRESIDENT. — According to Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

Lord Stonehaven (suite)

trerait certes de l'opposition, comme c'est toujours le cas pour les personnes qui n'y ont pas pensé elles-mêmes ; je pense toutefois que si nous admettions à l'échelon technique que la suggestion est raisonnable, ceux qui ne s'y conformeront pas n'obtiendront pas les commandes. Ceci donnerait barre aux ministres sur les industriels, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. J'estime que c'est une idée qui pourrait être poursuivie jusqu'à sa conclusion et pour notre satisfaction.

Ce genre de mesure pourrait être largement appliquée à d'autres domaines. Si je ne cite que ce cas, c'est parce qu'il ne soulève pas de difficultés. J'estime que nous devrions poursuivre dans cette voie et obtenir une réponse, juste ou fautive, sur le point de savoir si la théorie dans son ensemble est applicable ou, si pour une raison qui m'échappe pour le moment, est tout à fait impraticable.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Y a-t-il d'autres personnes qui désirent parler sur ce sujet avant que je demande au rapporteur de répondre ?...

Sinon, amiral Hughes Hallett, aurez-vous quelques mots à dire en réponse ?...

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Peut-être me permettez-vous de répondre très brièvement à la remarque de mon collègue, Lord Stonehaven. Je pense que son idée d'une interchangeabilité des éléments est à la fois intéressante et ingénieuse, qu'on me permette de le dire sans impertinence, et je ne puis qu'espérer que le Comité Permanent des Armements qui étudie, j'en suis certain, nos débats, en prendra dûment note. Je suis également d'accord avec lui pour reconnaître qu'un sous-comité restreint pourrait en effet être très utile.

J'ai été vivement intéressé, et je suis certain que les Représentants l'ont été aussi, par la suggestion plus générale que mon collègue a faite au début de ses observations, lorsqu'il a laissé entendre que, selon lui, l'un des principaux obstacles au progrès dans le domaine de la production en commun résidait dans la concurrence industrielle. Je ne sais pas si cela est vrai ou non, mais c'est une question très importante. Certains pensent que c'est là la raison principale. D'autres estiment que cette difficulté est moins grave

que les difficultés administratives. Je pense que M. Teitgen y songeait lorsqu'il a proposé de créer une commission d'enquête et j'imagine que l'Assemblée y songeait également lorsqu'elle a approuvé la proposition.

Je veux m'excuser auprès de l'Assemblée. Vers la fin de la présentation de mon rapport, M. von Brentano est entré et la salle a commencé à se remplir. Avec ce sens de l'auditoire que l'on acquiert, j'ai eu l'intuition que l'afflux de Représentants était peut-être davantage en relation avec ce que M. von Brentano allait dire qu'avec mon discours et c'est pourquoi j'ai fait allusion aux controverses provoquées par l'une des propositions du rapport, mais j'ai oublié de mentionner de quelle proposition il s'agissait. J'aimerais attirer l'attention sur cette proposition afin que les Représentants en prennent connaissance avant d'emporter le rapport.

Il s'agit du paragraphe 3 (d) de la deuxième partie du projet de recommandation, qui demande simplement que les membres de l'Union de l'Europe Occidentale informent à l'avenir le Comité Permanent des Armements des offres d'armes et de matériels émanant d'autres pays. C'est une recommandation parfaitement simple, mais j'induirais l'Assemblée en erreur si je n'attirais son attention sur le fait que cette recommandation est sujette à controverses.

Il reste, si je puis me permettre de répéter ce que j'ai dit auparavant, qu'il est très difficile et assez décourageant pour le Comité Permanent des Armements, lorsqu'il arrive à la conclusion d'un travail considérable sur un projet, de constater que le type d'armes dont il s'est occupé, a déjà été fourni par les Etats-Unis ou un autre pays, sans qu'il en ait été informé. C'est la raison de cette suggestion, qui a été discutée au Comité et a abouti à un compromis : tout ce que nous demandons aux gouvernements, c'est qu'ils mettent au moins le Comité Permanent des Armements dans le secret. Je voudrais dire à l'Assemblée que cette suggestion me semble raisonnable.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Conformément aux articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur le projet de recommandation considéré comme un tout aura lieu au scrutin nominal, à la majorité absolue des voix exprimées.

The President (continued)

However, if the Assembly were unanimous and there were no objections to the draft Recommendation contained in Document 106 and no abstentions, we might save the time required for a roll-call.

Therefore, I ask whether there are any objections to the draft Recommendation...

There are no objections to the draft Recommendation.

*The draft Recommendation is agreed to*¹.

Before we go to the next item on our Agenda, I propose that we suspend for a quarter of an hour.

(The Sitting was suspended at 4.50 p.m. and resumed at 5.5 p.m.)

8. Competence and Activity of the Assembly in non-Military Questions

(General Debate on the Communication from the President on behalf of the Bureau and on the Communication from the Council in reply, Docs. 98 and 104)

The PRESIDENT. — The Sitting is resumed.

Before we proceed to the next item on our programme, which is the General Debate on the Communication from the President on behalf of the Bureau and on the Communication from the Council in reply — Documents 98 and 104 — I should make the Assembly aware of how this Communication came to be made.

It is true that, recently, at least, I had not heard any criticism of the activity of the Assembly from the floor of the Assembly, but in the corridors, occasionally in committees, and, notably, in the Bureau itself, the question has arisen from time to time whether we should exercise our full competence, and more particularly — because there seems to be little doubt about our maintaining the full competence imposed on us by Treaty — whether, within that competence, it was wise and desirable that our activity should cover the whole range of what the Treaty might be interpreted as giving us.

1. See page 24.

It will be seen that, if the Treaty is read in one way, the possibilities are extremely wide, and I thought it undesirable that on so grave a matter — concerning, as it does, the rights and privileges of the Assembly — a decision should be reached except by the Assembly itself. The Bureau decided, therefore, that the matter should be submitted to the Assembly, and I was charged with drawing up what is now Document 98. It is submitted in order that the Bureau may have the Assembly's views in general debate. Thereafter, considering the matter afresh in the light of what the Assembly has said, the Bureau will submit, at a later stage, a Resolution to the Assembly. That is why this question and this document are now before the Assembly. I will now open the debate on the document, and call upon any member of the Assembly who wishes to speak.

I call Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, during fifteen years in the Italian Parliament and nearly five years in international parliaments, I have never before found myself in such an incomprehensible situation. I do not know whether I am on my head or my heels. First of all, the Bureau (and you will agree, Mr. President, that I have constantly opposed this in the Presidential Committee) wants us to discuss the extent of our competence which hitherto has never been questioned. Then, immediately afterwards, three Ministers arrive to tell us (quite rightly in my opinion) that there are no restrictions on our competence. Finally, after the three Ministers have made us responsible for a whole series of problems for which, to my mind, we certainly are responsible, the truth is revealed to us by the Bureau, as follows: the Assembly was set up by an international treaty and made responsible, from the beginning, for drawing up its own charter and rules of procedure; the Council of Ministers has asked the Assembly, in virtue of Article IX of the Treaty, to discuss a series of immensely complicated problems and has also always refused, when asked, to make any pronouncement as to the Assembly's competence which no one has ever questioned inside the Assembly itself. All the same this Assembly must now, according to the Bureau, discuss the question of its competence in order (I am keeping strictly to the President's own phrase) to reply to corridor criticism.

M. le Président (suite)

Toutefois, au cas où l'Assemblée serait unanime et où il n'y aurait pas d'objections au projet de recommandation du Document 106, ni d'abstentions, nous pourrions faire l'économie du temps nécessaire à un scrutin nominal.

Je demande donc si le projet de recommandation soulève des objections ?...

Il n'y a pas d'objections au projet de recommandation ?...

Le projet de recommandation est adopté¹.

Je propose que nous suspendions la séance pendant un quart d'heure, avant de passer à la prochaine question à l'ordre du jour.

(La séance est suspendue à 16 h. 50 ; elle est reprise à 17 h. 05.)

8. Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires

(Discussion générale de la communication du Président au nom du Bureau de l'Assemblée et de la réponse du Conseil, Docs. 98 et 104)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est reprise.

Avant de passer au point suivant de notre ordre du jour, à savoir la discussion générale sur la communication du Président au nom du Bureau et la réponse du Conseil (Documents 98 et 104), j'aimerais faire connaître à l'Assemblée comment cette communication a été faite.

Il est vrai que, récemment du moins, je n'avais pas entendu critiquer l'activité de l'Assemblée au sein même de cette Assemblée, mais dans les couloirs, dans les commissions, au sein du Bureau lui-même, notamment, la question s'est posée de temps en temps de savoir si nous devons exercer pleinement nos compétences et plus particulièrement, car il ne semble pas douteux que nous devons conserver toutes les compétences que nous a conférées le Traité, si, dans le cadre de cette compétence, il était sage et souhaitable que notre activité s'étende à tous les domaines qui nous sont impartis par le Traité.

1. Voir page 24.

On comprendra que, si le Traité est interprété d'une façon, les possibilités sont extrêmement étendues, et j'ai pensé qu'il ne serait pas souhaitable que, pour un problème aussi grave qui intéresse les droits et les privilèges de l'Assemblée, une décision soit prise par un organe autre que l'Assemblée elle-même. Le Bureau a donc décidé de soumettre la question à l'Assemblée et j'ai été chargé d'établir ce qui constitue maintenant le Document 98. Ce texte vous est présenté afin que le Bureau ait connaissance des opinions que l'Assemblée aura exprimées dans un débat général. Après, en reconsidérant la question à la lumière de ce que l'Assemblée aura dit, le Bureau soumettra ultérieurement une résolution à l'Assemblée. C'est pour cette raison que ce problème, ainsi que ce document, sont portés maintenant devant l'Assemblée. Je vais maintenant ouvrir la discussion sur ce document et donner la parole aux membres de l'Assemblée qui désireraient parler.

La parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, en quinze ans de vie parlementaire nationale et près de cinq ans de vie parlementaire internationale, je ne me suis jamais trouvé dans une situation aussi incompréhensible que celle-ci, qui prend l'aspect d'une espèce de douche écossaise. En effet, d'une part, le Bureau (et vous reconnaîtrez, Monsieur le Président, que je m'y suis opposé à diverses reprises au sein du Comité des Présidents) pose devant nous la question de notre compétence, alors que personne n'a jamais élevé de contestations à ce sujet, mais, tout de suite après, trois ministres viennent nous dire, fort justement, à mon avis, que notre compétence est universelle. Et, après cet acte de trois ministres venant nous saisir d'une foule de problèmes qui sont incontestablement de notre compétence, à mon avis, le Bureau nous révèle finalement la vérité. C'est-à-dire qu'une Assemblée créée par un Traité international, appelée dès sa naissance à établir une charte et un règlement ; à laquelle le Conseil des Ministres soumet, aux termes de l'article IX du Traité, les problèmes les plus complexes ; à laquelle, interrogé, ce même Conseil répond qu'il n'a rien à dire sur le problème de sa compétence ; au sein de laquelle personne n'a jamais soulevé pareille question, que cette Assemblée, dis-je, serait appelée à discuter de sa propre compétence (je m'en tiens rigoureusement aux termes employés par le Président) pour répondre à des bavardages de couloir.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

I wonder if corridor criticism really justifies a debate of this kind. Surely this must be the first time that any parliamentary assembly has ever discussed the possibility of restricting its own competence before anyone has thought of questioning it. The President, when giving the views of the Bureau (which I, for one, find myself quite unable to understand) made it plain that it was definitely a question of restricting our competence. In his brief explanation he said the Treaty gave us a very wide range of competence, but that there was some doubt about whether we should maintain it.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, we have been addressed during the last two days by three Ministers. The first was here representing the Chairman of the Council of Ministers and, although he was careful to tell us that, in part of what he said, he was speaking either in his personal capacity or as a member of the British Cabinet, that made no difference to his official status, and he has presented us with a whole range of either non-military, or only semi-military, problems. Then, this morning, we had the Belgian Minister for Foreign Affairs, who suggested we should discuss the same problems. Finally, this afternoon, we have been listening to Mr. von Brentano who, in spite of the fact that his excellent speech dealt largely with the question of Berlin, felt so strongly that our competence extended to other problems also that he included in it as well references to free trade and economic relations, which latter are, in any case, mentioned in the Treaty to which we owe our existence, although, on account of corridor criticism we are now trying to question our right to deal with them.

As you know, Ladies and Gentlemen, at the opening of this session I said I wished to move a procedural motion and I will tell you why. All of us here carry the burden of our own experience, and you will understand how it is that the representative of the Italian right wing now addressing you, when looking at himself in the glass each morning and noting with sorrow all his grey, not to say white, hairs, cannot forget his own experience of prison and the condemned cell.

Time dims some memories, but there are others that one cannot forget. I may forgive, I may

understand; forget I cannot. When democratic, parliamentary assemblies on their own initiative raise the question of their powers and competence, they are undermining their own prestige and authority and laying open the way for any who may wish to clip their wings or limit their powers. It seems to me more than a question of principle or even of legal rights; nor is it merely that three Ministers have come here to submit problems to us that we cannot refuse to discuss once we have been seized of them. It is a question of prestige and of the moral value attaching to a statute the importance of which far transcends that of this Assembly, and it is for that reason that, so long as the question of competence is not raised here, we ought to refuse to discuss it. If it is ever raised, our sole duty will be to maintain and defend all our...

The PRESIDENT. — I apologise for interrupting you, Marchese, but I am not clear whether you are speaking to the Motion to which I have referred the Assembly or whether you are trying to move that it should not be discussed.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I was explaining the reasons why I do not think we can discuss this question. In my view, we should simply state that, as no one has raised the question of competence, there is no reason for us to discuss it, and I also say that, if and when someone does wish to raise it, it will be our duty to defend our rights and examine everything that we think ought to be examined.

The PRESIDENT. — I must point out that orators allowed to speak on a procedural Motion are limited both in time and number. That is why I interrupted the Marchese. His time would not have been limited had he been speaking to the Motion, that is to say, discussing the Paper. He has now told me that he is moving a procedural Motion that the Paper be not considered. He has therefore spoken against the Paper being considered. I am now entitled to call on one speaker in favour of the Paper being considered and one Representative of the Rapporteur.

I call Mr. Van Cauwelaert.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

Mes chers collègues, je me demande vraiment si les bavardages de couloir peuvent justifier une discussion de ce genre. Je me demande s'il est jamais arrivé qu'une assemblée parlementaire envisage de limiter ses compétences, alors que personne ne les a jamais contestées. Et, en exposant le point de vue du Bureau (que, je dois l'avouer, je n'arrive pas à comprendre), l'honorable Président l'a dit clairement : il s'agit de limiter nos compétences. En effet, il nous a déclaré, au cours de ses brèves explications : « le traité nous confère des compétences très larges, mais il y a des doutes qu'il faille en user pleinement ».

Or, Monsieur le Président, et chers collègues, nous avons vu ici, ces jours derniers trois ministres. Le premier, représentant le Président de notre Conseil des Ministres, a dit, fort correctement, que c'était à titre personnel ou en sa qualité de ministre britannique qu'il parlait de certaines choses, mais cela n'enlevait rien à son rôle officiel. Et il a posé une série de problèmes qui ne sont pas d'ordre militaire ou qui ne le sont pas uniquement. Ensuite, le Ministre des Affaires étrangères de Belgique, qui est venu ce matin pour nous exposer les mêmes problèmes. Enfin, ce soir, Monsieur von Brentano, dans son noble discours sur la question de Berlin, a tellement senti la nécessité d'étendre notre compétence à d'autres domaines, qu'il a voulu faire allusion au problème du libre-échange dans les relations économiques, relations économiques que réclame d'ailleurs ce Traité qui nous a donné l'existence et que nous, à la suite de bavardages de couloir, nous voudrions mettre en doute.

Eh bien, mes chers collègues, j'ai dès l'abord posé la question préalable et je vous dirai pourquoi : chacun de nous est entré dans cette enceinte, chargé d'un bagage d'expérience et vous permettrez à un représentant de la droite italienne qui, chaque matin, en se rasant, voit avec une profonde tristesse ses cheveux gris, pour ne pas dire blancs, de ne pas oublier l'expérience qui l'a mené à la prison et à la condamnation à mort.

Monsieur le Président, si certains rappels semblent dépassés par les événements, celui qui a

souffert certaines choses n'a pas oublié. Il a pardonné, il a compris, mais il n'a pas oublié. Lorsque les assemblées démocratiques et parlementaires se permettent de contester les premières leurs pouvoirs et leurs compétences, elles diminuent leur prestige et leur autorité et elles ouvrent la voie aux manœuvres visant à leur couper les ailes et à porter atteinte à la confiance qu'elles doivent inspirer. Je crois que si nous ne pouvons refuser de discuter de certains problèmes qui nous sont soumis ce n'est pas uniquement en raison des principes et du droit et parce que trois ministres sont venus ici pour nous les exprimer, mais c'est surtout en considérant du prestige moral d'un statut qui va au delà de notre Assemblée, que nous devons refuser de discuter de nos compétences, tant que personne ne les aura contestées. Et le jour où quelqu'un les contesterait, nous aurions le devoir de maintenir et de défendre tous nos...

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je m'excuse de vous interrompre, M. Lucifero, mais je ne comprends pas très bien si vous parlez de la motion que j'ai présentée à l'Assemblée ou si vous essayez de faire en sorte qu'elle ne soit pas discutée.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Je répète, Monsieur le Président, les raisons pour lesquelles j'estime que nous ne pouvons pas discuter de cette question. J'estime que nous devons affirmer simplement que, personne n'ayant contesté nos compétences, nous avons tort d'en faire l'objet d'un débat et j'ajoute que le jour où quelqu'un voudrait le faire, nous aurions le devoir de défendre nos droits et d'examiner toutes les questions qu'il nous paraîtrait de notre devoir d'examiner.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je dois signaler que les orateurs autorisés à parler sur une motion de procédure sont limités à la fois quant à leur nombre et quant au temps qui leur est accordé. C'est la raison pour laquelle j'ai dû interrompre M. Lucifero. Son temps n'aurait pas été limité s'il avait parlé de la motion, c'est-à-dire du document. Il vient maintenant de me dire qu'il propose une motion de procédure pour que le document ne soit pas examiné. Il a donc parlé contre l'examen du document. J'ai donc maintenant le droit de donner la parole à un orateur favorable à l'examen du document et à un représentant du rapporteur.

La parole est à M. Van Cauwelaert.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — I am sorry not to be able to agree with the opinion expressed by my colleague, the Marchese Lucifero, but I feel obliged to suggest that the Assembly throw out his proposal for a dilatory motion. There is, in fact, no question of restricting the powers granted to the Assembly by the Treaty setting up our organisation. It is merely a question of how to make the best and most practical use of them, and it is no use closing our eyes to the existence of other European assemblies alongside ours pursuing, to some extent, the same objectives. Until such time as the assemblies are better organised and more closely integrated, there can be no advantage in multiplying the duplication and causes of friction between them in the political field of which, alas, there are too many already. Our Bureau has already reached agreement with the Bureau of the Council of Europe's Consultative Assembly with the object of avoiding certain types of duplication so far as possible. This can only be a matter for satisfaction, and no member of our Assembly will be willing to make light of our preoccupations on this point.

But today, our Bureau is asking us to go into the whole question from the bottom, not, I say again, in order to express a desire to repudiate any of our powers under the Treaty, but simply in order to provide some guidance for the Bureau in connection with the preparation of our work and any agreements it may reach with the other assemblies as to which questions can properly be debated here.

Surely, Mr. President, we ought to be glad to see our Bureau taking this line. We all have the greatest respect for its members and we appreciate the skill they have shown up to now in dealing with some of the delicate problems with which they have been faced. If the Bureau is now asking us for a frank expression of our own opinion as to the conditions in which it should exercise its powers in future before confronting us with a formal draft resolution, surely we can only be thankful.

In any case, Ladies and Gentlemen, it would be quite improper for us to avoid this debate. That the Council itself is expecting the Assembly to give its views is plain from the statement in its letter of the 13th November (Document 104) where it says that, before giving its own views

on the subject, it would like to hear those of the Assembly.

The problem is therefore a simple one. The Assembly is asked to have an exchange of views, short but to the point, that will give the Bureau an insight into the way in which we regard the matter. This cannot possibly diminish our authority, limit our competence or even affect the Ministers' good intentions towards us of which today has provided such gratifying proof. It will, on the other hand, enable the Bureau, when taking action, to do so with enhanced authority.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Van Cauwelaert. It now remains for me to call a Representative of the Bureau who in this case is in a sense the Rapporteur.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, as a cold-blooded Northerner it is not within my powers to present the viewpoint of the Bureau with the vigour and flourish with which my friend the Marchese expressed his views. I am grateful to Mr. Van Cauwelaert for his arguments. I think it slipped the Marchese's memory that the title of your Communication, Mr. President, was not "The Competence of the Assembly in Non-Military Questions" but "The Competence and Activity of the Assembly in Non-Military Questions". We might perhaps differ about whether or not it is necessary to debate the question of competence, but I do not think there can be any argument as to whether we have this competence and whether we should limit our activity to prevent overlapping with other assemblies.

As a member of the Bureau, I cannot therefore accept the arguments put forward by the Marchese Lucifero d'Aprigliano, and for that reason can only recommend the Assembly to proceed to the consideration of your Communication.

The PRESIDENT. — That concludes the discussion on the procedural Motion moved by Marchese Lucifero. Marchese Lucifero has put a Motion before the Assembly that this Paper be not considered.

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Je regrette de ne pas pouvoir me rallier à l'opinion de notre honorable collègue le Marquis Lucifero et je suggère à l'Assemblée de ne pas accepter sa proposition de question préalable. En effet, il ne s'agit point de restreindre la compétence dévolue à notre Assemblée par le Traité auquel nous devons notre existence. Il s'agit simplement d'en faire un usage pratique et efficace, et nous ne pouvons pas ignorer qu'il existe à côté de nous d'autres assemblées européennes qui ont, en partie, les mêmes destinées que la nôtre. Nous n'avons pas intérêt à multiplier, en attendant qu'une meilleure organisation, qu'une meilleure intégration des assemblées soit réalisée, nous n'avons pas intérêt, dis-je, à multiplier entre elles les chevauchements ni les occasions de frictions dans le domaine politique, occasions et chevauchements qui, hélas, sont déjà trop nombreux. Notre Bureau s'est, déjà, mis d'accord avec le Bureau de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe pour écarter, dans la mesure du possible, certains chevauchements. Nous ne pouvons qu'approuver cette préoccupation et personne, dans notre Assemblée, n'ira à l'encontre d'un tel souci.

Mais aujourd'hui, notre Bureau nous demande d'examiner la question au fond, non pas, je le répète, pour déclarer que nous ne désirons pas épuiser toutes les compétences que le Traité nous accorde, mais pour mieux orienter notre Bureau dans la préparation de nos travaux et dans ses accords éventuels avec les autres assemblées pour l'admission de certaines discussions au sein de notre Parlement.

Monsieur le Président, le souci de notre Bureau, me semble-t-il, ne peut que nous réjouir. Nous avons, évidemment, pour notre Bureau le plus grand respect. Nous avons apprécié la sagesse dont il a fait preuve jusqu'ici dans les questions délicates qui se sont posées. Mais si le Bureau nous demande de nous exprimer d'abord en toute liberté sur les conditions dans lesquelles il doit exercer dorénavant son autorité, avant de nous proposer un projet de résolution définitif, nous ne pouvons, évidemment, que nous en féliciter.

Au surplus, Mesdames et Messieurs, il ne conviendrait pas que nous écartions ce débat. En effet, le Conseil lui-même s'attend à ce que notre Assemblée s'exprime à ce sujet, puisque, dans sa lettre du 13 novembre, reproduite dans le Document 104, le Conseil « souhaite, avant de faire

connaître son propre point de vue en la matière, de connaître l'avis de notre Assemblée ».

Le problème est donc de toute simplicité. Il s'agit pour notre Assemblée de procéder à un échange de vues, bref, si l'on veut, mais efficace, qui soit de nature à éclairer le Bureau sur nos conceptions. Cela ne risque pas de diminuer notre autorité, ni de limiter notre compétence ni de décourager la bonne volonté des Ministres dont nous avons eu particulièrement à nous réjouir aujourd'hui même. Par contre, nous permettrons ainsi à notre Bureau d'agir avec une autorité accrue.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Van Cauwelaert. Il me reste à donner la parole à un représentant du Bureau qui se trouve être en quelque sorte, le rapporteur.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — L'homme du Nord que je suis est évidemment incapable d'exposer le point de vue du Bureau avec la même verve et en employant le même langage fleuri que mon grand ami le Marquis lorsqu'il a développé sa thèse. Je remercie M. Van Cauwelaert pour les arguments qu'il nous a présentés. Le Marquis a sans doute oublié que le message que vous nous avez adressé, Monsieur le Président, ne porte pas sur : « La compétence de l'Assemblée dans les questions non militaires », mais sur : « La compétence et l'activité de l'Assemblée dans les questions non militaires ». Certes, nous pouvons avoir une opinion différente sur l'opportunité d'une discussion à propos de nos compétences, mais il est impossible, je crois, de différer d'avis sur la question de savoir si nous avons réellement ces pouvoirs et s'il nous faut délimiter nos activités de manière à éviter les chevauchements avec les autres assemblées européennes.

Monsieur le Président, comme membre du Bureau, je ne puis me rallier aux arguments exposés par M. Lucifero d'Aprigliano et je demande à l'Assemblée de passer à l'examen du message que vous nous avez adressé.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Ceci clôt la discussion de la motion de procédure proposée par M. Lucifero, et demandant à l'Assemblée de ne pas procéder à l'examen de ce document.

The President (continued)

I have, therefore, to put it to the Assembly whether Representatives want to go on and consider the Paper, so that after they have spoken on that Paper the Bureau would prepare a Resolution which, at a later stage, would again be submitted to the Assembly.

(A vote was taken by sitting and standing)

The proposal by Marchese Lucifero has been defeated.

Therefore, we now proceed to the discussion of the Paper.

What is before the Assembly is consideration of the Paper. Perhaps I might again draw attention to the fact that there are two questions asked of Representatives here. The first is whether there is to be any limitation imposed on our competence, but, more importantly, as Mr. Fens pointed out, whether within that competence we are to apply any form of self-denying ordinance on the subject-matter which we discuss.

We in the Bureau were aware of the fact that there were two points of view here, the point of view which has been put forward by Marchese Lucifero and the point of view put forward by others, and we hope to get guidance from the Assembly. We hope for guidance in a discussion now as to what the Assembly thinks of this matter. Therefore, the floor is open to anyone who cares to take it and discuss not only the competence but also the activity within that competence.

I call Mr. Hay.

Mr. HAY (*United Kingdom*). — I am glad the Assembly has decided to discuss this Paper. It is a difficult subject, and I can well understand that the Bureau would feel happier were it fortified by the present views of the Assembly. The main thing to realise is that it is impossible to draw a hard and fast line between what are political and what are military questions. That has always been our difficulty. Whenever we have come to ad hoc arrangements with the Council of Europe Assembly, we have always found them breaking down because of the impossibility of saying what is a military question, pure and simple, and what is a political question, pure and simple.

Perhaps I may be allowed to give an illustration. It seems to me that we, in the West are now faced not so much by a purely military threat from those behind the Iron Curtain as by an economic one. I hasten to say that I do not now intend to make a speech on the economic matters about which I usually speak, but there is little doubt that the Soviet Union and China, and the satellite countries, are changing direction; that they are no longer threatening us in the West, as they have done for some years, with possible military action, but are trying, rather, to edge round our flanks, as it were, by putting economic pressure on the uncommitted areas.

They do so, as we know, by offers of large sums of money for capital development in the undeveloped countries; by offers to train young students in Russian and Chinese universities — and, incidentally, they do this on a much larger scale than we can ever hope to offer. They do all this without attaching any definite political commitments to those who receive these offers. At the same time, they have behind the Iron Curtain large sources of raw materials of all kinds, and some precious metals. The raw materials are those usually used in ordinary industry and when, from time to time, world markets happen to be in a state of disequilibrium, we find released on to them quantities of these raw materials in such a way as completely to upset world markets, thereby putting the West in great economic difficulty. I believe this to be a long-term trend.

Where do we stand in all this? Is it to be said that we, representing the countries in Western European Union, are not to discuss a matter like that? Although the attack is being mounted as an economic rather than a purely military one, it is part of the overall question of the defence of the West. If it is to be said that we must not discuss it because it is a political, or an economic matter, and our task is to discuss purely military questions, we would need a complete revision of the Treaty, and I do not think any of us would want this Treaty to be touched at the moment. The time may come when some modifications may prove necessary, but I do not think there is any present need or general desire for such modification.

On the contrary, I think the Assembly should keep its hands as free as possible to discuss

M. le Président (suite)

Je dois donc poser maintenant la question suivante à l'Assemblée : « Les Représentants désirent-ils que nous examinions ce document afin que le Bureau puisse élaborer une résolution qui sera ultérieurement soumise, elle aussi, à l'Assemblée ? »

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

La proposition de M. Lucifero est rejetée.

L'Assemblée va donc procéder à l'examen de ce document.

Qu'il me soit permis d'attirer à nouveau votre attention sur le fait que les Représentants ont à répondre à deux questions : « Devons-nous d'une part, limiter notre compétence, et d'autre part, dans le cadre de cette compétence, devons-nous volontairement délimiter les sujets que nous mettons en discussion ? » Comme l'a fait justement remarquer M. Fens, cette seconde question est de beaucoup plus importante.

Le Bureau sait parfaitement que deux points de vue s'affrontent ici : celui de M. Lucifero et celui d'autres Représentants de l'Assemblée ; nous espérons que cette dernière pourra nous donner un aperçu de ce que pensent les divers Représentants à ce sujet. Je donnerai donc la parole à qui désire la prendre, pour discuter non seulement de la question de compétence, mais aussi de celle des activités dans le cadre de cette compétence.

La parole est à M. Hay.

M. HAY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis très heureux que l'Assemblée ait pris la décision d'examiner ce document. C'est un sujet difficile et je comprends fort bien que le Bureau ait besoin, pour agir en connaissance de cause, de connaître le point de vue actuel de l'Assemblée. Ce qui importe avant tout, c'est de se rendre compte qu'il est impossible de faire nettement le départ entre les questions politiques et les questions militaires. Cela a toujours été notre difficulté majeure. Chaque fois que nous sommes parvenus à des accords ad hoc avec l'Assemblée du Conseil de l'Europe, ils ont toujours été voués à l'échec en raison de l'impossibilité de dire exactement si telle question est purement militaire et telle autre purement politique.

Qu'il me soit permis de donner un exemple : il me semble que la menace que font peser sur nous les pays situés derrière le rideau de fer n'est pas tant militaire qu'économique. Je m'empresse de dire que mon propos n'est pas de vous entretenir des problèmes économiques, dont je parle d'ordinaire, mais il ne fait pas de doute que l'Union Soviétique, la Chine et les pays satellites sont en train de changer de méthode, qu'ils ne menacent plus l'Occident, comme ils l'ont fait pendant des années, d'une éventuelle action militaire, mais qu'ils essaient en quelque sorte de tourner notre flanc, en exerçant une pression économique sur les zones encore neutres.

Ils le font, comme on sait, en offrant aux pays sous-développés une aide financière considérable pour leurs dépenses d'équipement ; en offrant aussi de former de jeunes étudiants dans les universités russes et chinoises et, soit dit en passant, ils le font sur une bien plus grande échelle que nous pourrions jamais espérer le faire. Ils le font sans exiger d'engagement politique précis en échange. D'autre part, ils disposent, derrière le rideau de fer, d'immenses richesses en matières premières de toutes sortes et en certains métaux précieux. Les matières premières sont utilisées généralement dans l'industrie courante et quand les marchés mondiaux sont déséquilibrés, c'est qu'ils ont jeté sur ces marchés de vastes quantités de ces matières premières, dans le dessein de les bouleverser et de créer à l'occident de graves difficultés économiques. Je pense qu'il s'agit là d'une politique à long terme.

Dans ces conditions, quelle est notre position ? Doit-on prétendre qu'il ne nous appartient pas, à nous qui sommes les représentants de l'Union de l'Europe Occidentale, de discuter de telles questions ? Bien que l'attaque ait un caractère plus économique que militaire, elle s'inscrit néanmoins dans le cadre général de la défense occidentale. Si l'on prétend aussi que nous ne devons pas en discuter, parce qu'il s'agit d'une question politique ou économique et que seules les questions purement militaires sont de notre ressort, il nous faut alors réviser le Traité de fond en comble et, je pense qu'aucun d'entre nous ne désire que l'on change un mot du Traité pour l'instant. Le jour viendra peut-être où certaines modifications apparaîtront nécessaires, mais je ne pense pas que la chose semble généralement souhaitable ou indispensable à l'heure actuelle.

Je crois au contraire, pour ma part, que l'Assemblée doit veiller à rester aussi libre que pos-

Mr. Hay (continued)

whatever the Assembly likes, because, as was said yesterday, we happen to provide a unique type of forum; a microcosm of the wider European set-up of which we all form part. Therefore, I think we should leave things exactly as they are, and if, from time to time, we want to discuss political matters we should be completely free to do so.

The conclusion of the Paper poses three questions, Mr. President, and since you have asked for the advice of the Assembly, may I, as a humble member of the Assembly, give my views?

The first question is: has the Assembly the right to renounce the competence attributed to it by the Treaty, in particular its competence on political questions? I feel that here there might perhaps be a nice, almost a metaphysical argument about whether the right to renounce competence is the same as renouncing competence. Juridically, we would have the right to renounce competence to discuss these matters if we wished, but I do not think we should renounce it. So my answer is, "No", we should not renounce it.

The second question is: does the Assembly wish to apply the letter of the Treaty and thereby assume competence in all political questions? I feel the answer to that question should be "Yes". We should not necessarily apply the letter of the Treaty on every occasion, but we should certainly retain the right to apply the letter of the Treaty and assume competence for anything political affecting the Assembly of Representatives here, if we wish.

The third question is: is the Assembly prepared to limit its field in order to avoid conflict with the Consultative Assembly of the Council of Europe? This is a somewhat more difficult question to answer. I suggest the simplest way out is to see whether, so far as possible, we can make an ad hoc arrangement with the Assembly of the Council of Europe. If there appear to be matters which are purely political and which affect the Fifteen only it may well be that we could merge in with them and express our views as representing the Seven with the Council representing the Fifteen; but if there are matters

which affect us only, we should stick firmly to the letter of the Treaty and the right by which we are entitled to discuss these matters, and then advise our Council of Ministers on the course of action we feel we should pursue.

There, for what it is worth, are the views of one member of this Assembly. Whatever view we finally adopt, I feel that we owe you, Mr. President and the Bureau a debt of gratitude for taking up this matter and consulting us upon it. You could easily have tried to deal with it yourselves but instead you have asked for our views and I, at any rate, have given you mine.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Hay. That is exactly the kind of information we were seeking. I am indebted to you. Whether or not I agree with what you say is no affair of the Assembly, but that is the sort of information we are looking for from anyone who wishes to speak.

I call Mr. Pezet.

Mr. PEZET (*France*) (Translation). — Mr. President, my remarks will bear mainly on the Council's Communication, which is, in fact, a reply to your own. Before I begin, however, with reference to what the Marchese Lucifero said just now, I would like to say that there was one major reason, in my opinion, for holding this debate: the fact that we could not leave the Council's Communication unanswered. That seems to me important enough. But I was also surprised to note that the Marchese was so optimistic. He seemed to wonder why there should be any argument about the Assembly's competence when it had not been contested. May I ask you to look at only two of the documents you have before you. First, a Report by Mr. Gaborit, in which I find this sentence: "That is the aim of this supplementary report whereby your Committee wishes to put an end to the differences over competence in the social field which have arisen between the Assembly and the Consultative Assembly." Then Mr. Montini makes a similar remark on page 6 of his Report: "Following a report by Mr. Schütz, the Social Committee submitted a draft resolution stressing the danger of overlapping in the field of social activities

M. Hay (suite)

sible de discuter de ce que bon lui semble, car comme on l'a fait remarquer hier, notre tribune est unique en son genre ; c'est un microcosme au sein de la grande Europe dont nous faisons tous partie. J'estime donc que nous devons laisser les choses en l'état et que si, de temps à autre, nous désirons discuter de questions politiques, nous devons être absolument libres de le faire.

Les conclusions de ce document soulèvent trois questions et, Monsieur le Président, puisque vous avez demandé à l'Assemblée de donner son avis, je me permettrai, en tant que modeste membre de cette Assemblée, de vous donner le mien.

La première question est la suivante : « L'Assemblée a-t-elle le droit de renoncer à la compétence que lui a conférée le Traité, en particulier dans le domaine politique ? » Ici, j'ai l'impression que nous pourrions trouver un subtil argument d'ordre quasi métaphysique sur la question de savoir si le droit de renoncer à exercer une compétence équivaut à renoncer à cette compétence. Juridiquement, nous aurions le droit, si nous le voulions, de renoncer à discuter de questions ressortissant de notre compétence, mais je ne crois pas que nous devions le faire. Ma réponse est donc « non », nous ne devons pas y renoncer.

Voici la seconde question : « L'Assemblée désire-t-elle appliquer le Traité à la lettre et s'octroyer une compétence politique sans limites ? » Il me semble qu'ici la réponse devrait être « oui ». Nous ne devons pas nécessairement appliquer le Traité à la lettre à tout propos, mais nous devons à coup sûr conserver le droit de le faire si bon nous semble et nous déclarer compétents à l'égard de toute question politique intéressant l'Assemblée.

J'en arrive à la troisième question : « L'Assemblée est-elle disposée à limiter son champ d'activité afin d'éviter un conflit avec l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe ? » Voilà une question à laquelle il est un peu plus difficile de répondre. Il me semble que le plus simple serait d'essayer, dans toute la mesure du possible, d'arriver à un accord ad hoc avec l'Assemblée du Conseil de l'Europe. S'il se présente des questions purement politiques n'intéressant que les Quinze, pourquoi ne pas confronter nos vues, les uns au nom des Sept, les autres au nom des Quinze ? Mais s'il s'agit de questions n'intéressant que nous seuls, nous devrions nous en

tenir strictement à la lettre du Traité et au droit qui est le nôtre d'étudier ces questions et de faire connaître ensuite à notre Conseil des Ministres la ligne d'action qui nous paraît indiquée.

Je viens de vous exposer le point de vue d'un membre de cette Assemblée et vous le donne pour ce qu'il vaut. Quelle que soit l'attitude que nous adoptions finalement, nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, ainsi qu'au Bureau, d'avoir bien voulu aborder ce problème et nous consulter à son sujet. Vous auriez pu facilement essayer de le résoudre sans nous, mais vous avez préféré nous consulter ; c'est la raison pour laquelle je viens de vous exposer mon point de vue.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Hay. C'est exactement ce genre d'information que nous recherchons. Je vous suis très reconnaissant. Que je sois personnellement d'accord avec vous est une autre affaire et importe peu ici mais, de toute façon, c'est précisément ce genre d'observations que nous voulons obtenir des Représentants qui désireraient la parole.

La parole est à M. Pezet.

M. PEZET (*France*). — Monsieur le Président, je concentrerai mes observations essentiellement sur la communication du Conseil, qui est en somme une réponse à votre propre communication. J'observerai auparavant, tout de même, pensant à ce qu'a dit tout à l'heure M. Lucifero, qu'il y avait une raison pour moi majeure d'instaurer ce débat : c'est que nous ne pouvions vraiment pas laisser sans réponse la communication du Conseil ; cette raison me paraissait à elle seule majeure. Mais en outre j'ai été surpris que M. le Marquis Lucifero d'Aprigliano soit si optimiste sur la situation. Il semble dire : « Mais pourquoi parler de compétence ? Cette compétence n'est pas discutée. » Qu'il vous suffise Messieurs, à cet égard, de vous reporter à deux documents que vous avez entre les mains. C'est d'abord un rapport de M. Gaborit dans lequel je trouve cette phrase : « Tel est le but de ce rapport complémentaire par lequel votre commission souhaitait mettre un terme aux conflits de compétence en matière sociale entre l'Assemblée et l'Assemblée consultative ? » D'autre part, le rapport de M. Montini fait la même allusion, page 6 : « La commission sociale de l'Assemblée Consultative, sur rapport de M. Schütz, a pré-

Mr. Pezet (continued)

between European institutions"; and further on: "Finally, the powers of Western European Union stem from a treaty and it is not the Assembly's task to modify it or let it fall into disuse. That is why your Committee regrets that the Consultative Assembly has adopted Resolution 150 which is appended to this document." Surely, far from reassuring the Marchese, these statements should disturb him and are sufficient in themselves to justify this debate.

My purpose, then, is to comment on the Council's Communication. As you have seen, the following are the chief points made:

1. The main role of the Assembly is to discuss and comment on the Council's activities as presented in their annual reports.

2. The Council feel that any more detailed exposition of their views on this subject, if this were desired — this in itself requires an answer — could come more suitably after the Assembly's own views had been expressed in debate, etc.

What does this mean? The Council are telling us that our powers are mainly supervisory and are to be exercised chiefly in relation to the reports of the Council as the executive body, we ourselves being the legislative body. In other words, the Council are saying: "Here is our report. Let us have your comments."

Our answer is: "Certainly, but this report covers matters being dealt with by other organisations, a fact which is embarrassing for us and might even lead to complications."

To which the Council reply: "No doubt, no doubt, but no matter. All we want is for you to read our report and let us know the Assembly's views."

In other words, we are being told that it is for us, the Assembly of W.E.U., to define our own functions and state officially what we regard as our sphere of competence in all matters involving overlapping with other organisations, that is to say, in matters outside our own special military field. When we have done this, the

Council, if need be, will give its own views on our views in greater detail.

Ladies and Gentlemen, at this stage of the debate the Council must be expected merely to reiterate that the Assembly's main role is to discuss the Council's activities without discrimination; not to select certain points raised in the Report for consideration, but to discuss them all.

From this we may deduce that it is the Council's responsibility to make argument unnecessary by avoiding any controversial subjects. They select the subjects to be dealt with in their Report. If all mention of controversial matters or ones likely to become so is avoided, in other words if nothing is said of social, cultural or economic affairs, we shall not have to discuss them. But if they are dealt with in the Report, we are competent to discuss them, and by not doing so we would be failing to carry out the main function attributed to us by the Council, namely that of debating their Annual Report.

In reply to the questions asked in the President's Communication, let me say with regard to the first that it is obvious that the Assembly is not entitled to renounce the competence attributed to it by the Treaty. Two years ago, I expressed myself rather forcefully and in some detail on this subject in the Consultative Assembly of the Council of Europe. I explained in detail that it was quite out of the question for us to renounce any of our rights of our own accord. Such a step could only follow a decision by the signatories of the Paris Agreements.

Consequently, I do not hesitate to reply to the first question in the negative.

To the second one, to which Mr. Hay has just replied that we should certainly retain the right to assume competence for anything political, my own reply would perhaps be more reserved, although I do not contest the justice of Mr. Hay's answer.

We now come to the third question, which I have just answered. Is the Assembly prepared

M. Pezet (suite)

senté un projet de résolution sur le danger de double emploi en matière d'activité sociale entre les institutions européennes. » Et plus loin : « Enfin la compétence de l'Union de l'Europe Occidentale découle d'un traité qu'il n'appartient pas à l'Assemblée de modifier ou de laisser tomber en désuétude. C'est pourquoi votre commission regrette l'adoption par l'Assemblée consultative de la Résolution 150 annexée à ce document. » Cela devrait suffire, je pense, Messieurs, non pas à rassurer, mais à inquiéter M. le Marquis Lucifero et à justifier ce débat.

Je veux donc surtout présenter des commentaires et quelques conclusions sur la communication du Conseil. Vous l'avez vu, Messieurs, elle dit essentiellement ceci :

1. Le principal rôle de l'Assemblée est d'examiner et de commenter les activités du Conseil dont il est fait état dans les rapports.

2. Le Conseil estime que l'exposé plus détaillé de son point de vue en la matière pourrait, si tel est le désir de l'Assemblée, (il faut donc bien que nous repondions), intervenir plus à propos après que l'Assemblée aurait elle-même fait connaître son avis, etc.

Qu'est-ce que cela signifie ? Le Conseil nous dit : « Votre mission est essentiellement une mission de contrôle, et ce contrôle doit porter d'abord et même surtout sur les rapports de l'exécutif que je suis, moi Conseil, en cette affaire, avec le législatif que vous êtes vous-mêmes en la même affaire. Autrement dit, voici mon rapport, examinez-le et commentez-le. »

Nous répondons : « Oui, mais il y a dans ce rapport des questions qui sont traitées par d'autres organisations, ce qui nous gêne et peut même provoquer des difficultés. »

A quoi le Conseil répond : « Sans doute, sans doute, mais cela ne m'importe pas. Ce qui m'importe, à moi, c'est que vous examiniez mon rapport et que vous me fassiez connaître l'avis de votre Assemblée le concernant. »

En d'autres termes, on nous dit : « C'est à vous, Assemblée de l'U.E.O., de prendre vos responsabilités. Dites officiellement comment vous entendez le champ de votre compétence, de vos activités, dans les questions qui vous mettent en position de dualité avec d'autres organisations, à savoir toutes les questions qui débordent le

champ de spécialité exclusif qui est le vôtre, c'est-à-dire les questions militaires. Après quoi, moi, Conseil, j'expliquerai, si besoin, mon point de vue sur votre point de vue, d'une façon plus détaillée. »

Messieurs, à ce stade du débat, au fond, le Conseil confirmera fatalement que le rôle principal de l'Assemblée est de discuter des activités du Conseil, et non pas de les discriminer, non pas de faire un choix entre les problèmes soulevés dans le rapport du Conseil, mais de les examiner tous.

D'où l'on doit déduire, Messieurs, que si litige il peut y avoir, il appartient au Conseil, s'il le veut, de le rendre inutile en l'évitant. C'est à lui de choisir les matières qu'il lui convient de traiter dans son rapport. S'il évite de mentionner dans celui-ci des problèmes litigieux, ou qui peuvent l'être, s'il ne soulève pas des questions sociales, culturelles, économiques, nous n'aurons pas à en discuter. Mais, s'il les traite, nous serons tout de même bien habilités à les traiter, et si nous ne le faisons pas nous ne remplirions pas le rôle principal que le Conseil nous rappelle, à savoir celui de commenter et de discuter le Rapport annuel qu'il nous présente.

Messieurs, pour répondre aux questions précises posées par la communication de notre Président, je répondrai à la première question traitée qu'évidemment non, l'Assemblée n'a pas le droit de renoncer à des compétences fixées par le Traité. Je me suis permis de prononcer sur ce sujet, il y a deux ans, à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, un discours fort précis, un peu véhément même, sur cette question. Je disais précisément qu'il n'était pas possible que nous envisagions un désaisissement quelconque, de notre propre chef, et que seuls les signataires des Accords de Paris pourraient opérer ce désaisissement.

Par conséquent, pas d'hésitation, je réponds non à la première question.

A la deuxième question au sujet de laquelle M. Hay vient de dire qu'il faut maintenir le droit à une compétence politique, sans limites, je répondrai peut-être de façon un peu plus nuancée, quoique je ne conteste pas la régularité de la réponse qu'a faite M. Hay à la question posée.

Reste la troisième question. Je viens d'y répondre. L'Assemblée est-elle disposée à délimiter

Mr. Pezet (continued)

to limit its field of activities in order to avoid conflicts of competence? Of course it is! The Assembly, and its Bureau in particular, have shown on several occasions that they are prepared to do so, since meetings have been held of two or three Assembly Bureaux with a view to defining which matters should be dealt with by each and to avoiding, at all costs, any overlapping and duplication. I stress, however, that it is for the Council, our executive organ, representing the Foreign Ministers of our respective countries, to prepare their report in such a way that there is no cause for argument when we are asked to comment on it, this being, according to the Council, our main function.

With reference to what was said just now by the Marchese Lucifero, who cast no doubts on the fact that our Assembly occupies, by reason of its origin, if not the first place, at least a very important place in Europe, I would like to compare the Assembly to the high-born daughter of noble parents, whose marriage contract was none other than an international treaty. In practice, however, it sometimes looks as though this daughter of noble birth, while not exactly undesirable, is being treated rather like an unwanted second child, whose presence is resented by an elder brother. That seems to me to describe our present position.

I will not enlarge on this, as I have no wish to offend any of the other Assemblies, but the fact remains that, in spite of our distinguished origin, our lot so far has been a singularly undistinguished one. I do believe, however, that things are improving.

This Session, and especially these two days when we have been addressed by Ministers from the Council, have left me with the impression that the members of the Council of Western European Union do not view our Assembly entirely with disfavour.

I hope this debate will show that Western European Union cannot fail in its loyalty to the Treaty to which it owes its existence.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Pezet.

I call Mr. Gaborit.

Mr. GABORIT (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Assembly is being asked to decide whether our competence is exclusively military or whether it is our duty to pursue the tasks for which this Organisation was set up by a Treaty ratified by our seven parliaments.

I note that, according to the Rules of Procedure and the terms of our Charter, the Assembly may proceed on any matter arising out of the amended Brussels Treaty and that it is the parliamentary organ of W.E.U. set up to watch over, and, if need be, encourage, the action of the seven governments in the fields set out in the Treaty.

Article VIII of the Treaty states clearly that the Council is set up to promote the unity of Europe by its deliberations.

Can our Assembly refuse to discuss points raised by the Council and appearing in its Annual Report? The answer is surely "No". This is proved by the opening address of the Chairman of the Council yesterday. He referred to the situation in Berlin and negotiations for a free trade area, both political matters. Mr. von Brentano's address this afternoon, at times so moving, provides further proof. The result was that various members present spoke on these two matters, thus showing that the Assembly was prepared to discuss the most important aspects of European policy.

Can the Assembly, in politics or in military matters, confine itself to discussing the subjects raised in the Council's Annual Report?

Legally, this attitude can be justified; politically it is much more difficult to justify, since democracy involves the exercise of control for the purpose of penalising any abuse of power or drawing attention to deficiencies.

M. Pezet (suite)

le champ de son activité, afin d'éviter les conflits de compétence ? Mais bien sûr ! L'Assemblée et surtout son Bureau en ont donné la preuve à plusieurs reprises puisque nous avons eu plusieurs rencontres entre deux, puis trois bureaux d'assemblée, pour essayer précisément de discriminer les questions qui devraient être traitées plutôt par l'une que par l'autre Assemblée, et en tout cas, d'éviter les chevauchements et les doubles emplois. Mais j'insiste sur le fait que c'est au Conseil, qui est notre exécutif, qui représente les ministres des Affaires étrangères des Etats qui nous ont donné le jour, qu'il appartient de rédiger son rapport de telle manière que nous ne trouvions pas matière à litige dans le commentaire que nous devons en faire, lequel, selon le Conseil, est notre rôle, notre rôle principal.

Messieurs, me référant à ce qu'a dit tout à l'heure M. le Marquis Lucifero, qui ne semble pas mettre en doute, sinon la primauté, du moins la situation particulièrement importante, à cause de ses origines, de notre Assemblée, je me permettrai de dire ceci : « L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale est fille de haut lignage, elle est de très noble extraction ; pour lui donner le jour, il a fallu préalablement établir un contrat de mariage qui n'était autre qu'un traité international ; mais dans la pratique journalière, nous avons quelquefois l'impression que cette fille de noble origine est un peu, je ne dis pas indésirable, mais indésirée, qu'elle se trouve quelquefois dans la situation d'un enfant né second dans un foyer et dont, mon Dieu !, la présence au foyer n'enchantait pas toujours un frère aîné ». J'ai l'impression que c'est notre situation.

Je n'insiste pas sur cette situation ; je manquerais de délicatesse à l'encontre des autres assemblées. Il reste, je le répète, que nous sommes, certes, de noble origine, mais de pauvre destin jusqu'à ce jour. J'ai l'impression d'ailleurs que ce destin s'améliore.

Cette session, et en particulier, ces deux journées au cours desquelles nous avons entendu des ministres responsables, membres du Conseil, me donnent l'impression que, en tout cas, les membres du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale ne partagent pas à l'égard de notre Assemblée un sentiment de défaveur.

Je souhaite, Messieurs, que, par ce débat, nous manifestions que l'Union de l'Europe Occidentale ne peut qu'être fidèle au Traité qui l'a fait naître.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Pezet.

La parole est à M. Gaborit.

M. GABORIT (*France*). — Monsieur le Président, mes chers collègues, le problème qui se trouve posé à l'Assemblée est de savoir si nous avons une compétence exclusive en matière militaire ou si la tâche qui nous a été impartie est de connaître les questions pour lesquelles cette organisation a été créée par un traité ratifié par nos sept parlements.

Je note que, d'après le manuel de procédure et d'après les termes mêmes de notre charte, notre Assemblée est autorisée à connaître des questions découlant du Traité de Bruxelles modifié et qu'elle est l'organe parlementaire de l'U.E.O. chargé de contrôler et éventuellement de stimuler l'action des sept gouvernements dans les domaines prévus par le traité.

Le traité indique clairement dans son Article VIII qu'un Conseil est créé afin de promouvoir l'unité de l'Europe, notamment par des consultations en son sein.

Notre Assemblée peut-elle refuser de discuter de questions évoquées par le Conseil ou faisant l'objet d'une mention dans le Rapport annuel ? La réponse est sûrement négative. L'intervention du président du Conseil devant cette Assemblée, hier, à l'ouverture de cette session, en est la preuve. Il a évoqué la situation à Berlin, et la négociation d'une zone de libre-échange, deux questions qui sont évidemment politiques. L'intervention, parfois si émouvante, de M. le ministre von Brentano en a été aujourd'hui une preuve supplémentaire. Il en est résulté que les membres de cette Assemblée ont pris la parole sur ces deux questions et ainsi a été prouvée la volonté de notre Assemblée de discuter des questions les plus importantes de la politique européenne.

Notre Assemblée peut-elle, en matière politique et en matière militaire, se limiter à l'étude des questions que le Conseil mentionne dans son Rapport annuel ?

Juridiquement, cette position est défendable. Politiquement, elle l'est beaucoup moins, car un contrôle démocratique s'exerce pour sanctionner des abus de pouvoir ou exprimer un blâme en cas de carence.

Mr. Gaborit (continued)

What happened at the time of Suez, and again during the more recent crisis in the Middle East? The Council were not consulted and the countries of Europe were unable to take a stand on a common policy, thus leaving the initiative to some of them, who were then expected to bear the brunt of failure. Public opinion does not understand how European organisations can fail to act in the face of such situations.

Does W.E.U.'s history so far give any indication of what the future holds in store? The Council attach small importance to their political activities, and, on the occasions referred to, they announced that consultations between member governments were better conducted by organisations other than our own. This runs counter to the whole spirit of our partnership, which is one between European countries.

It may well be asked, in this case, whether the Assembly wishes to exercise its powers of control and initiative in the military field alone, to the exclusion of all political matters. With regard to the latter, the Council have been considering the problems raised by the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee. It was soon clear that the defence matters dealt with by the Council had to be considered in the wider context of European defence, particularly when it came to technical aspects, without, however, any reference to their general effects.

Technical organs are a means to an end, not an end in themselves. In what, after all, do W.E.U.'s military activities consist? First of all, there is the work of the Agency for the Control of Armaments, which sees to it that the Paris Agreements are observed, particularly with regard to the clauses forbidding the manufacture of certain types of weapons in the territory of the Federal Republic of Germany, and controlling the manufacture and stocking of certain armaments in Europe. This task is universally recognised as a political, rather than a military one. Provision was made for armaments control and for a ban on the manufacture of certain weapons solely for political reasons, as a measure to control German rearmament. And most of the German democrats supported this policy.

In the second place, there is the work of the Standing Armaments Committee, a body of some importance, it is true, but largely on account of its concern with economic and political affairs. The fact that armaments' production affects the most sensitive sectors of the national economy calls for co-operation in the standardisation of armaments. Thus, the military problem entails the co-ordination of economic policies in respect of armaments production, and so we become involved *perforce* in politics and economics.

W.E.U.'s third military function is to see that undertakings to maintain troops on the mainland of Europe are respected. I refer in particular to Article VI of Protocol No. II of the Paris Agreements, whereby the United Kingdom undertakes to maintain four divisions and the Second Tactical Air Force on the mainland of Europe. True, if N.A.T.O. did not exist, W.E.U. would have to set up a military organisation with a unified command and military staffs. But we already have unified commands, subject to the NATO Council, and in Article IV of our Treaty, W.E.U. undertakes not to set up any military command in order not to duplicate the NATO staffs. We must conclude, therefore, that W.E.U.'s military activities are political and economic rather than military pure and simple. This does not mean that the Council is relieved of all military functions, since it has the important one of ensuring that member countries are suitably defended and that the defence of Western Europe is upheld in all circumstances.

There is no question, however, of going further and competing with the NATO Council, either by taking its place or assuming some of its functions. Our countries are all members of N.A.T.O., which is the most appropriate body, with the help of the Americans, the Canadians and our other partners in the Atlantic Alliance, to formulate a suitable defence policy for the Atlantic Community.

But to turn now to the Assembly: I wonder what it can accomplish in the purely military field, outside the W.E.U. sphere of activity proper. It can indeed provide a valuable forum for the discussion of Western defence policy, but

M. Gaborit (suite)

Que s'est-il passé au moment de la crise de Suez, et plus récemment encore au moment de la crise du Moyen-Orient ? Le Conseil n'a pas été saisi d'une demande de consultation et les Etats européens ont été incapables de défendre une politique commune, laissant certains d'entre eux prendre des initiatives, pour les désavouer par la suite en cas d'échec. L'opinion publique ne comprend pas pourquoi les organisations européennes restent passives dans des cas semblables.

Ce que l'U.E.O. a été jusqu'à présent permet-il de comprendre dans quelle voie elle s'est engagée ? Le Conseil a accordé une place restreinte à ses activités politiques. Dans les occasions que je viens de rappeler, il a fait savoir que les consultations entre gouvernements membres étaient mieux conduites dans d'autres organisations que dans la nôtre. C'est méconnaître l'esprit de notre alliance, qui est une alliance entre pays européens.

Il est donc permis de se demander si l'Assemblée veut faire porter ses pouvoirs de contrôle et d'initiative sur les seules questions militaires, à l'exclusion des questions politiques. En matière militaire, le Conseil a fait porter son attention sur les problèmes soulevés par le fonctionnement de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements. Il est apparu que les questions de défense traitées par le Conseil devaient être examinées dans le contexte plus vaste de la défense européenne, et plus particulièrement certains aspects techniques de ces questions, sans aborder leur incidence générale.

Les organes techniques sont des instruments et non des fins en soi. Quelles sont, dans l'état actuel des choses, les activités militaires de l'U.E.O. ? Il y a tout d'abord l'activité de l'Agence de Contrôle des Armements. Cette Agence veille au respect des dispositions des Accords de Paris, et notamment à l'interdiction de fabrication de certains types d'armes sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne et au contrôle de la fabrication et du stockage de certaines armes sur le continent européen. Il est apparu à tous que cette tâche était beaucoup plus politique que militaire. Si, en effet, on a prévu un contrôle des armements, et une interdiction de fabrication de certaines armes, c'est pour des raisons exclusivement politiques, parce qu'on tenait à ce que le réarmement de l'Allemagne se fasse dans certaines conditions. Et vous

savez, Monsieur le Président, que c'était là également le sentiment de la majorité des démocrates allemands.

En second lieu, il y a l'activité du Comité Permanent des Armements. Certes, le Comité Permanent des Armements est un organe important ; mais son importance vient de son caractère à la fois économique et politique. C'est parce que la production des armements fait appel aux secteurs les plus sensibles de l'économie des pays membres qu'une collaboration doit être entreprise, collaboration qui doit aboutir à une standardisation des armements. Le problème militaire entraîne ainsi une harmonisation des politiques économiques en matière de production des armements. Nous nous trouvons donc en pleine économie ou en pleine politique.

Troisième tâche militaire de l'U.E.O. : c'est le respect des engagements de maintien de forces sur le continent européen. Je pense tout particulièrement à l'article VI du Protocole n° II des Accords de Paris par lequel la Grande-Bretagne s'est engagée à maintenir sur le continent quatre divisions, la deuxième force aérienne tactique. Certes, si l'O.T.A.N. n'existait pas, il y aurait lieu, pour l'U.E.O., de créer des organismes militaires, un commandement unifié, des états-majors. Mais les commandements unifiés existent ; ils sont coiffés par le Conseil de l'O.T.A.N. et dans l'Article IV de notre Traité, il a été entendu que l'U.E.O. n'établirait aucun commandement de son côté, de façon à éviter les doubles emplois tout à fait superflus. Je me dois donc de constater que les tâches militaires de l'U.E.O. sont beaucoup plus politiques ou économiques que strictement militaires. Cela ne veut pas dire que le Conseil n'ait pas, en matière militaire, aussi une tâche réelle qui est, assurément, de veiller à ce que les pays membres soient convenablement défendus et que la défense de l'Europe occidentale soit maintenue en tout état de cause.

Mais il n'est pas question d'aller plus loin et de faire concurrence au Conseil de l'O.T.A.N., de vouloir nous substituer à lui ou de lui prendre une partie de son activité. Nos pays sont tous membres de l'O.T.A.N., et c'est là, avec les Américains, les Canadiens et nos autres partenaires de l'Alliance atlantique que doit être conçue la politique de défense la plus efficace, la plus appropriée au monde atlantique.

Mais, et je ne me tourne maintenant vers l'Assemblée, je me demande ce que l'Assemblée peut faire en matière strictement militaire, en dehors des secteurs d'activité propre de l'U.E.O. Certes, cette Assemblée peut être un forum très

Mr. Gaborit (continued)

only if it retains its character as an assembly where Europeans can exchange views on the defence of our seven countries.

The Assembly has an important part to play, particularly if it can make the voice of Europe heard and can represent in the NATO Council the enlightened opinion of the Western European parliaments. Does this mean that we should go further and have the Atlantic defence policy as a whole discussed here? I do not think so, because we would have no-one with whom to discuss it. It is quite clear that such matters could most appropriately be discussed with the NATO Council, but that body would never agree to discuss with seven countries only subjects which are the concern of all its fifteen members.

With regard to more practical military problems, it is a great mistake, in my view, to intervene in matters that are strictly within the province of N.A.T.O. It is true that parliamentary control is desirable at international level, once national control has been removed, since these matters now depend on the Alliance and no longer on each individual government. But, as we represent only seven countries out of fifteen, and since, as you know, the Budget of the North American States is considerably larger than that of Western Europe as a whole, we must consider our American partners and agree to these questions being discussed in the wider framework of N.A.T.O. If we are unable to engage in discussion with the NATO Council, and if, nevertheless, we wish to consider the military problems facing the Alliance, we shall have no part in formulating general policy, so long as we seek to exert our influence by purely technical means. If W.E.U. wants to become a subsidiary organ of N.A.T.O., that is the right way to go about it. If, on the contrary, we are not prepared to be a mere appendage of N.A.T.O. but wish to give voice to a truly European opinion on political and military matters, we must not only agree to exercise all the powers conferred on us by the Treaty, but also ensure that the Council apply it according to the spirit rather than the letter. Our governments must learn to make use of this

instrument, which has been described as one of the best means of ensuring the gradual integration of Europe.

I am convinced that our Assembly and W.E.U. as a whole can do useful work without duplicating that of the Council of Europe. The latter organisation is unable to debate certain political matters because of the presence of neutral States. I believe, too, that it is easier for European countries, with their relative homogeneity, to reach agreement on certain points, as, for instance, in exerting a psychological influence. I believe in the possibility of united action on the part of the countries of Western Europe. It is important to conserve the tiny flame of European unity which was kindled by the Paris Agreements. I refer to the closer relationship established between Great Britain and the continental countries. It is our duty as Europeans to preserve this association linking Great Britain to the six Common Market countries. We must reject the idea of setting aside the Paris Agreements in favour of a larger organisation in which specific undertakings of our other partners in respect of Europe would lose most of their significance.

I think it would be most dangerous to do away with W.E.U. To support those who seek to restrict our competence to military matters would be a step in this direction, since it would amount to vesting all political and military powers in N.A.T.O. leaving W.E.U. in the position of a subordinate NATO committee. This would probably mean the weakening or abandonment of these specific undertakings, which were, after all, our main hope in the dark days following the rejection of the European Defence Community.

That is why I am so strongly in favour of upholding the competence of W.E.U. in all the various fields. That is why I hope this Assembly, rather than narrowing its own agenda, will ask the Council to widen theirs. That is why I trust that all Europeans will continue to work, both

M. Gaborit (suite)

valable pour une discussion de la politique de défense des Etats de l'Europe occidentale. Elle peut l'être dans la mesure, et dans la mesure seulement, où ce serait un forum européen où se confronteraient, entre Européens, des opinions relatives à la défense de nos sept pays.

L'Assemblée a un rôle important à jouer si elle peut faire entendre la voix de l'Europe au sein des conseils et notamment si elle peut faire entendre au Conseil de l'O.T.A.N. la voix d'une opinion parlementaire éclairée de l'Europe occidentale. Est-ce à dire que nous devons déborder ce cadre et, allant plus loin, nous efforcer de faire de notre Assemblée le lieu où serait débattue la politique générale de défense de l'Atlantique ? Je ne le crois pas, car nous nous trouverions dans l'impossibilité d'avoir un interlocuteur et d'établir un dialogue. De toute évidence, en effet, le Conseil de l'O.T.A.N. serait notre interlocuteur le plus approprié, mais jamais le Conseil de l'O.T.A.N. n'accepterait de discuter avec sept pays seulement ce qu'il a décidé, ce qu'il s'efforce de décider, à quinze.

Quant à l'examen des problèmes militaires plus concrets, nous faisons, à mon sens, une très lourde erreur en nous immisçant dans des questions qui relèvent strictement de l'O.T.A.N. Ce n'est pas qu'un certain contrôle parlementaire ne soit pas souhaitable à l'échelon international au moment où le contrôle parlementaire national disparaît, puisque, aussi bien, ces questions sont réservées à l'Alliance et retirées à l'initiative de chacun des gouvernements pris séparément. Mais, précisément, comme nous ne représentons que sept pays de l'Alliance sur les quinze, et comme, vous le savez, le budget des Etats d'Amérique du Nord est considérablement supérieur aux sommes mises en œuvre par les pays d'Europe occidentale, il nous faut tenir compte de nos partenaires américains et c'est assurément dans le cadre plus large des discussions à quinze que ces questions doivent être abordées. Si nous n'avons pas le moyen d'établir un dialogue avec le Conseil de l'O.T.A.N., et si nous voulons, cependant, travailler à l'examen des questions militaires qui se posent à l'Alliance, nous n'aurons pas la possibilité de participer à l'élaboration de la politique générale, tandis que nous croirons l'influencer par des moyens proprement techniques. Si l'U.E.O. veut devenir un organe ancillaire de l'O.T.A.N., c'est, je crois la voie qu'il faut prendre. Si, au contraire nous refusons d'être une sorte d'antichambre de l'O.T.A.N. pour exprimer

réellement une opinion européenne sur des questions à la fois politiques et militaires, il faut accepter non seulement toutes les compétences qui nous sont données par le Traité, mais encore veiller à ce que le Conseil applique ce traité dans son esprit et non plus dans sa lettre. Il faut que vos gouvernements se servent de cet instrument qui nous avait été vanté comme un des moyens propres à assurer l'intégration progressive de l'Europe.

Je suis persuadé que notre Assemblée et l'U.E.O. tout entière peuvent faire œuvre utile sans tomber dans des doubles emplois avec le Conseil de l'Europe. Je crois que certaines questions politiques ne peuvent pas être abordées par le Conseil de l'Europe en raison de la présence d'Etats neutres. Je crois, d'autre part, qu'il est plus facile aux pays européens, d'une relative homogénéité de composition, de se mettre d'accord sur tel ou tel point, par exemple en matière d'action psychologique. Je crois que les pays d'Europe occidentale pourraient intervenir et avoir une action commune. Il faut, en effet, sauvegarder cette petite flamme européenne qui s'était allumée lors des Accords de Paris. Je veux parler de cette association plus étroite de la Grande-Bretagne aux pays du continent. Je crois qu'il est du devoir de tous les Européens de s'efforcer de maintenir ce cadre de l'association de la Grande-Bretagne aux six pays du Marché commun. Je crois qu'il est de notre devoir de se refuser à abandonner ces Accords de Paris au profit d'une organisation plus vaste dans laquelle les engagements précis européens de nos autres partenaires seraient, en quelque sorte, dilués.

Je crois qu'il y a un grand danger à abandonner l'U.E.O. Or, ce serait vers un abandon de l'U.E.O. que l'on s'orienterait si l'on suivait ceux qui veulent qu'on se limite à la compétence militaire car, ce faisant, on aboutirait à donner à l'O.T.A.N. l'ensemble des pouvoirs en matière politico-militaire, l'U.E.O. ne devenant qu'une sorte de commission à l'intérieur de l'O.T.A.N. Ainsi seraient affaiblis et abandonnés vraisemblablement les engagements plus précis qui ont été, malgré tout, pour nous, un espoir dans les jours sombres qui ont suivi l'échec de la Communauté Européenne de Défense.

C'est pourquoi je suis résolument en faveur du maintien des différentes compétences de l'U.E.O. C'est pourquoi je souhaite que cette Assemblée, loin de restreindre son ordre du jour volontairement, s'efforce, à l'inverse, de demander au Conseil d'étendre le sien. C'est pourquoi

Mr. Gaborit (continued)

inside and outside W.E.U., for a closer and more fruitful relationship between the seven member countries of this organisation in the cause of the gradual integration of Europe which was the aim of the authors of the Treaty.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Gaborit.

I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, there are two comments I would like to make. We may seem to be faced with a mere theoretical argument about the delimitation, or auto-limitation, of the competence of our Assembly, but basically, to my mind at least, the problem is one of real substance. Whatever the answer we decide to give to the question the Bureau has felt obliged to put to us, it is bound to reflect one of two points of view. Are we to strengthen the links uniting the Seven within the Treaty and Assembly of W.E.U., or are we to interpret the terms of the Treaty in their strictest and most legalistic sense and exclude from discussion any question that is not purely a military one?

If our interpretation of the Treaty is based on the theory of its final aims, the answer is that no limits can be set to our competence, whereas, by restricting ourselves to a mere formal interpretation, we shall reach the opposite conclusion but we shall thereby seriously weaken our Assembly's political importance, and that at a historic moment when the great need is for closer co-operation between the Seven inside N.A.T.O. and inside the wider if less closely-knit framework provided by the Council of Europe.

What we must ask ourselves is this. Is the basis of our Assembly, technically speaking, a military one? The Assembly is a political body and this seems to me, in fact, to be the answer. If so, it means that we naturally tend above all to discuss the political aspects of defence. This is a point on which we can all agree, because there is no military defence problem that does not presuppose a political background, or, if you like, certain political assumptions involving a political choice. But there is also another aspect of the problem that we must not forget. Defence today is not solely a military matter as it may have

been a hundred years ago in the days of the Italian Risorgimento; today it is a case of total defence, as of total war, in which the whole population is involved. As things are today, defence, down to the last detail of its structure and requirements, must be conceived as a whole. Alongside its purely military aspects, it has also economic, social and, I might even say, ideological aspects. We are all bound by a single ideology, which is our loyalty to democratic principles, as opposed to assemblies in other countries which are not bound by the same ideological, democratic concepts. That is why I feel that, in the very nature of things and precisely because it is there to discuss defence questions, we cannot conclude that the Assembly's competence should be curtailed.

We must remember that, in addition to its purely military aspects, defence also has its social, economic and ideological angles. In any case, that is what the Treaty itself says. It is from the Treaty that our powers derive and it specifically emphasises the social and economic aspects of Western defence. When deciding what matters do or do not come within our competence, we can hardly base ourselves on anything less than the principles contained in that Treaty. Moreover, a practice has already been established whereby Ministers of Western European countries who come here to address us present us with problems which involve our economic, general and social policies and which, though connected with military defence, are by no means of a purely military character.

The Treaty apart, this practice is an important element when it comes to giving a decision on this undoubtedly serious problem. I know you will say: that is obvious, but what we have here is the problem of duplication and the overlapping of our work with that of the other Assemblies.

There is one aspect in particular I would like to stress, however, because I do not want us to end by becoming slaves to those false idols denounced long ago by Bacon, the English philosopher. This question of duplication seems to me to be restricting our activities and preventing us from making better progress than we otherwise might. There is a Latin proverb which says "*Repetita juvant*". Repetition, especially of good

M. Gaborit (suite)

je désire que tous les Européens continuent à travailler à l'intérieur de l'U.E.O., comme à l'extérieur d'ailleurs, pour une association plus intime et plus féconde entre les sept pays membres de cette organisation en vue d'aboutir à cette intégration progressive de l'Europe que les auteurs du Traité s'étaient fixée.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Gaborit.

La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (Italie) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais dire deux mots sur la délimitation des compétences de notre Assemblée qui peut paraître une question de pure forme, mais qui est, en fait, à mon avis, une question de fond. Dans la réponse que nous ferons à la question que le Bureau, conscient de ses hautes responsabilités, a posée à l'Assemblée, il s'agira de choisir entre deux thèses. Faut-il renforcer les liens qui unissent les Sept dans le cadre du Traité et de l'Assemblée de l'U.E.O., ou faut-il, au contraire, donner au texte du Traité une interprétation strictement littérale et pharisaïque, tendant à exclure de nos débats toute question n'ayant pas un caractère purement militaire ?

Si nous donnons du Traité une interprétation ontologique et téléologique, la réponse est qu'aucune restriction ne peut être apportée à nos compétences. Par contre, si nous nous contentons d'une interprétation purement formelle, nous arriverons à une solution opposée, mais qui affaiblira gravement l'intérêt politique de cette Assemblée, surtout à l'époque historique que nous vivons et qui exige une collaboration plus étroite entre les Sept, soit dans le cadre de l'O.T.A.N., soit dans le cadre plus large, mais plus fluide, du Conseil de l'Europe.

Or, la question est de savoir si notre Assemblée est un organisme technique d'ordre militaire. Je réponds que notre Assemblée est un organisme politique et cette réponse me paraît évidente. C'est dire qu'avant tout nous sommes portés naturellement à étudier les aspects politiques de la défense. C'est un point sur lequel nous pouvons tous être d'accord, car il n'y a pas de problème de défense militaire qui ne présuppose une trame politique, un choix politique. Cependant, mes chers collègues, il faut avoir présent à l'esprit un autre aspect, c'est qu'aujourd'hui le problème de la défense ne revêt plus un

caractère purement militaire, comme c'était le cas il y a cent ans, même à l'époque des guerres d'indépendance, en Italie. Mais aujourd'hui, le problème de la défense est un problème totalitaire. De même que la guerre est totalitaire, affectant l'ensemble de la population dans ses structures et ses exigences les plus profondes, la défense doit, par la force des choses, être un concept totalitaire. La défense a des aspects strictement militaires, mais elle a aussi des aspects économiques, des aspects sociaux, je dirai des aspects idéologiques. C'est ainsi que nous sommes tous unis par un lien idéologique qui est celui de notre fidélité aux principes démocratiques, contrairement aux assemblées d'autres pays qui ne sont pas liées par nos exigences de caractère idéologique et démocratique. Voilà pourquoi j'estime que la nature même des choses nous interdit de limiter les compétences de notre Assemblée, précisément parce que nous sommes une Assemblée chargée d'étudier le problème de la défense.

N'oublions pas que la défense, outre son aspect purement militaire, présente aussi un aspect social, économique et idéologique. Le Traité lui-même le dit d'ailleurs. Le Traité, auquel nous devons nos pouvoirs, souligne cet aspect social et économique que présente la défense commune de l'Occident, et c'est pourquoi nous ne pouvons absolument pas nous passer de cette disposition du Traité, pour établir quelles sont ou ne sont pas nos compétences. Ajoutons-y la pratique qui s'est désormais établie que des ministres responsables des divers pays de l'Europe occidentale viennent nous exposer des problèmes de politique économique, politique générale et politique sociale, problèmes liés à celui de la défense militaire, sans avoir un caractère strictement militaire.

Le pratique a donc, en dehors des textes du Traité, une grande importance pour la réponse qu'il convient de donner à cette question grave qui nous préoccupe. Je sais qu'on me dira : « Il s'agit du double-emploi, du chevauchement de nos compétences avec celles d'autres Assemblées. »

Or, je tiens à souligner ici un aspect particulier de cette question, car je ne voudrais pas que nous finissions par être la proie des idoles contre lesquelles a fulminé de son temps le grand philosophe anglais Bacon. Il me semble que cette histoire de double-emploi a pour effet d'isoler nos activités et nous empêche d'avancer plus rapidement que nous pourrions le faire. Il y a un proverbe latin qui dit : « *Repetita juvant* » ; les

Mr. Bettiol (continued)

things, is certainly useful, and in this particular case we can truly describe as useful the policy of a Europe united in the economic, social and defence spheres.

We in this Assembly and the Council of Europe, for instance, may look at certain problems from different angles. That being so, there is no need to worry about duplication if only we can once rid our minds of this dangerous idol and follow the path most likely to lead us to our objective.

One conclusion we cannot escape, and that is that we cannot accept any official limitation of the competence of our Assembly, so that, if I were asked for my reply, it would be in the following terms: The Assembly cannot renounce any part of the competence expressly assigned to it by the Treaty and furthermore, the spirit being more important than the letter, if the Assembly were to divest itself of any part of its functions and take its stand on the mere letter of the law, it would be following a bad policy based on preconceived ideas.

Let me repeat, the spirit is more important than the letter. Let us therefore have no auto-limitation, no formal decision limiting our own competence. This does not, however, preclude the Presidents of all the Assemblies coming to a practical agreement whereby certain general political, social or ideological questions will not in fact be debated here, not because this Assembly has no right to do so, but because we have sufficient political wisdom and flexibility to realise that the best thing we can do is to come to some agreement with the other Assemblies so that our activities do not overlap.

To sum up, do not let us bind ourselves by any hard and fast rules that, when we have to decide what we are going to debate here, will prevent each case from being settled on its merits.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bettiol.

I call Mr. Margue.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, you may be surprised that I should ask to speak in a debate which I voted should not be held — since I supported the Mar-

chese Lucifero's motion opposing the discussion — and I would like to explain why.

In the midst of a discussion which I did not expect to take place, I would like first of all to ask why the question was raised at all. What is it all about? What lies behind it? Are we at odds with the Council of Europe? Or with the Council of Ministers, or N.A.T.O. or any other organisation? I know nothing about it. In these circumstances, the question "Should the Assembly renounce its competence?" may well cause some surprise.

Of course, such a question should never be asked at all, since no Assembly is entitled — or even able — to renounce its competence. All it could do would be to make no use of its rights and decide of its own accord not to discuss certain matters. But it cannot renounce the powers conferred on it by a Treaty unless the Treaty itself is amended, which is not a matter for the Assembly.

Let me remind you of some concrete examples which cropped up when the Brussels Treaty was being expanded. In the first place, there was the question — if I may be forgiven for recalling those old, unhappy, far-off days — of setting up a kind of trusteeship for the Saar. In the meantime, the problem of the Saar was solved and there was no need for a trusteeship. This caused it to be said that already the WEU Assembly had only one leg to stand on.

There were also military matters to be dealt with, which it was agreed were nothing to do with the Council of Europe. We found a way of dealing with them, however, thanks to the formula recalled by Mr. Bettiol just now to justify our intervention. We do not discuss military matters proper, but their political aspects.

The Council of Europe adopted the same expedient. But no-one has recalled the fact, which I would like to stress, that both our Assemblies — Council of Europe and W.E.U. — are purely consultative and have often been told that no-one wishes to consult them.

The most striking example — of which I can speak because I was closely connected with it — was the case of the E.D.C. If ever there was a

M. Bettiol (suite)

choses répétées, surtout si elles sont bonnes, peuvent être utiles, et dans le cas particulier qui nous occupe, elles peuvent vraiment servir la politique de l'unité européenne et la politique de l'unité économique, sociale et militaire de l'Europe.

Au reste, l'angle sous lequel nous examinons certaines questions peut être différent, par exemple, de l'angle sous lequel elles sont envisagées par le Conseil de l'Europe. Donc, la question du double-emploi ne doit pas nous inquiéter, si nous écartons cette dangereuse idole et si nous prenons la voie la plus sûre pour arriver au but.

Une conclusion s'impose tout de suite : nous ne pouvons accepter aucune limitation formelle des compétences de notre Assemblée. C'est pourquoi, Monsieur le Président, j'ai l'intention de répondre en ces termes aux questions posées : « L'Assemblée ne peut renoncer à aucune des prérogatives que le Traité lui reconnaît expressément. Deuxièmement, l'esprit importe plus que la lettre, car si l'Assemblée devait renoncer à sa mission pour s'arrêter uniquement aux activités formelles, nous ne ferions pas une bonne politique et nous serions victimes d'idées préconçues. »

L'esprit importe donc plus que la lettre. Pas de limitations ! Nous ne pouvons imposer à nos compétences aucune restriction formelle. Mais cela ne signifie pas qu'en fait, après contact entre notre bureau et celui des autres assemblées, certains problèmes, notamment ceux ayant un caractère politique ou idéologique très général ne puissent être examinés par nous, non pas parce qu'il serait interdit de les porter devant notre Assemblée, mais parce que la souplesse et la prudence politiques nous conseilleraient d'arriver à un accord avec les autres assemblées afin d'éviter des chevauchements d'activités.

Ma conclusion est donc celle-ci : du point de vue formel, la liberté la plus complète pour déterminer, dans chaque cas, les questions qui peuvent faire l'objet de nos délibérations.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Bettiol.

La parole est à M. Margue.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — Monsieur le Président, vous serez peut-être étonné que j'aie demandé à intervenir dans une discussion contre laquelle j'ai voté, car j'ai voté la motion de

M. Lucifero qui s'opposait à la discussion et je dois expliquer pourquoi.

Au milieu d'une discussion à laquelle je ne m'attendais pas, je voudrais savoir d'abord pourquoi la question a été posée ; de quoi s'agit-il ? Quels sont les dessous ? Y a-t-il un conflit avec le Conseil de l'Europe ? Avec le Conseil des ministres ? Avec l'O.T.A.N. ou quelque autre organisme ? Je n'en sais rien. Dans ces conditions, l'on a le droit de se montrer surpris devant une telle question : « Est-ce que l'Assemblée doit renoncer à ses compétences ? »

Evidemment, une telle question ne devrait pas être posée car j'estime qu'aucune Assemblée n'a le droit, ni même la possibilité, de renoncer à ses compétences ; tout ce qu'elle pourrait, ce serait, en fait, ne pas faire usage de tous ses droits, ne pas discuter tel ou tel problème, en se limitant volontairement ; mais renoncer aux attributions que lui accorde un traité, elle ne le peut pas, à moins que ce traité même ne soit modifié, ce qui ne dépend pas d'elle.

Rappelons quelques affaires concrètes qui furent mises en avant lors de l'élargissement du Traité de Bruxelles. D'un côté, il s'agissait d'une espèce de tutelle à créer, excusez-moi de rappeler la situation d'alors, tutelle intéressant la Sarre. Le problème de la Sarre a reçu entre-temps une solution qui rend superflue cette tutelle et tout ce qui s'y rattachait. Voilà donc ce qui a permis de dire que l'Assemblée de l'U.E.O. avait déjà perdu une des deux jambes sur lesquelles elle devait marcher.

D'un autre côté, il s'agissait des problèmes militaires, dont il était entendu que le Conseil de l'Europe ne devait pas connaître. On a trouvé un moyen d'en connaître cependant, grâce à la formule que notre collègue Bettiol a rappelée tout à l'heure et par laquelle il entend justifier notre intervention. Nous ne discutons pas des problèmes militaires proprement dits, mais des aspects politiques d'une situation militaire.

Le Conseil de l'Europe avait trouvé le même expédient. Mais ce qui n'a pas été rappelé et ce que je voudrais souligner surtout, c'est que nos deux Assemblées, celle du Conseil de l'Europe et celle de l'U.E.O., ne sont que des assemblées consultatives auxquelles on a souvent fait comprendre que personne n'éprouve le besoin de les consulter.

L'exemple le plus frappant, je puis vous le rappeler parce que j'y ai été intimement mêlé, fut celui de la C.E.D., précisément. S'il y eut

Mr. Margue (continued)

European problem whose political aspects were of interest to any Assembly and to Europeans of all countries and creeds, it was this one. The Standing Committee twice urged the Committee of Ministers to consult the Assembly, but they refused. On the second occasion they replied: "If you wish to discuss it, the Assembly has a perfect right to arrange its own agenda", which was a more or less polite way of saying that however much we discussed it, what we said was of no consequence.

The Council of Europe took up the challenge and discussed the E.D.C. as well as many other matters on which it had not been consulted. The result is that on the whole, although it has its ups and downs, it has managed to become a really important European Assembly debating all matters of European interest, albeit with some delay, on account of the complicated procedure, the long intervals between meetings and the time required for committees to prepare reports which may possibly not be voted by the Assembly in their original form but referred back to the competent committee, and so on. Such tiresome procedural complications, however, do not affect the matters discussed nor the fact that the Assembly is competent to discuss them.

At least this gives us food for thought. Both Assemblies are consultative and it may be asked what W.E.U.'s real contribution is, as compared with that of the Council of Europe, since, I suppose, that is one aspect of the question.

The essential function of the WEU Assembly, to be quite frank, is to preserve contact with the United Kingdom. Such contact is also maintained in the Council of Europe, but in that case it is with fifteen member countries, whereas here we have the Six plus the United Kingdom, and so we can discuss our mutual problems more intimately and thoroughly.

The main one is that of European defence, in which the United Kingdom has undertaken to share and to go on sharing. In that sphere we

have a certain watching brief, and we are entitled to protest whenever the United Kingdom tries to recall any troops from the Continent. That is one problem among many we have heard discussed in the last few days. For instance, the other day Mr. Wigny addressed us on the subject of the European Economic Association.

The basic problem remains of how to prevent a break between the United Kingdom and the Six, which we believe would spell disaster.

It is not a case of recalling historic words uttered hundred and fifty years ago; this is not Waterloo, but quite a new situation showing the European problem in an altogether different light. This is how it must be regarded and this is why W.E.U. and all its aims must be maintained. Indeed, if military problems cannot be discussed from the strictly military point of view, they can at least be considered from other angles.

I would not like to conclude, Mr. President, without one last request. If W.E.U. remains in existence, side by side with the Consultative Assembly of the Council of Europe, and if the Parliamentary Assembly of the Six goes on widening its interests to include more and more problems, things could become very difficult, particularly for the poor devils who sit in all three Assemblies.

I would like our Bureau to do everything in its power to avoid the overlapping of sessions. It is impossible to sit simultaneously in three or four different places as I was supposed to be doing these last two or three days. The Standing Committee of the Council of Europe was meeting here during the session of the WEU Assembly, while, at the same time, the Parliamentary Assembly was meeting in Strasbourg. I beg you to do your best, Mr. President, to remedy this state of affairs, until the day comes when there is a single European Parliamentary Assembly. Unhappily, that day is not yet.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Margue. The problem is one which confronts all of us. We feel exactly as you do about it.

I now call Mr. Santero.

M. Margue (suite)

jamais un problème européen dont des aspects politiques pouvaient intéresser une assemblée quelconque ou des Européens de tout crin et de tout calibre, c'était bien celui-là. Or, nous avons, au nom de la Commission Permanente, insisté deux fois auprès du Comité des ministres pour qu'il veuille bien nous consulter. Il a refusé de le faire. La seconde fois, il a répondu : « Si vous voulez en parler, l'Assemblée a toujours le droit de fixer elle-même son ordre du jour », ce qui, en termes plus ou moins polis, voulait dire : « Vous pouvez toujours parler, mais c'est sans importance. »

Le Conseil de l'Europe a relevé le gant : il a parlé de la C.E.D. et de beaucoup d'autres problèmes sur lesquels il n'était pas consulté. Et nous pouvons constater aujourd'hui que dans l'ensemble, avec certains hauts et bas évidemment, il a réussi à devenir une tribune européenne de toute première importance où tous les problèmes vraiment européens sont discutés, quelquefois avec un peu de retard, c'est entendu, parce que la procédure est compliquée, parce qu'on ne siège pas tous les jours, parce qu'il faut passer par telle ou telle commission qui doit préparer un rapport qui, ensuite, ne sera peut-être pas voté dans cette forme-là par l'Assemblée qui renverra à la commission compétente, etc. ; mais ce sont là les conséquences ennuyeuses d'une procédure trop compliquée, ce qui ne modifie en rien l'objet même de la discussion ni la compétence de l'Assemblée.

Enfin, c'est tout de même une chose à retenir : consultatives, ces deux assemblées le sont et on peut se demander quelle est l'efficacité réelle de l'Assemblée de l'U.E.O. comparativement au Conseil de l'Europe, car je suppose que c'est au moins l'un des aspects de la question.

L'efficacité de l'Assemblée de l'U.E.O. doit être de maintenir le contact avec nos amis du Royaume-Uni, disons-le franchement. Ce contact est maintenu aussi au Conseil de l'Europe, mais au milieu d'un ensemble de quinze États, tandis qu'ici ce sont les Six qui se trouvent en présence du Royaume-Uni et qui peuvent donc, d'une manière un peu plus concrète et directe, discuter les problèmes qui nous intéressent de part et d'autre.

Il s'agit en premier lieu de la défense de l'Europe, défense à laquelle le Royaume-Uni a promis de s'associer et de rester associé ; nous

avons là un certain droit de contrôle, nous avons le droit de protester chaque fois que l'Angleterre essaie de faire rentrer du continent une partie de ses forces militaires. C'est un des problèmes, mais il en est d'autres qui se posent ; nous en avons eu l'exemple ces derniers jours, et tout à l'heure encore M. Wigny était là qui nous parlait du problème de l'association économique européenne.

Le problème reste au fond le même : comment faire pour que le contact entre les Six et la Grande-Bretagne ne soit pas rompu ? Car nous estimons, je donne moi-même dès maintenant la réponse, que ce serait désastreux.

Il ne s'agit pas ici de rappeler des paroles historiques prononcées il y a cent cinquante ans ; il ne s'agit pas de Waterloo, mais d'une situation tout à fait nouvelle où le problème européen, tel quel, est placé sous un tout autre jour. C'est ainsi qu'il faut le voir maintenant, ce qui entraîne la nécessité, avant tout, du maintien de l'U.E.O., avec tous ses objectifs. En effet, si l'on ne peut pas discuter les problèmes militaires du point de vue technique, proprement militaire, il est d'autres aspects à examiner.

Et je ne voudrais pas terminer, Monsieur le Président, sans exprimer un vœu : si l'U.E.O. continue d'exister, si l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe existe, si l'Assemblée parlementaire des Six continue à s'étendre et à s'occuper toujours d'autres problèmes, il surgit là une difficulté, surtout pour les pauvres bougres obligés de siéger dans ces trois organismes.

Je souhaiterais que notre Bureau fît tout son possible pour éviter ces sessions simultanées. On ne peut pas siéger à la fois dans trois ou quatre endroits différents, ainsi que j'aurais dû le faire ces derniers jours. La Commission Permanente du Conseil de l'Europe a siégé ici, en même temps que l'Assemblée de l'U.E.O. ; l'Assemblée parlementaire, à Strasbourg, a siégé en même temps qu'ici l'Assemblée de l'U.E.O. S'il est possible d'intervenir, Monsieur le Président, je vous supplie de le faire, en attendant que nous ayons un jour une Assemblée parlementaire européenne unique. Mais nous n'en sommes malheureusement pas là.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Margue, ce problème se pose à chacun de nous et nous sommes entièrement de votre avis.

La parole est à M. Santero.

Mr. SANTERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we have just been listening to such clear and succinct speeches from Mr. Gaborit and Mr. Bettiol that I feel justified in telescoping my own remarks.

As I see it, our Assembly is a political body and cannot abandon its political competence for the simple reason that armed forces are, in fact must be, the instrument of a policy which, besides directing them, ought also to provide a source of inspiration and encouragement. Armed forces, it seems to me, are really strong only in so far as they are backed by a political force such as should be provided, in this case, by the WEU Assembly. We are always talking about the need to co-ordinate our various foreign policies and it is easy to see that this is more easily achieved between seven countries than between, for instance, the fifteen countries making up the Council of Europe. If we have anything to reproach ourselves with, it seems to me less the fact of having dealt with the political questions at all than of having shirked dealing with the political questions directly concerning the Seven that it was our duty to deal with, and also of not having exercised sufficient control over the Council to ensure that they really applied Article VIII of the amended Brussels Treaty, about the contents of which I have no need to remind you.

That being so, we can reply to the first question before us only in the affirmative. That answer has, in any case, already been given for us by the Ministers themselves by the fact that, in the last few days, we have been addressed here by so many Ministers responsible for matters other than defence.

With regard to the second question, there is, of course, no such thing as freedom without limits, but I think in practice we can safely trust our President, our General Affairs Committee and the Assembly itself to set fit and proper limits to our competence. The deciding factors, therefore, in the degree of attention we shall devote to the specifically political aspects of any given problem will be the nature of the problem itself, its urgency and importance and the extent to which it directly concerns our seven countries.

Finally, coming to the third question, I do not think that, in theory at least, we can disclaim any

competence given us by the Treaty but, from a practical point of view, experience (including my own during ten years of European Assemblies) has taught us that we ought to limit our activities on grounds both of time and effectiveness. For instance, I do not think we should be running any great risk if we left cultural, social and health questions to be dealt with by the appropriate committees of the Consultative Assembly of which we ourselves are members.

It may be objected that W.E.U. has its own expert committees on these questions, which have done very good work in the past and are still active today. I am not, however, suggesting doing away with these committees of technical experts but merely that there should be some co-ordination between their activities and those of their opposite numbers in the Council of Europe. The results of their work could then be submitted to, or put at the disposal of, the appropriate committees of the Consultative Assembly. This would surely be a step towards the rationalisation that Mr. Wigny was speaking of this morning, and to which Mr. Margue has also referred. If we continue to deal with all these problems of a necessarily rather general character that can equally well be dealt with by the Council of Europe's committees, our own committees will continue to be overworked and the agendas of our Assemblies to be overburdened, with the result that the questions before us will not get the full consideration they undoubtedly deserve, as neither the committees nor the Assembly will be in a position, in the few days or hours at their disposal, to deal with such an enormous variety of problems.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Santero.

I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Two factors are of vital importance in forming an opinion on the President's Communication contained in Document 98: the question of the powers of this Assembly and the use we make of them. The Assembly's powers are laid down in the statutory documents setting it up. They are to be found in the Brus-

M. SANTERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, chers collègues, le fait que les interventions de nos collègues, et notamment celles de M. Gaborit et de mon collègue, M. Bettiol, ont été si claires et si précises, me permet d'être très bref.

Je pense que notre Assemblée politique ne peut pas renoncer à une compétence politique, car les forces militaires sont, et doivent être l'instrument d'une politique, et la politique doit non seulement guider les forces armées, mais les vivifier, les tonifier. J'estime que les forces armées ne sont réellement fortes que lorsqu'elles sont soutenues par une force politique. L'U.E.O. doit être une force politique. Nous insistons toujours pour que les politiques étrangères de nos pays soient coordonnées. Il est facile de comprendre que cette coordination est plus aisée à obtenir entre nos sept pays que, par exemple, entre les quinze du Conseil de l'Europe. Si nous avons quelque chose à nous reprocher ce n'est pas, à mon avis, de nous être occupés de politique, mais d'avoir négligé notre devoir de nous occuper des problèmes politiques intéressant particulièrement les sept pays, et de ne pas avoir exercé un contrôle suffisant sur le Conseil des Ministres, en lui demandant d'appliquer effectivement l'article VIII du nouveau Traité de Bruxelles que nous connaissons tous.

C'est pourquoi la réponse à la première question ne peut être que positive, et d'ailleurs, cette réponse, les ministres mêmes de nos pays l'ont déjà donnée, ces jours-ci, en nous adressant la parole dans cet hémicycle, puisqu'ils ne sont pas ministres de la défense.

Passant à la deuxième question, il me semble qu'il n'est pas de liberté sans limites. Pratiquement, je pense que pour fixer les justes limites de notre compétence nous pouvons faire confiance à la sagesse de notre Président, à la sagesse de notre Commission des Affaires Générales et à la sagesse de l'Assemblée tout entière. C'est pourquoi, ce sera la réalité des choses, c'est-à-dire l'urgence du problème, son importance et le fait qu'il intéresse particulièrement nos sept pays, qui décidera, dans chaque cas, si nous devons nous occuper d'une manière plus ou moins approfondie de l'aspect politique de tel ou tel problème.

Quant à la troisième question, je pense que, théoriquement, nous n'avons le droit de renon-

cer à aucune activité ou compétence prévue par le Traité. Mais, du point de vue pratique, notre expérience, et mon expérience personnelle (car il y a dix ans que je participe aux travaux des Assemblées européennes) me suggèrent qu'en fait nous devrions, pour gagner du temps sans nuire à leur efficacité, limiter certaines de nos activités. C'est ainsi que pour les questions culturelles, sociales et sanitaires, il me semble que nous pourrions, sans inconvénient, abandonner ces problèmes aux diverses commissions de l'Assemblée Consultative, dont nous faisons partie.

A cet égard, on pourrait faire observer que, au sein de l'U.E.O., il existe des comités d'experts spécialisés en ces matières et qui se sont livrés à des études très intéressantes et qui continuent d'ailleurs à s'occuper de la question. Or, je pense qu'il n'y a pas lieu de supprimer ces comités d'experts, de techniciens des affaires sanitaires, culturelles et sociales, mais qu'il faut coordonner leurs activités avec celles des comités d'experts correspondants du Conseil de l'Europe, afin que les résultats de leurs travaux puissent faire l'objet d'une confrontation et être mis à la disposition des commissions compétentes de l'Assemblée Consultative. Je pense que de cette manière on pourra répondre à ce besoin de rationalisation auquel a fait allusion ce matin M. le Ministre Wigny et, il y a quelques minutes, notre collègue, M. Margue, car si nous continuons à nous occuper de ces questions, qui me semblent toujours un peu générales et qui peuvent être traitées par les commissions du Conseil de l'Europe, nos commissions seront toujours surchargées, nos Assemblées auront des ordres du jour trop encombrés et nous ne pourrions pas remplir notre devoir : c'est-à-dire poursuivre l'étude sérieuse des problèmes, qui exigent vraiment un examen plus approfondi, précisément parce que, dans nos Commissions ou notre Assemblée, nous devons nous occuper de problèmes trop divers pendant un nombre réduit de jours de travail et d'heures de séance.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Santero.

La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — La communication que notre Président nous a faite au sujet du Document 98 soulève deux questions d'une importance décisive : celle des pouvoirs de notre Assemblée et celle de leur exercice. Les compétences de notre Assemblée sont définies par les documents qui constituent le fondement juridique sur lequel elle

Mr. Kopf (continued)

sels Treaty itself, and in the Charter, Article I (a) of which reads as follows:

“The Assembly carries out the parliamentary function arising from the application of the Brussels Treaty.

“In particular, the Assembly may proceed on any matter arising out of the Brussels Treaty and upon any matter submitted to the Assembly for an Opinion by the Council.”

Even if it wished to do so, the Assembly could not renounce these powers vested in it by virtue of the Brussels Treaty and the Charter. Nor can it assume wider powers. Its rights are established and fixed.

The use made of its powers by the Assembly, however, is quite another matter, and has often been discussed both here and in the Council of Europe. We are members of both Assemblies and have a common interest in making each as effective as possible, using our political powers rationally without unnecessary duplication. We must remember, however, that this is a political Assembly and not a committee of experts, and its primary task is a political one. For, as members of parliament, we are all politicians.

The question arises, however, as to whether it is possible, in the interests of an economy of effort and the elimination of overlapping, to devise rules to make the Assembly as effective as possible without duplicating what has already been done by the Council of Europe. We have reached an understanding with the Council of Europe on the subject of our cultural and social responsibilities and I understand the arrangement is working smoothly. This was very rightly pointed out by the President, who refrained from urging us to any further efforts in this direction, the matter having already been settled satisfactorily.

The political problem is different and more difficult to solve. In this case, the difficulty lies in the fact that the world we have to confront, as members of parliament and politicians, constitutes a whole, and that all its aspects, whether economic, political, military, social or cultural, are linked to one another by the existence of reciprocal obligations and the interplay of cause

and effect, so that any break in this network of relationships leads to a one-sided view of the situation, a narrowing of outlook and a loss of effectiveness. Nevertheless, we must make an effort to devise rules for our own guidance. The President spoke of a “guiding principle”. If, by “guiding principle” is meant a rule which we ourselves impose to assist us in our work, then I am all in favour of considering such guiding principles.

The question now arises as to whether the rule referred to in paragraph 5 of the President's Communication is a good one, in so far as it provides for a suitable allocation of responsibilities. The term “secondary consideration” is used here in this connection. It is said that the Consultative Assembly is primarily interested in political affairs, and in defence only as a secondary matter, and vice versa. I think the use of this word “secondary” might lead to an invidious comparison of values which is no part of our intention and which would be quite inappropriate. I am afraid, moreover, that the classification of any problem as “secondary” might relegate it to the limbo of forgotten things and deprive it of the attention it deserves.

I therefore prefer an earlier system based on a political criterion. This has been mentioned by several speakers. We must undoubtedly be competent to discuss all questions of a military nature, which at the same time have political aspects, or, to put it another way, are inextricably bound up with political affairs.

However, rules of this kind must not be imposed as binding regulations which can be enforced under rules of procedure. They must not prevent us from expressing our opinions and ideas or interfere with our freedom of decision. They must simply reflect a self-imposed discipline based on the principle of free will. They could apply to decisions of the Bureau and the choice of subjects to be discussed in Committee. Only if we accept free will as the underlying principle of our activity, and if each one of us endeavours, through his self-imposed observance of certain rules in our debates, to ensure a rational distribution of responsibilities, can we achieve our aim, which is also that of the Council of Europe, namely to constitute an effective Assembly for the discussion of the ideas in which we are all interested, and which have brought the representa-

Mr. Kopf (continued)

est assise. Elles sont fixées dans le Traité de Bruxelles lui-même et dans la Charte de notre Assemblée, qui prévoit sous l'Article I (a) :

« L'Assemblée exerce la fonction parlementaire découlant de l'application du Traité de Bruxelles.

En particulier, l'Assemblée peut délibérer sur toute question relevant du Traité de Bruxelles, et sur toute question qui lui est soumise pour avis par le Conseil. »

Ces pouvoirs, l'Assemblée ne peut y renoncer. Même si elle le voulait, elle ne pourrait renoncer à l'exercice des droits que lui confèrent les deux instruments juridiques de base, à savoir le Traité de Bruxelles et la Charte, pas plus qu'elle ne pourrait élargir ses pouvoirs, car les droits de l'Assemblée ont été fixés par les textes.

Toute différente est la question de savoir dans quelle mesure l'Assemblée doit faire usage des pouvoirs qui lui ont été conférés. Il y a eu, à ce propos, de nombreuses discussions, tant ici qu'au Conseil de l'Europe. Nous faisons partie des deux Assemblées et notre intérêt commun commande d'organiser nos travaux avec le maximum d'efficacité en évitant tout double-emploi qui fait perdre un temps précieux à notre personnel politique. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que notre Assemblée est une assemblée politique et non un comité technique. C'est à sa mission politique qu'elle doit se consacrer avant tout. Étant parlementaires, nous sommes tous des hommes politiques.

Mais je me demande s'il est possible d'élaborer des règles qui nous permettent de travailler méthodiquement et avec le maximum d'efficacité, sans que nos activités fassent double emploi avec celles du Conseil de l'Europe. Au Conseil de l'Europe, nous sommes parvenus à des accords en matière culturelle et sociale. Je pense que ces accords ont été mis en pratique. Notre Président a eu raison de nous le rappeler dans sa communication et de renoncer à nous faire des suggestions nouvelles dans ces domaines. Cette question a, en effet, été réglée de façon satisfaisante.

Sur le plan politique, toutefois, la question est plus délicate. C'est que le monde avec lequel nous nous trouvons confrontés en tant que parlementaires, et en tant qu'hommes politiques, constitue une entité dont les aspects tant économiques, politiques ou militaires que sociaux ou culturels, sont liés entre eux par toute une série d'obligations réciproques et par l'interdépendance des

causes et effets. Toute tentative d'isoler l'un des éléments de cet ensemble doit nécessairement entraîner une prise de position unilatérale, restreindre notre horizon et porter atteinte à notre efficacité. Cependant, il est indispensable de chercher à établir des règles définissant la nature de nos activités et la façon dont nous les exerçons. M. le Président a parlé d'un « principe directeur ». Si l'on entend par là une règle à laquelle nous soumettrions volontairement nos travaux, je suis d'accord pour envisager l'adoption de ce principe directeur.

On peut toutefois se demander si la règle énoncée sous le paragraphe 5 de la communication du Président est une règle heureuse, assurant une répartition parfaite des compétences respectives. On a parlé d'activités subsidiaires. L'Assemblée Consultative aurait essentiellement à connaître des affaires politiques et ne pourrait aborder les questions de défense que subsidiairement et vice versa. Il est à craindre que cette notion d'activité « subsidiaire » ne crée une sorte de hiérarchisation, qui n'est ni souhaitable, ni indiquée. Les affaires qui ne pourront être traitées que subsidiairement, ne seront-elles pas réduites à rien, même si elles méritent toute notre attention ?

Mes préférences vont à un critère adopté antérieurement, basé sur l'aspect politique de la question. Certains orateurs y ont d'ailleurs fait allusion. Dans l'exercice de nos attributions, toutes les questions qui relèvent du domaine militaire, tout en ayant un aspect politique ou, en d'autres termes, toutes celles qui sont intimement liées à des problèmes d'ordre politique, doivent sans conteste faire l'objet de nos délibérations.

Mais ces règles ne peuvent avoir un caractère impératif ; elles ne peuvent être obligatoires ni nous être imposées par le règlement d'ordre intérieur. Elles ne peuvent faire obstacle à la libre expression de notre opinion, ni limiter notre pouvoir de décision. Il faut qu'elles participent d'une discipline librement consentie. Le caractère volontaire de cet abandon de compétences est essentiel. Ces règles pourraient s'appliquer aux mesures prises par le Bureau et au choix des points à discuter en commission. Le principe de la limitation volontaire de nos activités est fondamental. D'autre part, il importe que chacun de nous contribue à une répartition plus harmonieuse des tâches respectives, en observant volontairement certaines règles relatives aux débats, si nous voulons réaliser les objectifs que nous nous sommes proposés, aussi bien au Conseil de

Mr. Kopf (continued)

tives of our seven nations here today, an Assembly which does not shrink before the complex tasks which face it, but embraces the political world as a whole and does all in its power to make its mark on our common destiny.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Kopf.

I now call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mr. President, I am very glad, for various reasons, that the debate has taken place, though I feel that your task in making up your mind as a result of the debate will be a fairly easy one because there has been virtual unanimity in everything that has been said. I do not want to break that unanimity but I feel there are one or two points that may be added.

The reason why such a debate was necessary and why we were right not to accept Marchese Lucifero's Motion is that if we do not stand up for our rights and competence no one will do it for us. I detect — I hope I am wrong — in the letter from the Secretary-General to the President, which is one of the documents we have before us, the sort of thing that worries me when dealing with Governments. I am basically an anarchist. I dislike Governments. I feel that they are a necessary evil but are good only when controlled by parliaments. What I noticed in the letter is that it seems to be the wrong way round and what the Council wants to do is to control us.

The Council says it is not going to give any more detailed exposition of its views. It agrees with your observations, Mr. President, to the effect that we have complete power to fix what agenda we like, but when we are sitting back purring happily at this complacency on its part it says that it still considers the main role of the Assembly is to discuss comments on the Council's activities. That may have been what the Governments thought the main role of the Assembly should be, but it is not what the main role of the Assembly should be at the moment. The main role of the Assembly, as of any parliamentary

assembly, is to make a nuisance of itself, and it is not doing its job unless it does so. The Assembly is not doing its job unless it raises the questions which the Governments do not want to answer and forces the Governments to answer them. In my limited experience of both the Council of Europe and this Assembly I have found that we in Western European Union are sometimes better at doing that than the Council of Europe. I can recall occasions in Western European Union when we have had Ministers here and have caused them to answer questions — something which has never happened with the Council of Europe.

I am curious to know who raised this question in the first place. Your communication to us, Mr. President, is not absolutely clear on that point. You put it in the passive and say that the question of the competence of the Assembly and activity within that competence has once again given rise to discussion in the Bureau.

We do not know what particular incident, if any, brought this matter up again. But as it has been raised it must be settled, and it can be settled only on the basis that if we are to do our work properly — our work is that of constantly examining both the things the Council wants us to discuss and the things it does not want us to discuss — we must insist on the full rights we have under the Treaty. There must be no attempt by us to abandon them, even if we say we are abandoning them only in practice and not in theory, for things which are done in practice can soon become things which are done in theory and if we give way and start withdrawing our rights it will soon be claimed that we have abandoned them completely.

The final word is on the question of political discussion. Of course this is a political Assembly. Its task may be to discuss defence, but the fact remains that it is an assembly of politicians representing seven nations. We are politicians, and that is why we are here, and we must be able to discuss politics.

Again, for some curious reason I cannot fathom, the political debates in this Assembly are

M. Kopf (suite)

l'Europe qu'au sein de cette Assemblée. Ce n'est que dans ces conditions que nous parviendrons à constituer une Assemblée efficace et incarnant les idées qui nous unissent et qui ont rassemblé ici les représentants de sept nations. Cette Assemblée ne reculerait pas devant la complexité des tâches qui lui seraient confiées, elle considérerait davantage le monde politique comme une entité et elle s'appliquerait de toutes ses forces à la réalisation de notre destin commun.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci M. Kopf.

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je suis très heureux, pour diverses raisons, que ce débat ait eu lieu. J'ai toutefois l'impression qu'il vous sera assez facile de prendre une décision à la fin des interventions, étant donné l'unanimité des vues exprimées. Je ne veux pas rompre cette unanimité, mais il me semble qu'une ou deux remarques supplémentaires ne seraient pas inutiles.

Oui, ce débat était nécessaire et nous avons eu raison de rejeter la motion de M. Lucifero, car, si nous ne défendons pas nous-mêmes nos droits et attributions, personne ne le fera pour nous. Dans la lettre que le Secrétaire Général a adressée au Président, et que nous avons sous les yeux, je crains de déceler, mais j'espère me tromper, le genre de choses qui me gênent toujours dans nos rapports avec les gouvernements. Au fond, je suis un anarchiste. Je n'aime pas les gouvernements. Je les tiens pour un mal nécessaire et ne reconnais leur utilité que lorsqu'ils sont contrôlés par les parlements. Ce que j'ai remarqué dans cette lettre, c'est qu'il semblait que ce fût l'inverse et qu'il entraînait dans les intentions du Conseil d'exercer un contrôle sur nous.

Le Conseil nous dit qu'il ne nous donnera plus d'exposé détaillé de ses vues. Il accepte votre observation, Monsieur le Président, en reconnaissant que nous avons tout pouvoir pour fixer notre propre ordre du jour ; mais, lorsque nous nous renversons dans nos fauteuils en nous réjouissant de tant de complaisance, il maintient que le rôle principal de l'Assemblée est d'examiner et commenter les activités du Conseil. C'est peut-être ainsi que les gouvernements conçoivent le rôle principal de l'Assemblée, mais ce n'est certainement pas celui qu'elle doit jouer en ce moment. Le rôle principal de l'Assemblée, comme de toute

assemblée parlementaire, est de jouer les trouble-fête et tant qu'elle n'y sera pas parvenue, elle n'aura pas rempli sa mission. Une assemblée ne s'acquitte pas de sa mission tant qu'elle ne soulève pas des questions auxquelles les gouvernements veulent se dérober et contraint ces derniers à y répondre. Je n'ai qu'une brève expérience du Conseil de l'Europe et de cette Assemblée, mais j'ai néanmoins remarqué que l'Union de l'Europe Occidentale s'y prenait parfois mieux que le Conseil de l'Europe. Je me souviens qu'à plusieurs reprises l'Union de l'Europe Occidentale a réussi à obtenir des réponses des ministres qui se trouvaient parmi nous, fait qui ne s'est jamais produit au Conseil de l'Europe.

Je serais curieux de savoir qui, le premier, a soulevé cette question. Votre communication, Monsieur le Président, n'est pas tout à fait claire sur ce point. Vous vous êtes exprimé à la forme passive et avez dit que la question de la compétence et de l'activité de l'Assemblée dans le cadre de cette compétence avait une fois encore donné lieu à une discussion au sein du Bureau.

Nous ne savons pas quel incident, si toutefois il y en a eu un, nous a fait revenir sur ce problème. Mais puisqu'il a été évoqué, il faut lui trouver une solution. Nous n'y parviendrons qu'en établissant une fois pour toutes que si nous voulons mener à bien notre tâche, laquelle consiste aussi bien à examiner les questions que le Conseil désire nous voir discuter que celles qu'il ne désire pas nous voir discuter, nous devons faire valoir tous les droits qui nous sont conférés par le Traité. Nous ne devons, en aucun cas chercher à les abandonner, même en prétendant ne le faire que sur le plan pratique et non sur le plan théorique, car on ne passe que trop vite de l'un à l'autre ; si nous fléchissons tant soit peu et commençons à négliger d'exercer nos droits, on prétendra bientôt que nous y avons définitivement renoncé.

Je voudrais enfin aborder la question des discussions politiques. Notre Assemblée est, bien entendu, une assemblée politique. Il lui incombe peut-être de discuter de questions de défense, mais il n'en demeure pas moins que c'est aussi une assemblée d'hommes politiques représentant sept pays. Nous sommes tous, tant que nous sommes, des hommes politiques ; c'est la raison pour laquelle nous sommes ici et c'est aussi pourquoi nous devons avoir la possibilité de discuter de problèmes politiques.

Là encore, pour des raisons que je ne parviens pas à m'expliquer, les discussions politiques qui

Mr. Kirk (continued)

much more satisfying than those in the Council of Europe Assembly. I think the answer is that the Council of Europe Assembly self-consciously stages political debates on a vast and wide range of subjects — so wide in fact that no continuity whatever has been found possible. On at least two occasions, as you will recall, Mr. President, we have been reduced to the complete fiasco of not being able to make up our minds on anything; whereas in this Assembly the politics are there, but they are incidental to other matters of concrete importance. Therefore, I say that I do not think there is any need to try to reach agreement with the Bureau of the Council of Europe or to try to lay down hard and fast rules. We discuss those politics necessary for the proper transaction of our business. That is our job. You know it, Mr. President, the Council knows it, and I know it; and so long as we all know that and its importance, we can get on with our job. Once we start to try to define terms we shall run into difficulty.

This debate has been useful from the point of view of reaffirming what is the right of the Assembly in theory and what it should be in practice. I hope the pernicious doctrine in the letter of the Secretary-General of 13th November which basically seeks to say that we are only to discuss what the Council wants us to discuss will be refuted once and for all.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Kirk. I think I ought to remove what appears to be a doubt in your mind that this question may have sprung from the Council. It did not. It sprang from among ourselves.

I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, earlier today I exercised the right of every member of this Assembly and voted for the procedural motion against the debate that is now taking place. Now, there are three remarks I would like to make.

What I was questioning was the Assembly's right to set a limit on its own competence, not the right of its members to decide whether or not to discuss any specific question. My first remark therefore, Mr. President, is that we all appre-

ciate the nicety of the scruples that led you to decide that the question of competence was a matter for the plenary session of the Assembly and not for the Bureau.

In the second place, I fully agree with all the remarks on both principle and practice made just now by my friend and colleague Mr. Bettiol, so that it only remains for me to add two further comments that seem to me to arise naturally from what he said and that aim at dissipating certain misunderstandings to which Document 98 might otherwise give rise. One of these points has already been mentioned by Mr. Kopf.

The Communication says that: "The Consultative Assembly is primarily interested in political affairs and would be led into defence questions as a secondary consideration. On the other hand, the WEU Assembly would be concerned primarily with defence questions and would be led into political questions as a secondary matter."

This is clear enough — even if it is only an authoritative re-statement of what has already been said by others — and the more so because, being a political Assembly, every problem we discuss is naturally political — not a technical military problem, but a political one. I would like to ask the gentlemen responsible for the Communication and for this distinction between primary and secondary matters, whether they think the problems of disarmament, disengagement, the Rapacki Plan and so on, that we have been discussing during the present session, are military or political. Obviously, they are both; it is quite impossible to separate the political from the military aspect. What is equally impossible is to say that this Assembly has two kinds of competence, primary and secondary. The Assembly plainly has a single competence, always a primary and never a secondary one. We may decide on practical grounds to operate some kind of distinction ourselves, but we cannot have two kinds of competence, one more important than the other.

My third and last comment is this. In paragraph 6 the Communication states that: "...the Assembly has a... duty... on any general political questions raised by the Ministers in [their] Report" and it is this, I think, that may cause misunderstanding. The Assembly is not only com-

M. Kirk (suite)

se déroulent dans cette Assemblée sont bien plus satisfaisantes que celles de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. Cela tient, à mon avis, au fait que l'Assemblée du Conseil de l'Europe aime organiser des débats politiques sur un si grand nombre de sujets que toute continuité est pratiquement impossible. Vous vous souviendrez sans doute, Monsieur le Président, qu'à deux reprises au moins, nous avons connu un fiasco total et n'avons pas réussi à prendre la moindre décision; ici, en revanche, les questions politiques sont évoquées, mais en relation avec d'autres questions concrètes. C'est pourquoi, je dis qu'il est inutile d'essayer de parvenir à un accord avec le Bureau du Conseil de l'Europe ou d'établir des règles strictes. Nous ne discutons de ces questions politiques que dans la mesure où elles sont indispensables à la bonne marche de nos travaux. C'est là notre tâche. Vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Président, le Conseil le sait, et je le sais également et aussi longtemps que nous aurons conscience de cela et de son importance, nous pourrions continuer notre travail. Dès que nous voudrions établir des règles strictes, nous nous heurterions à des difficultés.

Cette discussion a été utile en ce sens qu'elle a permis de réaffirmer quels étaient les droits de l'Assemblée en théorie et les droits qui devraient être les siens en pratique. J'espère que sera réfutée une fois pour toutes la doctrine pernicieuse exposée dans la lettre du Secrétaire Général du 13 novembre et selon laquelle nous ne sommes là que pour discuter des questions que le Conseil désire nous voir discuter.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Monsieur Kirk, je dois cependant dissiper le doute qui semble avoir effleuré votre esprit : cette question n'a pas été soulevée par le Conseil, mais par nous-mêmes.

La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, usant de la faculté reconnue à chaque député à l'Union de l'Europe Occidentale, j'ai été, moi aussi, de ceux qui ont voté en faveur de la question préalable. Je voudrais faire, à cet égard, trois observations.

Si je conteste à l'Assemblée le droit de limiter ses compétences, je ne lui conteste nullement celui de se mettre d'accord, en fait, pour décider s'il y a lieu ou non d'examiner un problème donné. Quoi qu'il en soit (et c'est là, Monsieur le

Président, ma première observation), je voudrais vous dire combien nous avons apprécié le scrupule et la délicatesse que vous avez eus de penser que la question de nos compétences devait être soumise à l'Assemblée, en séance plénière, et non au Bureau.

Je partage pleinement, quant au fond, les observations de principe et d'opportunité que notre ami et collègue, M. Bettiol, nous a présentées tout à l'heure et, par suite, je pense n'avoir à y ajouter que deux remarques complémentaires afin de dissiper une équivoque qui risquerait de naître à la lecture du Document 98, document introductif du débat. M. Kopf a déjà fait allusion à l'une d'elles.

La communication dit que : « L'Assemblée Consultative a essentiellement à connaître des affaires politiques et ne peut aborder les questions de défense que subsidiairement. D'autre part, l'Assemblée de l'U.E.O. a essentiellement à connaître des questions de défense et ne peut aborder les questions politiques que subsidiairement. »

Or, il est évident, selon d'autres avis autorisés qui ont déjà été donnés ici, que, comme nous sommes une assemblée politique, tout problème dont nous discutons ici est un problème politique et non pas un problème de technique militaire. Et je voudrais demander à nos collègues qui, dans leur communication auraient voulu faire le départ entre compétence principale et compétence subsidiaire, si les questions que nous avons discutées ces jours-ci, désarmement, désengagement, plan Rapacki, sont des questions d'ordre militaire ou des questions d'ordre politique. Il est évident qu'elles sont à la fois d'ordre militaire et d'ordre politique. Il est absolument impossible de dissocier leur aspect politique de leur aspect militaire. Mais ce qui n'est pas possible, c'est de donner à cette Assemblée une compétence essentielle et une compétence subsidiaire. Il est évident que l'Assemblée n'a qu'une compétence unique qui est toujours essentielle et jamais subsidiaire. Il pourra y avoir, pratiquement, des accords pour se partager les rôles, mais il ne peut pas y avoir une compétence primaire et une compétence secondaire.

Troisième et dernière observation. Le paragraphe 6 de la présente communication dit que : «... les devoirs de l'Assemblée portent... de fait, sur toutes les questions de politique générale soulevées par les Ministres dans [leur] rapport ». Or, il y a lieu, ici aussi, de dissiper une équi-

Mr. Badini Confalonieri (continued)

petent to discuss the questions raised by the Ministers in their Report but also at the request of any member and on its own initiative to discuss matters that have nothing to do with the Report at all.

I wished to draw attention to these two points, on which I take it we are all agreed, in order, as I say, to prevent any misunderstanding. That is all I have to say.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Badini Confalonieri.

I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — I think, Ladies and Gentlemen, the discussion so far can be summed up very briefly. If we are to reach a conclusion, we must be sure what we mean by the word "political". There is no such thing as "political" as opposed to "economic", "social", "cultural", or "military"; what does exist is an economic policy, a social policy, a cultural policy or a defence policy.

When the Treaty says that the aims of our Assembly are that the Member States should co-operate in economic, social, cultural and defence matters, it is obviously giving us the right to deal with questions of economic, social, cultural and military policy. So much for the question of aims.

With regard to the type of Assembly to which ours belongs (because I agree there can be either technical or political assemblies), its origins make it abundantly clear that it is a political Assembly. A far more fundamental reason, however, why we cannot go outside even the most restrictive interpretation that can be placed on the terms of our mandate as laid down in the Treaty is that we are not a national assembly with sovereign powers and hence the right to settle the question of our competence for ourselves.

Our origins are to be found in the various national Assemblies which ratified the Treaty, so that we here are obliged to remain within the

limits laid down by that Treaty. In reply to the variety of questions raised in the Report about our *de jure* as opposed to our *de facto* competence — the latter being something we can settle for ourselves along different lines — it seems to me that there is only one answer, and that the obvious one. Questions that, under the Treaty, come within our *de jure* competence cannot be restricted *de facto*, except in so far as the Treaty binds us not to duplicate the work of the other Assemblies. In other words, the work we do here must not be allowed to interfere with that done by other Assemblies elsewhere in connection with the same matters. This has nothing to do with any question of principle. The decision is one that must be taken afresh each time, on the merits of each individual case. So far as the principle goes, all we can do is solemnly to reaffirm our competence as laid down in the Treaty and give a resolute "No" to the three questions in the document before us.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Jannuzzi. I am obliged to you and to all the speakers who have guided the Bureau. In accordance with the conclusions contained in Document 98, the Assembly will no doubt wish to entrust the Bureau with the task of preparing a draft Resolution in the light of the debate which has just taken place. This draft will eventually be voted on by the Assembly.

Have you any objections?...

The Assembly has no objections.

It is, therefore, agreed.

9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly shall next meet tomorrow, Friday, 19th December, 1958, at 10.30 a.m., with the following Orders of the Day:

1. Policy of Member States of Western European Union (Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft amended Recommendation, Document 111).

Here, I might interpolate that we expect to have the pleasure of the presence of Mr. Luns,

M. Badini Confalonieri (suite)

voque. L'Assemblée n'est pas seulement compétente pour examiner les matières exposées par les Ministres dans leurs rapports, mais chacun des membres de l'Assemblée a un droit d'initiative, même en dehors du contenu du rapport du Conseil des Ministres.

Ayant, afin d'éviter toute équivoque, précisé ces deux points, sur lesquels je crois que tout le monde sera d'accord, je n'ai pas d'autres observations à faire, Monsieur le Président, et je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Badini Confalonieri.

La parole est M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — Il me semble, mes chers collègues, que la discussion peut se résumer de façon brève et formelle. Pour résoudre le problème, il importe d'établir d'abord le contenu et la valeur qu'il faut attribuer au terme « politique ». Il n'existe pas un terme « politique » s'opposant à « économique », « social », « culturel » et « défensif ». En revanche, il y a une politique économique, une politique sociale, une politique culturelle et une politique de défense.

Or, lorsque le Traité nous investit du mandat, en ce qui concerne l'objet de nos activités, de régler la coopération des Etats membres dans le domaine économique, social, culturel et défensif, il est évident qu'il nous laisse la faculté de nous occuper de politique économique, de politique sociale, de politique culturelle et de politique militaire. Voilà pour ce qui est de l'objet de nos débats.

Quant à la nature de notre Assemblée (car je reconnais qu'il peut y avoir des assemblées à caractère technique et des assemblées à caractère politique), il est indubitable que notre Assemblée, de par son origine, revêt un caractère politique. Mais il est une raison plus fondamentale encore qui ne nous permet pas d'outrepasser les termes de notre mandat, c'est-à-dire du Traité, même en l'interprétant d'une façon restrictive, c'est que nous ne sommes pas une assemblée nationale investie de pouvoirs souverains pour décider de nos compétences.

Tirant notre origine de toutes les assemblées nationales qui ont ratifié un certain Traité, nous avons l'obligation de rester dans les limites de ce

Traité. C'est pourquoi, lorsque, dans le rapport, on nous pose des questions relatives à notre compétence juridique, opposée à une compétence de fait que nous pourrions régler d'une manière différente, il me semble que la réponse doit être tout naturellement celle-ci. La matière qui nous est juridiquement attribuée par le Traité ne peut pas faire l'objet de limitations de fait. Il ne peut y avoir de limitation de fait que dans la mesure où le Traité nous interdit de superposer nos activités à celles des autres assemblées. C'est à-dire que nos activités ne peuvent pas empiéter sur celles exercées dans le même domaine par les autres assemblées. Mais il ne peut s'agir là d'une question de principe. C'est une question qu'il faut régler dans chaque cas où un conflit viendrait à surgir. Mais pour ce qui est du principe, nous ne pouvons que réaffirmer solennellement notre compétence, qui résulte de notre mandat, c'est-à-dire du Traité, et répondre résolument « non » aux trois questions posées en conclusion du Document 98.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Jannuzzi, je vous suis très reconnaissant, ainsi qu'aux autres orateurs qui ont bien voulu aider le Bureau de leurs conseils. Conformément aux conclusions contenues dans le Document 98, l'Assemblée désirera, sans aucun doute, confier au Bureau le soin de préparer un projet de résolution, à la lumière de la discussion qui vient d'avoir lieu. Ce projet sera soumis ultérieurement au vote de l'Assemblée.

Y a-t-il des objections ?...

L'Assemblée n'a pas d'objections.

Il en est ainsi décidé.

9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain, vendredi 19 décembre 1958, à 10 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation amendé, Document 111).

Ici, j'ouvre une parenthèse pour vous annoncer que nous pensons avoir le plaisir d'avoir

The President (continued)

Foreign Minister of the Netherlands, at about 10.45 a. m.

2. Speech by General Norstad, Supreme Commander Allied Powers in Europe.
3. State of European Security (Vote on the draft Recommendation contained in the

Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 105).

Are there any objections?...

There are no objections.

The Orders of the Day are therefore agreed to.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.55 p.m.)

M. le Président (suite)

parmi nous, M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, vers 10 h. 45.

2. Discours du général Norstad, Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe.
3. Etat de la sécurité européenne (Vote du projet de recommandation contenu dans le

rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 105).

Y a-t-il des objections ?...

Il n'y a pas d'objections.

L'ordre du jour est ainsi adopté.

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 55)

ELEVENTH SITTING

Friday, 19th December, 1958

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Policy of Member States of Western European Union (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft amended Recommendation, Doc. 111*)
Speakers: The President, Mr. Gaborit (*Chairman*), Mr. Corniglion-Molinier (*Rapporteur*), Mr. Fens.
4. Address by Mr. Luns, Minister of Foreign Affairs of the Netherlands.
5. Speech by General Norstad, Supreme Commander, Allied Powers in Europe.
Questions put by: Mr. Corniglion-Molinier, Mr. Fens, Mr. Margue, Mr. Pezet, Mr. Altmaier, Mr. Erler, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
6. State of European Security (*Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105*).
Speakers: The President, Mr. Blachstein, Mr. Bohy, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
7. Addition to the Agenda and Reference to Committee.
Speakers: The President, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Marquand, Mr. Gaborit.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.35 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 28.

3. Policy of Member States of Western European Union

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft amended Recommendation, Doc. 111)

The PRESIDENT. — The first item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the General Affairs Committee on the policy of member States of Western European Union and the vote on the draft Recommendation contained in Document 111.

I call Mr. Corniglion-Molinier, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. CORNIGLION - MOLINIER (*France*) (Translation). — The Chairman of my Committee would like to say a few words before I speak.

The PRESIDENT. — I call Mr. Gaborit, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. GABORIT (*France*) (Translation). — Mr. President, in connection with its examination of General Corniglion-Molinier's Report, my Com-

ONZIÈME SÉANCE

Vendredi, 19 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation amendé, Doc. 111*).
Interviennent : M. le Président, M. Gaborit (président de la Commission), M. Corniglion-Molinier (*rapporteur*), M. Fens.
4. Communication de M. Luns, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas.
5. Allocution du général Norstad, Commandant suprême des Forces alliées en Europe.
Ont posé des questions : M. Corniglion-Molinier, M. Fens, M. Margue, M. Pezet, M. Altmaier, M. Erler, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
6. Etat de la sécurité européenne (*Vote du projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105*).
Interviennent : M. le Président, M. Blachstein, M. Bohy, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
7. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission.
Interviennent : M. le Président, M. Badini Confalonieri, M. Marquand, M. Gaborit.
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 35 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation amendé, Doc. 111*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le premier point de notre ordre du jour est la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale et le vote du projet de recommandation contenu dans le Document 111.

La parole est à M. Corniglion-Molinier, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*). — M. le Président de la Commission désirerait dire quelques mots avant moi.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Gaborit, président de la Commission des Affaires Générales.

M. GABORIT (*France*). — Monsieur le Président, lors de l'examen du rapport de M. Corniglion-Molinier, la Commission a eu à débattre

1. Voir page 28.

Mr. Gaborit (continued)

mittee was obliged to discuss the international situation and, today's circumstances and the difficulties confronting European policy being what they are, the Committee feels it should ask for the Report to be withdrawn from the Agenda. May I therefore ask you, Mr. President, to withdraw the Report.

The PRESIDENT. — We have heard what the Chairman of the Committee has said.

I call the Rapporteur, Mr. Corniglion-Molinier.

Mr. CORNIGLION - MOLINIER (*France*) (Translation). — Mr. President, before I say anything else, I would like to pay a special tribute to the tenacity which a number of members of the Committee, and Dame Florence Horsbrugh in particular, have shown in the preparation of this draft Recommendation. I agree, however, with her and the rest of the Committee that, in the present international situation, our proposal had better be held over, as the Chairman has just said.

The PRESIDENT. — The Assembly has heard the proposal of the Chairman of the Committee concerned and of the Rapporteur.

Does any other Member wish to take the floor ? . . .

Since no other Member wishes to take the floor, and in view of what has been said by the Chairman of the Committee and the Rapporteur, the Assembly would no doubt wish to adjourn the debate on this Report.

Are there any objections to such a course ? . . .

There are no objections.

It is therefore agreed.

The PRESIDENT. — I think the Assembly will want me to say a word of appreciation of the fact that Mr. Luns, the Netherlands Foreign Minister, has been good enough to come to listen to our debates. As, no doubt, he knows, and you all know, we are expecting the arrival of General Norstad at any moment, but I think we would

like to register our appreciation, Mr. Luns, of your having graced us with your presence. If at any time you wish to take the floor, perhaps you would let me know.

While we await the arrival of General Norstad perhaps we could take the next item on the Orders of the Day which is the vote on the draft Recommendation on the State of European security, which was deferred from yesterday afternoon's Sitting at the end of the debate on the Report of Mr. Mulley. The draft Recommendation is contained in Document 105.

I remind the Assembly that the debate on this Report was closed during the Sitting yesterday afternoon. Any Representative who wishes to speak in explanation of his vote is limited to a period of five minutes by the terms of paragraph 7 of Rule 31 of the Rules of Procedure.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I want to raise a point of order. I was under the impression that we decided yesterday, at your suggestion, to postpone the vote on the draft Recommendation in Mr. Mulley's Report until after General Norstad's speech today. If I am not mistaken, you want to take the vote now. I personally have no objection to this, but I think we should abide by the decision we took yesterday and wait until General Norstad has spoken before proceeding to a vote.

The PRESIDENT. — You are quite right, Mr. Fens.

It has been represented to me that the vote on this Recommendation may be affected by what General Norstad has to say. Therefore, I will not take the vote until after the General has spoken. Since General Norstad has not yet arrived, and our business is dependent on his arrival, we will adjourn the Sitting for a few minutes until he arrives. The bell will ring when we are ready.

(The Sitting was suspended at 10.45 a.m. and resumed at 10.50 a.m.)

M. Gaborit (suite)

de la conjoncture internationale. Compte tenu des circonstances actuelles et notamment des difficultés que rencontre la politique européenne, la Commission a décidé, dans son ensemble, de demander le retrait de cette question de l'ordre du jour. C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de vous faire connaître la position de la Commission et de vous demander de retirer la question de l'ordre du jour.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous venons d'entendre la communication du président de la Commission.

La parole est maintenant au rapporteur, M. Corniglion-Molinier.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*). — Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à rendre hommage à la ténacité avec laquelle notre charmante collègue Dame Florence Horsbrugh et plusieurs autres membres de la Commission ont tenu à perfectionner, depuis de nombreux mois, le projet de recommandation. Je suis enfin d'accord avec elle et l'ensemble de la Commission pour estimer, qu'en raison de la conjoncture internationale cette proposition, ainsi que l'a dit fort justement le président de notre commission, doit être ajournée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'Assemblée vient d'entendre la proposition du président de la commission intéressée et du rapporteur.

Personne ne demande plus la parole ?...

Personne ne désirant prendre la parole et compte tenu de ce qui a été dit par le président de la Commission et par le rapporteur, je pense que l'Assemblée sera désireuse d'ajourner la discussion de ce rapport.

Y a-t-il des objections ?...

Il n'y a pas d'objections.

Il en est ainsi décidé.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'Assemblée voudra sans aucun doute que je dise tout d'abord à M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, que nous sommes très sensibles à l'honneur qu'il nous a fait de venir assister à nos débats. Comme il le sait sans doute, et comme nous ne l'ignorerons pas nous-mêmes,

nous attendons d'un moment à l'autre l'arrivée du général Norstad, mais auparavant je voudrais vous dire, Monsieur Luns, que nous vous sommes extrêmement reconnaissants d'être venu parmi nous. J'espère que vous voudrez bien me faire savoir si, à un moment quelconque, vous désirez prendre la parole.

En attendant l'arrivée du général Norstad, nous pourrions peut-être étudier le point suivant de notre ordre du jour, à savoir le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne dont l'examen avait été différé hier après-midi, à la fin de la discussion du rapport du M. Mulley. Le projet de recommandation est contenu dans le Document 105.

Je rappelle à l'Assemblée que la discussion de ce rapport a été close au cours de la séance d'hier après-midi. Conformément au paragraphe 7 de l'article 31 du Règlement, tout Représentant qui désirerait donner une explication de vote devra se limiter à un temps de parole de cinq minutes.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais soulever un point d'ordre. Nous avons, je crois, convenu hier que le vote sur la résolution concernant le rapport de M. Mulley n'interviendrait qu'aujourd'hui, après le discours du général Norstad. Si je ne me trompe, vous voulez procéder au vote maintenant. Personnellement, je n'y verrais aucun inconvénient mais, vu la décision que nous avons prise hier, j'estime qu'il faut, avant de passer au vote, attendre que le général Norstad ait parlé.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Vous avez tout à fait raison, Monsieur Fens.

On m'a fait observer que le discours du général Norstad pourrait éventuellement modifier le vote sur cette recommandation. Je ne mettrai donc cette dernière aux voix qu'après l'allocution du général. Le général Norstad n'étant pas encore arrivé et la suite de nos travaux dépendant de sa déclaration, nous allons suspendre momentanément la séance jusqu'à son arrivée. Je vous avertirai dès que nous pourrions la reprendre.

(*La séance, interrompue à 10 h. 45, est reprise à 10 h. 50*)

4. Address by Mr. Luns, Minister of Foreign Affairs of the Netherlands

The PRESIDENT. — As I announced to the Assembly before the adjournment, we have the privilege of having with us Mr. Luns of the Netherlands, who has very kindly said that he will address us for a short period. We very much appreciate his coming because, as Representatives will know, he has been immersed in the problems of N.A.T.O. During this Session the Assembly has had very nearly a record attendance of Ministers, and we would be very glad, Mr. Luns, to hear what you have to say to us.

Mr. LUNS (*Foreign Minister of the Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I have become enough of a politician during the last five or six years to find it extremely difficult to resist the temptation of making a speech. Although, therefore, I said when I arrived that I had no intention of addressing the Assembly, I am going to speak all the same and I am most grateful to you for giving me the opportunity.

Although you will be listening in a few moments to someone who is much better qualified than myself to speak on the burning questions of the day which appear on your agenda — especially those connected with N.A.T.O. — I think I might give you my impressions of the week that is just ending. From the point of view of international policy, this beautiful city of Paris has had an unusually active, not to say feverish, week. Benelux has been meeting and so have the six countries forming Little Europe; as you all know, O.E.E.C. has also held a series of discussions, the results of which have unfortunately not quite come up to our hopes; there has been a NATO session and lastly, of course, there is your own session which is taking place now.

Of all these meetings, Mr. President, I think the NATO meeting has been the most important. It was a meeting of our Foreign, Defence and, most vital of all, our Finance Ministers and I hope you will let me say a few words about it. You probably know this already, but you may be glad to hear me confirm the fact that few NATO meetings have been either so fruitful or, politically speaking, so satisfactory. The very fact

that, within a few hours of the opening meeting on Tuesday morning, our representatives had completed their discussion of the Berlin question by a unanimous vote shows that neither as individual countries nor as members of N.A.T.O. do we intend to give way before Russian threats. You will all have read the communiqué on Berlin but, eminently satisfactory as it is, I can assure you, Ladies and Gentlemen, that the discussions that preceded it were more satisfactory still. As Mr. Spaak said after it was over, instead of keeping the meeting secret and excluding outsiders, we ought to have arranged for it to be broadcast and televised throughout the world. Neither the meeting itself nor the decisions taken at it could have been bettered.

There is, too, another subject which I am certain General Norstad will be dealing with; I mean military decisions. I have no pretensions to being an expert, but I think I can safely say that the Supreme Commander of N.A.T.O. will also tell you that the streamlining, to use the English expression, of the various administrative, headquarters and technical arrangements, as already carried out by Benelux, will increase considerably the efficiency of the weapon we are spending so much money to forge.

When democracies form an alliance to meet an apparent danger, if that danger never actually materialises their determination is bound to falter by the time, say, two, four or eight years have passed. Our peoples are beginning to think there should be some reduction in the heavy military expenditure they are asked to bear. This represents a real danger and is, to my mind, yet another reason why the debate that ended yesterday at N.A.T.O. has been such a very useful one.

At the beginning of my little homily, Mr. President, I said that this week in Paris had been one of feverish diplomatic and political activity, and I think we ought to try to space out the meetings of our various organisations. Nevertheless, before I sit down I would like, speaking as a member of the Dutch Cabinet, to say how glad I am that your session should have taken place in Paris at the same time as that of N.A.T.O. I can assure you that the Resolution on Berlin, which, or so I understand, was adopted by acclamation and which expressed the determination felt by all the representatives here, was an extremely important one. It is often claimed that Ministers can take decisions but

4. Communication de M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Comme je l'ai annoncé à l'Assemblée avant la suspension de séance, nous avons le privilège d'avoir parmi nous M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, qui a eu l'amabilité de nous faire savoir qu'il prononcerait une courte allocution devant l'Assemblée. Nous lui sommes très reconnaissants d'être venu car, les Représentants ne l'ignorent pas, il est actuellement surchargé de travail à l'O.T.A.N. Au cours de cette session, un nombre exceptionnel de ministres nous ont honorés de leur présence et nous serons très heureux, Monsieur Luns, d'entendre maintenant ce que vous avez à nous dire.

M. LUNS (*Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas*). — Monsieur le Président, je suis devenu, au cours des cinq ou six ans qui viennent de s'écouler, assez politicien pour ne résister qu'à grand-peine à la tentation de prendre la parole. Aussi, bien que j'ai déclaré en arrivant parmi vous que je ne m'adresserai pas à l'Assemblée, je dirai quelques mots à tous, et je vous suis reconnaissant d'avoir bien voulu me donner la parole.

Quoique dans quelques instants une autorité plus compétente doive vous exposer les questions brûlantes à l'ordre du jour, surtout celles qui concernent l'O.T.A.N., je crois pouvoir vous donner quelques impressions sur la semaine qui se terminera demain. Rarement, Monsieur le Président, a-t-on vu une telle activité, aussi fébrile au point de vue politique internationale, dans cette magnifique capitale de la France qu'est Paris. Il y a eu des réunions du Benelux ; les Six de la Petite Europe se sont concertés ; ainsi que vous le savez tous, l'O.E.C.E. a connu des débats dont les résultats, malheureusement, n'ont pas entièrement répondu à nos espoirs ; l'O.T.A.N. s'est réunie et, en fin de compte, vous-même, Assemblée de l'U.E.O., vous tenez votre session.

Monsieur le Président, la réunion de l'O.T.A.N., à mon avis, a été la plus importante ; vous me permettrez sans doute de dire quelques mots sur cette très importante réunion des ministres des Affaires étrangères, de la défense et surtout des finances ; probablement ne vous apprendrai-je rien, mais peut-être aimerez-vous en entendre la confirmation de ma part : rarement une réunion de l'O.T.A.N. fut si fruc-

teuse et politiquement si bonne. Le fait que le matin même de l'ouverture, mardi dernier, on ait su clore en quelques heures la discussion sur le problème de Berlin, par un avis unanime des pays présents, marque la ferme décision de l'Alliance et de nos pays de ne pas céder devant la menace russe. Vous avez tous lu le communiqué de Berlin : il est excellent, mais je vous assure, Mesdames, Messieurs, qu'en fait, les pour-parlers furent encore meilleurs. Ainsi M. Spaak l'a dit aussitôt après cette séance, on aurait dû téléviser et radiodiffuser dans le monde entier cette réunion restreinte et secrète. J'estime donc que cette réunion et les décisions qui y ont été prises ont été excellentes.

Il est un autre point dont, j'en suis certain, le général Norstad va nous parler : c'est celui des décisions militaires. Je ne me permettrai pas de donner un avis d'expert, mais je crois pouvoir anticiper sur l'exposé du commandant en chef de l'O.T.A.N. en déclarant que l'initiative de "*stream lining*", si vous me permettez cette expression anglaise, à laquelle est associée le Benelux par les divers organismes administratifs, de commandement et de nature technique, contribuera puissamment à augmenter l'efficacité de l'arme que nous forgeons avec l'argent que nous dépensons.

Monsieur le Président, lorsque, dans nos démocraties, on forme une alliance pour parer à un danger qui apparaît, s'il persiste sans se matérialiser, des hésitations se manifestent après deux, quatre ou huit années, et nos peuples voudraient bien voir supprimer les lourdes charges militaires que nous devons supporter. Ce danger est réel et, à mes yeux, la discussion qui s'est terminée hier à l'O.T.A.N. a été, de ce point de vue également, des plus utiles.

Monsieur le Président, au commencement de cette petite homélie, j'ai signalé qu'a régné à Paris, cette semaine, une activité diplomatique et politique fébrile ; j'estime souhaitable un espacement des réunions des diverses organisations. Je veux terminer en vous déclarant combien, en tant que ministre hollandais, je suis heureux que votre session se soit tenue à Paris en même temps que celle de l'O.T.A.N. Je vous assure que la résolution sur Berlin qui, si je suis bien informé, a été adoptée par acclamations et qui traduit la volonté des représentants du peuple ici réunis, a été extrêmement importante. On prétend souvent que les ministres peuvent prendre des décisions. En fait, ce sont

Mr. Luns (continued)

those decisions must, in the long run, stand or fall by decision of our parliamentary representatives, and I feel sure that when you all go home you will be taking back to your own parliaments something of the spirit of your common decision. This seems to me an excellent thing.

Now it only remains for me to apologise for having kept General Norstad waiting and to wish you a fruitful session. If political circumstances permit and I find myself still occupying the same office when the new Dutch Government is formed, I shall have the pleasure of addressing you again.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Luns. I can assure you that you will always be extremely welcome in this Assembly. We appreciate the fact that you have been able to tear yourself away from the important consultations which are going on in Paris just now in order to come and be present among us. In the name of the Assembly I thank you very much.

5. Speech by General Norstad, Supreme Commander, Allied Powers in Europe

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is a speech by General Norstad, Supreme Commander of the Allied Powers in Europe, whom I have the greatest of pleasure in welcoming to this Assembly.

Before General Norstad addresses us perhaps I could remind him, although I am sure he does not need such a reminder, that we are the only official parliamentary assembly in Europe concerned with questions of defence. It is in that capacity that we take so much interest in all defence measures and it is that which prompts us to welcome him here today. I am perfectly certain that from him we shall gather much that will be of interest and of value in our deliberations, which will lead us — and this is the important matter — to come to reasonable and sensible conclusions.

The General has told me that, within the limits of security no doubt, he will be prepared

to answer such questions as Representatives care to put after he has addressed us.

General NORSTAD (*Supreme Commander, Allied Powers in Europe*). — It is a very great pleasure for me to meet this very distinguished group and to have this chance to discuss with you matters of mutual concern and subjects of very real importance to the nations of Europe, and in fact to all the members of the Alliance of which we are a part.

I have had the pleasure and privilege of meeting before with Committees of this organisation, particularly with the Defence Committee, but this is the first time I have appeared before a full meeting of the Assembly. I am very grateful, Mr. President, for the opportunity that you have given me.

The two very important meetings that have been held in Paris this week — the Ministerial meeting of the North Atlantic Council, and this Assembly of Western European Union — have been conducted in a very special atmosphere — an atmosphere that has been coloured, if not created, by the Soviet threat to the freedom of Berlin, and by Mr. Khrushchev's repetition of his menacing gestures to the people of Europe, and the West in general. But if we here have noted Mr. Khrushchev's words, we have felt even more strongly the force of the action of the people in West Berlin in courageously rejecting the Soviet proposals, and we have all been inspired to a rededication of our effort and determination by the statement of strength and unanimity forcefully announced by the North Atlantic Council this week.

When you, Mr. President, invited me to talk to this meeting, you mentioned several specialised subjects that you felt would be of particular interest to this Assembly. In response to your request, I shall address myself to those particular subjects later, but I would first like to take advantage of this opportunity to ask you to join me in taking a brief and very broad look at our basic strategy, so that some of the individual subjects that we will discuss later may be considered in a proper context.

M. Luns (suite)

les parlementaires qui, en fin de compte, devront prendre ou approuver les décisions et je suis certain que vous tous, lorsque vous rentrez dans vos capitales, vous apporterez dans vos parlements quelque chose de votre décision commune ; je ne peux que m'en féliciter.

En vous priant de m'excuser d'avoir fait attendre le général Norstad, je termine en vous souhaitant encore un travail fructueux. Si les circonstances politiques le permettent, si la formation du gouvernement néerlandais consolide la position provisoire dans laquelle je me trouve, j'aurai encore le bonheur de vous adresser la parole.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie beaucoup M. Luns. Je puis vous assurer que vous serez toujours le bienvenu à cette Assemblée. Nous sommes heureux que vous ayez pu vous libérer des importantes consultations qui ont lieu à Paris en ce moment pour venir parmi nous. Au nom de l'Assemblée, je vous adresse tous nos remerciements.

5. Allocution du Général Norstad, Commandant suprême des Forces alliées en Europe

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le point suivant de notre ordre du jour est le discours du général Norstad, Commandant suprême des Forces alliées en Europe, auquel j'ai le plus grand plaisir à souhaiter la bienvenue ici.

Avant que le général Norstad ne prenne la parole, j'aimerais lui rappeler, bien que ce soit certainement inutile, que nous sommes la seule Assemblée parlementaire européenne qui s'occupe de questions de défense. C'est à ce titre que nous nous intéressons aussi vivement à toutes les mesures prises en matière de défense et c'est ce qui nous a incités à demander au général Norstad de venir parmi nous aujourd'hui. Je suis absolument sûr que les informations qu'il nous donnera seront d'un très grand intérêt et d'une très grande valeur pour nos délibérations, et que nous parviendrons ainsi, et c'est là l'important, à des conclusions raisonnables et pertinentes.

Le général m'a fait savoir que, dans les limites imposées par le respect du secret militaire,

il était disposé à répondre à toutes les questions que les Représentants désireraient lui poser après son discours.

Général NORSTAD (*Commandant suprême des Forces alliées en Europe*) (Traduction). — C'est pour moi un très grand plaisir de rencontrer des personnalités aussi éminentes et d'avoir ainsi l'occasion de m'entretenir avec vous de problèmes d'intérêt commun et de sujets revêtant une importance très réelle, non seulement pour les nations européennes, mais aussi pour tous les autres membres de cette Alliance dont nous faisons partie.

J'ai déjà eu le plaisir et l'honneur d'être entendu des commissions de cette organisation et de la Commission de Défense en particulier, mais c'est la première fois que je m'adresse à l'Assemblée plénière. Je vous suis très reconnaissant, Monsieur le Président, de m'en avoir donné la possibilité.

Les deux très importantes réunions qui se sont tenues à Paris cette semaine, celle des Ministres du Conseil de l'Atlantique Nord et l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, se sont déroulées dans une atmosphère très spéciale ; une atmosphère marquée, sinon créée, par la menace que les Soviets font peser sur la liberté de Berlin et par les gestes d'intimidation réitérés de M. Khrouchtchev envers les peuples européens et de l'Occident en général. Mais, si nous avons pris note ici des paroles de M. Khrouchtchev, nous n'en avons que ressenti plus intensément encore la valeur du geste accompli par la population de Berlin-Ouest qui a courageusement rejeté les propositions soviétiques ; c'est ce geste qui nous a donné le courage de renouveler nos efforts et de réaffirmer notre détermination, comme on a pu le constater cette semaine dans la déclaration ferme, unanime et catégorique du Conseil de l'Atlantique Nord.

Monsieur le Président, lorsque vous m'avez invité à prendre la parole ici, vous avez mentionné plusieurs sujets qui, selon vous, intéressaient tout particulièrement cette Assemblée. Pour satisfaire à votre demande, je me pencherai plus tard sur ces sujets, mais je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour vous demander de bien vouloir faire avec moi un rapide tour d'horizon de notre stratégie générale, afin que quelques-uns des sujets dont nous discuterons ultérieurement puissent être étudiés dans leur véritable contexte.

General Norstad (continued)

I think the proper starting point is a discussion of our basic military philosophy — our basic military doctrine — so I shall start by discussing our concept and our strategy. The entire NATO defence structure is based on the principle of the deterrent, and on our desire — agreed to in 1949 when the North Atlantic Treaty Organisation was created, and reaffirmed and reiterated many times since — to prevent a war. This has given rise to increased emphasis on the word “deterrent”.

To us, “deterrent” consists of three essential elements. The first of the elements is the retaliatory forces — the heavy, strategic striking forces, with which you are familiar. There is a second and equally essential element of deterrent, and that is the shield forces — the land, air and sea forces that are charged with the responsibility of holding the forward line of NATO country, and to which all our countries make a very important and essential contribution. Those are the two force components of the deterrent. The third essential component, of course, is the will, the determination of our countries, individually and collectively, to use these forces for the purpose for which they are intended, should it become necessary to do so.

The effectiveness of the retaliatory forces, the heavy strategic forces, has made a very significant contribution to the deterrent — to the prevention of war — in past years. They continue to be effective, and, from the technical standpoint, there is no reason why they should not continue to be effective in the future.

In recognition of this effectiveness, we feel that it is improbable, if not impossible, for the Soviets to face up to making a decision to provoke a great war, because the cost, as a result of these retaliatory forces, would be too great. For this reason, emphasis and importance is added to the shield forces, and to their function in NATO Europe because of the particularly critical and sensitive nature of this area. I think we can all agree that while the pressure and the force of the Soviets may be employed in

many fields and in many parts of the world, the focus of their attention will always be in this Atlantic Community, because this does represent the heart and the soul of the West.

With this background, we in the NATO military establishment and, more particularly, in my headquarters, have considered the problem of the defence of the NATO area. We have first arrived at the broad objectives that must be achieved by any concept or strategy — any valid strategy — for this time, and in the NATO area.

These broad objectives are the following. First, we believe that we must create a pause, a delay in any action that may have started, a break in the continuity of any action or any incident whether it be as the result of deliberate design, accident, mistake, or error of judgment. We believe we must have the means to force this pause and, in this period of pause, we must have the means of compelling a conscious decision on the aggressor, that he is either going to war or is not going to war. That is, we must prevent his moving, or slipping, or sliding into a dangerous decision, without it being a conscious decision to do so.

The next objective must be that in the period of this pause, when this decision is being taken, we must constantly confront the aggressor with the full and total price of his aggression. We must not let him risk the danger there is when he is required to look at only one small piece of the cost — one small part of the price. The mission of our shield forces is calculated to meet these particular objectives.

This mission has a basic task of providing for the defence of our people and our countries. In the first instance, when the Treaty was signed, the compelling force behind the signing of the Treaty was the concern about our security, and the member countries joined forces to provide for their collective defence. It is our judgment that as long as it is reasonable for us to make real provision for this defence we cannot do less, and we so provide in all our plans and military activity. That can be considered as one almost classical function of the shield forces.

A more important function is the contribution that these forces can make to the deterrent, to

Général Norstad (suite)

Je pense que le point de départ le plus approprié serait la discussion de notre philosophie militaire générale, autrement dit de notre doctrine militaire de base. Je commencerai donc par exposer nos principes et notre stratégie. La structure militaire tout entière de l'O.T.A.N. est fondée sur le principe de la force de dissuasion et sur notre désir commun d'empêcher une guerre, désir qui se concrétisa en 1949, lors de la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et que nous avons depuis réaffirmé à maintes reprises. C'est la raison pour laquelle nous mettons de plus en plus l'accent sur l'expression « force de dissuasion ».

A notre avis, trois éléments essentiels composent cette « force de dissuasion ». Le premier est constitué par les forces de représailles, ces forces d'intervention stratégiques puissantes que vous connaissez bien. Il y a un second élément, tout aussi essentiel, ce sont les forces du bouclier, c'est-à-dire les forces terrestres, navales et aériennes auxquelles incombe la responsabilité de protéger les défenses avancées de la zone de l'O.T.A.N. ; tous nos pays apportent à ce bouclier une contribution très importante, essentielle même. Tels sont les deux éléments qui composent la force de dissuasion. Le troisième élément essentiel est naturellement la volonté, la détermination de nos pays, aussi bien individuellement que collectivement, d'utiliser cette force le cas échéant, mais aux seules fins auxquelles elle est destinée.

Ces dernières années, l'effet produit par l'existence de forces de représailles, de forces stratégiques importantes, a largement contribué à développer la force de dissuasion, autrement dit à empêcher la guerre. Elle continue d'agir efficacement et, du point de vue technique, il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même dans l'avenir.

C'est parce que nous sommes conscients de cette efficacité que nous estimons improbable, sinon impossible, que les Soviétiques envisagent de prendre une décision qui provoquerait une guerre généralisée car le prix, du fait de ces forces de représailles, en serait trop élevé. C'est la raison pour laquelle on attache de plus en plus d'importance aux forces du bouclier et au rôle qu'elles peuvent jouer dans l'Europe de l'O.T.A.N., étant donné le caractère particulièrement névralgique et vulnérable de cette zone. Nous reconnaissons tous,

je pense, que, si la pression et la force des Soviétiques s'exercent en bien des domaines et dans bien des parties du monde, le centre de leur attention restera toujours la communauté atlantique, car celle-ci symbolise le cœur et l'âme de l'Occident.

C'est en tenant compte de tous ces facteurs que les cadres militaires de l'O.T.A.N. et, plus particulièrement mon quartier général, ont étudié le problème de la défense de la zone de l'O.T.A.N. Nous sommes tout d'abord parvenus à fixer dans leurs grandes lignes les objectifs qui doivent être atteints grâce à l'application de principes généraux ou d'une stratégie adaptés à notre époque et à la zone de l'O.T.A.N.

En gros, ces objectifs sont les suivants: tout d'abord, nous estimons qu'il faut provoquer une pause, un délai, dans toute action militaire qui aurait été éventuellement déclenchée, une solution de continuité dans toute action ou incident éventuel, qu'il s'agisse d'un acte délibéré, d'un accident, d'une faute ou d'une erreur de calcul. Nous estimons que nous devons avoir les moyens de provoquer cette pause et de la mettre à profit pour forcer l'agresseur à choisir en toute connaissance de cause entre la paix et la guerre. En d'autres termes, nous devons l'empêcher de glisser ou de se laisser entraîner dans une guerre sans en avoir pesé, au préalable, toutes les conséquences.

L'objectif suivant consiste à faire constamment sentir à l'agresseur, pendant la période de pause, et au moment où cette décision est prise, tout le prix qu'il aura à payer. Nous ne devons pas lui laisser courir ce risque réel en ne lui mettant sous les yeux qu'une petite partie seulement des conséquences qu'il aura à subir. C'est en fonction de ces objectifs précis que nous avons conçu notre bouclier.

Les forces du bouclier ont avant tout pour mission d'assurer la défense de nos peuples et de nos pays. Le principe même qui a conduit à la signature du traité est la sauvegarde de notre sécurité et c'est pourquoi les pays membres ont accepté de contribuer ensemble à la défense collective. A notre avis, aussi longtemps qu'il sera raisonnable d'assurer réellement une telle défense, nous ne pourrions nous en dispenser et c'est à ce but que répondent tous nos plans et notre activité militaire. Ceci peut être presque considéré comme la fonction pour ainsi dire classique des forces du bouclier.

Une fonction plus importante encore de ce bouclier est la contribution qu'il peut apporter à la

General Norstad (continued)

the prevention of war. As I have indicated, all our basic doctrine is based on the principle of the deterrent, and consequently our most important task and mission is to contribute to the deterrent.

If we have adequate forces, adequately equipped, deployed in the forward line, forces that are considered sufficient in number and adequate in equipment, then we can deal decisively with situations up to a major effort. This would compel a pause. Force would meet force, and that incident or event would give the pause where a decision would be compelled, a conscious decision to bring up greater force to penetrate; involved in that decision would be not only a consideration of the shield forces in immediate opposition but there would also have to be considered the full effect and force of all the forces and factors that make up the deterrent, including the heavy strategic forces.

Failure to have such a force deployed in the forward line would, we believe, invite a series of incidents and would leave us with no warning and no response which was adequate to the event.

I am not suggesting here that these forces are designed for the purpose of participating in so-called minor engagements or limited wars. What I do say is that the existence of these shield forces, adequately equipped, since they can be decisive in their action against anything except a general war, will serve to prevent such incidents from occurring. I would be very concerned about any incident regardless of the decision behind it; that is, whether it was intended to be a limited or unlimited effort. I would be very concerned about the danger of it rapidly expanding. We believe that the presence of the means of dealing decisively with the broad range of situations will prevent these situations from arising.

We have been involved in the last few months in a detailed consideration of a study which includes a statement of the force requirements necessary to achieve these objectives to carry out these particular missions. I think it may be interesting to the Assembly to trace very briefly the development of such a study, to go through the general planning cycle.

The source of such a military study is, of course, the political directive, a statement of the political aims or objectives to be achieved. On this basis the commanders, in the case of the NATO forces the Supreme Allied Commanders, prepared, with their international staffs, a general concept, a military plan, leading to a statement of force requirements. These statements are processed and consolidated by the Standing Group; that is the military body which serves as the executive agency for the Military Committee, which is located in Washington and consists of representation from France, the United Kingdom and the United States, but with representations from other countries on the staff of the organisation.

When it is processed by that organisation it is then passed to the Military Committee. The Military Committee consists of the senior representatives of each of the member countries of the Alliance. It is then modified or approved and forwarded for action by the Council. In the process of consideration by the Military Committee, these proposals or force requirements are considered by the chiefs of staff of the military establishment and by the Governments of the individual countries of the Alliance, and, finally, they are passed to the Council, and the Council takes action and puts the political stamp of approval on the proposals. So I think it is safe to say that these studies bear the approval of all the military authorities within the Alliance and they have been given the stamp of approval, from the political standpoint, by the Council itself.

This present cycle started between eighteen months and two years ago, but it really goes back farther than that because this particular statement of force requirements is a descendant, and a legitimate descendant, of all the studies and plans that have been made by the military authorities since 1951 when they were first established. This particular proposal involves many things which are different. It involves some things which are drastically different, as they must be because of the changing situation and the changing equipment. But it still is a descendant, and a direct descendant, of all the plans and all the studies that have been made within the Alliance in the last eight years.

I am not going to discuss any details of deficiencies or adequacies in the proposals made by the individual countries to meet these re-

Général Norstad (suite)

force de dissuasion. Comme je l'ai indiqué, toute notre doctrine repose sur le principe de la dissuasion et, en conséquence, notre mission, notre tâche la plus impérieuse, est de contribuer à cette force.

Si nous possédons des forces suffisantes et bien armées, et qui soient considérées comme telles, déployées sur les lignes avancées, il nous sera possible d'intervenir de façon décisive, juste avant que ne risque d'éclater un conflit majeur. Il s'ensuivra forcément une pause. La force fera face à la force et cet incident, cet événement, donnera à l'adversaire le temps de réfléchir avant de prendre une décision, la décision consciente d'engager des effectifs plus nombreux ; il lui faudra alors, non seulement tenir compte des forces du bouclier qui seraient prêtes à entrer immédiatement en action, mais encore de tous les éléments qui composent la force de dissuasion, y compris des forces stratégiques d'intervention massive.

Si nous néglignons de déployer ces forces sur nos lignes de défense, nous serions à la merci d'une série d'incidents qui risqueraient de nous prendre à l'improviste et nous empêcheraient de réagir comme il convient.

Je ne veux pas dire que ces forces ont été conçues dans le seul but de participer à des engagements prétendus mineurs ou des conflits limités. Ce que je dis, c'est que l'existence de forces de bouclier bien équipées, pouvant jouer un rôle décisif dans tous les cas, sauf celui d'une guerre généralisée, doit pouvoir empêcher de tels incidents. Je serais très inquiet si un incident quelconque éclatait, quelle que soit la décision qui l'ait motivé, qu'un effort limité ou illimité ait été prévu. Je craindrais fort de le voir prendre rapidement des proportions dangereuses. Nous estimons que l'existence de moyens permettant d'agir d'une façon décisive dans la plupart des cas qui pourraient se présenter, les empêchera, par là même, de se produire.

Au cours des derniers mois, nous avons eu à étudier en détail un document qui expose les besoins en forces qu'exigent ces objectifs et ces missions particulières. Il vous intéressera, je crois, d'entendre un bref historique de cette étude et de connaître les différents stades du processus d'élaboration des plans.

A l'origine de cette étude, il y a évidemment la directive politique qui précise les buts ou objectifs politiques à atteindre. Sur cette base, les commandants et, dans le cas des forces de l'O.T.A.N., les commandants suprêmes alliés, élaborent, avec leurs états-majors internationaux, un concept d'ensemble, un plan militaire qui aboutit à un exposé des besoins en forces. Ces exposés sont à leur tour étudiés et assemblés par le groupe permanent ; ce dernier est l'organisme militaire qui fait fonction d'agent exécutif du comité militaire ; il siège à Washington et est composé de représentants de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, mais son personnel comprend également des représentants d'autres pays.

Une fois analysé par cet organisme, l'exposé des besoins est ensuite transmis au Comité militaire. Le Comité militaire est composé de hauts représentants de chacun des pays membres de l'Alliance. Cet exposé est alors modifié ou approuvé et transmis au Conseil pour décision. Lorsque ces besoins sont soumis au Comité militaire, ils sont examinés par les chefs d'état-major et par les gouvernements des pays membres de l'Alliance, puis finalement transmis au Conseil. Celui-ci prend sa décision et sanctionne ces propositions sur le plan politique. Je pense donc que l'on peut affirmer que ces besoins obtiennent la pleine approbation des autorités militaires de l'Alliance et sont sanctionnés par le Conseil lui-même sur le plan politique.

Le cycle actuel des consultations a commencé il y a un peu moins de deux ans, mais, en réalité, son origine est beaucoup plus ancienne, car cet état des besoins en forces est un descendant et un descendant légitime de toutes les études et de tous les plans effectués par les autorités militaires dès leur création, en 1951. La proposition en question comporte nombre d'éléments très différents. Certains d'entre eux sont même diamétralement opposés, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné l'évolution de la situation et du matériel. Mais elle est malgré tout un descendant, et un descendant direct, de tous les plans et études effectués dans le cadre de l'Alliance au cours des huit dernières années.

Je n'ai pas l'intention d'examiner en détail dans quelle mesure les propositions faites par les pays respectifs pour répondre à ces besoins sont

General Norstad (continued)

quirements. The present study is one designed to meet the requirements up to 1963, and there are proposals for a phased development up to that date, four or five increments.

If I said I was satisfied with the first increment, there might be a tendency on the part of some of you to accuse me of complacency — and you would be right. I might fear that some of you might take that as an invitation not to do as well next year — which could be disastrous. So I am not going to discuss this. But I will say, in general, of this first step — it is only the first step — were I compelled to put a label on it, that it is not particularly satisfactory as a first step. We are moving forward and I am very pleased that we have started on this forward move. The adequacy of this first step will be determined only by successive steps. But if this means that we have taken a stride forward to accomplish the 1962-1963 goal, then it is satisfactory. If the next few increments do not follow as they should, then, of course, this will not be satisfactory. But I am very favourably impressed with the action and the attitude of the Council, and of the military representatives present at the meeting this last week, in dealing with this subject. I think they put something constructive behind it, and great efficiency and great emphasis on it.

There are the other factors which influence our strength and our readiness in addition to the forces. The present proposals, the forces and equipment, are based on the introduction of new weapons to keep pace with scientific developments and to give a decisive quality to the shield forces and permit us to carry out our task on the basis of minimum forces. We have introduced — it is a planned introduction — a very wide range of new weapons for this purpose. These new weapons involve some new problems. One of the subjects that your President suggested I should discuss is the matter of common infrastructure. We have used this system for a number of years, as you know, to provide for common funding by the Alliance of certain

fixed installations which are required to support our military forces.

There are two types of such installations. There are the purely national force facilities, or the facilities which are funded and supported by national means. Then there are those commonly funded by the Alliance. The general criteria which are applied in testing any particular project or category of projects to determine its eligibility for international financing are, broadly, three. They must be fixed buildings, installations or constructions; they must be essential to the training or to the operation of the NATO forces; and they must have a relatively high degree of common use or common interest.

I would say that since 1958 — this goes back to the Western Union — 1950 actually — which was the first slice of the infrastructure programme, there has been spent somewhere round £450 million to £500 million. That is, in a period of almost ten years we have spent about £450 million. Of this the major item has been airfields, particularly in earlier days, and about 50 % of this amount of money has gone into airfields. About 23 % has gone into signal installations and about 15 % into petroleum products and the distribution of petroleum products.

The first Slice in 1950 of the infrastructure amounted to about £35 million. The peak was achieved in 1952 which was several times — I am not going to give precise figures, because all these figures are subject to some qualification — but several times that amount. And the ninth Slice, the Slice that is now being considered, the next year, is, for normal purposes, back to about where it was in 1950. That is, the peak of normal expenditure has been achieved; but we have added on to that the question of certain new categories which may require at least consideration for common funding and which may add to this figure.

In these new categories are special ammunition storage; the site or the bases for surface-to-air missiles, that is for air defence missiles; bases or sites for surface-to-surface missiles; intermediate range ballistic missile sites; early warning radar, etc., and other components of the air

Général Norstad (suite)

satisfaisantes ou non. Le plan actuel est conçu pour répondre aux besoins jusqu'en 1963. D'ici là, l'application de ce plan doit se faire en plusieurs étapes, l'augmentation des forces se faisant en quatre ou cinq paliers successifs.

Si je vous disais que la première augmentation me semble satisfaisante, quelques-uns d'entre vous pourraient à bon droit m'accuser de faire preuve d'un optimisme exagéré. J'aurais tout lieu de craindre que certains d'entre vous considèrent cette remarque comme une invitation à relâcher leurs efforts l'année prochaine, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses. Aussi, ne vais-je pas discuter de cette question. Mais, en ce qui concerne cette première étape, car ce n'est que la première étape, si je devais absolument porter un jugement, je dirais que, dans l'ensemble, elle n'est pas particulièrement satisfaisante, précisément en tant que première étape. Nous allons de l'avant et vous me voyez très heureux de constater que le mouvement est amorcé. Mais seul le déroulement des étapes suivantes nous apprendra si la première a été satisfaisante. Si cela signifie cependant que nous avons fait un pas en avant vers le but que nous nous sommes fixé pour 1962-1963, nous avons lieu d'être satisfaits. Mais, si les prochaines étapes ne suivent pas leur cours normal, alors, naturellement, cette première étape n'aura pas été satisfaisante. Pourtant, la ligne d'action et l'attitude adoptées par le Conseil et les représentants militaires qui ont assisté la semaine dernière à notre réunion ont fait sur moi la meilleure impression. Ils ont, je crois, apporté des éléments constructifs, d'une grande efficacité et d'une grande force.

Mais, en dehors de la question des forces armées, d'autres facteurs encore influent sur notre potentiel militaire et notre bonne volonté. Les propositions actuelles concernant les forces et le matériel, sont fondées sur l'introduction de nouvelles armes permettant de marcher de pair avec les découvertes scientifiques et de donner aux forces du bouclier un caractère décisif grâce auquel nous pourrions nous acquitter de notre tâche sur la base de forces aussi restreintes que possible. Nous avons formé le projet d'introduire à cet effet une gamme très importante d'armes nouvelles. Ces dernières ne manquent pas de soulever de nouveaux problèmes. Parmi les questions que votre Président a suggéré que j'expose ici, se trouve celle d'une infrastructure commune. Comme vous le savez, nous utilisons ce

système depuis un certain nombre d'années, pour financer en commun, dans le cadre de l'Alliance, certaines installations fixes nécessaires au soutien des forces militaires.

Ces installations sont de deux sortes : il y a celles qui sont purement nationales, c'est-à-dire celles qui sont construites aux frais du pays lui-même, et il y a celles qui sont financées en commun par l'Alliance. Pour déterminer si un projet particulier ou une catégorie de projets répondent aux conditions requises pour bénéficier d'un financement international, on a recours en gros, à trois critères. Ces bâtiments, installations ou constructions doivent être fixes ; ils doivent de plus être indispensables à l'entraînement ou aux opérations des forces de l'O.T.A.N. ; enfin, le degré d'utilisation ou d'intérêt qu'ils présentent pour la défense commune doit être suffisamment élevé.

Depuis 1948, ceci remonte à l'Union Occidentale (Organisation du Traité de Bruxelles), je veux dire en fait, depuis 1950, année de la première tranche du programme d'infrastructure, environ £ 450 à 500 millions ont été dépensés. Je dis bien £ 450 millions environ en un peu moins de dix ans. Cette somme a été essentiellement affectée à la construction d'aérodromes, surtout au début ; en fait, 50 % environ ont été utilisés de cette façon ; 23 % ont servi à construire des installations de télécommunications, et 15 % environ des installations pétrolières et de distribution des produits pétroliers.

En 1950, la première tranche de l'infrastructure a coûté environ £ 35 millions. Le maximum a été atteint en 1952. Je ne vous citerai pas de chiffres, ils sont tous plus ou moins sujets à caution, mais les dépenses totales représentaient plusieurs fois cette somme. En ce qui concerne la neuvième tranche, celle que nous examinons en ce moment, nous devrions, sauf imprévu, revenir l'année prochaine au chiffre de 1950. Autrement dit, le maximum des dépenses normales a été atteint. Mais, si on ajoute à cela certaines catégories nouvelles pour lesquelles des dépenses communes devraient tout au moins être envisagées, ce chiffre pourrait être alors plus élevé.

Ces nouvelles catégories comprennent des dépôts de munitions spéciales ; des bases ou des rampes de lancement pour engins sol-air, c'est-à-dire pour les engins affectés à la défense anti-aérienne ; des bases ou des rampes de lancement pour engins sol-sol ; des rampes de lancement pour engins balistiques de portée intermédiaire ;

General Norstad (continued)

defence system. If these are added this figure will be increased somewhat in future years.

Why are these considered? First, because if we do not consider some of these projects for common funding, the burden falls disproportionately on certain countries. Let me take the example of Norway, a country of roughly three and a half million people. It is a country which is geographically characterised by the relationship between its length and its width. It is something of the order of 1,100 miles from the northern tip to the southern tip. This is a line of air defence for the NATO territories, so that this country, with a population of roughly three and a half million, has something more than a quarter of the total distance measured from the tip of Norway, down through the Scandinavian countries to the Mediterranean and to the eastern borders of Turkey. So it is reasonable that if more than a quarter of the early warning communications and support for the early warning communications falls on a particular country there should be some way of relieving that country from carrying more than its proportionate share, since it is contributing to the defence of all the NATO countries. That is one of the reasons why we turn to common infrastructure. Another reason is because by the common infrastructure system the facilities belonging to the Alliance are more directly under the control of the Alliance — and any steps such as air defence and communications can be of the most critical importance. For instance, there is no time to transfer control of communications in anything as critical as air defence, after the outbreak of an incident.

Another subject that was proposed for consideration was the very sensitive, very delicate and extremely difficult one of national service requirements. I need not say, Mr. President, that it is with the greatest hesitancy and reluctance that I get into this subject, but my obligation to you compels me to mention the problem. In the books of the Alliance there is an agreed policy statement on this subject. It says, in effect, that the desired period of service is 24

months and the minimum acceptable is 18 months. I am not responsible for that statement and I am rather concerned about any arbitrary statement of that kind, which has to be generally applied to meet conditions as different as may exist, for instance, in Norway, in Turkey or in Canada.

Therefore, in the interests of finding some better answer to this question I asked a professor, who happened to be from Edinburgh University, to join our staff for a period of several months and to study this subject. He had some background in the social sciences and in studies of manpower problems. In the course of his work he has covered a detailed study of all the forces in the services in Central Europe — the Dutch, the Belgian, the French, the German, the Canadian, the British and the American. He picked that region because he did not have time to go beyond. He happens now to be working in Norway where he is conducting the same type of survey on our initiative but with the co-operation of the Norwegian Government.

In very general terms he has found from his broad study on an academic basis, and his interviews and his field work, that a man inducted into the service continues to learn for a period of 12 to 15 months, and he continues to need to learn for a period perhaps even longer than that, but there are limiting factors such as availability of equipment, time and so on. During most of that period of 12 to 15 months he is an expense to us and to your Government, in time, in effort and in the training of manpower, and in supporting him and teaching him what he should know. He is not giving much return for this investment. So in a general case we must look for a period of learning of from 12 to 15 months and then, if one wants any return on the investment, if this is going to contribute to defence, it is going to take something more than that.

We have made available the information obtained in individual countries to those countries in order to extend this study. Unfortunately we have got ourselves into a very involved matter. We are going to continue this, we are going into more detail, and we will get a sounder basis

Général Norstad (suite)

des installations radar de détection lointaine, etc. . . et, d'autres éléments du système de défense anti-aérienne. Si donc on ajoute toutes ces installations, le chiffre que je vous ai cité augmentera quelque peu dans les années à venir.

Pourquoi étudier ces questions ? Tout d'abord parce que, si nous n'envisageons pas un financement commun pour quelques-uns de ces projets, la charge financière qu'ils représentent risquerait d'être disproportionnée pour certains pays. Qu'il me soit permis de prendre l'exemple de la Norvège, pays d'environ trois millions et demi d'habitants. C'est un pays qui est caractérisé géographiquement par la disproportion qui existe entre sa longueur et sa largeur. De l'extrême nord à l'extrême sud, la distance est supérieure à 1600 kilomètres, et fait partie de la ligne de défense aérienne des pays de l'O.T.A.N. ; ainsi, ce pays dont la population n'est que de quelque trois millions et demi d'habitants possède plus du quart de la longueur totale de la ligne de défense qui va de l'extrême nord de la Norvège à la Méditerranée et aux frontières orientales de la Turquie, en passant par les pays scandinaves. Par conséquent, si plus du quart des bases de détection lointaine et l'entretien de ces bases incombent à un pays particulier, il est juste d'empêcher, par un moyen ou un autre, que la quote-part de ce pays soit disproportionnée, d'autant qu'il contribue à la défense de tous les pays de l'O.T.A.N. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons recours à l'infrastructure commune ; une autre raison est qu'ainsi les installations appartenant à l'Alliance se trouvent placées plus directement sous son contrôle et l'on sait que toute mesure prise en matière de défense aérienne et de communication peut être décisive. Supposons qu'un incident éclate. Il serait matériellement impossible de trouver le temps de transférer le contrôle des communications dans un domaine aussi décisif que celui de la défense aérienne.

Un autre sujet qui m'a été suggéré est celui du service militaire national, sujet difficile et délicat entre tous. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Président, que c'est à mon corps défendant et avec la plus grande hésitation que j'aborde ce sujet, mais je m'y vois forcé en raison de mes obligations envers vous. Une déclaration de principe commune figure à ce sujet dans les documents de l'Alliance. Aux termes de cette déclaration, la durée du service militaire

devrait être de 24 mois, le minimum admissible étant de 18 mois. Je ne suis pour rien dans cette déclaration ; en fait, je suis toujours inquiet devant une déclaration arbitraire de ce genre qui devrait, en principe, satisfaire à des conditions aussi différentes que celles qui peuvent exister par exemple en Norvège, en Turquie ou au Canada.

C'est pourquoi, et afin de vous donner une réponse valable, j'ai demandé à un professeur, qui vient de l'Université d'Edimbourg, de se joindre à notre état-major pour une période de plusieurs mois afin d'étudier cette question. Il avait quelque expérience en matière de sciences sociales et de questions de main-d'œuvre. Il a été amené à étudier de très près les forces alliées stationnées dans le Centre-Europe, à savoir les forces hollandaises, belges, françaises, allemandes, canadiennes, britanniques et américaines. Il a choisi cette région parce qu'il n'avait pas le temps d'aller plus loin. Il se trouve actuellement en Norvège où, sur notre initiative, il poursuit le même genre d'enquêtes, mais avec la coopération cette fois du Gouvernement norvégien.

Après une étude très générale et de nombreux entretiens et enquêtes sur place, il a constaté que dans l'ensemble, les jeunes gens appelés sous les drapeaux acquièrent des connaissances pendant une période d'environ 12 à 15 mois ; après quoi, leur instruction devrait se poursuivre pendant une période peut-être plus longue encore, mais certains facteurs, tels que le manque de matériel, de temps, etc. . . rendent la chose impossible. Pendant la plus grande partie de cette période de 12 à 15 mois, ces jeunes gens sont à notre charge et à celle de vos gouvernements respectifs ; nous devons leur consacrer notre temps et nos efforts pour assurer leur instruction militaire, subvenir à leurs besoins et leur enseigner ce qu'ils doivent savoir. Malgré cet investissement, nous n'obtenons pas grand'chose en retour ; aussi, de façon générale, nous devons prévoir une période d'instruction de 12 à 15 mois, mais, si nous voulons tirer profit de cet investissement, si nous voulons par ce moyen contribuer à la défense, ce n'est pas ce laps de temps qui pourra suffire.

Afin d'élargir le cadre de cette étude, nous avons mis à la disposition des pays respectifs des informations que nous avons pu obtenir dans chacun d'eux. Malheureusement, nous nous sommes lancés là dans un travail très compliqué. Mais nous allons le poursuivre, l'approfondir et, grâce aux études individuelles entreprises dans

General Norstad (continued)

from individual studies in your particular countries.

I know that, sooner or later, the Representatives of the Assembly will ask me for a conclusion on this, so I will give it. I wanted to break the rigidity of this figure of 18 months if I could, and I tried to do it. I must say, however, that, while conclusions cannot be final, it is my feeling that where this national service has been reduced below the present established level I, from the standpoint of my NATO interests and responsibility, have had grave reason for concern.

Another point of great importance is the question of collective balance of forces, interdependence and integration. I rather reluctantly admit that one of the first actions, which was put into effect in April, 1950, was to make a beautiful statement on the importance of collective balance of forces. I am even more reluctant to admit that very little has been done about it in the period of almost nine years since that time. There is a reason for that, because it is an extremely difficult subject, but one in which we feel there is a tremendous field not only for greater economy but also for greater effectiveness.

I do not think I am telling any secrets, Mr. Luns, when I say that the Dutch and the Belgians have worked together and are taking some steps at the present time on the training of pilots and air mechanics and also in the field of logistics for air forces. This, by their own admission, is really a test activity. I hope they will continue to look at it in that way. This must be adopted on a broader scale. It does involve difficulties: it is extremely difficult for me to go to three countries and say "Eliminate your army in favour of other countries". It is in the bodies of the parliamentary groups which you represent that the great debates would take place if you sought to eliminate one of your service. But there may be some closer consultation, integration and relationship which may not only be desirable but may in fact become necessary.

Air defence, of course, is very critical in this field. When General Eisenhower was first given a directive by the Alliance he was specifically relieved of the responsibility for air defence, except in the forward areas. In other words he had no responsibility for air defence except in those areas. He was perhaps fortunate to have that exception made, because this is an extremely difficult and complex matter. He was quite clear from the military standpoint that there was no air defence except as one country was closely related with another country throughout this area. However, there are other limitations of which you are aware which made it desirable not to have these individual pockets of air defence but to have them brought together, and in 1954-1955 the Council approved a degree of co-ordination.

We are now moving into an era of more powerful weapons so time becomes of even more critical importance. All military authorities agree that there can be no air defence except on a co-ordinated or integrated basis throughout the Alliance. That means that someone is the co-ordinator and someone is the integrator, and that someone has the responsibility. He cannot take that responsibility if he must depend upon the transfer from national to international after an incident, because the first warning of an incident may well be the most important action of the air defence forces. Therefore it is quite impossible for anyone to take that responsibility without, in peacetime, having some authority to meet this requirement. I know this involves problems, but great progress has been made and I hope that in the very near future the remaining limitations to a completely integrated air defence project in the area will be removed. In the meantime I propose to move forward and take such action as I can, in co-operation with those countries which have so enthusiastically endorsed those proposals.

Several times throughout this talk I have mentioned the question of new weapons. New weapons involve a nuclear delivery capability. For several years I have advocated the development of such a nuclear delivery capability wherever in the Alliance it becomes necessary to have it, to provide for our defence against aggression.

Général Norstad (suite)

nos pays respectifs, nous obtiendrons une base d'appréciation plus solide.

Je sais que tôt ou tard, vous allez me demander de tirer une conclusion de ce qui précède ; c'est donc ce que je vais faire. J'ai essayé de démontrer, du mieux qu'il m'était possible, que le chiffre de 18 mois n'avait pas une valeur absolue. Je dois dire cependant, si tant est qu'aucune conclusion soit jamais définitive, que, dans l'intérêt de l'O.T.A.N. et des responsabilités que j'assume à son égard, j'éprouve les plus vives inquiétudes devant la décision prise par certains pays de réduire la durée du service militaire en dessous du niveau établi.

Un autre problème essentiel est celui des forces collectives équilibrées, de leur interdépendance et de leur intégration. C'est bien à contre-cœur, croyez-moi, que je dois admettre que l'un des premiers projets mis à exécution en avril 1950 a été la rédaction d'une superbe déclaration sur l'importance des forces collectives équilibrées. C'est encore plus à contre-cœur qu'il me faut admettre que, depuis bientôt neuf ans, pratiquement rien n'a été fait dans ce domaine. La raison en est qu'il s'agit d'un sujet particulièrement difficile, mais qu'il doit nous ouvrir des perspectives immenses, tant sur le plan des économies que sur celui de l'efficacité.

Je ne pense trahir aucun secret, Monsieur Luns, en disant que les Hollandais et les Belges collaborent d'ores et déjà et prennent actuellement des mesures pour assurer en commun la formation de leurs pilotes et mécaniciens de l'armée de l'air, ainsi que dans le domaine de la logistique des forces aériennes. De leur propre aveu, il s'agit là véritablement d'un banc d'essai. J'espère qu'ils voudront bien continuer à le considérer comme tel. Cet exemple devrait être suivi sur une plus grande échelle. Il va de soi que cela entraîne des difficultés ; il m'est extrêmement difficile de me rendre dans trois pays et de leur dire : « Supprimez votre armée en faveur d'autres pays ». C'est au sein d'organismes auxquels appartiennent les groupes parlementaires que vous représentez que les débats passionnés auraient lieu si vous cherchiez à supprimer l'une de vos armes. Mais il pourrait y avoir des consultations plus étroites, une intégration, des relations qui pourraient être non seulement souhaitables, mais nécessaires.

En ce sens, la défense aérienne est, bien entendu, le point critique. Lorsque l'Alliance a, pour la première fois, donné des directives au général Eisenhower, ce dernier a été expressément dégagé de ses responsabilités en matière de défense aérienne, sauf dans les zones avancées. Autrement dit, il n'assume plus la responsabilité de la défense aérienne, excepté dans ces zones. C'était peut-être pour lui une bonne chose que cette exception ait été faite, car c'est un problème extrêmement difficile et complexe. En tant que militaire, il était convaincu qu'il n'y avait pratiquement pas de défense aérienne possible, si tel pays n'était pas en relation étroite avec tel autre, d'un bout à l'autre de cette zone. Il y a cependant d'autres limitations que vous connaissez et qui rendent souhaitables la suppression de ces poches isolées de défense aérienne et leur réunion en un grand ensemble et, en 1954-1955, le Conseil a déjà approuvé une certaine coordination.

Nous entrons dans une époque où les armes deviennent de plus en plus puissantes, aussi le facteur temps revêt-il de plus en plus d'importance. Les autorités militaires s'accordent toutes à dire qu'il ne peut y avoir de défense aérienne que sur une base de coordination ou d'intégration embrassant tout le territoire de l'Alliance. Ceci implique un coordinateur, un intégrateur et un responsable. Ce dernier ne peut assumer cette responsabilité s'il doit dépendre du transfert de l'autorité du plan national sur le plan international, après un incident, car la détection initiale d'un incident pourrait bien constituer l'aspect décisif de l'action des forces de défense aérienne. Par conséquent, il est tout à fait impossible à qui que ce soit d'assumer cette responsabilité sans avoir, dès le temps de paix, l'autorité nécessaire. Je sais que ceci ne va pas sans difficultés, mais de grands progrès ont été réalisés et j'espère que, dans un très proche avenir, nous verrons disparaître les limitations qui entravent encore la réalisation dans cette zone d'un système de défense aérienne complètement intégré. En attendant, je me propose d'aller de l'avant et d'agir dans la mesure de mes moyens, en coopération avec les pays qui ont adopté d'enthousiasme ces propositions.

Au cours de cette causerie, j'ai à plusieurs reprises, fait allusion à la question des armes nouvelles. Ces dernières nécessitent la création des moyens d'acheminement des armes nucléaires. Depuis plusieurs années, je préconise le développement de ces moyens d'acheminement, partout où leur utilité pourrait se faire sentir, pour

General Norstad (continued)

This is without respect to geographical areas or political boundaries or the nationality of the particular forces involved. We should have it and indeed we must have it in order to give a decisive character to these forces.

Last December, at the Heads of Government meeting, a great impetus was given to this supporting action when the Heads of Government authorised, and then directed, the establishment of a NATO atomic stockpile. That stockpile is designed to provide the warheads of the weapons to the delivery units, when it becomes necessary to do so. To deglamourise this subject, if I might coin the term, this is a supply system. Many nationalities now have the delivery means — that is, the aircraft equipped for the delivery of atomic weapons — and many countries now have what we sometimes call the battlefield type of weapons — Corporal and Honest John, for instance, will ring a familiar note for many. Many nations have them, and units have been trained in their use. The stockpiling system is being extended so that all these forces, regardless of nationality, can be serviced.

This system does not, in itself, involve further distribution of the custody of warheads. I want to make that clear to you. It does not provide for greater distribution of the responsibility, or the authority, for custody. It does distribute the weapons so that they can be matched with the delivery means, but it does not distribute on a broader basis than now exists, the control, the actual custody of the weapons.

Whether your country has or has not atomic weapons or warheads of its own is, from my standpoint — and I speak entirely as an allied officer — your business, and not mine. What is my business is to see that the forces that have been made available to me are given, by one means or another, the most effective weapons. That, I am doing. I can meet the military aspects of this problem under the authorisation, the directives, given to me last year by the Heads of Government.

I can speak frankly. I am very proud and, I think, proud with some justification of what the military force of all our countries have contributed to the strength and confidence of the West in the course of the last eight years. I do not have to ask you people to recall the situation that existed in 1947, 1948, 1949, 1950 and 1951, and compare it with the situation as it is today. To this, the actual strength of the military forces has made a contribution. But more than that, perhaps, is the fact that we have faced the problem; that there is tangible evidence of that strength; that there is tangible evidence that we have faced up to the problem has, perhaps, made the greatest contribution.

I have no illusions as to what the great force of our time is — and I do not think it is military. I have mentioned two types of force as contributing to the deterrent; one, the great retaliatory forces, and the other, these shield forces. Both are absolutely essential, but the great force is the unity of our people, and the determination of our countries, working together, to face up to this problem. Of this, the military forces are the foundation. It is the work, the attitude and the action which you people take that is the important thing.

I may conclude, perhaps, by emphasising to you collectively, as I have to many of you individually, that these problems are not my particular responsibility. It is true that your countries, or many of them, have charged me with a certain responsibility that I try to carry out, but this other is not my responsibility. It is directly your responsibility, and we will succeed or we will fail less on the basis of what I do than on the basis of what you do.

Thank you very much.

The PRESIDENT. — Before I call on those who want to ask questions, I must say, on behalf of the Assembly, how deeply we appreciate your having come to speak to us today, General. Thereby, you have helped us to carry out one of our main tasks, which is to be satisfied that the defence of the West is sound, and that its needs are met. In so doing, you have, I hope, helped us to help you politically to carry out your great responsibilities. I would like to thank you, particularly, for dealing with these important subjects, some of which, I think, are new, and for making a statement of great importance to us and to the rest of our allies.

Général Norstad (suite)

parer à toute agression en un point quelconque du territoire de l'Alliance, quelles que soient les zones géographiques, les frontières politiques ou la nationalité des forces en cause. Nous devons posséder ce potentiel nucléaire ; il nous est même indispensable si nous voulons que nos forces puissent jouer un rôle décisif.

En décembre dernier, au cours de la réunion des chefs de gouvernement, un grand élan a été donné à cette action, lorsqu'ils ont autorisé et ordonné la création de stocks atomiques de l'O.T.A.N. Ces stocks sont destinés à fournir les ogives nucléaires aux unités chargées de l'utilisation éventuelle des armes atomiques. Il convient de ne pas accorder à ce sujet plus d'éclat qu'il n'en mérite ; il s'agit simplement d'un système d'approvisionnement. Nombre de pays possèdent maintenant les moyens d'acheminement des armes nucléaires, c'est-à-dire les avions capables de lancer les bombes atomiques, et de nombreux pays disposent maintenant de ce que nous appelons parfois les armes nucléaires de campagne ; la plupart d'entre vous ont déjà entendu parler du « Corporal » et de l'« Honest John », pour ne citer que ceux-là. De nombreux pays en détiennent et des unités ont été spécialement entraînées à leur utilisation. Le système de stockage est actuellement étendu de façon que toutes ces forces puissent en être dotées, sans distinction de nationalité.

Ce système ne concerne pas la garde d'ogives nucléaires. Je tiens à ce que vous compreniez bien ceci. Il n'a pas pour objet de diluer plus largement les responsabilités ou l'autorité en ce qui concerne la garde de ces ogives. Il s'agit de distribuer ces armes, de façon à les harmoniser avec les moyens d'acheminement, mais ce système ne prévoit pas un élargissement du contrôle et de la garde proprement dite de ces armes.

Que votre pays possède ou non des armes atomiques ou des ogives est à mon point de vue, et je parle uniquement en tant qu'officier allié, votre affaire et non la mienne. Ce qui est mon affaire, c'est de veiller à ce que les forces qui ont été placées sous mon commandement disposent des armes les plus efficaces. Cela, je le fais et, grâce à l'autorisation et aux directives qui m'ont été données l'année dernière par les chefs de gouvernement, j'ai les moyens de faire face aux aspects militaires du problème.

Je vais vous parler à cœur ouvert. Je suis très fier et, à juste titre, je crois, de ce que les forces militaires de tous nos pays ont fait depuis huit ans pour renforcer la puissance et la confiance de l'Ouest. Ce n'est certes pas à vous que j'ai besoin de rappeler la situation des années 1947, 1948, 1949, 1950 et 1951 et de la comparer à la situation actuelle. Oui, les forces militaires y ont largement contribué, mais plus encore peut-être notre détermination. C'est la preuve tangible de notre force militaire, mais aussi et surtout la preuve tangible de notre détermination qui ont été les facteurs essentiels du succès.

Je n'ai pas d'illusion quant à la force dominante de notre époque, et je ne pense pas qu'elle soit militaire. J'ai déjà mentionné deux types de force qui contribuent à la force de dissuasion ; les forces massives de représailles et les forces du bouclier. Toutes deux sont absolument essentielles, mais le facteur primordial c'est l'unité de nos peuples et la détermination de nos pays d'affronter ce problème en commun. Les forces militaires sont peut-être la base indispensable, mais ce qui importe avant tout c'est le moral, le travail et l'action même de nos peuples.

Qu'il me soit permis de vous rappeler encore une fois à tous, bien que j'en aie déjà fait part à beaucoup d'entre vous personnellement, que ces problèmes ne relèvent pas particulièrement de ma compétence. Il est exact que vos pays, ou tout au moins nombre d'entre eux, m'ont investi d'une responsabilité dont j'essaie de m'acquitter, mais les derniers facteurs que j'ai mentionnés ne me concernent pas. Ils sont votre responsabilité et nous réussirons ou nous échouerons moins selon ce que je ferai, que selon ce que vous ferez.

Je vous remercie.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Général, avant de donner la parole aux Représentants qui désireraient vous poser des questions, je voudrais, au nom de l'Assemblée, vous dire à quel point nous vous savons gré d'être venu prendre la parole ici aujourd'hui. Vous nous avez ainsi aidés à mener à bien l'une de nos tâches essentielles, qui est de nous assurer que la défense occidentale est satisfaisante et que nous faisons le nécessaire. Vous nous aurez également permis peut-être de vous aider politiquement à faire face à vos vastes responsabilités. Je tiens tout particulièrement à vous remercier d'avoir accepté de traiter des sujets aussi essentiels et dont certains je crois étaient nouveaux, et d'avoir fait un exposé qui est pour nous et nos autres alliés d'une très grande importance.

The President (continued)

General Norstad, you said that you would be good enough to answer questions. Therefore, before I pass on to the rest of our business, I invite questions from the floor.

I call Mr. Corniglion-Molinier.

Mr. CORNIGLION - MOLINIER (*France*) (Translation). — Mr. President, as I have one pip less than General Norstad, I feel I should apologise for questioning him. On the other hand, he and I are old friends of long standing.

Here is my first question. When IRBM bases are established in the NATO countries, will the control arrangements be the same as those at present in force for IRBM bases in Great Britain?

My second question — and here I apologise for apparently usurping the functions of an admiral — is this. In view of the progress made by the U.S.S.R. in naval armaments, what steps does he think the members of W.E.U. ought to take to ensure the defence of their Mediterranean coastline and the free passage of the Atlantic?

General NORSTAD. — In some respects, I am pleased you have raised the question of the I.R.B.M. because, as I have glanced at the Press in many languages in the last few days, I see I have been responsible for making many statements, no two of which seem to be the same. I must say that some of them have been completely in error.

As I understand it, the question is whether, as we get the intermediate range ballistic missiles in the Alliance, the control, in principle, of these weapons will be the same as that that will govern those now being deployed in the United Kingdom. The weapons that are going into the United Kingdom are being deployed there as a result of a bilateral arrangement made between the Government of the United Kingdom and the Government of the United States which was started almost a year before the NATO decision, and which was completed well before the Heads of Government meeting last fall.

Those weapons, like all other weapons of all the NATO countries, will be used under the general policy of N.A.T.O. as agreed by all the countries. The Heads of Government, on the other hand, in December last year stated that it had become necessary for Allied Command Europe to have intermediate range ballistic missiles. These weapons are allied weapons. Their squadrons are being organised of national forces. Those national forces will be under a national squadron commander. They in turn, where more than one squadron is involved, will be under a missile commander of the appropriate nationality, but that command in turn will come under NATO control and authority.

That is what was contemplated by the Heads of Government, and that is what we are carrying out successfully at the present time.

On the second question, the naval question, the great threat is primarily the build-up in the submarine field. I think that is what you specifically referred to. This is a problem which concerns the naval forces of all our countries, and particularly the navies of some of the larger countries; they are making very good progress in putting a tremendous amount of effort into this field, and we support that with great enthusiasm.

Admiral Wright, the Supreme Allied Commander Atlantic, has felt for some time that there was a requirement for a concerted approach to this problem on a study basis, and I have fully supported him in this project, with the result that there is being established at the present time or very shortly — it has been approved — an anti-submarine warfare centre, a technical centre which will, on an international basis, consider the tactics, the techniques and the technical aspects of anti-submarine warfare. This we would hope would lead to a concerted effort on a broader field and assist us in meeting this problem.

There is little else I can say on this except that it is a problem of which all countries are very much aware, and this is the particular action that we on a broader basis, an allied basis, are taking, I take this opportunity on behalf of Admiral Wright to plead for your support for this project.

M. le Président (suite)

Vous avez dit, général, que vous étiez disposé à répondre à des questions. Dans ces conditions, avant de passer au point suivant de notre ordre du jour, je voudrais demander à l'Assemblée si elle a des questions à poser au général Norstad.

La parole est à M. Corniglion-Molinier.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*). — Monsieur le Président, mon général, je m'excuse, ayant une étoile de moins que vous, de vous poser des questions, mais vous le savez, je suis votre ami depuis un certain nombre d'années.

Voici la première question que je voudrais vous poser : « Lors de l'établissement de bases d'I.R.B.M. dans des pays membres de l'O.T.A.N., la procédure de contrôle de ces armes sera-t-elle la même que celle qui est en vigueur présentement pour les I.R.B.M. basés en Grande-Bretagne ? »

Ma deuxième question est la suivante, et je m'excuse de me prendre maintenant pour un amiral : « Etant donné les progrès accomplis par l'U.R.S.S. dans le domaine des armements navals, quels efforts devraient faire les Etats membres de l'U.E.O. pour assurer la défense de leurs côtes méditerranéennes et le libre passage dans l'Atlantique ? »

Général NORSTAD (*Traduction*). — A certains égards, je suis heureux que vous ayez soulevé la question des I.R.B.M. car, après avoir jeté un coup d'œil sur la presse internationale de ces derniers jours, je me suis aperçu que l'on m'avait prêté certains propos dont aucun n'était semblable à l'autre. Je dois même dire que plusieurs étaient complètement inexacts.

Dans mon esprit, la question est de savoir si, à mesure que les engins balistiques de portée intermédiaire seront mis à la disposition de l'Alliance, le contrôle de ces armes sera en principe le même que celui qui est exercé sur les armes actuellement déployées au Royaume-Uni. Les armes qui entrent au Royaume-Uni s'y trouvent déployées en vertu d'un arrangement bilatéral conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement des Etats-Unis, accord qui est entré en vigueur environ un an avant la décision de l'O.T.A.N., et qui était chose faite bien avant la réunion des chefs de gouvernement l'automne dernier.

Ces armes, comme toutes les autres armes de tous les pays de l'O.T.A.N., seront utilisées conformément à la politique générale de l'O.T.A.N., telle qu'elle a été adoptée par tous les pays membres. D'une part, en décembre dernier, les chefs de gouvernement ont déclaré qu'il était désormais nécessaire que le commandement allié en Europe dispose d'engins balistiques de portée intermédiaire. Ces armes sont des armes alliées. Les escadrons seront composés de forces nationales placées elles-mêmes sous les ordres d'un commandant d'escadron national. Au cas où il y aurait plusieurs escadrons, ces commandants seraient placés sous l'autorité d'un commandant d'unité d'engins, de la nationalité appropriée, mais ce commandement serait à son tour placé sous le contrôle et l'autorité de l'O.T.A.N.

C'est là ce qui avait été envisagé par les chefs de gouvernement, et c'est ce que nous sommes en train de réaliser à l'heure actuelle.

En ce qui concerne la seconde question, la question navale, c'est dans le domaine de la guerre sous-marine que la menace est la plus grave. Je pense que c'est à cette menace surtout que le général Corniglion-Molinier a voulu faire allusion. Il s'agit d'un problème qui concerne les forces navales de tous nos pays et, plus particulièrement, celles de quelques-uns des plus grands pays. Ces derniers, grâce aux efforts énormes qu'ils font dans ce domaine, obtiennent d'excellents résultats, et c'est avec enthousiasme que nous leur donnons notre appui.

Depuis quelque temps déjà, l'amiral Wright, Commandant suprême allié de l'Atlantique, estime que ce problème demandait à être abordé en commun sur la base d'une étude préliminaire. J'ai pleinement approuvé ce projet, ce qui a eu pour résultat la création d'un centre de guerre anti-sous-marine, ou du moins la création prochaine, puisqu'elle a été approuvée, d'un centre technique qui aura pour objet d'étudier, à l'échelon international, les aspects tactiques, technologiques et techniques de la guerre anti-sous-marine. Ceci, il faut l'espérer, doit aboutir à des efforts concertés dans un domaine plus étendu et nous permettre de résoudre ce problème.

Je n'ai pas grand'chose d'autre à dire à ce sujet sinon que c'est un problème dont tous les pays sont parfaitement conscients et que c'est aussi celui que nous essayons de résoudre en ce moment sur une base élargie, une base alliée ; c'est pourquoi je profite de cette occasion pour vous demander instamment, au nom de l'amiral Wright, d'appuyer ce projet.

The PRESIDENT. — Thank you, General Norstad.

I now call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*). — I think I am right in stating that the responsibility for maintaining internal forces and for co-operation between these forces of member States remains in the hands of the national Governments, but may I ask you, General Norstad, whether you are satisfied with the co-operation now existing? As you know, the Committee on Defence Questions and Armaments dealt with this problem in one of its latest Reports.

General NORSTAD. — I did not quite understand the specific point you have in mind, Mr. Fens, but I will give a general answer, and it may or may not answer the question. If it does not, I assume that on the basis of our long acquaintance you will tell me that I have not answered it.

In general, we are interested primarily in M-day forces, the forces that can be made available to us quickly enough after an incident so that they can be effective. We are interested in M-day forces primarily because our first mission is a deterrent one, the prevention of war, and it is the existence of these forces in being, properly trained, equipped and deployed, which will serve to make the contribution to the prevention of war. This normally does not involve these internal forces.

We are also interested, however, in forces which can immediately back up and support those M-day forces, and we have given our direct blessing, encouragement and support — we have stated it as a requirement as a matter of fact — to certain categories of forces that will be made available in a certain number of days, which varies according to the situation. Those forces become more clearly national, but they have an allied colouration and we are particularly interested in them.

Our relationship with the national authorities on the question of those forces is a very good one. They are working towards the provision of those forces and we are trying to assist them. In some cases they are forces which are designed and developed for purposes which are essentially national but which we recognise as extremely

useful. These forces are raised and supported by the national authorities independent of N.A.T.O. but we have, in our statement of force requirements, recognised this fact and stated that there are such forces, necessary for national purpose but not included in our statement of force requirements because they do not contribute directly to the NATO strength though they are important to the overall strength.

Our connection with these forces is rather remote — it would not be very close — but there is a degree of necessary planning which is accomplished through the national commands and the national staffs which are components of the allied authorities.

So I would say that the framework exists for the proper relationship. I would hesitate to say that the proper relationship exists in all cases, although I know of no exceptions.

The PRESIDENT. — Thank you General.

I now call Mr. Margue.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — If a mere civilian may put a question, I would like to bring up a point that has been discussed more than once in the Committee on Defence Questions and Armaments and that ought to be a matter of concern to us all. Does the Supreme Commander of the Allied Forces in Europe, who must obviously consider all contingencies, seriously envisage the possibility of the outbreak of a localised conflict in Europe in which nuclear weapons would not be used?

General NORSTAD. — If we are considering this within the limits of what is possible as opposed to what is probable, then I shall have to answer the question in the first instance, that almost anything is possible, including a limited or a localised incident of some kind. I would go further and say that unless there is a clearly established and well-known will and determination to use whatever means is necessary to stop an incident or an act of aggression, we could almost guarantee not one such incident, but a succession of incidents which would tend to defeat us piecemeal. So it is essential that in answering that question we clearly understand the importance, the absolutely essential nature, of having a decisive force, of having the ability to deal decisively with a broad spectrum of incidents going from the very small one up to the very large one.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, général Norstad.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je ne crois pas me tromper en disant que c'est toujours aux gouvernements qu'incombe la responsabilité du maintien des forces nationales et de la coopération entre les forces des Etats membres, mais puis-je vous demander, général Norstad, si vous êtes satisfait de la coopération qui existe actuellement ? Comme vous le savez, la Commission des Questions de Défense et des Armements a étudié ce problème dans l'un de ses derniers rapports.

Général NORSTAD (Traduction). — Je crains de n'avoir pas tout à fait saisi le point particulier qui vous préoccupe en ce moment, Monsieur Fens, mais je vais donner une réponse générale qui répondra peut-être à votre question. Si elle n'y répond pas, nous nous connaissons depuis assez longtemps pour que vous n'hésitez pas à me le dire franchement.

En règle générale, nous nous intéressons essentiellement aux forces du jour « M », à celles dont nous pourrions disposer assez rapidement après un incident pour qu'elles soient efficaces. Nous nous y intéressons essentiellement, car notre tout premier rôle est un rôle préventif : il nous faut empêcher la guerre, et c'est l'existence de ces forces convenablement entraînées, équipées et déployées qui doit le plus y contribuer. Ces forces ne comprennent pas, en principe, les forces intérieures.

Cependant nous nous intéressons également aux forces qui peuvent appuyer et soutenir immédiatement ces forces du jour « M » ; c'est pourquoi nous avons donné sans hésitation notre bénédiction, nos encouragements et notre appui, nous avons même déclaré qu'il s'agissait là d'une nécessité, à certaines catégories de forces qui seraient disponibles en un nombre de jours donné, variable selon les circonstances. Ce sont des forces purement nationales, mais elles ont déjà comme une coloration alliée, et nous nous y intéressons tout particulièrement.

En ce qui concerne ces unités, nous entretenons d'excellents rapports avec les autorités nationales. Ces dernières s'occupent de mettre ces forces sur pied et nous essayons de les y aider. Dans certains cas, il s'agit de forces conçues et constituées à des fins essentiellement nationales, mais dont nous reconnaissons l'extrême utilité. Ces forces sont

recrutées et entretenues par les autorités nationales indépendamment de l'O.T.A.N., mais dans notre état de besoin en forces, nous avons reconnu et affirmé que ces forces nécessaires à la défense nationale n'y figuraient pas, car elles ne contribueraient pas directement aux forces de l'O.T.A.N., bien qu'elles fussent nécessaires à sa puissance globale.

Nos rapports avec ces unités sont assez distants, il n'y a pas de raison qu'ils soient très étroits, mais, dans une certaine mesure les programmes d'action sont établis par les commandants et les états-majors nationaux qui sont des éléments des autorités alliées.

Je dirai donc qu'il existe un cadre permettant d'établir les relations appropriées. Je n'oserais dire que ces relations existent dans tous les cas, bien que personnellement, je n'aie jamais eu aucune preuve du contraire.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, général.

La parole est à M. Margue.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — S'il ne faut pas d'étoile pour poser des questions, j'aimerais revenir à un problème dont nous avons, plus d'une fois, parlé à la Commission de Défense et des Armements et qui doit tous nous préoccuper : « Le Commandement suprême des Forces alliées en Europe, qui évidemment doit penser à tout, peut-il prévoir sérieusement le déclenchement, en Europe, d'un conflit localisé dans lequel les armes nucléaires ne seraient pas employées ? »

Général NORSTAD (Traduction). — Si nous considérons cette question dans les limites des possibilités et non dans celles des probabilités, je dirai tout d'abord que pratiquement tout est possible, y compris quelque incident limité ou localisé. J'irai même plus loin, et dirai que sans la volonté, la détermination clairement et notoirement établie d'utiliser tous les moyens pour arrêter un incident ou une agression, on pourrait prévoir à coup sûr ou presque, que non seulement un incident de ce genre, mais une succession d'incidents surgiraient, à seule fin de venir peu à peu à bout de nous. En répondant à cette question, il est donc essentiel que nous comprenions bien l'importance, la nécessité absolue pour nous d'avoir des forces décisives, c'est-à-dire la possibilité d'intervenir de façon décisive dans un très grand nombre de cas, du plus insignifiant au plus grave.

General Norstad (continued)

I am very concerned about a limited, or a local action, as I would call it, in the critical NATO area. In the first instance we joined together to provide for our security and to preserve our freedom. Fortunately, or unfortunately, the NATO area does not consist of great ocean expanses, or arctic wastes, or great areas of desert sands; and any incident, such as we call it, is going to involve the towns, villages, cities and farms of our people. It becomes very important. I would think that the people directly involved would consider such an incident an act of aggression. That would be considered as an attack as defined in Article V of the Treaty. I suggest there would be strong pressure, strong feeling, on the part of those people that the other members of the Alliance had an obligation to take such action as was necessary to remove this aggression, and I would think that these countries did have such a commitment.

This goes back then to the intention of the other side. If we develop our deterrent — as we are doing — then if an aggressor should risk developing an incident, the statement that the purpose of the shield forces was to prevent these things from happening by incident, would mean they could happen only as a result of design. If they should happen, if you have what are termed local incidents, they would occur as a result of deliberate decisions in the face of our position and strength and our stated determination to deal with these things; and I would be concerned about how long such an incident would continue. The risk on the part of the aggressor would be so great that it would seem impossible that, having been stopped and being in this position, he would say: "I am sorry this is not going to work today, I will move back." My answer is based upon our having retaliatory forces, having definite, adequate and effective shield forces properly equipped and having the clear determination that we would use these forces in case of necessity.

The PRESIDENT. — Thank you, General.

I must remind the Assembly that we should not presume too much on your good nature and kindness in coming here. Consequently, we will have four more questions, if you would be good enough to answer them, and after that I will allow no more.

I call Mr. Pezet.

Mr. PEZET (*France*) (Translation). — The question I wish to put is based on a hypothesis that some people may regard as at the least very remote, if not completely ridiculous. It is that, in the event of a conflict in the NATO area, in other words in the whole area protected by the North Atlantic Treaty, Communist China provide full and active support for the U.S.S.R. and its satellites.

It is perfectly true that the present state of relations between the two countries means that for the moment and, I think, for a long time to come, this is such a remote hypothesis that it might be called ridiculous by some people, but I do not myself believe it to be entirely without foundation, which is why I wish to put this question.

At the time when the NATO Treaty was first thought of, negotiated and signed, China was quite naturally not regarded as a factor in the situation because Communist China, in the sense of a China in which Communism was all-powerful, was still non-existent and so the possibility I have mentioned was not considered. Can we have any assurance that this is still the case? I do not think so. On the contrary, it is by no means impossible now to imagine China giving the direct help of which I was speaking. What I would like to ask, therefore, is what would happen if, for example, China joined with Russia to impose a settlement of the Berlin question along the lines desired by that country and the satellite government of Pankow? Surely direct help of this kind from China would upset the balance of forces and, above all, diminish the fear of reprisals which General Norstad called, and that we ourselves know to be, the very basis of NATO strategy. Hence my question.

Has this hypothesis which, as I have said, some people, although I do not agree with them, will certainly regard as so remote as to be largely ridiculous, ever been envisaged in N.A.T.O. or elsewhere? Is it being properly gone into and considered?

Général Norstad (suite)

Je suis très inquiet en ce qui concerne une action limitée — ou plutôt ce que j'appellerai une action locale, dans la zone névralgique de l'O.T.A.N. Nous nous sommes avant tout associés, pour veiller à notre sécurité et préserver notre liberté. Heureusement ou malheureusement, la zone de l'O.T.A.N. n'est pas composée de vastes océans, de zone arctiques ou de grandes étendues désertiques ; et tout incident, puisque c'est ainsi que nous le nommons, mettra en cause les fermes, les villages et les villes, petites ou grandes, de nos peuples. C'est donc très important. Il y a toutes les chances pour que les populations directement intéressées considèrent un incident de ce genre comme un acte d'agression, une attaque, telle qu'elle est définie à l'Article V du Traité. Il ne fait pas de doute, selon moi, que ces peuples feront pression sur les autres membres de l'Alliance pour qu'ils se considèrent eux-mêmes dans l'obligation de prendre les mesures propres à neutraliser cette agression, et j'estime que ces pays auraient en effet un engagement à tenir.

Ceci nous amène à considérer les intentions de l'adversaire. Si nous continuons à perfectionner notre force de dissuasion — comme nous le faisons en ce moment — au cas où un agresseur serait sur le point d'aggraver un incident, la déclaration selon laquelle l'objectif des forces du bouclier est d'empêcher qu'un incident puisse avoir de telles conséquences, signifie que, si ces conséquences surgissaient, elles ne pourraient être que préméditées. Si vraiment elles surgissaient, si des incidents soi-disant locaux survenaient, ils seraient la conséquence de décisions délibérées, ayant tenu compte de notre position, de notre force et de notre volonté absolue de répondre à toute provocation de ce genre ; je me demande alors avec inquiétude combien de temps un tel incident pourrait durer. Le risque pour l'adversaire serait si grand qu'il semble impossible qu'après avoir été arrêté dans son élan, il dise simplement : « Il n'y a rien à faire aujourd'hui. Tant pis, je renonce. » C'est pourquoi je réponds qu'il importe que nous possédions des forces de représailles, des forces de bouclier efficaces et convenablement équipées et que nous ayons aussi la ferme volonté d'utiliser ces forces en cas de nécessité.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, général.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée que nous ne devons pas abuser de la complaisance et de l'amabilité du général Norstad. Par conséquent, si le général Norstad veut bien y répondre, nous entendrons encore quatre questions puis nous en aurons terminé.

La parole est à M. Pezet.

M. PEZET (*France*). — La question que je voudrais poser repose évidemment sur une hypothèse que d'aucuns pourraient trouver, non pas absurde mais tout au moins assez lointaine ; je veux parler de l'hypothèse où la Chine communiste donnerait son plein appui actif à l'U.R.S.S. et à ses satellites, à l'occasion d'un conflit qui se situerait dans la zone de l'O.T.A.N., c'est-à-dire dans toute la zone que protège le Traité de l'Atlantique Nord.

Il est certain que les rapports de l'U.R.S.S. et de la Chine communiste sont tels, pour l'instant, et je crois pour longtemps encore, que cette hypothèse est très lointaine et même peut-être absurde pour d'aucuns, mais c'est parce que je ne le crois pas absolument que j'ai pensé pouvoir poser cette question.

Lorsque le traité de l'O.T.A.N. fut conçu, négocié et conclu, le facteur Chine était mis naturellement à l'écart puisqu'il n'y avait pas de Chine communiste, tout au moins pas de communisme totalement triomphant en Chine et que, dans ces conditions, cette éventualité n'avait pas à être envisagée. Qui peut assurer qu'il en est encore ainsi ? Désormais, c'est bien, je crois, le contraire. On peut maintenant imaginer que la Chine pourrait donner cet appui direct dont je parlais, et voici ma question : « Qu'advierait-il, par exemple, si la Chine s'associait à l'U.R.S.S. pour forcer un règlement du statut de Berlin selon les vœux de l'U.R.S.S. et de son satellite de Pankow ? Cet appui direct donné à l'U.R.S.S. par la Chine ne bouleverserait-il pas l'équilibre des forces et n'affaiblirait-il pas surtout cette crainte des représailles dont le général Norstad nous a dit, et nous en sommes bien convaincus, qu'elle était à la base de la doctrine stratégique de l'O.T.A.N. ? » D'où ma question.

L'hypothèse que je viens de formuler et qui, je le répète, sera tenue, par certains, pour très lointaine ou presque absurde mais qui, à mon avis, ne l'est pas, cette hypothèse-là est-elle envisagée à l'O.T.A.N. ou ailleurs ? Fait-elle l'objet de considérations et d'études appropriées ?

General NORSTAD. — I think this is perhaps a subject that I ought to pass to the Foreign Ministers to discuss. I think it a political subject rather than a military one, but I can only say this : that Article V of the Treaty speaks of an attack and the obligations of member countries to respond to an attack against N.A.T.O. in Europe or North America. I would think — I know — that the NATO authorities, in the first instance, are charged with the responsibility for the NATO area, and their defence plans do not go beyond the NATO area.

There are other regional organisations which have responsibilities in other areas and with whom there is a relationship through the member countries, that is, countries belonging to more than one of these regions. There are, of course, also individual countries which have special responsibilities outside of the NATO area and in some cases outside the area covered by these regional organisations. So, by a system of interlocking regional organisation, interlocking by nature of the dual membership of countries, and the responsibility of other countries, there is, not uniformity of planning, but the fact that the plans and the responsibilities and the problems of one area are known to the authorities in another area.

I would go back to what I indicated in the first instance, that the authorities of N.A.T.O., the responsibilities of the NATO authorities, are limited — not their interests, but their responsibilities — to the NATO area.

The PRESIDENT. — Thank you, General.

I now call Mr. Altmaier.

Mr. ALTMAIER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — May I ask General Norstad whether he would be in a position to carry out his military task of ensuring the protection and security of the West even if a demilitarised zone, of the kind suggested in the Rapacki Plan, were created in Central Europe to separate the Eastern and Western fronts ?

General NORSTAD. — If you are now speaking in the context, as I must now speak, of the general political and military context existing at this time, the answer is categorically "No". Perhaps I would do best to leave it there.

The PRESIDENT. — Thank you, General.

I now call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I would like to go into the last question more thoroughly and ask General Norstad whether he has on his staff a study group or any other body to investigate military matters and work out requirements for Western security so that we can meet proposals to reduce armaments in Central Europe with counter-proposals less likely to endanger our security ? Is his organisation working on this problem ?

I also have a second question. The General spoke of the co-ordination required for the smooth working of the combined Western military forces. Where does this co-ordination take place in relation to the striking forces consisting of the United States Strategic Air Force and British Bomber Command ? Does this co-ordination take place inside N.A.T.O. or elsewhere ?

I now come to my last question. You rightly pointed out that after a twelve-months period of military service, a soldier would in all likelihood not be fully trained — something would probably still be lacking — and that in these circumstances he would not remain in the Army long enough to produce a return on the money invested in his training. Here is my question : Would it not be better, from the point of view of the motorised troops, if the army were to consist chiefly of volunteers willing to prolong their service, since a man would then stay longer with the colours after his training had been completed and the troops would therefore be better prepared to fight ?

General NORSTAD. — If I can remember the questions in the order in which you asked them, Mr. Erler, the first question is whether consideration is being given to ways and means of providing a foundation on which there could be some relaxation, or some increase of security, which might permit a change in the military position.

I would think that is something on which perhaps you are a greater expert than I am. But I go back to the Geneva meeting, for instance — the Summit meeting in Geneva, where certain proposals were made, and I think all the proposals of the West were eminently reasonable at that time.

Général NORSTAD (Traduction). — Je crois que c'est peut-être là un sujet que je ferais mieux de transmettre aux ministres des Affaires étrangères, car, à mon avis, il est plus politique que militaire ; tout ce que je puis dire, c'est que l'Article V du Traité parle d'une attaque et de l'obligation pour les pays membres de répondre à toute attaque contre l'O.T.A.N., en Europe ou en Amérique du Nord. Je crois, j'en suis même certain, que les autorités de l'O.T.A.N. doivent être avant tout responsables de la zone de l'O.T.A.N., mais que leurs plans de défense sont limités à cette zone.

Il y a d'autres organisations régionales qui assument des responsabilités dans les autres zones ; des relations sont établies avec elles par l'intermédiaire des pays membres, à savoir des pays appartenant à au moins deux de ces zones. Il y a aussi, bien entendu, des pays qui ont des responsabilités spéciales en dehors de la zone de l'O.T.A.N. et parfois même en dehors de la zone couverte par ces organisations régionales. Ainsi par un système d'organisations régionales entrecroisées, entrecroisement inévitable en raison de la double appartenance de ces pays et de la responsabilité des autres pays, il y a, sinon uniformité de programme, du moins le fait que les plans, les responsabilités et les problèmes d'une zone sont connus des autorités se trouvant dans l'autre zone.

J'en reviendrai à ce que j'avais dit tout d'abord, à savoir que les autorités de l'O.T.A.N., les responsabilités incombant aux autorités de l'O.T.A.N., se limitent à la zone de l'O.T.A.N. ; je dis bien leurs responsabilités mais non leurs intérêts.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, général.

La parole est à M. Altmaier.

M. ALTMAIER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Général, seriez-vous encore en mesure de vous acquitter de votre tâche qui est d'assurer la protection et la sécurité de l'Occident, en cas de création, entre les fronts oriental et occidental européens, d'une zone démilitarisée analogue à celle qui a été proposée par M. Rapacki ?

Général NORSTAD (Traduction). — Si vous parlez maintenant comme je dois le faire moi-même, dans le contexte politique et militaire actuel, ma réponse catégorique est « non ». Peut-être ferais-je mieux de m'en tenir là.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, général.

La parole est à M. Erler.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Général, je voudrais revenir sur cette question en vous demandant s'il existe, au sein de votre état-major, un groupe d'études chargé d'examiner la situation militaire sous l'angle des nécessités de la sécurité occidentale, afin d'être en mesure de répondre à des suggestions tendant à réduire les concentrations militaires en Europe centrale, par des contre-propositions qui ne risquent pas de compromettre notre sécurité ? L'O.T.A.N. y songe-t-elle ?

J'ai une deuxième question à vous poser. Vous avez parlé de la coordination indispensable à la coopération des forces armées occidentales. Qu'en est-il de cette coordination en ce qui concerne les forces d'intervention constituées par l'aviation stratégique des Etats-Unis et le Bomber Command britannique ? Cette coordination a-t-elle lieu dans le cadre de l'Alliance ou bien est-ce un service étranger à celle-ci qui en est chargé ?

Et voici ma dernière question. Vous avez souligné à juste titre que, si le service de douze mois permet de former à peu près convenablement un soldat, ce délai ne permet pas d'amortir les frais exposés pour son instruction. Je vous demande donc si, du point de vue militaire, il ne serait pas possible de trouver une solution plus efficace, en ce qui concerne les unités mobiles, en recourant pour la plupart des emplois à des engagements volontaires, permettant de garder les effectifs plus longtemps sous les drapeaux, une fois passé le stade de l'instruction et, par conséquent, de disposer de troupes mieux préparées à l'action.

Général NORSTAD (Traduction). — Monsieur Erler, si je me souviens bien de l'ordre de vos questions, vous m'avez tout d'abord demandé si l'O.T.A.N. avait bien examiné tous les moyens de parvenir à une détente quelconque ou à un renforcement de la sécurité qui nous permettrait de modifier notre attitude sur le plan militaire.

Il me semble que vous connaissez cette question beaucoup mieux que moi. Mais j'en reviens à la Conférence de Genève ; à la Conférence au Sommet, par exemple, des propositions ont été faites et j'estime pour ma part qu'à l'époque, celles soumises par les pays occidentaux étaient éminemment raisonnables.

General Norstad (continued)

In addition to that I recall months and months and months of very hard work on the part of a Committee of the United Nations meeting in London, where many proposals were considered. They were sitting there with representatives of the Soviet Union, and I considered those proposals to be eminently reasonable. For instance, in September proposals were made, and the Committee was quite agreeable to sitting down and discussing some of the matters of European security. That was reaffirmed and reiterated in the Declaration made by the Alliance last week, so, I would have thought, in the first instance this does not belong within the military organisation but within the political authorities of the member countries, including the entire Alliance meeting last week, and the most active consideration is being given to this particular subject.

I know everyone is in agreement that if we can achieve relaxation of tension and increased security, by whatever means, we must work towards that end.

On the question of the heavy strategic striking forces and the NATO Council, I believe it was at a meeting in Brussels in November or December, 1950 — I may be wrong by a few months, but it was about that time that certain countries were assigned responsibility in the field of long-range strategic operations. These countries have developed and maintained heavy strategic striking forces in consonance with that responsibility. There is a co-ordination between the elements of these striking forces. For instance, the forces under my command in this area have a very significant striking capability at the present time, so there is a necessity for co-ordination with forces not under my command. This co-ordination is achieved by virtue of the fact that I have, for instance, in the actual building at my Headquarters, a sub-headquarters or a cell or a unit of the Strategic Air Command of the United States of America. Its function is to put itself in such a position that it can carry out effectively and under my control those particular tasks that it is charged with carrying out for the Alliance, for the defence of the people and territories of Western Europe. In addition to that it offers a link so that there can be general co-ordination between the activities and the interests of that Command and of my Command.

The same general relationship exists with United Kingdom Bomber Command. Although we do not have a Bomber Command cell at SHAPE Headquarters, we do have liaison, and the reason we do not have a cell at Headquarters is because the short distance permits the closest co-operation it is possible to have, although the British Government has offered to provide those facilities at any time we may want them.

The Allied Command Atlantic has a striking force capability and we also maintain close co-operation by the actual physical presence in my Headquarters of officers with a staff and communications. So the co-ordination is quite fully achieved on that basis.

On the question of length of service, it may be said that my interest should be limited to your country providing me, on time, with a sufficient number of fully effective troops, and that it is none of my business to go into how these troops are raised and maintained. There would be considerable merit in that suggestion. I think our position here is advisory, but it is perhaps a little more than that; you may think that my energy and the energy of my predecessor suggest that we take more than that interest in it — and we do, because in many cases this question of length of service is decided before there is any demonstrated ability to meet the requirements. That is what concerns us, because the broad basis of government throughout the world indicates that certain things have to be done and in some instances countries have decided that they will not do it according to that particular set of rules. If they can do it otherwise I shall be satisfied, but I am concerned where, against experience, a country will take a decision, regardless of the reason, which may run a risk of leaving us weak at some time in the future. Some countries have done this. The final conclusions have not yet been reached on that in any particular instance, but we are concerned about it.

Général Norstad (suite)

Je me souviens, en outre, qu'une Commission des Nations Unies a siégé à Londres pendant des mois et des mois et que de nombreuses propositions ont été examinées. L'Union Soviétique participait à cette conférence et je considère que les propositions soumises étaient également très raisonnables. C'est ainsi qu'en septembre dernier, des propositions ont été faites et la Commission du Désarmement a accepté de siéger et de discuter de certaines questions relatives à la sécurité européenne. La même affirmation a été renouvelée la semaine dernière par l'Alliance dans sa déclaration ; il me semble donc que cette question n'est pas de la compétence des organisations militaires mais plutôt de celle des autorités politiques des pays membres, y compris l'ensemble des pays de l'Alliance qui se sont réunis la semaine dernière, et je pensais que ce sujet avait tout particulièrement retenu leur attention.

S'il est possible, par quelque moyen que ce soit, de réduire la tension internationale et de renforcer la sécurité, je sais que nous serons tous d'accord pour travailler dans ce sens.

En ce qui concerne la question des forces d'intervention stratégiques massives et le Conseil de l'O.T.A.N., je crois que c'est à une réunion qui s'est tenue à Bruxelles, en novembre ou décembre 1950, je fais peut-être une erreur de quelques mois, mais c'était à peu près à cette époque, qu'on a attribué à certains pays des responsabilités particulières en matière d'opérations stratégiques à longue portée. Ces pays ont mis sur pied et entretenu des forces d'intervention stratégiques massives leur permettant de faire face à ces responsabilités. Il existe une coordination entre les divers éléments de ces forces d'intervention. C'est ainsi que les forces sous mon commandement dans cette zone ont, à l'heure actuelle, une puissance d'intervention très importante ; c'est pourquoi une coordination avec les forces ne se trouvant pas sous mon commandement est indispensable. Cette coordination est obtenue grâce, par exemple, à la présence à mon quartier général, d'un quartier-général auxiliaire, d'un groupe, d'une unité du Commandement Stratégique Aérien des Etats-Unis d'Amérique. Son rôle est de se mettre dans une position telle qu'il puisse mener à bien et sous mon contrôle les tâches particulières dont il doit s'acquitter pour l'Alliance, pour la défense des peuples et des territoires de l'Europe

occidentale. Il assure en outre une liaison permettant une coordination générale entre les activités et les intérêts de ce commandement et du mien.

Les mêmes relations générales existent avec le « Commandement des Forces de Bombardement » du Royaume-Uni. Bien que le Gouvernement britannique nous ait offert de mettre une unité à notre disposition le jour où nous le désirerions, le « Commandement des Forces de Bombardement » n'est pas représenté au quartier général car sa proximité permet déjà la plus étroite coopération.

Le Commandement allié Atlantique détient des forces d'intervention et une étroite coopération est également assurée par la présence effective, à mon quartier général, d'officiers pouvant disposer d'un personnel et de moyens de transmission. La coordination est donc totale dans ce domaine.

Quant à la question de la durée du service militaire, on dira peut-être qu'il devrait me suffire de savoir que vos pays me fournissent en temps voulu un nombre suffisant de troupes parfaitement entraînées, et que je n'ai pas à m'inquiéter de savoir comment ces troupes sont recrutées et entretenues. Cette suggestion n'est pas dénuée de fondement. Nous avons ici, me semble-t-il, un rôle consultatif mais notre tâche ne se limite peut-être pas à cela. Vous pourriez croire, à l'énergie dont je fais preuve et à celle dont mes prédécesseurs ont fait preuve eux aussi, que nous y attachons en réalité plus d'importance. Et vous auriez raison, car, bien souvent, la question de la durée du service militaire est réglée avant que la preuve ait été fournie que les besoins en forces pourront être satisfaits. C'est ce qui nous inquiète, car, conformément aux principes qui régissent tous les gouvernements du monde, certaines mesures devraient être prises et pourtant les pays décident parfois de ne pas les prendre, en vertu même de ces principes. S'ils peuvent parvenir aux mêmes résultats par d'autres moyens, j'en serai très heureux mais je crains fort, qu'en dépit des expériences passées, un pays ne prenne une décision, quel qu'en soit le motif, qui risque de nous affaiblir à plus ou moins brève échéance. Certains pays ont déjà agi de la sorte. Les conclusions définitives d'un tel état de choses n'en ont pas encore été tirées, mais c'est pour nous un sujet d'inquiétude.

General Norstad (continued)

It may be that certain countries can meet their quantitative and qualitative requirements for the NATO forces, and on time, and at the same time they can meet the requirements for their own internal forces about which Mr. Fens was speaking, and they can have them in adequate numbers and quality. If they can do that by snapping their fingers, I am all for it, but I think it is a responsibility on the part of those countries to prove that they can do it before they start cutting their forces in the face of experience. I do not say it cannot be done — it probably can be done in some countries — but let us demonstrate that we can do it before we cut ourselves down.

This could be a matter of the greatest concern. I will say something that, perhaps, I ought not to say — which makes it much more enjoyable from my point of view, but you have encouraged me to say it. I am not unaware of the problems you people have in your own domestic political contexts. I have lived with this for many years — for eight years. In some instances, I have seen your countries take action for which there has been no rational explanation except, perhaps, the fact that there is an election coming on. I look over my shoulder across the Atlantic and see this all too frequently over there as well.

Where I get concerned is when something like this becomes not so much a product of a military conclusion but a matter of contention between various elements within a country. I make no accusations, no suggestions — I am not pointing my finger at anybody — but I hope that in each of these cases — and I know that this is a sensitive political matter — whatever action is taken is based on firm military studies, on the basis of your meeting your requirements, and not on a hope sponsored by some other cause.

The same holds in other fields as well. I know the great problem of taking forward some of these defence items. We have it in every country in the Alliance — no country is immune. I know the great problem of taking some of these matters that have grave defence consequences and influencing them by very real and practical poli-

tical considerations. The only thing I do not presume to think is that any suggestion of mine can correct this. Nor do I believe, able and devoted as you people are to provide for our defence and welfare, that even you, with your extraordinary efforts, can solve the problem. I raise this, however, in the hope that whenever something can be done in relation to real defence it will be put on a defence basis to that extent. I hope both sides that may be represented here in your groups will see fit to do that.

The PRESIDENT. — The last question is from the Chairman of the Defence Committee, Mr. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — As Chairman of the Defence Committee, I too would like to thank General Norstad for his speech, which was characterised by all his usual clarity and precision.

I have a question to put to him, the answer to which involves a second question, both arising out of what he has already said. The answer to either can probably, I think, be confined to a simple yes or no.

The first question is as follows: When other countries are producing missiles and nuclear warheads, will it still be possible to follow the present system whereby the armed forces of the Alliance are provided with tactical, nuclear missiles while nuclear warheads remain under American control?

My subsidiary question which arises directly out of the General's very clear statement today is this: Are we to understand that, in the event of the member countries of W.E.U. producing their own nuclear missiles and distributing them to the American forces stationed in Europe, nuclear warheads would remain under the control of those countries?

General NORSTAD. — As I understand it, the first question is whether, if additional countries developed an atomic capability and

Général Norstad (suite)

Il se peut que certains pays puissent, en temps voulu, faire face, aussi bien quantitativement que qualitativement, aux demandes en forces de l'O.T.A.N. qui leur sont faites et assurer en même temps, quantitativement et qualitativement, leurs propres forces intérieures auxquelles M. Fens a fait allusion. S'ils peuvent y parvenir d'un coup de baguette magique, tant mieux, mais j'estime qu'il incombe à ces pays de prouver qu'ils sont capables de le faire avant de procéder à des réductions de leurs forces sans tenir compte de la leçon du passé. Je ne dis pas que ce soit chose impossible ; certains pays peuvent sans doute le faire, mais qu'ils donnent cette preuve avant de réduire nos forces.

Ceci pourrait bien devenir un très grave sujet d'inquiétude. Je vais dire quelque chose que je ne devrais peut-être pas dire, mais la tentation est trop forte, et vous m'y avez encouragé. Je n'ignore pas les problèmes auxquels vous avez à faire face sur le plan politique dans vos pays respectifs. Je les connais depuis de nombreuses années, depuis huit ans. Dans certains cas, j'ai vu vos pays prendre des mesures qui ne pouvaient s'expliquer rationnellement, sinon peut-être par l'approche des élections. Je me retourne pour regarder ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique et je vois que bien trop souvent, hélas, la même chose se passe également là-bas.

Là où je m'inquiète, c'est lorsqu'une situation de ce genre n'est pas tant le résultat de décisions militaires mais lorsqu'elle devient un sujet de désaccord entre les divers éléments d'un même pays. Je n'accuse personne, je ne fais aucun sous-entendu, je ne montre personne du doigt, mais j'espère que dans chacun de ces cas, et je sais bien qu'il s'agit là d'un problème politique particulièrement délicat, les décisions prises seront fondées sur des considérations militaires mûrement pesées, sur la mesure dans laquelle vous pourrez faire face à vos obligations et non pas sur un espoir motivé par quelque autre raison.

Il en est de même dans les autres domaines. Je sais combien il est difficile de faire accepter certains besoins de la défense. Nous rencontrons la même difficulté dans chacun des pays de l'Alliance, aucun d'eux ne fait exception à cette règle. Je connais le problème difficile qui consiste à prendre certaines questions qui ont de

graves incidences dans le domaine de la défense et à faire intervenir à leur sujet des considérations politiques réelles et pratiques. Mais, la seule chose que je n'oserais prétendre, c'est qu'une seule de mes suggestions puisse y porter remède. Je ne crois pas davantage que vous-mêmes puissiez résoudre ce problème, malgré votre compétence, votre dévouement total à la défense et aux intérêts de nos peuples et les extraordinaires efforts que vous déployez. Je soulève pourtant ce point dans l'espoir que, chaque fois que des mesures concernant réellement la défense seront prises, seules des considérations de défense entrent en jeu. J'espère que les deux tendances qui sont sans nul doute représentées ici dans vos groupes, jugeront à propos d'agir ainsi.

M. le PRESIDENT (Traduction). — M. Lucifero, président de la Commission de Défense, va poser la dernière question.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Mon général, le président de la Commission de Défense doit vous remercier, lui aussi, d'avoir apporté dans cette salle une clarté et une précision auxquelles, du reste, vous nous avez déjà habitués.

Je dois vous poser une question qui a elle-même pour conséquence une question corollaire, après ce que vous avez exposé ce matin si clairement ; à ces deux questions, vous pourrez probablement répondre presque simplement par un oui ou un non.

La première, la question de base, est la suivante : « La procédure actuelle, en vertu de laquelle les engins nucléaires à emploi tactique sont distribués aux forces de l'Alliance, tandis que les têtes nucléaires restent sous contrôle américain, pourra-t-elle être maintenue à l'avenir, lorsque d'autres nations commenceront à produire des engins et des têtes nucléaires ? »

Et la question subsidiaire, conséquence de ce que vous avez dit aujourd'hui de manière si claire, est la suivante : « Est-il entendu, qu'au cas où les pays membres de l'U.E.O. produiraient des engins nucléaires et en fourniraient aux troupes américaines stationnées sur le continent européen, les têtes nucléaires resteraient sous le contrôle des pays membres de l'U.E.O. ? »

Général NORSTAD (Traduction). — Si j'ai bien compris, la première question est de savoir si, au cas où de nouveaux pays développeraient

General Norstad (continued)

should have warheads, the present system could be maintained — whether it would be but a simple modification of the existing system. If we look at this as a military problem, as a logistics or supply problem, and not, in the first instance, as a political one, it loses a considerable amount of its glamour and is not too complicated. Therefore, the answer to the first question clearly is that we could continue this same system provided that the additional governments concerned would be kind enough to make those weapons available to the Alliance.

The next question was one of reciprocity : on whether Western European forces based in the United States. . .

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — If you will allow me, I will try to put the question more clearly. In the event of the WEU countries producing their own nuclear weapons and distributing them to the American troops stationed in Europe, who would have charge of the warheads ?

That question is related to the first one and is, as you rightly say, a question of reciprocity.

General NORSTAD. — The question is : If the European countries produced warheads and made them available to American delivery units based here, on the Continent, what would be the position in regard to the control of those warheads ? All I can say as Commander of the Allied Forces — and this is subject to the agreement of the countries concerned — is that we would use precisely the same arrangement as we now use, and which I find satisfactory. The technical custody of these weapons could, if it was desired by the country owning them, be maintained by that country. The general security, defence and protection of those weapons would be provided, as we now do with American weapons, by the country whose delivery units are being supplied or supported. In a hypothetical case, on which this question is based, the actual custody would be European, and the defence and security would be supplied by American forces. Again let me remind you that this exact principle is now applied where American weapons are involved.

The PRESIDENT. — Once again, General Norstad, I thank you — and the distinguished Generals who have accompanied you — for having come to address our Assembly.

6. State of European Security

(Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 105)

The PRESIDENT. — I have seldom seen the Assembly as full as it is now, and that is very fortunate because we have a vote to take, a vote which must be taken by roll-call, which means that there must be a quorum. So let us proceed with this business before we adjourn.

The next item on the Orders of the Day is the vote on the draft Recommendation on the state of European security, which was deferred from yesterday afternoon's Sitting. The draft Recommendation is contained in Document 105. I would remind the Assembly that the Debate on this Report was closed yesterday afternoon. Any Representative who wishes to speak in explanation of his vote is limited to five minutes by the terms of paragraph 7 of Rule 31 of the Rules of Procedure.

Does any Representative wish to take advantage of that Rule ? . . .

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I would like to explain my vote.

The PRESIDENT. — Very well. I will, first of all, read out the procedure and you will then get a chance to make an explanation of vote.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on the draft Recommendation as a whole will be taken by roll-call. The Assembly will now vote by roll-call, but it is open to any Representative to have five minutes to explain his vote.

I call Mr. Blachstein.

Général Norstad (suite)

leurs possibilités atomiques et possèderaient des ogives nucléaires, le système actuel pourrait être maintenu si, en fait, une simple modification du système existant suffirait. Si nous considérons qu'il s'agit là d'un problème militaire, d'un problème de logistique ou d'approvisionnement et non pas d'un problème essentiellement politique, il perd beaucoup de son attrait et devient beaucoup plus simple. Par conséquent, en réponse à la première question, je dirai nettement que nous pourrions continuer à appliquer le même système à condition que les nouveaux gouvernements intéressés veuillent bien consentir à mettre ces armes à la disposition de l'Alliance.

La question suivante se réfère au principe de réciprocité : les forces de l'Europe occidentale stationnées aux Etats-Unis...

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Si vous m'y autorisez, mon général, je voudrais préciser ma pensée. Si les nations de l'U.E.O. produisent des armes nucléaires et en fournissent aux troupes américaines stationnées en Europe, quel sera alors le dépositaire des têtes ?

C'est là une question corrélative qui touche, comme vous l'avez dit, si justement, à la réciprocité.

Général NORSTAD (Traduction). — La question est donc la suivante : « Si les pays européens fabriquent des ogives nucléaires et les mettent à la disposition des unités américaines stationnées sur le continent et chargées de les utiliser, quelle serait alors la situation en ce qui concerne le contrôle de ces ogives ? » En tant que commandant des forces alliées, tout ce que je puis dire, et sous réserve de l'accord des pays intéressés, c'est que nous prendrions exactement les mêmes dispositions que nous avons déjà prises et qui, à mon avis, sont satisfaisantes. La garde technique de ces armes pourrait être confiée au pays qui les détient, si tel était son désir. La protection, la défense et la sécurité générale de ces armes seraient confiées aux soins du pays qui fournit ou soutient les unités, comme c'est le cas actuellement avec les armes américaines. Dans l'hypothèse envisagée ici, cette garde effective serait européenne et la défense et la sécurité seraient assurées par les forces américaines. Laissez-moi vous rappeler à nouveau que c'est ce principe qui est appliqué actuel-

lement, chaque fois qu'il s'agit d'armes américaines.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Encore une fois, général Norstad, je vous remercie, ainsi que les éminents généraux qui vous ont accompagné, d'avoir bien voulu prendre la parole à l'Assemblée.

6. Etat de la Sécurité européenne

(Vote du projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 105)

M. le PRESIDENT (Traduction). — J'ai rarement vu cette enceinte aussi remplie et vous m'en voyez très heureux car nous allons procéder à un vote par appel nominal, ce qui signifie que le quorum doit être atteint. Nous allons donc passer à ce point de l'ordre du jour avant de suspendre la séance.

Le point suivant de l'ordre du jour est le vote sur le projet de recommandation relatif à l'état de la sécurité européenne, vote qui avait été ajourné au cours de la séance d'hier après-midi. Ce projet de recommandation est contenu dans le Document 105. Je voudrais rappeler à l'Assemblée que la discussion du rapport a été close hier après-midi. Conformément au paragraphe 7 de l'article 31 du Règlement, tout Représentant qui désirerait expliquer son vote devra limiter son temps de parole à cinq minutes.

Quelqu'un demande-t-il à se prévaloir de cet article ?...

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je voudrais expliquer mon vote.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Très bien, je vais tout d'abord vous donner lecture de la procédure que nous devons suivre, puis vous aurez la possibilité d'expliquer votre vote.

Conformément aux articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation se fait obligatoirement par appel nominal. L'Assemblée va donc procéder à un vote par appel nominal, mais tout Représentant peut, s'il le désire, donner une explication de vote de cinq minutes.

La parole est à M. Blachstein.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to explain my vote on Document 105. In the first place, I would like to say that we entirely agree with the principle expressed in paragraph 1 (b) of the Recommendation that the use of strategic and tactical nuclear weapons should be subject to political control. We are also grateful that the question of training areas for all troops stationed in the Federal Republic of Germany has been taken up in this recommendation, with the suggestion that new arrangements be made.

Our reasons for rejecting the Recommendation lie chiefly in our objection to the possibility of decisions on the use of tactical nuclear weapons being delegated to military commanders.

We are also very much against bombs of the size of that dropped on Hiroshima being described as tactical weapons and made subject to such provisions.

Since hearing what General Norstad had to say, we are perhaps more than ever opposed to the equipment of the German army with nuclear weapons while there is still any hope of peaceful negotiations for the reunification of our country which might be compromised by a decision to equip the armed forces of all our countries with these weapons.

Lastly, we object to the report being confined to specifically military considerations and failing to link the problem of European security sufficiently clearly with the need to substitute political negotiation and agreement for the present nuclear armaments race.

For these reasons we cannot vote for the present Recommendation.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Blachstein.

I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, it is not in any way a reflection on the confidence that, after listening to General Norstad, I can in all sincerity say we feel both

in him personally and in his staff — a confidence, happily, fully equal to that inspired by his two predecessors in all who came into contact with them — if I say that I feel considerable doubts about voting for the document before us. It seems to me to lack both force and precision in dealing with the political control to be exercised by the civil power over military operations. On the other hand, I am afraid if we throw out the present motion, we may be left without a text at all, which might be interpreted in exactly the opposite sense from what I intend.

In these circumstances, I prefer what seems to me too weak a text to no text at all, and I shall therefore vote for the motion.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bohy.

The roll-call will begin with the name of Dame Florence Horsbrugh...

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — May I raise a point of procedure?

The PRESIDENT. — All I can allow is a five minutes' explanation of vote. Is that what you are asking for?

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Is it possible to vote on the different parts of the question separately?

The PRESIDENT. — I beg your pardon. Yes, I will do that if it is the view of the Assembly that the Recommendation we have in Document 105 should be voted upon in separate divisions. That is to say, I will put paragraph 1 (a) and (b), then paragraph 2, then paragraph 3. These divisions, I am informed, can take place by standing and sitting, and it will be the whole of the Recommendation which will be voted for by roll-call.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Will you allow me to explain my reasons, Mr. President? Mr. Blachstein and his friends have said they must reserve their position on one point only, and I want to give them a chance of voting for the rest of the Recommendation.

The PRESIDENT. — Very well. If the Assembly so agrees, we will now vote by standing and sitting on the three parts of the draft Recommendation.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour justifier mon vote sur le Document 105. Je tiens d'abord à déclarer que nous approuvons sans réserve le principe, formulé au point 1 (b) de la recommandation, que l'emploi des armes atomiques, tant stratégiques que tactiques, doit être soumis à un contrôle politique. D'autre part, nous avons constaté avec gratitude que la recommandation propose une solution nouvelle pour la question des zones d'entraînement de toutes les troupes stationnées sur le territoire de la République Fédérale.

Si nous sommes néanmoins hostiles à la recommandation, c'est parce que nous ne pouvons admettre que le droit de décider de l'emploi d'armes nucléaires tactiques puisse être délégué aux commandants d'unité.

De plus, nous nous opposons énergiquement à ce que des bombes atteignant la puissance de celle d'Hiroshima soient qualifiées de tactiques, et que leur emploi soit réglé de cette façon.

Après les explications du général Norstad, nous sommes, plus que jamais, opposés à l'équipement de la Bundeswehr en armes atomiques, tant qu'il existera une seule chance d'obtenir par des négociations pacifiques la réunification allemande, que nous n'entendons pas compromettre en votant la fourniture de telles armes à toutes les armées intéressées.

Enfin, nous ne pouvons admettre que le rapport soit limité aux seuls aspects de la technique militaire. Ce document ne fait pas apparaître assez nettement le lien qui existe entre les problèmes de la sécurité européenne d'une part, et d'autre part, la nécessité d'enlever sa raison d'être à la course aux armements atomiques par des négociations et des accords politiques.

Tels sont les motifs pour lesquels il nous est impossible de donner notre approbation à la recommandation qui nous est soumise.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Blachstein.

La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — Monsieur le Président, malgré toute la confiance, et je parle du fond du cœur, qu'après l'audition du général Norstad nous éprouvons pour lui et pour son

état-major — et je dois dire que ce sentiment fait heureusement suite à celui que ses deux prédécesseurs ont su inspirer à tous ceux qui les ont approchés — j'hésitais fort à voter ce texte parce qu'il me paraissait manquer de force et de précision quant au contrôle politique du pouvoir civil sur une action militaire. Mais je crains, par ailleurs, que le rejet de la motion n'ait pour conséquence une absence de texte et que cette absence de texte ne soit interprétée dans un sens exactement opposé à mon souci.

C'est dans ces conditions que, préférant un texte trop faible à mes yeux à pas de texte du tout, je voterai la motion qui nous est proposée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Bohy.

L'appel nominal commencera par le nom de Dame Florence Horsbrugh...

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Je demande la parole sur la procédure.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous puis vous accorder qu'une explication de vote de cinq minutes. Est-ce là ce que vous désirez.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Est-il possible de voter par division ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Pardon ? Oui, si l'Assemblée est d'accord, nous procéderons à des votes séparés sur les différents paragraphes de la recommandation contenue dans le Document 105. Je mettrai donc aux voix successivement les paragraphes 1 (a) et (b), 2 et 3. On me dit que nous pouvons procéder à ces trois votes par assis et levé, mais en ce qui concerne l'ensemble de la recommandation, il nous faudra voter par appel nominal.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, permettez que j'exprime mes raisons. Etant donné que M. Blachstein a déclaré que lui et ses amis ne faisaient des réserves que sur un seul point, je veux leur donner la possibilité de voter le reste.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Très bien. Si l'Assemblée est d'accord, nous allons voter, par assis et levé, sur les trois parties du projet de recommandation.

The President (continued)

I first put paragraph 1 (a) and (b).

I declare paragraph 1 (a) and (b) carried by a large majority.

I now put paragraph 2 to the vote.

I declare paragraph 2 carried by a large majority.

I now put paragraph 3.

I declare paragraph 3 carried unanimously.

I now have to put to the Assembly the vote upon the whole draft Recommendation. This has to be taken by roll-call, and the vote will start with the name of Dame Florence Horsbrugh.

(A vote was taken by roll-call)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is completed.

The result of the vote is as follows¹ :

Ayes	55
Noes	7
Abstentions	4

The draft Recommendation is therefore adopted with the required majority².

7. Addition to the Agenda and Reference to Committee

The PRESIDENT. — The next item on our Agenda is an addition to the Agenda and reference to Committee.

Mr. Legendre and several of his colleagues have tabled a motion for a Recommendation on the Economic Relationships of member States, namely, Document 116. On the question of this Motion being added to the Agenda, the following only may be heard : one speaker for the Motion, one speaker against, and the Chairman of the Committee concerned.

I call Mr. Legendre.

1. See page 29.

2. See page 31.

I understand that Mr. Badini Confalonieri will speak instead of Mr. Legendre.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, in the absence of Mr. Legendre, if you will permit me, I will try to explain the reasons behind this draft Recommendation of which I am one of the signatories.

Yesterday, after listening to Mr. von Brentano's admirable speech, this Assembly unanimously approved a Resolution on Berlin. That was a demonstration of solidarity from all the members of this Assembly, but the solidarity in face of the Russian threat contained in their ultimatum on Berlin, of which we have thus given proof, must not be a negative solidarity. It must be a solidarity that leads to a positive policy, in the economic as well as the purely political fields.

It is no use hiding our heads in the sand. We must face the fact that during this very week when such important discussions are taking place in Paris and we are showing some real solidarity in the political field, a number of divergencies have appeared on the economic side. There has been bitter discussion in O.E.E.C., in the Press and among the public, so much so that a British newspaper, the "Financial Times", has even gone so far as to quote Lord Palmerston's words : "We have no eternal allies ; our interests are eternal, and those interests it is our duty to follow."

Mr. President, it seems to me that there are certain eternal common interests which unite us all and which all here in this Assembly ought to recognise and make up their minds to advance. It was only yesterday that the Bureau asked us to discuss whether or not we should maintain the full competence given us by the Brussels Treaty in the political, economic and social as well as in the purely military fields. We also said yesterday that W.E.U. was in a position to adopt a real seven-power policy. Now is the moment to prove that our solidarity is real by making it the basis of action to achieve mutual understanding and a common economic policy between our seven countries.

These are the reasons behind the Recommendation we are submitting to you today. It is not

M. le Président (suite)

Je mets aux voix le paragraphe 1 (a) et (b).

Le paragraphe 1 (a) et (b) est adopté à une large majorité.

Je mets aux voix le paragraphe 2.

Le paragraphe 2 est adopté à une large majorité.

Je mets aux voix le paragraphe 3.

Le paragraphe 3 est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée doit maintenant procéder au vote sur l'ensemble du projet de recommandation. Ce vote doit avoir lieu au scrutin nominal et l'appel nominal commencera par le nom de Dame Florence Horsbrugh.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Ont voté pour	55
Ont voté contre	7
Abstentions	4

Le projet de recommandation est donc adopté à la majorité requise².

7. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous allons examiner maintenant un point qui est venu s'ajouter à notre ordre du jour, pour renvoi en commission.

M. Legendre et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation relative aux relations économiques des Etats membres, à savoir le Document 116. Sur l'inscription de cette proposition à l'ordre du jour, peuvent seuls être entendus un orateur « pour », un orateur « contre » et le président de la Commission intéressée.

La parole est à M. Legendre.

1. Voir page 29.

2. Voir page 31.

Je crois comprendre que M. Badini Confalonieri parlera à la place de M. Legendre.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, si vous le permettez, j'expliquerai, en l'absence de notre collègue, M. Legendre, les motifs de la recommandation que nous avons proposée avec d'autres collègues.

Hier même, après le noble discours de M. le Ministre von Brentano, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité une résolution sur Berlin. C'est une preuve de la solidarité qui unit tous les membres de cette Assemblée. Or, cette solidarité devant la menace soviétique qui revêt la forme d'un ultimatum ne peut pas être purement négative, mais elle doit se concrétiser par l'adoption d'une attitude positive, non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine économique.

Or, nous ne pouvons pas feindre d'ignorer qu'au moment même où des discussions extrêmement importantes se sont déroulées à Paris, et au cours desquelles s'est manifestée cette entière solidarité sur le plan politique, des divergences de vue ont surgi dans le domaine économique. Le ton s'est élevé dans les débats de l'O.E.C.E., dans la presse et même dans l'opinion publique, au point qu'un journal anglais, le « Financial Times » a cru devoir faire sien un aphorisme de Lord Palmerston qui disait que « nous n'avons pas d'alliés éternels : seuls nos intérêts sont éternels et il est de notre devoir de les sauvegarder. »

Or, il me semble, Monsieur le Président, qu'il y a des intérêts éternels qui nous unissent tous ici ; il me semble que ces intérêts doivent faire l'objet d'une évaluation et d'une résolution communes de notre Assemblée. Le Bureau a soumis hier à notre examen l'opportunité de revenir sur la question des compétences que nous confère directement le Traité de Bruxelles, non seulement dans le domaine militaire, mais aussi dans les domaines politique, économique et social. Nous avons affirmé hier la possibilité pour l'U.E.O. de mener une politique particulière aux Sept. Le moment est venu d'user de cette faculté et de faire acte de solidarité pour faire régner entre les Sept la compréhension réciproque et favoriser un effort commun de politique économique.

C'est pour cette raison que nous avons présenté la recommandation qui est soumise à nos

Mr. Badini Confalonieri (continued)

intended as a technical document putting forward a technical solution, but as an invitation to all seven countries (and let me remind you that we are the people to issue that invitation) to try to find the best solutions, since in the long run economic differences could well lead to political differences as well.

This is why we think our Recommendation, confined as it is to general considerations, may perhaps be acceptable to everyone. I do not know, Mr. President, whether under the Rules of Procedure the motion ought first to be submitted to a committee — in this case, of course, the General Affairs Committee — or whether, as it has so many supporters and accordingly commands such a large measure of agreement, even perhaps unanimity, it can be submitted to the Assembly without more ado. This, however, is a matter for you, Mr. President, to decide and it is not for me to dwell on it further.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Badini Confalonieri.

Does anyone wish to speak against this Motion? . . .

I call Mr. Marquand.

Mr. MARQUAND (*United Kingdom*). — I cannot be sure whether I want to speak against the Recommendation or not because I have not seen it. Yesterday when we passed a Resolution very hurriedly I did get a copy handed to me in my place about a minute before I was asked to vote on that Resolution. As it seemed fairly innocuous I made no protest, but today I must say that I have seen no copy of the Recommendation. I do not know what is contained in it, and I certainly feel that before we consider whether we vote on such a Recommendation it should at least be brought before a Committee so that it may come before the Assembly in such a way that we may all have a discussion with our colleagues. My own colleagues left the Chamber a little time ago and I have had no time to consult them at all, and I would certainly like to have an opportunity to consult with them.

The PRESIDENT. — I think perhaps I can answer two conundrums at the same time. First, the one put by Mr. Badini Confalonieri. The answer is that it has to be referred to a Com-

mittee. That in fact answers Mr. Marquand as well. I am informed that the Proposal was in fact circulated this morning and I would like to know whether the circulation system has gone wrong and whether anybody else, like Mr. Marquand, did not get a copy of the document. I can only assume that the circulation system is working all right, but that the two unfortunate Representatives who failed to get their copies were victims of special circumstances.

I would ask Mr. Gaborit if he wants to make any remarks as Chairman of the General Affairs Committee, because the matter will be referred to his Committee.

Mr. GABORIT (*France*) (Translation). — Mr. President, if the question is to be referred to the Committee and if that is the usual procedure, I can say at once that the Committee is at the Assembly's disposal and would be willing to meet without delay, say at half past two.

My personal preference would naturally have been for the Assembly to demonstrate its solidarity by voting now for a text which aims at giving practical expression to that solidarity. Since, however, it appears from what you have just said, Mr. President, that it must be referred to the Committee, I say again that I am at the disposal of the Assembly and ready to call a meeting of the Committee for half past two.

The PRESIDENT. — Thank you. I am sure you will not have the slightest difficulty; it is just that it is necessary to follow the procedural rules which, as Mr. Marquand has pointed out, have their advantages. This proposed addition to the Agenda will in fact be referred to your Committee and you must make what arrangements you can at two o'clock when you call your Committee together to deal with the question.

I now ask the Assembly to decide whether it wishes to include this Motion on its Agenda and refer it to the General Affairs Committee for report back by tomorrow morning.

Are there any objections? . . .

It is therefore agreed.

M. Badini Confalonieri (suite)

délibérations. Elle ne prétend pas proposer une solution technique, mais elle tend à inviter les sept pays (et c'est à nous qu'il incombe de le faire), à adopter les solutions les plus adéquates, convaincus qu'à la longue, une divergence économique pourrait entraîner la désunion politique.

C'est pourquoi nous pensons que cette recommandation, dont la portée demeure très générale, pourra faire l'objet d'un vote unanime. Je ne sais pas, Monsieur le Président, si le Règlement exige que cette recommandation soit d'abord soumise à la Commission (des Affaires Générales, bien entendu) ou si, ayant réuni des signatures nombreuses et obtenu un accord très large (et peut-être, parmi nous, un accord unanime), elle peut être soumise à cette Assemblée, sans autre forme de procédure. Mais c'est là un problème que vous voudrez bien résoudre, Monsieur le Président, et il ne m'appartient pas de m'étendre sur la question.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Badini Confalonieri.

Quelqu'un désire-t-il parler contre cette proposition ?...

La parole est à M. Marquand.

M. MARQUAND (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne sais pas trop si je veux ou non m'opposer à cette recommandation, car en fait je ne l'ai pas lue. Hier, quand nous avons hâtivement émis une résolution, on est venu m'en montrer le texte une minute à peine avant le vote. Comme elle semblait plutôt inoffensive, je n'ai pas protesté, mais aujourd'hui, je suis obligé de dire que je n'ai pas reçu d'exemplaire de cette recommandation. Je ne sais pas ce qu'elle contient, et j'estime qu'avant d'envisager un vote sur cette recommandation, cette dernière devrait être soumise en commission puis renvoyée à l'Assemblée sous une forme permettant une discussion avec tous nos collègues. Mes amis ont quitté la salle il y a un moment ; je n'ai pas eu le temps de les consulter et je tiens à avoir la possibilité de le faire.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je crois pouvoir répondre à deux questions à la fois. Tout d'abord, à celle qui a été posée par M. Badini Confalonieri : cette question doit être

renvoyée en commission. Ceci répond en fait également à celle de M. Marquand. On me dit que le texte de la proposition a été distribué ce matin ; je voudrais savoir s'il y a eu d'autres omissions dans la distribution et si d'autres Représentants n'ont pas reçu copie de ce document. Je pense que le système de distribution fonctionne très bien et que ce n'est qu'en raison de circonstances fortuites que deux Représentants ont eu la malchance d'être privés de leur exemplaire.

Je demanderai à M. Gaborit si, en tant que président de la Commission des Affaires Générales, il désire faire quelques remarques, car cette question va être renvoyée devant sa commission.

M. GABORIT (*France*). — Monsieur le Président, si la question doit être renvoyée à la commission et si c'est là la procédure normale, je puis vous dire simplement que la commission est à la disposition de l'Assemblée et qu'elle envisagerait alors de se réunir rapidement, à quatorze heures trente par exemple.

J'aurais bien entendu préféré que l'Assemblée, dans un élan de solidarité, je le dis personnellement, vote ce texte, qui visait justement à concrétiser cette solidarité de l'Europe ; mais puisque, d'après ce que vous venez de dire, Monsieur le Président, la commission doit en être saisie, je suis, je le répète, à la disposition de l'Assemblée pour réunir la commission, à quatorze heures trente.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie. Je suis certain qu'il n'y aura pas la moindre difficulté ; simplement, il est nécessaire de suivre les règles de procédure qui, ainsi que M. Marquand l'a fait observer, ont leurs avantages. L'addition proposée à l'ordre du jour sera en fait renvoyée à votre commission et il vous faudra prendre les dispositions qui vous sembleront les plus indiquées lorsque vous réunirez votre commission, cette après-midi, à quatorze heures, pour étudier cette question.

Je demande maintenant à l'Assemblée de décider si elle désire inscrire cette proposition à son ordre du jour et la renvoyer à la Commission des Affaires Générales pour faire rapport à l'Assemblée, demain matin.

Y a-t-il des objections ?...

Il en est ainsi décidé.

8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

I propose that the Assembly shall next meet this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Addition to the Agenda of the Motion for a Recommendation on the Budgetary Independence of the Assembly, submitted by Mr. De Kinder (Document 114).
2. Support Costs and Defence Payments in the Alliance (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Document 107).
3. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields (Debate on

the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Documents 96, 97 and 109).

4. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Document 103).

Are there any objections? . . .

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak? . . .

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.55 p.m.)

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi à 15 h. avec l'ordre du jour suivant :

1. Addition à l'ordre du jour : Proposition de recommandation sur l'autonomie budgétaire de l'Assemblée, présentée par M. De Kinder (Document 114).
2. Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Document 107).
3. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social

(Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation, Documents 96, 97 et 109).

4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Document 103).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 55)

TWELFTH SITTING

Friday, 19th December, 1958

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Addition to the Agenda and Reference to Committee.
Speakers: The President, Mr. Molter, Mr. Edwards.
4. Support Costs and Defence Payments in the Alliance
(*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 107*).
Speakers: The President, Mr. de la Vallée Poussin (*Rapporteur*), Mr. Molter, Mr. Edwards.
5. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields (*Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 96, 97 and 109*).
Speakers: The President, Mr. Kopf (*Rapporteur*), Mr. Molter, Mr. Santero, Mr. Gaborit (*Chairman*), Mr. Russell, Mr. Griffiths, Mme Weber, Mr. Fens, Mr. Wilkins, Mr. Marquand, Mr. Kirk.
6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 103*).
Speakers: The President, Mr. Edwards (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Knox Cunningham, Mr. Leynen, Mr. Zimmer, Mr. Hay.
7. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields (*Votes on the draft Recommendations, Docs. 96, 97 and 109*).
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.5 p.m. with Mr. Pezet, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? . . .

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 34.

3. Addition to the Agenda and Reference to Committee

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has before it a Motion for a Recommendation on the Budgetary Independence of the Assembly submitted by Mr. De Kinder and others, Document 114.

In accordance with paragraph 4 of Rule 28 of the Rules of Procedure, the only speakers that can be heard on the question of the inclusion of a Motion on the Agenda are one for the Motion, one against, and the Chairman of the Committee concerned.

Does anyone wish to speak for the Motion? . . .

I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — I would like to commend this proposal strongly to the Assembly. In order to safeguard the freedom of the Assembly and its activities, it is essential for the various departments to have their own budget, as they have in many Western countries, so that they have complete freedom

DOUZIÈME SÉANCE

Vendredi 19 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission.
Interviennent : M. le Président, M. Molter, M. Edwards.
4. Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation*, Doc. 107).
Interviennent : M. le Président, M. de la Vallée Poussin (*rapporteur*), M. Molter, M. Edwards.
5. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social (*Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation*, Docs. 96, 97 et 109).
Interviennent : M. le Président, M. Kopf (*rapporteur*), M. Molter, M. Santero, M. Gaborit (*président de la Commission*), M. Russell, M. Griffiths, Mme Weber, M. Fens, M. Wilkins, M. Marquand, M. Kirk.
6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget*, Doc. 103).
Interviennent : M. le Président, M. Edwards (*président de la Commission et rapporteur*), M. Knox Cunningham, M. Leynen, M. Zimmer, M. Hay.
7. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social (*Votes des projets de recommandation*, Docs. 96, 97 et 109).
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. Pezet, Vice-Président.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés et la liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 34.

3. Addition à l'ordre du jour et renvoi en commission

M. le PRÉSIDENT. — M. De Kinder et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation concernant l'autonomie budgétaire de l'Assemblée, Document 114.

Sur l'inscription de cette proposition à l'ordre du jour, seuls peuvent être entendus, en application du paragraphe 4 de l'article 28 du Règlement, un orateur « pour », un orateur « contre » et le président de toute commission intéressée.

Quelqu'un demande-t-il la parole « pour »?...

La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais demander à l'Assemblée d'accorder une attention toute particulière à cette proposition. Si l'on veut assurer l'indépendance de notre parlement et lui permettre d'exercer librement ses activités, il est absolument indispensable que, à l'exemple de

Mr. Molter (continued)

to make their own decisions on expenditure and on the way in which they conduct their activities.

I therefore warmly commend this proposal.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Molter.

Does anyone wish to speak against the Motion?...

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Mr. President, I ask to be allowed to speak in accordance with what I understand to be my right as Chairman of the Committee.

If we were to proceed in the way indicated, this matter could not be taken any further until we had first altered our Charter and Rules of Procedure. This is a somewhat complicated matter, and what I would strongly recommend to my colleagues is that they should refer it to the Committee on Budgetary Affairs and Administration for investigation and report; and to the Committee on Rules of Procedure for an opinion. Between now and the next meeting of the Assembly, we could bring forward a comprehensive document explaining what would need to be done to put this into effect. I hope the movers of the Motion will agree that that is much the best thing to do.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edwards.

I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am in entire agreement with the Chairman of the Committee. Since we have sufficient time to make a thorough examination of the problem, it must, of course, be referred first to the appropriate committees for further study.

The PRESIDENT (Translation). — Everyone is agreed, therefore, that the Motion be included in the Agenda and referred to the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I would suggest it should go to the Committee on Rules of Procedure for an opinion.

The PRESIDENT (Translation). — The Motion will of course also be sent to the Committee on Rules of Procedure and Privileges for its opinion. You would agree to this, Mr. Edwards?...

(*Mr. Edwards indicated assent*)

That is all right, then.

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

4. Support Costs and Defence Payments in the Alliance

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 107)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on Support Costs and Defence Payments in the Alliance, Document 107.

I call Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Document 107, which I have the honour to present to you, is composed of a short explanatory memorandum accompanied by a detailed commentary.

Before I begin, I would like to congratulate the Secretariat of the Defence Committee on its elaborate, and highly technical study — I hope you have all read it with the interest it deserves — of a subject of very real importance, particularly from the point of view of the proper working of the Western Alliance.

Ladies and Gentlemen, this is a Motion for a Recommendation of a rather different type from that usually submitted to this Assembly. It contains no proposals and offers no solutions and it states specifically that a parliamentary assembly, not being an executive body, should not be required to supply political solutions. What the Committee has done is to submit a problem to

M. Molter (suite)

ce qui se passe dans beaucoup de pays occidentaux, les divers départements puissent disposer de leur propre dotation ; ils pourront alors décider, en toute liberté, de leurs dépenses et de la façon dont ils exerceront leurs attributions.

C'est pourquoi je me permets, Monsieur le Président, de recommander chaleureusement cette proposition à notre Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Molter.

Quelqu'un demande-t-il la parole « contre » la proposition de recommandation ? ...

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de parler en vertu de ce que je crois être mon droit en tant que président de la Commission.

Si nous devons poursuivre dans la voie indiquée, cette question ne pourrait pas être suivie plus avant, sans une modification préalable de notre Charte et de notre Règlement. C'est là une question assez complexe, et je recommanderais vivement à mes collègues de la renvoyer, pour examen et rapport, à la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et, pour avis, à la Commission du Règlement. Nous pourrions présenter, d'ici la prochaine réunion de l'Assemblée, un document complet expliquant ce qu'il y aurait lieu de faire pour donner effet à cette recommandation. J'espère que les auteurs de la proposition conviendront que c'est ce qu'il y a de mieux à faire.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Edwards.

La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — Je suis entièrement d'accord avec le président de la Commission. Comme nous avons le temps d'examiner la question sous tous ses aspects, il faudra évidemment la renvoyer d'abord aux commissions compétentes pour y être étudiée d'une façon approfondie.

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée est donc d'avis de renvoyer la proposition de recommandation à la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration avec inscription à l'ordre du jour.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je propose que la question soit soumise pour avis à la Commission du Règlement.

M. le PRÉSIDENT. — La Commission du Règlement serait, bien entendu, saisie pour avis. Monsieur Edwards, vous êtes bien d'accord sur l'avis de la Commission du Règlement ? ...

(*M. Edwards fait signe qu'il accepte*)

Nous sommes donc bien d'accord.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

4. Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 107*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les frais de stationnement et le règlement des dépenses de défense dans l'Alliance, Document 107.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Le Document 107, que j'ai l'honneur de vous soumettre, comprend un court exposé des motifs et une longue étude qui le justifie.

Je tiens d'abord à rendre un très vif hommage au secrétariat de la Commission des Armements qui a mis au point une étude fort minutieuse et fort technique, j'espère que vous l'avez lue et trouvée très intéressante sur un problème réellement très grave et particulièrement important du point de vue du bon fonctionnement de l'Alliance occidentale.

Messieurs, la recommandation que je vous proposerai est quelque peu différente de celles que nous avons l'habitude de soumettre à l'Assemblée. Nous ne faisons pas une proposition, nous ne fournissons pas une solution, nous déclarons qu'une assemblée parlementaire n'est pas un exécutif et n'a pas, par conséquent, à mettre au point une solution politique. Nous posons au Con-

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

the Council of Ministers, together with the relevant technical information, and ask them, as the executive body, to consider it, and themselves suggest a solution. This seems to me the way in which matters should be regulated between legislature and executive.

With regard to the substance of the document, we have taken as our starting point the question of support costs — what used to be called occupation costs. We are still some way from a satisfactory agreement on this point and it seems unlikely that one will be reached unless and until we can come to some multilateral arrangement. To restrict the arrangement to a bilateral one almost inevitably entails two members of the Alliance bearing the full weight of an expenditure that, in the normal way, would be shared between us all. Any country having to station troops in the territory of one of its allies is naturally involved in considerable additional expenditure because it always costs more to maintain troops abroad than at home. The country where they are stationed is also involved in additional expense which it would be unfair to expect it to bear entirely alone.

The country of origin of the troops has a double difficulty to meet. In the first place, there is the actual financing problem and, in the second, the question of finding the necessary foreign exchange. The cost of maintaining troops abroad has to be met in the currency of the country where they are stationed, which involves a heavy drain on the foreign exchange reserves of the country of origin which may well, in the end, prove intolerable. This was one of the main difficulties experienced by Great Britain in maintaining her full quota of troops in Germany, and our Assembly has felt for a long time that a more satisfactory solution, along multilateral lines, must be found.

As you will see from the technical report before you, however, a multilateral solution, however desirable financially, is not to be had for the asking. What would it, in fact, involve? It would involve finding a new source of supply for the foreign exchange required by the country of origin for the upkeep of its troops abroad — in other words, a joint foreign exchange pool made up of contributions from every country.

Obviously, there is no question of asking the other countries for a free gift; all they are asked to do is to supply foreign exchange against an equivalent sum in the currency of the country of origin. It is a matter of transferring foreign exchange, not of making a contribution.

If, however, the arrangement were restricted to the mere provision of foreign exchange it would end by producing an imbalance in international trade. This additional foreign exchange must be used to finance additional purchases and the country of origin must accordingly decide which of the products available on its own market are to be ineligible for purchase through the pool. This will necessarily involve a series of complicated arrangements and, as you will see in the Report, we have asked the European Payments Union whether it can suggest an easier and more practical method. So far, E.P.U. has not found an answer, but the question was put to it quite unofficially and it may well be that in due course it will succeed in working out a simpler scheme.

What we are saying today is that this is a problem that countries must consider. The difficulty is a real one and it is for them to work out a multilateral arrangement on more satisfactory lines than what we have at present. As a beginning, we have pointed out that the question of support costs represents only one side of a much larger problem. There still remains the whole problem of infrastructure, which has been solved within N.A.T.O., as well as that of expenditure on armaments. All three questions involve movements of capital and hence the problem of finding foreign exchange.

Sound organisation alone requires us to try to find a simple answer to these questions because the merest glance at the financial arrangements inside N.A.T.O. is enough to show how hopelessly complicated they are at present. The adoption of a multilateral joint payments system for all three types of expenditure would very likely end by producing a simpler system all round.

Lastly, there is one more important consideration to which the Committee wishes to draw your

M. de la Vallée Poussin (suite)

seil des Ministres un problème ; nous lui en donnons les éléments techniques et nous lui demandons, en tant qu'exécutif, d'étudier ce problème et de nous proposer lui-même une solution. A mes yeux, c'est une bonne conception des rapports que doivent entretenir un législatif et un exécutif.

Quand au fond, mes chers collègues, le point de départ est le problème des frais de stationnement, que l'on appelait jadis frais d'occupation. Il est réglé aujourd'hui d'une façon fort imparfaite et en l'absence d'un règlement multilatéral, il ne semble pas qu'il soit possible de trouver un système vraiment heureux. Lorsqu'on veut placer ce problème sur le plan bilatéral, on fait presque nécessairement peser sur deux des puissances de l'Alliance une charge qui, normalement, devrait être répartie sur l'ensemble des alliés. En effet, un pays qui envoie des troupes dans un autre pays de l'Alliance supporte incontestablement des frais supplémentaires considérables, car il est toujours beaucoup plus coûteux d'entretenir des troupes à l'étranger. Par ailleurs, le pays, hôte lui-même, subit des charges supplémentaires et il serait injuste de lui faire supporter tout le poids de ce transfert.

Les difficultés pour le pays d'origine sont de deux espèces. Ce sont des difficultés budgétaires des dépenses, mais surtout des difficultés de change, car les frais des troupes à l'étranger doivent être payés dans la monnaie du pays étranger ; cela entraîne donc une sortie de devises, une hémorragie qui peut être, à la longue, extrêmement pénible pour l'Etat d'origine. C'est une des raisons qui ont, notamment, rendu difficile à la Grande-Bretagne de maintenir intégralement le contingent de troupes qu'elle entretenait en Allemagne. C'est pourquoi notre Assemblée avait depuis longtemps déjà estimé opportun de chercher une solution meilleure, une multilatérale.

Mais, comme vous le verrez dans le rapport technique qui vous est fait, une solution multilatérale, tout intéressante qu'elle soit, est difficile à mettre en pratique d'une façon simple. En quoi consiste en effet, fondamentalement, une telle solution ? Cela suppose que les pays qui doivent se procurer des devises pour faire face à l'entretien de leurs troupes à l'étranger les obtiennent par un autre moyen, c'est-à-dire

que tous les Etats contribuent à pourvoir un fonds commun en devises. Bien entendu, on ne demande pas à ces autres Etats une dépense budgétaire. Ils apportent des devises et doivent obtenir en échange des moyens de paiement du pays d'origine. Il n'y a qu'un transfert de changes, et non un don des Etats qui viennent aider le pays d'origine.

Mais si vous vous contentiez de cet apport de devises vous provoqueriez un certain déséquilibre du commerce international. Il faut que les devises supplémentaires fournies servent à des achats supplémentaires. Et il faut donc, dans ce pool supplémentaire de devises, que l'Etat d'origine détermine les produits spécifiques que l'on ne peut acheter chez lui avec ces devises. Il en résulte nécessairement un système très compliqué et, ainsi que vous le verrez dans le rapport, nous avons demandé à l'Union Européenne des Paiements s'il n'existerait pas des moyens plus pratiques, plus aisés, de résoudre le problème. Jusqu'à maintenant, cette organisation n'a pas pu donner de réponse à la commission, elle a été interrogée tout à fait officieusement, mais peut-être, à un moment donné, pourrions-nous trouver de ce côté une formule plus facile.

Ce que nous disons aux Etats, c'est qu'il est indispensable qu'ils se penchent sur le problème parce que la difficulté est réelle et que c'est à eux de trouver un régime multilatéral susceptible de donner une plus grande satisfaction que le système d'aujourd'hui. Et, pour leur permettre de trouver ce système, nous leur faisons remarquer tout d'abord que la question des frais de stationnement ne constitue qu'une petite partie du problème examiné dans son ensemble. Il y a aussi celui de l'infrastructure qui a été résolu au sein de l'O.T.A.N., et encore celui des dépenses d'armement. Tous les trois entraînent des déplacements de capitaux et, par conséquent, des problèmes de devises.

Et il serait véritablement sain de chercher une solution simple à l'ensemble de ces problèmes car, lorsqu'on essaie de considérer aujourd'hui le système financier qui fonctionne à l'intérieur de l'O.T.A.N., on constate qu'il est d'une complexité extraordinaire. En employant un système de paiements multilatéraux communs pour les trois genres de dépenses, il est vraisemblable que l'on pourra aboutir à un système plus simple.

Enfin, la commission tient à vous présenter une dernière observation importante : la diffi-

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

attention. If we look into the matter more deeply, we can see that something more is involved than mere budgeting or the acquisition of foreign exchange. The question is one that may cause difficulties affecting the whole of a country's economy. In some countries — Belgium, certainly, for one and very likely France for another — the fact of disposing of the necessary foreign exchange does not prevent the heavy expenditure abroad to which they are committed from reacting very unfavourably, from time to time, upon their internal economic situation.

The inevitable result of such export of currency is deflation at home and inflation in the country where the troops are stationed and the payments effected. Even when the exchange question has been settled, a general economic problem remains. In particular, at the beginning of a period of recession such as we are passing through at the moment, when every country ought to be providing full support for its home market, it is often embarrassing to have to make purchases abroad which ought to be reserved for the home market so as to provide the support it needs.

Inside the European Economic Community, inside the Common Market, the six members of which follow an identical economic policy, the problem could probably be dealt with more easily. This is because the credit policy of the Common Market, which is one of expansion, would enable us to carry out the investments necessary to counterbalance the movements of capital and so provide an almost automatic solution to the difficulties, I have mentioned. It is not impossible that, if a special fund were set up, Great Britain might be willing to join in a policy of this kind that would solve the problem at least so far as the Seven were concerned.

If we try to deal with it at NATO level, there are several possibilities because, owing to the fact that the United States are not asking for payment for the armaments they are providing, they are offering special foreign exchange facilities to their fellow members.

In spite of this, however, it remains true that neither N.A.T.O. nor W.E.U. has so far found a satisfactory answer. For this reason, I hope you will adopt the Recommendation submitted by my Committee asking the Council of Ministers "on

the basis of the study carried out by the Committee on Defence Questions and Armaments to examine the problem with a view to reaching a satisfactory multilateral solution."

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. de la Vallée Poussin.

No other speakers have put down their names in the Debate.

Does anyone else wish to speak? . . .

I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — The problem involved in the subject on which my colleague, Mr. de la Vallée Poussin, has spoken is unquestionably of considerable concern to all parliaments. Why? We are concerned here with, the preparation of a defence budget which relates to costs outside national frontiers. As a result, national control of defence expenditure, which is normally possible when it relates to expenditure inside the country, is in this case much more difficult to apply. It seems to me that it would serve the interests of W.E.U. as a whole, if machinery could be found to make close supervision of this expenditure possible. At any rate, a method must be found of keeping a close check on expenditure incurred abroad by the various armed forces. As I said before, this subject is of considerable concern to many parliaments. Whilst I am prepared to give my active support to the Recommendation submitted by our Rapporteur, I would nevertheless suggest that the Defence Committee in particular should examine this problem in detail and consider how the various national parliaments and also the WEU Assembly can be reassured as to defence expenditure incurred outside national frontiers.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Molter.

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I had not intended to speak, but I think perhaps some other member of the Assembly should say to the Defence Committee and its distinguished Rapporteur how grateful we are to them for having brought this matter forward. As has been said by Mr. de la Vallée Poussin, it is a matter of great

M. de la Vallée Poussin (suite)

culté, lorsqu'on étudie le problème d'une façon plus approfondie, n'est pas seulement d'ordre budgétaire ou de change. Cela peut être une difficulté économique profonde et pour certains pays, c'est certainement le cas de la Belgique, et aussi sans doute celui de la France, il y a des moments où, même lorsqu'ils disposent des devises nécessaires pour assurer les paiements à l'étranger, ceux-ci entraînent pour eux des conséquences économiques internes défavorables.

L'exportation de devises faite provoque nécessairement une déflation à l'intérieur et une inflation sur le territoire du pays étranger où les troupes sont stationnées, où les paiements sont faits. Et même lorsque le problème des changes peut être réglé, le problème économique peut se révéler difficile. Il est certain notamment qu'au début d'une récession comme celle que nous connaissons présentement, à un moment où chaque Etat devrait soutenir son marché intérieur, il est souvent extrêmement pénible pour lui de faire, à l'extérieur, des dépenses qui devraient au contraire être faites à l'intérieur pour soutenir son propre marché.

Nous avons constaté qu'à l'intérieur de la Communauté Economique Européenne, à l'intérieur du Marché commun où six Etats font ensemble une politique économique commune, il y a probablement des moyens beaucoup plus simples de résoudre ce problème. Car à l'intérieur du Marché commun il y a une politique de crédit, une politique d'expansion, une politique qui permettrait de faire des investissements rééquilibrant les déplacements de capitaux et qui résoudrait par conséquent presque automatiquement les difficultés. Il n'est pas exclu que dans le cadre d'un fonds spécial la Grande-Bretagne puisse être associée à une politique de ce genre et que par conséquent, au moins dans le cadre des Sept, le problème puisse être résolu.

Si nous voulons le régler dans le cadre de l'O.T.A.N. nous y trouvons des facilités fort grandes, dues au fait que les Etats-Unis, en raison de leur apport gratuit d'armements, donnent à chacun des facilités en matière de devises.

Il n'en est pas moins vrai que ni dans le cadre de l'O.T.A.N., ni dans celui de l'U.E.O. pour le moment, une solution satisfaisante n'a été trouvée. C'est pourquoi je vous propose la recommandation approuvée par la commission, deman-

dant au Conseil des Ministres « de se servir de l'étude entreprise au sein de la Commission des Questions de Défense et des Armements pour examiner le problème en vue de trouver une solution multilatérale adéquate. »

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. de la Vallée Poussin.

Je n'ai pas d'orateur inscrit dans la discussion générale.

Quelqu'un demande-t-il la parole ? ...

La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, le problème qu'a abordé mon collègue M. de la Vallée Poussin est un de ceux qui préoccupent au plus haut point tous les parlements. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit de la préparation d'un budget de la défense, dont les crédits sont affectés à des dépenses à faire en dehors des frontières nationales. Il en résulte que le contrôle qu'exerce la nation sur les dépenses militaires et qui est normalement possible lorsque les crédits prévus sont utilisés à l'intérieur même du pays, devient en l'occurrence beaucoup plus difficile. Il est, me semble-t-il, de l'intérêt de l'U.E.O. en général, de prévoir la possibilité d'exercer un contrôle rigoureux sur ces dépenses. Il faudra, en tout cas, trouver une méthode permettant de contrôler sévèrement les dépenses effectuées à l'étranger par les armées respectives. C'est une question qui cause donc beaucoup de soucis aux parlements intéressés. Tout en étant décidé à appuyer vigoureusement la recommandation proposée par le rapporteur, je voudrais demander que la Commission des Questions de Défense s'occupe plus spécialement de ce problème et qu'elle examine notamment quelles garanties pourraient être données aux parlements nationaux, ainsi qu'à l'Assemblée de l'U.E.O. concernant l'utilisation rationnelle des crédits affectés à l'entretien des troupes stationnées en dehors du territoire national.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Molter.

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais je pense qu'il convient peut-être qu'un autre membre de l'Assemblée fasse savoir à la Commission de Défense et à son distingué rapporteur combien nous leur sommes reconnaissants d'avoir soulevé cette question. C'est, comme l'a

Mr. Edwards (continued)

importance. Basically, it is an economic problem both in the sense that we are concerned with the resources of a nation in terms of its total production and also in terms of its sometimes all too scarce resources in foreign exchange. Therefore, we must consider the matter from these two points of view.

There are those who think it is primarily a problem of foreign exchange, and that is true. But is also true that there is the real problem of how the resources of the nation shall be used. As I have often said, if economic doctrine can be summed up in the saying: "If you have this, you cannot have that", it follows that if we devote a certain part of our resources to defence purposes, we cannot use it for anything else, and every country will be bound to consider whether the proportion it is bearing is a fair one, having regard to the situation in other countries and to its own situation.

In a sense, therefore, because it is an economic problem, this might also be said to be the concern not only of W.E.U. but of N.A.T.O., and O.E.E.C. as well, because, if through European economic co-operation we are able to achieve an expanding production, these problems of support costs will become so much easier to bear. Briefly, therefore, I want to say how glad I am that this initiative has been taken. I hope the Council will proceed to the inquiry here suggested, bringing to their aid anyone else in Europe including, if need be, O.E.E.C. who is concerned with economic affairs. I am grateful to the Committee and to its Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edwards.

I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I would just like to reply briefly to the two last speakers.

I would like to say to Mr. Molter that the problem of the control of NATO expenditure is dealt with at some length in the commentary appended to my Report. It is pointed out quite clearly that at the present time there is, in fact, no real parliamentary control over NATO expenditure, which we certainly do not regard as a

good thing. Proposals are made as to the form such parliamentary supervision might take, at least in W.E.U. They would be more difficult to apply to N.A.T.O., which has no Parliamentary Assembly.

I deliberately did not dwell on this problem in my Report, because it is not of immediate urgency, although I regard it as important.

I would also like Mr. Edwards to know that I entirely agree with him when he says that O.E.E.C. should be made responsible for the intergovernmental inquiry necessitated by our Recommendation, although it should be remembered that certain neutral powers in O.E.E.C. will obviously not want to be associated in any way with the pooling of military expenditure.

This raises a difficulty in the shape of a problem that has been facing Europeans for years now, causing them to set up more and more institutions, because some States go along with their European partners up to a point but refuse to go further. Whether it be in our community of continental powers, in W.E.U., in O.E.E.C. or in N.A.T.O., we are always associated with different partners, because in every case there are one or two who do not want to go as far as the rest. That will be the great difficulty when the time comes for the promised rationalisation of European institutions.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. de la Vallée Poussin.

Does anyone else wish to speak? . . .

The Debate is closed.

The Assembly will now vote on the draft Recommendation on Support Costs and Defence Payments in the Alliance contained in Document 107.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on the draft Recommendation as a whole will be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

M. Edwards (suite)

dit M. de la Vallée Poussin, une question extrêmement importante. Il s'agit essentiellement d'un problème économique, en ce sens que nous nous occupons des ressources d'un pays, du point de vue de sa production globale et également du point de vue de ses ressources, parfois beaucoup trop faibles, en devises étrangères. Nous devons donc envisager la question sous ces deux angles.

Certains estiment qu'il s'agit avant tout d'un problème de devises, et c'est vrai. Mais il est également vrai qu'il existe un autre problème, celui de l'utilisation des ressources du pays. Comme je l'ai souvent dit, si la doctrine économique peut se résumer dans le proverbe : « On ne peut pas courir deux lièvres à la fois », il s'ensuit que si nous consacrons une certaine partie de nos ressources à des fins de défense, nous ne pouvons pas l'utiliser pour autre chose et chaque pays se demandera fatalement si le pourcentage qu'il assume est équitable, eu égard à la situation des autres pays et à la sienne propre.

Comme il s'agit d'un problème économique, on pourrait donc dire, dans un sens, qu'il intéresse non seulement l'U.E.O. mais également l'O.T.A.N. et l'O.E.C.E., car si nous parvenons à développer la production, grâce à la coopération économique européenne, ces charges relatives aux frais de stationnement seront beaucoup plus faciles à supporter. Bref, je tiens donc à dire combien je suis heureux que cette initiative ait été prise. J'espère que le Conseil poursuivra l'enquête qui a été suggérée ici, en ayant recours à tout autre organe européen, y compris, le cas échéant, l'O.E.C.E., qui s'occupe de questions économiques. J'exprime ma reconnaissance à la Commission et à son rapporteur.

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie, M. Edwards.

La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la **VALLEE POUSSIN (Belgique)**. — Je voudrais simplement répondre quelques mots aux deux orateurs précédents.

Je voudrais dire à M. Molter que le problème du contrôle des dépenses de l'O.T.A.N. est abordé assez longuement dans le document technique qui est annexé à mon rapport. Dans ce document, il est indiqué, de la façon la plus nette, qu'en réalité, aujourd'hui, il n'y a aucun réel contrôle parlementaire des dépenses de l'O.T.A.N. et qu'à

notre avis cela n'est certainement pas très heureux. Des formules réglant ce contrôle parlementaire, au moins dans le cadre de l'U.E.O., sont proposées. Dans le cadre de l'O.T.A.N., elles seraient évidemment plus difficiles à mettre en œuvre parce qu'il n'y a pas actuellement d'assemblée parlementaire pour l'O.T.A.N.

Je n'ai pas voulu exposer longuement ce problème dans mon rapport parce que ce n'est pas un problème immédiat, mais je considère qu'il est important.

Je voudrais également dire à M. Edwards que je suis tout à fait d'accord avec lui quand il estime que c'est dans le cadre de l'O.E.C.E. notamment que devrait être faite l'étude que les gouvernements auront à entreprendre à la suite de notre demande, bien qu'il convienne de ne pas oublier que, dans le cadre de l'O.E.C.E., certaines puissances neutres ne voudront évidemment pas s'associer à un pool des dépenses militaires.

Il y a donc là une difficulté. Nous retrouvons là un problème auquel tous les Européens se heurtent depuis des années et qui les oblige à créer des institutions de plus en plus nombreuses, parce qu'il y a des Etats qui suivent la construction européenne jusqu'à un certain point, mais ne veulent pas aller au delà. Que ce soit dans la communauté européenne continentale, ou à l'U.E.O., ou à l'O.E.C.E., ou à l'O.T.A.N., nous avons toujours affaire à des puissances différentes, parce que, parmi elles, l'une ou l'autre ne veut pas aller plus loin. Lorsqu'on entreprendra ce travail de rationalisation des institutions européennes qui a été promis, on verra qu'il y a là une grande difficulté.

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie, M. de la Vallée Poussin.

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation sur les frais de stationnement et le règlement des dépenses de défense dans l'Alliance, contenu dans le Document 107.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

The President (continued)

However, if the Assembly is unanimously in favour of the draft Recommendation, we can save the time taken by a roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 107 ?...

I see that the Assembly is unanimous.

*I declare the draft Recommendation unanimously adopted*¹.

5. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields

(Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 96, 97 and 109)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Reports of the General Affairs Committee on the Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields and the Votes on the draft Recommendations.

I call Mr. Kopf, to speak on his Report on the Activities of W.E.U. in the Cultural Field, Document 96.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, from its foundation in 1948, the original Brussels Treaty Organisation took an interest in cultural matters. When the Brussels Treaty was amended in 1954 and the organisation became Western European Union, the new Secretariat carried on these cultural activities.

This aspect of our work is unfortunately not as well known as we would like. The Cultural Section of the Western European Union Secretariat in London works in conjunction with a Cultural Committee consisting of representatives of the seven member States. In addition to this Cultural Committee, we also have a European Universities Committee and Education, Youth and Cinema Sub-Committees.

1. See page 35.

A great deal has been done in the cultural field in recent years. Approximately thirty conferences and committee meetings of all kinds were held in 1957. It was not necessary in my Report to give an account of all the cultural activities of Western European Union. These are described in the Council's Report.

Mr. Montini's Report on the activities of W.E.U. in the social field deplors the fact that the Council's Report contains so little information, being devoted mainly to conclusions. This criticism does not apply to the cultural section of the Report, which mentions all W.E.U.'s cultural achievements.

The European Universities Committee arranged the Conference of University Rectors and Vice-Chancellors held two or three years ago in Cambridge and is at present arranging a similar conference to be held in Dijon next year. It seeks to promote co-operation between universities, as well as with international organisations.

The Education Sub-Committee organises courses for teachers and inspectors.

The Youth Sub-Committee arranges meetings with youth movement representatives, organises seminars for young people and promotes relations between educational institutions.

The Cinema Sub-Committee has produced a series of five educational films.

The Public Administration Committee organises multilateral study groups for civil servants and encourages bilateral exchanges of officials. It has carried out comparative studies on public administration and has also concerned itself with the moral, economic and physical well-being of the aged, the delegation of State authority and the modernisation of public administration. It has likewise carried out a comparative study of the right of appeal by European Civil Servants to legal and administrative authorities.

That concludes my brief summary of W.E.U.'s manifold activities in the cultural field.

M. le Président (suite)

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 107 ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

5. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social

(Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation, Docs. 96, 97 et 109)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales sur les activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle et sociale, ainsi que les votes sur les projets de recommandation.

Je donne la parole à M. Kopf, pour défendre son rapport sur les activités de l'U.E.O. en matière culturelle, Document 96.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, depuis la création de l'Organisation du Traité de Bruxelles en 1948, les questions culturelles ont été incluses dans son champ d'activité. Quand, en 1954, elle se fut transformée pour devenir l'Union de l'Europe Occidentale, le secrétariat a poursuivi ses efforts dans le domaine culturel.

Il est regrettable que ces activités soient moins bien connues que nous devrions le souhaiter. Le Secrétariat Général de l'Union de l'Europe Occidentale, qui siège à Londres, comprend une division culturelle. Celle-ci est assistée par un comité culturel composé de délégués des sept Etats membres. Il existe des comités, et notamment un comité des universités européennes et des sous-comités de l'éducation, de la jeunesse et du cinéma.

1. Voir page 35.

Dans le domaine culturel, une activité aussi riche que variée s'est déployée au cours de ces dernières années. En 1957, il y a eu quelque trente manifestations, conférences et réunions de commission. Il n'appartient pas au rapporteur de vous décrire l'activité de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle. Ce rapport, vous le trouverez dans le document établi par le Conseil des Ministres.

Dans son rapport sur les activités sociales de l'U.E.O., M. Montini exprime le regret que la communication du Conseil des Ministres contienne si peu d'indications descriptives et qu'il donne surtout des conclusions. Pour la partie du rapport qui a trait aux problèmes culturels, je ne puis me rallier à ce point de vue. Le rapport fait état des efforts entrepris avec succès dans le domaine culturel.

Le comité des universités européennes a préparé, il y a deux ou trois ans, la conférence des recteurs et vice-chanceliers des universités qui s'est tenue à Cambridge, et elle prépare pour l'instant la conférence qui réunira les mêmes personnalités à Dijon, l'an prochain. Elle s'occupe de la coopération des universités entre elles et avec d'autres organismes internationaux.

Le sous-comité de l'éducation organise des stages pour les professeurs et les inspecteurs de l'enseignement.

Le sous-comité de la jeunesse s'occupe des rencontres entre ses membres et les représentants de la jeunesse. Il organise des stages à l'intention de la jeunesse et favorise les appariements d'écoles.

Le sous-comité du cinéma a déjà produit une série de cinq films d'enseignement.

Le comité de l'administration publique est chargé d'organiser les stages multilatéraux ainsi que les échanges bilatéraux de fonctionnaires. Il a provoqué des études comparatives sur les questions administratives et, notamment, dans le domaine de la protection morale, économique et physique des personnes âgées, de la délégation d'autorité et de la modernisation des méthodes administratives. Enfin, il a procédé à des études comparatives sur les recours judiciaires et administratifs qui seraient ouverts aux fonctionnaires européens.

Voilà donc, brièvement exposées, les activités multiples de l'U.E.O. dans le domaine culturel.

Mr. Kopf (continued)

The question now arises as to what part W.E.U. can and should play in such matters, and how its activities should be distinguished from those of the Council of Europe.

It has rightly been pointed out that our Organisation's activity may be compared to that of an experimental laboratory. Ideas should be tested first by our seven member States before being considered in wider circles. Preliminary work is required before certain activities can be carried out on a larger scale. It is claimed, not unreasonably, that W.E.U. should constitute a kind of "pilot area", the scope of which can be enlarged at a later stage. Somebody has to set an example, and it is easier for the seven States to co-operate in the cultural field because of their homogeneous character and because the level of their cultural development is similar. W.E.U. should do — and is doing — what no other organisation is doing or could to at the present time. The Council's Report states that: "The existence of this homogeneous group within larger organisations has again contributed in no small measure to the wider development of cultural relations."

The Secretariat fulfils this function with the relatively modest yet effective means at its disposal. It plays the part of a stage-manager in the cultural field, where the actors are not the Secretariat staff but representatives of the seven member States.

The basic question now arises, as it has repeatedly arisen here and in the Council of Europe, of the relationship of the cultural activities of W.E.U. to those of the Council of Europe. Is there not a danger of overlapping? Does not the principle of rationalisation demand a clear division of labour?

W.E.U. has agreed to act as a kind of experimental laboratory for the Council of Europe. I would like to urge that our efforts — although restricted in the first instance to our seven member States — be extended to embrace the larger number of member States of the Council of Europe, if the latter so desire. Member States of the Council of Europe should be allowed to participate in our activities.

I am happy to be able to tell you that, in accordance with the directives agreed upon by both Bureaux, my own Report has been prepared with the close co-operation of the Consultative Assembly and its Cultural Committee. The Cultural Committee of the Council of Europe have taken the opportunity afforded by my Report of expressing their opinion on this subject, and we are most grateful for their appreciation.

It is important that there should be no overlapping. Some delimitation of our respective spheres of activity is required, but our aims are in perfect harmony.

The fact that the experts of our seven governments work simultaneously for both organisations — our own and the Council of Europe — seems to me a guarantee that there will be no unnecessary overlapping. They are, in fact, careful to avoid anything of the sort and to ensure that each organisation performs its own tasks without poaching on the other's preserves.

European projects, which can more suitably be carried out by the Council of Europe, should be, and often have been, left to that organisation.

I would like to add to the views I have just expressed a comment of my own. If any person, organisation, or department is able to produce good, new, creative ideas in the cultural field, they should be given an opportunity to put them into practice, always provided that other States are not excluded, but are given an opportunity of taking part.

When reviewing and assessing the cultural activities of our Organisation in a Report such as this, it is not possible to do more than select a few of outstanding importance. I have already mentioned the Cambridge Conference of University Rectors and Vice-Chancellors. The other member States of the Council of Europe already take part in the work of our European Universities Committee, thus fulfilling this Organisation's wish that they be allowed to participate in our cultural activities.

M. Kopf (suite)

A présent, la question se pose de savoir quel peut et quel doit être le rôle de l'U.E.O. et en quoi son activité doit se différencier de celle du Conseil de l'Europe en matière culturelle.

On a signalé à juste titre que l'activité de notre organisation est comparable à un travail expérimental de laboratoire. Notre association à sept doit se consacrer, en premier lieu, à l'étude des questions susceptibles d'être abordées plus tard dans un cadre plus vaste. Il s'agit de préparer les travaux qui se feront ultérieurement dans un contexte international et géographique plus large. Ce n'est pas sans raison que l'on a dit qu'il fallait établir une sorte de « zone pilote », destinée à être élargie dans la suite. Il faut donner un exemple. La coopération des Sept en la matière est facilitée par leur homogénéité et par le fait qu'ils ont atteint le même niveau culturel. L'Union de l'Europe Occidentale fait, et doit d'ailleurs se limiter à faire, ce qu'aucune autre institution ne fait ou ne pourrait faire actuellement. Le Conseil écrit dans son rapport : « L'existence de ce groupe homogène à l'intérieur d'organisations plus importantes a contribué dans une mesure appréciable au développement des relations culturelles. »

Le secrétariat s'acquitte de cette mission par des moyens relativement modestes, mais n'en sont pas moins efficaces. Il doit agir à peu près à la façon d'un régisseur, les acteurs n'étant pas les fonctionnaires du secrétariat, mais les représentants des sept Etats membres.

Mais ici se pose une question de principe qui a déjà été soulevée à diverses reprises parmi nous ainsi qu'au sein de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe : « Quels doivent être les rapports entre cette activité de l'U.E.O. et l'activité culturelle du Conseil de l'Europe ? N'y a-t-il pas un risque de double emploi ? La rationalisation n'exige-t-elle pas une claire définition et une nette séparation des tâches respectives, en application du principe de la division du travail ? »

L'U.E.O. entend se livrer à une espèce de travail expérimental de laboratoire qui soit profitable au Conseil de l'Europe. Je voudrais réitérer un vœu que j'avais déjà exprimé, c'est de faire en sorte que l'œuvre entreprise par notre organisation, même si elle se limite provisoirement aux sept Etats membres, soit rendue accessible au cercle plus large des pays membres du Conseil de l'Europe, si ceux-ci le désirent. Nous

devons leur permettre de prendre part aux travaux de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que, conformément aux directives établies de commun accord entre les deux bureaux, mon rapport a été élaboré en étroite coopération avec l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et sa commission culturelle. Celle-ci a saisi l'occasion pour vous faire connaître ses vues avant l'adoption définitive de mon rapport, et nous lui sommes très reconnaissants de la marque d'estime qu'elle nous a ainsi témoignée.

Tout double emploi doit et peut être évité. Une division du travail s'impose. Quant aux objectifs à atteindre, l'harmonie est complète entre les deux organismes.

Il me semble d'ailleurs qu'une certaine garantie se trouve dans le fait que les experts des sept gouvernements participent à la fois aux travaux de l'Union de l'Europe Occidentale et à ceux du Conseil de l'Europe. Ce sont précisément ces experts qui se préoccupent d'éviter tout double emploi et tout chevauchement et qui veillent à ce que chacune des deux organisations s'acquitte de la tâche qui lui est assignée, sans empiéter sur le domaine de l'autre.

Les projets européens qui ressortissent davantage à la compétence du Conseil de l'Europe doivent lui être soumis, comme ils l'ont d'ailleurs été jusqu'ici.

Cependant, je voudrais compléter ces considérations en vous exposant un point de vue personnel. Lorsqu'une personnalité, une organisation ou un service se trouve en mesure de développer des idées nouvelles et créatrices en matière culturelle, il faut lui donner la possibilité de les réaliser, mais sans jamais perdre de vue qu'il ne peut être question d'empêcher les autres Etats de prendre connaissance de ces travaux et d'y participer.

Chargé d'examiner et d'analyser l'activité culturelle de notre organisation, le rapporteur se voit obligé de s'en tenir à quelques points essentiels qui méritent une attention particulière. J'ai déjà fait état de la conférence qui, à l'intervention de notre organisation, a réuni à Cambridge les recteurs et vice-chanceliers des universités. Or, les activités de notre comité des universités européennes bénéficieront désormais de la participation des autres Etats membres du Conseil de l'Europe et, en fait, il a été tenu compte du vœu exprimé par notre organisation de voir commu-

Mr. Kopf (continued)

Next year the Conference of Rectors and Vice-Chancellors will be held in Dijon. It will discuss two subjects of topical interest to all of us : the shortage of scientific research workers — a matter of concern to all countries — and European studies in the universities of member States.

In connection with the first subject, the WEU Secretariat is investigating the shortage of scientific personnel in general and comparing notes with other organisations which have already gone into the matter, such as O.E.E.C., N.A.T.O. and the International Association of Universities.

Inter-university co-operation must be encouraged. Just as towns in various countries have been paired in recent years, an effort should be made to pair universities.

This Assembly particularly welcomes the proposal that our Organisation should publish a European Universities Review. The wish was expressed at an earlier session that our Secretariat might issue a list of theses already completed or in preparation by research students in various countries. We were informed by the Council that this idea was rejected because another organisation was planning to bring out a catalogue of theses. The Council might now be asked whether this other organisation has yet done so, and, if not, what the present position is as regards the Assembly putting its own plans into effect.

To turn to youth matters. The collective passport system introduced between two countries of our community — Italy and Germany — has now been tried out and a suggestion has been made of extending it to other countries. Our Secretariat, recognising that this is a matter for the Council of Europe rather than ourselves, has asked that organisation to look into it.

In the meantime, W.E.U. has produced a series of educational films. A further one, entitled "December, the Children's Month", is to appear shortly, and is to be shown to members of the Assembly.

The W.E.U. Secretariat is also interested in the subject of public administration. Contacts are arranged between civil servants by means of multilateral study groups and bilateral exchanges of officials. These study groups are organised in various countries, for example in Italy in 1957, and a central theme is selected for discussion. In 1957 the subject chosen was the adaptation of traditional forms of government to carry out a major development programme. This year a seminar was held in the Federal Republic on the delegation of authority.

A series of studies has been carried out on such subjects as the welfare of the aged, the modernisation of public administration and the delegation of State authority. The Assembly hopes this work will be continued.

Comparative studies have been undertaken in connection with the legal and administrative right of appeal by European civil servants. It has been pointed out that this subject, which has already claimed the Assembly's attention, has in the meantime been the subject of a private study. We would be grateful if the Council would let us know, first, whether W.E.U. has formed an opinion on the results of this investigation, and secondly, what it intends to do in this respect.

The Committee urges, moreover, an investigation of the question as to whether the right of appeal of international civil servants in public organisations should be considered by W.E.U. or whether our Secretariat deems it more appropriate to draw the attention of other organisations to this problem, which is of particular importance today, and allow them to deal with it.

The "Inter-groupe sénatorial belge des intérêts intellectuels" calls for the formation of a European Cultural Community. But surely Europe is already an intellectual community, whose members have drunk at the same springs of classical learning, Christianity and humanism, and have kindled their torches at the same flame, which, reflected in the prism of national character, idiosyncrasy and temperament, burns with its own national colour.

However this may be, one thing we can say with certainty : If Europe already constitutes an intellectual community, or if — as has been suggested — an effort is to be made to form

M. Kopf (suite)

riquer à ces autres Etats les résultats de nos travaux.

L'an prochain, la conférence des recteurs et vice-chanceliers se tiendra à Dijon. Elle s'est proposé d'examiner deux problèmes dont la solution est particulièrement urgente. Il s'agit d'abord de la pénurie de chercheurs scientifiques, question qui intéresse tous nos pays, ensuite, de celui des études relatives à l'Europe dans les universités des Etats membres.

Notons, à propos du premier point, que le Secrétariat de l'U.E.O. se préoccupe également de la pénurie de personnel scientifique en général et qu'il procède à des échanges d'informations avec les autres organisations qui examinent la question, c'est-à-dire avec l'O.E.C.E., l'O.T.A.N. et l'Association Internationale des Universités.

Il convient de promouvoir la coopération inter-universitaire. Il faudrait tenter d'appliquer à nos universités le système des jumelages établis au cours de ces dernières années, entre villes de différents pays.

L'Assemblée se félicite tout particulièrement de ce que notre organisation envisage la publication d'une Revue des Universités Européennes. Au cours d'une réunion précédente, elle avait demandé que notre Secrétariat édite un catalogue général des thèses scientifiques présentées dans les divers pays. Le Conseil des Ministres nous a dit alors qu'il avait provisoirement renoncé à ce projet parce qu'un autre organisme avait l'intention de publier un tel ouvrage. Je me permets de demander au Conseil si cette intention a été réalisée dans l'intervalle et, dans la négative, quels sont les moyens envisagés pour donner suite à ce vœu formulé par notre Assemblée ?

Venons-en aux questions intéressant la jeunesse. Le système des passeports collectifs a déjà été mis à l'épreuve dans deux pays de notre Communauté, l'Italie et la République Fédérale. On a proposé de l'étendre aux autres pays. Considérant, à juste titre, que cette question relève plutôt du Conseil de l'Europe, notre Secrétariat l'a prié d'en confier l'étude à ses experts.

Dans l'entre-temps, l'U.E.O. a produit une série de films d'enseignement. D'autre part, on annonce un film intitulé « Décembre, mois des enfants ». Une représentation de ce film serait donnée aux représentants de notre Assemblée.

Le Secrétariat de l'U.E.O. se penche aussi sur les problèmes d'administration publique. Des contacts entre fonctionnaires sont établis, par l'organisation de stages multilatéraux et d'échanges bilatéraux en différents pays. Un de ces stages a eu lieu en Italie, en 1957. Les discussions se déroulent toujours autour d'un thème central. En 1957, c'était « l'adaptation des administrations traditionnelles en vue de réaliser un programme d'envergure ». Cette année, le stage a eu lieu dans la République Fédérale ; il avait pour thème « la délégation d'autorité ».

On a abordé l'étude de toute une série de sujets : la protection des personnes âgées, la modernisation des méthodes administratives, la délégation d'autorité. L'Assemblée ne peut que souhaiter que ces études soient poursuivies avec succès.

Des études comparatives ont été entreprises sur les recours administratifs et judiciaires ouverts aux fonctionnaires européens. On a signalé que cette question, soulevée elle aussi par l'Assemblée au cours d'une session précédente, avait fait, depuis lors, l'objet d'une étude privée. Cependant, nous saurons gré au Conseil de vouloir bien nous dire si les conclusions de cette étude ont été examinées par notre organisation et ce qu'elle compte faire dans ce domaine.

D'autre part, notre Commission lui suggère d'examiner s'il convient de soumettre à notre organisation le problème des recours ouverts aux fonctionnaires des administrations publiques internationales, ou si le secrétariat juge opportun d'y attirer l'attention d'autres organismes en les priant de s'en occuper, car il a acquis aujourd'hui une importance toute particulière pour l'Europe.

Un appel lancé par l'inter-groupe sénatorial belge des intérêts intellectuels, propose la création d'une communauté culturelle européenne. On pourrait se demander si elle n'existe pas dès à présent, cette communauté spirituelle de l'Europe qui s'est abreuvée aux mêmes sources de l'antiquité, du christianisme et de l'humanisme, qui s'est allumée à la même flamme, mais dont les rayons se sont diffractés dans le prisme des caractéristiques et des tempéraments nationaux, sauvegardant ainsi leurs diverses colorations.

Mais il est une chose que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que si cette communauté spirituelle de l'Europe existe déjà ou si, comme on nous l'a dit, il convient d'envisager la création

Mr. Kopf (continued)

a European Cultural Community, it must be based on the different expressions of European culture to be observed in the cultural achievements of our respective countries. This culture is closely bound up with the people, the physical features of the country and national characteristics, all of which have an influence on it. It would be a great mistake to attempt to build up a European Cultural Community which would reduce all culture to a uniform and standard level.

We can understand this better if we think of the distinction in spoken and written German between "civilisation" and "culture" — a linguistic distinction unknown to many other languages of our community. When we speak of civilisation, we think of the products of a mechanised, human society which do not belong to any particular place or people, but are transferable and can in fact be exported or imported at will. But by culture, we mean something that cannot be manufactured. The German word "Kulturbetrieb" is therefore contradictory and meaningless. Culture is something that grows and must be allowed to grow. No government authority, however efficient, can produce culture. All an organisation like our own, or the Council of Europe, which deals with cultural matters, can do is to facilitate contacts between representatives of various countries, who learn in this way to appreciate one another's cultural values.

Only a united European policy directed towards a common aim can enable the countries of Europe to preserve their great cultural heritage and fulfil their spiritual task.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kopf.

That concludes the list of speakers.

Does anyone else wish to speak? . . .

I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am deeply impressed by the way in which the Committee has dealt with the

problem of cultural relations and the diffusion of culture in Western Europe.

All the same, I would like to say something which might perhaps help to clarify to a certain extent the proposals for achieving a common Western European culture, though I do so with some diffidence. I say "clarify", because in my view culture is not only of significance to the "upper ten" or the elite of the various European countries; it is of equal importance to the people of Western Europe as a whole.

I think we ought to adopt a common approach to the human problems which arise in our different countries. If the Report we are dealing with at the moment is looked at in this light, it would seem to me to be very unsatisfactory, since it deals only with existing relations between the various universities and with a few youth problems.

The evolution of our economy is such that the people of Western Europe have more and more money to spend and at the same time more and more free time to fill. We learn with dismay, however, that it is unlikely that this leisure time will be used in a way conducive to an increase in culture. Unquestionably we have a grave responsibility in this regard.

I find it difficult to believe that our peoples are incapable of showing an interest in cultural matters and are interested solely in such popular present-day pursuits as sport and the cinema.

All who have any responsibility in this sphere should give increasing attention to the problem. I am well aware that it is being dealt with unofficially in various Western European countries. There are societies, for instance, which are concerned with adult education in various forms, and I know of a number of local activities designed to provide a very necessary cultural education for the people. To my mind, however, such activities should be given active encouragement by some official body. It is likewise extremely important that there should be an exchange of ideas between the various countries so that they can profit from each other's experience. This would make it possible to co-ordinate activities which have worked in practice and to extend them to the other W.E.U. countries. Heavy demands will, I know, be made on our peoples both spiritually and culturally.

M. Kopf (suite)

d'une communauté culturelle, elle ne se conçoit que dans le respect des formes particulières dans lesquelles cette culture européenne s'est exprimée dans les diverses nations. Cette culture est intimement liée au peuple, à la région et à la souche ethnique qui ont modelé son image. Ce serait mal poser la question que de vouloir créer une communauté culturelle européenne par l'adoption de mesures schématiques d'uniformisation, de nivellement ou de standardisation.

Pour mieux me faire comprendre, je vous rappelle la distinction que la langue et la pensée allemandes font entre la « civilisation » et la « culture » et qui est étrangère à certaines langues de notre Communauté. Quand nous parlons de civilisation, nous pensons aux réalisations d'une société humaine dans le domaine de la technique, qui ne sont liées ni à une aire géographique, ni à un peuple déterminé, qui peuvent être transmises, exportées et importées. Quand nous parlons de culture, au contraire, nous avons en vue quelque chose qui ne peut être fabriqué. Le terme « Kulturbetrieb » serait une contradiction en soi et une formule vide de sens. La culture doit croître à la manière d'une plante. La culture doit se développer comme un être vivant. Aucune organisation administrative, fût-elle la meilleure, n'est capable de donner naissance à une culture. Une organisation qui s'occupe de questions culturelles comme la nôtre ou comme le Conseil de l'Europe, ne peut que créer les conditions extérieures permettant aux représentants des diverses nations de se rencontrer et d'avoir ainsi accès aux valeurs spirituelles des autres.

Or, les nations d'Europe ne seront capables de préserver un héritage spirituel de haute valeur et d'accomplir leur mission culturelle qu'en poursuivant une politique de solidarité européenne, orientée vers des buts communs.

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie, M. Kopf.

Aucun orateur n'est plus inscrit dans la discussion générale.

Quelqu'un demande-t-il encore la parole ? . . .

La parole est à M. Molter.

M. **MOLTER** (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'ai été frappé par la façon dont le problème des relations culturelles et celui

de la diffusion de la culture en Europe occidentale ont été traités par la Commission.

Je voudrais néanmoins, en toute modestie, formuler quelques observations qui permettront peut-être de préciser, dans une certaine mesure, les conceptions actuelles sur la meilleure façon de réaliser une culture commune à l'Europe occidentale. C'est à dessein que j'emploie le mot « préciser » car je crois que la culture n'intéresse pas uniquement quelques rares privilégiés ou l'élite de l'Europe occidentale, mais toute la population de cette partie du continent.

Il est nécessaire, à mon sens, d'adopter une attitude commune à l'égard des problèmes humains qui peuvent se poser dans nos divers pays. Or, je constate que le document que nous examinons en ce moment se borne aux rapports entre les universités et à quelques problèmes de la jeunesse. Cela est totalement insuffisant, à mon avis.

En effet, l'évolution de notre économie permet aux populations de l'Europe occidentale de disposer de moyens accrus et, en même temps, de jouir de loisirs plus nombreux. C'est avec stupeur qu'on constate que ces loisirs sont consacrés à des activités dont tout élément culturel est absent. A cet égard, nous aurons certainement à assumer des responsabilités importantes.

Pour ma part, je ne puis croire que nos populations ne seraient pas capables de s'intéresser à la culture, et qu'elles ne songent qu'à des occupations plus vulgaires, dont le sport et le cinéma nous offrent actuellement le meilleur exemple.

Ce problème doit préoccuper tous ceux qui assument une responsabilité quelconque dans ce domaine. Je sais que l'initiative privée s'y consacre dans plusieurs pays de l'Europe occidentale. Il y a notamment les associations qui s'occupent de l'éducation populaire sous toutes ses formes. D'autre part, certaines initiatives locales s'efforcent d'apporter au peuple la culture qui lui est indispensable. Mais ces initiatives doivent être encouragées efficacement par les autorités. D'autre part, il est très important de procéder à des échanges de vues entre les divers pays, afin de profiter de l'expérience acquise par d'autres en cette matière. On pourrait ensuite coordonner les initiatives qui se sont révélées efficaces et les généraliser à tous les pays de l'U.E.O. Tant sur le plan intellectuel que culturel, il sera réclamé un gros effort de nos populations.

Mr. Molter (continued)

I would like to ask the Committee to devote some thought to this very important problem and to consult those who are in a position to give us some guidance on the best use of leisure, a problem which has acquired such great significance in a relatively short space of time. I hope the Committee will be prepared to give us further information in due course.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Molter.

I call the Rapporteur, Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we should all be grateful to Mr. Molter for his remarks. It is quite true that cultural affairs affect our people as a whole. It is also true that our own efforts and those of the Council of Europe in this direction in the first instance reach only a limited circle. On the other hand, this section of the community is in close touch with a large number of their compatriots. For example, these cultural efforts are directed in the main towards school teachers and university professors, and young people. Meetings are organised with young people in the widest sense of the term. Much is already being done along the lines suggested by Mr. Molter. We, are well aware of the problem and it is quite right to say that a great task lies ahead, not for any one country but for all our countries. It must indeed be realised — and we are grateful to Mr. Molter for pointing it out — that the acquisition of culture is not the privilege of a small, educated class but a matter which concerns each and every one of our countrymen.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kopf.

I call Mr. Santero.

Mr. SANTERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, in spite of myself, I feel obliged to give some explanation of why I intend to abstain when the vote is taken. It is not because of any lack of appreciation for the extremely useful and valuable work done by the Rapporteur and the excellent work done by our Committees of Experts but, as I said yesterday

when we were debating the question, for purely practical reasons of time and effectiveness I think we ought in fact to give up the idea of dealing with any cultural questions that we can safely leave to the Consultative Assembly of the Council of Europe.

For the same reason it seems to me it would be better to try to avoid spending a day here in duplicating work done in another European parliamentary assembly, as we did last Wednesday.

I shall therefore abstain from voting, for considerations both of time and practical convenience. Our Committees of Experts, which have done a great deal of valuable work, owe their existence simply to the historical fact that the Brussels Treaty which created them preceded the establishment of the Council of Europe. I see no reason why they should not continue to work in co-operation with the Council's committees, especially since, as the Rapporteur has pointed out, both sets of committees are composed of the same individuals.

I think we have reached the point where we must make a choice if we want to simplify the organisation and speed the progress of our work. We have been saying for years that we ought to rationalise the work of the European institutions and here, it seems to me, is an opportunity of practising what we have been preaching.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Santero.

Does anyone else wish to speak? . . .

The Debate is closed.

I would like to point out to the Assembly that had there been no abstentions — as it is, Mr. Santero has said he intends to abstain — I could have suggested adopting the same procedure as for the vote on the last draft Recommendation. But as the Assembly may not be quite unanimous, I wonder whether it would not be wiser to postpone this vote until the end of the Sitting, after the discussion of the Report on Social Affairs. The two draft Recommendations are very similar in their intention, and I think this procedure would be preferable. By that time we shall no doubt have a quorum and will be able to hold the roll-call vote necessitated by Mr. Santero's abstention.

M. Molter (suite)

Il serait bon que notre Commission agisse et se documente auprès de ceux qui peuvent nous renseigner sur le problème de l'utilisation des loisirs, qui a pris une telle importance en si peu de temps. J'espère que la Commission sera disposée à nous faire part, en temps utile, des résultats de son enquête.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Molter.

La parole est à M. Kopf, rapporteur.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je pense qu'il faut remercier M. Molter de son intervention. Il est exact que les questions culturelles intéressent l'ensemble de nos populations. Il est exact et dans l'ordre des choses que les initiatives prises, aussi bien par notre organisation que par le Conseil de l'Europe, s'adressent en premier lieu à des milieux restreints. Mais il s'agit de milieux qui ont des contacts étroits avec un grand nombre de leurs compatriotes. Les efforts entrepris dans le domaine culturel ont porté notamment sur les professeurs de l'enseignement secondaire et les professeurs d'université ainsi que sur la jeunesse. Des réunions sont organisées avec des jeunes, au sens le plus large de ce mot. On peut mettre à l'actif de nos organisations de nombreuses réalisations qui s'inscrivent dans la ligne des propositions faites par M. Molter. Nous discernons très bien le problème. Mais il est évident que sa solution coûtera de gros efforts, non seulement à l'un de nos pays en particulier, mais à tous. Car il faut admettre, et M. Molter a eu raison de le souligner, que la culture ne doit pas être réservée à la couche restreinte de gens instruits, mais intéresse la population tout entière.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Kopf.

La parole est à M. Santero.

M. SANTERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je suis obligé, bien malgré moi, d'expliquer pourquoi je m'abstiendrai de voter la résolution qui nous est soumise. Mon abstention ne signifie nullement que je n'apprécie pas le travail utile et remarquable accompli par le rapporteur ainsi que l'œuvre excellente du comité des experts de l'U.E.O. Mais, comme je

l'ai déjà dit hier, en donnant mon avis sur la question, nous devrions, pour des raisons pratiques d'efficacité et d'économie de temps, renoncer à l'examen de ces questions culturelles que nous pouvons laisser, sans inconvénient, à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Il me semble que nous devrions plutôt nous soucier, pour être pratiques et gagner du temps, de ne pas consacrer une journée de travail à un objet déjà traité par une autre assemblée parlementaire européenne, comme cela a été le cas mercredi dernier.

Mon abstention se fonde donc sur des raisons d'ordre pratique. S'il existe des comités d'experts qui ont fait des travaux de cette valeur, il y a à cela une raison historique ; c'est qu'ils se sont constitués dans le cadre de l'organisation du Traité de Bruxelles, avant la création du Conseil de l'Europe. J'estime qu'aujourd'hui ces comités pourraient poursuivre leur collaboration avec les comités d'experts du Conseil de l'Europe, d'autant plus que, comme l'a dit le rapporteur, ils sont composés des mêmes personnalités, de même que nous faisons également partie des commissions du Conseil de l'Europe.

Je pense donc que le moment est venu de faire un choix, si nous voulons simplifier l'organisation et accélérer la marche de nos travaux. Il y a des années qu'on prétend vouloir rationaliser les activités de ces institutions. Ce serait, à mon avis, l'occasion de le prouver par des actes.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Santero.

Personne ne demande plus la parole ? . . .

La discussion est close.

Je me permets de faire remarquer à l'Assemblée que s'il n'y avait pas eu d'abstentions, et il y aura au moins celle de M. Santero, comme il vient de nous l'annoncer, j'aurais pu vous suggérer la même procédure que tout à l'heure pour le vote sur le projet de recommandation qui vous est proposé ; mais du moment qu'il peut manquer quelques voix pour que l'Assemblée se prononce à l'unanimité, je me demande s'il ne serait pas plus sage de reporter à la fin de la séance, après l'examen du rapport social, le vote en question. Les deux projets se ressemblent fort quant à leur objet final, et il me semble qu'il serait préférable de suivre cette procédure ; d'ici là, nous aurons sans doute le quorum et pourrons

The President (continued)

Does the Assembly agree to postpone this vote until after the debate on the Social Report ? . . .

It is therefore agreed.

In accordance with the Orders of the Day, I call Mr. Gaborit, Chairman of the General Affairs Committee, to present Mr. Montini's Report on the Activities of W.E.U. in the Social Field and the Supplementary Report replying to Chapter VII of the Third Annual Report of the Council, Documents 97 and 109.

Mr. GABORIT (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I agreed to take the place of Mr. Montini, whose illness prevents him from being here, to present, on behalf of the General Affairs Committee, the Supplementary Report on the Activities of W.E.U. in the Social Field replying to Chapter VII of the Third Annual Report of the Council.

You will have seen that the Report contains the following Recommendation :

“ RECOMMENDS TO THE COUNCIL

“ That the attention of governments be drawn to the fact that rather than having extended its Agenda in the social field, Western European Union has limited itself to continuing those activities which have proved successful in the past and that Western European Union has devoted every possible effort to collaboration with other European and international institutions which have a role in the social field. ”

I venture to recall, Mr. President, that, out of consideration for the views of members of the Council of Europe who are not members of W.E.U., a joint Resolution was adopted on 12th January 1957 by the Bureaux of the Consultative Assembly and our own Assembly, stipulating that the latter should communicate its reply to the cultural and social chapters of the Council's Report to the Consultative Assembly, which would send its comments back to this Assembly.

Instead of following this procedure, the Consultative Assembly transmitted a Resolution to the fifteen governments of its member States. This, we are bound to note, is contrary to what was decided on 12th January 1957.

Moreover, at its Session in May 1958 the Consultative Assembly, on a Motion by the Social Committee, adopted a Resolution reiterating an opinion already expressed the previous year during W.E.U.'s debate on social questions. The Resolution also pointed out that various new items had since been placed on the agenda, thus increasing the overlapping with other international organisations.

In their reply to the Council, your Committee expressed some criticism of this Resolution. The purpose of Mr. Montini's Report is to explain this difference of opinion to the Assembly. I need not enumerate all the points Mr. Montini makes to show that W.E.U. had already been dealing with the matters in question for many years.

To put an end to such disagreements on the subject of competence and for the greater welfare of our parliamentary institutions, the Committee requests that the agreement reached on 12th January 1957 be henceforth respected. The Committee asks the Assembly for its support on this point.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Gaborit.

I call Mr. Russell.

Mr. RUSSELL (*United Kingdom*). — I want to intervene for what I hope will not be more than about five minutes to return to a point I made in a speech in this Assembly in May of last year, concerning the harmonisation of health services.

This Report which Mr. Gaborit has presented in the absence of Mr. Montini contains a Recommendation 1 with regard to preparing a meeting of the seven Ministers for social affairs of the member States to lay the basis of a common social policy, and I only want to express the hope that that common social policy will cover a common health service policy as well as probably a com-

M. le Président (suite)

procéder au vote par appel nominal rendu nécessaire par l'abstention de M. Santero.

En conséquence, je demande à l'Assemblée si elle est d'avis de reporter ce vote après l'examen du rapport social ?...

Il en est ainsi décidé.

Selon l'ordre du jour, la parole est donc à M. Gaborit, président de la Commission des Affaires Générales, pour présenter le rapport établi par M. Montini sur les activités de l'U.E.O. en matière sociale et sur le rapport complémentaire en réponse au chapitre VII du troisième Rapport annuel du Conseil, Documents 97 et 109.

M. GABORIT (*France*). — Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai accepté de remplacer M. Montini, souffrant, pour présenter à l'Assemblée, au nom de la Commission des Affaires Générales, le rapport complémentaire sur les activités de l'U.E.O. en matière sociale et ce en réponse au chapitre VII du troisième Rapport annuel du Conseil.

Vous avez reçu ce rapport et vous avez vu qu'il faisait l'objet d'une recommandation finale ainsi rédigée :

« RECOMMANDE AU CONSEIL

« D'attirer l'attention des Gouvernements sur le fait que, loin d'avoir étendu son ordre du jour en matière sociale, l'Union de l'Europe Occidentale s'est bornée à poursuivre les activités dans lesquelles elle avait, dans le passé, obtenu des succès certains, et que l'Union de l'Europe Occidentale s'était efforcée, dans toute la mesure du possible, de collaborer avec les autres institutions européennes et internationales ayant vocation en matière sociale. »

Je me permets de vous rappeler, Monsieur le Président, que pour qu'il soit pleinement tenu compte du point de vue des membres du Conseil de l'Europe n'appartenant pas à l'U.E.O., une résolution conjointe des Bureaux de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et de notre Assemblée avait été prise, en date du 12 janvier 1957, qui prévoyait que l'Assemblée de l'U.E.O. devrait communiquer son projet de réponse au chapitre culturel et social du Conseil et que l'Assemblée Consultative, en retour, devrait donner son avis et adresser cet avis à notre Assemblée.

Or, l'Assemblée Consultative n'a pas respecté cette procédure et a transmis une résolution directement aux quinze gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe. Nous pouvons donc affirmer que la procédure définie par l'accord du 12 janvier 1957 n'a pas été respectée.

D'autre part, l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, lors de sa session de mai 1958, a adopté, sur proposition de sa commission spéciale, une résolution soulignant un avis déjà exprimé l'année précédente sur l'ordre du jour de l'U.E.O. en matière sociale. Elle a noté en outre que certains points seraient venus s'ajouter à l'ordre du jour, et, par conséquent aggraver les doubles emplois avec d'autres organisations internationales.

Dans le texte de sa réponse au Conseil, votre commission avait exprimé des réserves sur cette résolution. Le but du rapport de notre collègue, M. Montini, est d'éclairer l'Assemblée sur ce différend. Je vous fais grâce de l'énumération de chacun des points repris par M. Montini. Il démontre que les questions évoquées ont été depuis longtemps, depuis de nombreuses années déjà, traitées par l'U.E.O.

Il est demandé en conclusion par votre commission, pour régler ces querelles de compétence, que les accords du 12 janvier 1957 soient respectés pour le plus grand bien de nos institutions parlementaires. Je demande donc à l'Assemblée de bien vouloir suivre sa commission sur ces conclusions.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Gaborit.

La parole est à M. Russell.

M. RUSSELL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'espère que mon intervention ne durera pas plus de cinq minutes environ, mais je désirerais revenir sur un problème que j'avais soulevé dans un discours devant cette Assemblée, en mai, l'année dernière, et qui a trait à l'harmonisation des services de santé.

Le rapport que M. Gaborit a présenté en l'absence de M. Montini contient une Recommandation 1, visant à organiser une réunion des sept ministres de la Santé Publique des Etats membres, en vue de jeter les bases d'une politique sociale commune ; je désire seulement exprimer l'espoir que cette politique sociale commune comprendra une politique commune en matière de

Mr. Russell (continued)

mon national insurance policy, which I think is intended by this phrase.

A great deal of progress has been made in recent years in bringing about some kind of reciprocal arrangements for national insurance benefits between different countries, or perhaps between my country and some of the members of this Assembly, but nothing like the same arrangements have been made for health services. In fact there are no arrangements between my country and any of the Seven, although there are between my country and Norway and Sweden.

What I am particularly interested in is the coverage of temporary visitors, not only of people visiting another country on business but those who are visiting on holiday as well. I am sorry, as I am sure we all are, that Mr. Montini is not here because he is ill, and we hope he will soon be better. Perhaps that very fact illustrates the point I am making. If he is ill in his own country, although I am not sure about the position in Italy, it may be that the cost of his illness will be covered by his own insurance service. If he had fallen ill while he was here it certainly would not have been covered by anything that France could do. It may be that his case would be similar to ours when we are over here, in that we are covered by our own National Health Service simply because we are here as Members of Parliament.

When we were in Strasbourg last October I had occasion to invoke the National Health Service abroad for the first time, and I rather gather it is the first time it has been invoked by any member of our delegation, but the point is that most people when they are out of their own country are not covered at all by any health arrangements, even though they may be at home, and they are liable to be involved in very heavy expense, particularly if they run into an illness involving a major operation.

There are some people in my country, although I think they are in the minority, who take the view that foreign visitors should be denied the benefits of our National Health Service. They say it is a waste if money is spent on them when

we do not get reciprocal benefits. I think that is a wrong attitude to take. The cost is actually infinitesimal and I do not think that is the right way to look at it.

I would like to see reciprocal arrangements made with other countries so that British visitors abroad can obtain the same benefits as foreign visitors to our country, if they have the misfortune to fall ill. The cost would not be very great because people do not seek the attentions of a doctor when they are abroad unless they have got to do so. People are abroad either on business or on holiday; if they are on business they want to be able to deal with that business, and if they are on holiday they do not want to go to doctors, so no-one is likely to abuse the service from that point of view. We take steps at home to ensure that foreigners do not come in order deliberately to invoke the National Health Service. That may have happened in the early days in one or two cases but I do not think it happens now.

There is scope for some kind of reciprocity. I rather gather, for example, that Belgium has a system of compulsory insurance covering wage and salary earners in industry and commerce, and also some agricultural workers, for major operations. France, I gather, has a compulsory service covering employed persons in industry, commerce, domestic service, agriculture and forestry and also students, and their dependents. That is for a general medical service. Germany has a compulsory service on a similar basis up to a certain limit of income. Among those three countries there seems to be a basis for some kind of reciprocity agreement not only with the United Kingdom but possibly among themselves. I do not know anything about the other members of Western European Union because I have no information about the services in those countries, but it seems to me there is a basis upon which some arrangements might be made.

I know it is not easy to expect the government of another country to grant to foreigners benefits which they do not grant to their own people. That difficulty must be overcome and I would ask that consideration be given to it.

M. Russell (suite)

services de santé et, probablement, d'assurances sociales ; je pense d'ailleurs que c'est ce qu'on entend par cette expression.

De grands progrès ont été réalisés ces dernières années dans la réalisation d'accords de réciprocité en matière de sécurité sociale entre différents pays, ou peut-être entre mon pays et certains des membres de cette Assemblée, mais rien de semblable n'a été fait dans le domaine des services de santé. En fait, il n'existe pas d'arrangements de cette nature entre mon pays et aucun des Sept, bien qu'il en existe entre mon pays et la Norvège et la Suède.

Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est le problème de l'assurance des visiteurs temporaires, non seulement des personnes séjournant dans un autre pays pour raisons professionnelles, mais également de celles qui y viennent en touristes. Je regrette, comme je suis sûr que nous le regrettons tous, que l'état de santé de M. Montini l'empêche d'être parmi nous, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Ce fait en lui-même illustre peut-être mon argument. S'il est malade dans son propre pays il se peut que les frais de sa maladie soient couverts par son propre service d'assurances, encore que je ne sois pas parfaitement au courant de la situation en Italie. S'il était tombé malade ici, ses frais n'auraient certainement pas été couverts par la France. Peut-être son cas aurait-il été semblable au nôtre lorsque nous sommes ici, en ce sens que nous sommes couverts par notre propre service de sécurité sociale du fait que nous sommes ici en tant que membres du parlement.

Lorsque nous étions à Strasbourg en octobre dernier, j'ai eu l'occasion de faire appel à un service de santé étranger et il me semble que c'était la première fois qu'un membre de notre délégation le faisait. Or le fait est que la plupart des personnes, lorsqu'elles se trouvent à l'étranger, ne sont couvertes par aucun accord en matière de services de santé, même si elles le sont dans leur pays, et cela risque de les exposer à des dépenses considérables, surtout si elles doivent subir une grave opération.

Certaines personnes de mon pays, mais je pense qu'elles sont la minorité, estiment qu'il faut refuser aux visiteurs étrangers les avantages de notre service national de santé. Elles prétendent que c'est gaspiller de l'argent que de le dépenser

pour les étrangers si nous n'obtenons pas les mêmes avantages en échange. J'estime que ce n'est pas la bonne attitude. Les frais sont en réalité infimes et ce n'est pas ainsi qu'il convient, à mon avis, d'envisager la question.

J'aimerais voir conclure des accords de réciprocité avec d'autres pays afin que les visiteurs britanniques puissent bénéficier à l'étranger des mêmes avantages que les visiteurs étrangers dans notre pays, s'il leur arrive malheureusement de tomber malades. Les frais ne seraient pas très élevés car on ne cherche pas à se faire soigner par un médecin lorsqu'on est à l'étranger, à moins d'y être vraiment obligé. Quand on se rend à l'étranger, c'est soit pour affaires, soit comme touriste ; dans le premier cas, on veut pouvoir s'occuper de ses affaires, et dans le deuxième, on n'a nulle envie d'aller chez le médecin, de sorte que personne ne risque d'abuser des facilités qui lui sont offertes à cet égard. Nous prenons chez nous des mesures pour veiller à ce que les étrangers ne viennent pas exprès dans notre pays pour bénéficier du service de santé public. La chose s'est peut-être produite au début, dans un ou deux cas, mais je ne crois plus que cela arrive maintenant.

Il y a place dans ce domaine pour une certaine réciprocité. J'ai l'impression, par exemple, que la Belgique a un système d'assurance obligatoire qui couvre, pour les graves opérations, le personnel salarié de l'industrie et du commerce, ainsi que certains travailleurs agricoles. La France a, je crois, une assurance obligatoire qui couvre les personnes employées dans l'industrie, le commerce, le service domestique, l'agriculture et la sylviculture ainsi que les étudiants, et leurs personnes à charge. Il s'agit dans ce cas de services médicaux de caractère général. L'Allemagne a un service de santé obligatoire, conçu sur une base analogue, mais pour les revenus ne dépassant pas un certain plafond. Il semble qu'il y ait parmi ces trois pays la possibilité d'accords de réciprocité, non seulement avec le Royaume-Uni mais peut-être entre eux. Je ne sais rien des autres membres de l'Union de l'Europe Occidentale car je ne possède pas de renseignements pour ces pays, mais il me semble qu'il existe une base sur laquelle des arrangements pourraient être conclus.

Je sais qu'il n'est pas facile d'obtenir d'un gouvernement qu'il accorde aux étrangers des avantages qu'il n'accorde pas à ses propres nationaux. Cette difficulté doit être surmontée et j'aimerais qu'on la mette à l'étude.

Mr. Russell (continued)

If, as this Report recommends, there is to be a meeting of the seven Ministers for social affairs it would seem to be an opportunity for them to consider this matter. It is something for the experts who form the social committee of this Assembly to consider. All I ask is that a start be made and that some attention be given to it in the hope that, given time and sufficient goodwill, we shall be able to reach a position where we have complete reciprocity for national health service benefits.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Russell.

I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — Like Mr. Russell I intervene for only a very short time. I begin by giving my very strongest support to the plea which has just been made. It was my very great privilege from 1945 onwards to take part in framing the new social legislation of our country. I was particularly engaged at that time, as a Minister, in the social insurance field, and I was closely associated with my colleagues in the introduction of the National Health Service Act when we brought this legislation into operation. We had already made provision by which our country should enter into reciprocal arrangements with countries in the Commonwealth, and with other countries, so that our people who moved to other lands and other people who came to our country would enjoy the privilege of ensuring that their benefits were continued and not lost by movements of population from one country to another. I am pleased to record that in social insurance, sickness benefit, unemployment benefit and pensions in old age the first reciprocal arrangement our country made was shortly after the introduction of the new legislation in 1948, and it was with France. I was privileged to sign the reciprocal arrangement here in this city with the Minister of Social Insurance in the French Government, Mr. Daniel Mayer.

Since then we have been able to carry this over a wide part of the world. We have reciprocal arrangements with most of the Commonwealth and with most of the countries in Europe. In a

sense, it is easier with the Commonwealth because it is a problem of fitting in systems of social insurance built very largely in the same way except for differences due to national conditions. Where we have not been able to make very much progress is in the area to which Mr. Russell has referred, and indeed I want to echo his hopes that if the Ministers of the seven countries represented here are to meet, they will not waste their time by trying to do everything at once. I hope they will concentrate on doing something specific and valuable. This activity will be of importance in many respects. It is not impossible to make arrangements by which people who move from one country to another, certainly in this Europe of ours, will be able to enjoy the advantages of a national health service or the health service of their respective countries.

It is important in many respects for all of us to encourage our young people to travel and I am very glad to see young people travelling under various auspices, such as the exchange of teachers and the exchange of pupils. One of the things I am most pleased about is the increase in the number of young people from our country who visit the various countries of Europe for their holidays.

These young people come largely from the working classes. They are the children of coal miners, railway workers and the like. They come for a fortnight's holiday on the Continent, and if they are struck down by serious illness while abroad, the hospital costs may well financially cripple their parents. I am sure most of my English colleagues have had parents, coming to them saying: "My child was struck with illness when abroad, and I have just had the bill from the hospital." As I say, it can be a crippling one.

The lack of any reciprocal agreement is a barrier to the interchange of population. We have already spoken of the development of culture, and we have already said how important it is that there shall be the closest possible collaboration and co-operation by exchange visits between those engaged in music, the arts and drama. This is something tangible which can be tackled. Speaking as a former Minister who has had some experience in these matters I refuse to believe that it is impossible. The United Kingdom has made social insurance reciprocal arrangements with Norway and Sweden, because

M. Russell (suite)

Si, comme le recommande le rapport, une réunion des sept ministres de la Santé Publique doit avoir lieu, il semble que ce serait là l'occasion pour eux d'examiner cette question. Les experts qui constituent la Commission sociale de cette Assemblée devraient, à mon avis, se pencher sur ce problème. Tout ce que je demande, c'est qu'on fasse un pas en avant et qu'on accorde quelque attention à cette question, dans l'espoir de parvenir avec le temps et suffisamment de bonne volonté, à une réciprocité intégrale en matière de services de santé.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Russell.

La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Mon intervention, comme celle de M. Russell, sera très brève ; je voudrais, pour commencer, dire que j'approuve sans réserve la demande qui vient d'être faite. J'ai eu le grand privilège de participer depuis 1945 à l'élaboration de la nouvelle législation sociale de notre pays. A cette époque, je m'occupais particulièrement, en tant que ministre, de la question des assurances sociales et j'ai été avec mes collègues étroitement associé à l'application de la loi de sécurité sociale, au moment de son entrée en vigueur. Nous avons déjà pris les dispositions nécessaires pour que notre pays puisse conclure des accords de réciprocité avec les pays du Commonwealth et d'autres pays, afin que nos ressortissants qui se rendaient dans d'autres pays et les étrangers qui viendraient dans le nôtre, puissent continuer à bénéficier de leurs avantages, au lieu de les perdre en raison des mouvements de population d'un pays à un autre. Je suis heureux de rappeler que, dans le domaine des assurances sociales, des prestations pour maladie, des allocations de chômage et de retraite des vieux, c'est avec la France que mon pays a conclu le premier accord de réciprocité, peu après l'introduction de la nouvelle législation en 1948. J'ai eu le privilège de signer l'accord de réciprocité dans cette ville-même, avec le ministre de la Sécurité Sociale du gouvernement français de l'époque, M. Daniel Mayer.

Depuis, nous avons pu étendre ce système à de nombreux autres pays. Nous avons des accords de réciprocité avec la plupart des pays du Commonwealth et de l'Europe. C'est, dans un sens,

plus facile avec le Commonwealth, car il s'agit de faire cadrer des systèmes d'assurances sociales conçus en grande partie sur les mêmes bases, exception faite de différences dues aux conditions locales. Il est toutefois un domaine où les progrès ont été faibles : c'est celui dont a parlé M. Russell, en effet, j'espère comme lui que, si les ministres des sept pays ici représentés se réunissent, ils ne perdront pas leur temps à vouloir tout faire à la fois, mais qu'ils s'attaqueront à une tâche utile et précise. Cette activité sera importante à bien des égards. Il n'est pas impossible de conclure des accords grâce auxquels les personnes qui se déplaceront d'un pays à un autre, du moins à l'intérieur de notre Europe, pourront bénéficier des avantages du service de santé du pays où elles séjourneront ou du service de santé de leurs pays respectifs.

Il importe à beaucoup d'égards d'encourager nos jeunes à voyager, et je suis très heureux de les voir faire des voyages, par exemple dans le cadre d'échanges de professeurs et élèves. L'une des choses dont je me félicite le plus est le nombre croissant de nos jeunes qui visitent les divers pays de l'Europe pendant leurs vacances.

Ces jeunes sont pour la plupart issus des classes laborieuses. Ce sont entre autres des enfants de mineurs et de cheminots. Ils viennent passer une quinzaine de jours sur le continent et, s'ils tombent gravement malades pendant qu'ils sont à l'étranger, les frais d'hôpital risquent de provoquer de grosses difficultés financières pour leurs parents. Je suis sûr que la plupart de mes collègues anglais ont reçu la visite de parents qui venaient leur dire : « Mon enfant est tombé malade à l'étranger et je viens de recevoir la note de l'hôpital. » Comme je le dis, cette note peut être catastrophique.

L'absence de tout accord de réciprocité est un obstacle aux échanges de personnes entre les pays. Nous avons déjà parlé du développement de la culture et nous avons déjà dit combien il importe de réaliser une collaboration et une coopération aussi étroites que possible grâce à des échanges de visites entre personnes s'occupant de musique, d'art et de théâtre. Il s'agit là d'un problème concret auquel on peut s'attaquer. En ma qualité d'ancien ministre ayant quelque expérience de ces questions, je me refuse à croire que c'est impossible. Le Royaume-Uni a conclu des accords de réciprocité en matière de sécurité

Mr. Griffiths (continued)

their services are more closely allied to ours than are others. It has, therefore, been easier to make these arrangements with them, but it is possible to do it with other countries. I ask the Rapporteur to urge the meeting of the seven Ministers to give some priority to this matter. It is not, perhaps, something that hits the headlines, but I join with Mr. Russell in saying that if we are to get real unity in Europe this is of really enormous importance.

Those of us who have had the privilege of attending various meetings of the Council of Europe in Strasbourg, and the meetings of this Assembly, feel — I certainly feel — that we should have some rationalisation of the work of the two organisations. I suggest that the time has probably come for a general overhaul of their work. In Britain, we talk of Parkinson's Law, but I think Parkinson's Law is operating in European organisations. There is a good deal of overlapping.

By all means, let these seven Ministers meet, but let us remember that they are all men very busily engaged in the administration of these great schemes. Once the necessary legislation is passed, the success of such schemes depends on their administration. The officers who serve the Ministers are also very busy, and we should avoid a situation in which Western European Union, in January, calls on them to do one job, and the Council of Europe asks them to undertake similar work a couple of months later. When that happens there is a lot of duplication and, in the end, we get a lot of work and little action. It is that that I am afraid of.

It is true that under the Treaty, this Assembly is perfectly entitled to roam as it wills in this field, but so is the Council of Europe. Ought we to stand pat on what we understand are our constitutional rights? We are all doing the same job, really. In this Continent that in my lifetime has been torn to bits by conflict and hatreds, we are all trying to achieve that unity in cultural and religious and other matters that represent the best things in life and mean so much to us all. Let us ourselves practice some of this unity by rationalising our efforts.

I therefore hope the meeting of the seven Ministers will, particularly when dealing with such problems as those referred to by Mr. Russell, come to the conclusion that it will be an advantage to co-operate with other similar bodies so as to get some co-ordination of activity. I hope we shall pay attention to what has already been said about overlapping by the Council of Europe.

I was a little disturbed at the tone in which the Committee and its Rapporteur referred to the I.L.O. They should realise that the International Labour Office was founded at the end of the First World War and has been working ever since, through its Conventions, to try to build up something like reasonably equal living standards. It should be remembered that the International Labour Office is one of the few things that we rescued from the old League of Nations. Practically everything else was lost, but we saved the the I.L.O., which now carries on under the auspices of the United Nations.

I must tell the Rapporteur, and the Committee, that the International Labour Office is held in high regard by the trade union movement in Britain, in Europe, in the United States and elsewhere. That movement attaches great importance to the Conventions which the I.L.O. recommends the various countries to adopt. I must say that if this Report was seen by trade union representatives in Britain, they would say to the Committee: "With great respect, you are making a very great mistake if you think that you, or anyone else, can take the place of the I.L.O."

There is no need to speak in these terms about each other, but we must not overlap our work, which, after all, is all undertaken towards a common end. In these days, we are facing the challenge of Communism, and I would ask all present to remember Mr. Khrushchev's words when he said that "Russia will win the uncommitted nations, for they will vote with their stomachs". General Norstad spoke much to the same point this morning. This is a very great challenge, so do not let us in Europe dissipate the efforts we are making towards building up the Welfare State that can be the pattern for the rest of the world. I therefore hope consideration will be given to this subject, and that the Ministers will seek to link up these various bodies in order to prevent duplication. These, as Mr. Russell said, are the days of

M. Griffiths (suite)

sociale avec la Norvège et la Suède, car leurs systèmes sont plus voisins du nôtre que les autres. Il a donc été plus facile de conclure ces accords avec eux, mais il est possible de le faire avec d'autres pays. Je prie le rapporteur de demander instamment à la conférence des sept ministres de donner la priorité à cette question. Ce n'est peut-être pas une affaire qui prête à sensation, mais je me joins à M. Russell pour affirmer que si nous voulons réaliser une unité réelle en Europe, ce problème a une énorme importance.

Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège d'assister aux diverses réunions du Conseil de l'Europe à Strasbourg et aux réunions de cette Assemblée, estiment, et personnellement, je suis aussi de cet avis, que nous devrions rationaliser les travaux des deux organisations. Le temps est probablement venu de faire une révision générale de leurs activités. En Grande-Bretagne, nous parlons de la loi de Parkinson, or je crois que la loi de Parkinson joue dans les organisations européennes. Il y a beaucoup de doubles emplois.

Que ces sept ministres se réunissent donc, mais souvenons-nous que ce sont tous des hommes fort occupés par l'administration de ces grands projets. Une fois que la législation nécessaire est votée, le succès de ses plans dépend de leur administration. Les services ministériels sont eux aussi très occupés et nous devons éviter que l'Union de l'Europe Occidentale les charge en janvier d'une certaine tâche et que le Conseil de l'Europe leur demande d'entreprendre un travail analogue deux mois plus tard. Lorsque c'est le cas, cela entraîne beaucoup de doubles emplois et, finalement, beaucoup de travail et peu de résultats. C'est ce que je crains.

Il est vrai qu'aux termes du Traité, l'Assemblée a parfaitement le droit d'étudier ce qui lui plaît dans ce domaine, mais il en est de même pour le Conseil de l'Europe. Devons-nous nous en tenir à ce que nous croyons être nos droits constitutionnels ? En fait, nous faisons tous le même travail. Nous essayons tous, dans ce continent qui, pendant toute ma vie, a été déchiré par des conflits et des haines, de réaliser cette unité des domaines culturel, religieux et autres qui représentent ce que la vie a de meilleur et auxquels nous tenons tant. Mettons nous-mêmes en pratique un peu de cette unité en rationalisant nos efforts.

J'espère donc que la réunion des sept ministres arrivera à la conclusion, surtout lorsqu'elle traitera de problèmes tels que ceux qu'a mentionnés M. Russell, qu'il y aura intérêt à coopérer avec d'autres organes analogues, afin d'obtenir une certaine coordination des activités. J'espère que nous ferons attention aux chevauchements avec le Conseil de l'Europe, qui ont déjà été signalés.

J'ai été un peu troublé par le ton dont la commission et son rapporteur ont parlé du B.I.T. Ils devraient comprendre que le Bureau International du Travail a été fondé à la fin de la première guerre mondiale et a travaillé depuis, par ses conventions, à établir des niveaux de vie relativement égaux. Il faut se souvenir que le Bureau International du Travail est un des rares vestiges que nous ayons pu sauver de l'ancienne Société des Nations. Presque tout le reste a été perdu, mais nous avons sauvé le B.I.T. qui poursuit maintenant son œuvre sous les auspices des Nations Unies.

Je dois dire au rapporteur et à la commission que le Bureau International du Travail jouit d'une haute estime dans le mouvement syndical en Grande-Bretagne, en Europe, aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Ce mouvement attache une grande importance aux conventions que le B.I.T. recommande aux différents pays d'adopter. J'avoue que, si des représentants des syndicats britanniques voyaient ce rapport, ils feraient observer à la commission : « Soit dit sans vous offenser, vous vous trompez lourdement si vous croyez que vous, ou tout autre organisme, pouvez remplacer le B.I.T. ».

Il n'est pas nécessaire de parler les uns des autres en ces termes, mais nous devons éviter le chevauchement dans nos travaux respectifs qui, après tout, ont le même but. Nous nous trouvons en ce moment en face du défi du communisme et je demanderai à tous ceux qui sont ici présents de se rappeler les mots de M. Khrouchtchev lorsqu'il a déclaré que « la Russie se ralliera les pays non engagés, car ceux-ci voteront avec leur estomac ». Le général Norstad a parlé à peu près dans le même sens ce matin. C'est un grand défi : aussi, ne dispersons pas en Europe les efforts que nous faisons en vue de créer l'état social qui pourra servir de modèle au reste du monde. J'espère donc que cette question sera prise en considération et que les ministres s'efforceront de relier entre eux ces divers organes afin d'éviter les doubles emplois.

Mr. Griffiths (continued)

priorities, and I join with him in asking that priority be given to a national health service.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Griffiths.

I call Mme. Weber.

Mme. WEBER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my remarks will be brief and to the point. W.E.U. has a perfect right to deal with social matters, but in my opinion there is no reason for doing so. The Council of Europe deals with all the matters mentioned by the last speaker — health, social insurance and all other social problems. It has been working for years on a Social Charter. I think it is quite unnecessary for W.E.U. to raise the same questions, however serious and important. In fact, I do not know why we do so. Certainly it is our right, but as our main concerns are defence and general policy, social matters should be left to the Council of Europe.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mme. Weber.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — I did not quite follow what Mme. Weber meant in her short intervention. If she meant that W.E.U., that is the Council of Ministers, should not consider social questions, that is one thing, but if she meant that we, as the Assembly, should not concern ourselves with them, I think I must point out that we are obliged, under the terms of the Treaty, to discuss any report the Ministers lay before us. If the Ministers submit a report on social matters, the Assembly is bound to consider it. This is due to the provisions of the Treaty and we cannot change them. In fact, this brings us back to the question of our activities, which we were discussing yesterday.

I would therefore like to put this question to Mme. Weber. Does she mean that W.E.U. should

restrict its activities in this field in spite of its being covered by the Treaty, or does she mean that the Assembly should not deal with these matters although the Council of Ministers included them in their Report?

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Fens.

I call Mme. Weber.

Mme. WEBER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I am well aware that W.E.U. is entitled to deal with social affairs; in fact I am in a particularly good position to realise this. I would like to support the last speaker's suggestion that the Assembly should wait to deal with such questions until the Council include them in their Report. That would be a first step towards rationalisation, which I feel to be so desirable for dealing with the matters with which Western European Union is faced.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mme. Weber.

I call Mr. Wilkins.

Mr. WILKINS (*United Kingdom*). — I shall take only two or three minutes of the Assembly's time. I hope to reinforce some of the arguments which my friends from the United Kingdom have put forward. I hope our colleagues here will not feel that we are unduly labouring this question, but to us it is a rather important matter, one might almost say a vital matter. We in Britain are often met with the challenge from our constituents that through our National Health Service we make services available to foreign visitors at no cost whatever to them. I am sure our friends here will recognise that that is not an easy argument to dispose of when we are before our own electors.

I am sure the Assembly has been influenced to some degree by the unanimity of our Delegation in this matter. We were influenced, I believe, originally, by the fact that we desired to set an example to Europe. We hoped it would be an example which would be followed by Europe.

I have some sympathy with the suggestion, made by Mr. Santero on Document 96 and by Mrs. Weber on this document, that one questions whether we are not overlapping a little the functions of the Council of Europe. I am sure it

M. Griffiths (suite)

Comme l'a dit M. Russell, nous sommes à l'époque des priorités et je me joins à lui pour demander que la priorité soit donnée à un service de santé national.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie M. Griffiths.

La parole est à Mme Weber.

Mme WEBER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, un mot encore sur la position de principe. L'U.E.O. a le droit de discuter des questions sociales. Mais je trouve que c'est inutile. Le Conseil de l'Europe examine toutes les questions qui ont été soulevées par l'orateur précédent, qu'il s'agisse de la santé publique, de la sécurité sociale ou d'autres problèmes à caractère social ou de politique sociale. Depuis des années, il travaille à l'élaboration d'une charte sociale. Il est vraiment inutile que l'U.E.O. reprenne ces mêmes problèmes délicats qui touchent à des questions de principe. Je ne vois pas pourquoi elle le fait. Certes, elle en a le droit. Mais, comme ce sont les questions de défense et les questions de politique générale qui se trouvent au premier plan de nos préoccupations, il me semble que l'U.E.O. devrait abandonner au Conseil de l'Europe le monopole des questions de politique sociale.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, Mme Weber.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je ne saisis pas très bien la portée de l'intervention de Mme Weber. A-t-elle voulu dire que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. n'a pas à s'occuper des questions sociales, ou entend-elle nous interdire d'examiner les problèmes de ce genre ? Dans ce dernier cas, je voudrais lui signaler que les dispositions du Traité font obligation à l'Assemblée de discuter les rapports qui lui sont soumis par les ministres. Dès l'instant où les ministres présentent à l'Assemblée un rapport sur les questions sociales, elle est obligée d'en délibérer. Cela découle du Traité et nous ne pouvons rien y changer. Nous voilà ramenés à la question que nous avons débattue hier, celle de nos activités.

Monsieur le Président, je voudrais, en conséquence, poser à Mme Weber la question suivante :

« A-t-elle voulu dire que l'U.E.O. doit apporter une restriction à ses activités dans le domaine des affaires sociales, prévu par le Traité, ou estime-t-elle que l'Assemblée n'a pas à s'occuper de ces questions, malgré le rapport que le Conseil des Ministres nous a présenté ? »

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Fens.

La parole est à Mme Weber.

Mme WEBER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je sais bien que l'U.E.O. a le droit de s'occuper de ces questions. Je puis marquer mon accord sur la proposition que vient de faire l'orateur précédent, qui désire que l'Assemblée attende pour examiner la question que le Conseil des Ministres lui ait fait rapport. Ce serait là un premier pas dans la voie de la rationalisation, que je considère comme souhaitable, dans l'intérêt des autres problèmes dont l'Union de l'Europe Occidentale doit s'occuper.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, Mme Weber.

La parole est à M. Wilkins.

M. WILKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne prendrai à l'Assemblée que deux ou trois minutes de son temps. Je voudrais appuyer certains des arguments avancés par mes amis du Royaume-Uni. J'espère que nos collègues ne penseront pas que nous insistons exagérément sur cette question, mais c'est pour nous une question assez importante, je pourrais même dire capitale. En Grande-Bretagne, nous sommes souvent accusés par nos électeurs de faire bénéficier les visiteurs étrangers de notre service de santé national, sans qu'il leur en coûte rien. Je suis sûr que nos amis ici présents reconnaîtront que ce n'est pas un argument facile à réfuter.

Je suis sûr que l'Assemblée a été influencée, dans une certaine mesure, par l'unanimité de notre délégation sur ce point. Je crois que ce qui nous a dicté notre politique à l'origine, c'est le désir de donner un exemple à l'Europe ; nous espérons que l'Europe nous suivrait.

Je me demande aussi, comme M. Santero, à propos du Document 96, et comme Mme Weber, à propos du présent document, si nous n'empêtons pas quelque peu sur le domaine du Conseil de l'Europe. Je suis certain que notre désir est

Mr. Wilkins (continued)

would be our desire that we should not overlap unduly the functions of another organisation, but when one reflects I think we have to accept the view that if we can achieve something it does not matter so much what organisation it is through which we manage to achieve it. If something could be done through W.E.U. which we might be unable to do through the Council of Europe, I would say we should use this organisation.

I make this appeal because I feel that we in Great Britain have something to offer to the Continent of Europe in the matters which are referred to in this Report. Apart from our Health Service in Great Britain we have something to offer to Europe in connection with part of the Report on page 6, which relates to the pollution of the atmosphere. In Britain we have already taken certain steps. The Government have brought in legislation, the Clean Air Act, the object of which is to try to remove pollution from the atmosphere. Something might be gained by other countries if they studied our Government's legislative proposals in this connection.

I also feel there is much that we can do through this medium. Whether it is through Western European Union or through the Council of Europe does not really matter unless there is overlapping. There is much that we can do in connection with paragraph 17 of the Report in relation to radioactivity. It is true that through a Committee of the Council of Europe we have started to take some steps in this direction, and we have had the advantage of advice from the French Minister who is responsible in this matter to the French Parliament.

There are many other items. There is, for example, paragraph 16. I believe there should be no limit to the co-operation of the countries of Europe or any other countries in cancer research. I am sure it is uppermost in the minds of all politicians in the various countries that this is a scourge to remove which we ought to use every possible endeavour. In Great Britain we think of it in terms — wrongly, I think, but we do, and the same is certainly true in America to an even greater extent — of cancer being traced to the use of tobacco. If it can be, let us prove it; but all the brains are not in one country and we ought to have the brains in

all the countries getting to work on this great problem. If they can show that tobacco is a direct cause of this terrible scourge, they will have made a valuable contribution to humanity.

I hope no question of doctrinaire politics will arise. The welfare of the people is above party politics, particularly welfare concerning their health. When I was in America in the early part of this year I was asked on numerous occasions by Americans: "Tell us something about your socialised medicine." I said: "Whatever you call it, we call it our National Health Service, a service we provide for our people. There is one thing about it, we do not allow Americans in Britain to die for want of medical attention." How proud we could be if we in Europe, in the seven countries represented at this Assembly, or perhaps better still, in the fifteen countries represented at the Council of Europe, could say to our peoples: "You need have no fear about going abroad. You may travel in all the countries of Europe and if you are unfortunate enough to get knocked down by a motor car, or to suffer an accident or an illness, you will be taken care of." I know in some countries that is possible now, but how fine it would be if it could happen in all countries.

I cannot believe it is beyond the wit of members of the respective Governments to devise some reciprocal scheme by which such contingencies could be provided for. Of course we shall support this Report. Indeed, I suppose we should do more. We must try to help in anything likely to achieve progress in the matters I have mentioned. We in Britain, I am certain, will do all we can to foster any progress made in the fight against cancer or air pollution, or in the provision of medical care, or all the other things mentioned in the Report.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Wilkins.

I call Mr. Marquand.

Mr. MARQUAND (*United Kingdom*). — I hope the Assembly will not feel there have been too many English voices raised in this debate. I would not have risen had I seen any speaker from another country who was prepared to address the Assembly.

There are some aspects of this Report which need very careful consideration. I agree entirely with Mr. Fens that provision for social co-operation is in the Brussels Treaty, and that the

M. Wilkins (suite)

de ne pas faire inutilement double emploi avec une autre organisation mais, quand on y réfléchit, il nous faut admettre que si nous pouvons arriver à un résultat, peu importe que ce soit par telle ou par telle autre organisation. Si ce devait être par l'U.E.O., et non par le Conseil de l'Europe, je dirais que c'est l'U.E.O. que nous devrions utiliser.

Si je soutiens ce point de vue, c'est parce que je pense qu'en Grande-Bretagne nous avons à cet égard quelque chose à offrir au continent européen. Indépendamment de notre service de santé, nous pouvons apporter quelque chose à l'Europe en ce qui concerne le paragraphe du rapport figurant à la page 6, qui a trait à la pollution de l'atmosphère. Nous avons déjà, en Grande-Bretagne, pris certaines mesures. Le Gouvernement a introduit un projet de législation, connu sous le nom de « Clean Air Act », dont l'objet est d'éliminer la pollution de l'atmosphère. Les autres pays auraient peut-être intérêt à étudier cette législation.

Je pense aussi que nous pouvons obtenir des résultats très appréciables. Peu importe que ce soit par l'intermédiaire de l'U.E.O. ou par l'intermédiaire du Conseil de l'Europe, s'il n'y a pas de chevauchement. Nous pouvons faire œuvre très utile en ce qui concerne le paragraphe 17 du rapport qui a trait à la radioactivité. Il est vrai que, par l'intermédiaire d'une commission du Conseil de l'Europe, nous avons commencé à prendre des mesures dans ce sens et nous avons bénéficié des conseils du ministre français qui est responsable de ce problème devant le parlement français.

Il y a bien d'autres questions : par exemple, le paragraphe 16. A mon sens, il ne devrait pas y avoir de limite à la coopération des pays européens ou de tous les autres pays dans la recherche sur le cancer. Je suis sûr que les hommes politiques de tous les pays estiment que le cancer est un fléau que nous devons tout faire pour supprimer. En Grande-Bretagne, nous pensons, à tort, je crois, mais c'est un fait et c'est certainement encore plus vrai en Amérique, que le cancer est dû au tabac. Si tel est le cas, prouvons-le ; mais toutes les intelligences ne se trouvent pas réunies dans un seul pays et il nous faut les intelligences de tous les pays pour nous

attaquer à ce grand problème. Si les savants arrivent à démontrer que le tabac est la cause directe de ce terrible fléau, ils auront apporté une précieuse contribution à l'humanité.

J'espère qu'aucun problème de politique doctrinaire ne se posera. Le bien-être des peuples est au-dessus de toute politique partisane, surtout lorsqu'il s'agit de leur santé. Lors de mon séjour en Amérique au début de cette année, des Américains m'ont demandé à maintes reprises : « Parlez-nous de votre médecine socialisée ! » J'ai répondu : « Quel que soit le nom que vous lui donnez, nous l'appelons Service de santé national, car il est fait pour le peuple. Il a d'ailleurs un avantage : nous ne laissons pas les Américains mourir faute de soins médicaux. » Comme nous serions fiers si, en Europe, dans les sept pays représentés dans cette Assemblée, ou, mieux encore, dans les quinze pays représentés au Conseil de l'Europe, nous pouvions dire à nos populations : « Vous n'avez pas de crainte à avoir si vous allez à l'étranger. Vous pouvez voyager dans tous les pays de l'Europe et si vous avez le malheur de vous faire renverser par une voiture, ou d'avoir un accident ou une maladie, on prendra soin de vous. » Je sais que c'est déjà le cas dans certains pays, mais comme ce serait beau si cela pouvait l'être dans tous les pays.

Je ne puis croire que les membres des différents gouvernements ne soient pas capables de mettre au point un accord de réciprocité permettant de parer à ces éventualités. Nous donnerons naturellement notre appui à ce rapport. Et j'estime même que nous devons faire plus. Nous devons essayer de favoriser les progrès dans la lutte contre le cancer ou la pollution de l'atmosphère, dans le domaine des soins médicaux ou dans toute autre question mentionnée dans le rapport.

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie, M. Wilkins.

La parole est à M. Marquand.

M. **MARQUAND** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'espère que l'Assemblée n'estimera pas que trop de voix anglaises se sont élevées au cours de ce débat. Je n'aurais pas pris la parole si j'avais vu qu'un orateur d'un autre pays désirait le faire.

Certains aspects de ce rapport doivent être étudiés de très près. Je suis tout à fait d'accord avec M. Fens pour reconnaître que le Traité de Bruxelles prévoit la coopération sociale et que le

Mr. Marquand (continued)

Council is thereby charged with the duty to study it, to make arrangements and to report to the Assembly. Equally, the Assembly has a duty to make recommendations to the Council on these matters.

Nevertheless, the Report is so framed, and deals with such a number of matters involving the possible overlapping with other organisations that I cannot help feeling we should now seriously consider how far such overlapping is desirable. There is no doubt that co-operation between nations in the social sphere has always been desirable and that it is now essential. Disease knows no boundaries. It crosses the frontiers of countries and ignores ideological differences between nations. As the world grows smaller, with the development of transport, it becomes more and more essential that the nations should join together to fight disease, want, unemployment and the other social evils. Surely the conclusion to be drawn from these well-known facts about the increasing speed of transport and the growing volume of movement of peoples and diseases across frontiers is that a major effort at co-operation in the fight against disease and other social evils should be world-wide and should be made by truly international organisations.

Mr. Griffiths referred to the International Labour Office set up after the First World War. He rightly said it was the most successful of all the institutions of the old League of Nations. Its work was so valuable that it managed to exist through the war and was revived after the war. So remarkable has been the success of the I.L.O. that after the Second World War the nations established the World Health Organisation to fight against disease and the Food and Agriculture Organisation to engage in the battle against malnutrition. Both these organisations have proved of enormous practical value. Indeed, so great has been their value and so successful have been their efforts that they have created new economic problems. The survival of children as a result of the work of W.H.O. and F.A.O. has created problems, arising from the pressure on resources by the growth of the population, which are greater than ever before. These organisations have proved themselves not only of social but of political value because, as a result of their work, nations have been drawn together irrespective of ideologies.

They have resulted in a co-operation and a constructive purpose in which most nations have joined, despite their widely different religious and political philosophies.

The Report deals so much with the dangers of overlapping that one is forced to ask oneself whether the existing Agencies of the United Nations Organisation are not sufficient. As Mr. Griffiths reminded us, there is a great scarcity of skilled manpower in this connection. I have been Minister of Health in my own country, and when I occupied that office I became aware of the great scarcity of medical personnel and the large number of people involved in working for various institutional bodies, or engaged in the study of statistics, or in travelling round the world to attend conferences, or employed in offices preparing reports and memoranda. One often wonders whether such people could be better employed at working at their own job in fighting disease or helping in the rehabilitation of the disabled and teaching people to live healthier lives.

We must beware of wasting highly skilled manpower by multiplying institutions of this kind. It may be argued: "Yes, that is true. The world organisations are doing splendid work and everyone recognises their political and social value. But, surely, there is a case for a regional organisation; for regional groups which have roughly similar social institutions and which could co-operate together to develop all these institutions." I will accept that argument and say: "Yes, just as we have in the economic field a European Commission and a Commission for Asia and the Far East, so it would be valuable to have an organisation for co-operation in the social field for Europe, particularly because Europe in itself is a comparatively small area and has so many separate Governments." There is a lot to be said for co-operation at the European level in a European regional organisation, but I cannot believe that Europe can be treated as two regions. For defence, unfortunately, there have to be two regions, and we know why. It is because Ireland and Sweden and Austria, which are parts of Western Europe, for one reason or another adopt policies of neutrality and cannot be in an organisation dealing with military matters. W.E.U. has to be separate from the Council of Europe for that reason. But need this separation, which is ine-

M. Marquand (suite)

Conseil a donc le devoir d'étudier cette question, de prendre les dispositions nécessaires et d'en rendre compte à l'Assemblée. De son côté, l'Assemblée a le devoir de présenter des recommandations au Conseil sur ces questions.

Toutefois, le rapport est conçu de telle façon et traite de tant de questions pouvant entraîner des chevauchements avec d'autres organisations, que je ne puis m'empêcher de penser que nous devrions maintenant sérieusement envisager jusqu'où ces chevauchements peuvent aller. Il est indiscutable que la coopération, dans le domaine social, a toujours été souhaitable et qu'elle est maintenant indispensable. La maladie ne connaît pas de frontières. Elle ignore les différences idéologiques. A mesure que le monde devient plus petit, avec le développement des transports, il apparaît chaque jour plus indispensable que les pays s'unissent pour lutter notamment contre la maladie, la misère et le chômage. Il est indiscutable que, de ces faits connus de tous, à savoir la rapidité croissante des transports et le volume grandissant des mouvements des personnes et des maladies à travers les frontières, il faut conclure que, dans ce domaine, un vaste effort de coopération s'impose à l'échelon mondial par l'intermédiaire d'organisations vraiment internationales.

M. Griffiths a parlé du Bureau International du Travail créé après la première guerre mondiale. Il a dit fort justement que cet organisme a été le plus heureux de toutes les institutions de l'ancienne Société des Nations. Son œuvre a été si précieuse qu'il a réussi à survivre pendant la guerre et à retrouver un renouveau d'activité après la guerre. Le B.I.T. a connu un succès si remarquable qu'après la deuxième guerre mondiale les pays ont créé l'Organisation Mondiale de la Santé pour lutter contre la maladie et l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture pour mener le combat contre la sous-alimentation. Ces deux organisations se sont révélées d'une immense valeur pratique, à tel point qu'elles ont suscité de nouveaux problèmes économiques. La diminution de la mortalité infantile obtenue grâce à l'O.M.S. et à la O.A.A. a créé de nouveaux problèmes dus à l'accroissement de la population dans le monde, problèmes qui présentent plus d'acuité que jamais. Ces organisations ont fait la preuve, non seulement de leur valeur sociale, mais aussi de leur valeur politique, car, grâce à elles, les pays se sont rapprochés, malgré

leurs différences idéologiques. Elles ont abouti à une coopération et à une volonté constructive auxquelles la plupart des pays se sont associés, en dépit de leurs philosophies religieuses et politiques très différentes.

Le rapport se préoccupe tellement des dangers de chevauchement qu'on est fatalement amené à se demander si les institutions actuelles des Nations Unies ne sont pas suffisantes. Comme nous l'a rappelé M. Griffiths, il y a une grande pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans ce domaine. Ancien Ministre de la Santé dans mon pays, je me suis moi-même rendu compte, lorsque j'ai occupé ce poste, de la grande pénurie de personnel médical d'une part et, d'autre part, du grand nombre de personnes qui travaillent pour diverses institutions, s'occupent de statistiques, voyagent dans le monde entier pour assister à des conférences, ou travaillent dans des bureaux à rédiger des rapports et memorandums. On peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux utiliser ces compétences pour lutter effectivement contre la maladie, aider au reclassement des diminués physiques et apprendre aux hommes à mener une vie plus saine.

Nous devons éviter de gaspiller le personnel hautement qualifié en multipliant les institutions de ce genre. On peut dire : « C'est exact. Les organisations mondiales accomplissent une œuvre splendide et tout le monde reconnaît leur valeur politique et sociale. Mais une organisation régionale s'impose certainement aussi, de même que des groupes régionaux qui ont des institutions sociales plus ou moins analogues et qui pourraient coopérer pour développer toutes ces institutions. » J'accepte cet argument et je réponds : « Oui, de même que nous avons, dans le domaine économique, une commission européenne et une commission pour l'Asie et l'Extrême-Orient, de même il serait utile d'avoir une organisation de coopération européenne dans le domaine social, car l'Europe est, en elle-même, une zone relativement peu étendue et elle compte un grand nombre de gouvernements distincts. » Il y a beaucoup à dire en faveur d'une coopération à l'échelon européen dans le cadre d'une organisation régionale européenne, mais je ne puis croire que l'Europe doive être considérée comme formant deux régions distinctes. Pour la défense, il est malheureusement nécessaire qu'il y ait deux régions, et nous savons pourquoi. C'est parce que l'Irlande, la Suède et l'Autriche, qui font partie de l'Europe Occidentale, adoptent, pour une raison ou pour une autre, une politique de neutralité

Mr. Marquand (continued)

vitable, but surely regrettable, in the political and military field, be perpetuated elsewhere? We all hope, in spite of the setbacks it has had, that there will be a European Economic Association for the whole of Western Europe.

Economic and social problems cannot be divided; that is impossible. Therefore, if the Consultative Assembly becomes the parliamentary organisation of the new European Economic Association, surely it must also become the organisation for promoting social co-operation. This is not to deny in the slightest degree, and I hope I shall not be misunderstood, the pioneer work which W.E.U. has done. The Report refers to this work and lays emphasis on its value as pioneer work. I agree and accept it.

It is a fine thing that this co-operation in the social field was written into the original Treaty. A lot of good has come from it, as has been pointed out by numerous speakers before me in this debate, but this is the way of progress. Pioneers in every research field, whether it be education, health, or social policy, always give way in the end to some wider organisation. It is a small group which takes the lead, and later on the State or some wider organisation follows. We must take this opportunity today, in fairness to our colleagues who have drawn up this Report, of explaining the point of view of many of us who feel that not only must the time come in the future but that it ought to come fairly soon. I accept that the time is not immediately ripe. Obviously we must wait to see if we are going to get the European Economic Association. Let us point out now what our feelings are on this matter; let us hope that we shall be successful in creating a European Economic Association and let us immediately take the necessary steps to bring this co-ordination of policy under the same umbrella.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Marquand.

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I apologise for taking up time, Mr. President. I will not say that I have been provoked by Mr. Marquand, but certain things have been said which have led me to speak for a very few minutes. The amount of overlapping which exists is absurd. If we were now sitting down to plan European organisations we would not plan them in the way in which they have become duplicated. Like Topsy in "Uncle Tom's Cabin", they have "just growed", and they have "growed" in a way many of us find rather depressing.

There is some danger in this rather sweeping assumption that all this could be removed by W.E.U. in the near future and handed over, as far as I can see, either to the Council of Europe or to some new body which will deal with whatever succeeds the proposed European Free Trade Area. This is dangerous for two reasons; first, as I had occasion to remark yesterday, I have noticed during the three years in which I have been a member of both these organisations that in many ways W.E.U. works more efficiently than the Council of Europe. It may be because it is smaller or because we have more practical work to do, but even in this field, leaving aside political and defence questions, it has been noticeable that we seem to be able to do our work more speedily and more effectively than the Council of Europe.

An example I can give was the trouble we had about a year ago which was raised by Mr. Willey and concerned the transport of live horses to the Continent of Europe for slaughter. That difficulty was solved very quickly and effectively in W.E.U. It was raised in both bodies but it was in this one that the solution was found. It may be because we are a smaller body but I think it is mainly because the organisation has existed for a longer time. After all, the old Brussels Treaty ante-dates the Council of Europe by a considerable time.

The second reason is a psychological one. The immense amount of work that has been done in the Brussels Treaty Organisation and subsequently in W.E.U. may not be very well known amongst the population in our countries, but it is certainly well known among the experts who work in that field, and I cannot help feeling

M. Marquand (suite)

et ne peuvent pas adhérer à une organisation traitant de questions militaires. C'est pour cette raison que l'U.E.O. doit être distincte du Conseil de l'Europe. Toutefois, cette séparation, qui est inévitable, mais assurément regrettable, dans le domaine politique et militaire, doit-on nécessairement la retrouver ailleurs ? Nous espérons tous que, malgré les échecs qu'elle a connus, il y aura une Association Economique Européenne pour l'ensemble de l'Europe Occidentale.

Les problèmes économiques ne peuvent être dissociés des problèmes sociaux. C'est pourquoi, si l'Assemblée Consultative devient l'organisation parlementaire de la nouvelle Association Economique Européenne, il faudra qu'elle devienne également une organisation de coopération sociale. Je ne veux minimiser en aucune manière, et j'espère que l'on ne se méprendra pas sur le sens de mes paroles, l'œuvre de pionnier accomplie par l'U.E.O. Le rapport fait état de cette œuvre et insiste sur sa valeur en tant que travail de précurseur. Je le reconnais et je l'accepte.

Il est bon que cette coopération sociale ait été inscrite dans le traité initial. Elle a abouti à des résultats remarquables, comme l'ont signalé avant moi de nombreux orateurs au cours de cette discussion, mais il en est ainsi du progrès : les pionniers, dans tous les domaines de la recherche, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé ou de la politique sociale, finissent toujours par céder le pas à une organisation plus large. C'est un petit groupe qui prend la tête et, plus tard, c'est l'Etat ou quelque organisation plus large, qui suit. Nous devons, par loyauté envers nos collègues qui ont établi ce rapport, profiter de l'occasion qui s'offre à nous aujourd'hui, d'expliquer le point de vue de beaucoup d'entre nous ; non seulement ce moment doit arriver un jour, mais il doit arriver bientôt. Je reconnais que le moment n'est pas tout à fait mûr. Il est évident que nous devons attendre de voir si nous allons obtenir l'Association Economique Européenne. Soulignons dès maintenant nos sentiments à ce sujet ; espérons que nous réussirons à créer une Association Economique Européenne et prenons immédiatement les mesures nécessaires pour placer cette coordination de politique sous la même égide.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Marquand.

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je m'excuse d'occuper le temps de l'Assemblée, Monsieur le Président. Je ne dirai pas que j'y ai été incité par M. Marquand, mais certaines choses qui ont été dites m'ont poussé à prendre la parole quelques instants. Les chevauchements qui existent sont absurdes. Si nous avons maintenant à constituer des organisations européennes, nous ne le ferions pas de manière qu'elles fassent double emploi, comme cela a fini par être le cas. Comme Topsy dans « La Case de l'Oncle Sam », elles ont « simplement grandi », et elle ont « grandi » d'une façon que nombre d'entre nous trouvent plutôt décourageante.

Il n'est pas sans danger d'affirmer simplement que ces chevauchements pourraient être éliminés bientôt par l'U.E.O. et les compétences transmises, soit au Conseil de l'Europe, soit à un organisme nouveau qui s'occupera d'administrer le système appelé à succéder au projet de zone de libre échange. Ceci est dangereux pour deux raisons ; tout d'abord, comme j'ai eu l'occasion de le faire observer hier, j'ai remarqué, au cours des trois années durant lesquelles j'ai été membre de ces deux organisations, qu'à bien des égards, l'U.E.O. travaille d'une manière plus efficace que le Conseil de l'Europe. C'est peut-être parce qu'elle est plus petite ou parce que nous avons plus de travail concret à faire, mais, même dans ce domaine, en laissant de côté les questions politiques et militaires, il semble que nous soyons capables d'accomplir notre tâche plus rapidement et plus efficacement que le Conseil de l'Europe.

Je puis donner, comme exemple, les difficultés que nous avons eues il y a environ un an, et qui ont été évoquées par M. Willey, en ce qui concerne le transport sur le continent européen des chevaux de boucherie. La difficulté a été résolue de façon très rapide et efficace à l'U.E.O. Le problème avait été soulevé dans les deux organisations, mais c'est dans celle-ci que la solution a été trouvée. C'est peut-être parce que notre organisation est plus petite, mais je crois que c'est surtout parce qu'elle existe depuis plus longtemps. Après tout, le vieux Traité de Bruxelles est bien antérieur au Conseil de l'Europe.

Le deuxième danger est d'ordre psychologique. Les populations de nos pays ne connaissent peut-être pas l'immense travail qui a été accompli dans le cadre de l'Organisation du Traité de Bruxelles et, par la suite, dans le cadre de l'U.E.O., mais c'est un fait connu des experts qui travaillent dans ce domaine ; je ne puis m'em-

Mr. Kirk (continued)

that now or in the near future, pending any general settlement of the question of rationalisation — when, of course, it will have to be considered — if we were to divest ourselves of this frightfully important work, it might appear that we were stepping back from the work we should be doing in this field. We would know it was not true but psychologically it might have an unfortunate effect outside.

Hence I do not think overlapping is the end of the world. I really do not think all these good people necessarily find it terribly trying to have to give evidence both to W.E.U. and to the Council of Europe. In the communication made by Sir James Hutchison yesterday it was stated quite clearly that action has been reached for the Council of Europe which seems to be working satisfactorily, so why should we now get quite so worked up about it? I do not think it is as big a crisis as it would appear to be, and although it will have to be considered at some time, at the moment it seems to work well, and I am enough of a pragmatist to think that when things work well one should leave them alone.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kirk.

Does anyone else wish to speak? . . .

The Debate is closed.

I ought now to put to the vote the two draft Recommendations contained in Documents 97 and 109, but the Assembly agreed with my suggestion a moment ago to postpone these votes until the end of the Sitting after the discussion of the draft Budget.

Is the Assembly still of the same opinion? . . .

We will, therefore, postpone the votes until the end of the Sitting.

6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 103)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on

the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and the vote on the draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959, Document 103.

I call Mr. Edwards, Chairman and Rapporteur of the Committee.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — It is my duty once again to present to the Assembly the Annual Budget. Last year I was congratulating myself and the Assembly on the fact that we had now got to the stage where our financial proceedings were on an orderly basis in accordance with rule, but unfortunately this year again we have been obliged to depart from the practice that was laid down for us. This, as you will appreciate, was due to the fact that it was decided the Assembly should not meet at the same time as the Consultative Assembly, but should in fact meet later in the year in the middle of December, i.e. now. You will appreciate that this meant we could not do what we were supposed to do, namely get the Budget approved by the Assembly before we sent it to the Council. Once again, I may say to my own disappointment, we had to devise a procedure to fit these special circumstances, and ask the Council to agree to receive the Budget before in fact it had been approved by the Assembly.

I am very sorry about this, but I would ask my colleagues to see the difficulty in which we were placed. If we were to get the Budget approved in time for it to be effective, in the sense that we would have the credits available at 1st January, we could not possibly wait until the middle of December to get our Budget approved because this would not give time to the Council to consider the matter and to give approval to the Budget. What we therefore did was this: the Budget Committee considered the matter and approved the draft Budget. This was then submitted to the Presidential Committee, which approved it, and then we sent it to the Council. Therefore the Council were able to have the Budget in reasonable time for them to examine it with the care and attention that they always give to it. I am, therefore, today asking for approval of the Budget *post hoc*. The Budget has gone forward to the Council but it is now in front of the Assembly.

I do not need to speak at great length on the Budget, but there are one or two things to which

M. Kirk (suite)

pêcher de songer que si nous renoncions maintenant ou dans un avenir proche, en attendant que le problème de la rationalisation fasse l'objet d'un règlement général (lorsque, bien entendu, il y aura lieu de l'envisager), si nous renoncions, dis-je, à ce travail extrêmement important, on pourrait croire que nous reculons devant la tâche à accomplir. Nous saurions, quant à nous, que ce n'est pas vrai, mais, psychologiquement, cela pourrait avoir au dehors un effet regrettable.

C'est pourquoi j'estime que les chevauchements ne sont pas si dramatiques que cela. Je ne crois vraiment pas que tous ces braves gens trouvent nécessairement si pénible d'avoir à déposer, à la fois devant l'U.E.O. et le Conseil de l'Europe. La communication faite hier par Sir James Hutchison indiquait très clairement qu'on a trouvé pour le Conseil de l'Europe une ligne de conduite qui semble satisfaisante ; alors pourquoi nous mettrions-nous martel en tête à ce sujet ? Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une crise aussi importante qu'elle ne semble au premier abord et, bien qu'elle doive finir par être examinée un jour, pour le moment le système semble bien fonctionner : je suis suffisamment pragmatiste pour penser que, quand les choses marchent bien, le mieux est de ne pas y toucher.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Kirk.

Personne ne demande plus la parole ? ...

La discussion est close.

Je devrais maintenant mettre aux voix les deux projets de recommandation contenus dans les Documents 97 et 109, mais l'Assemblée a approuvé tout à l'heure ma suggestion de reporter ces votes à la fin de la séance, après la discussion du projet sur les affaires budgétaires.

Notre convention tient-elle toujours ?

Les votes sont donc reportés à la fin de la séance.

6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Doc. 103)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission

des Affaires budgétaires et de l'Administration, et le vote du projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959, Document 103.

La parole est à M. Edwards, président de la commission, rapporteur.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il m'incombe une fois de plus de présenter à l'Assemblée le budget annuel. L'année dernière, je me félicitais et félicitais l'Assemblée de ce que nous étions arrivés au point où nos finances étaient conformes au Règlement, mais cette année, malheureusement, nous avons été à nouveau forcés de déroger à l'usage qui nous avait été prescrit. Ceci a été dû, comme vous vous en rendrez compte, au fait qu'il a été décidé que l'Assemblée ne se réunirait pas en même temps que l'Assemblée Consultative, mais qu'elle se réunirait en fait plus tard, vers le milieu de décembre, c'est-à-dire maintenant. Vous comprendrez que, pour cette raison, nous n'avons pas pu faire ce que nous étions censés faire : c'est-à-dire soumettre le budget à l'Assemblée pour approbation, avant de l'envoyer au Conseil. Nous avons été obligés une fois de plus, à mon grand regret, de trouver une procédure qui s'adapte à ces circonstances particulières et de demander au Conseil de bien vouloir se saisir du budget avant qu'il n'ait été approuvé par l'Assemblée.

J'en suis vraiment contrarié, mais je demanderai à mes collègues de comprendre la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons. Si nous voulions que le budget fût approuvé en temps utile, c'est-à-dire pour que des crédits soient à notre disposition le 1^{er} janvier, il nous était impossible d'attendre le milieu de décembre pour faire approuver notre budget, car cela n'aurait pas laissé au Conseil le temps de l'examiner et de l'approuver. Voici donc ce que nous avons fait : la Commission du Budget a examiné la question et a approuvé le projet de budget. Celui-ci a été ensuite soumis au Comité des Présidents, qui l'a approuvé, et nous l'avons ensuite envoyé au Conseil. Le Conseil a donc pu recevoir le budget suffisamment à temps pour l'examiner avec le soin et l'attention qu'il lui consacre toujours. Je demande donc aujourd'hui l'approbation du budget a posteriori. Le budget a été transmis au Conseil mais il se trouve maintenant devant l'Assemblée.

Il n'est pas nécessaire que je m'étende sur le budget, mais il y a un ou deux points sur les-

Mr. Edwards (continued)

I would draw the special attention of the Assembly. Substantially we have followed the lines that we adopted in 1958, and indeed in the Budget for the current year, 1959, the estimates in total are within eleven per cent. The Budget for 1958 provided for approximately 108 ½ million francs, whereas the present Budget provides for approximately 118 ½ million francs. This relatively small increase is due almost wholly to a 5 % increase in the salary of the permanent staff, the increase of daily rates for temporary staff in accordance with the proposals for new rates requested by the Council of Europe, and also the consequences of reclassifications following the Report of the Committee on emoluments. I would submit that the increased funds for which we are asking are, in all the circumstances, relatively small.

In an appendix to Document 103 there is set out the comparative development of work in the Office of the Clerk. This is a table which I think people will find quite interesting. I would claim that we really have done our best to use the funds at our disposal with the greatest care and with an eye to economy. During this current year, despite the fact that our Budget totalled only 108 ½ million francs, it is estimated that something like 10 million francs will be refunded to member governments. This has been due not only to the fact that the costs of the Assembly meeting in Paris were lower than they would have been in Strasbourg, but also to the fact that it has been possible to deal with all the necessary business with fewer sitting days, and, I would claim, it is also due to the economical way in which the Assembly's affairs have been conducted. I would be the last to suggest that Western European Union was immune from Parkinson's Law, but certainly I have done my best to make quite certain that it had the minimum of financial effect.

There are one or two special matters with which we are concerned. There are one or two things in the Budget to which I should perhaps refer. First of all, you will notice that we have estimated on the basis that the Assembly will sit for ten days. It should be clearly understood — we have told the Council this — that if we were to need any special sessions of the Assembly, we would need further money. If we took such a decision we would then have to submit a supplementary estimate to the Council without delay.

There is also a very important matter to which I would like to refer. It concerns the offices and premises that we need for the Assembly. Time at the Palais de Chaillot is rapidly coming to an end. It will not be long before the temporary buildings of the Palais de Chaillot will be pulled down, and there will be a need at that time for new accommodation to be available for all the organisations of Western European Union which are located in Paris. Our responsibility is, of course, for accommodation for the Office of the Clerk and the necessary facilities for us to hold our committee meetings in Paris.

This matter is now urgent, and we are beginning to be a little disturbed at the fact that we are not yet in possession of any firm proposals. I took the opportunity at the meeting of the Joint Committee on Monday afternoon last to refer to this matter and received from Mr. Selwyn Lloyd, the Chairman of the Council, a promise not only that the matter would be urgently pursued but that we should be kept informed at every stage of the proceedings. I hope very much, therefore, that it will not be long before we are in a position to know more definitely where we are to be when we are obliged to move from the Palais de Chaillot.

I will take the opportunity to make one other comment. It will be within the recollection of everyone here that we have from the very beginning had a controversy with the Council on the point of our auditor. The Council for a long time maintained that we ought to have a panel of auditors and that it was desirable that we should have the same auditors as the rest of the organisation. We have contended throughout that there was no need for a panel and that in any event as a parliamentary body we were entitled to appoint our own auditor and we could not possibly accept an auditor appointed by the executive.

I am very glad to say that this view has now prevailed. I express my gratitude to the Council for the fact that they have now told us the Assembly may appoint its own auditor. Therefore, this controversy is at an end and what I have always regarded as an important parliamentary right is maintained, the Council having agreed that this is the right thing to do. I am very glad that we can now proceed with what I understand to be the Council's full approval.

M. Edwards (suite)

quels j'aimerais attirer particulièrement l'attention de l'Assemblée. Nous avons suivi en gros les principes que nous avons adoptés pour 1958 ; en fait, les projets de budget pour l'exercice financier 1959 ne s'en écartent pas de plus de onze pour cent. Le budget de 1959 s'élevait à 108,5 millions de francs environ alors que le budget actuel s'élève à 118,5 millions environ. Cette augmentation relativement faible est presque entièrement due à une majoration de 5 % des traitements du personnel permanent, à une augmentation des barèmes journaliers du personnel temporaire conforme aux nouveaux barèmes demandés par le Conseil de l'Europe, et aussi aux conséquences des reclassements qui ont suivi le rapport du Comité des experts en émoluments. Je me permettrai de dire qu'à mon sens, l'augmentation de crédits que nous demandons est, en l'occurrence, relativement faible.

L'annexe du Document 103 donne le tableau comparatif de la croissance du travail au greffe. Je crois que l'on trouvera ce tableau très intéressant. Je puis affirmer que nous avons vraiment fait de notre mieux pour utiliser les crédits dont nous disposons avec le plus grand soin et dans un souci d'économie. Pendant cet exercice financier, bien que notre budget ne se soit élevé qu'à 108,5 millions de francs, on estime que 10 millions de francs seront remboursés aux gouvernements des pays membres. Ceci tient non seulement au fait que les frais occasionnés par la réunion de l'Assemblée à Paris ont été inférieurs à ce qu'ils auraient été à Strasbourg, et à ce que l'ordre du jour a pu être épuisé plus rapidement, mais également à la manière économique dont les affaires de l'Assemblée ont été gérées. Je serais le dernier à suggérer que l'Union de l'Europe Occidentale échappe à la loi de Parkinson, mais j'ai certainement fait de mon mieux pour veiller à ce qu'elle ait le minimum de conséquences financières.

Il y a une ou deux questions particulières qui nous intéressent et peut-être convient-il que je mentionne un ou deux points du budget. Tout d'abord, vous remarquerez que nous avons établi notre projet en partant de l'hypothèse que l'Assemblée siégerait dix jours. Il doit être bien entendu, et nous l'avons dit au Conseil, que si des sessions extraordinaires de l'Assemblée se révélaient nécessaires il nous faudrait davantage d'argent. Si nous prenions une telle décision, nous

devrions alors soumettre sans retard au Conseil un projet de budget complémentaire.

J'aimerais également faire état d'un problème très important. Il s'agit des bureaux et des locaux dont nous aurons besoin pour l'Assemblée. Le séjour au Palais de Chaillot approche rapidement de sa fin. Les bâtiments temporaires du Palais de Chaillot ne tarderont pas à être démolis, et il faudra alors trouver de nouveaux locaux pour toutes les organisations de l'Union de l'Europe Occidentale situées à Paris. Il nous faut, bien entendu, assurer le logement du Greffe et fournir les installations nécessaires aux réunions de nos commissions à Paris.

Ce problème est maintenant urgent, et nous commençons à être un peu inquiets de ne pas être encore en possession de propositions fermes. J'ai profité de la réunion de la Commission mixte de lundi après-midi pour évoquer cette question et j'ai reçu de M. Selwyn Lloyd, Président du Conseil, la promesse que, non seulement la question serait étudiée d'urgence, mais que nous serions constamment tenus au courant des délibérations. J'espère donc vivement que nous serons bientôt en mesure de savoir d'une manière plus précise où se trouvera notre siège lorsque nous serons obligés de quitter le Palais de Chaillot.

Je voudrais faire encore une observation. Tous ceux qui sont ici se souviendront que, dès le début, nous avons eu une controverse avec le Conseil à propos de notre commissaire aux comptes. Le Conseil a longtemps soutenu que nous devrions avoir plusieurs commissaires aux comptes et qu'il était souhaitable que nous ayons les mêmes commissaires que le reste de l'Organisation. Nous avons toujours affirmé que nous n'avions pas besoin d'un bureau de commissaires aux comptes et que, de toute façon, en tant qu'organe parlementaire, nous avions le droit de choisir nous-mêmes notre commissaire aux comptes et que nous ne pouvions absolument pas accepter un commissaire nommé par l'exécutif.

Je suis heureux de dire que c'est cette opinion qui l'a emporté. J'exprime ma gratitude au Conseil qui nous a maintenant fait savoir que l'Assemblée est autorisée à choisir elle-même son commissaire aux comptes. Cette controverse est donc terminée et ce que j'ai toujours considéré comme une importante prérogative parlementaire est maintenu, le Conseil ayant reconnu que c'est en effet légitime. Je suis très heureux que nous

Mr. Edwards (continued)

As I expect this will be the last occasion on which I shall present a Budget for the Western European Union Assembly, perhaps I might be permitted to say a personal word. I think we can claim that over the years since we were formed, we have established our finances on a sound basis. They are administered by our admirable accounting officer, Miss Cohen, to whom I am immensely indebted and most grateful. I have always had great assistance from all members of the Office of the Clerk, including Mr. Humblet himself, but it is from Miss Cohen that I have received my information. She has always kept me well informed.

Some of you know that every month I receive a complete schedule showing the original estimates under each sub-head, the amount committed, and the amount actually spent. Month by month these schedules come to me. I do not know whether it is generally known that I also sign all cheques of a greater value than £100. This has meant that I and the President, in so far as he could give his time to it, always knew precisely the state of our finances. I believe that this is a great help.

I have been very greatly honoured to be the Chairman of the Budget Committee over these formative years. Doubtless I might have had a more exciting time had I been a member of the Defence Committee, but I doubt whether it would have been a more worthwhile time, or whether I would have found that it was possible by patience and quiet persistence to obtain from the Council very many things that at first sight we thought we might not obtain. I am very grateful to those members of the staff of the Secretary-General who have helped me in the work I have had to do.

I beg to move that approval be given to the Budget for 1959.

The PRESIDENT (Translation). — As President of the Sitting, I do not feel I shall be overstepping my temporary prerogatives in expressing to Mr. Edwards, Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration — who, it appears, has just taken leave of us in that capacity, at least that is how I

interpreted his remarks — the gratitude of the Bureau of the Assembly, and assuredly of the Assembly as a whole, for his judicious, efficient and untiring service in his dual capacity of Rapporteur and Chairman — I might even say his triple capacity of Rapporteur, Chairman and, practically speaking, administrator of the Assembly's Budget.

We hope Mr. Edwards will realise, from this mark of our appreciation, how much we admire his achievements and how grateful we are for all the services he has rendered us.

I call Mr. Knox Cunningham.

Mr. Knox CUNNINGHAM (*United Kingdom*). — I wish to compliment the Chairman and Rapporteur of the Budget Committee and his staff, not only on the care they take of the finances of Western European Union, but also upon the extremely clear way in which they have set them out in this document. I am not experienced in figures, not an accountant, one who has any technical experience, and I find the greatest difficulty in understanding accounts. I have found the way in which the material is set out in our Budget, including the comparative tables, of great assistance to me. I think this has also been of assistance to my colleagues. I compliment those responsible.

Paragraph 8, on page 15 of the draft Budget reads: "Since its creation, the Assembly has functioned on extremely small budgets..." and goes on to show that it has cost 61 millions francs in 1956, 87 million francs in 1957, and 108 million francs in 1958. As we know, the draft Budget for 1959 provides for an expenditure of 118 million francs. My only comment is that "extremely small" is a relative term and I would add the hope that we are not automatically to have a larger budget every year.

In the same paragraph, Mr. Edwards refers to repaying to our member Governments some 10 million francs. He says: "During the financial year 1958, despite the fact that the budget only totalled 108,469,000 francs, it is anticipated that 10 million francs will be refunded to member Governments. This has been due not only to the fact that the costs of the Assembly meeting in Paris were lower than they would have been

M. Edwards (suite)

puissions maintenant aller de l'avant avec, je crois, l'entière approbation du Conseil.

Comme je pense que c'est la dernière fois que je présente un budget pour l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, on me permettra peut-être de dire quelques mots à titre personnel. Je crois que nous pouvons affirmer que, depuis notre création, nous avons établi nos finances sur des bases saines. Elles sont gérées par notre admirable fonctionnaire chargée des questions financières et administratives de l'Assemblée, Mlle Cohen, à qui je dois beaucoup et à laquelle je suis extrêmement reconnaissant. Les membres du Greffe, y compris M. Humblet lui-même, m'ont beaucoup aidé, mais c'est Mlle Cohen qui m'a tenu informé. Elle m'a toujours tenu parfaitement au courant de la situation financière.

Certains d'entre vous savent que je reçois chaque mois un bordereau complet indiquant les prévisions budgétaires pour chaque article, la somme engagée et la somme effectivement dépensée. Ces bordereaux m'arrivent régulièrement tous les mois. Je ne sais si tout le monde est au courant du fait que je signe également tous les chèques de plus de £ 100. Ceci veut dire que le Président, dans la mesure où il avait le temps de s'en occuper, et moi-même, connaissons toujours exactement l'état des finances ; je crois que ceci est extrêmement utile.

J'ai été très honoré d'être président de la Commission des Affaires budgétaires pendant ces années de formation. Sans doute eût-il été plus passionnant de faire partie de la Commission de Défense, mais je ne suis pas sûr que c'eût été une expérience plus enrichissante, ou que je me fusse rendu compte qu'il était possible, avec la patience, et une tranquille persévérance, d'obtenir du Conseil beaucoup plus que nous avions pensé pouvoir obtenir au début. Je suis très reconnaissant aux membres du personnel du Secrétaire Général qui m'ont aidé dans ma tâche.

Je demande que l'on propose l'approbation du budget 1959.

M. le PRÉSIDENT. — Votre président de séance ne croit pas outrepasser les prérogatives de sa fonction temporaire en exprimant à M. le Président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, M. Edwards, qui, semble-t-il, vient de nous faire ses adieux (j'ai, du moins, interprété ainsi son propos), l'expression des sentiments de reconnaissance du Bureau de

l'Assemblée, et certainement de l'Assemblée tout entière, pour la façon si pertinente, si compétente et si dévouée avec laquelle il a rempli sa double fonction de rapporteur et de président de la commission ; je pourrais dire sa triple fonction de rapporteur, de président de commission et de quasi-gestionnaire des fonds budgétaires de l'Assemblée.

Nous souhaitons très vivement que M. le Président Edwards voie dans cette manifestation de sympathie la marque très positive de notre admiration pour son travail, et de notre gratitude pour les services qu'il a bien voulu nous rendre.

La parole est à M. Knox Cunningham.

M. Knox CUNNINGHAM (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désire féliciter le président et rapporteur de la Commission du Budget, ainsi que son personnel, non seulement du soin avec lequel ils gèrent les finances de l'Union de l'Europe Occidentale, mais aussi de la clarté avec laquelle ils les ont présentées dans ce document. Les chiffres ne sont pas mon fort et, n'étant pas comptable, je n'ai aucune expérience technique et j'ai le plus grand mal à m'y reconnaître dans les comptes. La manière dont les questions financières ont été présentées dans notre budget, et, notamment, les tableaux comparatifs, m'ont été d'un grand secours et je crois que cela a également été le cas pour mes collègues. Je félicite les auteurs de ce budget.

Le paragraphe 8, à la page 15 du projet de budget, est ainsi conçu : « Depuis sa création, l'Assemblée a fonctionné avec des budgets extrêmement réduits... » et continue en montrant qu'il s'est élevé à 61 millions de francs en 1956, à 87 millions en 1957 et à 108 millions en 1958. Le projet de budget pour 1959 prévoit, comme nous le savons, des dépenses s'élevant à 118 millions de francs. Je me bornerai à observer qu'« extrêmement réduits » est une expression toute relative et j'ajouterai que nous espérons que notre budget n'augmentera pas automatiquement chaque année.

M. Edwards fait allusion, dans le même paragraphe, au remboursement de 10 millions de francs environ aux gouvernements de nos pays membres. Il déclare : « Au cours de l'exercice 1959, malgré le fait que le budget s'élevait à un montant de 108.469.000 francs seulement, on prévoit un remboursement aux gouvernements membres de l'ordre de 10 millions de francs. Ceci est dû, non seulement au fait que les frais occa-

Mr. Knox Cunningham (continued)

in Strasbourg, but also because it has been possible to deal with all necessary business with fewer sitting days and to the economical way in which the Assembly's affairs have been conducted." I am delighted to see this reference to the economy of meeting in Paris, but I hope any decision to meet in Paris will not be taken solely on grounds of economy. There are many other good grounds why Western European Union should meet in Paris rather than in Strasbourg.

Mr. Edwards has said that there has been "no firm proposal" about our new building, and that Mr. Selwyn Lloyd has, in the last few days, assured him that the matter will be "treated urgently". I hope it will. It is causing anxiety to many members of this Assembly. We would like to know whether there are any plans in being, whether any preliminary work has been done, and when we are to get some decision. It is very important that this Assembly should have a permanent home.

Mr. Edwards referred to Parkinson's Law. Perhaps I may be allowed to pay what is, possibly, a backhanded compliment by saying that, from the figures in the budget, it seems that there is no conclusive evidence of the working of that law in the working of Western European Union. I am grateful for that.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Knox Cunningham.

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, arising out of our discussion on the Budget, I would like first of all to put a question to the Rapporteur and then to make a short comment.

If I understood correctly, the Budget has been approved by the Council of Ministers. I wonder what would happen if, as it is fully entitled to do, the Assembly wished to amend one of the items.

Having put my question, I would like to take the opportunity, while we are on the subject, of making the following suggestion which I think should be discussed by the WEU Budget Committee as soon as possible. National parliaments are beginning to be concerned about the in-

creasing number of international civil servants who enjoy exemption from taxation. This problem — which is a constant thorn in the flesh — has already been discussed three times in my own Parliament and many members have even threatened not to ratify any international treaty which includes this provision. I consider it our duty, as representatives of the people, to point out that it will constitute a real danger for our international institutions if we allow a kind of international technocracy to grow up in the shape of a number of senior civil servants specialising in international affairs who, because they are not subject to adequate popular control, get into the habit of going over the heads of the people and themselves assuming responsibility for dealing with, and even deciding, problems of any and every kind. Their action would thus in time become the twentieth century equivalent of the Palace Revolution but directed this time against the lethargy of our sovereign democracies.

You can say this question has no immediate connection with the Budget we are now examining, but I thought I ought to make the point and that the best place to do so was during the present discussion.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Leynen.

I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my colleague's remarks prompt me to add one brief comment. I said only a few words on the subject the day before yesterday, as we were asked to be brief. Even now I cannot go into all the questions bound up with the status of the European civil service, in other words with the legal rights of officials of all European organisations or international organisations working in Europe. I would like to repeat three things for my colleague's benefit:

First, the Council of Europe has set up a Joint Sub-Committee of members of its Legal Committee and Budget Committee to give a considered opinion on these problems and accelerate their solution;

Secondly, the Council of W.E.U. has appointed a Working Party which, after investigating the subject, produced a lengthy report;

M. Knox Cunningham (suite)

sionnés par la réunion de l'Assemblée à Paris ont été inférieurs à ce qu'ils auraient été à Strasbourg, mais également au fait que l'ordre du jour a pu être épuisé en un nombre réduit de jours de séances et au souci d'économie qui a présidé à la gestion de l'Assemblée. » Je suis enchanté qu'on estime plus économique de se réunir à Paris, mais j'espère que la décision de tenir des réunions à Paris ne sera pas prise uniquement pour des raisons d'économie. Il y a beaucoup d'autres bonnes raisons qui font que l'Union de l'Europe Occidentale devrait se réunir à Paris plutôt qu'à Strasbourg.

M. Edwards a fait remarquer qu'il n'y a eu « aucune proposition ferme » au sujet de notre nouveau bâtiment et que M. Selwyn Lloyd lui a récemment donné l'assurance que la question serait « examinée avec urgence ». J'espère que ce sera le cas. C'est une question qui inquiète de nombreux membres de cette Assemblée. Nous aimerions savoir s'il existe des plans, si des travaux préliminaires ont été faits, et quand nous parviendrons à une décision. Il est très important que cette Assemblée ait un siège permanent.

M. Edwards a fait allusion à la loi de Parkinson. Peut-être puis-je me permettre de faire un compliment assez douteux en disant que, d'après les chiffres du budget, il semble qu'il n'y ait guère de preuves concluantes que cette loi joue dans le fonctionnement de l'Union de l'Europe Occidentale et j'en suis heureux.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Knox Cunningham.

La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*) Traduction. — Monsieur le Président, à l'occasion de l'examen du budget, je voudrais poser une question au rapporteur et faire ensuite une brève observation.

J'ai cru comprendre que le budget a déjà été approuvé par le Conseil des Ministres. Or, je me demande ce qui adviendrait si notre Assemblée, usant de son droit, estimait nécessaire d'amender, sur l'un ou l'autre point, un des articles.

D'autre part, je désire profiter de l'occasion que m'offre la discussion actuelle pour émettre une suggestion qui devrait, à mon sens, être examinée dès que possible par la Commission des Affaires budgétaires de l'U.E.O. Voici de quoi il s'agit. On commence à s'alarmer dans les parle-

ments nationaux de l'extension de l'immunité fiscale accordée aux fonctionnaires internationaux. Ce problème, à mes yeux, calamiteux, a déjà été soulevé à trois reprises devant le parlement de mon pays et plusieurs de mes collègues ont même menacé de ne plus approuver aucun traité international qui contiendrait une clause prévoyant l'immunité fiscale. Représentants du peuple, il est de notre devoir de signaler un danger qui menace nos institutions internationales : il ne faudrait pas qu'une technocratie internationale, groupant des hauts fonctionnaires, de ceux particulièrement initiés aux problèmes internationaux, puisse, en l'absence de tout contrôle sérieux de la part de nos populations, s'arroger le droit de traiter et de résoudre à sa façon les grands problèmes de l'heure. Ces technocrates se conduisent de plus en plus comme des maires du palais du vingtième siècle, cherchant à détrôner les rois faïnéants de la démocratie.

Monsieur le Président, on me répondra que cette question ne se rapporte pas directement au budget que nous examinons, mais j'ai cru de mon devoir de formuler cette observation dans le cadre de la discussion actuelle.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie M. Leynen.

La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les observations formulées par mon honorable collègue m'offrent l'occasion de revenir brièvement sur cette question. Avant-hier déjà, j'ai dit quelques mots à propos du problème, en général, évidemment avec la concision requise. Aujourd'hui encore il m'est impossible de traiter longuement des problèmes qui sont liés au statut de la fonction publique européenne, c'est-à-dire le statut des fonctionnaires et employés de toutes les organisations européennes ou des organisations internationales dont l'activité s'exerce en Europe. Je voudrais, à l'intention de mes collègues, rappeler les points suivants :

Premièrement : le Conseil de l'Europe a constitué une sous-commission mixte, composée de membres appartenant à la commission juridique et à celle du budget, en vue d'émettre un avis sur ces questions et d'accélérer leur solution ;

Deuxièmement : le Conseil de l'U.E.O. a, de son côté, créé un groupe de travail qui a étudié ces mêmes problèmes et leur a consacré un mémoire important ;

Mr. Zimmer (continued)

Thirdly, the vast majority of European organisations are represented on a Working Party which has produced two excellent and comprehensive reports.

The Council of Europe has already made recommendations on the subject, and it is to be discussed in Strasbourg in January. Unfortunately it was not possible to include the whole subject of civil service status in the Agenda. However, we will take the opportunity of debating the most urgent aspects in January. One of these is the question of exemption from taxation, with which is bound up the other burning question of the great differences in the salaries paid. I will mention only a few important organisations, which, without being European, have their headquarters in Paris or Brussels, for example UNESCO, which offers very attractive salaries, thus emphasising the upward trend, and the E.E.C., which is causing our Brussels friends great difficulties in certain Ministries on account of the high salaries offered. There are, of course, many other organisations of the same kind.

The matter has now been taken up by the Joint Sub-Committee of the Council of Europe. Only this Tuesday — one of Mr. Molter's compatriots, who is very active in these matters, was present at the time — we were saying how unfortunate it was that W.E.U. and the Council of Europe had not so far made a serious attempt to co-ordinate their work in this field. I proposed, therefore, on Tuesday that the Bureau of W.E.U., together with the Budget Committee, should go into the matter with the Council of Europe, the exact ways and means of doing so being agreed between those concerned. This is a matter in which the interests of both organisations are identical.

On Tuesday I also made a number of political comments which I am afraid some of you may not have heard. It is not merely a question of salaries; fundamentally it is one of policy. If the present state of affairs persists, regrettable situations are likely to arise which would discredit our institutions with European public opinion. This must be prevented before it is too late.

I take the liberty of reminding you of my proposal, and ask you to give it due consideration.

Although I did not intend to say anything as Mr. Knox-Cunningham has already expressed the Committee's thanks, since I happen to have the floor I would like to add a most sincere word of thanks of my own. It is with great regret that we learn that Mr. Edwards intends to resign from the chairmanship of the Budget Committee. In Germany the Scots are regarded as models of thrift. I do not know whether Scots are to be found only in the United Kingdom, but I should think such people are to be found everywhere. I have had to peruse and analyse many budgets in my day. I must admit that when going through the WEU Budget these last two years, I felt it set an example of true thrift to other organisations. Our budget provides for valuable work in Europe with a minimum of expenditure. It is a budget of just over one million Deutschmarks, or the corresponding number of millions of French francs, and is roughly equivalent to that of a small town in Germany. I really do think, therefore, that it can be held up as a model. Mr. Edwards has certainly earned the thanks of the whole Assembly, as the President has said, but thanks are also due to the Secretariat staff who have stood by him valiantly during his years of office. We shall regret it very much if he really insists on resigning.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Zimmer.

I call Mr. Hay.

Mr. HAY (*United Kingdom*). — I did not intend to say very much about the Budget on this occasion because it is such a good one, and we have already discussed it in some detail at our previous meeting in July, but I feel somebody should say how much he disagrees with some of the remarks Mr. Leynen made about international civil servants. I do not believe it is true to say that there is a tendency developing for international civil servants to take out of our hands our functions as politicians. On the

M. Zimmer (suite)

Troisièmement : plusieurs organisations européennes ont institué un groupe de travail qui a présenté deux rapports excellents et très complets.

Il existe déjà des recommandations du Conseil de l'Europe sur ce sujet. D'autre part, ces questions seront évoquées en janvier à Strasbourg. Il est regrettable que l'ensemble de la question posée par le statut des fonctionnaires n'ait pas encore été porté à l'ordre du jour. Toutefois, nous aborderons en janvier, à Strasbourg, quelques-uns de ses aspects les plus brûlants. L'un des plus importants est certainement celui de l'immunité fiscale. Un autre, qui s'y rattache intimement, est la disparité des traitements. Je voudrais citer ici quelques organisations importantes, qui, tout en n'étant pas européennes, fonctionnent soit à Paris, soit à Bruxelles. Par exemple, l'UNESCO, qui offre des rémunérations très avantageuses et accentue ainsi la tendance à la hausse, ensuite la C.E.E. qui, à cause des traitements élevés qu'elle verse, est à l'origine des difficultés surgies dans certains ministères belges. Il faut y ajouter les nombreuses autres organisations.

La sous-commission mixte du Conseil de l'Europe a mis le problème à l'étude. A la réunion de mardi dernier, à laquelle assistait notamment un représentant de votre pays, M. Molter, qui s'occupe activement de ces questions, nous avons dû constater avec regret que le Conseil de l'Europe et l'U.E.O. n'avaient pas suffisamment coordonné leurs efforts dans ce domaine. Aussi ai-je proposé mardi, que le Bureau de l'U.E.O., en vue de régler ce problème, organise dans des conditions à définir, une collaboration plus étroite entre la Commission du budget de l'U.E.O. et le Conseil de l'Europe. Dans ce domaine, en effet, les intérêts de l'U.E.O. et ceux du Conseil de l'Europe sont identiques.

J'ai rattaché à mon intervention de mardi dernier quelques observations de caractère politique, que tous mes collègues ici présents n'ont peut-être pas entendues. J'estime que la question des traitements des fonctionnaires internationaux est, en définitive, une question politique. Si la situation demeurerait ce qu'elle est, il en résulterait des abus qui pourraient discréditer nos institutions européennes elles-mêmes aux yeux de l'opinion publique européenne. Cette évolu-

tion, il faut l'éviter avant qu'il ne soit trop tard.

Voilà pourquoi j'ai voulu vous rappeler ma proposition antérieure et que je vous invite à accorder à cette question toute votre attention.

Et puisque j'ai la parole, je n'avais pas l'intention de la prendre après les remerciements que mon honorable collègue, M. Cunningham, avait adressés à M. Edwards au nom de tous les collègues qui font partie de la commission, je voudrais lui dire à mon tour combien nous regrettons qu'il ait l'intention de renoncer à la présidence de la Commission des Affaires budgétaires. En Allemagne, les Ecossais sont considérés comme des gens très économes et, à ce titre, on les cite en exemple. J'ignore s'il n'y a des Ecossais qu'au Royaume-Uni. Je crois qu'on rencontre de telles personnes dans tous les pays. Au cours de ma vie, j'ai dû lire et étudier beaucoup de budgets. J'ai cru retrouver dans le budget de l'U.E.O. de ces deux dernières années, l'esprit d'économie le plus strict. Il devrait servir de modèle aux autres organisations, car ce budget couvre, avec un minimum de dépenses, les activités nécessaires de l'U.E.O., en Europe. Portant sur un peu plus d'un million de marks ou un nombre correspondant de millions de francs français, il est comparable au budget d'une petite ville allemande. Je crois donc qu'il peut être considéré comme un modèle du genre. Les remerciements de l'Assemblée, que M. le Président a déjà exprimés, s'adressaient à M. Edwards personnellement, mais il sied de rendre hommage également au travail fourni par ses collaborateurs du Secrétariat qui l'ont assisté efficacement au cours de sa présidence. Il serait vraiment dommage que M. Edwards mette à exécution l'intention dont il nous a fait part.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie M. Zimmer.

La parole est à M. Hay.

M. HAY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'avais pas l'intention de dire grand'chose sur le budget cette fois-ci, car il est excellent et nous l'avons déjà discuté de façon assez détaillée lors de notre précédente réunion en juillet, mais j'estime qu'il est nécessaire que quelqu'un signifie combien il désapprouve certaines des observations qu'a faites M. Leynen sur les fonctionnaires internationaux. Je ne crois pas qu'il soit vrai de dire que les fonctionnaires internationaux ont tendance à accaparer nos fonctions

Mr. Hay (continued)

contrary, I think those of us who come in contact regularly with members of the staffs of W.E.U. and the Council of Europe have an entirely different opinion. I have always received the utmost help and guidance where I needed it from the members of the staffs of this organisation and the Council of Europe. Never once have I known a member of the staff pretend to try to direct us in the way in which we should operate, even clandestinely. I hope, therefore, that the views expressed by Mr. Leynen will not be taken as the views of the Assembly.

I wish to add my congratulations to Mr. Edwards, as Chairman of the Budget Committee, for the excellent work he has done for us during the last few years. Mr. Bichet our Rapporteur is not with us today, but I am sure Mr. Edwards would be the first to say how much he owes to the work of Mr. Bichet, who has taken such delight in these matters in the past. I hope he will continue in some capacity in the future because, unlike most of us, he enjoys figures.

No doubt, if he replies to the discussion, Mr. Edwards will emphasise his own nationality to Mr. Zimmer who referred to it in his speech. As one who happens to be part Scottish and part English, may I tell Mr. Zimmer that I am delighted to know he can give such warm testimony to the financial acumen of one of the races which make up the nationality which, for better or worse, is known as "British". Thank you very much, my dear friend, for what you have said, but I am sure Mr. Edwards would be the first to admit that he himself is not Scottish, but English.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Hay.

I call the Chairman of the Committee.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — In reply to the points made by Mr. Leynen, may I say that perhaps he misunderstood me? This Budget has not yet been approved by the Council. It has been approved by the Presidential Committee on behalf of the Assembly. It is now before the Council. As to what would happen if the Assembly thought fit to make any changes, all I can say is that the Assembly is

sovereign, and if it did want to make any changes in the Budget, we would have to effect them and send them to the Council. I trust that nobody will make such proposals.

As to the point about taxation, I do not know whether Mr. Leynen knows that we have spent a great deal of time on this matter and there are a number of documents which we had prepared. The Council did propose a system of taxation which we rejected, because it amounted to no more than increasing salaries to the extent of the taxation to be paid, the taxes then going to the organisation. That seemed to us to be purely book-keeping and not worth doing, and with the full authority of the Assembly, we have rejected this proposal up to date. There remains the real problem which, no doubt, one day someone will settle for us.

I am glad reference was made to Mr. Bichet, whose absence today I am sure we all regret. It was my intention in any case to send him a letter thanking him for all the good work he has done on the Committee.

Finally, as to my nationality, I have many strains in my blood but the Scottish strain is not one of them, I am glad to say, for although Scots are economical it is also known throughout the world that they can be parsimonious.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edwards.

Does anyone else wish to speak?...

The Debate is closed.

The Assembly now has to vote on the draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1959, Document 103.

In accordance with Article VIII of the Charter and Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Budget considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

M. Hay (suite)

d'hommes politiques. Je pense, au contraire, que ceux d'entre nous qui sont régulièrement en contact avec les membres du personnel de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe sont d'un avis tout à fait différent. J'ai toujours reçu, chaque fois que j'en ai eu besoin, le maximum d'aide et de conseils des membres du personnel de ces deux organisations. Je n'ai jamais vu un membre du personnel essayer de nous imposer une façon de faire, même de manière déguisée. J'espère donc que l'opinion de M. Leynen ne sera pas prise pour l'opinion de l'Assemblée.

Je tiens à féliciter à mon tour M. Edwards, président de la Commission des Affaires budgétaires, de l'excellent travail qu'il a accompli pour nous au cours de ces dernières années. Notre rapporteur, M. Bichet, n'est pas aujourd'hui parmi nous, mais je suis sûr que M. Edwards serait le premier à reconnaître combien il doit au travail de M. Bichet qui a pris tant de plaisir à s'occuper de ces questions dans le passé. J'espère qu'il continuera à remplir à l'avenir une fonction de ce genre, car, contrairement à la plupart d'entre nous, il se plaît dans les chiffres.

S'il répond à la discussion, M. Edwards attirera sans doute l'attention de M. Zimmer sur sa nationalité car ce dernier y a fait allusion dans son discours. Etant moitié Ecossais et moitié Anglais, je me permettrai de dire à M. Zimmer que je suis ravi de savoir qu'il rend un témoignage aussi chaleureux à la perspicacité financière d'une des races qui composent, pour le meilleur et pour le pire, la nationalité « britannique ». Je vous remercie beaucoup, mon cher ami, de ce que vous avez dit, mais je suis sûr que M. Edwards serait le premier à reconnaître qu'il n'est pas Ecossais mais Anglais.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie M. Hay.

La parole est à M. le Président de la Commission.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je me permettre, en réponse aux observations de M. Leynen, de dire qu'il s'est peut-être mépris sur le sens de mes paroles ? Ce budget n'a pas encore été approuvé par le Conseil. Il a été approuvé par le Comité des Présidents au nom de l'Assemblée. Il est maintenant devant le Conseil. Quant à ce qui se produirait si l'Assemblée jugeait opportun de

faire des changements, tout ce que je puis dire, c'est que l'Assemblée est souveraine et que, si elle voulait effectivement apporter des changements au budget, nous devrions les effectuer et les transmettre au Conseil. Mais, j'aime à croire que personne ne fera de telles propositions.

En ce qui concerne l'imposition, je ne sais pas si M. Leynen sait que nous avons passé beaucoup de temps sur cette question et que nous avons préparé de nombreux documents. Le Conseil a effectivement proposé un système d'imposition que nous avons rejeté, car il revenait, ni plus ni moins, à majorer les traitements du montant de l'impôt prélevé, les impôts allant ensuite à l'organisation. Il nous a semblé qu'il s'agissait là d'un pur jeu d'écritures et que cela ne valait pas la peine ; nous avons donc jusqu'ici rejeté cette proposition avec le plein accord de l'Assemblée. Ce problème réel subsiste donc, mais quelqu'un le règlera certainement un jour pour nous.

Je suis heureux qu'on ait mentionné M. Bichet, dont je suis sûr que nous regrettons tous aujourd'hui l'absence. J'avais, de toute façon, l'intention de lui envoyer une lettre pour le remercier de l'excellent travail qu'il a fait à la commission.

Enfin, pour ce qui est de ma nationalité, j'ai dans le sang des traces de plusieurs races, mais je suis heureux de dire que la race écossaise ne figure pas parmi elles ; car, bien que les Ecossais soient économes, c'est une chose connue dans le monde entier, qu'ils peuvent également être pingres.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie M. Edwards.

Personne ne demande plus la parole ? ...

La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959, Document 103.

En application de l'article VIII de la Charte et des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de budget doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

The President (continued)

However, if the Assembly were unanimously in favour of the draft Recommendation, we the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Budget ?...

I see the Assembly is unanimous.

I declare the draft Budget contained in Document 103 unanimously adopted.

7. Activities of Western European Union in the Cultural and Social Fields

(Votes on the draft Recommendations, Docs. 96, 97 and 109)

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly now has to vote on the draft Recommendation on the Activities of W.E.U. in the Social Field, contained in Document 97.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimously in favour of the draft Recommendation, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 97 ?...

I see the Assembly is unanimous.

I declare the draft Recommendation unanimously adopted¹.

The Assembly now has to vote on the draft Recommendation contained in Document 109, the Supplementary Report replying to Chapter VII of the Third Annual Report of the Council, submitted by Mr. Gaborit on behalf of the General Affairs Committee.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recom-

1. See page 36.

mendation considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimously in favour of the draft Recommendation, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 109 ?...

I see the Assembly is unanimous.

I declare the draft Recommendation unanimously adopted¹.

There remains the draft Recommendation contained in Document 96 on the Activities of Western European Union in the Cultural Field.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimously in favour of the draft Recommendation, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 96 ?...

I note that Mr. Santero wishes to abstain.

In that case, Ladies and Gentlemen, if you agree, we will postpone the vote until tomorrow morning, so that we may have a quorum.

Are there any objections?...

It is therefore agreed and the vote is postponed until tomorrow morning.

8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly should hold its next

1. See page 37.

M. le Président (suite)

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de budget, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de budget ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de budget contenu dans le Document 103 est adopté à l'unanimité.

7. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale dans les domaines culturel et social

(Votes des projets de recommandation, Docs. 96, 97 et 109)

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation concernant les activités de l'U.E.O. en matière sociale contenu dans le Document 97.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 97 ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation du rapport complémentaire en réponse au Chapitre VII du Troisième Rapport annuel du Conseil, présenté au nom de la Commission des Affaires Générales, par M. Gaborit et contenu dans le Document 109.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de

1. Voir page 36.

recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 109 ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

Reste le projet de recommandation sur les activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle, contenu dans le Document 96.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 96 ?...

Je constate l'abstention de M. Santero.

En conséquence, Messieurs, pour que le quorum puisse être atteint, nous reporterons, si vous le voulez bien, le vote à la séance de demain matin.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le vote sera donc reporté à la séance de demain matin.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — En conséquence, je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine

1. Voir page 37.

The President (continued)

Sitting tomorrow, Saturday, 20th December, 1958, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

1. The Middle East Crisis and European Defence (General Debate on the Preliminary Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 108).
2. Economic Relationships of Member States (Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 117).

3. Activities of Western European Union in the Cultural Field (Vote on the draft Recommendation, Document 96).

4. Speech by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation.

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anybody wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.30 p. m.)

M. le Président (suite)

séance demain samedi, 20 décembre 1958, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Crise au Moyen-Orient et défense européenne (Discussion générale sur le rapport préliminaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 108).
2. Relations économiques des Etats membres (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Document 117).

3. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle (Vote du projet de recommandation, Document 96).

4. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ? ...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 30.)

THIRTEENTH SITTING

Saturday, 20th December, 1958

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Secret Session.
Speakers: The President, Mr. Schmid, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Metzger, Dame Florence Horsbrugh.
4. The Middle East Crisis and European Defence (*General Debate on the Preliminary Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 108).
Speakers: The President, Mr. Legendre (*Rapporteur*), Lord Stonehaven, Marchese Lucifero d'Aprigliano (*Chairman*), Mr. Fens, Mr. Steele.
5. Economic Relationships of Member States (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 117).
Speakers: The President, Mr. Bohy (*Rapporteur*), Mr. Hay.
6. Speech by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation.
7. Activities of Western European Union in the Cultural Field (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 96).
8. Texts adopted to be sent to National Parliaments.
9. Close of the Session.

The Sitting was opened at 10.5 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Secret Session

The PRESIDENT. — I have an announcement to make about the last item on this morning's Orders of the Day.

1. See page 40.

Mr. Spaak has kindly consented to answer questions after his speech this morning. In order to provide the full extent of information which Representatives would wish to have, he has intimated that he would be glad if the Assembly made use of the powers it possesses under Rule 20 of the Rules of Procedure, which I will read: "Debates of the Assembly shall be held in public, unless the Assembly decides otherwise."

All administrative steps have been taken to put such a decision into effect, should the Assembly wish to take it. If the Assembly decides to take the questions and answers *in camera*, they will not be recorded in the Minutes. I understand that on this point Mr. Carlo Schmid wishes to speak to a point of order. May I point out that this being a point of order, I can hear one Representative speaking for it, and one against it. The Assembly will then have to decide.

I call Mr. Carlo Schmid.

Mr. SCHMID (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I think we are all grateful to the Secretary General of N.A.T.O. for coming to speak to us, but anyone who speaks to an Assembly such as ours must be prepared for some discussion of his remarks, and if his address is made in open session, then it should also be discussed in open session. For one

TREIZIÈME SÉANCE

Samedi 20 décembre 1958

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Huis clos.
Interviennent : M. le Président, M. Schmid, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Metzger, Dame Florence Horsbrugh.
4. Crise au Moyen-Orient et défense européenne (*Discussion générale du rapport préliminaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 108).
Interviennent : M. le Président, M. Legendre (*rapporteur*), Lord Stonehaven, Marchese Lucifero d'Aprigliano (*président de la Commission*), M. Fens, M. Steele.
5. Relations économiques des Etats membres (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation*, Doc. 117).
Interviennent : M. le Président, M. Bohy (*rapporteur*), M. Hay.
6. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
7. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle (*Vote du projet de recommandation*, Doc. 96).
8. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés.
9. Clôture de la session.

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la séance précédente a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés et la liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Huis clos

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'ai à vous faire part d'une communication concernant le dernier point figurant à notre ordre du jour de ce matin.

M. Spaak, qui doit prononcer ce matin une allocution devant l'Assemblée, a bien voulu accepter de répondre ensuite aux questions qui lui seront posées. Afin de fournir aux Représentants tous les renseignements qu'ils seraient désireux d'obtenir, M. Spaak a indiqué qu'il souhaitait voir l'Assemblée user de la faculté prévue par l'article 20 du Règlement : « Les débats de l'Assemblée sont publics, à moins que celle-ci n'en décide autrement. »

Sur le plan administratif, toutes les dispositions ont été prises pour donner effet à cette clause si tel est le vœu de l'Assemblée. Si l'Assemblée décide d'examiner à huis clos les questions et les réponses, elles ne seront pas consignées au procès-verbal. Je crois comprendre que M. Carlo Schmid désire soulever un point d'ordre. Je me permets de vous rappeler que dans ce cas, peuvent seuls être entendus un orateur « pour » et un orateur « contre ». Il appartiendra ensuite à l'Assemblée de se prononcer.

La parole est à M. Carlo Schmid.

M. SCHMID (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, nous sommes tous, je crois, heureux de la décision du Secrétaire général de l'O.T.A.N., qui a bien voulu accepter de nous faire un exposé de la politique de cette organisation. Mais, lorsqu'on s'adresse à une Assemblée comme la nôtre, il faut lui offrir la possibilité de répondre. L'exposé

1. Voir page 40.

Mr. Schmid (continued)

thing, if this is not done, the Secretary General's address will appear in tomorrow's papers, but any criticisms that may be made in the Assembly will not. That would be a very bad thing, I feel, from the point of view of keeping the public properly informed.

I suggest, therefore, that the same procedure be adopted for the discussion as for the address. If any questions are asked, which, for reasons known only to the Secretary General, it would be better not to answer in open session, they could perhaps be answered at a meeting of the Committee on Defence Questions and Armaments. This would ensure that no wrongful use could be made of the Secretary General's replies.

Yesterday we had the good fortune to hear the Supreme Commander of the NATO forces. I think everyone in this Assembly was deeply impressed by General Norstad's fairness. Being one of those who voted against the Resolution submitted to us yesterday, I want particularly to stress the excellent impression made by General Norstad.

Consequently, Mr. President, I would like you to ask the Assembly whether it supports my motion that if the Secretary General of N.A.T.O. addresses us in open session, his address should be followed by a discussion in open session.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Schmid.

The Assembly has heard the point of view put forward by Mr. Carlo Schmid. I am now able to call one member of the Assembly to put the contrary point of view.

Does anyone wish to put the contrary point of view?...

I call the Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, may I ask you to explain something, because I think there has perhaps been some misunderstanding. You spoke of answers to questions, whereas Mr. Carlo

Schmid referred to a discussion on Mr. Spaak's speech. These are two very different things and I would like to be clear whether we are to have a real discussion or merely to put questions to Mr. Spaak for him to answer.

The PRESIDENT. — The difficulty for a President is to be able to limit remarks by any Representative purely and simply to a question. You are all practised politicians and you know perfectly well how one can put a question in such a way as to make it practically into a statement. It is the intention that there should be questions only, but it would be normal to allow a short introductory phrase or two leading up to the question, which nearly always happens. I think it is in that sense that Mr. Carlo Schmid imagines that the contrary point of view could be insinuated into a question — that is quite common practice — which would be heard behind closed doors and would not get the publicity which the address of the Secretary General would have.

So to reply to your question, Marchese, strictly speaking it will be only questions, but as I have said, you are practised politicians and you well know how to put a question in such a form as to turn it practically into a statement.

I see that Mr. Metzger wishes to speak.

May I ask whether you wish to speak for or against the Motion, because on a point of order I am allowed to have only one speaker for and one speaker against? Is it a question?

Mr. METZGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — This is a different point. There are now two possibilities: first, whether questions can be asked in open session, and secondly, the more important one as to whether a discussion should take place. In case there should be any doubt about this matter, I now formally move that Mr. Spaak's address be followed by a discussion.

A year ago, Mr. Spaak addressed us here, attacked several groups in the Assembly quite severely, and then disappeared. We thought, quite frankly, that this was not the way a parliament should be treated. In the discussion

M. Schmid (suite)

étant public, la discussion doit l'être aussi, sinon, et ce n'est là qu'un aspect de la question, il est fatal que la presse ne reproduise, le lendemain, que le seul discours du Secrétaire Général, sans faire écho aux critiques formulées, le cas échéant, par l'Assemblée. Ce serait fâcheux, car l'opinion publique ne serait que partiellement informée.

C'est pourquoi je vous demande d'adopter une règle identique, et pour le discours du Secrétaire Général de l'O.T.A.N., et pour la discussion qui suivra. Au cas où le Secrétaire Général estimerait que certaines questions appelleraient de sa part une réponse que, pour des motifs d'opportunité, il ne pourrait donner en public, pourquoi ne se présenterait-il pas devant notre Commission des Questions de Défense et des Armements afin de lui communiquer les réponses à ces questions ? Il aurait alors la certitude qu'elles ne seraient pas divulguées.

Nous avons eu, hier, le grand privilège d'entendre l'exposé du commandant en chef des troupes de l'O.T.A.N. Tous les membres de cette Assemblée ont, je crois, été frappés par la loyauté dont le général a fait preuve à notre égard. Quoiqu'ayant voté, avec plusieurs de mes amis, contre la résolution qui nous a été soumise, je tiens à dire que le général Norstad a fait sur nous une impression profonde.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir demander à l'Assemblée si elle désire, comme moi, que la discussion, qui suivra l'exposé du Secrétaire Général de l'O.T.A.N., soit publique, au cas où le discours lui-même serait prononcé en séance publique.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Schmid.

L'Assemblée vient d'entendre les arguments avancés par M. Carlo Schmid. Je peux donner maintenant la parole à un autre Représentant pour défendre le point de vue contraire.

Quelqu'un désire-t-il soutenir le point de vue contraire ?...

La parole est au Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (Italie). — Monsieur le Président, je voudrais simplement demander une explication, car il me semble qu'il y a eu un malentendu. En effet, vous avez parlé de questions à poser, tandis que

M. Carlo Schmid a parlé d'une discussion sur les déclarations de M. Spaak. Ce sont évidemment deux choses très différentes. Dans ces conditions, je voudrais savoir bien clairement, Monsieur le Président, s'il y aura une discussion sur les déclarations de M. Spaak, ou si nos interventions se limiteront à de simples questions auxquelles M. Spaak pourra répondre.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Il est toujours très difficile à un Président d'obtenir des Représentants qu'ils se contentent de poser une question purement et simplement. Vous êtes tous des hommes politiques expérimentés, rompus à l'art de transformer une question en une véritable déclaration. En principe, nous ne devons entendre que des questions, mais il est normal de permettre à l'orateur de les amener par quelques mots d'introduction ; c'est du reste presque toujours ce qu'il fait. C'est dans ce sens, je crois, que M. Carlo Schmid se rend compte que le point de vue opposé pourrait parfaitement être exprimé sous le couvert d'une question, ce qui est pratique courante. Il ne serait alors entendu qu'à huis clos et ne connaîtra pas la même publicité que le discours du Secrétaire Général.

Aussi, Monsieur Lucifero, pour répondre à votre question, nous ne devons avoir, à proprement parler, que des questions, mais comme je l'ai déjà dit, vous êtes des hommes politiques expérimentés et savez parfaitement transformer une question en déclaration.

Je vois que Monsieur Metzger désire prendre la parole.

Puis-je vous demander Monsieur Metzger si vous avez l'intention de parler pour ou contre la motion, car lorsqu'il s'agit d'un point d'ordre, nous ne pouvons entendre qu'un seul orateur « pour » et un seul orateur « contre ». S'agit-il d'une question ?

M. METZGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — C'est une autre question. Nous pouvons envisager en ce moment deux possibilités : ou bien les délégués auront l'occasion de poser des questions en séance publique, ou bien, et ceci est plus important, ils pourront engager une discussion. Si un doute subsiste sur ce point, je propose formellement que la déclaration de M. Spaak fasse l'objet d'un débat.

L'an dernier déjà, M. Spaak a prononcé un discours en cette salle. A cette occasion, il s'est livré à des attaques violentes contre certains groupes de notre Assemblée, pour disparaître immédiatement après son exposé. Nous avons

Mr. Metzger (continued)

which followed, many opinions were expressed on what Mr. Spaak had said, but the speaker himself was unfortunately no longer present.

It is only fair that anyone speaking here should give his hearers an opportunity of discussing what he said. The possibility simply of asking questions is not enough; there should also be a discussion.

I therefore move that Mr. Spaak's address be followed by a discussion and that if the address is made in open session, the discussion should also take place in open session.

The PRESIDENT. — I cannot accept that Motion for three reasons. First Mr. Spaak is master of what he wants to say to us and we cannot impose terms on him. He was invited to come and address the Assembly. He did so last time, and last time he did not feel inclined to answer questions. This time we invited him to answer questions, and he said he would do so behind closed doors. Therefore, I cannot impose on him a discussion of what he has said. Secondly, there would not be time in our calendar. Thirdly, a Motion of that kind would have to be signed and represented by you with ten signatures and then discussed in the Assembly before I could take any further action. Therefore, I cannot accept Mr. Metzger's Motion.

I must, therefore, ask whether there is any speaker who opposes the point of view put by Mr. Schmid. If not, we will proceed to vote on Mr. Schmid's point of view.

I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — Were it proposed to take some of the ordinary business of the Assembly *in camera*, I would oppose such a suggestion because I do not like discussion behind closed doors. I feel that we should discuss our problems in public, but this is a different matter. We have asked Mr. Spaak to address us and he is coming at our invitation. I gather that he has been asked if he would be willing to answer questions. Any speaker who comes to address us can answer "Yes" or "No" to that question, but we should appreciate his point of view. The suggestion has been

made by Mr. Spaak that he should answer questions in a private session. It seems to me that if we are seeking information, we shall get more if we agree to this procedure. It is not as though the Assembly were discussing its own affairs in private. We have asked someone who can give us particular information to address us. If he is prepared to answer questions put to him in a private session, that will give us further information which will be useful to us. Therefore I am in favour of questions being answered in private session.

The PRESIDENT. — Thank you, Dame Florence. You have put the problem with accuracy. I shall now take a vote, and according to the result we shall have to see what Mr. Spaak has to say.

Mr. METZGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I want to raise another point of order. We were told that Mr. Spaak would address us and that his address would be followed by discussion. Consequently it has not been materially possible to submit a written motion with ten signatures. The possibility of doing so has only just arisen, since we have only just learnt that there will be no discussion. I would therefore be glad if you would ask the Assembly whether there are ten members who support my proposal.

If we invite someone to address us, we are perfectly entitled to ask him to allow his address to be followed by a discussion. As a parliamentary assembly, I do not think we should give up this right. We saw what a mistake it was last time. In fact, our Assembly should not renounce any of the few rights it can exercise if it wishes.

The PRESIDENT. — I am sorry, Mr. Metzger, but I cannot accept that interpretation. There has never been any question of a discussion and it has never been announced that there would be one. This morning I announced that Mr. Spaak had been good enough to agree to speak to us, as other Ministers have done in the past, and as General Norstad did yesterday. Mr. Spaak said he would answer questions, but they must be asked *in camera*. Therefore, I must put the original question which is whether questions to Mr. Spaak should be taken *in camera*.

M. Metzger (suite)

trouvé, et je le dis sans ambages, que c'était indigne d'un parlement. Au cours du débat qui a suivi, nous avons pris position contre certaines thèses de M. Spaak mais, malheureusement, l'orateur n'était plus là.

La correction exige que celui qui vient parler en cette enceinte, accepte d'engager la discussion sur les problèmes qu'il a exposés. Il ne suffit pas de prévoir la possibilité de poser des questions, il faut qu'un débat puisse avoir lieu.

Je propose donc qu'une discussion soit organisée après le discours de M. Spaak, et si celui-ci est prononcé en séance publique, il faut que le débat se déroule également en public.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Il y a trois raisons pour lesquelles cette motion est irrecevable. En premier lieu, M. Spaak est seul juge de ce qu'il désire nous dire et nous ne pouvons lui imposer de conditions. Il a été invité à venir prendre la parole à l'Assemblée. C'est ce qu'il avait fait la dernière fois, et il ne s'était pas alors montré disposé à répondre à des questions. Cette fois-ci, nous lui avons demandé de répondre à des questions et il a bien voulu accepter de le faire à condition que ce soit à huis clos. Dans ces conditions, je ne peux lui imposer une discussion portant sur ce qu'il nous aura dit. En second lieu, notre calendrier ne nous en laisserait pas le temps. Enfin, une motion de ce genre devrait être revêtue de dix signatures, puis discutée à l'Assemblée avant qu'il ne me soit possible d'aller plus loin. C'est pourquoi la motion de M. Metzger n'est pas recevable.

Je dois donc demander s'il y a un Représentant qui désire intervenir contre le point d'ordre soulevé par M. Schmid. Sinon, nous allons procéder au vote sur ce point.

La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Si l'on proposait de discuter à huis clos l'une quelconque des questions à l'ordre du jour de l'Assemblée, je repousserais cette suggestion par principe car j'estime que nos débats doivent être publics, mais ici le cas est différent. Nous avons demandé à M. Spaak de prendre la parole à l'Assemblée et il vient sur notre invitation. Si j'ai bien compris, on lui a également demandé s'il serait disposé à répondre à des questions. Tout orateur venant prendre la parole à l'Assemblée peut répondre « oui » ou « non » à cette question, mais nous serions heu-

reux que M. Spaak nous fasse connaître son point de vue. Il a proposé de répondre en séance privée aux questions qui lui seraient posées. Il me semble que si nous voulons obtenir des informations, nous en obtiendrons davantage de cette façon. Il ne s'agit pas pour l'Assemblée de discuter de ses propres affaires en privé. Nous avons demandé à quelqu'un qui peut nous donner des informations particulières de parler devant l'Assemblée. S'il était disposé à répondre à des questions qui lui seraient posées à huis clos, nous obtiendrons des informations supplémentaires qui nous seraient très utiles. Par conséquent, je suis d'avis que M. Spaak réponde aux questions à huis clos.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Dame Florence. Vous avez parfaitement posé le problème. Je vais mettre maintenant la question aux voix, et nous tiendrons M. Spaak au courant du résultat du vote.

M. METZGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — J'ai demandé à intervenir pour soulever une question de procédure. On nous avait d'abord annoncé que M. Spaak prendrait la parole devant l'Assemblée et qu'une discussion suivrait. Il était donc techniquement impossible de déposer une motion portant dix signatures. Cette possibilité ne s'offre à nous qu'au moment précis où nous apprenons qu'il n'y aura pas, en définitive, de discussion. Je voudrais, en conséquence, que l'Assemblée soit consultée afin de savoir si dix membres appuient mon initiative.

Lorsque nous invitons une personnalité à faire un exposé, nous pouvons parfaitement lui demander d'accepter qu'une discussion s'engage après son discours. J'estime que notre parlement ne peut renoncer d'avance à ce droit. Nous avons d'ailleurs constaté, la dernière fois, que c'était une erreur. Notre parlement n'a pas trop de droits pour qu'il puisse renoncer à ceux qu'il pourrait exercer, s'il en avait réellement le désir.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je suis désolé, M. Metzger, mais je ne puis accepter cette interprétation. Il n'a jamais été question d'une discussion, et elle n'a jamais été annoncée. Ce matin, je vous ai fait savoir que M. Spaak avait eu l'obligeance d'accepter de parler à l'Assemblée, comme d'autres ministres l'avaient déjà fait par le passé et comme le général Norstad l'a fait hier. M. Spaak a dit qu'il répondrait aux questions qui lui seraient posées, mais à huis clos. C'est pourquoi je dois mettre aux voix la question initiale, à savoir : « L'Assemblée veut-elle

The President (continued)

If the Assembly desires that, on future occasions, not only should there be an address by the distinguished people who come to speak to us, but that, automatically, a discussion should follow the address, that is a different matter. It would mean that we would have to ask our visitors to attend the Assembly for two or three hours. That might be the right thing to do, but it cannot be done in this case at this late hour. The question now is that, we agree, under Rule 20 of the Rules of Procedure, that questions which Mr. Spaak has decided he will answer only *in camera*, shall be put and answered *in camera*.

(A vote was taken by sitting and standing)

I rule that the proposal by Mr. Carlo Schmid has not been approved by the Assembly, and that questions to Mr. Spaak will be taken *in camera*. I feel sure Representatives will respect this decision of the Assembly because it is important that, a promise having been given, it should be observed.

4. The Middle East Crisis and European Defence

(General Debate on the Preliminary Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 108)

The PRESIDENT. — The first item on the Orders of the Day is a general Debate on the preliminary Report on the Middle East Crisis and European Defence tabled by the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 108. The Report is submitted by Mr. Legendre, the Rapporteur.

I call Mr. Legendre.

Mr. LEGENDRE (*France*) (Translation). — Mr. President, the Committee on Defence Questions and Armaments feels that the Assembly should consider recent events in the Middle East because they may have unfavourable repercussions on European defence.

There is no need for me to stress the importance of these Middle East countries; they supply a large part of Europe's energy requirements,

in the shape of their oil, and such of them as lie to the south of the Mediterranean form part of Europe's strategic defence system.

The Report before us is a preliminary one, in the sense that it is confined to a brief historical résumé, followed by two hypotheses.

The first of these supposed the outbreak of a general war in July 1958, following immediately upon the revolution in Iraq, and the Report attempts to answer the following question: "How far would the free world have been in a position to defend itself if a general war had broken out?"

The second hypothesis assumed that, instead of a general war we were faced with a local one. What, in that case, could we have done? The answer is the same in both instances. It is an answer we have already heard here a dozen times and it is to be found again in Recommendation No. 23 adopted by the Assembly last July at the very time when these events were taking place in the Middle East. The Recommendation formed part of Document 87, the conclusions of which contained the following statement to which I draw your attention: "Both in the tactical nuclear field and in any case in the conventional field, the shortcomings of the West are still manifest."

During the present Session, Mr. Mulley has presented an excellent and very full Report on the same subject, which unfortunately only goes to confirm the truth of that statement, as much by what it actually says as by the context in which it says it.

When the Governments of the Lebanon and Jordan appealed for help, the Americans had to employ the Marines attached to the Sixth Fleet while the British, in order to keep King Hussein on his throne, were obliged to draw on their strategic reserves in Great Britain and Kenya, as they were unable to use the troops in Cyprus, all of whom were required to maintain order in the island.

The Committee realised therefore that, if trouble arose anywhere outside the area covered by the North Atlantic Treaty, in any of those States where the situation is constantly changing and which are in a perpetual state of fer-

M. le Président (suite)

que les questions posées à M. Spaak le soient à huis clos ? »

Maintenant, si l'Assemblée désire qu'à l'avenir une discussion suive automatiquement les discours prononcés à l'Assemblée par d'éminentes personnalités, c'est un autre affaire. Il nous faudrait alors demander à nos invités de consacrer deux ou trois heures à l'Assemblée. Ce serait peut-être une bonne chose, mais il est trop tard pour que nous puissions l'envisager dans ce cas précis. La question qui se pose à nous maintenant est la suivante : « Sommes-nous d'accord pour que, conformément à l'article 20 du Règlement, les questions auxquelles M. Spaak aura décidé de répondre à huis clos seulement, soient posées à huis clos et qu'il leur soit répondu de même ? »

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare que la proposition de M. Carlo Schmid n'a pas été approuvée par l'Assemblée, et que les questions posées à M. Spaak seront débattues à huis clos. Je compte sur les Représentants pour respecter cette décision de l'Assemblée, car toute promesse doit être tenue.

4. Crise au Moyen-Orient et défense européenne

(Discussion générale du rapport préliminaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 108)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le premier point de notre ordre du jour est la discussion du rapport préliminaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur la crise du Moyen-Orient et la défense européenne, Document 108. Ce rapport a été soumis par M. Legendre, rapporteur.

La parole est à M. Legendre.

M. LEGENDRE (*France*). — Monsieur le Président, la Commission des Questions de Défense et des Armements a souhaité que soient évoqués devant notre Assemblée les récents événements qui ont troublé le Moyen-Orient, parce que, précisément, ils peuvent compromettre la défense de l'Europe.

Il n'est pas besoin, je crois, d'insister longuement sur l'importance que représentent ces pays du Moyen-Orient, d'où l'Europe occidentale tire

une grande partie de son énergie, à savoir le pétrole et dont les territoires situés au sud de la Méditerranée participent à la défense stratégique de l'Europe.

Ce rapport est un rapport préliminaire en ce sens qu'après avoir rappelé les faits et dressé une sorte de résumé historique de ceux-ci, il évoque deux hypothèses.

La première étant celle d'une guerre généralisée survenant au lendemain des incidents d'Irak, au mois de juillet 1958, il cherche à donner une réponse à cette question : « Quelle aurait été la possibilité, pour le monde libre, de se défendre en présence d'une guerre généralisée survenant à ce moment-là ? »

La deuxième hypothèse est la suivante : au lieu d'une guerre généralisée, nous nous serions trouvés en présence d'une guerre limitée. Qu'aurions-nous pu faire ? La réponse est toujours la même : celle que nous avons entendue maintes fois dans cette Assemblée et qui était déjà contenue dans la Recommandation n° 23 votée par elle en juillet dernier, au moment même où éclataient les événements du Moyen-Orient. Cette recommandation figure dans le Document 87 dont les conclusions font état de la déclaration suivante dont je lis les passages essentiels : « ... Les insuffisances de l'Occident demeurent criantes dans le domaine des armes nucléaires tactiques et dans le domaine des armes conventionnelles. »

Et le rapport, très remarquable et très complet, que nous a présenté au cours de la présente session notre collègue, M. Mulley, ne fait, hélas ! que confirmer, dans son texte et dans son contexte cette constatation désolée.

Une intervention ayant été décidée à la demande des gouvernements intéressés, au Liban ou en Jordanie, nous avons vu les forces américaines utiliser à cet effet des fusiliers-marins appartenant à la sixième flotte. Nous avons vu les Anglais, pour protéger le trône du roi Hussein, mis dans l'obligation de faire venir des troupes prélevées sur leurs réserves stratégiques stationnées soit en Grande-Bretagne, soit au Kenya, et dans l'impossibilité de se servir de la plate-forme de Chypre, les troupes stationnées à Chypre étant toutes utilisées pour le maintien de l'ordre à l'intérieur de l'île.

Il est donc apparu à notre commission, et de façon très claire, que pour tout incident éclatant en dehors du champ d'application du traité de l'Atlantique Nord, dans l'un de ces pays où la situation est sans cesse en évolution et présente

Mr. Legendre (continued)

ment, any attempt to keep the peace by military intervention could be undertaken only at the cost of seriously weakening our own defence arm in Europe. That is why, in paragraphs 10 and 11, the Committee has set out the problem as it sees it, although, contrary perhaps to your expectations, it has not suggested any solution. I will, if I may, read you these two paragraphs, which contain the crux of the Report:

“The conclusion to be drawn is that even in the event of a local war in the Middle East the main partners of the Atlantic Alliance would have been compelled to make substantial reductions in their forces in Europe to hold their own in the Middle East. This would have upset NATO defence planning; even had the adversary preferred a local war in the Middle East to a generalised war, the indications are that he would have had the good sense to initiate simultaneous action against Western Europe at a time when the latter’s already very reduced means of defence were thus even further diminished.”

And here is the conclusion reached: “To provide Europe with the means of retaliating to a local attack beyond the geographical limits of N.A.T.O. without thereby weakening its own defences, is the goal we must attain.”

You will see from this that, while the Defence Committee indicates what it considers should be our goal, it has unfortunately not been able to agree on the means whereby this can be achieved or, at least, on the means proposed by the Rapporteur. From now onwards, therefore, I shall be giving only my own personal views, not those of the Committee.

How and where, Ladies and Gentleman, are we to find the means of providing an intervention force for use in the case of trouble outside the NATO area and the overseas territories of the metropolitan countries? There is no denying either the need for such a force or the one essential condition of its creation — I particularly stress the last point so as to allay the anxieties of some of my colleagues who fear that N.A.T.O. may be still further deprived of its potentialities. The essential condition is that however we hope to find, or anyhow intend to seek, this force, there must be no reduction whatever in the forces available to N.A.T.O. Yesterday’s speech by General Norstad, who carries the full weight of responsibility for the defence of the free world,

was certainly not calculated to make us minimise the importance of this principle: in no case to weaken the already inadequate NATO forces.

Let us take a brief glance at the forces on which we might call. First, we have what I call the A forces, those directly attached to N.A.T.O. Then we have the B forces, reserved for the use of N.A.T.O. but still under the command of their respective national governments. Next, C forces, which are those retained by certain countries for the defence of their own overseas territories, the composition of which varies according to the countries’ varying responsibilities in those territories. Next come the D forces, stationed inside the area covered by the Allied Command in Europe but not integrated with the NATO forces and under the exclusive control of their respective governments; and finally, the internal police, which we may call the E forces.

If, therefore, we are anxious not to weaken N.A.T.O. — do not be alarmed; as I have already said, that is not our object — if we cannot at the moment draw on the forces in the overseas territories or ask the appropriate metropolitan countries to do so and if, finally, we cannot touch the forces reserved for the use of N.A.T.O. then the only way of building up an intervention force outside the NATO area is to ask the WEU Governments to create such a force by drawing on the troops stationed inside the area covered by the Allied Command in Europe but under the exclusive control of their respective governments. In this way, we could create the force we want, which would correspond, to some extent, to the Strategic Army Corps of the Americans.

Where would this force be used? It is easier to begin by saying where it would not be used. It would not be used in any area for which N.A.T.O. is completely responsible, nor would it be used in overseas territories for which any of the various metropolitan countries are fully responsible. It would be used, however, in any area not covered by the North Atlantic Treaty, whenever or wherever circumstances were such as to endanger the peace and security of seven-power, in other words WEU, Europe.

M. Legendre (suite)

un caractère de sensibilité permanent, chaque fois qu'une intervention militaire devait avoir lieu pour assurer la paix, elle s'effectuait au détriment de l'instrument même de notre défense en Europe et provoquait un affaiblissement de celui-ci. C'est la raison pour laquelle, dans les paragraphes 10 et 11, votre commission a posé le problème, sans d'ailleurs apporter la solution que votre curiosité attendait peut-être d'elle. Je tiens à relire les paragraphes 10 et 11, car ils sont l'essentiel de ce rapport.

« On peut en conclure que, même dans le cas d'une guerre localisée au Moyen-Orient, les principaux partenaires de l'Alliance atlantique auraient été obligés de réduire substantiellement leurs forces en Europe pour soutenir l'action au Moyen-Orient. Les plans de défense de l'O.T.A.N. auraient été bouleversés ; même si l'adversaire avait préféré une guerre localisée au Moyen-Orient à une guerre généralisée, il aurait été bien inspiré de déclencher une action parallèle contre l'Europe occidentale au moment où elle se serait ainsi trouvée démunie des moyens de défense déjà réduits dont elle dispose. »

Et voici la conclusion : « Donner à l'Europe les moyens de riposter à une attaque localisée en dehors de l'aire géographique de l'O.T.A.N., sans affaiblir pour autant sa propre défense, voici le but à atteindre. »

Votre Commission des Questions de Défense a donc indiqué quel était le but. Elle n'a pu, malheureusement, se mettre d'accord sur les moyens, tout au moins sur les moyens proposés par son rapporteur, et dès cet instant ce n'est plus au nom de la Commission des Questions de Défense que je puis parler, mais en mon nom personnel.

Comment, mes chers collègues, et où trouver les moyens nécessaires pour constituer une force d'intervention, en dehors de la zone de l'O.T.A.N., en dehors des territoires d'outre-mer qui relèvent de certaines souverainetés nationales ? Car, bien évidemment, il faut trouver cette force et la constituer avec un premier impératif qui est absolu, j'y insiste pour rassurer ceux de nos collègues qui craignent, précisément, que l'on n'affaiblisse encore les possibilités de l'O.T.A.N., il faut, dis-je, de toute évidence, que le choix de ces moyens que nous pourrions peut-être trouver, que nous allons en tout cas rechercher, n'entraîne pas un affaiblissement de ceux dont dispose déjà l'O.T.A.N. Aussi bien, ce n'est pas le discours que nous avons entendu hier matin, prononcé par

le général Norstad qui a, lui, sur ses épaules, toutes les responsabilités de la défense du monde libre, qui pourra nous détourner de ce premier impératif : ne pas affaiblir les forces déjà insuffisantes dont dispose l'O.T.A.N.

Alors, voulez-vous que nous fassions un très bref inventaire des forces que nous pourrions trouver ? Il y a d'abord les forces que j'appellerai les forces A, celles qui sont directement affectées à l'O.T.A.N. Il y a les forces B, celles qui sont réservées pour affectation à l'O.T.A.N., mais qui dépendent encore de leurs gouvernements nationaux respectifs. Puis les forces C, celles dont disposent certains Etats pour assurer la défense de leurs territoires d'outre-mer, forces qui peuvent être, d'ailleurs, en constante évolution en fonction même de l'évolution des responsabilités de ces pays vis-à-vis de leurs territoires d'outre-mer. Il y a des forces D : ce sont des forces qui sont maintenues dans la zone du commandement allié en Europe, qui ne sont pas intégrées à l'O.T.A.N., mais qui dépendent exclusivement de leurs gouvernements nationaux. Enfin, les forces E constituées par des forces de police intérieure.

Si donc nous ne voulons pas affaiblir l'O.T.A.N., et, je le répète, ce n'est pas dans notre pensée, qu'on se rassure !, si nous ne pouvons pas, dans le moment présent, prélever sur les forces engagées dans les territoires d'outre-mer ou demander aux pays intéressés de prélever sur ces forces, si nous devons maintenir intactes celles qui sont réservées également pour affectation à l'O.T.A.N., il apparaît que pour créer une force d'intervention en dehors de la zone O.T.A.N., il faudrait demander aux gouvernements des pays membres de l'U.E.O. de constituer cette force en prélevant sur les effectifs qui sont maintenus dans la zone du commandement allié en Europe, mais qui dépendent exclusivement des gouvernements nationaux. On pourrait ainsi constituer, à l'instar du « Strategic Army Corps » américain, une force d'intervention.

Où interviendrait-elle ? Je voudrais commencer par dire où elle n'interviendrait pas ; ce serait plus simple. Elle n'interviendrait pas là où les responsabilités de l'O.T.A.N. sont totales. Elle n'interviendrait pas dans les territoires ou les pays d'outre-mer, là où les responsabilités particulières des Etats sont totales. Elle interviendrait sur des points qui ne sont pas couverts par le Traité de l'Atlantique Nord et en toutes circonstances qui peuvent mettre en péril la paix et la sécurité de l'Europe des Sept, de l'Europe de l'U.E.O.

Mr. Legendre (continued)

Let me remind you that we shall not be the first to feel the need for a force of this kind. You will recall the United Nations proposal, not indeed for an intervention force — the United Nations would never commit themselves by using a term like that — but for an international police force which, incidentally, they have not so far succeeded in creating. Nevertheless, the proposal exists even if it has never been implemented. Why cannot we adopt a similar idea within W.E.U.? We could, as it were, relaunch the proposal and perhaps even provoke parallel action in the larger Assembly. Why should we not point the way to the United Nations and provide them with an example to follow?

That brings us to the question of how such a force should be organised. My own opinion is that it should be integrated at brigade level, with a joint command, and that the decision to employ it should rest with the Council of Ministers — the Council of Ministers of W.E.U., I mean.

Ladies and Gentlemen, there is nothing new in this idea. It merely follows another proposal on rather broader lines which was never put into effect. That, not to put too fine a point on it, was the fault of the French Parliament, but what is to prevent us from taking up the idea again and making a fresh sortie in the same direction?

The suggestion may seem a rash one; it certainly alarmed some members of the Committee who — for reasons with which I can fully sympathise — asked for further time to consider it. There may be others who will think it ill-timed.

At this very moment, however, some members of W.E.U. are engaged in open hostilities as well as in certain economic difficulties that could more accurately be described as disputes, since even the Entente Cordiale has, in relation to certain economic negotiations of which we shall be hearing more later, lost some of the spirit of entente, though happily none of the cordiality. Surely now is the moment, if ever, to demonstrate that it is the fixed determination of each one of us to build a United Europe? Instead of six of us joining in the task, this time let seven of us do it.

It seems to me not only a useful suggestion but one that it was my duty to put forward.

Now I shall enjoy sitting back and hearing all your objections. The discussion, Ladies and Gentlemen, is by no means closed; it is only just beginning.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Legendre, for a very interesting idea.

I call Lord Stonehaven.

Lord STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I wish, first, to congratulate Mr. Legendre for raising his sights and drawing our attention to very real dangers outside NATO territories. The object of N.A.T.O. and of Western European Union must be kept clearly in view. That object is not to win a war; not to make a war less deadly; not to control a war. Our object is to prevent a war — and nothing else. If we keep that clearly in mind, it will be seen that the more successful we are in the NATO territories the greater the danger we create, automatically, in other areas that are not under the protection of N.A.T.O.

I do not think this will result in any change of the objects, or the means to attain them, of the Iron Curtain countries, our potential opponents. I say "potential" because those countries are there. When all is said and done, they could defeat Europe by cutting off our oil supplies or by nullifying our industry; but any method that will achieve that short of war, is considerably more dangerous than a war itself, because it is harder to counteract. We should look at the whole of these problems against that background.

In a warlike emergency, the aggressor can, in certain conditions, be prevented from attaining his objective by armed intervention. That is one of the methods. Whether it is good or bad I do not say, but it is one method whereby, in certain circumstances, his objective can be denied the enemy. We have outlawed war. All civilised people have had sufficient experience to agree that it is a bad thing. Members of my own family have, over the last two or three hundred years, fought with equal enthusiasm and impartiality for and against probably every nationality represented in this Assembly. That alone proves to me that fighting each other is stupid. In my family, of course, we did it because we were paid — but that is another side of the matter.

M. Legendre (suite)

La nécessité, d'ailleurs, de créer une telle force d'intervention s'est déjà imposée à d'autres qu'à nous. Est-ce qu'aux Nations Unies il n'y a pas eu une proposition pour constituer non pas une force d'intervention, car on emploie des termes infiniment plus prudents aux Nations Unies, mais une force de police internationale que cette Organisation d'ailleurs n'a pas été, jusqu'à ce jour, capable de réaliser ? L'idée a cependant été lancée, si elle n'a pu être concrétisée. Pourquoi, à l'U.E.O., ne la reprendrions-nous pas à notre compte ? Pourquoi n'en ferions-nous pas une sorte de relance, qui pourrait d'ailleurs avoir sa correspondance dans une Assemblée plus vaste qui serait celle des Nations Unies ? Pourquoi ne montrerions-nous pas le chemin à suivre et ne donnerions-nous pas l'exemple ?

Comment organiser cette force ? Pour ma part, et c'est un avis tout personnel, je crois que ce devrait être une force intégrée, intégrée à l'échelon de la brigade, ayant un commandement commun et n'intervenant que sur une décision du Conseil des Ministres, qui serait le Conseil des Ministres de l'U.E.O.

Mes chers collègues, ce n'est pas une idée nouvelle ; elle vous rappelle une autre proposition qui était plus vaste et qui, malheureusement, n'a pas pu être réalisée par la faute, disons-le, du Parlement français, mais pourquoi ne tenterions-nous pas une nouvelle sortie dans cette direction ?

La proposition est peut-être audacieuse, elle l'a paru à certains de nos collègues de la commission qui ont demandé, et je les comprends parfaitement, le temps de la réflexion. Elle a pu aussi paraître inopportune à d'autres.

Mais, à un moment où certains membres de l'U.E.O. sont en conflit ouvert et connaissent, dans le domaine économique, des difficultés, voire même des désaccords, puisqu'aussi bien à l'Entente Cordiale il semble que, sur le plan tout au moins des négociations économiques qui seront évoquées tout à l'heure, on soit passé à une sorte d'état de mésentente, heureusement toujours cordiale, pourquoi ne serait-il pas possible, au sein de l'U.E.O., de faire apparaître la volonté de chacun d'entre nous de construire cette Europe ? Au lieu de la faire à six, cette fois nous la ferions à sept.

Il m'a semblé nécessaire et utile de lancer cette idée. C'est ce que je fais à titre personnel. Main-

tenant je serais très heureux d'entendre les objections des uns et des autres, car la discussion n'est pas close, je crois même qu'elle ne fait que commencer.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Legendre, de cette très intéressante suggestion.

La parole est à Lord Stonehaven.

Lord STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens tout d'abord à féliciter M. Legendre d'avoir exprimé son point de vue et attiré notre attention sur les dangers très réels qui peuvent surgir en dehors de la zone de l'O.T.A.N. Il ne faut pas perdre de vue l'objectif visé tant par l'O.T.A.N. que par l'Union de l'Europe Occidentale. Il ne s'agit pas de gagner une guerre, de la rendre moins meurtrière ou de la contrôler. Il s'agit de l'empêcher purement et simplement. Si nous gardons cela présent à l'esprit, nous nous apercevrons que, plus la paix est assurée de façon efficace dans les pays de la zone de l'O.T.A.N., plus le danger grandit automatiquement dans les zones qui ne se trouvent pas sous la protection de l'O.T.A.N.

Je ne pense pas que cela puisse aucunement modifier les objectifs visés par les pays de l'Est, nos adversaires éventuels, ni les méthodes employées par eux pour y parvenir. J'emploie à dessein le mot « éventuels », car ces pays existent. Tout compte fait, ces pays pourraient vaincre l'Europe en coupant notre approvisionnement en pétrole ou en anéantissant notre industrie ; mais les méthodes employées pour y parvenir, à l'exception de la guerre, sont considérablement plus dangereuses que la guerre elle-même, car il est plus difficile de les contrecarrer. C'est à tout cela que nous devons penser lorsque nous étudions l'ensemble de ces problèmes.

Si une guerre éclatait, on pourrait, dans certaines conditions, empêcher l'agresseur d'atteindre son objectif grâce à une intervention armée. C'est là une méthode parmi d'autres. Il ne m'appartient pas de dire si elle est bonne ou mauvaise, mais c'est en tout cas un moyen de déjouer les desseins de l'ennemi. Nous avons mis la guerre hors la loi. Les peuples civilisés en ont tous assez souffert pour savoir qu'elle est néfaste. Au cours des deux ou trois siècles derniers, mes ancêtres se sont probablement battus pour et contre chacune des nationalités représentées ici et, chaque fois, avec le même enthousiasme et la même impartialité. Cela seul prouve à quel point il est stupide de se faire la guerre. Dans ma

Lord Stonehaven (continued)

I believe we have managed to make an *ab initio* global war unlikely. I do not think it is nearly so likely that the Iron Curtain countries will embark on a global war if they can possibly avoid it, because they know it would destroy the world, and if the world is destroyed, so also is the possibility of the Russians attaining their objective. One can, therefore, validly argue that, for that reason, the chance of their embarking, in the first instance, on a global war are less likely than they used to be.

That being so, we are faced with the danger of some incident — probably not within the boundaries of NATO territory — growing into a full-scale war. When discussing these problems, some of us allow this aspect to colour all our ideas. We have in mind that some carelessness, or possibly some aggressive action on our part — or what may be considered aggressive action — might develop into a full-scale war and so precipitate the global war. I suggest that our potential Iron Curtain opponents have no more desire for a global war than have we, so it is valid to argue that if they are faced with the chance of our intervention growing into a global war they will be found as anxious to avoid the possibility as we are.

Provided — and it is a very big proviso — we do not let anyone whittle away our deterrent, and do not pay more than lip service to some of these schemes that are produced with that object of whittling away our power, and so long as we maintain our potential to deal with Russia on a global scale, if necessary, we are in no worse position, and there need be no greater fear on our part of the small incident growing into a global one than there is on the part of the Russians. We do not sufficiently consider the danger that exists to the Russians provided we maintain our strength, but the moment we allow that strength to be whittled away we are in very great danger.

If we consider that argument to be valid we should without fear sometimes take quicker and stronger action in dealing with small incidents, uprisings and so on, which occur outside our territory. I am convinced, whether we can prove it

or not, that any trouble anywhere in the world is regarded at least with favour by the Iron Curtain countries. If their aim is world domination, which it is — they have always said so; they have never said anything different; they are still saying the same thing — it follows that anywhere in the world which is not committed to the Iron Curtain idea is a potential target. Therefore, any disturbance in more or less any part of the world could in certain circumstances grow into a major war. Nevertheless, if we allow this process of slow wearing away or capture by the Soviet ideals, usually through backing up nationalism — there is a terrific wave of nationalism at the moment — and if we, through taking no steps whatever, allow the Soviet peoples to attain their objective through an alleged ballot box, infiltration or any other methods, we have no means left of preventing them from attaining their objects little by little. There is a proverb “Softly, softly, catchee monkey”. That is exactly what is happening.

If we in the West are in a position to take immediate and strong action, capable — not necessarily doing so — of what is called armed intervention, I think we can stop the wearing away and attrition by subversion, infiltration and so on. It is the only way we can do so.

The moment we start doing that sort of thing we get a shower of threats from Russia. As I said, provided we are strong enough, I do not think Russia is any keener than we are on carrying out those threats which might bring about a war. Therefore, we should stand firm and go right ahead and say “Right, you are not going to run the world in this case — we are.”

To do that one must have a force. Mr. Legendre has drawn our attention to two successful cases where we have done that. I will not go any further into that aspect, but I would like to draw the Assembly's attention to one unfortunate weakness. It is that during the year of the periodic elections for the Presidency of America, America is not quite sure which side she is on. If an illustration is needed, this was demonstrated during the Suez affair. I will not go into the rights and wrongs of the Suez affair.

Lord Stonehaven (suite)

famille, bien entendu, nous l'avons fait parce que nous étions payés pour cela, mais ceci est une autre histoire.

Je crois que nous avons réussi à rendre improbable une guerre généralisée d'emblée. Je ne pense pas que les pays situés au delà du rideau de fer songent à se lancer dans une guerre généralisée s'ils peuvent l'éviter, car ils n'ignorent pas qu'elle amènerait la destruction du monde et ruinerait ce faisant toute possibilité pour eux, pour les Russes, d'atteindre leur objectif. C'est la raison pour laquelle on peut soutenir que le risque de les voir déclencher une guerre généralisée est encore plus improbable qu'auparavant.

Ceci dit, reste le danger d'un incident, sans doute en dehors de la zone de l'O.T.A.N., qui pourrait dégénérer en conflit majeur. Lorsqu'ils discutent de ce problème, certains d'entre nous sont hantés par ce danger. Nous imaginons que quelque négligence ou peut-être quelque acte agressif de notre part, ou qui serait en tout cas considéré comme tel, pourrait se transformer en conflit véritable et nous précipiter dans une guerre généralisée. Selon moi, nos adversaires éventuels de l'Est n'ont pas plus envie que nous de voir se déclencher une guerre généralisée, aussi peut-on raisonnablement penser qu'au cas où une intervention de notre part pourrait être le point de départ d'une guerre généralisée, on constaterait qu'ils sont désireux d'éviter cette possibilité autant que nous-mêmes.

A condition, et cette réserve est importante, de ne laisser personne entamer notre force de dissuasion, de ne porter qu'un intérêt apparent à certains plans qui n'ont pas d'autre objet, et aussi longtemps que nous garderons en réserve des forces permettant, le cas échéant, d'affronter la Russie dans une guerre généralisée, nous ne serons pas dans une situation plus mauvaise que les Russes et pas plus qu'eux, nous n'aurons à craindre qu'un léger incident ne mette le feu aux poudres. Nous ne tenons pas suffisamment compte du danger que courent les Russes, à condition toutefois que nous maintenions notre puissance ; mais, à partir du moment où nous laisserions entamer cette puissance, nous serions en danger.

Si nous estimons que cet argument est valable, il nous faudrait alors agir parfois plus rapidement et plus énergiquement en cas de petits incidents, d'insurrections, etc., survenant en dehors de notre zone. Je suis convaincu, qu'il

nous soit possible ou non d'en donner la preuve, que les pays de l'Est considèrent d'un œil pour le moins favorable n'importe quel trouble éclatant sur un point quelconque du globe. Si leur objectif est bien la domination mondiale, ils ne s'en sont jamais cachés et ne prétendent ni n'ont jamais rien prétendu d'autre : il s'ensuit que tout point du globe qui ne s'est pas encore rallié à l'idéal marxiste est de ce fait un objectif en puissance. C'est pourquoi tout trouble survenant dans pratiquement n'importe quelle partie du monde pourrait, dans certaines conditions, entraîner une guerre généralisée. Cependant, si nous tolérons ce système d'usure à long terme ou de mainmise soviétique, système qui consiste le plus souvent à soutenir les mouvements nationalistes (il y a une recrudescence inquiétante de nationalisme en ce moment), et si, en négligeant de réagir, nous permettons aux peuples soviétiques d'atteindre leurs objectifs au moyen de pseudo-élections, d'infiltrations ou de tout autre méthode, que nous restera-t-il pour les empêcher de parvenir à leurs fins ? « Lentement, mais sûrement », telle semble être la devise soviétique.

Si à l'ouest, nous étions en mesure d'agir immédiatement et efficacement, capables d'avoir recours, ce qui ne veut pas dire que nous le ferions nécessairement, à ce qu'on est convenu d'appeler une intervention armée, je crois que nous pourrions arrêter cette guerre d'usure qu'alimentent la subversion, l'infiltration, etc. C'est même pour nous la seule façon d'y parvenir.

Dès que nous essayons d'agir de la sorte, la Russie nous accable de menaces. Mais, je le répète une fois encore, à condition toutefois que nous soyons assez forts, je ne crois pas que la Russie soit le moins du monde plus désireuse que nous-mêmes de mettre ces menaces à exécution, si elles risquent d'entraîner une guerre. C'est pourquoi nous devons conserver une attitude très ferme et aller de l'avant en disant : « Vous n'imposerez pas votre volonté au monde ; dans ce cas, c'est nous qui le ferons. »

Mais pour y parvenir, il faut être fort. M. Legendre nous a rappelé deux cas où nous avons agi de la sorte avec succès. Je n'ai pas l'intention de m'étendre plus longuement sur cette question, mais je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur une faiblesse qui me paraît très regrettable. L'année où les élections présidentielles ont lieu en Amérique, ce pays ne sait pas exactement de quel côté il est. Voulez-vous un exemple ? Je vous donnerai celui de l'affaire de Suez. Je n'ai pas l'intention de vous

Lord Stonehaven (continued)

I do not know whether I could anyway, but what I will point out is that had the Suez affair occurred in July, 1958, things would have been different.

Therefore, I think some closer co-operation among some Western European countries is essential. One of the things that make it very pleasant for me to support Mr. Legendre and his Report is the fact that we are talking of principles and not of a Resolution or Recommendation. Had it been tied to a Resolution and Recommendation, I would probably have found myself mixed up in words—what does this mean, what does that mean, and so forth. In my opinion you cannot outline this subject in tight phrases with seven countries and various political parties, all interested in the matter, having to agree. All that happens in such circumstances is that you get a Resolution which at the best means nothing. At the worst you cannot even get a Resolution at all.

This is a subject of very great interest and importance. It is a subject which should be debated very fully indeed. So long as we are quite free in debating principles and aims and not debating the wording of a Resolution, we can express our own ideas, and possibly, if anybody ever reads what we say, there may be a collection of ideas from which something might be formulated. I often think it is a pity that we have to present our ideas in the form of a Resolution and a Recommendation to the Council of Ministers. It would be far better in many cases if a précis of a good debate were presented, and we asked in the first instance for an opinion by the Ministers. After all, they know more about these things than we do; they have all the facts and figures before them. Things would work better if we had back from the Ministers an opinion which we could consider. Anyway, that is only an idea of mine, and it is not a very well-considered one. It is just an opinion.

I believe the expression "an armed intervention force" is a little unhappy. I would prefer to consider an armed military police force which could operate by invitation. In the last instance

we had a successful landing by both American and British forces. It should not be left to only two of our allies to do that alone. We should have a combined affair, no matter whether it be no more than a token force to begin with, for such a combination is really a powerful force. If one recalls the Korean war, it will be remembered that nearly all the allies were represented there, although it would be unjust to omit to say that much of the burden was carried by America. But it was the first time that any co-operation of that sort had taken place and we must think along those lines in the future and endeavour to strengthen our European viewpoint in the NATO Alliance. There exists a real danger from the fact that, owing to the American international political system, a different view is taken of international affairs by the Americans during the presidential election year than at other times. If one considers the timing of incidents which might lead to real trouble, one finds they are often organised during the year when America is preoccupied with the presidential election and is not paying very much attention to what is going on in the rest of the world. We should be in a position to advance to America our point of view and the European aspect, and make sure that the deliberations in America give greater weight to things which in the first instance present a greater danger to us in Europe than to America.

I am pleased to support Mr. Legendre in the principle of his Report, which I hope will be referred back to the Committee on Defence Questions and Armaments for further discussion.

The PRESIDENT. — Thank you Lord Stonehaven.

I have the names of three Representatives who wish to speak. They have offered to limit themselves to five minutes each. I see that two more Representatives are indicating a desire to speak. That will make the total five. I must therefore interrupt this debate until Mr. Spaak has addressed us and we have finished the questions which we wish to put to him. There are two or three other matters which we must discuss before finally we close the Sitting, and it would appear that it might be necessary to sit this afternoon. I point this out to the Assembly so that Representatives may take what steps they can to limit their speeches. I now consider that the list of speakers is closed.

Lord Stonehaven (suite)

dire de quel côté sont les torts, je ne sais du reste pas si j'en serais capable, mais ce que je voudrais faire remarquer, c'est que si l'affaire de Suez avait eu lieu en juillet 1958, les choses auraient pris un autre tour.

C'est pourquoi j'estime qu'une coopération plus étroite entre les pays de l'Ouest est essentielle. Le fait que nous parlions de principes, et non d'une résolution ou d'une recommandation, me permet de soutenir beaucoup plus facilement les vues exprimées par M. Legendre et son rapport. Si ce rapport avait été lié à une résolution ou à une recommandation, j'aurais probablement été dérouté par les mots « Que signifie ceci ? Que signifie cela ? », etc. A mon avis, on ne peut exposer ce problème en quelques phrases définitives quand sept pays et divers partis politiques doivent tous donner leur accord. Tout ce qui peut arriver dans ce cas, c'est que, au mieux, l'on parvienne à une résolution qui ne veut strictement rien dire, et, au pire, qu'on ne parvienne pas même à se mettre d'accord sur une résolution.

Ce sujet est d'un intérêt et d'une importance considérables. Il devrait être discuté à fond. Tant que nous restons entièrement libres de discuter des principes et objectifs d'une résolution, et que nous ne nous occupons pas de sa rédaction, nous pouvons exprimer nos idées personnelles et, si jamais quelqu'un était un jour tenté de lire ce qui a été dit à l'Assemblée, il se trouverait devant un ensemble d'idées dont il pourrait tirer profit. Je me dis souvent qu'il est dommage que nous soyons obligés de présenter nos idées sous forme de résolution ou de recommandation au Conseil des Ministres. Dans bien des cas, il serait de beaucoup préférable de présenter le compte rendu d'une bonne discussion, et de demander tout d'abord aux ministres ce qu'ils en pensent. Après tout, ils en savent plus long que nous à ce sujet. Ils ont tous les éléments et les chiffres sous les yeux. Notre travail serait grandement facilité si les ministres nous faisaient parvenir ensuite un avis que nous serions à même d'étudier. Quoi qu'il en soit, c'est seulement une idée personnelle, à laquelle je n'ai pas même beaucoup réfléchi. C'est une simple remarque.

Je crois que l'expression « force d'intervention armée » n'est pas très heureuse. Je préférerais que l'on parle d'une force de police militaire armée qui interviendrait sur demande. Nous en

avons eu un exemple avec le débarquement de forces américaines et britanniques combinées. Il n'y a pas de raison pour que cette responsabilité incombe seulement à deux de nos alliés. Nous devrions avoir une organisation commune, même si, au début, elle ne devait être que symbolique, car une telle association serait un facteur réellement puissant. On n'a pas oublié que, durant la guerre de Corée, presque tous les alliés étaient représentés, bien qu'il soit injuste de ne pas dire que les Américains supportaient le plus lourd du fardeau. Mais c'est la première fois qu'une coopération de cette nature était réalisée, et c'est dans ce sens que nous devons, à l'avenir, nous efforcer de renforcer notre point de vue européen au sein de l'Alliance atlantique. Il existe un danger réel : du fait de leur politique internationale, les Américains jugent les affaires internationales sous un tout autre angle au cours de l'année des élections présidentielles. Si l'on étudie la chronologie des incidents qui risquent d'entraîner des troubles graves, on s'aperçoit qu'ils sont souvent organisés l'année où l'Amérique se préoccupe essentiellement des élections présidentielles, et fort peu de ce qui se passe dans le reste du monde. Nous devrions être en mesure de faire connaître à l'Amérique notre point de vue et le point de vue européen, et de nous assurer que les délibérations américaines accordent davantage d'importance aux problèmes qui présentent un caractère plus dangereux pour l'Europe que l'Amérique.

J'ai le plaisir d'approuver le rapport de M. Legendre dans son principe et j'espère que ce rapport sera envoyé à la Commission des Questions de Défense et des Armements pour plus ample discussion.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie Lord Stonehaven.

Trois Représentants sont encore inscrits. Ils ont proposé de ne parler chacun que pendant cinq minutes. Je vois que deux autres Représentants veulent aussi prendre la parole ; ce qui fait donc cinq. Je dois maintenant interrompre les débats ; nous les reprendrons après le discours de M. Spaak et quand nous en aurons terminé avec les questions que nous désirons lui poser. Il y a encore deux ou trois points que nous devons discuter avant de lever définitivement la séance ; je crois qu'il sera peut-être nécessaire de nous réunir cet après-midi. Je fais remarquer ceci à l'Assemblée afin que les Représentants fassent tout leur possible pour que leurs interventions soient brèves. Je considère que la liste des orateurs est maintenant close.

The President (continued)

I call Mr. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, as Chairman of the Committee, there is a suggestion I would like to make which might simplify our work.

What the Committee had in mind was this. Incidentally, I think Mr. Legendre went a little far in saying the Committee could not agree on the methods to be adopted because, in fact, it never discussed the question of methods at all. The Committee was unanimous on the fact that it was essential to find a solution and considered that the best plan would be for its own discussion of methods to be put off till after a general debate had taken place in the Assembly. We must be practical, however, and admit that in a general debate on a problem of this kind, speeches limited to five minutes are quite inadequate.

From the practical point of view, therefore, the Committee's desire for a large-scale debate before it goes any further into the question itself seems to me impossible of realisation, which is an additional reason why I was so insistent that the question should not appear on the Orders of the Day for the final Sitting. As a matter of fact, I believe the most practical thing would be to abandon the idea of this debate, which will not, in any case, be a proper debate at all, as we shall not be able in the end to say all that ought to be said. The Committee has already asked for the question to be referred back to it for further study and I suggest we agree to this request. After completing its study, the Committee will be able to submit the matter to us again in greater detail at the next Session. A debate consisting of a succession of five-minute speeches on a subject as wide as this one was not, I think, at all what the Committee had in mind when it decided to submit this question to the Assembly.

May I therefore ask you, Mr. President, to invite the Assembly to refer it back to the Committee and then I hope, at the next Session, we shall be in a position to debate it as fully as it requires.

The PRESIDENT. — The Assembly has heard what the Marchese has suggested. My duty is to call those Representatives whose names are on the list of speakers. I ask them to limit their speeches as much as possible.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I would like to support the Marchese's proposal. In fact, the reason I asked for the floor for five minutes was to make the same proposal myself. In my view, we could with considerable advantage appoint a working party from the Committee on Defence Questions and Armaments to study this problem. We might, of course, have a full debate now, but the problem is beset with so many difficulties that it would not be possible to deal with it adequately in the time we have available. I propose, therefore, to withdraw my request to make a five-minute speech.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Fens.

I have consulted the Rules of Procedure, and I find, under Rule 29 (5), that "Reference back to a Committee may always be requested and shall be obligatory if requested by the Chairman or the Rapporteur of the Committee". The Chairman of the Committee has asked for this matter to be referred back, and I think it would be much more satisfactory for the Assembly to have a full debate on such an important question. I know that some Representatives have other points of view which they wish to advance.

I call Mr. Steele.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — The Assembly is now in the dilemma that the Committee on Defence Questions and Armaments, when discussing this matter, suggested that there should be no Resolution. It was thought right and proper that the views of the Assembly should be sought on this controversial matter before the Committee came to any conclusion. If there is a reference back now, the Committee will find itself in exactly the same position as before.

The PRESIDENT. — That is a dilemma which confronts the Committee, Mr. Steele. My hands are now tied. They were not tied until the Chairman or the Rapporteur of the Committee officially asked for the matter to be referred back. Therefore, until then, I continued to call Representatives who wished to speak.

The Chairman has now officially asked for the matter to be referred back. I therefore have no

M. le Président (suite)

La parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, en ma qualité de président de la Commission, je voudrais faire une proposition qui serait peut-être de nature à simplifier nos travaux.

L'idée de la Commission était la suivante. M. Legendre a peut-être un peu exagéré en disant que la Commission n'a pas réussi à se mettre d'accord sur les moyens. La vérité est que la Commission n'a pas examiné les moyens. Elle a été unanime à constater un état de fait, en soulignant la nécessité de trouver une solution, et elle a estimé opportun que la question fasse l'objet d'une discussion générale à l'Assemblée, avant de s'engager dans l'étude des moyens. Or, soyons pratiques, une discussion générale sur un problème comme celui-ci ne se fait pas avec des discours de cinq minutes.

Je pense donc qu'en fait, le désir de la Commission d'avoir une discussion générale avant d'entrer dans les détails n'est pas réalisable. C'était d'ailleurs la raison pour laquelle j'avais insisté pour que cette question ne soit pas inscrite à l'ordre du jour de cette dernière séance. Dans ces conditions, je crois qu'il serait pratique de renoncer à cette discussion qui n'en serait pas une, car nous n'aurions pas l'occasion de dire tout ce qu'il serait nécessaire de dire. La Commission a déjà demandé que la question lui soit renvoyée. Votons donc le renvoi. La Commission poursuivrait l'étude du problème et, à la prochaine session, elle nous apporterait des éléments et des informations plus complets. Mais il me semble qu'une discussion de cinq minutes sur un problème aussi vaste ne répondrait pas aux buts que la Commission s'était proposés elle-même, en le soumettant à l'examen de l'Assemblée.

Je prierai donc M. le Président de bien vouloir demander à mes collègues s'ils acceptent la proposition de renvoi à la Commission. On s'efforcera, je l'espère, la prochaine fois, d'instituer le débat qui s'impose.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'Assemblée a entendu la suggestion de M. Lucifero. Mon devoir est de donner la parole aux Représentants dont les noms figurent sur la liste des orateurs. Je leur demande de limiter le plus possible leur discours.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'appuierai volontiers la proposition du Marquis. C'était d'ailleurs pour faire une proposition identique que je vous avais demandé de m'accorder la parole pendant cinq minutes. La nomination, au sein de la Commission des Armements, d'un groupe de travail chargé d'examiner ce problème d'une façon approfondie, présente, à mes yeux, un grand avantage. Certes, nous pouvons dès à présent consacrer un grand débat à cette question, mais les difficultés soulevées sont si complexes que le temps disponible ne suffirait pas à un examen sérieux. Je renoncerais donc au tour de parole qui m'était réservé.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie M. Fens.

J'ai consulté le Règlement et je vois que, d'après l'article 29 (5), « le renvoi à la commission peut toujours être demandé. Il est de droit s'il est demandé par le Président ou le rapporteur de la commission ». Le président de la Commission a demandé le renvoi de cette question et j'estime qu'il serait bien préférable que l'Assemblée ait une large discussion sur une question aussi importante. Je sais que certains Représentants ont un autre point de vue qu'ils désirent exprimer.

La parole est à M. Steele.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'Assemblée se trouve maintenant devant un dilemme ; en effet, la Commission des Questions de Défense et des Armements a estimé, lorsqu'elle a examiné cette question, qu'il ne devrait pas y avoir de résolution. Elle a estimé qu'il fallait demander l'avis de l'Assemblée sur cette question controversée, avant que la Commission ne se prononce. S'il y a maintenant renvoi, la Commission se trouvera exactement dans la même situation qu'auparavant.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — C'est en effet le dilemme devant lequel se trouve la Commission, Monsieur Steele. J'ai maintenant les mains liées. Elles ne l'étaient pas jusqu'à ce que le Président ou le rapporteur de la Commission n'aient officiellement demandé le renvoi de la question. C'est pourquoi j'avais continué à donner la parole aux Représentants qui la demandaient.

Le Président a maintenant demandé officiellement le renvoi de la question. Je ne puis donc

The President (continued)

option but to refer it back. Consequently the debate on this subject, interesting though it is and I think contentious though it is, is referred back to the Committee.

5. Economic Relationships of Member States

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 117)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is a Debate on the Report of the General Affairs Committee on Economic Relationships of member States, Document 117.

I call Mr. Bohy, Rapporteur of the Committee.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, my speech will be extremely short.

You will all have seen the Motion for a Recommendation submitted by Mr. Legendre and several of his colleagues. The questions raised by it are not difficult and I will go through them one by one.

In the first place, does the question come within our competence at all? To my mind, there can be no doubt that it does. We have only to look at the original and amended Brussels Treaties to see that they both cover any questions likely to endanger our economic stability and that all such questions come within our terms of reference.

In the next place, does the proposal come within the terms of the present debate? There too, I think the reply is yes. The main theme of the speeches during these debates — the whole object of the debates indeed — has been our political solidarity. If agreement is not reached on our present political difficulties, although I refuse to believe this could destroy our solidarity, it might nevertheless persuade the outside world that, in spite of all our claims, that solidarity has been to some extent shaken or impaired. It is consequently extremely important to dissipate any suspicions of this kind which might prove very dangerous.

The third question raised in the Committee was whether the Motion would do any good. We

here have no pretensions to being able to solve the economic difficulties confronting us at the moment, and the object of the Recommendation is simply to provide a little encouragement and guidance for the technical experts whose job it is. It is most important that those responsible for this difficult task should be given the assurance by this Assembly that they have behind them the parliamentary opinion of the seven nations here represented, to support and spur them on.

These, Mr. President, are the reasons that have led the Committee, which I think I may safely say represents not just our seven countries but also the different parties in each of them, to decide unanimously to ask you to adopt — also, we hope, unanimously — the present draft Recommendation submitted by Mr. Legendre and his co-signatories, which it feels to be both needful and timely.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bohy. May I be allowed to congratulate you upon what seems to be a very level-headed and sensible suggestion?

Does any member of the Assembly wish to speak on this Report?...

I call Mr. Hay.

Mr. HAY (*United Kingdom*). — I would like to say that I appreciate very much the attitude taken by Mr. Legendre and his colleagues. When we discussed this matter shortly and quite informally on the first day of our Sitting it was quite clear that the Assembly as a whole, representing the seven nations concerned in this affair, felt that a Motion of some kind should come out of our discussion to show the solidarity we all felt and about which Mr. Bohy has spoken. I am sure that my colleagues of the United Kingdom delegation greatly appreciated the fact that this Motion for a Recommendation was tabled by Representatives from the six countries without any urging, prompting or manipulation by the United Kingdom.

If we pass this draft Recommendation, I am sure it will be useful and that it will show, as I said the other day, that however difficult we may find these economic affairs to be, there is far more that unites us than divides us at the moment.

M. le Président (suite)

faire autrement que de la renvoyer. En conséquence, l'examen de cette question, malgré l'intérêt qu'elle présente et les controverses auxquelles, à mon avis, elle donne lieu, *est renvoyé à la Commission.*

4. Relations économiques des Etats membres

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 117)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Le point suivant de l'ordre du jour est la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les relations économiques des Etats membres, le Document 117.

La parole est à M. Bohy, rapporteur de la Commission.

M. BOHY (*Belgique*). — Monsieur le Président, mon rapport sera d'une brièveté extrême.

Toute l'Assemblée connaît la proposition de recommandation qui a été déposée par M. Legendre par un certain nombre de nos collègues. Les questions qui se posent sont simples, et je vais les énumérer.

D'abord, le problème entre-t-il dans le cadre de notre compétence? Cela me paraît indiscutable. Il suffit de se reporter aux stipulations du Traité de Bruxelles originel et du Traité de Bruxelles élargi pour constater que tout ce qui peut mettre en danger la stabilité économique de nos nations est visé par le Traité et que nous sommes compétents pour nous en occuper.

Autre chose : « Pareille proposition entre-t-elle dans le cadre de nos actuels débats ? » La réponse me paraît, là encore, devoir être absolument affirmative. En effet, au cours de ces débats, et cela a été leur principal objet, nous avons affirmé notre solidarité sur le plan politique. Si les difficultés que nous connaissons sur le plan politique n'étaient pas aplanies par un accord, elles pourraient non pas ébranler, je n'y crois pas, mais faire croire, en dehors de nous, que cette solidarité politique que nous avons affirmée serait dans une certaine mesure fissurée ou lézardée. Il importe, par conséquent, de dissiper cette inquiétude qui pourrait être dangereuse.

Troisième question posée au sein de la Commission : « Pareille motion est-elle efficace ? » Notre

Assemblée, Monsieur le Président, ne prétend pas un instant résoudre les difficultés économiques devant lesquelles nous sommes. La résolution n'est en réalité qu'un encouragement et une indication à ceux qui ont charge, dans la technicité de leurs fonctions, de résoudre ces difficultés et il importe que notre Assemblée fasse savoir à ceux qui ont à affronter cette tâche difficile que l'opinion parlementaire des sept nations que nous représentons est derrière eux pour les soutenir et les encourager.

C'est dans ces conditions et à la lumière de ces préoccupations, Monsieur le Président, que votre commission, où non seulement les sept nations se trouvaient représentées, mais en outre, j'ose le dire, les différents partis de chacune de ces sept nations, vous propose à l'unanimité, parce qu'elle le croit nécessaire et opportun, d'apporter vos voix, qu'elle espère aussi unanimes, au projet de recommandation qui a été déposé par l'honorable M. Legendre et ses cosignataires.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Monsieur Bohy, je vous remercie. Puis-je me permettre de vous féliciter de ce qui me semble être une excellente suggestion ?

Y a-t-il des membres de l'Assemblée qui désirent parler sur ce rapport ?...

La parole est à M. Hay.

M. HAY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à dire que j'apprécie beaucoup l'attitude prise par M. Legendre et ses collègues. Lorsque nous avons discuté de cette question, brièvement et très officieusement, le premier jour de notre session, il était tout à fait clair que l'ensemble de l'Assemblée, représentant les sept pays intéressés dans cette affaire, estimait que notre discussion devrait aboutir à une proposition destinée à manifester le sentiment de solidarité que nous avons tous éprouvé et dont a parlé M. Bohy. Je suis certain que mes collègues de la délégation du Royaume-Uni auront été très sensibles au fait que cette proposition de recommandation a été déposée par des Représentants des six pays, sans aucune incitation, instigation ou manœuvre de la part du Royaume-Uni.

Si nous votons ce projet de recommandation, je suis sûr qu'il sera utile et qu'il montrera, comme je l'ai dit l'autre jour, que quelque difficiles que nous paraissent ces questions économiques, les raisons qui nous unissent sont actuellement beaucoup plus nombreuses que celles qui nous divisent.

The PRESIDENT. — Does the Rapporteur wish to reply to the Debate?...

If there is no further speaker on this Report, which appears to be unanimous, we will take the vote. According to Rules 34 and 35, the vote on a draft Recommendation considered as a whole shall be taken by roll-call, unless there is unanimous approval.

If there are no objections or abstentions we might save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

I declare the draft Recommendation unanimously adopted¹.

6. Speech by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation

The PRESIDENT. — It is now my great pleasure to welcome Mr. Spaak, the Secretary General of N.A.T.O., to our Assembly. I know, Mr. Spaak, how tiresome it must be for you to have to address so many conferences and assemblies without always having a fund of new happenings and ideas upon which to draw. However, we, and I particularly, who have had the pleasure of listening to you often, have noticed with what dexterity you can make an old subject appear new, alive and interesting, and I am sure that today we shall very much enjoy what you have to tell us.

In the name of the Assembly, I now invite Mr. Spaak to the Tribune.

Mr. Paul-Henri SPAAK (*Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, on the day immediately following a session of the Atlantic Council I have no need to look far for a subject on which to address you. What is

expected of me, I feel sure, is that I should try to give you some idea of the progress so far made by the North Atlantic Alliance.

I propose to leave military questions completely on one side. You have already had the privilege of listening to the highest military authority in the Alliance and it would be mere impertinence on my part to try to add anything to what he has said. My speech, therefore, will deal solely with foreign policy and if I take care to avoid too many controversial points and too many expressions of my personal views, I hope it may prove reasonably unprovocative.

Last year, perhaps, I allowed myself to get somewhat carried away — if so, I apologise — and then took an unfair advantage of it. I do not want to make the same mistake again. In any case, this year I think agreement will be reached more easily.

Before I deal with the effects of the Berlin question on the political situation, I would like to say a couple of words about the way in which the Alliance works, and begin by drawing your attention to the undeniable progress made during the past twelve months in the matter of political consultation.

I feel sure that public opinion as a whole — even, if I may say so, parliamentary public opinion, which, politically speaking, is the most enlightened of them all — is still far from realising the full value and importance of this new experiment of collective diplomacy between the members of the Atlantic Alliance which, I believe, is already showing results.

I would like to remind you, though I am sure you need no reminder, of the Report drawn up in 1956, at the request of the other Foreign Ministers, by the Three Wise Men of NATO, Mr. Lange, Mr. Martino and Mr. Pearson. This Report stated that it was absolutely essential for the fifteen countries of the Alliance to co-ordinate their foreign policies by means of much more frequent consultations on political matters.

The Wise Men's final conclusion you may, if you like, describe as a truism, but what, after all, is a truism except a truth that is universally applicable? Do not let us be too hard on truisms. The truism in this case was that the condition of the continued existence of the Alliance and of its expansion was the avoidance in future of any incidents of the type that broke out in 1956. It was essential that the Powers should become ac-

1. See page 41.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Le rapporteur désire-t-il répondre à la discussion ?...

Si personne ne souhaite prendre la parole sur ce rapport, qui semble recueillir l'approbation unanime, nous allons procéder au vote. Aux termes des articles 34 et 35, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation se fait obligatoirement par appel nominal, à moins qu'il n'y ait approbation unanime.

S'il n'y a ni opposition ni abstentions, nous pourrions économiser le temps qu'exigerait un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?,,,

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

6. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — C'est un grand plaisir pour moi que de souhaiter maintenant la bienvenue à M. Spaak, Secrétaire général de l'O.T.A.N. Je sais, Monsieur Spaak, combien il doit être fastidieux pour vous d'avoir à parler devant de si nombreuses conférences et assemblées sans disposer toujours d'un fonds d'idées et d'événements nouveaux où puiser. Pourtant, nous tous, et moi en particulier, qui avons souvent eu le plaisir de vous écouter, nous avons remarqué avec quelle habileté vous savez rendre neuf, vivant et intéressant un sujet déjà ancien, et je suis sûr que c'est avec beaucoup de plaisir que nous écouterons aujourd'hui ce que vous avez à nous dire.

Au nom de l'Assemblée, j'invite maintenant M. Spaak à venir à la tribune.

M. Paul-Henri **SPAACK** (*Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, prenant la parole devant vous au lendemain même de la session du Conseil atlantique, je crois qu'il ne me faut pas chercher longuement le sujet

de mon intervention. Il me semble qu'il s'impose que j'essaie de faire devant vous le point sur les travaux de l'Alliance atlantique.

Je ne parlerai pas des problèmes militaires, puisque vous avez eu le privilège d'entendre la plus haute autorité militaire de l'Alliance et il serait impertinent de ma part d'essayer d'ajouter quelque chose aux explications qu'elle vous a données. Je m'en tiendrai donc aux problèmes de la politique étrangère et j'essaierai, dans mon exposé, de susciter le moins possible de controverses et d'exprimer le moins possible d'opinions personnelles afin de ne pas provoquer de débats.

Peut-être l'année dernière, et je m'en excuse, me suis-je trop laissé aller à mon tempérament et ai-je profité de la situation. Je ne veux pas recommencer. D'ailleurs, cette année, je crois que l'accord est plus facile à réaliser.

Avant d'examiner la situation politique sous l'angle des événements de Berlin, je voudrais dire deux mots du fonctionnement même de l'Alliance et attirer votre attention sur les incontestables progrès qui ont été accomplis, au cours de l'année qui vient de s'écouler, en ce qui concerne la consultation politique.

Je suis convaincu que l'opinion publique, dans son ensemble, et excusez-moi de le dire, même l'opinion la plus éclairée du point de vue politique, l'opinion parlementaire, ne se rend pas encore suffisamment compte de la grande expérience de diplomatie collective qui a été commencée au sein de l'Alliance atlantique et qui, à mon avis, commence aussi à donner des résultats.

Je vous rappelle, je sais que vous êtes parfaitement au courant de ce que je vais dire, ce rapport des trois sages de l'O.T.A.N., qui a été rédigé par MM. Lange, Martino et Pearson, dans le courant de l'année 1956, à la demande des autres ministres des Affaires étrangères. Ils avaient conclu à l'absolue nécessité de renforcer, au sein de l'Alliance, la consultation politique en vue de coordonner la politique étrangère des quinze pays.

En rédigeant ce rapport, les trois sages finissaient par conclure par ce qui peut être considéré comme une banalité ; mais je crois qu'il ne faut pas être trop sévère pour ce que l'on appelle les banalités, car les banalités sont, tout simplement, les vérités qui s'imposent à tous. Les trois sages déclaraient que, si l'Alliance devait continuer à vivre, et se développer, il fallait absolument que des incidents comme ceux qui avaient

1: Voir page 41.

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

customed to joint consultation as a means of co-ordinating their foreign policy and, I need hardly add, of endeavouring to reach agreement. The Wise Men's Report was issued just about the time when I was appointed Secretary General of N.A.T.O., and it has become the Charter of our Organisation.

Without claiming that every one of the objectives it laid down for us has been attained, I do not hesitate to say that the progress already made has been enormous, nor need I fear contradiction when I add that, in the past twelve months, not a single international problem of political importance has arisen in any quarter of the world that has not been made the subject of serious, detailed examination and full and open discussion by the members of the Atlantic Alliance. We may not yet have reached the point in every case of having a single agreed NATO policy of world-wide application, but the fact remains that we have dealt successfully with a very great number of cases.

The beginning of the year found us directly faced with the problem of relations between ourselves and Soviet Russia, in which the essential element was the correspondence passing at the time between Mr. Bulganin and the heads of government of the European countries. Our main task, if we could not agree on sending a common reply, was to agree on a series of similar replies that at least did not follow divergent or totally contradictory lines. In this I am prepared to maintain that we were successful.

Nobody, except a specialist whose job it was, could be expected to read, let alone study, all the letters and Notes that were exchanged at the beginning of the year. You may rest assured that I am speaking the truth, however, when I tell you that, in all the Notes that passed, the Western Powers preserved a strictly united front. This was entirely thanks to the new diplomacy which I do not hesitate to describe as revolutionary. I call it revolutionary, but it is more than that. I would even go so far as to describe as exciting the fact — I quote this because it is a particularly good example of what I mean — that for months on end the President of the United States never sent a single Note to Moscow explaining or justifying his policy that had not first been submitted to the other fourteen NATO countries for their consideration and, where necessary, criticism.

Perhaps I can make you see what I am getting at even better if I put it this way. It is something quite new in world diplomacy when President Eisenhower submits his correspondence with Mr. Bulganin or Mr. Khrushchev to the prior approval of Mr. Bech, the Foreign Minister of Luxembourg. You can go back as far as you like in the annals of diplomacy without finding a similar example, and if diplomacy can continue to develop along these lines, so that collective diplomacy's successful achievements so far can be multiplied and increased, they will eventually bring about the complete transformation both of the Western peoples and the Western Alliance.

In making this assessment of the new diplomacy, in which the balance, I am quite certain, is on the credit side, I do not of course mean for a moment that there is no further need of improvement, but this does not strike me as discouraging. It strikes me as only natural and right. When we start something entirely new that involves a complete break with tradition and custom, we do not necessarily expect complete success every time. What is interesting, however, is that our new diplomacy has itself produced new problems. The more consultation there is, the more delicate becomes the position of the individual countries. Today, it is no longer enough to ask a country, particularly an important country, to put forward a proposal or explain its position with regard to some fresh world problem. For the new method to operate properly, each of the other countries must also give its opinion and take a certain measure of responsibility in the discussion so that a clear-cut position may ultimately emerge.

It must be admitted, however that this has not happened in every case. It must also be admitted that, while we may have achieved the desired result with regard to the immediate problem of the direct relations between ourselves and the Communists, the further we have gone outside the strict geographical limits of the Atlantic Pact, in considering the situation in Africa and the Middle and Far East, for example, the more

M. Paul-Henri Spaak (suite)

éclaté au cours de l'année 1956 ne se renouvellent pas ; il fallait que les puissances prennent l'habitude de se consulter pour essayer de coordonner leur politique étrangère, et pour tâcher, naturellement, de se mettre d'accord. Ce rapport des trois sages, qui a coïncidé avec ma nomination au Secrétariat Général de l'O.T.A.N., est devenu la Charte de notre Organisation.

J'ose soutenir que, sans que soient atteints dès à présent tous les buts qui nous étaient assignés par ce rapport, les progrès accomplis sont vraiment énormes, et je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis un an il n'y a pas, je crois, un seul problème de politique internationale important, un seul problème se posant dans un coin quelconque du monde, qui n'ait fait l'objet, au sein de l'Alliance atlantique, d'exams sérieux, approfondis, d'échanges de vues loyaux et complets. S'il est vrai que nous ne sommes pas encore arrivés, dans tous les cas, à établir une politique sans fissure pour l'Alliance atlantique dans le monde entier, sur bien des questions, cependant, un résultat a été obtenu.

Au début de l'année, nous étions en face du problème direct des relations entre l'Alliance atlantique et la Russie soviétique, et l'élément essentiel de cette confrontation se trouvait dans la correspondance qui, à cette époque, était échangée entre M. Boulganine et les chefs de gouvernement des différents pays européens. L'important, pour nous, était de trouver, non pas, peut-être, une réponse unique, mais tout au moins des réponses concordantes, d'éliminer des réponses toute opposition et même toute contradiction. J'ose prétendre que nous avons réussi.

On ne peut demander à personne, à part aux spécialistes, à ceux dont c'est vraiment le métier de lire et surtout de relire toutes ces lettres, toutes ces notes qui ont été échangées au début de l'année. Il faut, et je crois que vous pouvez accepter ma conclusion, il faut avoir cette conviction que dans tout cet échange de notes l'unité de la position occidentale a été soigneusement maintenue. Elle l'a été grâce à l'application de cette forme nouvelle, que j'ose qualifier de révolutionnaire, de la diplomatie. Je dis, Messieurs, que c'est une chose révolutionnaire, une chose importante et même, dans une certaine mesure, je n'hésite pas à employer l'adjectif, une chose émouvante, de voir, et je choisis cet exemple parce qu'il illustre particulièrement ce que je veux dire, que pendant des mois et des mois le président des Etats-Unis n'a pas envoyé à Moscou

une seule note pour expliquer ou pour justifier sa politique sans qu'elle ait été soumise à l'examen, et au besoin à la critique, des quatorze autres partenaires de l'O.T.A.N.

Pour schématiser ma pensée, pour la rendre plus claire et, je l'espère, plus expressive, je dirai que c'est tout de même quelque chose de nouveau dans l'histoire diplomatique du monde que le président Eisenhower ne corresponde avec M. Boulganine ou avec M. Khrouchtchev que quand il a reçu l'approbation de M. Bech, ministre des Affaires étrangères du Luxembourg. Vraiment, je crois que vous pouvez remonter dans l'histoire diplomatique du monde, vous devrez reconnaître que ceci est quelque chose de neuf, et que, si ce processus qui est aujourd'hui en mouvement pouvait se développer, si les succès que cette diplomatie collective que nous appliquons maintenant pouvaient se multiplier et s'accumuler, c'est toute la physionomie des peuples occidentaux et de l'Alliance occidentale qui serait transformée.

Bien entendu, en faisant ce bilan qui, à mon avis, est nettement positif, je ne veux pas contester un seul instant que la méthode a encore ses insuffisances. Cela ne me décourage en aucune façon, cela me paraît tout à fait normal et logique : on ne commence pas quelque chose d'aussi nouveau, d'aussi différent de ce qui est la tradition et l'habitude, avec l'idée que l'on doit nécessairement triompher à chaque coup. Ce qui est intéressant, c'est que la méthode même de la consultation a posé de nouveaux problèmes. Au fur et à mesure que la consultation se développe, la position de chaque pays devient plus délicate, car il ne suffit pas de demander aujourd'hui à un pays, et spécialement à un grand pays, de faire une proposition, d'expliquer sa position sur un problème qui se pose dans un lieu quelconque du monde. Pour que le système fonctionne pleinement il faudrait que chacun des autres pays donnât dans la discussion son avis, osât prendre certaines responsabilités, et surtout il faudrait qu'à la fin de la discussion une situation claire et nette sortît comme une conclusion.

Or, il faut constater qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Il faut constater qu'en ce qui concerne les problèmes immédiats de l'Alliance, les rapports directs entre les pays la composant et le monde communiste, le résultat cherché a été obtenu, mais, au fur et à mesure que nous nous écartons des limites strictement géographiques du Pacte de l'Atlantique, et que nous examinons la situation dans le Moyen-Orient, en Afrique ou

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

obvious it has become — and it may not be a bad thing to say this openly for once — that agreement has often been much more difficult to reach — I am referring, of course, to agreement inside the Alliance — because countries have been much more reluctant to commit themselves.

I have attended many meetings at which the opening statement which has been frank or even provocative, in the sense that it has been designed to excite discussion and controversy, has been met by silence or near silence on the part of the other countries. This raises a question in the Alliance to which I am now looking for the answer: what meaning are we to attach to diplomatic silence? When a diplomat refuses to say either yes or no, do we take it that he is for or against the proposal? This is the eternal problem. I have not yet found the answer myself and I somehow feel that it may be a long time before anyone does.

It is all very well to joke about this, but it does indicate a state of affairs that may on certain occasions give rise to misunderstanding and hence to danger. Suppose a country has explained its policy to its allies without provoking any comment: naturally, it imagines that its allies have understood its intentions, and it is then somewhat surprised to find that its application of that policy provokes unexpected reactions. It seems to me that this is the point we have now reached in methods of political consultation, and what I found so interesting at the recent NATO session was that the Ministers present one and all declared their intention of continuing to follow these same methods on an even wider scale. They accepted the suggestions for improvement put forward by the Secretariat and several of them — this seems to me the vital point — were most insistent that we should try to agree on a long-term policy with regard to the various problems before us, so that events would no longer be able to take us by surprise.

That some countries, especially the larger ones which, as their Ministers reminded us, must sometimes be able to act at very short notice, should be inclined to hang back seems to me natural enough. I think, however, that the dangers inherent in being obliged to act at short notice would be eliminated if the action taken could consist, for the most part, only in applying a policy based on principles that had already been agreed after due process of deliberation.

We have listened to the representatives of the larger countries — I repeat, larger countries — telling us that they are willing to discuss any and every problem and explain their position on any and every point, provided only that the Alliance is sufficiently well organised and the apparatus of consultation sufficiently well developed to enable policy to be settled as far ahead as possible, so that when it becomes necessary to take action this is not hampered by the need for consultation with all its inevitable delays.

I wish I knew how best to bring home to you the importance of what is going on and of the present period of diplomatic revolution through which we are passing. If only it can be brought to a successful conclusion, it is my belief that it will mean a real accretion of strength for Western unity.

Now I must turn to the vital question of the NATO Council's views on Berlin and see where we stand as a result of the Soviet Union's latest proposals.

I imagine, Ladies and Gentlemen, that you were as agreeably impressed as I was by the speed with which the North Atlantic Council reached its decision, and by the unanimity shown by its members in their reactions to those proposals. It took less than three hours of a discussion in which all fifteen Ministers took part, for the fifteen members of the Alliance to agree on a position that strikes me as combining the most exemplary firmness with freedom from any aggressive spirit.

So far as their methods go, it must be admitted that the action taken by the Communists over Berlin has been comparatively adroit. I say comparatively, because, luckily for us, the results of that action will not all turn out to their advantage. They have, however, as I say, shown themselves comparatively adroit by beginning their Note with a statement of their own position on Berlin and then saying quite bluntly that they intend to put the new policy into operation at the end of six months. Technically or militarily speaking, this does not, at first sight, constitute aggression, but it does put the countries to which the Note is addressed into what might prove to be a very awkward position. What the Russians are saying, in effect, is: "Either you do as we tell you and abandon your rights, or you resist. If you resist, you will be the aggressors." Behaviour of this kind strikes me as totally indefensible. It is the most dangerous possible way of

M. Paul-Henri Spaak (suite)

dans l'Extrême-Orient, il apparaît clairement, et je crois qu'il est bon de le constater publiquement, que l'accord est quelquefois plus difficile à obtenir, et cela dans tous les cas au sein de l'Alliance, parce que les pays sont plus réticents.

J'ai assisté à un certain nombre de réunions, où, après un exposé tout à fait franc et quelquefois même provocateur, et provocateur dans le sens où on espérait qu'il allait entraîner la discussion et la controverse, les autres pays sont restés plus ou moins silencieux. Si bien que se pose, au sein de l'Alliance, un problème dont je m'efforce de trouver la solution : celui du sens qu'il faut donner au silence du diplomate. Quand un diplomate ne dit ni oui, ni non, cela signifie-t-il qu'il approuve ou, au contraire, qu'il est contre ? C'est un problème posé de toute éternité ; dont je n'ai pas encore trouvé la solution, et je ne suis pas sûr qu'on la trouvera avant un certain temps !

Mais derrière cette plaisanterie, il y a cependant là l'indication d'une situation qui peut, à certains moments, présenter certaines équivoques, et par conséquent, certains dangers. En effet, un pays peut croire puisqu'il a fait l'exposé de sa politique, qu'il a été entendu par tous ses alliés ; et alors que ceux-ci n'ont pas réagi, quand il s'agit d'appliquer sa politique, le grand pays qui a fait cet exposé peut quelquefois être surpris de voir se produire des réactions imprévues. Je crois que c'est à ce point-là que nous nous trouvons maintenant, dans la méthode de la consultation politique. Et ce qui me paraît intéressant dans la réunion de l'O.T.A.N. qui vient de se tenir, c'est que tous les ministres, indistinctement, ont affirmé leur volonté de poursuivre la méthode et de l'amplifier. Ils ont accepté les propositions que le Secrétariat avait faites pour améliorer cette méthode ; et plusieurs ministres, je crois que c'est cela l'essentiel, ont vivement insisté pour que nous essayions d'élaborer entre nous, sur les différents problèmes, une politique à long terme, pour que nous ne soyons plus surpris par les événements.

En effet, je trouve tout à fait raisonnable la réticence parfois exprimée, surtout par des grands pays dont les ministres ont affirmé qu'il faut quelquefois être à même d'agir très vite. Et je crois que cette action serait sans danger si, dans la plupart des cas, elle ne pouvait être que l'application d'une politique dont les principes ont été longuement médités et sur lesquels on s'est mis d'accord.

Or, nous avons entendu les représentants des plus grands pays, cela me semble vraiment important, affirmer qu'ils acceptaient la discussion de tous les problèmes susceptibles de se poser dans le monde, qu'ils étaient prêts à expliquer leur position sur toutes les questions, en demandant seulement que l'Alliance soit suffisamment bien organisée, que l'appareil de la consultation soit suffisamment perfectionné pour que cette politique ait été arrêtée aussi longtemps à l'avance que possible, si bien que, le jour où l'action se trouve nécessaire, on ne soit pas entravé par des consultations qui, quelquefois, pourraient exiger des délais fort graves.

Je voudrais que vous soyez conscients de l'importance de ce qui se passe présentement de la révolution diplomatique qui s'accomplit et qui, si elle réussit, renforcera considérablement, à mes yeux, l'unité de l'Occident.

Cela dit, je voudrais parler essentiellement de la réaction du Conseil de l'O.T.A.N. sur la question de Berlin et examiner où nous en sommes à la suite des dernières propositions qui nous ont été faites par l'Union soviétique.

Je suppose, Messieurs, que vous avez été frappés, et heureusement frappés, par la rapidité avec laquelle le Conseil atlantique s'est mis d'accord et aussi par l'unanimité de la réaction à propos du problème posé par les initiatives soviétiques en ce qui concerne Berlin. Il n'a pas fallu trois heures de discussion pour que les Quinze pays de l'Alliance, dont les quinze ministres ont parlé, se mettent d'accord sur une position, à mon avis, dépourvue de toute agressivité mais d'une fermeté exemplaire.

Il faut reconnaître que, du point de vue de la méthode, l'action communiste sur Berlin est relativement habile. Je dis « relativement » parce que, heureusement, toutes les conséquences ne seront pas favorables à ceux qui en ont pris l'initiative. Elle est relativement habile en ce sens que les Russes ont envoyé une note sur Berlin, indiquant leur position et déclarant assez brutalement : « Nous sommes résolus à appliquer cette politique dans six mois. » A première vue, il n'y a pas là, au sens technique, tout au moins au sens militaire du mot, une agression, mais ceux qui reçoivent la note sont placés dans une situation qui pourrait paraître difficile. Les Russes leur disent : « Ou bien vous accepterez de renoncer à vos droits parce que nous l'exigeons, ou bien vous résisterez. Et, si vous résistez, vous serez les agresseurs. » Cette méthode me paraît absolument

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

bringing up an international problem and it demands a firm and immediate answer, and that is what I think it received from the Atlantic Alliance.

As a matter of fact, I think every country, and also, I hope, every party, in the West was almost, if not quite, unanimous in declaring Soviet methods indefensible and their proposals, in the form in which they were made, totally unacceptable.

The graver and more difficult the problems to which the situation gives rise, the more it behoves statesmen, diplomats and international civil servants alike to exercise self-control, and the less necessary it becomes, to my mind, to give way to either controversy or recrimination. Nevertheless, I have read the Notes on Berlin with real anxiety, because I feel that we are back once more at the beginning of another bad period in European affairs. What I am afraid of is that, unless we take care, this question of Berlin may prove to be the first step along a path similar to the one we trod in 1935. What Soviet Russia is doing today seems to me singularly reminiscent of the early stages of the Hitler régime.

Unfortunately for myself, I am old enough for my recollections of politics and responsibility to go back to the pre-war period. When Hitler reoccupied the Rhineland I was in my first post as Minister, and I remember very clearly the widely-held views which prevented us from taking the necessary counter-measures that would, in all probability, have nipped in the bud the policy that ultimately led to the Second World War. In my opinion, the great mistake made by the Western Powers before 1939 was not Munich, but their failure to take action when the Rhineland was re-occupied.

It is the first move that must be stopped, the first attempt that must be crushed, for once embarked on the slippery slope of concession, one step leads only too easily to another. If we had only taken a firmer stand in 1935, we would have been spared our subsequent problems, including Munich itself. Dare I confess it? There was a period when I was pro-Munich. At the time of the Munich agreements I, like many others, heaved what I think it was Léon Blum who called "a rather shamefaced sigh of relief", feeling that a very great danger had been averted.

There is, however, a certain measure of explanation and excuse both for Munich and its supporters. The general feeling at the time among the anti-Hitler countries was that they were not ready for war and that no good purpose would be served by attempting to meet Hitler's persistently aggressive policy by force. This is no justification, perhaps, but at least it provides an explanation and an excuse.

Ladies and Gentlemen, the situation today is quite different. I will come back in a moment to the conclusions to be drawn from this. Today, Europe has the greatest military force in the world, the United States of America, behind her, and if we show any signs of giving way on a question like Berlin, there will be no reason why tomorrow we should not also give way on some other question about which the Soviet Union may choose to adopt an aggressive policy.

The great majority of statesmen in Europe and the Western world as a whole seem today to be thinking along these lines. During this last meeting of the Foreign Ministers, it was more than once clearly borne in on me that, happily for herself, Europe still remembered the lessons Hitlerism had taught her.

One thing we were all agreed on, and that was that, leaving aside for the moment the question of substance, Soviet diplomatic methods must be denounced once and for all. They consist in repudiating unilaterally duly negotiated treaties and agreements while at the same time having the audacity to proclaim that, as a result of their action, wholly indefensible as it is under international law, the other parties to the treaty or agreement are automatically deprived of all rights which it conferred on them. No kind of justification is needed, to my mind, for our attitude, which should be one of passionate resolution. Our reply must be that the Soviet position is contrary to all international right and law and strikes a fatal blow at one of the essential conditions of a lasting peace, mutual trust between nations. When a country is engaged in unilaterally repudiating a treaty, what hope can it have of successfully persuading its victims back to the conference table to conclude a new agreement? What possible reason could we have to suppose that the new one would be regarded with more respect or observed more strictly or honestly than the old?

M. Paul-Henri Spaak (suite)

inadmissible. C'est une façon vraiment dange-reuse de poser les problèmes internationaux, et il fallait, je crois que l'Alliance atlantique l'a fait, réagir rapidement et fermement.

Au fond, je crois que dans l'Occident, dans tous les pays et, je l'espère, dans tous les partis, on a été presque unanimement d'accord pour déclarer la méthode employée par la Russie soviétique et ses propositions, telles qu'elles étaient présentées, inacceptables.

Au fur et à mesure que la situation pose des problèmes plus difficiles et plus sérieux, l'homme politique, le diplomate et le fonctionnaire international se doivent d'être davantage maîtres de leurs réactions et moins il est nécessaire, me semble-t-il, de se livrer à la polémique et aux récriminations. Cependant, j'ai lu ces notes sur Berlin avec un réel sentiment d'inquiétude, car il me semble que nous sommes ramenés au début d'une mauvaise époque européenne. Il me semble que, si nous n'y prenons garde, l'affaire de Berlin peut être le commencement d'un processus que nous avons connu à partir de 1935, et je trouve dans les agissements actuels de la Russie soviétique un singulier souvenir de ce qu'a été, au début, la politique hitlérienne.

Malheureusement, je suis maintenant suffisamment âgé pour avoir des souvenirs politiques et des souvenirs de responsabilité, même d'avant-guerre. J'étais ministre pour la première fois lorsque la Rhénanie fut réoccupée par Hitler et je me souviens très bien des sentiments assez généralisés à cette époque, qui ont empêché de prendre les contre-mesures nécessaires qui auraient probablement arrêté, au moment où elle commençait, cette politique qui nous a conduits à la deuxième guerre mondiale. L'erreur des pays d'Occident avant 1939 n'a pas été, à mon avis, Munich, mais bien notre passivité au moment de la réoccupation de la Rhénanie.

C'est le premier geste qu'il faut arrêter, c'est à la première tentative qu'il faut s'opposer, car, si l'on entre dans la voie de l'abandon, on se laisse facilement entraîner. Si nous avions été plus fermes en 1935, même les problèmes de Munich ne se seraient pas posés. J'ose faire une confession : j'ai été Munichois. Comme beaucoup d'autres, au moment des accords de Munich, j'ai poussé, je crois que le propos est de Léon Blum, « un soupir de satisfaction un peu honteuse », car nous avions tous le sentiment que des événements très graves avaient été évités. Mais il y avait une explication et une excuse à la politique

munichoise et à ceux qui en étaient partisans : nous avions le sentiment que les pays opposés à la politique d'Hitler n'étaient pas prêts à faire la guerre et ne pouvaient pas résister utilement par la force à cette politique d'agression continue. C'était là, sinon une justification, tout au moins certainement une explication et une excuse.

Messieurs, et j'aurai l'occasion d'en tirer des conclusions dans quelques instants, notre situation n'est pas du tout la même aujourd'hui. Aujourd'hui l'Europe est appuyée par les Etats-Unis d'Amérique. Nous avons derrière nous la plus grande force militaire du monde et, si nous commençons maintenant à céder sur un problème comme celui de Berlin, on ne voit pas pourquoi nous ne céderions pas demain sur les autres problèmes qui pourraient être posés de la même façon agressive par l'Union soviétique.

Il me semble que ces sentiments sont partagés aujourd'hui par la grande majorité des hommes politiques de l'Europe et du monde occidental. Plusieurs fois, au cours de cette session des ministres des Affaires étrangères, j'ai eu la conviction très nette que la leçon de l'hitlérisme n'était heureusement pas encore oubliée en Europe.

Ce que nous avons été unanimes à déclarer, c'est que la méthode diplomatique employée par les Soviétiques, sans même parler pour le moment du fond, devait être dénoncée et repoussée. Cette méthode est celle de la résiliation unilatérale des traités et des accords conclus, et celui qui pratique cette méthode internationale a la singulière prétention de soutenir que l'acte qu'il commet, illégal du point de vue international, et qui consiste à dénoncer unilatéralement un traité ou un accord, doit avoir pour conséquence de faire perdre à ceux qui sont parties à ce traité ou cet accord les droits que celui-ci leur donnait. Point n'est besoin, me semble-t-il, d'essayer de justifier l'attitude passionnée et ferme qu'il faut opposer à cette thèse. Il faut dire qu'elle est contraire aux lois et aux droits internationaux ; il faut ajouter qu'elle ruine la confiance, laquelle est un des éléments essentiels pour l'établissement d'une paix durable. En effet, au moment même où l'on viole un traité unilatéralement, comment peut-on demander avec une chance de succès aux victimes de cette action de reprendre place autour d'une table pour passer ensemble un nouvel accord, un nouvel agrément ? Quelle raison aurions-nous de croire que le nouvel accord sera mieux, plus sincèrement et plus loyalement respecté que celui qui vient d'être dénoncé ?

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

When it comes to taking action ourselves, therefore, without wishing to give the legal position greater weight or importance than it deserves, I think we must, nevertheless, make some mention of it. When I speak of not giving it greater weight than it deserves, what I mean is this. A dispute on a point of law has no meaning or validity unless there exists somewhere a court — in other words, a higher instance that is both neutral and impartial — capable of giving a decision as to which side is right. As we know very well that Soviet Russia will never agree to submit any question, let alone one of this nature, to an international court for a legal decision, it does not seem to me to matter very greatly, from a practical point of view, what legal standpoint we adopt, however fair and well-founded I may in fact consider it to be. In dealing with the question of Berlin, therefore, I do not think we should stick too closely to legal arguments. What we are facing here is a political problem, a factual problem, and that is the angle from which I think we ought mainly to consider it.

There are two points, however, on which we must stand absolutely firm. First, the fact of the Russians having unilaterally repudiated the agreement cannot deprive the Americans, British or French of their rights under it, and the Russians must be made to understand that there can be no compromise on this point. Otherwise, it would be putting a premium on what can only be stigmatised as diplomatic aggression. In the second place, the Russians must be told quite plainly that, by signing these treaties, they undertook certain obligations from which they cannot now free themselves by unilateral action. Even if it is admitted that they are free, within certain limits, to repudiate their rights, it is plain that they are not free to repudiate their obligations.

There are no end to the possible repercussions of the Russian action in denouncing the agreements that govern the international status of Berlin. I am sorry I could not bring with me this morning the map used by some of the delegations to illustrate their statement of position in the North Atlantic Council. Unfortunately it has already been sent back to the United States. These delegations used the map to draw attention to a fact that may have slipped our memory in the general bustle of events that keep following so fast on one another's heels that it is

almost impossible to remember them all. It is, however, a fact that there was a *quid pro quo*, and a very valuable one too, for the rights granted to the Americans, British and French in Berlin. When the war against Hitler's Germany came to an end, the Allies had advanced very much further towards Berlin than the present demarcation line. Re-reading the agreement with the aid of the map, one is struck by the fact that the occupation zone granted to Russia includes a large slice of territory that her own troops never reached and that was occupied at that time by American, British and French forces. It was in return for this very valuable concession that the Russians agreed to the allies having the area of West Berlin that they now occupy.

Today, they are eager to suggest that we give up our rights in Berlin, but I have yet to hear them propose handing over the *quid pro quo*, in the shape of the slice of German territory granted them at the time of the Berlin agreements and which, so far as actual size goes, is infinitely larger than the area of West Berlin occupied by us.

I apologise for saying so again but, leaving the legal aspect on one side and speaking from the political standpoint on which there can be no compromise, there must, I feel, be a definite statement on our part that this unilateral action the Russians have taken in their foreign policy can in no circumstances bring about the legal results that they would like to impute to it. On all this, Ladies and Gentlemen, the governments of the Atlantic Alliance found themselves agreeing without any difficulty.

If Russian methods over Berlin have been indefensible, the intention behind them is equally so. To say the very least, it seems to me neither reasonable nor sensible to try to settle the Berlin question without reference to the German question as a whole, including reunification and the conclusion of a peace treaty. At first sight, logic and reason alike seem to forbid any settlement about Berlin — that small island lost in the communist sea — except in the context of a general settlement. This must be, politically speaking, our first position, and it is one that is in line with what has for a long time now been the general policy of the NATO countries.

We have not the least objection to the idea of a settlement over the Berlin question. Like everyone else, we realise only too well the artificial nature of the division that has created

M. Paul-Henri Spaak (suite)

C'est pourquoi, sans attacher à cette position juridique, dans l'action, une importance ou un caractère exceptionnel, je crois qu'il faut la souligner. Je dis « sans attacher, dans l'action, à cette position juridique un caractère exceptionnel » et je m'explique. Toutes les querelles de droit n'ont de sens et d'intérêt que s'il existe un tribunal, une puissance neutre, impartiale et supérieure, pour décider qui a raison en droit. Mais, comme nous savons très bien que jamais la Russie des Soviets n'acceptera de soumettre un litige quelconque, surtout de cet ordre, à une cour internationale pour savoir qui a raison en droit, la position que nous prenons, bien que je la considère comme tout à fait juste et tout à fait ferme, me paraît, en politique pratique, ne pas revêtir une énorme importance, et je pense qu'il n'y a pas lieu, lorsque nous examinerons le problème de Berlin, de nous en tenir d'une manière trop absolue à cette question juridique. C'est un problème politique qui nous est posé, c'est un problème de fait, et je crois que c'est sous cet angle-là qu'il faut essentiellement l'examiner.

Je crois, cependant, qu'il faut déclarer, avec une fermeté absolue, deux choses. Tout d'abord, cette dénonciation unilatérale ne peut pas faire perdre aux Américains, aux Anglais, aux Français, les droits que les accords dénoncés leur conféraient, et il faut que les Russes comprennent que, sur ce point, il n'y a pas de faiblesse possible. Sinon ce serait véritablement une prime qui serait donnée à ce que l'on peut qualifier d'agression diplomatique. Il faut aussi affirmer, en ce qui concerne les obligations que les Soviétiques avaient contractées en signant les traités, qu'ils n'en sont pas déchargés par leur acte unilatéral. Si l'on peut encore, dans une certaine mesure, estimer qu'ils ont la possibilité de renoncer à certains droits, il est clair qu'ils n'ont pas la possibilité de renoncer, dans ces conditions, à leurs obligations.

Je voudrais vous montrer combien cet acte des Russes, en dénonçant les accords qui règlent le sort de Berlin internationalement, est gros de conséquences. J'aurais voulu vous apporter ce matin, mais elle est déjà répartie aux États-Unis, la carte dont certaines délégations se sont servies pour illustrer leur démonstration au sein du Conseil de l'Atlantique. On nous a fait remarquer, ce que nous avons peut-être un peu oublié, car les événements vont vite, ils sont nombreux et il est difficile de se souvenir de tout, qu'au moment où les droits sur Berlin ont été concédés

aux Américains, aux Anglais et aux Français, il y a eu une contrepartie, et une contrepartie extrêmement importante. En effet, quand la guerre contre l'Allemagne hitlérienne a été arrêtée, les Alliés se trouvaient beaucoup plus près de Berlin que ne l'est aujourd'hui la ligne de démarcation. Et l'accord, extrêmement impressionnant quand on a la carte devant soi, révèle qu'on a cédé à la Russie, comme zone d'occupation, une partie où ses troupes ne se trouvaient pas, une partie de pays, de territoire où se trouvaient les forces américaines, anglaises et françaises, et qu'en contrepartie de cette concession considérable, les Russes ont accepté de donner aux Alliés la zone de Berlin-Ouest dans laquelle les Américains, les Français et les Anglais se trouvent.

Alors, aujourd'hui, les Russes disent : « Abandonnez vos droits sur Berlin, » mais je ne les ai pas encore entendu proposer la contrepartie et dire : « Nous rendons la partie de l'Allemagne que vous nous avez cédée à ce moment-là et qui, en territoire, est infiniment plus considérable que le territoire de Berlin. »

Je crois donc, et je m'excuse de me répéter, je crois donc qu'il faut affirmer, non seulement comme une thèse juridique, mais comme une thèse politique sur laquelle on ne peut pas faire de concession, que cet acte unilatéral de politique étrangère ne peut, en aucune façon entraîner les conséquences juridiques que les Russes veulent lui donner. Messieurs, sur tout cela, sans difficulté, les gouvernements de l'Alliance atlantique se sont mis d'accord.

Si la procédure employée pour régler la question de Berlin est inadmissible, le fond l'est aussi. D'abord, il me semble que c'est une chose peu raisonnable et peu sage, et j'essaie de trouver des mots modérés, que de vouloir régler la question de Berlin sans vouloir régler la question de l'Allemagne, de sa réunification et d'un traité de paix entre l'Allemagne et tous les autres pays. A première vue, on ne voit pas raisonnablement et logiquement comment la situation de Berlin, îlot perdu dans le monde communiste, peut être réglée si un accord général n'est pas intervenu, et je crois que c'est là la première position à prendre du point de vue politique, position qui, d'ailleurs, est conforme à la politique générale suivie par les pays de l'Alliance depuis des années.

Nous ne sommes pas du tout hostiles à ce que l'on règle la question de Berlin ; nous comprenons comme tout le monde ce qu'il y a d'artificiel dans cette division et dans cet îlot de liberté

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

this outpost of freedom in the communist world. We welcome the desire to put an end to the existing situation, provided only that it is achieved by reasonable means and that, instead of the problem being treated in isolation, it is dealt with as part of the German question as a whole, which must be regarded as including reunification, the conclusion of a peace treaty, European security generally and, finally, since there is no such thing in foreign policy as an isolated problem, a satisfactory agreement on controlled disarmament.

That is the essential position, the one we have adopted. I regard it myself as eminently satisfactory, sensible and reasonable. Everyone realises that if the West were ever so misguided as to accept the idea of an independent, demilitarised West Berlin deprived of the moral and physical support of troops from certain of the NATO countries, the new regime would never be able to stand up to the pressure of events, no matter how many paper guarantees had gone to its making.

Not for the first time I repeat: I do not believe that the Russians are deliberately planning a third world war. What I do believe is that their aims remain what they always have been and that they are hoping to achieve the gradual sapping of Western resistance by a succession of isolated incidents each designed to further the desired end. There will be no dramatic declaration of war. The Russian method is the far more insidious and no doubt more dangerous one of combining internal subversion with external pressure. That is how they succeeded in setting up what we call the satellite governments of Poland, Czechoslovakia, the majority of the Balkan states, Eastern Germany and Hungary. They had no need to declare war on any of these countries. With infinite skill, they have worked out a political strategy consisting, essentially, of these twin elements, simultaneous internal subversion and external pressure. This enabled them, before 1949, to bring off a number of spectacular coups in Europe to which nothing but the establishment of the North Atlantic Treaty Organisation succeeded in calling a halt.

They have already tried out the same thing in other parts of the world and I shall be very

much surprised if in the future we do not find them repeating in Africa, the Middle East and certain Asian countries the same tactics they have found so successful elsewhere. Once we have left West Berlin to stand alone in the middle of the communist world, which of us can hope or believe for an instant that the Russians will find the least difficulty in creating a subversive movement inside the so-called free, and certainly demilitarised, city of Berlin, or that its inhabitants will be able to avoid the fate in store for them, faced as they will be by combined pressure from the whole communist world? Not I, for one.

We cannot abandon two-and-a-half million free people. We have said often enough that one of the great tragedies of our age, in face of which we are impotent, is our knowledge that even today there are still millions upon millions of people in Europe who, in spite of many years of communist rule, crave for other political and spiritual ways of life but are powerless to help themselves and whom we are almost powerless to help.

There is no need for me to dwell on what happened during the Hungarian Revolution. Very well; suppose that today, in spite of all our strength and all our defence arrangements, all our determination never to be the aggressors ourselves but equally never to bow to threats — suppose we were now to abandon the two-and-a-half million inhabitants of Berlin, will you kindly tell me in the name of what principle we could resist tomorrow in the event of another incident arising in some other European country? On what possible grounds could we justify tomorrow's defence of Luxembourg, Denmark, Norway, Belgium, Holland against a similar incident, if we had made no move to defend those two-and-a-half million who only the other day again demonstrated their desire to live under Western laws and according to Western moral and political principles? Why should we fight for four, five or six million people if we have begun by deciding we can abandon two-and-a-half million without a fight?

Yes, all right: we made a lot of mistakes before the war that we now regret. I admit that, though there may have been extenuating circumstances. But as things are today, with our present orga-

M. Paul-Henri Spaak (suite)

inscrit maintenant dans le monde communiste. Si l'on veut mettre fin à la situation de Berlin, c'est une bonne idée, à la seule condition que l'on veuille y mettre fin d'une manière raisonnable, qu'on ne veuille pas isoler le problème de Berlin et que l'on soit prêt à régler ce problème de Berlin dans l'ensemble du problème de l'Allemagne, c'est-à-dire le problème de la réunification, le problème du traité de paix, le problème de la sécurité européenne et aussi, car tout se tient en politique étrangère, le problème d'un accord raisonnable sur le désarmement contrôlé.

Cela, c'est la position qui a été prise, la position essentielle. Je la trouve bonne, logique, raisonnable ; car, Messieurs, tout le monde sent bien que si, par malheur, l'Occident acceptait l'idée de Berlin-Ouest libre et démilitarisée, dans laquelle l'appui de la présence à la fois sentimentale et effective des troupes de certains pays de l'O.T.A.N. aurait disparu, le système qui aurait été imaginé, même s'il était accompagné de quelques garanties théoriques, ne résisterait pas aux événements.

Messieurs, j'ai dit plusieurs fois déjà, ces derniers temps, que je ne pensais pas que les Russes préparent systématiquement une troisième guerre mondiale. Mais j'ai dit en même temps que je pensais que leur volonté restait constante et qu'ils espéraient pouvoir, par des actions isolées qu'ils souhaitent fructueuses, diminuer petit à petit la force de résistance de l'Occident ; que cela ne se ferait pas par des déclarations spectaculaires de guerre ; que les Russes avaient mis au point une doctrine beaucoup plus subtile et probablement plus dangereuse, une doctrine qui est fondée à la fois sur ce que j'appelle la subversion interne et la pression extérieure. C'est cela qui a permis aux Russes d'établir ce que nous appelons des gouvernements satellites en Pologne, en Tchécoslovaquie, dans la plupart des pays balkaniques, en Allemagne de l'Est, en Hongrie. Ils n'ont pas dû déclarer la guerre à ces pays pour faire cela, mais ils ont mis au point une doctrine, une manœuvre politique extrêmement habile qui est faite, vraiment, de ces deux éléments : la subversion interne et puis, au même moment, des pressions extérieures, qui leur ont permis de remporter des succès spectaculaires en Europe jusqu'en 1949, et auxquels, seules la présence et l'Organisation de l'Alliance atlantique ont mis fin.

C'est à mes yeux la même politique qui a déjà été tentée dans d'autres points du monde, et je

serais fort étonné si, dans les années qui viennent, à la fois en Afrique, dans le Moyen-Orient et dans certains pays de l'Asie, nous n'apercevions pas la répétition d'une tactique qui a été pour eux si souvent couronnée de succès. Qui peut espérer, qui peut croire, que, si Berlin-Ouest était isolée au milieu de ce monde communiste, il serait difficile de susciter précisément cet élément de subversion, interne d'abord, avec toute la pression du monde communiste sur les frontières de cette ville, prétendument libre et certainement démilitarisée, et que les Berlinois pourraient résister à leur sort ? Personnellement je ne le crois pas.

Or, Messieurs, nous ne pouvons pas abandonner deux millions et demi d'hommes libres. Nous avons dit très souvent que c'était une des plus grandes tragédies de notre temps que cette situation, devant laquelle nous nous sommes déclarés impuissants, de savoir qu'il y a maintenant en Europe des millions et des millions d'hommes, encore aujourd'hui, malgré de longues années de régime communiste, qui voudraient vivre sous d'autres règles politiques et morales, qui en sont empêchés, et pour lesquels nous ne pouvons pratiquement rien.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler très longuement ce qui s'est passé au moment de la révolution hongroise. Eh bien, si aujourd'hui, forts comme nous le sommes, organisés défensivement comme nous le sommes, ayant résolument écarté de notre esprit toute idée agressive, mais ayant décidé avec la même volonté de ne pas céder à une politique de menaces, nous abandonnions deux millions et demi de Berlinoises, voulez-vous me dire, si demain un autre incident se produisait concernant un autre pays d'Europe, au nom de quel principe nous serions capables de résister ? Pourquoi abandonnerions-nous plutôt deux millions et demi de Berlinoises qui ont marqué encore il y a quelques jours à peine leur volonté de vivre selon nos lois, avec nos principes politiques et moraux, et défendrions-nous demain, si un incident survenait, d'abord le Luxembourg, puis le Danemark, ou la Norvège, ou la Belgique, ou la Hollande ? Pourquoi plutôt se battre pour quatre millions, cinq millions ou six millions de gens, si on a commencé par reconnaître sans résister qu'on peut en abandonner deux millions et demi ?

Oui, ce sont les fautes et les remords de la politique d'avant-guerre, je l'ai expliqué, je l'ai reconnu ; mais il y avait peut-être des circonstances atténuantes. Or aujourd'hui, dans la situa-

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

nisation and allies, it is quite inconceivable that we should act again as we did then, but if we do, it is goodbye to all we have tried to accomplish. It is the end of everything.

I am thankful to say that this fact is almost universally recognised in the West today, as is plainly shown by the NATO communiqué.

I need not remind you, however, that the Russians believe in the system of the stick and the carrot, not even alternate sticks and carrots, but both at once. No matter what our position, or what methods they choose to employ, we can never refuse to consider their statements and proposals.

As you know, it seems impossible for N.A.T.O. to meet nowadays without the Soviet Government, especially Mr. Khrushchev himself, angling for an invitation to be present at least in spirit. His method at the moment is to send a series of Notes, generally just before the Session opens, to all fifteen countries. As I said the other day at my Press conference, we are almost coming to regard him as the sixteenth member of the Alliance. After all, we can hardly ignore all the letters he keeps sending us, so, at least by means of the written word, he is really beginning to play quite an important part in our debates. He can practically be said to set the tone for the NATO Ministers' discussions.

Before N.A.T.O.'s last meeting, the countries all duly received the usual interminable Russian Note. It was drafted on the well-known lines: seventeen or twenty pages of accusation, recrimination and what a thin-skinned person might describe as insults, followed by a page-and-a-half of declarations of friendship, confidence and a general will to reach agreement, coupled with the usual series of proposals.

I wish my words could get through — I do not know if they can — to those responsible for Russian diplomacy. First of all, they need to change their methods. If they really want to reach agreement with us and are sincere in their constant talk about peaceful co-existence, there must really be some improvement in the diplomatic atmosphere. All this recrimination about

the past, all this accusation and controversy, are, besides being completely useless, a positive impediment to any kind of forward policy. We shall never convince each other by argument. In their latest Note, the Russians are still harking back to Munich and our wartime policies, although I need hardly say that no mention is made of the Russo-German Pact of the same period. What on earth is the use of bringing all this up again? We must leave it to history to provide as objective an account as possible of the various events and to judge who was right and who was wrong.

That is why I always find the controversial part of Soviet Notes such dull reading. It is also very useless reading because, after ploughing through eighteen or nineteen pages accusing us of the blackest of crimes in our international policy and distorting and falsifying our slightest intentions, even the least sensitive of us is hardly in the right psychological frame of mind to read the last two pages in which we are implored to be friends and settle all outstanding world problems together in a spirit of mutual confidence.

So I would like to make a constructive proposal. I suggest that for the next six months statesmen and diplomats forget everything that has happened so far, that they let bygones be bygones and devote themselves heart and soul to the task of finding an answer to the most hopeful-looking of our immediate problems.

Because, after all, we must examine the Russian proposals. Their great idea, or one of their great ideas, is a non-aggression pact between the NATO countries and the Warsaw Pact signatories.

Now, there is no such thing as a wholly good idea, or a wholly bad one. Every political question has two sides — it has its advantages and its disadvantages. The idea of a non-aggression pact ought not to be rejected out of hand if there is the slightest hope of its easing the political situation. I would add, incidentally, that we must not of course hope for a miracle whereby every international problem will be solved suddenly and completely. We must realise that we can take only one step at a time, advance stage by stage as it were, and that we must consequently be ready to discuss even what may seem very modest little proposals indeed. This, I feel sure, is the only way to make progress, but I can see that it presents certain fairly obvious difficulties and disadvantages.

M. Paul-Henri Spaak (suite)

tion où nous sommes, tels que nous sommes organisés, avec les alliés que nous avons, c'est impossible à concevoir ou, si nous agissons ainsi, c'est la fin de ce que nous avons tenté, c'est l'échec complet.

Messieurs, tout ceci me paraît être heureusement aujourd'hui une position presque universellement admise dans le monde occidental, et que le communiqué publié à l'issue des travaux de l'O.T.A.N. a clairement mise en lumière.

Mais vous savez que les Russes pratiquent une politique de douche écossaise, de menaces et de propositions, je ne dirai même pas alternées, mais concomitantes. Quelles que soient notre position et les méthodes qu'ils emploient, nous ne pouvons jamais refuser d'examiner ce qu'ils disent et ce qu'ils proposent.

Vous savez que maintenant il ne se passe plus de réunion de l'O.T.A.N. sans que, d'une manière indirecte, le gouvernement soviétique, et spécialement, M. Khrouchtchev, demande à y prendre part par les notes qu'il envoie maintenant, généralement à la veille de la réunion, aux quinze pays de l'Alliance. J'ai dit l'autre jour dans ma conférence de presse que nous étions maintenant forcés de considérer que M. Khrouchtchev était le seizième membre de l'Alliance, car je dois reconnaître qu'il est impossible de ne pas tenir compte des lettres qu'il nous envoie et que, par l'entremise de ces papiers écrits, il prend une part relativement importante à nos discussions. Il a en partie donné le ton aux discussions du conseil ministériel de l'O.T.A.N.

Les pays de l'O.T.A.N. ont donc reçu, comme il est maintenant de coutume, une longue note soviétique à la veille de la conférence. Cette note soviétique est conçue suivant la méthode habituelle : dix-sept ou vingt pages d'accusations, de récriminations et, si on est un peu susceptible, d'injures, et puis une page et demie de démonstrations d'amitié et de confiance, de volonté de s'entendre et de propositions qui, généralement, sont des propositions renouvelées périodiquement.

Je voudrais d'abord, je ne sais pas si c'est possible, être entendu par la diplomatie soviétique. Je voudrais d'abord que la méthode change. Si vraiment les Soviétiques veulent s'entendre avec nous, s'ils veulent cette coexistence pacifique dont ils parlent tant, je crois qu'il faudrait modifier l'atmosphère diplomatique. J'estime que toutes ces récriminations sur le passé, toutes ces

accusations, toute cette polémique sont non seulement inutiles, mais profondément nuisibles à une politique positive. Nous n'arriverons pas, à force d'arguments, à nous convaincre. Aujourd'hui encore, dans leur note, les Soviétiques remettent en question jusqu'à la politique de Munich et toute la politique de la guerre. Bien entendu, ils passent généralement sous silence le pacte entre la Russie soviétique et l'Allemagne d'Hitler. A quoi sert de discuter de tout cela ? C'est l'histoire qui racontera les faits aussi objectivement que possible et qui dira qui a eu tort et qui a eu raison.

Par conséquent, je trouve que toute cette partie de polémique des notes soviétiques, extrêmement ennuyeuse à lire, est extrêmement inutile aussi, car, si peu susceptible que l'on soit, lorsqu'on est attaqué en dix-huit ou dix-neuf pages, quand on est accusé des pires méfaits internationaux, quand vos moindres intentions sont dénaturées et falsifiées, on n'est pas, par cette lecture, placé dans un bon état psychologique pour lire les deux dernières pages où il est dit : « Soyons amis, ayons pleine confiance les uns dans les autres et réglons les grands problèmes du monde ! »

Alors je fais une proposition positive : c'est que, pendant six mois, tous les hommes politiques et tous les diplomates oublient le passé, l'histoire, les événements, qu'on ne polémique plus et qu'on s'acharne seulement à trouver une solution aux problèmes immédiats et constructifs.

Car il faut examiner ce que les Russes proposent. Leur grande idée, l'une de leurs grandes idées, c'est d'établir un pacte de non-agression entre les puissances de l'O.T.A.N. et celles du pacte de Varsovie.

Messieurs, il n'y a jamais d'idée qui soit tout à fait bonne ou tout à fait mauvaise. Tout problème politique a deux faces : il a des avantages et des inconvénients. Ce n'est pas une idée qu'il faudrait rejeter d'une manière absolue, si vraiment cela pouvait servir à détendre l'atmosphère internationale. Car je voudrais dire dans une parenthèse qu'il ne faut pas espérer résoudre d'un coup et complètement, comme d'une manière miraculeuse, les problèmes internationaux. Il faut se rendre compte que nous ne pourrions avancer que pas à pas, en franchissant étape après étape et que, par conséquent, il faut accepter de discuter des projets qui paraissent modestes. C'est, à mon avis, la seule façon de progresser, mais, évidemment, certains obstacles et certaines objections apparaissent clairement.

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

A non-aggression pact? But we have one already. We have the United Nations. Its Charter specifically condemns recourse to force and the use of war as an instrument of international policy. It provides for joint action against an aggressor and I am bound to say there are a number of honest people about who see no need for repeating what has already been said.

They have a certain force and logic on their side which is strengthened by the argument that to make a new non-aggression pact is tantamount to admitting that the one we have already is either of no value or else of considerably less value than it was. No holes can be picked in the argument as such, but in politics things sometimes need to be said more than once. For instance, in its preamble and articles the North Atlantic Treaty contains quite a number of ideas that are already to be found in the United Nations Charter. The idea of a non-aggression pact is therefore not one that should be rejected without examination but neither is it capable of transforming the world overnight or even of altering the present situation to any great extent. It must be looked at with the idea of finding something to which both sides can say "yes" at the same time.

The Soviets have also now had a new idea, which is to ask all the signatories to the North Atlantic Treaty and the Warsaw Pact to state categorically that no member of either alliance will support any of his co-signatories in the event of their taking aggressive action. The idea seems to me an excellent one except that, at least so far as the North Atlantic Treaty is concerned, it does not involve making any alterations at all. I am not acquainted with the exact terms of the Warsaw Pact, nor do I know what promises its signatories may have exchanged as regards giving each other unconditional support, but it is abundantly clear that, if a member of N.A.T.O. were to be guilty of aggression, there would be absolutely no obligation on the other members to come to its help. What the Russians are asking for, therefore, is a thing that we have already accepted, both in theory and in practice. The mere fact of their asking for it, however, shows that they have still not grasped something that lies at the very root of the Atlantic Pact, which

is that N.A.T.O. is a purely defensive organisation and that its members are determined never to take part in any aggression either individually or collectively. It would seem from the new Russian proposal that our reactions and our whole political, psychological and moral make-up still remain an absolutely closed book to them.

That still leaves the idea of a demilitarised and denuclearised zone to be dealt with. I must take care what I say here in order not to offend anybody, but there are two points that I would like to put to you all the same.

The first one has, I imagine, already been brought to your attention by the military experts who have spoken before me. As things are, I can see only one way of getting rid of the existing disequilibrium between western and communist conventional forces, and that is by allowing the Western forces to use what are called tactical nuclear weapons.

The number of divisions of which the Communists dispose is infinitely higher than ours. The size of our conventional forces is entirely dependent upon the length of military service and the number of men we happen to have under arms at any given moment and, so far as I know, not one single NATO government is willing, let alone ready, to take the necessary steps to re-establish equilibrium between our forces and those of the Communists.

That is a plain statement of political fact. Are we then meekly to accept this state of affairs, which no-one, I think, denies? The answer, surely, is no. In that case, there are only two ways of re-establishing equilibrium: either the Russians agree to make a really significant reduction in their conventional forces — by which I do not mean a percentage reduction which would leave things exactly where they were before — and I have yet to hear them propose anything of the kind, or else the West arms its conventional forces with nuclear weapons which, in my view, it is perfectly well able to do. That is my first point. So far, I have never heard any valid argument against it.

My second point is that we must be careful not to be carried away by words. From the point of view of peace, what is the good of having a denuclearised zone a few hundred kilometres wide when the two great powers possess missiles capable of firing three, four or five times as far,

M. Paul-Henri Spaak (suite)

Un pacte de non-agression ? Mais nous en avons déjà un ! Nous avons déjà le pacte des Nations Unies. La Charte des Nations Unies condamne formellement le recours à la force, l'usage de la guerre comme moyen de politique internationale. Le pacte des Nations Unies essaie d'organiser l'action contre un agresseur éventuel et je dois dire que beaucoup de bons esprits affirment qu'il n'y a pas lieu de répéter ce qui a déjà été dit.

Il y a incontestablement dans cet argument une certaine logique et une certaine force. Et cette force devient plus grande lorsque certains disent : « Faire aujourd'hui un nouveau pacte de non-agression, n'est-ce pas reconnaître ipso facto que le pacte existant est sans valeur ou qu'il s'en trouve diminué ? » C'est là une façon de raisonner parfaitement acceptable. Cependant, en politique, il faut parfois répéter des choses qui ont déjà été dites. Par exemple, sont reprises beaucoup d'idées dans le Pacte atlantique, dans son préambule ou dans l'esprit de ses articles, qui se trouvaient également déjà dans le pacte des Nations Unies. Ce n'est donc pas une idée qui doive être rejetée sans examen, mais ce n'est pas une de ces idées qui peuvent transformer le monde ou changer beaucoup à ce qui existe déjà. Elle ne peut être examinée que dans l'hypothèse où l'on voudrait trouver quelque chose sur quoi les deux parties pourraient dire « oui » en même temps.

Il y a maintenant une nouvelle idée soviétique, celle qui consiste à demander à chacune des puissances des deux pactes, celui de l'O.T.A.N. et celui de Varsovie, de déclarer qu'en aucun cas une puissance de l'un ou de l'autre de ces pactes, qui serait une puissance agressive, ne serait soutenue par les autres puissances faisant partie de l'Alliance. Cette idée me paraît excellente, sauf qu'il n'y a aucune raison de changer quoi que ce soit, dans tous les cas en ce qui concerne le Pacte atlantique. Je ne sais pas exactement ce que renferme le pacte de Varsovie ou ce que les pays en faisant partie ont pu se promettre comme aide inconditionnelle. Mais il est clair que, si un pays du Pacte atlantique se rendait coupable d'une agression, les autres pays de ce pacte ne seraient nullement tenus de faire jouer l'Alliance. Par conséquent, les Russes nous demandent quelque chose sur quoi nous sommes bien d'accord, en principe et en fait. Mais le fait qu'ils nous le demandent prouve qu'ils n'ont pas encore compris l'essence même du Pacte atlantique, son ca-

ractère purement défensif et sa volonté de ne participer à aucune agression individuellement ou collectivement. Cette nouvelle proposition qu'ils font paraît montrer qu'en ce qui concerne nos réalisations et nos positions, non seulement politiques mais psychologiques et morales, ils sont encore en pleine incompréhension.

Il y a encore l'idée de la zone démilitarisée et dénucléarisée. Je vais parler ici avec prudence, pour ne froisser personne, mais je voudrais tout de même vous donner deux arguments.

Je suppose que les militaires qui ont parlé avant moi ont souligné ce point. A mon avis, il n'y a qu'un seul moyen, dans l'état actuel, de supprimer le déséquilibre qui existe entre les forces soviétiques conventionnelles et les forces conventionnelles occidentales, c'est de permettre aux forces occidentales de faire usage des armes nucléaires dites tactiques.

Dans le monde communiste, nous nous trouvons en présence d'un nombre de divisions infiniment supérieur aux divisions du monde occidental. A ma connaissance, pas un seul gouvernement de l'Alliance n'est prêt, ni disposé à faire, dans ce domaine des armes conventionnelles, entièrement dominé par la durée du service militaire et le nombre d'hommes sous les armes, les efforts qui permettraient de rétablir l'équilibre entre le monde occidental et le monde communiste.

Cela me paraît un fait politique indiscutable et certain. Pouvons-nous, cependant, accepter de vivre dans ce déséquilibre qui n'est contesté, je crois, par personne ? La réponse est évidemment : non. Alors, il n'y a que deux moyens de rétablir l'équilibre : ou bien les Soviétiques acceptent de faire, dans le domaine de l'armement conventionnel, une réduction massive, et non pas une réduction par pourcentage car cela ne changerait en rien le problème, de leurs armements conventionnels, ce que, à ma connaissance, ils n'ont jamais proposé, ou bien l'Occident rétablit, et je crois qu'il peut le faire, l'équilibre en ajoutant à ses armes conventionnelles des armes atomiques. C'est là une première observation et jusqu'à présent je n'ai pas entendu de réponse valable à cette affirmation.

La deuxième, c'est qu'il faut tout de même éviter de se payer de mots. Au point de vue de la paix, quelle est la valeur d'une zone désatomisée de quelques centaines de kilomètres de largeur ou de profondeur, au moment où les deux grandes puissances mettent au point des engins qui tirent

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

or with a range of three, four, or even five times that distance. Politically, the idea may be of some interest; I can even see that for one or two countries it may present certain attractions. But when it comes to the question of actual peace — of preventing a declaration of war or avoiding the disasters war brings in its train — then surely, with the newspapers all announcing that the experts have now discovered how to produce weapons with a range of anything up to six, nine, fifteen hundred, even two thousand, kilometres and over, surely it is the merest hypocrisy to say: "Look, we are real pacifists; we are going to arrange for a buffer three hundred kilometres wide between our two frontiers." It is clear therefore that there is another side to this problem, other than the pacific stand taken by Soviet Russia.

The Russians are always asking for foreign troops to be withdrawn from Europe. This is a demand I have consistently opposed. Let me repeat what I have often said in public before, not for the sake of argument but because it is what I really believe. In all our conversations with the Russians, on whatever subject and at whatever level — naturally I am talking of things as they are and if there is ever a radical change in the situation so that we enter on a period of general controlled disarmament I reserve the right to change my opinion too — but as things are now, there is one condition precedent: we cannot embark on any plan leading sooner or later to the withdrawal of American and British troops from the continent of Europe.

There is one argument I have used before which I make no apology for using again, although I know it is never very sensible, and may sometimes seem downright stupid, to want to re-write history. All the same, I do believe I am right when I say that if in 1914 and 1939 we had been absolutely certain that the United States would come into the war right from the start on the side of the countries that were being attacked, neither of those two wars would ever have taken place and the history of the world would have been different.

Today, as the result of diplomatic effort and the understanding shown by the American public, American troops are keeping watch on the Elbe on behalf of the Western World. If we surrender what is almost certainly our most valuable achievement, we shall simply be re-

establishing the same conditions as brought about the wars of both 1914 and 1939.

Now I have said this, Ladies and Gentlemen, let me ask you something. The Berlin question having been raised by the Russians in the form in which it has, what would our position be now if we had not the United States of America behind us?

It is true, of course, that Europe is to some extent standing on her own feet — and I am thankful for it. Nevertheless, where would we have been when we received the Soviet Note of 27th November — I think that was the date — if the American troops, instead of being in Europe, had been far away in their own country, thousands of kilometres distant, and if American determination to stand by the peoples of continental Europe and of Great Britain had not been given practical demonstration by the presence in Europe of American forces? Do you really think, in that case, we would have been able to go on holding meetings in the Palais de Chaillot, that we would have been able to defend the two-and-a-half million free inhabitants of Berlin whose fate is still trembling in the balance, that we would have been able to enter into discussions not, as I say, with any aggressive intent, but with the resolution of men who will not yield to threats or allow themselves to be propelled along the same road that led to the Second World War?

The authors of plans, the defenders of policies which might one day oblige the American and British forces to return to their own homes would do well to spare a moment and ponder what our exact position would be if the situation they so lightheartedly envisage now ever came to pass.

Lastly, there is the constant Russian demand for a summit conference. For my own part, I say frankly that discussion there must be, because, without discussion, no problem can ever be solved. Besides, I think we should have enough self-confidence not to be afraid of getting together. There must be agreements and, if so, there must be discussion with our opponents. Refusal to discuss matters seems to me to impose far too great a restriction on diplomatic activities. We, in the West, have never said we are unwilling to talk. Indeed, as you know, the great question at the beginning of the year was not whether we would talk but on what conditions we would do so. Our position, which was after all a perfectly reasonable one, was that we were ready to have

M. Paul-Henri Spaak (suite)

trois, quatre ou cinq fois plus loin, qui ont un rayon d'action trois, quatre ou cinq fois plus étendu ? Cela peut être intéressant d'un certain point de vue politique ; certains pays peuvent peut-être y voir, de leur point de vue personnel, certaines possibilités, je ne veux pas le nier de manière absolue, mais du point de vue de la paix, pour empêcher la déclaration ou les effets d'une guerre, ne croyez-vous pas qu'il y a quelque hypocrisie à dire : « Nous sommes très pacifiques parce que nous allons créer entre nous un matelas de trois cents kilomètres de profondeur » au moment même où les journaux annonceront que les techniciens ont mis au point des canons ou des bombes qui ont un rayon d'action de six, neuf, quinze cents, deux mille kilomètres et même beaucoup plus ? Il faut donc examiner ce problème sous d'autres aspects que cet aspect pacifiste que lui donne la Russie soviétique.

Mais ce que les Russes continuent à demander, c'est le retrait des forces étrangères des territoires européens. Messieurs, j'ai toujours été hostile à cette demande soviétique. J'ai souvent dit publiquement, et vous me permettrez de le répéter ici non pas dans un esprit de polémique, mais parce que c'est vraiment l'expression d'une conviction absolue, que dans nos conversations avec les Soviets, sur n'importe quelle question et sur n'importe quel plan, il y a précisément, et ce pour le temps où nous vivons, bien entendu, car, si les choses se modifiaient complètement et si nous entrions dans la voie du désarmement général et contrôlé, je me réserve le droit de changer d'opinion, une question préalable : nous ne pouvons pas nous engager dans une voie qui amènerait le retrait des forces américaines et britanniques de l'Europe continentale.

J'ai souvent donné un argument et je le répète, bien que sachant qu'il n'est pas raisonnable ou qu'il peut paraître sot de vouloir récrire l'histoire. Je crois cependant que je ne me trompe pas quand j'affirme que si en 1914 et si en 1939 on avait eu la certitude que les États-Unis d'Amérique entreraient en guerre dès le premier jour auprès des puissances attaquées, ni la guerre de 1914 ni la guerre de 1939 n'auraient eu lieu, et l'histoire du monde aurait été changée.

Aujourd'hui, grâce à nos efforts diplomatiques et grâce à la compréhension du peuple américain, les troupes américaines montent la garde du monde occidental sur l'Elbe. Si nous renoncions à ce qui est probablement la chose la plus importante que nous ayons faite, nous recréerions tout

simplement les conditions qui ont permis à la guerre de 1914 et à la guerre de 1939 d'éclater.

Messieurs, après avoir dit cela, je vais vous poser une question : « Dans quel état serions-nous, la question de Berlin étant posée par les Russes dans les termes où ils l'ont posée, si nous n'avions pas les États-Unis d'Amérique derrière nous ? »

Oui, il y a une certaine fermeté en Europe, c'est vrai, et je m'en réjouis. « Mais où en serions-nous si nous avions reçu la note soviétique du 27 novembre, je crois que c'est la date, sans qu'il y eût de troupes américaines en Europe, si les Américains avaient été là-bas, bien loin, dans leur pays, à des milliers de kilomètres de nous, s'ils n'avaient pas, par leur présence en Europe, marqué leur solidarité avec tous les peuples de l'Europe continentale et avec la Grande-Bretagne ? Croyez-vous que nous nous serions réunis dans le Palais de Chaillot, que nous aurions pu défendre le peuple de Berlin, les deux millions et demi d'hommes libres dont le sort est en jeu, que nous aurions pu parler, sans aucun caractère d'agressivité, je le répète, mais avec cette fermeté de gens qui sont décidés à ne pas céder à la menace et à ne pas accepter le début du processus qui a mené à la deuxième guerre mondiale ? »

Alors, que les auteurs de plans, que ceux qui parlent d'une politique qui pourrait avoir pour conséquence, un jour, de forcer les Américains et les Britanniques à retourner chez eux, que ceux-là réfléchissent bien et qu'ils mesurent ce que serait, actuellement, notre position si nous nous trouvions dans cette situation que dans leur esprit ou dans leur théorie ils n'hésitent pas à accepter !

Enfin, Messieurs, les Soviets veulent toujours une conférence au sommet. Moi, je le dis franchement, je crois qu'il faut parler, je crois qu'on n'arrive pas à résoudre les problèmes si l'on n'accepte pas de parler et je crois qu'il faut être assez sûr de soi-même pour ne reculer et n'éprouver de crainte devant aucun contact. Il faut s'entendre. Il faut parler, il faut discuter avec ses adversaires. Si l'on n'accepte pas de le faire, je crois qu'on se limite terriblement dans son action diplomatique. L'Occident n'a jamais dit qu'il ne voulait pas parler. Vous savez que c'était le grand sujet au début de l'année : « Parler, mais dans quelles conditions ? » L'Occident avait tout de même dit quelque chose de raisonnable : « Nous voulons bien parler, même au niveau le plus

Mr. Paul-Henri Spaak (continued)

talks at any level, including the highest, on the sole condition that the conference was adequately prepared beforehand. Who ever heard of a high-level conference being held without due preparation?

Naturally, there must be no cheating on our part either, and, when we refer to preparation, we must be careful to mean that and nothing else. We must not mean that we think every question must be solved before the conference can start, because in that case why bother to have a conference at all? We must be firm, reasonable, honest and straightforward. Preparation ought to consist in a preliminary exchange of views that leaves those taking part with the strong impression, even if not the absolute conviction, that talks at the highest level will really be worthwhile.

At this stage, a curious thing happened which seems to me quite inexplicable. Notes had been exchanged — a great many Notes — agreement had at last been reached on procedure, and it had been decided that, as a necessary preliminary to the summit conference, conversations should take place in Moscow at diplomatic level between various of the Western countries and the Soviet Government. And then, Ladies and Gentlemen, all this diplomatic activity and diplomatic procedure suddenly melted into thin air. Conversations were begun which at once ran into procedural difficulties: should Mr. Gromyko discuss matters with all the Western Ministers together or should he discuss them with each Minister separately, thus repeating his own statement of position four different times? Given the importance of the matters at stake, this really seems to me a point of the utmost insignificance. And we never got beyond it. The Notes sent by the Western Powers have remained without an answer, the agreed procedure is at a standstill and we have been left high and dry in a diplomatic desert. So far as the Western Powers are concerned, I think they are ready at any time to take up the conversations where they were broken off and continue them along any lines that seem to offer a possibility of success. They have certainly said so plainly enough.

I hope very much that today you have not found me too aggressive or too ready to give my personal views. I hope also that you have understood from my speech that I have been making a real effort to give you the facts on which, I am

happy to say, we are nearly, if not quite, unanimous. The great need today is for unanimity.

Nevertheless, Ladies and Gentlemen, there is one thing I observe with very great regret. It is that the measure of our wisdom in the West is the strength of the communist threat. I would like to be able to think it went deeper than that, that the wisdom we have acquired was at once more certain and more deeply-rooted, that we understood the need for unity in all political weather, fair or foul. I would like to be able to believe that every one of us felt, deep down in himself, the instinctive need for us to be united all the time, not just when we face complicated problems of foreign policy or the yet more fearful problems of war. It is in order to solve among ourselves the problems of peace that we must unite.

Even if the Berlin problem is solved — and I am almost certain it will be, more successfully than we think — that will not be the end of the struggle. It is a struggle that will go on for years and years, especially in the economic and social fields.

It would be stupid and childish for any of the Western countries, even the most powerful, to attempt, by itself, to pick up the gauntlet flung in the face of the West by the Communists — the challenge that they are riding the stream of history and are chosen by destiny to rule the world. It is together that we must now organise our military, political, and not least our economic forces to answer this challenge hurled at us by a new civilisation — to answer it by giving a practical and peaceful demonstration of the value, importance and splendour of the ideas and principles we defend.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Secretary General. The applause which has followed your address and that which was interspersed during your address will have shown you how much we appreciate your views and how inspiring we have found your speech. It may interest you to know, if it has not been drawn to your attention already, that two days ago the Assembly passed a unanimous Resolution on the question of Berlin, which ended by saying that the Assembly: “welcomes with satisfaction the firmness of the decision taken unanimously by the Western Governments, and wholly subscribes to the terms of the NATO communiqué on this subject.”

M. Paul-Henri Spaak (suite)

élevé, mais nous voudrions bien que la conférence fût préparée. Est-ce qu'on peut imaginer une conférence à un niveau très élevé sans qu'il y ait une certaine préparation ? »

Naturellement, nous devons être de bonne foi aussi ; quand nous disons : « Préparation, cela doit signifier seulement préparation ; cela ne doit pas vouloir dire qu'il faut avoir trouvé la solution des questions avant la conférence, parce que, si tel était le cas, pourquoi aurions-nous une conférence ? » Par conséquent, nous devons être fermes, logiques, mais loyaux et sincères. La préparation, c'est un ensemble d'échanges de vues préliminaires qui doit donner l'impression et si possible la conviction, du moins l'impression forte, que la conversation au niveau le plus élevé pourra être utile.

Or, il s'est passé quelque chose d'extraordinaire dont je ne sais si vous avez eu l'explication : on a échangé des notes, de nombreuses notes, on s'était même mis d'accord sur la procédure et l'on avait décidé qu'un certain nombre de pays occidentaux auraient à Moscou, avec le gouvernement soviétique, des conversations diplomatiques préliminaires et nécessaires pour préparer cette conférence au sommet. Messieurs, c'est une initiative diplomatique et une procédure diplomatique qui se sont perdues dans le sable. On a eu des débuts de conversation, on s'est heurté à des questions de procédure : savoir si M. Gromyko parlerait avec tous les ministres ensemble ou s'il parlerait avec eux séparément et répéterait quatre fois les déclarations sur ses positions, chose vraiment, à mon avis, assez insignifiante étant donné l'ampleur des problèmes qui se posent. On n'est pas allé au delà, les notes envoyées par les Occidentaux n'ont pas reçu de réponse, la procédure n'a pas été continuée et s'est vraiment perdue dans les sables de la diplomatie. Je pense que les Occidentaux, ils le disent en termes suffisamment nets, sont toujours prêts à reprendre ces conversations et à les pousser dans la voie d'une discussion qui pourrait avoir quelque chance de réussite.

J'espère qu'aujourd'hui on ne m'aura pas trouvé trop agressif, trop personnel et qu'on aura pu reconnaître que je faisais un grand effort sur moi-même pour présenter des faits qui recueillent heureusement aujourd'hui la quasi-unanimité. Je

crois que c'est cette unanimité dont nous avons besoin.

Cependant, Messieurs, il m'attriste de constater que la sagesse de l'Occident n'existe que dans la mesure de la menace communiste. Je voudrais que ce soit quelque chose de plus profond, de plus constant et de plus certain, et que ce ne soit pas seulement chaque fois que nous voyons la situation s'assombrir que nous comprenions la nécessité de nous unir. Je voudrais que nous comprenions jusqu'au tréfonds de nous-mêmes qu'il n'est pas seulement nécessaire de nous unir pour résoudre les problèmes difficiles que pose la politique étrangère, ou les problèmes horribles que pourraient poser les activités militaires ; c'est pour réussir à régler entre nous les problèmes de la paix qu'il est indispensable de nous unir.

Si nous sortons de la question de Berlin, et j'ai la quasi-conviction que nous en sortirons, et que nous en sortirons bien, la lutte ne sera pas terminée pour autant ; elle se poursuivra pendant des années et des années, et spécialement sur le plan économique et sur le plan social.

Relever ce défi que le monde communiste lance au monde libre, répondre à cette affirmation qu'il est porté par le courant de l'histoire et qu'il va fatalement triompher, ce serait une sottise, un enfantillage de la part des pays de l'Occident, même pour le plus puissant d'entre eux, que de vouloir le faire seul. C'est tous ensemble que nous devons maintenant organiser nos forces et pas uniquement nos forces militaires et politiques, mais également nos forces économiques, pour répondre à ce défi, à ce grand challenge qui est lancé par une civilisation nouvelle, et pour essayer de démontrer par une réussite pratique et pacifique la valeur, l'importance et la beauté des idées et des principes que nous défendons.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Secrétaire Général. Les applaudissements, à la fin et au cours de votre discours, ont montré combien nous apprécions vos idées et combien nous avons trouvé votre discours vivifiant. Il vous intéressera peut-être d'apprendre, si cela n'a pas été déjà porté à votre attention, que l'Assemblée a voté il y a deux jours, une résolution unanime sur la question de Berlin, qui terminait en affirmant que l'Assemblée : « accueille avec satisfaction la fermeté des décisions prises à l'unanimité par les gouvernements occidentaux, et souscrit entièrement aux termes du communiqué de l'O.T.A.N. à se sujet. »

The President (continued)

You have been good enough, Mr. Spaak, to indicate that you are prepared to answer questions. The questions will be taken, however, in private session. So that we may take the necessary steps to ensure that no one who has not been covered by security control is present, I shall suspend the sitting for five or ten minutes so that the necessary steps can be taken.

(The Sitting was suspended at 12.20 p.m. and resumed at 12.30 p.m. in secret session)

(The Assembly resumed open session at 1.15 p.m.)

The PRESIDENT. — Now that the questions and answers are finished the public may be readmitted to the galleries and we will proceed with the next item on our Orders of the Day.

7. Activities of Western European Union in the Cultural Field

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 96)

The PRESIDENT. — The next item in the Orders of the Day is a vote on the draft Recommendation contained in Document 96. This item was deferred from yesterday afternoon's Sitting.

According to Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly were unanimous and there were no objections to the draft Recommendation contained in Document 96, or abstentions, we might save the time required by the vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

I declare the draft Recommendation unanimously adopted¹.

8. Texts adopted to be sent to National Parliaments

The PRESIDENT. — Paragraph (a) of Article V of the Charter provides that the President when so directed by the Assembly shall transmit to national parliaments Recommendations and Resolutions adopted by the Assembly.

On the proposal of the Working Party for Liaison with National Parliaments, the Assembly will no doubt wish to charge me with the duty of transmitting the following texts to national parliaments :

Recommendation No. 28 on the present State of European Security;

Recommendation No. 29 on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee;

Recommendation No. 30 on Support Costs and Defence Payments in the Alliance;

and, for information:

Resolution No. 13 on the situation in Berlin.

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

9. Close of the Session

The PRESIDENT. — The Assembly has now completed the Orders of the Day of the Second Part of the Fourth Ordinary Session.

It now only remains for me to declare that the Fourth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union is formally closed, and in doing so I wish you all a merry Christmas and a happy New Year.

The Sitting is closed.

(The Sitting ended and the Session closed at 1.20 p.m.)

1. See page 42.

M. le Président (suite)

Vous avez eu la bonté, Monsieur Spaak, de nous signaler que vous êtes prêt à répondre à des questions. Toutefois, ces questions seront posées à huis clos. Je suspends la séance pour cinq ou dix minutes, afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour qu'aucune personne non couverte par le contrôle de sécurité n'assiste à cet entretien.

(La séance est suspendue à 12 h. 20 ; elle est reprise à 12 h. 30 à huis clos)

(La séance publique est reprise à 13 h. 15)

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Maintenant que les questions et les réponses sont terminées, le public peut réintégrer les galeries et nous passerons au point suivant de l'ordre du jour.

7. Activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière culturelle

(Vote du projet de recommandation, Doc. 96)

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Au point suivant de l'ordre du jour figure le vote du projet de recommandation contenu dans le Document 96. Cette question a été ajournée à la séance d'hier après-midi.

Conformément aux articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation se fait obligatoirement par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée est unanime et s'il n'y a ni opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 96, ni abstentions, nous pourrions économiser le temps qu'exigerait le vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

8. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Aux termes du paragraphe (a) de l'article V de la Charte, sur directive de l'Assemblée, le Président transmet aux parlements nationaux les recommandations et les résolutions adoptées par celles-ci.

Sur la proposition du groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, l'Assemblée voudra sans doute me charger de transmettre aux parlements nationaux les textes suivants :

la Recommandation n° 28 sur l'état actuel de la sécurité européenne ;

la Recommandation n° 29 sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements ;

la Recommandation n° 30 sur les frais de stationnement et le règlement des dépenses de défense dans l'Alliance ;

et, à titre d'information :

la Résolution n° 13 sur la situation à Berlin.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

9. Clôture de la session

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — L'Assemblée a maintenant épuisé l'ordre du jour de la deuxième partie de sa Quatrième Session ordinaire.

Il ne me reste plus qu'à prononcer la clôture officielle de la Quatrième Session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, et à vous souhaiter à tous un joyeux Noël et une bonne année.

La séance est levée.

(La séance est levée, et la session est close à 13 h. 20.)

1. Voir page 42.

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

I - First Part of the Fourth Ordinary Session
II - Second Part of the Fourth Ordinary Session

	Page
A	
Accounts of the Assembly for 1957	
Presentation of the Report	I - 183-184
Adoption of the motion to approve the —	I - 184
Action taken in national parliaments	
Presentation of the Report	I - 199-200
Vote on the draft Resolution	I - 201
Vote on the draft Orders .	I - 201
Communication by the President	II - 47-48
Presentation of the Report	II - 48-50
Debate on the Report	II - 50-52
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	
Presentation of the Report	II - 118-123
Debate on the Report	II - 125-127
Vote on the draft Recommendation	II - 128
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	
Presentation of Doc. 96	II - 172-175
Debate on the Report	II - 175-176
Presentation of Docs. 97 and 109	II - 177
Debate on the Reports	II - 177-185
Vote on the draft Recommendations	
— Docs. 97 and 109	II - 191
— Doc. 96	II - 213
Address by	
— Mr. Couve de Murville	I - 124
— Mr. Spaak	I - 97-107
— Mr. von Brentano	II - 123-125
— Mr. Luns	II - 148-149
— General Norstad	II - 149-155
— Questions and answers	II - 155-162
— Mr. Spaak	II - 203-213
— Mr. Wigny	II - 100-104
Agency for the Control of Armaments (see : Activities of)	
Attendance Lists	I - 13, 15, 20, 23, 29, 38 II - 13, 16, 19, 22, 28, 34, 40

	Page
B	
Berlin, International status of	
Motion for a Resolution tabled by Mr. Molter	II - 125
Budget of the Assembly for 1959	
Presentation of the Report	II - 185-187
Debate on the Report	II - 187-190
Vote on the draft Budget	II - 191
Budget of the Ministerial organs of W.E.U. for 1958	
Presentation of the Report	I - 175-178
Debate on the Report	I - 178-182
Vote on the draft Opinion	I - 182
Vote on the draft Recommendation	I - 182, 183
Vote on the draft Order	I - 182

C	
Committees, Assembly	
Appointment of —	I - 55, 88
Nominations to —	I - 63 II - 86-87
Competence and activity of the Assembly in non-military questions	
Presentation of the Communication by the President	II - 128
Debate on the Communication	II - 128-144
Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	
Presentation of the Report	I - 184-189
Debate on the Report	I - 189-199
Vote on the draft Resolution	I - 199
Vote on the draft Recommendation	I - 199
Credentials, Examination of —	I - 52-53 II - 44-45
Report of the Credentials Committee	II - 60-61

D	
Disarmament	
Military implications for the security of the West	I - 128-143
Disengagement	
Military implications for the security of the West	I - 128-143

INDEX

	Page
E	
Economic relationships of member States	
Presentation of the Report	II - 202
Debate on the Report	II - 202-203
Vote on the draft Recommendation	II - 203

M	
Member States	
(see : Economic relationships of —	
Policy of —)	
Middle East crisis and European defence	
Presentation of the Report	II - 196-198
Debate on the Report	II - 198-201
Reference to Committee	II - 201-202
Motion for a Resolution, tabled by Admiral Heye	I - 122

O	
Order of Business, Adoption of —	I - 55 II - 46-47
Orders of the Day of the Sitings	I - 11, 14, 16, 21, 27, 35 II - 11, 14, 17, 20, 26, 32, 38

P	
Parliaments	
(see : Action taken in national —)	
Policy of member States of W.E.U.	
Presentation of the Report	I - 158-160
Motion for reference back to Committee	I - 160-161
Adoption of the Motion	I - 161
Adjournment of the debate	II - 146-147
President	
Address by the Provisional —	I - 51-52
Election of the —	I - 53
Address by the —	I - 53-55 II - 45-46

R	
Rationalisation of European parliamentary institutions	
Presentation of the Report	I - 161-163
Amendment proposed by Mr. Santero	I - 163-166
Debate on the Report	I - 166-170

	Page
Vote on the draft Recommendation and Resolution	I - 170-171
Reference to Committee	
Document 92	I - 160-161
Document 112	II - 90-91
Document 116	II - 164-165
Document 114	II - 167-168
Document 108	II - 201-202
Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	
Presentation of the Report	I - 128-133
Debate on the Report	I - 133-143, 144-157
Vote on the draft Resolution	I - 157
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	
Presentation by the Acting Chairman of the Council	II - 52-57
General Debate	II - 57-59, 61-75
Report of the Council to the Assembly and Communication, Third Annual	
Presentation by the Chairman of the Council	I - 56-62
General Debate	I - 62-63
Questions to Mr. Luns and answers	I - 62-63
Reference to Committees	I - 63
Responsibility of W.E.U. in the field of military policy	
Communication by Mr. de la Vallée Poussin	I - 172-174
Rules of Procedure of the Assembly, Modification of	
Presentation of the Report	I - 174-175
Vote on the draft Resolution	I - 175
S	
Secret Session	
Debate on the proposal for a —	II - 193-196
Session	
Opening of the —	I - 51
Date of the Second Part of the —	I - 201
Adjournment of the First Part of the —	I - 201
Resumption of the —	II - 44
Close of the —	II - 213
Speech	
(see : Address)	
Standing Armaments Committee	
(see : Activities of —)	
State of European security	
Presentation of the Report	I - 66-73
Debate on the Report	I - 73-86, 89-97, 108-121

INDEX

	Page		Page
Vote on the draft Recommendation	I - 125-127	- No. 33 - Economic relationships of member States	II - 41
Presentation of the Report	II - 75-83	- No. 34 - Activities of W.E.U. in the cultural field.....	II - 42
Debate on the Report	II - 83-85, 87-90, 91-100, 104-110, 112-118	Resolutions :	
Explanation of votes	II - 162-163	- No. 8 - Disarmament and disengagement.....	I - 32
Vote on the draft Recommendation	II - 164	- No. 9 - Rationalisation of institutions	I - 34
Statement (see : Address)		- No. 10 - Modification of the Rules of Procedure	I - 39
Support costs and defence payments in the Alliance		- No. 11 - Committee of Investigation	I - 45
Presentation of the Report	II - 168-170	- No. 12 - Approval by parliaments of Recommendations	I - 47
Debate on the Report	II - 170-171	- No. 13 - Situation in Berlin	II - 23
Vote on the draft Recommendation	II - 172	Opinion :	
		- No. 3 - Budget of W.E.U. for 1958	I - 41
		Orders :	
T		- No. 8 - Installation of W.E.U. in Paris.....	I - 43
Texts Adopted :		- No. 9 - Liaison with national parliaments	I - 48
Recommendations :		- No. 10 - Implementation of Recommendations ..	I - 49
- No. 23 - Present state of European security	I - 26	Texts adopted for transmission to national parliaments ...	II - 213
- No. 24 - Rationalisation of institutions	I - 33	Tributes to deceased members of the Assembly	
- No. 25 - Installation of the organs of W.E.U. in Paris	I - 42	to Mr. Heyman	I - 52
- No. 26 - Report of the Experts on emoluments	I - 44	to Mr. Laborbe	I - 52
- No. 27 - Contribution of W.E.U. to the production of armaments.....	I - 46	to Sir Frank Tribe	I - 52
- No. 28 - Present state of European security	II - 31	to Mr. Paolucci	II - 45
- No. 29 - Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	II - 24-25	to Mr. Plaisant	II - 45
- No. 30 - Support costs and defence payments in the Alliance.....	II - 35	to Mr. Treves	II - 45
- No. 31 - Activities of W.E.U. in the social field	II - 36	V	
- No. 32 - Activities of W.E.U. in the social field	II - 37	Vice-Presidents of the Assembly	
		Election of the six -	I - 55

INDEX OF SPEAKERS

I - First Part of the Fourth Ordinary Session II - Second Part of the Fourth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Mr. Altmaier (<i>Federal Republic of Germany</i>):		Questions put to General Norstad	II - 156
Question put to General Norstad	II - 159	Mr. Couve de Murville (<i>Minister of Foreign Affairs of France</i>):	
B			
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):		Address by —	I - 124-125
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 59, 73-74	Mr. Cunningham (<i>United Kingdom</i>):	
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 143-144	Budget of the Assembly for 1959	II - 187-188
Reference to Committee (Doc. 116)	II - 164-165	D	
Mr. Bettiol (<i>Italy</i>):		Mr. De Kinder (<i>Belgium</i>):	
State of European security. I - 114-116		Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	
Action taken in national parliaments	II - 51-52	— Request for vote by roll-call	I - 157
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 66-67	Mr. Duynstee (<i>Netherlands</i>):	
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 137-138	Budget of the Ministerial organs of W.E.U. for 1958..	I - 180-181
Mr. Blachstein (<i>Federal Republic of Germany</i>):		State of European security	II - 87-90
State of European security. I - 111-114		E	
II - 91-92		Mr. Edwards (<i>United Kingdom</i>):	
— Explanation of vote ...	II - 163	State of European security	I - 73-77
Mr. Bohy (<i>Belgium</i>):		Budget of the Ministerial organs of W.E.U. for 1958	I - 175-178
State of European security		Accounts of the Assembly for 1957	I - 183-184
— Explanation of vote ...	II - 163	Reference to Committee (Doc. 114)	II - 168
Economic relationships of member States	II - 202	Supports costs and defence payments in the Alliance .	II - 170-171
Mr. von Brentano (<i>Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany</i>):		Budget of the Assembly for 1959	II - 185-187, 190
Address by	II - 123-125	Mr. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Mr. Brooman-White (<i>United Kingdom</i>):		State of European security	II - 97-98, 104-107
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 63	Questions put to General Norstad	II - 159
C			
Mr. Corniglion-Molinier (<i>France</i>):		F	
Third Annual Report of the Council	I - 62	Mr. Fens (<i>Netherlands</i>):	
Policy of member States of W.E.U.	I - 158-160, 160-161	State of European security	I - 66-73, 118-121
II - 147		Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	I - 198-199
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 58	Action taken in national parliaments	I - 199-200
		II - 50-51	
		Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 59
		Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 130

INDEX

	Page		Page
Question put to General Norstad	II - 157	Dame Florence Horsbrugh (<i>United Kingdom</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 181	State of European security	
Middle East crisis and European defence	II - 201	— Explanation of vote ...	I - 127
		Secret Session	II - 195
		Mme Hubert (<i>Federal Republic Germany</i>):	
G		Action taken in national parliaments	II - 50
Mr. Gaborit (<i>France</i>):		Mr. Hughes Hallett (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of member States of W.E.U.	I - 161 II - 146-147	State of European security	I - 80-83 II - 83-84, 84-85
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 134-137	— Explanation of vote ...	I - 126
Reference to Committee (Doc. 116)	II - 165	Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	I - 195-198
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields... ..	II - 177	Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	II - 118-123, 127
Mr. Goedhart (<i>Netherlands</i>):		Sir James Hutchison (<i>United Kingdom</i>):	
Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 128,-133 152-157	Address by the President .	I - 53-55 II - 45-46
Mr. Griffiths (<i>United Kingdom</i>):		Communication on action taken in pursuance of Order No. 9	II - 47-48
State of European security	I - 126	Competence and activity of the Assembly in non-military questions	II - 128
— Explanation of vote ...	I - 127		
Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 144-148	J	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 179-181	Mr. Jaeger (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
		State of European security	II - 98-100
H		Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>):	
Mr. Hale (<i>United Kingdom</i>):		Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 142-143
Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 150-151	State of European security	II - 112-114
State of European security	II - 84, 93-94, 118	Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 144
Mr. Hay (<i>United Kingdom</i>):		K	
Budget of the Ministerial organs of W.E.U. for 1958	I - 178-180	Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>):	
Ratification of Credentials.	II - 60-61	Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 133-136
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 63-66	Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 142-143
Competence and activity of the Assembly in non-military-questions	II - 131-132	Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 184-185
Budget of the Assembly for 1959	II - 189-190	Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Economic relationships of member States	II - 202	Competence and activities of the Assembly in non-military questions.....	II - 140-142
Mr. Heye (<i>Federal Republic of Germany</i>):		Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ...	II - 172-175, 176
State of European security	I - 77-80		
Motion for a Resolution...	I - 122-124		
Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	I - 193-194		

L	Page	L	Page
Lord Lansdowne (<i>Acting Chairman of the Council</i>): Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 52-57, 58-59, 63	Mr. Marquand (<i>United Kingdom</i>): State of European security Reference to Committee (Doc. 116)	II - 107-110 II - 165 II - 182-184
Mr. Legendre (<i>France</i>): Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 61-63	Mr. Matteotti (<i>Italy</i>): State of European security	I - 84-86
Middle East crisis and European defence	II - 196-198	Mr. Metzger (<i>Federal Republic of Germany</i>): State of European security — Explanation of vote ...	I - 117 I - 127
Mr. Leynen (<i>Belgium</i>): Budget of the Assembly for 1959	II - 188	Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement Secret Session	I - 136-142 II - 194-195
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>): Election of the President of the Assembly	I - 53	Mr. Molter (<i>Belgium</i>): Reference to Committee (Doc. 114)	II - 167-168
Third Annual Report of the Council	I - 62, 63	Support costs and defence payments in the Alliance .	II - 170
State of European security	II - 163	Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 175-176
Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	I - 190	Mr. Montini (<i>Italy</i>): Rationalisation of European parliamentary institutions..	I - 166-167
Adoption of the Order of Business	II - 47	Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance.	I - 194-195
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 57-58, 71-73	Mr. Moutet (<i>France</i>): Address by the Provisional President	I - 51-52 I - 52-53
Reference to Committee (Doc. 112)	II - 90	Ratification of Credentials..	I - 53
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 128-129	Election of the President of the Assembly	I - 53
Questions put to General Norstad	II - 161-162	Action taken in national parliaments	II - 48-50
Secret Session	II - 194	State of European security	II - 117-118
Middle East crisis and European defence	II - 201	Mr. Mulley (<i>United Kingdom</i>): State of European security	I - 89-94 II - 75-83, 114-117
Mr. Luns (<i>Minister of Foreign Affairs of the Netherlands, Chairman of the Council of W.E.U. for the First Part of the Session</i>): Presentation of the Third Annual Report of the Council and Communication ...	I - 56-62	N	
— Answers to questions ..	I - 62-63	General Norstad (<i>Supreme Commander, Allied Powers in Europe</i>): Address by —	II - 149-155 II - 156-162
Address by	II - 148-149	P	
M		Mr. Patijn (<i>Netherlands</i>): State of European security	I - 83-84
Mr. Maitland (<i>United Kingdom</i>): State of European security	I - 94-97	Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 151-152
Mr. Margue (<i>Luxembourg</i>): Rationalisation of European parliamentary institutions..	I - 167-169	Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 74-75
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 138-139		
Question put to General Norstad	II - 157		

INDEX

	Page
Mr. Pezet (<i>France</i>):	
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 132-134
Question put to General Norstad	II - 158
R	
Mr. van Riel (<i>Netherlands</i>):	
Reply to a request for an Opinion by the Consultative Assembly on disarmament and on disengagement	I - 148-150
Mr. Royle (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security	II - 94-95
Mr. Russell (<i>United Kingdom</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 177-179
S	
Mr. Santero (<i>Italy</i>):	
Rationalisation of European parliamentary institutions .	I - 163-166, 170
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 140
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 176
Mr. Schmid (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Secret Session	II - 193-194
Mr. Spaak (<i>Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation</i>):	
Address by —	I - 97-107 II - 203-222
Mr. Steele (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security	I - 108-110 II - 96-97, 118
Middle East crisis and European defence	II - 201
Lord Stonehaven (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security — Explanation of vote ...	I - 126
Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	I - 190-193
Reference to Committee (Doc. 112)	II - 90
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	II - 126-127
Middle East crisis and European defence	II - 198-200

	Page
T	
Mr. P.-H. Teitgen (<i>France</i>):	
Contribution of W.E.U. to the production of armaments within the Atlantic Alliance	I - 184-189
V	
Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>):	
Policy of member States of W.E.U.	I - 161
Rationalisation of European parliamentary institutions .	I - 161-163, 169-170
Responsibility of W.E.U. in the field of military policy..	I - 173-174
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 69-71
Support costs and defence payments in the Alliance .	II - 168-170, 171
Mr. Van Cauwelaert (<i>Belgium</i>):	
Modification of Rules 6, 8, 14 and 39 of the Rules of Procedure	I - 174-175
Competence and activity of the Assembly in non-military questions.....	II - 130
W	
Mme Weber (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 181
Mr. Wigny (<i>Belgian Minister of Foreign Affairs</i>):	
Address by —	II - 100-104
Mr. Wilkins (<i>United Kingdom</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ..	II - 181-182
Z	
Mr. Zimmer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Policy of member States of W.E.U.	I - 160, 161
Budget of the Ministerial organs of W.E.U. for 1958	I - 181-182
Reply of the Council to Recommendations of the Assembly	II - 67-68
Budget of the Assembly for 1959	II - 188-189

INDEX ANALYTIQUE

I - Première Partie de la Quatrième Session ordinaire
II - Deuxième Partie de la Quatrième Session ordinaire

	Page		Page
A			
Action entreprise dans les parlements nationaux		Discussion du rapport	I - 178-182
Présentation du rapport...	I - 199-200	Vote du projet d'avis	I - 182
Vote du projet de résolution	I - 201	Vote du projet de recommandation	I - 182, 183
Vote du projet de directive.	I - 201	Vote des projets de directive	I - 182
Communication par le Président	II - 47-48	C	
Présentation du rapport...	II - 48-50	Calendrier	
Discussion du rapport	II - 50-52	Adoption du —	I - 55 II - 46-47
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements		Comité Permanent des Armements	
Présentation du rapport...	II - 118-123	(voir: Activités d—)	
Discussion du rapport	II - 125-127	Commissions de l'Assemblée	
Vote du projet de recommandation	II - 128	Constitution des —	I - 55, 88
Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social		Nominations aux —	I - 63 II - 86-87
Présentation du Doc. 96 ..	II - 172-175	Communications de	
Discussion du rapport	II - 175-176	— M. Couve de Murville	
Présentation des Docs. 97 et 109	II - 177	— M. Luns	
Discussion des rapports ...	II - 177-185	— M. Wigny	
Vote des projets de recommandation		(voir: Discours de)	
Docs. 97 et 109	II - 191	Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	
Doc. 96	II - 213	Présentation de la Communication par le Président .	II - 128
Agence de Contrôle des Armements		Discussion de la Communication	II - 128-144
(voir: Activités de—)		Comptes de l'Assemblée pour 1957	
Allocutions de		Présentation du rapport...	I - 183-184
— Général Norstad		Adoption de la motion d'approbation	I - 184
— M. Spaak		Contribution de l'U.E.O. à la production d'armements de l'Alliance atlantique	
(voir: Discours de)		Présentation du rapport...	I - 184-189
B		Discussion du rapport	I - 189-199
Berlin		Vote du projet de résolution	I - 199
Statut international de —		Vote du projet de recommandation	I - 199
Proposition de résolution déposée par M. Molter ...	II - 125	D	
Budget de l'Assemblée de l'U.E.O. pour 1959		Désarmement	
Présentation du rapport...	II - 185-187	Conséquences militaires pour la sécurité de l'Occident ..	I - 128-143
Discussion du rapport	II - 187-190	Désengagement	
Vote du projet de Budget.	II - 191	Conséquences militaires pour la sécurité de l'Occident ..	I - 128-143
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1958			
Présentation du rapport...	I - 175-178		

INDEX

	Page
Discours de	
— M. Couve de Murville .	I - 124
— M. Spaak	I - 97-107
— M. von Brentano	II - 123-125
— M. Luns	II - 148-149
— Général Norstad	II - 149-155
— Questions et réponses	II - 155-162
— M. Spaak	II - 202-213
— M. Wigny	II - 100-104

E

Eloges funèbres de	
— M. Heyman	I - 52
— M. Laborbe	I - 52
— Sir Frank Tribe	I - 52
— M. Paolucci	II - 45
— M. Plaisant	II - 45
— M. Treves.....	II - 45
État de la sécurité européenne	
Présentation du rapport...	I - 66-73
Discussion du rapport	I - 73-86, 89-97, 108-121
Vote du projet de recom- mandation	I - 125-127
Présentation du rapport...	II - 75-83
Discussion du rapport	II - 83-85, 87-90, 91-100, 104-110, 112-118
Explication de votes	II - 162-163
États membres (voir: Politique des — Relations économiques des —)	
Exposé de M. Spaak (voir: Discours de)	

F

Frais de stationnement et règle- ment des dépenses de défense dans l'Alliance	
Présentation du rapport...	II - 168-170
Discussion du rapport	II - 170-171
Vote du projet de recom- mandation	II - 172

H

Huis clos	
Discussion de la proposition de —	II - 193-196

M

Moyen-Orient et défense euro- péenne	
Présentation du rapport...	II - 196-198

	Page
Discussion du rapport	II - 198-201
Renvoi en commission	II - 201-202

O

Ordre du jour des séances ..	I - 11, 14, 16, 21, 27, 35 II - 11, 14, 17, 20, 26, 32, 38
------------------------------	---

P

Parlements nationaux (voir: Action entreprise dans les —)	
Politique des États membres de l'U.E.O.	
Présentation du rapport...	I - 158-160
Proposition de renvoi	I - 160-161
Renvoi en Commission ...	I - 161
Ajournement de la discus- sion	II - 146-147
Pouvoirs	
Vérification des —	I - 52-53 II - 44-45
Rapport de la Commission de Vérification des —	II - 60-61
Présences	I - 13, 15, 20, 23, 29, 38 II - 13, 16, 19, 22, 28, 34, 40
Président	
Allocution du Doyen d'âge	I - 51-52
Élection du —	I - 53
Allocution du —	I - 53-55 II - 45-46
Proposition de résolution dépo- sée par l'amiral Heye	I - 122

R

Rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et troisième Communication	
Présentation par le Président du Conseil	I - 56-62
Discussion générale	I - 62-63
Questions posées à M. Luns et réponses	I - 62-63
Renvoi aux Commissions .	I - 63
Rationalisation des institutions parlementaires européennes	
Présentation du rapport...	I - 161-163,
Amendement proposé par M. Santero	I - 163-166
Discussion du rapport	I - 166-170
Vote des projets de recom- mandation et de résolution	I - 170-171
Règlement de l'Assemblée Modification du —	

INDEX

	Page
Présentation du rapport...	I - 174-175
Vote du projet de résolution	I - 175
Relations économiques des États membres	
Présentation du rapport...	II - 202
Discussion du rapport	II - 202-203
Vote du projet de recommandation	II - 203
Renvoi en Commission	
Document 92	I - 161
Document 112	II - 90-91
Document 116	II - 164-165
Document 114	II - 167-168
Document 108	II - 201-202
Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	
Présentation du rapport...	I - 128-133
Discussion du rapport	I - 133-143, 144-157
Vote du projet de résolution	I - 157
Réponse du Conseil au recommandations de l'Assemblée	
Présentation par le Président du Conseil en exercice.	II - 52-57
Discussion générale	II - 57-59, 61-75
Responsabilités de l'U.E.O. dans le domaine de la politique militaire	
Communication de M. de la Vallée Poussin	I - 172-174

S

Session	
Ouverture de la —	I - 51
Date de la deuxième partie de la —	I - 201
Interruption de la —	I - 201
Reprise de la —	II - 44
Clôture de la —	II - 213

T

Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 23 - Etat actuel de la sécurité européenne ...	I - 26
— n° 24 - Rationalisation des institutions parlementaires européennes .	I - 33
— n° 25 - Installation des organes de l'U.E.O. dont le siège est à Paris ...	I - 42
— n° 26 - Rapport du Comité des Experts en Emoluments	I - 44
— n° 27 - Contribution de l'U.E.O. à la production d'armements de l'Alliance atlantique	I - 46
— n° 28 - Etat actuel de la sécurité européenne ...	II - 31

	Page
— n° 29 - Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	II - 24-25
— n° 30 - Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance	II - 35
— n° 31 - Activités de l'U.E.O. en matière sociale	II - 36
— n° 32 - Activités de l'U.E.O. en matière sociale	II - 37
— n° 33 - Relations économiques des Etats membres	II - 41
— n° 34 - Activités de l'U.E.O. en matière culturelle	II - 42
Résolutions :	
— n° 8 - Désarmement et désengagement	I - 32
— n° 9 - Rationalisation des institutions parlementaires européennes .	I - 34
— n° 10 - Modification des articles 6, 8, 14 et 39 du Règlement de l'Assemblée	I - 39
— n° 11 - Nomination d'une Commission d'investigation en matière de production en commun d'armements	I - 45
— n° 12 - Approbation par les parlements nationaux des recommandations de l'Assemblée	I - 47
— n° 13 - Situation à Berlin	II - 23
Avis	
— n° 3 - Budget de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1958	I - 41
Directives	
— n° 8 - Installation des organes de l'U.E.O. dont le siège est à Paris ...	I - 43
— n° 9 - Liaison avec les parlements nationaux ..	I - 48
— n° 10 - Mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée ...	I - 49
Textes adoptés pour transmission aux parlements nationaux	II - 213

V

Vice-Présidents de l'Assemblée	
Election des six —	I - 55

INDEX DES ORATEURS

I - Première partie de la Quatrième Session ordinaire

II - Deuxième partie de la Quatrième Session ordinaire

	Page		Page
A			
M. Altmaier (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Politique des Etats membres de l'U.E.O.	I - 158-160, 160-161
Question posée au général Norstad	II - 159		II - 147
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):		Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 58
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 59, 73-74	Questions posées au général Norstad	II - 156
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 143-144	M. Couve de Murville (<i>Ministre des Affaires Etrangères de France</i>):	
Renvoi en commission (Doc. 116)	II - 164-165	Communication de —	I - 124-125
M. Bettiol (<i>Italie</i>):		M. Cunningham (<i>Royaume-Uni</i>):	
Etat de la sécurité européenne	I - 114-116	Budget de l'Assemblée pour 1959	II - 187-188
Action entreprise dans les parlements nationaux	II - 51-52	D	
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 66-67	M. De Kinder (<i>Belgique</i>):	
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 137-138	Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	
M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		— Demande de vote par appel nominal	I - 157
Etat de la sécurité européenne	I - 111-114	M. Duynstee (<i>Pays-Bas</i>):	
II - 91-92		Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1958	I - 180-181
— Explication de vote ...	II - 163	Etat de la sécurité européenne	II - 87-90
M. Bohy (<i>Belgique</i>):		E	
Etat de la sécurité européenne		M. Edwards (<i>Royaume-Uni</i>):	
— Explication de vote ...	II - 163	Etat de la sécurité européenne	I - 73-77
Relations économiques des Etats membres	II - 202	Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1958.	I - 175-178
M. von Brentano (<i>Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne</i>):		Comptes de l'Assemblée pour 1957	I - 183-184
Discours de —	II - 123-125	Renvoi en Commission (Doc. 114)	II - 168
M. Brooman-White (<i>Royaume-Uni</i>):		Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance ...	II - 170-171
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 63	Budget de l'Assemblée pour 1959	II - 185-187, 190
C			
M. Corniglion-Molinier (<i>France</i>):		M. Erlar (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Troisième rapport annuel du Conseil	I - 62	Etat de la sécurité européenne	II - 97-98, 104-107
		Questions posées au général Norstad	II - 159

	Page		Page
F			
M. Fens (<i>Pays-Bas</i>) :		M. Hay (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Etat de la sécurité euro-		Budget des organes ministé-	
péenne	I - 66-73, 118-121	riels de l'U.E.O. pour 1958	I - 178-180
Contribution de l'U.E.O. à		Vérification des pouvoirs .	II - 60-61
la production d'armements		Réponse du Conseil aux re-	
de l'Alliance atlantique ...	I - 198-199	commandations de l'Assem-	
Action entreprise dans les		blée	II - 63-66
parlements nationaux	I - 199-200	Compétences et activités de	
	II - 50-51	l'Assemblée dans les do-	
Réponse du Conseil aux		maines non militaires	II - 131-132
recommandations de l'As-		Budget de l'Assemblée pour	
semblée.....	II - 59	1959	II - 189-190
Compétences et activités de		Relations économiques des	
l'Assemblée dans les do-		Etats membres	II - 202
maines non militaires	II - 130		
Question posée au général		M. Heye (<i>République Fédérale</i>	
Norstad	II - 157	<i>d'Allemagne</i>) :	
Activités de l'U.E.O. dans		Etat de la sécurité euro-	
les domaines culturel et so-		péenne	I - 77-80
cial	II - 181	Proposition de résolution .	I - 122-124
Crise au Moyen-Orient et		Contribution de l'U.E.O. à la	
défense européenne	II - 201	production d'armements de	
		l'Alliance atlantique	I - 193-194
G		Dame Florence Horsbrugh	
M. Gaborit (<i>France</i>) :		(<i>Royaume-Uni</i>) :	
Politique des Etats membres		Etat de la sécurité euro-	
de l'U.E.O.	I - 161	péenne	
	II - 146-147	— Explication de vote ...	I - 127
Compétences et activités de		Huis clos	II - 195
l'Assemblée dans les do-		Mme Hubert (<i>République Fédé-</i>	
maines non militaires	II - 134-137	<i>rale d'Allemagne</i>) :	
Renvoi en Commission		Action entreprise dans les	
(Doc. 116)	II - 165	parlements nationaux	II - 50
Activités de l'U.E.O. dans les		M. Hughes Hallett (<i>Royaume-</i>	
domaines culturel et social..	II - 177	<i>Uni</i>) :	
M. Goedhart (<i>Pays-Bas</i>) :		Etat de la sécurité euro-	
Réponse à une demande		péenne	I - 80-83
d'avis de l'Assemblée Con-			II - 83-84, 84-85
sultative sur le désarmement		— Explication de vote ...	I - 126
et le désengagement	I - 128-133, 152-157	Contribution de l'U.E.O. à la	
M. Griffiths (<i>Royaume-Uni</i>) :		production d'armements de	
Etat de la sécurité euro-		l'Alliance atlantique	I - 195-198
péenne	I - 126	Activités de l'Agence de Con-	
— Explication de vote ...	I - 127	trôle des Armements et du	
Réponse à une demande		Comité Permanent des Ar-	
d'avis de l'Assemblée Con-		ments	II - 118-123, 127
sultative sur le désarmement		Sir James Hutchison	
et le désengagement	I - 144-148	(<i>Royaume-Uni</i>) :	
Activités de l'U.E.O. dans		Allocution du Président ..	I - 53-55
les domaines culturel et so-			II - 45-46
cial	II - 179-181	Communication sur l'action	
		entreprise en application de	
H		la Directive n° 9	II - 47-48
M. Hale (<i>Royaume-Uni</i>) :		Compétences et activités de	
Réponse à une demande		l'Assemblée dans les do-	
d'avis de l'Assemblée Con-		maines non militaires	II - 128
sultative sur le désarmement			
et le désengagement	I - 150-151	J	
Etat de la sécurité euro-		M. Jaeger (<i>République Fédérale</i>	
péenne	II - 84, 93-94, 118	<i>d'Allemagne</i>) :	
		Etat de la sécurité euro-	
		péenne	II - 98-100

	Page		Page
M. Jannuzzi (Italie) :		Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 57-58, 71-73
Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	I - 142-143	Renvoi en Commission (Doc. 112)	II - 90
Etat de la sécurité européenne	II - 112-114	Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 128-129
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 144	Questions posées au général Norstad	II - 161-162
		Huis clos	II - 194
		Crise au Moyen-Orient et défense européenne	II - 201
		M. Luns (Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, président du Conseil de l'U.E.O. à la première partie de la quatrième session) :	
K		Présentation du Troisième rapport annuel du Conseil et Communication	I - 56-62
M. Kirk (Royaume-Uni) :		Réponses à des questions	I - 62-63
Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	I - 133-136	Discours de —	II - 148-149
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 142-143		
Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 184-185	M	
M. Kopf (République Fédérale d'Allemagne) :		M. Maitland (Royaume-Uni) :	
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 140-142	Etat de la sécurité européenne	I - 94-97
Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 172-175, 176	M. Margue (Luxembourg) :	
		Rationalisation des institutions parlementaires européennes	I - 167-169
L		Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 138-139
Lord Lansdowne (Président du Conseil en exercice) :		Question posée au général Norstad	II - 157
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 52-57, 58-59, 63	M. Marquand (Royaume-Uni) :	
M. Legendre (France) :		Etat de la sécurité européenne	II - 107-110
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 61-63	Renvoi en Commission (Doc. 116)	II - 165
Crise au Moyen-Orient et défense européenne	II - 196-198	Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 182-184
M. Leynen (Belgique) :		M. Matteotti (Italie) :	
Budget de l'Assemblée pour 1959	II - 188	Etat de la sécurité européenne	I - 84-86
Marchese Lucifero d'Aprigliano (Italie) :		M. Metzger (République Fédérale d'Allemagne) :	
Election du Président de l'Assemblée	I - 53	Etat de la sécurité européenne	I - 117
Troisième rapport annuel du Conseil	I - 62, 63	— Explication de vote	I - 127
Etat de la sécurité européenne	I - 117-118	Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	I - 136-142
	II - 163	Huis clos	II - 194-195
Contribution de l'U.E.O. à la production d'armements de l'Alliance atlantique	I - 190	M. Molter (Belgique) :	
Adoption du Calendrier	II - 47	Renvoi en Commission (Doc. 114)	II - 167-168

	Page		Page
Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance ...	II - 170	M. Royle (<i>Royaume-Uni</i>):	
Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 175-176	Etat de la sécurité européenne	II - 94-95
M. Montini (<i>Italie</i>):		M. Russell (<i>Royaume-Uni</i>):	
Rationalisation des institutions parlementaires européennes.....	I - 166-167	Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 177-179
Contribution de l'U.E.O. à la production d'armements de l'Alliance atlantique	I - 194-195		
M. Moutet (<i>France</i>):		S	
Allocution du Président d'âge	I - 51-52	M. Santero (<i>Italie</i>):	
Vérification des pouvoirs .	I - 52-53	Rationalisation des institutions parlementaires européennes.....	I - 163-166, 170
Election du Président de l'Assemblée	I - 53	Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 140
Action entreprise dans les parlements nationaux	II - 48-50	Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 176
Etat de la sécurité européenne	II - 117-118	M. Schmid (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
M. Mulley (<i>Royaume-Uni</i>):		Huis clos	II - 193-194
Etat de la sécurité européenne	I - 89-94	M. Spaak (<i>Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord</i>):	
	II - 75-83, 114-117	Discours de —	I - 97-107
N			II - 203-212
Général Norstad (<i>Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe</i>):		M. Steele (<i>Royaume-Uni</i>):	
Discours du —	II - 149-155	Etat de la sécurité européenne	I - 108-110
Réponses à des questions .	II - 156-162		II - 96-97, 118
		Crise au Moyen-Orient et défense européenne	II - 201
P		Lord Stonehaven (<i>Royaume-Uni</i>):	
M. Patijn (<i>Pays-Bas</i>):		Etat de la sécurité européenne	
Etat de la sécurité européenne	I - 83-84	— Explication de vote ...	I - 126
Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	I - 151-152	Contribution de l'U.E.O. à la production d'armements de l'Alliance atlantique ...	I - 190-193
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 74-75	Renvoi en Commission (Doc. 112)	II - 90
M. Pezet (<i>France</i>):		Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	II - 126-127
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 132-134	Crise au Moyen-Orient et défense européenne	II - 198-200
Question posée au général Norstad	II - 158		
		T	
R		M. P.-H. Teitgen (<i>France</i>):	
M. van Riel (<i>Pays-Bas</i>):		Contribution de l'U.E.O. à la production d'armements de l'Alliance atlantique ...	I - 184-189
Réponse à une demande d'avis de l'Assemblée Consultative sur le désarmement et le désengagement	I - 148-150		
		V	
		M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>):	
		Politique des Etats membres de l'U.E.O.	I - 161

INDEX

	Page		Page
Rationalisation des institutions parlementaires européennes.....	I - 161-163, 169-170	M. Wigny (<i>Ministre des Affaires étrangères de Belgique</i>):	
Responsabilités de l'U.E.O. dans le domaine de la politique militaire.....	I - 173-174	Discours de —	II - 100-104
Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 69-71	M. Wilkins (<i>Royaume-Uni</i>):	
Frais de stationnement et règlement des dépenses de défense dans l'Alliance ...	II - 168-170, 171	Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 181-182
Z			
M. Van Cauwelaert (<i>Belgique</i>):		M. Zimmer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Modification des articles 6, 8, 14 et 39 du Règlement..	I - 174-175	Politique des Etats membres de l'U.E.O.	I - 160, 161
Compétences et activités de l'Assemblée dans les domaines non militaires	II - 130	Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1958	I - 181-182
W			
Mme Weber (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Réponse du Conseil aux recommandations de l'Assemblée	II - 67-68
Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social	II - 181	Budget de l'Assemblée pour 1959	II - 188-189

